STORE
425. e. 14

No. *1739 1891
GLASGOW
UNIVERSITY
LIBRARY.
425. e. 14

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b21460607_0004

TRAITÉ
D'ACCOUCHEMENS,
DE MALADIES
DES FEMMES,
DE L'ÉDUCATION MÉDICINALE DES ENFANS,
ET DES MALADIES PROPRES A CET AGE.

DE L'IMPRIMERIE DE DUMINIL-LESUEUR,
rue de la Harpe, N°. 78.

TRAITÉ

D'ACCOUCHEMENS,

DE MALADIES

DES FEMMES,

DE L'ÉDUCATION MÉDICINALE DES ENFANS,

ET DES MALADIES PROPRES A CET AGE;

PAR C. M. GARDIEN,

Docteur en Médecine, Professeur d'Accouchemens, de Maladies des Femmes et des Enfans, Membre de la Société Médicale de Paris, de la Société Libre des Sciences Physiques et Médicales de Liége.

Multum restat adhuc operis, multumque restabit, nec ulli nato post mille sæcula, præcludetur occasio aliquid adjiciendi.

Epistol., lib. I. Epist. LXIV. SENECA.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,

CROCHARD, Libraire, rue de l'École de Médecine, N°. 3, près celle de la Harpe.

M. DCCC. VII.

TRAITÉ
COMPLET
D'ACCOUCHEMENS,
DES MALADIES DES FILLES,
DES FEMMES ET DES ENFANS.

DE L'ÉDUCATION DES ENFANS.

Deuxième Classe. *Applicata.* La classe connue sous le nom d'applicata, renferme les vêtemens, les bains, les lotions, les frictions ; la manière dont l'enfant doit en user doit varier suivant son âge : je m'attacherai plus spécialement à faire l'application des préceptes que je vais établir aux deux premières époques de l'enfance.

Des vêtemens.

Pendant long-temps on a commis un grand nombre d'erreurs dans la manière d'habiller les enfans, qui leur étoient très-funestes ; mais il n'est point d'usage plus contraire à l'intention de la nature, que celui du maillot employé autrefois si généralement dans toute l'Europe. On sait que des vêtemens étroits, faits de manière à gêner les mouvemens, sont nuisibles dans tous les âges : sous ce rapport, le maillot, les corps doivent être bannis de l'éducation des enfans, ou si on les emploie encore, on doit les tenir plus lâches, et laisser aux membres la liberté de se mouvoir.

De toutes les parties qui composent le maillot, tel qu'on l'employoit autrefois, le petit bandage que l'on met autour de l'ombilic, est la seule qui doive être conservée. Immédiatement après avoir nettoyé l'enfant de la crasse dont son corps est recouvert en venant au monde, on doit appliquer ce petit bandage destiné à soutenir l'anneau et à affermir la portion restante du cordon ombilical : il est composé de trois compresses, deux petites, et une grande qui fait l'office de bandage de corps; quelques auteurs recommandent d'échancrer la première dans son milieu, pour recevoir le cordon ombilical, et de l'enduire de beurre sur ses deux faces; quand on a, disent-ils, cette attention, on peut changer au besoin cette première compresse sans s'exposer à tirailler l'ombilic, parce qu'elle ne s'attache pas à cette partie. Le docteur Sacombe s'est élevé contre cette pratique; il veut que pour prévenir la suppuration qui a quelquefois lieu à l'ombilic, on évite d'enduire de beurre ou d'huile le linge dont on enveloppe le cordon. Assez souvent je ne prends pas la peine de graisser avec un peu de beurre ou d'huile la compresse destinée à recouvrir le cordon; cependant je ne laisse pas quelquefois d'observer cette suppuration de l'ombilic; on doit la regarder comme un phénomène, pour ainsi dire, inséparable de la chute du cordon ombilical. La compression qu'exerce l'organe cutané sur les vaisseaux ombilicaux pour les étrangler, produit toujours une légère phlogose et un suintement proportionné; mais si cette constriction produit une irritation vive, il survient une suppuration abondante qui peut subsister plusieurs jours.

On croise les deux chefs de la compresse, et on renverse le cordon vers le côté gauche de l'abdomen pour ménager le foie; on le couche de bas en haut, de manière que l'ombilic ne soit pas tiraillé; par dessus cette première compresse, on en met une seconde pliée en quatre, que l'on soutient par une troisième qui fait le tour du corps.

Le cordon tombe communément du quatrième au cin-

quième jour, et l'ombilic est cicatrisé le huitième au plus tard : on a vu le cordon tomber au bout de 24 heures, et l'anneau être parfaitement consolidé et réuni dès le second jour; d'autres fois la chute du cordon arrive bien plus tard que de coutume, comme au dixième ou douzième jour; la cicatrice de l'ombilic peut être retardée jusqu'au vingtième jour et même au delà.

De l'inflammation de l'ombilic.

Cet accident est assez ordinaire chez les enfans au moment de la chute du cordon ombilical, et dans les premiers jours qui suivent sa séparation ; la plupart des auteurs se sont formés une fausse idée sur la cause de cette maladie : les uns l'ont attribué à une ligature trop serrée; le docteur Sacombe, comme je le disois tout à l'heure, accuse de cet accident le beurre dont on enduit la compresse qui enveloppe le cordon. La ligature ne portant que sur le cordon qui est insensible, ne peut pas occasionner la suppuration de l'ombilic ; quand on ne place pas de ligature, comme on le pratique quelquefois, l'ombilic ne laisse pas de s'enflammer et de produire un léger suintement; l'inflammation dépend de la constriction forte qu'exerce l'épiderme sur les vaisseaux ombilicaux à l'endroit où il se termine dessus; elle tient à une cause que l'on ne peut pas éviter, c'est-à-dire, qu'elle est inhérente au mécanisme par lequel s'opère la chute du cordon.

Les gardes sont dans l'usage d'oindre cette partie avec du beurre frais : ce corps gras peut se rancir et augmenter l'inflammation; il vaut beaucoup mieux la bassiner avec du vin tiède miellé, et y entretenir des compresses trempées dans le même liquide ; vers la fin on peut employer un vin aromatique.

De la dilatation de l'anneau ombilical.

Chez quelques enfans, l'anneau ombilical reste entr'ouvert après la chute du cordon ; il est alors indispensable de continuer pendant quelque temps le bandage que j'ai décrit ; c'est le moyen le plus sûr de prévenir la hernie ombilicale à laquelle la laxité et la foiblesse naturelle de l'anneau disposent singulièrement les enfans : il faut instruire les mères qu'il est important, dans tous les cas, de continuer ce bandage pendant deux ou trois mois. Si des compresses trempées dans un vin aromatique ne suffisent pas pour raffermir l'ombilic, on doit imbiber les linges dont on le recouvre avec de l'eau de chaux, où avec une dissolution de sulfate de fer ; on pourroit aussi recourir à des douches d'eau froide. Si quelques enfans naissent avec des exomphales, le plus grand nombre y deviennent sujets après la naissance, par la négligence des nourrices à soutenir cette partie, qui, étant encore foible, cède aux efforts qui poussent les intestins vers ce point, lorsque l'enfant vient à crier.

De la hernie ombilicale de naissance.

On voit quelquefois des enfans venir au monde avec une exomphale ; dans ce cas, les parties sortent par le nombril, tandis que lorsqu'elle survient accidentellement après la naissance, elles s'échappent le plus souvent par une ouverture située dans son voisinage, qui se fait par l'écartement des fibres qui forment la ligne blanche : toutes les fois que l'épaisseur du cordon ombilical est considérablement augmentée, on doit, avant de placer la ligature, s'assurer si son volume ne dépendroit pas de ce que les intestins sont tombés le long du cordon : la ligature causeroit la mort de l'enfant ; M. Sabatier nous apprend que cet accident est arrivé plusieurs fois.

Le moyen le plus avantageux pour contenir la hernie de l'ombilic, après l'avoir réduite, consiste à employer une

ceinture, à laquelle on fixe une large plaque qui est garnie, vis-à-vis du nombril, d'une pelotte, dont la saillie et le volume sont proportionnés à la grandeur de l'ouverture qui donne issue aux parties.

Desault a tenté la cure radicale de l'exomphale chez les enfans, en recourant, après avoir réduit les parties qui la formoient, à une ligature faite à la poche qui lui sert d'enveloppe; il rapporte neuf exemples de la réussite de ce procédé, conseillé par les anciens, sur des enfans d'un an ou de deux ans au plus, dont l'ombilic étoit très-dilaté : pour pratiquer cette ligature, on doit serrer avec un lien la base de la tumeur, le plus près possible de l'abdomen, ou bien la traverser avec une aiguille garnie de deux cordons qui servent à la serrer de chaque côté : à l'endroit où elle se détache, elle laisse une cicatrice ferme qui s'oppose à la sortie des intestins. Malgré les succès obtenus par Desault, le plus grand nombre des praticiens préfèrent s'en tenir au bandage, qui, lorsqu'il est bien fait, peut favoriser la consolidation de l'anneau chez des enfans très-jeunes.

Du maillot.

Un sentiment bien naturel, celui de la foiblesse de l'enfant qui vient de naître, a dû porter à adopter des vêtemens qui pussent fournir un soutien à ses parties et leur procurer de la chaleur; la nature nous dicte qu'il a besoin d'être réchauffé et fortifié : or, l'on sait que des vêtemens trop lâches exposent au refroidissement, en permettant le passage d'un air continuellement renouvelé qui s'applique sur la surface du corps. Ces considérations me semblent indiquer que l'on a peut-être poussé trop loin les reproches que l'on a fait au maillot; il tient les enfans chaudement. Si on ne faisoit que tenir les vêtemens en contact avec le corps de l'enfant, ce vêtement, loin de nuire dans les premiers temps, pourroit faire l'office d'une espèce de bandage qui fourni-

roit un point d'appui à ses membres, lorsqu'ils sont foibles et flasques ; employé avec discernement, il seroit peut-être utile dans la mobilité atonique, comme l'admet M. Baumes ; mais malheureusement la manière dont presque toutes les nourrices arrangent les enfans, en les serrant fortement dans leurs langes et avec des bandes, tandis que ces vêtemens devroient seulement être contentifs, fait que ce maillot est sujet à un grand nombre d'inconvéniens : en m'élevant contre son usage, je n'ai en vue que de faire sentir les inconvéniens de la manière ordinaire d'emmaillotter les enfans : en effet, nous abusons souvent des meilleures choses, parce que nous ne savons pas en user modérément et convenablement.

Méthode ordinaire d'emmaillotter les enfans ; ses inconvéniens.

Le maillot est composé d'un linge en toile qu'on nomme couche, et d'un ou deux morceaux de futaine appliqués l'un sur l'autre, sur lesquels on étend l'enfant, et qui sont destinés à l'envelopper étroitement : avant de serrer cette partie du vêtement, on passe les bras de l'enfant dans les manches d'une petite chemise et d'une camisole qui tiennent ensemble ; l'ouverture de cette dernière est par derrière, et elle doit être assez large pour se croiser derrière le dos ; elle ne doit descendre, par devant, que jusqu'au dessous de la poitrine ; cela fait, on allonge les bras de l'enfant à côté de son corps, que l'on embrasse depuis le haut des épaules jusqu'à la plante des pieds, d'abord de la couche, ensuite des langes, que les nourrices croisent et serrent le plus fort qu'elles peuvent sur la poitrine et sur l'abdomen ; elles rapprochent ensuite les jambes de l'enfant, qu'elles tiennent dans une situation parallèle, et les enveloppent séparément de la couche, dont elles replient la partie excédante, et la font remonter jusqu'à l'abdomen en l'en-

fonçant entre les jambes; elles replient également la partie excédante des langes, dès qu'elles en ont enveloppé le corps depuis les épaules jusqu'à la plante des pieds ; on assujettit de distance en distance, avec des épingles, ces enveloppes, que l'on serre fortement; mais les nourrices ne trouvent pas encore ces enveloppes, dans lesquelles les enfans sont comme ensevelis, suffisantes ; elles les serrent avec une bande de linge large de quatre doigts, et dont la longueur égale six ou sept fois celle du corps de l'enfant, que l'on roule autour de son corps, à partir de la plante des pieds jusqu'aux épaules : ce n'est qu'au bout de six semaines que l'on laisse les bras libres pendant le jour.

Avant d'appliquer le béguin, c'est le nom que les nourrices donnent à la coiffure de l'enfant, plusieurs ont la précaution de couvrir la fontanelle avec un linge plié en quatre : pour tenir le vêtement de la tête ferme, on attache à l'un de ses côtés une bride que l'on fait passer par dessous le menton, et que l'on fixe du côté opposé avec une épingle. Depuis long-temps on a abandonné la têtière, c'est-à-dire, cette bande que l'on employoit dans les premiers jours, pour tenir la tête des enfans dans une situation droite, et que l'on attachoit au maillot de chaque côté au haut des épaules.

Telle étoit la manière d'appliquer ce premier habillement des enfans, connu sous le nom de maillot, et que l'on croyoit d'autant plus propre à donner de la stabilité à leurs corps, à les soutenir et à les fortifier, qu'ils en seroient embrassés plus étroitement ; mais il est facile de prouver que, loin de procurer ces avantages, le maillot, lorsqu'il est aussi fortement serré, ne présente plus au physicien éclairé que des liens et des entraves, qui, en gênant le libre mouvement des parties, peut encore influer sur leur bonne conformation. La compression exercée par le maillot s'oppose à ce que la colonne vertébrale, qui est presque droite chez l'enfant nouveau-né, ne puisse acquérir, à mesure qu'il se développe, les trois courbures alternatives disposées

en sens opposé, qu'elle présente chez l'adulte, lesquelles sont utiles pour affermir la station, en augmentant l'étendue de l'espace, dans lequel le centre de gravité peut varier, sans dépasser la ligne de sustentation : cette idée ingénieuse a été très-bien présentée par M. Richerand, dans ses nouveaux Élémens de Physiologie : le tronc étant fléchi pendant tout le cours de la gestation, la colonne rachidienne offre en avant une légère concavité dans toute sa longueur, qui est d'autant plus prononcée, que l'enfant est plus rapproché du moment de la naissance : on conçoit facilement qu'un maillot trop serré doit la détruire d'une manière brusque.

L'attitude que l'on donne à l'enfant est extrêmement fatigante, et contraire à celle qu'on prend pendant un sommeil tranquille : si on observe l'homme, et presque tous les animaux dans cet instant, on voit que le tronc et les extrémités sont constamment fléchies; tandis qu'un maillot bien serré les maintient en ligne droite. Les nourrices, en emmaillottant les enfans, donnent presque toujours à leurs jambes une position contre nature; quelque soin qu'ait la nourrice de les bien arranger, il est presqu'impossible qu'une bande trop serrée ne leur fasse pas prendre une mauvaise tournure; il faudroit au moins placer un petit coussin entre la plante des pieds, qui porteroit la plante des pieds en dehors, et feroit que les talons se toucheroient. Quand on n'a pas eu cette attention, on voit, au moment où les enfans commencent à se soutenir sur leurs jambes, que les genoux se frottent les uns contre les autres, et que les pieds sont tournés en dedans; plusieurs conservent long-temps cette tournure disgracieuse. Plus les os sont mous, plus les enfans sont exposés à être contrefaits dans quelques régions de leurs membres abdominaux, si on les comprime fortement; il est toujours très-difficile de les délivrer de ces difformités, parce que les muscles, les ligamens que l'on paralyse par une pression continuelle, se prêtent à ce changement qui survient dans la direction des os. Le changement qui est survenu

dans la figure et dans la direction des os, fait qu'ils n'offrent plus des leviers propres à seconder l'action des puissances qui agissent sur eux ; elles ne produisent qu'imparfaitement leur effet, et quelquefois même dans un sens opposé à celui qui auroit dû avoir lieu d'après la destination de la nature.

Un auteur remarque que les pays où l'on emmaillotte les enfans, sont ceux qui présentent le plus de bossus, de boiteux, de cagneux, de bancroches, de noués ou de rachitiques ; tandis qu'on n'en voit point ou presque pas chez les Sauvages, les Orientaux, ni les Américains. Quoique je convienne que le maillot, tel qu'on l'a employé pendant longtemps, peut concourir à développer et à aggraver ces difformités et ces infirmités chez les enfans qui y sont prédisposés, il ne suffiroit cependant pas seul pour les produire. Si un maillot fortement serré étoit la cause principale du rachitis et des ravages qui en sont la suite, cette altération de la constitution devroit être plus fréquente chez les enfans des campagnes que chez ceux des villes. Or, si on en excepte la tournure disgracieuse des membres inférieurs, les difformités de la taille, le rachitis, sont plus rares dans les campagnes que dans les villes. Comme je le prouverai par la suite, c'est le plus souvent dans la constitution des pères et mères, dans le mauvais régime que l'on a fait garder aux enfans, dans une habitation malsaine, à peine éclairée par les rayons du soleil, et qui n'est presque jamais vivifiée par l'influence bénigne de la lumière, que l'on doit aller chercher la vraie cause du nouage et du rachitisme de la première enfance ; on l'observe tous les jours chez les enfans qui n'ont jamais été emmaillottés.

Le maillot est pour l'enfant une source continuelle de malêtre ; si un adulte, dont toutes les parties ont bien plus de solidité, est incommodé lorsqu'il est gêné dans ses habits, qui peuvent cependant céder quelque peu, quelle ne doit pas être l'angoisse de l'enfant dont le corps est si tendre et

si délicat, lorsqu'il est garrotté étroitement par une bande qui ne peut céder en aucune manière aux efforts qu'il fait ? Aussi les enfans qui sont ainsi serrés sont toujours tristes ; aussitôt qu'on les délivre de leurs langes et qu'on les étend sans couvertures, ils agitent leurs bras et leurs jambes en tout sens, leurs larmes cessent ; la sérénité, le contentement sont marqués sur leur visage, et on les voit sourire ; il ést étonnant que cet état de satisfaction qu'éprouvent alors les enfans, n'ait pas inspiré aux nourrices qui étoient intelligentes, le désir de les délivrer de la torture du maillot.

Un autre inconvénient du maillot, est de priver les parties qu'il enveloppe aussi exactement du mouvement qui leur est nécessaire : cette gêne dans les mouvemens des membres a d'autant plus d'inconvéniens, que les enfans sont plus vifs, plus forts, plus éloignés du moment de la naissance ; à mesure que l'enfant grandit on doit tenir les langes plus lâches, à moins que le besoin de lui procurer de la chaleur exige de les rapprocher un peu plus, à cause de la rigueur de la saison ; mais je le répète, on doit éviter soigneusement qu'ils exercent une compression : un simple contact suffit pour conserver la chaleur.

Lorsque le maillot est fortement serré, les vaisseaux qui se portent à la peau et aux muscles, sont comprimés, et diminuent de calibre ; le sang ne peut plus s'y porter en même quantité, et celui qu'ils reçoivent y circule difficilement : le sang, qui trouve un obstacle vers les parties extérieures, reflue vers les parties internes, et engorge les viscères du bas-ventre, les poumons, ou l'organe cérébral : or, l'on sait que toute inégalité dans la circulation, expose à des désordres graves dans l'économie.

M. Dessessartz, dans son Traité de l'Education corporelle des enfans, pense que la compression exercée par le maillot, produit l'écoulement abondant des urines, que l'on observe chez les enfans pendant les premiers temps, les mucosités qui s'écoulent de leurs narines, le gonflement des

glandes parotides et maxillaires, les croûtes qui se forment à la face et à la tête, et que le vulgaire connoît sous le nom de gourme ; ces excrétions sont propres à cet âge, et on les observe également, quoique les enfans ne soient soumis à aucune pression de la part de leurs vêtemens. On auroit, peut-être, besoin d'observations dirigées vers ce but, pour pouvoir assurer que ces excressions sont plus abondantes ou plus fréquentes, si elles ne sont qu'accidentelles, comme dans le cas de gourme, chez les enfans qui sont comprimés par le maillot, que chez ceux qui sont élevés sans faire usage de ce vêtement.

Les effets pernicieux qui sont la suite de la compression exercée par le maillot, se font remarquer plus particulièrement vers la poitrine, qui renferme des organes plus essentiels à la vie ; elle nuit à la liberté de la respiration en empêchant l'élévation des côtés au moment de l'inspiration : dans cet instant, le diaphragme doit descendre, pousser les viscères en avant, pour augmenter la capacité du thorax ; mais le maillot, comprimant l'abdomen aussi-bien que les côtes, ne permet pas au diaphragme de descendre. La capacité de la poitrine n'étant pas augmentée de toute la quantité dont elle le seroit sans cet obstacle, l'air doit entrer en moindre quantité dans les poumons ; en même temps que cette constriction, produite par la bande et par les langes, nuit à la liberté de la respiration, elle s'oppose à l'accroissement de l'enfant : en effet, le sang, pour être propre à l'entretien de la vie, doit éprouver une élaboration dans les poumons ; or, elle se fait d'une manière plus imparfaite, toutes les fois que la respiration est gênée : l'étroitesse de la poitrine ne pouvant pas permettre aux vésicules pulmonaires de se distendre, le sang y entre en moindre quantité.

On pourroit peut-être penser que la constriction exercée sur le thorax, par le maillot, est la cause de la respiration courte que l'on remarque chez quelques personnes dont la poitrine est bien constituée ; le maillot ne permet-

tant, à chaque inspiration, qu'a une très-petite quantité d'air d'entrer dans la poitrine, l'enfant étoit obligé de respirer souvent ; ce besoin peut s'être converti en habitude : ces individus pourroient guérir, en contractant une habitude contraire, comme de filer lentement leur voix en chantant.

L'enfant qui est gêné dans son maillot, fait des efforts pour retirer ses jambes ; les muscles fléchisseurs et extenseurs se contractent, mais sans pouvoir leur imprimer les déplacemens qui sont la suite ordinaire de leur action : la jambe ne pouvant ni se fléchir, ni s'étendre, tout l'effort se reporte sur l'articulation de la cuisse, qui est froissée par la tête de l'os, qui peut à son tour éprouver une contusion et se gonfler. On pourroit, dans quelque cas, accuser la violente constriction des enfans dans leur maillot, d'être la cause des convulsions qui se déclarent, sans qu'on puisse soupçonner aucune des causes qui les produisent pour l'ordinaire à cet âge. Toute irritation vive pouvant devenir une cause de convulsions, il ne doit pas paroître surprenant que celle exercée sur l'organe cutané, qui a des rapports sympathiques si prononcés avec tous les autres organes, puisse en favoriser le développement : souvent il a suffi, pour modérer et même pour dissiper des convulsions, de délivrer des enfans de leur maillot.

Lorsque les nourrices emploient le maillot, il est presqu'impossible qu'elles ne laissent pas croupir les enfans, pendant plusieurs heures, dans leurs excrémens ; il faut trop de temps pour défaire et remettre toutes ces enveloppes, pour qu'elles puissent s'astreindre à les visiter, toutes les fois que leurs pleurs peuvent faire soupçonner qu'ils se sont salis : ce soin suffiroit pour les occuper toute la journée ; il en est bien peu qui auroient le courage de s'y assujettir. Les enfans sont très-incommodés par les excrémens ; leur peau délicate s'enflamme et s'excorie : la douleur qu'ils éprouvent les fait crier ; ce qui les expose à des descentes ou à l'engorgement du cerveau.

Les nourrices se décident difficilement à abandonner la bande, qu'elles regardent comme nécessaire pour soutenir les reins et pour empêcher l'enfant de se renverser en arrière. On porte rarement l'enfant entre les bras, dans les premiers temps; on n'a pas besoin de l'appui de la bande, si on tient l'enfant, comme on devroit toujours le faire, de manière à appuyer tout le corps.

On devroit abandonner totalement l'usage des épingles dans l'habillement de l'enfant; elles peuvent se détacher et le piquer; il faut substituer aux épingles, des rubans de fil, que l'on attache aux langes; ils doivent être larges pour qu'ils n'incommodent pas les enfans: les cris des enfans reconnoissent souvent pour cause, les épingles dont on se sert dans leur habillement. Underwood cite un exemple, où leur usage produisit la mort de l'enfant, qui tomba dans des convulsions à la suite de cris continuels: le médecin qui fut appelé, ne put pas en découvrir la cause; on reconnut, après la mort de l'enfant, en ôtant son bonnet pour l'ensevelir, qu'une épingle, fixée dans la fontanelle, avoit été la cause de sa mort, et des convulsions qui l'avoient précédée. Dehaen cite un cas où un enfant à la mamelle étoit tourmenté de convulsions très-vives, parce que la pointe d'une épingle étoit entrée dans la peau.

Il n'y a qu'une réforme à faire dans le vêtement de la tête: elle consiste à changer l'attache de la bride qui passe sous le menton pour assujettir le béguin; on doit l'écarter de la mâchoire inférieure par une bandelette que l'on fixe au-devant du sternum; on évite par là qu'elle écorche le menton, qu'elle comprime les glandes parotides et maxillaires, dont elle occasionneroit le gonflement.

Il est important de couvrir promptement la tête de l'enfant qui vient de naître, sans quoi il s'enrhume, et il est exposé à être atteint de la jaunisse ou de convulsions. Le goût des Chinois qui aiment que les oreilles ne soient pas aplaties et collées contre la tête, me paroît le plus conforme aux intentions

de la nature ; l'ouïe doit être plus fine, plus délicate ; le pavillon de l'oreille doit mieux réunir les rayons sonores. On ne manquera pas d'objecter l'usage contraire généralement établi ; mais dans tous les abus, on auroit la même autorité à alléguer, si on vouloit condamner leur pratique.

Les réformes à faire dans le maillot consistent donc à moins serrer les langes dont on enveloppe les enfans, à bannir l'usage de la bande, qui est aussi incommode pour la nourrice qu'elle est nuisible à l'enfant ; à substituer des rubans aux épingles, et à changer la forme et l'attache du béguin.

Des vêtemens des enfans dans la seconde et la troisième époque de l'enfance.

Les habits sont destinés à garantir des vicissitudes de l'atmosphère ; ils doivent donc varier suivant la saison, et selon que la constitution des enfans est robuste ou délicate. Quoique la fréquence de la circulation, l'activité de la nutrition, rendent l'enfant moins sensible au froid, c'est cependant un paradoxe d'exiger, avec Rousseau, Franklin, que les vêtemens soient les mêmes en hiver qu'en été. Il faut que ceux qui ont une constitution assez vigoureuse pour pouvoir supporter facilement l'air libre, soient très-peu couverts, et seulement pour conserver leur peau sèche ; il ne faut pas les priver du bénéfice général que produit l'irritation de l'air sur l'organe cutané et musculaire. L'avantage qui résulte pour le développement de leurs organes de cette lutte avec l'air extérieur, est très-considérable ; mais l'enfant qui est naturellement délicat, ou qui a été élevé jusqu'alors trop mollement, doit être plus couvert, et on ne doit l'exposer à l'air libre que par degrés.

Il est quelques règles relatives aux vêtemens, qui sont applicables à tous les enfans indistinctement : les vêtemens doivent être lâches, ne pas étreindre les membres qui doivent être libres dans leurs mouvemens ; cette liberté dans les mouvemens des membres aide la circulation sanguine et lympha-

tique, favorise le développement de la poitrine. Les expériences de Lavoisier et de Seguin, prouvent que des vêtemens trop serrés s'opposent à la transpiration insensible. On ne doit pas donner aux enfans des habits assez précieux pour qu'ils soient exposés à être grondés s'ils viennent à les gâter; dans la crainte de recevoir des réprimandes, ils n'osent plus jouer, sauter et s'exercer aux jeux propres à leur âge. La manière dont les parens s'y prennent pour les engager à ménager leurs habits, les instruit à en tirer vanité, et à s'enorgueillir de leur parure : ils ne manquent jamais d'établir des comparaisons propres à leur donner une idée de supériorité sur tel ou tel autre enfant qu'ils leur proposent pour modèle.

Quand on laisse les enfans jouer, courir dans la rue et les appartemens, ils ont moins besoin de vêtemens; ils ne pensent pas au froid, et ils ne s'approchent que rarement du feu pendant l'hiver; par là ils deviennent moins sensibles au froid, et ils en supportent mieux les rigueurs. Le calorique s'engendre très-promptement chez les enfans, et leurs habits doivent être moins chauds que ceux des adultes, et surtout que ceux des vieillards. Le calorique est toujours en raison de la vitesse de la circulation et de la respiration : or, la circulation chez l'enfant est beaucoup plus rapide. Le pouls qui, dans la première année de la vie, bat jusqu'à 140 fois par minute, n'offre plus que 100 pulsations environ vers la seconde année, et 80 dans le même intervalle, à l'époque de la puberté; 70 à 75 pour l'âge viril; 60 seulement dans la vieillesse. L'activité de la force assimilatrice, qui est plus grande dans l'enfance, des substances fluides ou gazeuses qui, en se solidifiant, abandonnent nécessairement une portion de leur calorique, échange qui a moins souvent lieu chez les adultes que chez les enfans, aident à concevoir l'élévation de la température chez ces derniers.

Il ne faut pas surcharger les enfans de couvertures pendant leur sommeil, car lorsqu'elles sont trop pesantes, le corps en est obéré, et ils reposent moins bien : on doit couvrir les en-

fans de manière à leur procurer une douce transpiration, qui les rend plus légers, plus vigoureux, et à éviter les sueurs qui les affoiblissent considérablement.

Des corps.

A cet état de malaise dans lequel le maillot dont on garrotte les enfans les retient pendant les deux premières époques de l'enfance, en succède un autre marqué par une seconde espèce de supplice non moins préjudiciable. Pour soutenir le corps de l'enfant dans une position droite, pour le préserver de l'impression que peuvent faire sur lui le choc des corps extérieurs, on avoit imaginé de faire porter aux enfans des habillemens connus sous le nom de corps. Si on avoit considéré que les paysannes sont droites, quoiqu'elles ne mettent des corps que les jours de fête, on n'auroit pas tardé à s'apercevoir que les corps que portent les filles des villes sont au moins inutiles, et que la contrainte et le malaise où ils tiennent les enfans sont en pure perte; mais les mères s'imaginoient, par cette gêne, procurer à leurs filles une taille miguonne et élégante; ce qui les empêchoit de s'apercevoir de la contrainte où ces vêtemens tenoient les enfans, ou du moins de la prendre en considération.

Winslou s'est élevé le premier contre l'abus qui s'étoit introduit dans la manière d'habiller les enfans; il a traité cette matière en médecin et en anatomiste éclairé; mais ses Mémoires qui ont été consignés parmi ceux de l'Académie des Sciences, ne pouvant être lus que par les savans et les gens de l'art, ne produisirent pas la réforme qu'on avoit droit d'en attendre. Le Traité Philosophique de Locke, sur l'Education des enfans, parut aussi en Angleterre; mais n'étant pas dans notre langue, il fit d'abord peu de sensation chez nous. Rousseau s'est adressé aux mères, et par un style enchanteur il est venu à bout de détruire le préjugé des corps et du maillot, qu'avoient attaqué en vain Locke, Winslou, et tous les autres médecins, en parlant le langage de la raison. Il faut convenir

convenir que l'éloquence de Rousseau, la popularité de son ouvrage, ont bien plus contribué à opérer cette réforme, que la force de ses raisons; la manière nouvelle dont a parlé Rousseau qui a, pour ainsi dire, commandé aux mères, a détruit un préjugé qui luttoit depuis long-temps contre la raison.

C'est principalement sur les jeunes filles que s'exerce cet art barbare; en employant les corps, les mères espèrent changer la forme du tronc, pour lui en donner une dans laquelle une mode ridicule fait consister la beauté de la taille qui doit diminuer graduellement de grosseur, depuis le haut de la poitrine jusqu'aux hanches, et elles croient s'opposer au développement du ventre, qu'elles veulent rendre le plus petit possible. Si la structure des corps qui sont beaucoup plus étroits en bas qu'en haut, qui sont convexes dans leur face antérieure et plats dans la postérieure, peut en quelque sorte produire ce changement de la taille, lorsqu'on en rapproche les bords avec force à l'aide d'un lacet, ce n'est pas sans produire de très-grands désordres que l'on peut l'opérer; la violence avec laquelle on les applique contre la poitrine et l'abdomen pour forcer ces parties à prendre leur figure, devient une cause de beaucoup de maladies et de difformités: on ne peut pas changer la figure que l'Auteur de la Nature a donnée au tronc, sans déranger les fonctions des organes qui y sont renfermés. L'usage des corps, chez les filles, nuit au développement de leur poitrine, dérange leurs digestions et la circulation, rend la puberté plus orageuse, et peut développer le germe de squirres et de cancers des mamelles.

1°. Les corps dérangent la structure de la poitrine, dont la forme est indispensable pour que les organes qui y sont renfermés, puissent exercer leurs fonctions avec régularité et facilité. Pour concevoir tous les maux que peuvent causer les corps en comprimant cette partie, il suffit de considérer un instant que la poitrine forme une espèce de cage, de figure en quelque sorte conique, fermée de tous côtés par des parties dures, que l'on doit considérer comme autant de

défenses destinées par la nature, pour mettre les poumons à l'abri de toute compression, et pour faciliter leur dilatation, en rendant la capacité de la poitrine plus grande : pour augmenter cette capacité, la partie de la colonne rachidienne qui la ferme postérieurement, est courbée de dedans en dehors, quoique considérée à l'extérieur, elle paroisse enfoncée en arrière : examinée de profil, cette espèce de cage est plus étroite en haut qu'en bas. D'après cette structure de la poitrine, il est aisé de voir que lorsqu'on serre fortement avec un lacet le corps de baleine qui embrasse cette partie, qu'il doit nécessairement en changer la figure, et en déranger les mouvemens. On ne peut pas serrer le corps avec un lacet pour en rapprocher étroitement les bords, sans abaisser les omoplates et les porter sur les vertèbres; ces dernières dont la courbure, dirigée de dedans en dehors, facilitoit la respiration, en augmentant la capacité de la poitrine, sont obligées de prendre une position droite, à raison de la pression qu'exerce sur elles le scapulum.

Les côtes ne forment pas une convexité uniforme; leur partie postérieure est renfoncée, tandis que leur partie moyenne est saillante; d'où il résulte que la pression exercée par le corps ne pouvant pas porter sur leur partie postérieure, qui forme une espèce de gouttière avec la colonne vertébrale, se passe uniquement sur leur partie moyenne qui est convexe; sa forme, sa solidité, ne lui permettent pas de céder à l'effort exercé sur elle, et elle transmet la pression qu'elle éprouve jusque sur les vertèbres et le sternum. Si les vertèbres sont plus pressées d'un côté que de l'autre, la colonne se fléchira vers le point où la pression est moindre; si elles sont également comprimées des deux côtés, elles seront forcées de s'incliner en dedans ou en dehors de la poitrine; le sternum pressé par les côtes avec lesquelles il est articulé, fléchit par sa partie inférieure et s'enfonce en dedans. Le corps porte aussi en dedans l'extrémité

antérieure des dernières côtes asternales, parce que leurs cartilages et leurs ligamens prêtent facilement. On voit dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, pour l'an 1741, que M. Winslou a constaté l'existence de tous ces désordres à l'ouverture des cadavres de jeunes filles qui avoient porté des vêtemens baleinés.

Une ouverture de cadavre faite par M. Leclerc, professeur de l'École de Médecine de Paris, offre la réunion du plus grand nombre des effets pernicieux produits par les corps; elle suffira seule pour en faire sentir tous les inconvéniens : il trouva en ouvrant une jeune fille, que les côtes inférieures avoient été déjetées en dedans, et fortement appliquées sur le foie, sur lequel on remarquoit plusieurs sillons qui pouvoient loger le doigt; le sternum et les côtes étoient ramollis : ce phénomène dépendoit probablement de la difficulté qu'éprouvoit le phosphate calcaire pour se porter vers des parties aussi fortement comprimées; la glande thyroïde étoit en partie ossifiée, ainsi que les cartilages du larynx; les os de la tête avoient beaucoup plus d'épaisseur, le phosphate calcaire ne pouvant pas se porter au tronc, à cause de la constriction exercée par le corps sur cette partie, s'étoit détourné sur ces organes qui n'étoient pas comprimés.

Les épaulettes du corps gênent les mouvemens des muscles qui forment le creux de l'aisselle, elles compriment les gros vaisseaux et les cordons des nerfs brachiaux qui passent vers cette partie pour aller se distribuer au bras et à l'avant-bras; la compression est telle, que la chemise forme des sillons sur la peau qui en devient rouge, et quelquefois même violette. La contrainte où les corps tiennent les filles est si grande, qu'elles ne peuvent pas se baisser à volonté, ni s'incliner à droite et à gauche. La difficulté que les jeunes filles ont à atteindre quelque chose un peu éloigné d'elles, ou à servir à table, l'empressement qu'elles mettent à se délivrer de ce vêtement dès que leurs parens le leur permet-

tent, prouvent combien les muscles sont comprimés ; le malaise qu'elles en éprouvent est si fort, qu'elles tâchent de s'en délivrer en partie, en sortant leurs épaules de leur corps, dès qu'elles ne sont plus sous les yeux de leur mère. Il est donc évident que l'usage des corps dérange la structure de la poitrine, au lieu de la perfectionner.

2°. Les corps gênent la respiration : pour que la respiration se fasse librement, les côtes doivent s'élever pour agrandir le thorax dans le moment de l'inspiration ; dans ce même instant le diaphragme doit s'aplatir et pousser en avant les viscères en descendant dans l'abdomen : or, les corps tendant à pousser la partie moyenne des côtes de dedans en dehors, s'opposent à leur élévation et à la dilatation de la poitrine. Le thorax est plus fortement comprimé par sa partie inférieure, qui est l'endroit où le volume du poumon est le plus considérable. Les corps s'opposent encore à la respiration, en empêchant le mouvement par lequel le diaphragme doit se porter en bas dans le moment de l'inspiration ; en effet, les corps compriment l'abdomen comme le thorax : or, la pression exercée sur le bas-ventre, ne permet pas au diaphragme de s'abaisser, comme il doit le faire dans l'ordre naturel.

3°. Les corps troublent la circulation : les effets pernicieux qui résultent de l'usage des corps, relativement à la circulation, ne se bornent pas à rétrécir le calibre des vaisseaux qui se distribuent aux muscles et à la peau, ils s'étendent jusque sur l'aorte et la veine cave, dont la capacité est diminuée par la pression qu'éprouvent ces deux vaisseaux. Le sang que l'artère aorte auroit dû distribuer vers les parties inférieures ne pouvant pas y pénétrer, est obligé de refluer vers la tête, la poitrine, où il produit une foule de maux. Les palpitations, les vertiges, les maux de tête, l'apoplexie, peuvent être la suite de cette pression. Le sang que la veine cave devoit porter au cœur, n'y abordant qu'avec difficulté à raison de cette pression, séjourne dans le bas-ventre et dans

les membres inférieurs, et produit des embarras, des obstructions, des varices.

4°. Les corps nuisent à la nutrition, en gênant les organes de la digestion dans leurs fonctions. L'estomac, qui est le premier de ces organes, est exposé à éprouver une pression violente lorsqu'il est dilaté par les alimens ; sa grande courbure ne peut pas se tourner antérieurement : ce défaut d'inversion fait que l'estomac qui est distendu comprime à son tour le foie et le pancréas, qui fournissent moins de sucs digestifs que dans l'état habituel, ou bien des fluides altérés dans leur qualité. Le foie est surtout exposé à s'engorger, et son obstruction donne lieu à beaucoup de maladies consécutives. L'estomac, dans l'état naturel, est aidé dans ses fonctions par l'action du diaphragme et des muscles abdominaux : or, les corps que portent les filles empêchent le jeu de ces muscles.

5°. Les corps rendent l'éruption des règles plus difficile : cette assertion est une conséquence de la vérité que je viens d'établir dans l'article précédent. Tous les médecins savent que toutes les fois que les digestions sont imparfaites chez les filles, les écoulemens périodiques ont beaucoup de peine à s'établir.

6°. La compression exercée par les corps cause des squirres et des cancers des mamelles : on doit comparer leur action à celle d'un coup porté sur cette partie, que l'on sait être la cause la plus ordinaire de ces maladies. Ou la compression s'oppose au développement du sein, ou s'il se forme il ne tarde pas à s'engorger. Les corsets élastiques que portent aujourd'hui les femmes pour relever les seins et pour les séparer, les exposent aux mêmes inconvénieus : la contrainte où ils retiennent celles qui en font usage est si grande qu'elles ne peuvent pas se baisser.

Les mères comptent pour rien tous les désordres qu'on leur représente être la suite de l'usage des corps, parce qu'elles les regardent comme nécessaires pour procurer à leurs filles

l'agrément d'une belle taille. Il est cependant constant que l'on voit encore plus de personnes contrefaites parmi celles qui portent des corps, que parmi celles qui n'y ont jamais eu recours. Combien de peuples qui n'ont jamais connu les corps, et chez lesquels les personnes du sexe ont la taille bien faite!

Les mères craignent que leurs filles se tiennent mal, si on ne leur fait pas porter un corps. Les enfans qui se tiennent voûtés sont le plus souvent ceux qui ont porté des corps : les muscles n'ayant pas été fortifiés par l'exercice, n'ont pas assez de force pour soutenir la colonne épinière dans une direction droite. Le muscle sacro-spinal, qui est le moteur et le soutien de la colonne vertébrale, tombe par la pression qu'il éprouve dans une espèce d'engourdissement, qui est ordinairement accompagné de foiblesse dans les reins. Comme l'on avoit observé que les enfans habitués à porter des corps étoient foibles et se laissoient aller, lorsqu'ils n'en avoient point, on en étoit venu jusqu'à croire nécessaire ce que le désir de plaire avoit introduit : on ne voyoit pas que la difficulté qu'ils éprouvoient à se tenir droits, provenoit de ce qu'on avoit paralysé les muscles chez eux, en les tenant continuellement sans action. L'appareil musculeux qui s'attache à nos vertèbres, jouit d'assez d'énergie pour maintenir le corps dans sa rectitude naturelle ; il n'a pas besoin qu'on lui substitue un art meurtrier qui produit un effet contraire.

On prétend que les filles qui ne portent point de corps ont le ventre plus gros : souvent les filles de la campagne n'ont pas le ventre plus saillant que celles qui ont porté des corps toute leur vie ; ces dernières ne sont pas toujours exemptes de ce développement de l'abdomen : mais quand il seroit vrai qu'alors l'abdomen est plus volumineux, les mères devroient-elles exposer leurs filles à tous les accidens dont j'ai fait mention, pour satisfaire à un préjugé ridicule, qui nous feroit regarder comme une difformité, ce qui est dans l'ordre de la

nature, qui porte les fluides vers ces parties, pour opérer le grand œuvre de la puberté et celui de la conception? Pour procurer à une fille une taille svelte et déliée, dans laquelle l'imagination déréglée des mères s'est formée l'image d'une beauté réelle, doit-on, pour cela, recourir à un art meurtrier qui détruiroit les formes de la nature en comprimant le bas-ventre ?

Le vêtement des filles devroit être composé d'une seule pièce, qui prendroit ses points d'appui au-dessus des épaules; ou bien s'il est divisé en deux parties distinctes, on devroit toujours attacher les jupons au corsage même de la robe; c'est une précaution que devroient adopter toutes les personnes du sexe dans toutes les époques de la vie. Les cordons qui font le tour du corps, et que l'on est obligé de serrer fortement pour empêcher les jupons de tomber, produisent sur la peau un cercle rouge et quelquefois violet. On doit applaudir à l'usage des bretelles, si en vogue de nos jours pour soutenir les culottes et les pantalons. Pour tenir ces vêtemens de la partie inférieure relevés, on évite l'inconvénient de les serrer trop fortement au-dessus des hanches.

On doit éviter de serrer le cou des garçons avec leurs cravates, et celui des filles avec leurs colliers. On a vu les personnes du sexe, dans un moment de délire enfanté par la mode, se serrer le cou pour se rendre le teint plus vermeil et plus animé. Winslow, dans un Mémoire présenté à l'Académie des Sciences, s'est fortement élevé contre cet abus : ces ligatures portant sur les veines jugulaires, empêchent le retour du sang de la tête au cœur. Le sang qui séjourne dans les vaisseaux de la tête, peut produire des céphalalgies, des vertiges, des étourdissemens, des syncopes, des apoplexies.

Les bandeaux qui servent à assujettir le bonnet des enfans pendant la nuit, ne doivent pas être trop serrés; car un adulte dont la tête a été trop serrée pendant la nuit, est sûr qu'il éprouvera, au moment de son réveil, une pesanteur, une gêne, dont il ne se seroit pas ressenti sans cet inconvénient. Les jarretières trop étroites et trop serrées occasionnent des

bouffissures, des engourdissemens, des varices. C'est surtout pendant le sommeil que l'on doit délivrer les enfans de toute espèce de ligature : on doit toujours déboutonner le col de la chemise des garçons, et surtout le collier des filles ; quoiqu'ils fussent assez lâches pour ne point les incommoder pendant le jour, ils pourroient les gêner lorsque la chaleur du lit a gonflé ces parties. Les vêtemens qui serreroient trop au-dessous des aisselles, incommodent beaucoup ceux qui les portent, et les exposent aux mêmes inconvéniens que les épaulettes des corps : les mains se gonflent et s'engourdissent, toute cette extrémité prend une couleur violette.

Des chaussures trop étroites seroient encore plus nuisibles aux enfans qu'aux adultes ; elles produisent les cors, les ognons, qui gênent singulièrement la progression.

Des lotions et autres soins de propreté.

Les nourrices doivent avoir soin que les enfans ne croupissent pas dans leur ordure ; elles doivent examiner de temps en temps s'ils n'ont pas besoin d'être changés ; et leur sollicitude doit les porter à le faire aussitôt qu'elles s'aperçoivent qu'ils se sont salis : les cuisses, les lombes, les parties naturelles, les fesses, ne manqueront pas de s'enflammer et de s'excorier si elles n'ont pas cette précaution : cette incommodité locale incommode toujours beaucoup les enfans ; les linges dont on les garnit doivent être blancs de lessive et un peu usés. Le frottement des couches, lorsque le linge étoit neuf, a souvent produit un érysipèle de toute la surface du corps ; quelques faits attestent même que cette irritation a été assez vive pour déterminer des convulsions. Lorsque les nourrices se contentent de passer les couches par l'eau et de les sécher au feu ; quoiqu'elles visitent souvent les enfans, leur peau ne laisse pas de s'enflammer, parce qu'il reste dans le tissu du linge quelques particules des excrémens qui irritent les parties avec lesquelles elles sont en contact ; elles doivent

avoir l'attention de bien étendre les couches, car si elles viennent à former quelque bourlet, l'enfant peut en être froissé, blessé.

Pour nettoyer les enfans, on ne doit pas se contenter de les essuyer avec le bas de la couche, comme le pratiquent quelques nourrices, il faut les laver avec de l'eau tiède, dans laquelle on verse un peu de vin, ou à laquelle on ajoute quelque plante aromatique : il est extrêmement important que ce lavage soit légèrement tonique dans les premiers mois de la naissance ; il est plus convenable pour prévenir ou diminuer l'inflammation : en raffermissant la peau, il la rend moins susceptible d'éprouver une impression douloureuse de la part des excrémens pendant le temps qu'ils séjournent. Lorsque la partie est très – vive, douloureuse, gercée, on peut appliquer dessus du papier brouillard, enduit de cérat ; ce moyen soulage assez promptement.

On doit commencer par laver le visage, la tête, et le derrière des oreilles des enfans avec cette lotion. L'habitude qu'ont certaines nourrices de leur laver les yeux, la bouche et le visage avec leur salive, peut leur devenir funeste, lorsque la salive est âcre. L'haleine seule d'une personne malsaine suffit pour produire des exanthèmes à la peau des enfans, ainsi que les baisers qu'on leur fait quelquefois sur la bouche. La tête des enfans est la partie qui exige plus d'attention pour la tenir propre. Le lavage dont je viens de parler est très-convenable pour enlever la crasse qui s'y forme, à raison de la transpiration à laquelle elle est sujette. Il ne faut pas écraser la tête des enfans sous le poids des bégnins, qui, entretenant la tête dans une transpiration trop abondante, favorise la formation de diverses croûtes, parce que cette matière ne peut pas s'échapper ni être absorbée en totalité : on doit seulement couvrir leur tête de manière à la garantir du froid. Il est utile de frotter légèrement la tête des enfans avec un linge chaud, et d'enlever, avec une brosse douce, la crasse qui se forme sur cette partie ; elle en bouche les pores et s'oppose

à la transpiration insensible, dont la suppression peut donner lieu à plusieurs maladies du cuir chevelu.

Précautions pour préserver les enfans de la vermine.

C'est à raison de l'exudation qui se forme à la tête des enfans que les poux s'engendrent chez eux avec une étonnante facilité ; le lavage que j'ai conseillé pour entretenir la propreté de cette partie, pour enlever la crasse qui s'y forme, est le moyen le plus sûr de les préserver de cette vermine ; cependant il est des enfans chez lesquels ces insectes sont très-nombreux, quoiqu'ils soient très-bien peignés et tenus très-propres : si le plus souvent les enfans sont incommodés des poux par le défaut de soin et par la négligence des parens, quelquefois aussi, suivant M. Alph. Leroy, ils sont l'effet d'une crise salutaire, et un moyen dépuratoire ; en sorte qu'il ne faut leur opposer d'autres remèdes que la seule propreté : c'est dans les cas, dit-il, où cette génération des poux doit être considérée comme une gourme, que les glandes du cou se tuméfient, et qu'il est dangereux d'appliquer sur la tête des pommades mercurielles, comme le précipité rouge (oxide de mercure rouge par l'acide nitrique), ou certaines poudres destructives de ces insectes, comme celle de staphysaigre.

Beaucoup de femmes sont persuadées que les poux sont nécessaires pour détruire les humeurs des enfans : cette vermine est toujours inutile ; elle est souvent très-préjudiciable. Lorsque ces insectes sont très-abondans, les enfans deviennent pâles, les glandes du cou se tuméfient, et l'enfant dépérit : pourvu qu'on use de précaution pour détruire les poux, l'enfant ne s'en portera que mieux.

Je saisis cette occasion, pour observer que l'on voit quelquefois, à la suite des couches, des poux se former à la tête des femmes : lorsque pour les détruire plus promptement, on a appliqué sur la tête quelques-uns des topi-

ques dont je viens de parler, on a vu résulter de cette pratique, chez quelques femmes, des douleurs de tête insupportables.

Ces insectes sont propres aux enfans ; la maladie appelée pédiculaire est assez rare chez les adultes, pour que l'on puisse regarder la génération des poux comme particulière aux enfans : nous ignorons les causes déterminantes de leur formation ; ce phénomène, ainsi que beaucoup d'autres, est encore, quant à ses causes, au-dessus de l'intelligence humaine. On ne peut pas donner comme le produit de l'observation, l'opinion de quelques naturalistes, qui regardent les poux comme le résultat de la réorganisation de la matière muqueuse vivante, qui a lieu par le concours de certaines circonstances qu'ils n'osent pas encore déterminer. M. Alibert annonce, dans le Discours préliminaire de son ouvrage sur les Maladies de la Peau, qu'il démontrera que la génération de ces animalcules tient à une foiblesse radicale et constitutionnelle de la peau, comme le développement des vers dans le canal intestinal, tient également à un défaut d'énergie dans les propriétés vitales de cet organe.

Si ces insectes subsistent quelque temps, il survient des érosions au cuir chevelu ; les enfans ne laissent pas quelquefois de se bien porter tant que l'écoulement subsiste ; mais s'ils se dessèchent trop tôt d'eux-mêmes, ou par le moyen de topiques employés dans cette intention, il en résulte des accidens fâcheux. Des enfans ont été atteints de céphalalgie, d'ophtalmies opiniâtres, parce qu'on leur avoit frotté la tête avec des pommades mercurielles : ces ulcères guérissent, en entretenant la tête propre autant que possible. Underwood conseille de laver la tête avec une décoction de persil, ou de peigner les enfans, si on ne veut pas couper les cheveux, avec un peigne trempé dans cette décoction.

L'usage où l'on est de raser la tête des enfans pour la tenir propre est souvent préjudiciable à la santé ; les observations pratiques de M. *Lanoix*, celles que l'on trouve dans le

Rec. Périod. de la Soc. de Méd., tom. II, p. 106, prouvent qu'il est dangereux, à la suite des convalescences, de priver les adultes de leurs cheveux. Ne doit-il pas être au moins aussi funeste pour les enfans foibles et cacochymes, de priver la tête de sa couverture naturelle? Lorsqu'on a coupé les cheveux aux enfans, ils deviennent plus sujets aux maux d'yeux, d'oreilles, aux engorgemens des glandes du cou, aux croûtes laiteuses : les cheveux sont les organes d'une sécrétion particulière; le contact de l'air dans cet état devient un irritant pour le cuir chevelu, dont il occasionne l'engorgement.

Lorsque la tête des enfans est couverte de vermine, il s'y forme assez souvent des gales, parce que le fluide purulent qui s'en écoule se dessèche et adhère aux cheveux; les croûtes qui se forment alors sont aisées à distinguer de celles qui sont propres à la teigne, quand on a été à même de les observer et de les comparer les unes avec les autres : les premières sont épaisses, séparées les unes des autres, et exhalent une odeur moins fétide que celle de la teigne. L'odeur qu'exhale la tête mérite une attention particulière dans le diagnostic propre à déterminer la nature et le caractère particulier de ces croûtes, puisqu'assez souvent, dans la teigne, une quantité considérable de poux en occupent la base.

Dans la teigne favense, l'odeur fétide qui s'exhale des croûtes est analogue à celle de souris : lorsque les croûtes de la teigne faveuse ont été enlevées, après avoir été ramollies par l'application de cataplasmes épais de farine de graine de lin placés sur toute la tête, que l'on a tondu auparavant, il s'en exhale une odeur insupportable, fade, nauséabonde, semblable à celle que l'on sent lorsqu'on racle, pour les nettoyer, des os qui ont bouilli avec leurs ligamens. Dans la teigne rugueuse, il existe aussi des poux, mais en moindre quantité; l'odeur qui s'en exhale est analogue à celle du beurre rance : après la chute des croûtes, l'odeur n'offre plus

le même caractère. Dans la teigne surfuracée, les écailles qui forment une couche plus ou moins épaisse, adhérente aux cheveux, exhalent une odeur plus ou moins forte, tout-à-fait analogue à celle du beurre rance.

Des bains.

Les bains sont indispensables pour procurer aux enfans la propreté qui leur est si essentielle pour la conservation de leur santé ; plusieurs médecins les croient encore utiles pour fortifier le corps, mais ils ne sont pas d'accord sur l'espèce de bain que l'on doit employer. Locke est un des premiers médecins qui ait regardé le bain froid comme fortifiant ; il veut qu'on laisse aller les enfans les pieds nus dans l'eau, même pendant l'hiver. Floyer, son compatriote, a beaucoup contribué à accréditer cette opinion ; il prescrit les bains froids aux enfans rachitiques et à ceux qui sont scrofuleux, et il les regarde comme très-convenables pour prévenir le développement de ces maladies. Rousseau a aussi adopté, dans son Emile, l'usage des bains froids, préconisés par Locke et Floyer, médecins Anglais.

Il est assez généralement admis que la chaleur est indispensable à l'enfant qui vient de naître, et que les lavages tièdes sont les seuls qui conviennent pour entretenir la propreté ; c'est un aveu que la nature a extorqué aux partisans du bain froid et à Rousseau lui-même, qui recommande de commencer par un bain tiède, dont on diminue petit à petit la température, pour parvenir insensiblement au bain froid. On sait que tout changement subit est dangereux : plus l'enfant est foible, plus ce passage d'un bain dont la chaleur est égale à la température maternelle, dans une eau très-froide, lui feroit courir de dangers. Quoique je reconnoisse que le bain froid seroit nuisible au moment de la naissance, je ne révoquerai pas en doute qu'il ne puisse procurer quelquefois des avantages par la suite, en n'y parvenant que

par gradation ; suivant les circonstances où on emploie le bain froid, il peut agir tantôt comme fortifiant, tantôt comme débilitant. Suivant la constitution de l'enfant, on doit choisir tantôt le bain froid, tantôt le bain chaud : je crois, avec M. Baumes, qu'il est possible de déterminer les cas où l'un devroit être employé de préférence à l'autre, pour ranimer ; les circonstances particulières doivent seules décider sur le choix de ces deux méthodes qui peuvent produire les mêmes effets, quoiqu'elles paroissent contraires. Un froid modéré relativement à l'état de l'individu sur lequel il agit, est un stimulant, et on peut employer comme tel, le bain ou le lavage froid, chez les enfans foibles et languissans, chez lesquels la foiblesse est accompagnée d'une chaleur âcre et incommode, pourvu que le relâchement de la fibre ne soit que médiocre, et qu'il lui reste encore assez de ton pour réagir, lorsqu'elle ressent l'impression du froid ; quand on juge l'application du froid convenable, il vaudroit peut-être mieux se servir d'une éponge imbibée d'eau froide, que l'on applique successivement sur les diverses parties du corps.

L'immersion dans un bain très-chaud, est un stimulant qui me paroît devoir être le plus utile pour ranimer toutes les fonctions, chez les enfans qui ne sont foibles que parce qu'ils manquent d'une quantité suffisante du principe général de la chaleur et de la vie. Le bain chaud convient mieux, dit M. Baumes, à une forte débilité, parce qu'il agit plus promptement ; si l'enfant reste pâle, engourdi, si l'un de ses membres paroît contracté après le lavage froid, il est certain que les bains froids ne lui conviennent pas ; on doit aussi s'en abstenir chez ceux qui ont horreur du lavage froid. En général, dans l'emploi des bains il faut plus écouter l'instinct naturel de l'individu auquel on les conseille, que certains principes exagérés, ou les conséquences que l'on en déduit encore plus mal. M. Hallé rapporte dans son cours d'Hygiène, que son oncle Lorry avoit été témoin qu'une dame

qui vouloit élever ses enfans à la J.-J. Rousseau, les vit périr apoplectiques pour leur avoir appliqué de la glace sur la tête au milieu de l'été.

Quoiqu'il soit utile d'employer les bains pour la propreté des enfans, ou pour les fortifier, il faut éviter soigneusement de convertir cet usage en habitude; il ne faut pas les administrer tous les jours ni aux mêmes heures, il faut seulement y recourir de temps en temps, et avec une irrégularité qui ne permette pas d'en contracter l'habitude.

Des frictions.

Les frictions sont un des moyens les plus convenables pour conserver la santé des enfans, et pour guérir leurs maladies; pour se convaincre que les frictions doivent être utiles dans l'enfance, il suffit de se rappeler leurs propriétés générales. « Les frictions, dit M. Dablin (1), produisent d'abord de » la rougeur à la peau; elles causent une légère contraction » du système musculaire, accélèrent le pouls, puis, réveil- » lant la sensibilité, elles raniment la chaleur naturelle, » relèvent l'action tonique des diverses parties du corps, et » particulièrement celle du tissu cellulaire, désobstruent les » vaisseaux capillaires du système cutané, activent la circu- » lation générale, favorisent le libre cours des humeurs, et » enfin, provoquant la perspiration, elles rétablissent l'équili- » bre dans les fonctions de l'économie animale; elles fortifient » et procurent à peu près les mêmes avantages que les exer- » cices ».

(1) Des frictions considérées comme moyen d'hygiène et de thérapeutique, Paris, 17 juillet 1806. Cette Dissertation, dans laquelle l'auteur appelle l'attention des praticiens sur l'emploi d'un moyen trop peu usité de nos jours, et dans laquelle il a retracé les avantages qu'en retiroient les anciens, est écrite avec beaucoup de discernement : elle offre des rapprochemens qui prouvent en même temps un raisonnement solide, et beaucoup d'érudition.

D'après ces propriétés bien constatées par l'observation, l'utilité des frictions dans l'enfance doit paroître évidente ; en effet, cette première période de la vie est caractérisée par la prédominance des fluides blancs, et par l'asthénie musculaire. Les scrofules, le carreau, le rachitis, maladies si ordinaires chez les enfans, et qui sont les fléaux destructeurs de l'enfance, trouvent leur source dans l'état d'atonie du système en général, et du système lymphatique en particulier. Les frictions sèches faites sur la peau, qui activent la circulation, qui augmentent le ressort de la fibre, sont très-propres à prévenir ou à guérir des maladies qui dépendent de l'état d'atonie des solides, et de leur relâchement excessif. Le rachitis et les écrouelles sont encore aggravés par le défaut de mouvemens auquel la foiblesse des enfans les condamne : or, les frictions font participer le corps des enfans aux bienfaits qui résultent de ces exercices, avant qu'il soit en état de s'y prêter. L'expérience atteste l'efficacité des frictions sèches, et de l'insolation dans ces maladies, où l'on doit se proposer d'exciter la sensibilité nerveuse, d'augmenter l'action musculaire et de déterminer, en quelque sorte, une fièvre passagère, en augmentant les forces. La sympathie qui existe entre la peau et les organes intérieurs, ne permet pas de douter que les frictions, en augmentant l'action tonique des vaisseaux superficiels, ne déterminent en même temps un surcroît d'activité dans ceux qui sont situés plus profondément.

C'est avec raison que les frictions ont été mises, par les anciens, au nombre des mouvemens communiqués, et elles peuvent suppléer l'exercice ; elles sont donc utiles, toutes les fois que le corps ne peut pas se livrer à l'exercice nécessaire au développement des forces : or, chez les enfans, l'exercice est empêché à raison de leur âge. Aussi Galien (1),

(1) Lib. X, cap. X, *de Sanitate tuendâ.*

qui

qui place les frictions parmi les moyens les plus propres à conserver la santé, recommande-t-il de frotter modérément l'enfant, et de le laver tous les jours; il regarde le matin comme le moment le plus favorable pour pratiquer les frictions, et il engage à continuer cette pratique jusqu'à l'âge de sept ans. Les nourrices intelligentes, qui frottent les enfans en les habillant ou en les déshabillant, ont observé qu'ils étendent leurs membres pendant cette manœuvre, et leur sourire annonce qu'elle leur est agréable.

Cette succession de compressions sur l'organe cutané, à laquelle on donne le nom de frictions, peut s'exercer avec les mains seules, ou au moyen d'un instrument dont on arme la main : le linge, la flanelle, employés froids ou chauffés modérément, la brosse, l'éponge, sont les secours dont la main se sert plus ordinairement. Les frictions servent quelquefois d'intermède à des vapeurs aromatiques ou à d'autres substances médicamenteuses; on ne peut pas douter que cette association n'exerce sur leur action une influence très-marquée. Les frictions peuvent être générales ou partielles. L'espèce de friction qu'il convient d'employer, est déterminée par les indications que l'on a à remplir; la force et la durée des frictions doit aussi être subordonnée à l'indication que l'on se propose de remplir, et à la susceptibilité de l'individu. Si des frictions fortes deviennent nécessaires, elles ne doivent atteindre que progressivement ce degré. Chez les sujets foibles, les frictions doivent durer peu, et être répétées souvent; on doit y recourir plus rarement chez les sujets forts, mais les prolonger plus long-temps. Le matin est le moment le plus favorable pour pratiquer les frictions, lorsqu'on les emploie dans l'intention de conserver la santé des enfans : on y a recours avant qu'ils aient pris des alimens. Le lieu où on pratique les frictions, doit offrir, naturellement ou artificiellement, une température douce; elles sont encore plus utiles aux enfans dans les temps humides et pluvieux, pour favoriser la transpira-

tion, qui est si souvent dérangée lorsque cette constitution atmosphérique règne. Il est encore plus indispensable d'adopter cette pratique dans les climats où l'atmosphère est habituellement humide.

On doit rapporter aux frictions le massage qui est usité dans tout l'Orient. En maniant, en pressant, en pétrissant, pour ainsi dire, les parties, on facilite le cours de la lymphe dans les organes glanduleux engorgés, et on occasionne le dégorgement des cellules les unes dans les autres.

Troisième Classe. *Circumfusa.* Elle comprend tout ce qui environne l'enfant, l'air qu'il respire, le lieu qu'il habite. Dans les premiers momens de la naissance, l'enfant, qui sort d'un bain dont la chaleur est égale à la température maternelle, doit être préservé, avec plus de soin, de l'air libre et froid : ce contact peut occasionner des accidens graves, si l'irritation qu'il produit est très-vive. Celui qui est foible, qui rejette des glaires, a besoin plus long-temps de l'incubation et de la chaleur maternelle. Lorsqu'une fois l'enfant a pris des forces, et que ses organes ont acquis plus d'activité, il peut se passer de cette espèce d'incubation, et doit être exposé, par degré, à l'air libre.

La règle qu'établissent les auteurs, de familiariser les enfans avec toutes les incommodités qui dépendent des vicissitudes des saisons, peut être utile, mais mérite d'être modifiée. Par l'habitude, on peut acquérir l'avantage inestimable de ne pas souffrir de ces changemens, ou du moins de pouvoir, sans danger, supporter ceux même qui sont les plus extrêmes. Si on ne peut pas douter qu'il ne soit très-utile en général de se prémunir, par l'habitude, contre les vicissitudes des saisons, on ne doit chercher à faire acquérir à l'enfant cette faculté précieuse, que par degrés insensibles, et à mesure qu'il se fortifie. Lorsqu'on est parvenu à un certain âge, il n'est plus temps de chercher à se familiariser avec ces variations de la température.

Lycurgue vouloit qu'on laissât les enfans dans les cam-

pagnes, jusqu'à l'âge de sept ans : il avoit senti la nécessité de leur procurer un air libre, et qui circule bien. « Les enfans, dit M. Alph. Leroy, qui sont nourris dans des pays élevés, ont plus de santé, plus d'imagination, que ceux qui, toutes choses égales d'ailleurs, sont élevés dans des lieux bas, où l'air est stagnant. » Il est constant que le séjour dans ces lieux bas, favorise le développement des maladies scrofuleuses et rachitiques. Il en est de même de ceux qui ne sont que rarement ou très-foiblement éclairés par les rayons du soleil : les enfans, comme les plantes qui croissent à l'ombre, s'étiolent ; ils sont blêmes et sans vigueur. L'air peut encore devenir nuisible aux enfans, par les émanations qui s'y mêlent. Si la mortalité des enfans réunis dans les hospices, est plus grande, on doit l'attribuer en grande partie à l'air méphytique de ces asiles, et au défaut de chaleur maternelle. Les pères et mères ne devroient jamais coucher avec eux leurs enfans ; les émanations qui se dégagent de leurs corps, sont nuisibles à ces êtres si délicats, qui absorbent avec tant de facilité les substances dans lesquelles ils sont plongés, à raison de l'épanouissement de leur organe cutané : plus les parens sont âgés, plus cette crainte est fondée.

M. Dessessartz dit avoir vu des enfans tourmentés de rhumatisme et tout perclus de leurs membres, pour avoir couché avec des parens qui étoient vieux ; il assure avoir remarqué chez d'autres enfans, que la partie de leur corps qui touchoit aux vieillards avec lesquels ils couchoient, étoit plus foible et moins colorée ; la cohabitation n'est avantageuse qu'aux vieillards, ou à ceux qui sont épuisés : c'est par cette pratique que l'on réchauffoit et que l'on ranimoit David dans ses vieux ans. On connoît la guérison d'un jeune seigneur Vénitien, obtenue en le faisant coucher entre deux jeunes nourrices.

On doit recouvrir le berceau, pour garantir l'enfant du froid et de la lumière : les enfans clignotent, lorsqu'on

les expose à un trop grand jour, ou lorsqu'on approche trop près d'eux une lumière. Le passage subit des ténèbres à une lumière vive, peut causer un ébranlement violent à leur organe de la vue. La couverture du berceau doit être suffisamment élevée, pour que l'air s'altère moins, et qu'il ne devienne pas impropre à entretenir la respiration, en se chargeant des principes qui s'exhalent à chaque inspiration: il seroit à désirer qu'il pût s'y introduire un peu d'air extérieur pour le renouveler.

On doit toujours placer le berceau dans un air libre, mais on ne donne pas une lumière trop vive. Pour éviter le strabisme accidentel, il faut placer le berceau de manière que la lumière vienne par derrière ou en face. Il faut toujours présenter directement à l'enfant les objets qui peuvent l'amuser. Si les objets qui peuvent attirer ses regards se trouvoient placés de côté, il dirigeroit constamment ses yeux vers ce point, les muscles s'accoutumeroient à cette violence, et prendroient ainsi cette direction fausse que l'on appelle strabisme. Chez les enfans nouveau-nés, le strabisme dépend souvent du spasme du globe de l'œil; les attaques d'épilepsie donnent aussi lieu au strabisme accidentel, qui se dissipe quelquefois après l'accès, mais qui peut subsister après lui: ce dernier ne peut se guérir qu'en guérissant la maladie primitive.

Quatrième Classe. *Excreta.* Les excrétions sont de deux sortes, naturelles ou artificielles. Locke, dans son traité de l'Education des Enfans, désire qu'on les accoutume à aller à la garde-robe chaque jour au moment de leur lever: il recommande de choisir de préférence le moment où ils sortent du lit, parce qu'en général c'est l'heure de la journée où l'on est le plus libre. Comme notre corps est soumis d'une manière visible à l'influence de l'habitude, on peut espérer qu'en présentant les enfans au bassin pendant plusieurs jours de suite, comme le prescrit Locke, l'économie s'accoutumera à exécuter cette fonction à une heure réglée. Il est extrêmement

important, pour prévenir les maladies de la première et de la seconde enfance, de veiller soigneusement à ce que le ventre soit libre. Les médecins observent, chaque jour, que lorsque l'enfant est parvenu à l'époque de la dentition, la liberté modérée du ventre est la plus grande assurance que l'on puisse avoir que l'enfant échappera à cette crise orageuse.

Le médecin doit toujours porter son attention sur l'écoulement des urines, qui sont très-abondantes et comme troubles, dans la première enfance : leur diminution et leur limpidité sont un indice certain que leur santé a éprouvé quelque altération.

Quant aux excrétions artificielles, on peut assurer que c'est une très-mauvaise coutume de médicamenter les enfans pour prévenir les maladies ; il n'est pas de plus sûr moyen d'altérer leur constitution. La plupart des maladies des enfans reconnoissant pour cause la mobilité et la foiblesse de leur constitution, les secours offerts par l'hygiène, et les médicamens tirés de la classe des toniques, qui agissent sans produire d'évacuation, sont les seuls moyens propres à les prévenir.

Cinquième Classe. *Gesta.* Cette classe comprend l'exercice, le repos, le sommeil et la veille.

Dans les premiers jours, les enfans ne font que téter et dormir : un sommeil prolongé favorise la digestion ; pendant le sommeil, les fonctions assimilatrices, la digestion, l'absorption, la nutrition, jouissent de plus d'activité. La nourrice doit coucher l'enfant sur le côté, pour faciliter l'écoulement de la salive et des glaires ou phlegmes que l'enfant rend toujours en plus ou moins grande quantité dans les premiers temps : on doit le coucher tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre côté ; on doit éviter qu'il ne contracte l'habitude de ne se coucher que sur un seul côté ; il en résulteroit des inconvéniens très-graves dans les maladies de poitrine, s'il arrivoit que le côté qui est le seul sur lequel il puisse dormir, fût le siége de la douleur. On doit aussi avoir l'attention en couchant l'enfant,

de tenir sa tête et ses épaules élevées, parce qu'il est sujet aux coups de sang ; la respiration et la circulation en seront plus libres.

Dès que l'enfant est habillé, on doit le mettre dans un petit lit, connu sous le nom de berceau, de barcelonnette ; aucune autre couchette ne peut réunir plus d'avantages : la forme, la légèreté de ces lits, permettent de les transporter partout où on veut. La nuit, on place le berceau à côté de la nourrice, et le jour, dans un lieu sombre, propre à exciter le sommeil ; il ne faut pas le poser dans un lieu trop chaud, près d'un four, d'une cheminée, ou le long d'un mur où passeroit le tuyau d'une autre cheminée. Les enfans tenus dans des pièces trop chaudes, s'enrhument plus facilement que ceux que l'on expose au froid ; la température doit être douce : ces rhumes empêchent les enfans de dormir, et les gênent en tétant. Rosen recommande dans ce cas, d'oindre, tous les soirs, les narines des enfans avec du suif ; il assure aussi qu'on les calme en soufflant dans le nez du sucre bien pulvérisé.

On doit coucher l'enfant environ un quart d'heure après qu'on lui a donné à téter ; souvent pendant cet intervalle il s'endort sur les bras ou sur les genoux de sa nourrice. La nuit est particulièrement destinée au repos ; s'il s'éveille, il faut donc tâcher de le rendormir, en pourvoyant à ses besoins.

Doit-on bercer l'enfant pour l'endormir? Cette pratique est inutile. Si l'enfant ne dort point dès qu'il est couché, ou s'il s'éveille et crie pendant la nuit, ce n'est pas ordinairement qu'il soit las de dormir ; ce sont ses besoins ou la douleur qui interrompent son sommeil ; le plus souvent il est tourmenté par quelque incommodité dont il faut rechercher la cause ; dès que les nourrices l'auront découverte, et qu'elles y auront remédié, les pleurs de l'enfant cesseront, et il s'endormira sans qu'il soit nécessaire de le bercer. Le besoin de téter, le froid ou le chaud, l'impression de l'ordure dans laquelle il croupit, sont les véritables causes qui troublent son sommeil ;

si la nourrice entendoit son propre intérêt, elle satisferoit sur-le-champ à ses besoins.

Ce n'est pas la conduite que tiennent les nourrices : si leur enfant crie, elles ne s'occupent pas d'en chercher la cause ; elles l'agitent dans son berceau, et finissent par amener le sommeil. Les médecins se sont formés des idées différentes de cette pratique : il en est quelques-uns qui ont regardé cette secousse comme favorable au développement de l'enfant, à raison de la percussion que l'air exerce sur son corps, et de l'agitation qui lui est imprimée, laquelle est utile pour favoriser la progession des liqueurs. Le plus grand inconvénient de cette pratique, si le mouvement est doux et le balancement léger, consiste peut-être dans l'habitude qu'en contracte l'enfant ; il lui devient nécessaire : ce mouvement ondulatoire est pour l'enfant une source de volupté ; et celui qui est accoutumé à s'endormir par ce moyen, ne peut plus fermer les yeux sans qu'on y ait recours ; quand on l'a habitué à ce mouvement, on est obligé de le continuer : mais bientôt le léger mouvement qu'on imprimoit au berceau ne fera plus d'impression sur lui, il faudra pour l'endormir l'agiter violemment ; s'il est trop promptement suspendu, l'enfant s'éveille et crie de nouveau, ce qui détermine à recommencer avec plus de force la même manœuvre : d'ailleurs, pour l'ordinaire les nourrices confient ce soin à des enfans qui, brûlant d'aller jouer, agitent le berceau avec violence, parce qu'ils se sont aperçus que l'enfant s'endort alors plus promptement.

Toutes les fois que le mouvement d'oscillation imprimé au berceau est considérable, il est nuisible à l'enfant ; le sommeil que l'on procure par cette violente agitation, est moins un véritable sommeil qu'un état comateux, déterminé par une quantité plus grande de sang qui se porte au cerveau. M. Desessartz compare, avec raison, cet état, au sommeil que l'on procure à une poule, en la tournant après lui avoir mis la

tête sous une de ses ailes. A l'occasion de cette mauvaise coutume où l'on est de bercer les enfans, Van-Swiéten rapporte qu'un jeune homme de huit ans fut mis dans un berceau par un de ses camarades; ils lui occasionnèrent un étourdissement considérable et un vomissement de bile, en l'agitant violemment. Il seroit encore plus dangereux de bercer avec force les enfans dans le temps de la dentition ; le mouvement imprimé au berceau contribueroit encore à porter une plus grande quantité de sang vers la tête, où il est déjà naturellement attiré: l'action de bercer en augmentant la congestion, exposeroit encore davantage les enfans aux convulsions et aux affections comateuses.

On doit applaudir à cette pratique usitée dans quelques endroits pour endormir les enfans, qui consiste à recourir à un chant monotone, et pendant lequel on baisse insensiblement la voix.

Les nourrices doivent lever les enfans plusieurs fois par jour, et augmenter petit à petit le temps pendant lequel on les tient hors du lit, à mesure qu'ils deviennent plus forts; car le besoin du sommeil diminue à mesure que les sensations se développent chez eux. Lorsqu'on tient constamment un enfant dans son berceau, il ne peut exercer que la tête et ses bras ; les autres parties qui sont enveloppées dans les langes, restent sans action ; d'ailleurs, la chaleur du lit affoiblit le corps. Si quelque circonstance force la nourrice de laisser l'enfant dans son berceau, quoiqu'il soit éveillé, elle doit lui soulever la tête et la poitrine avec un oreiller ; cette situation facilitera ses mouvemens, il dirigera ses yeux avec plus d'aisance vers les objets qui peuvent l'égayer ; s'il se salit, les excrémens s'étendront moins, à cause de l'inclinaison de la partie inférieure du corps, et il en sera par conséquent beaucoup moins incommodé.

Il est dangereux d'éveiller les enfans trop brusquement et comme en sursaut : on risque de les effrayer. On a observé que les enfans éveillés trop brusquement étoient tristes, et

qu'ils pleuroient assez souvent : s'il est nuisible d'interrompre leur sommeil sans user de précautions, il ne faut cependant pas éviter les causes qui peuvent le troubler un peu. Comme l'a observé Roussean , il est important , lorsque l'enfant a dormi suffisamment, de l'habituer petit à petit à tout ce qui peut dans la suite troubler son sommeil.

Exercices. Les enfans veulent toujours être en mouvement ; ils sont ennemis de l'indolence et de la contrainte : sans l'exercice il est rare qu'ils jouissent d'une bonne santé. L'enfance est l'âge de la vivacité ; c'est un instinct de la nature qu'il faut écouter , puisque cette mobilité continuelle favorise leur développement et les fortifie ; il s'agit de proportionner l'exercice à leur âge. Les premiers momens de délicatesse passés , il seroit salutaire , pour l'enfant , de l'affranchir de ses vêtemens dans les saisons chaudes , de le laisser s'agiter sur son lit , et de lui faire acheter , par ces petits efforts , le lait qu'il doit prendre au sein de sa mère. L'enfant qui est privé de cet exercice, ou autre analogue, présente de grandes différences ; ses chairs sont molles , tandis que celles du premier sont fermes. L'enfant qui a joui de la faculté de s'exercer, est bien plus vigoureux , et lorsqu'il est parvenu à l'âge de la dentition , il en supporte plus facilement la crise. On peut citer, à la vérité, quelques exemples où la dentition a été orageuse et meurtrière pour des enfans vigoureux ; mais il ne faut pas se laisser égarer par des exemples particuliers : on sauve , à cette époque , beaucoup plus d'enfans vigoureux , que d'enfans foibles.

Le premier exercice qu'on peut donner aux enfans , consiste à les agiter entre les bras, et à les porter en divers sens : il ne faut cependant pas les secouer trop fortement , ni leur imprimer des mouvemens trop subits et trop étendus. Raulin assure que par ces agitations violentes , on s'expose à effrayer les enfans et à leur donner des convulsions. La nourrice doit tenir l'enfant sur ses bras , de manière qu'il puisse s'y agiter librement.

Lorsque les enfans sont plus âgés, on augmente l'exercice selon leurs forces : à l'âge de trois à quatre mois, on doit exercer l'enfant à se soutenir sur ses petits pieds. Une nourrice intelligente, après l'avoir débarrassé de ses langes, le place debout sur ses genoux ; elle le fait ensuite avancer jusqu'à son visage, où elle lui donne un baiser ; l'enfant témoigne la satisfaction que lui procure ce petit jeu, par un sourire à sa nourrice. Ces détails ne paroîtront pas déplacés à ceux qui savent qu'il n'y a rien de petit dans l'éducation des enfans. Quand l'enfant est plus fort, on le met debout par terre ; la nourrice s'en éloigne de quelques pas ; mais elle approche de lui ses bras, qu'elle écarte pour le recevoir en cas qu'il chancelle : la vue de ces appuis l'enhardit à soulever les pieds, et il se précipite dans les bras de sa nourrice : quelque temps après on le met autour de bancs ou de chaises, dont il fait le tour en s'appuyant dessus. Il vaudroit peut-être encore mieux l'étendre sur des couvertures, et attendre qu'il se relève de lui-même : dans les commencemens, il se traîne, il rampe par terre, fait des efforts pour se relever, et il vient enfin à bout de se tenir sur ses jambes.

La manière qui consiste à apprendre à marcher aux enfans en les tenant par la main, ou à les abandonner à eux-mêmes en les plaçant contre des bancs, me paroît préférable à la méthode qui est usitée dans quelques provinces, où on leur apprend à marcher en les soutenant avec des lisières attachées au corps, ou bien en les mettant dans des chariots : les lisières au moyen desquelles on suspend les enfans, les incommodent beaucoup ; les bonnes s'en servent assez souvent pour soulever les enfans. Le gonflement, la rougeur du visage de l'enfant, de ses bras et de ses mains, annoncent combien cette élévation des épaules, la pression de la partie supérieure de la poitrine gênent la circulation. Les lisières qui sont attachées en arrière et en devant des épaules qu'elles embrassent, soulèvent cette partie lorsqu'on agit dessus pour soulever l'enfant ; la tête est comme enfoncée

entre les deux épaules, et tombe en devant, tandis que la poitrine est obligée de se porter en arrière : cet inconvénient est d'autant plus grand, que chez les enfans la tête qui est proportionnellement plus grosse que les autres parties du corps, a naturellement beaucoup de tendance à se porter en avant, en raison de son volume et de la foiblesse originaire de ses muscles extenseurs : la flexion de la tête en avant est encore favorisée par son articulation avec la première vertèbre, laquelle est plus rapprochée de l'occiput que du menton.

On a cherché, dans quelques endroits, à remédier à cet inconvénient des lisières, en les attachant seulement au-dessous des omoplates, à une bande de toile large qui entoure la poitrine et que l'on attache par derrière avec des cordons : dans cette manière de fixer les lisières, les épaules sont moins soulevées, la tête est plus libre; mais la poitrine et l'estomac sont bien plus gênés : on doit également la proscrire, à moins qu'on ne se serve de ces liens que pour retenir les enfans lorsqu'ils font quelques faux pas; mais alors elles ne font plus l'office de lisières.

Les chariots dans lesquels l'enfant est soutenu par-dessous les bras, présentent à peu près les mêmes inconvéniens que les lisières. Il arrive souvent que les enfans, soit par fatigue et par foiblesse, soit par ennui ou par colère, laissent aller le poids de leur corps tout entier; dans ce cas, ils sont soutenus entièrement par les épaules, qui sont obligées de s'élever; comme ils répètent souvent cette manœuvre, elle peut dégénérer en habitude.

C'est ordinairement depuis un an jusqu'à 18 mois que l'enfant commence à se tenir debout : cette époque est plus reculée chez les enfans dont la tête est très-volumineuse et l'abdomen saillant : ces enfans sont plus exposés à faire des chutes, et quoiqu'ils soient bien portans et exempts de la plus légère impression de rachitisme, on ne les voit guère essayer leurs forces avant la fin de leur deuxième année; un sentiment intérieur les avertit de l'impuissance où ils sont

de se tenir debout. Le poids de leur tête et celui du bas-ventre entraîneroient en avant la ligne de sustentation, sur laquelle ils doivent reposer perpendiculairement à l'horizon.

Quand les enfans commencent à marcher, on leur met ordinairement une toque pour éviter qu'ils se fassent des contusions au front lorsqu'ils viennent à tomber : ce bourlet doit être plus saillant que le nez, afin que cette partie proéminente du visage soit garantie, si l'enfant vient à tomber: si l'enfant se frappoit en tombant, la progression en seroit rétardée; il ne s'essayeroit plus de marcher de long-temps. Il en est qui ont pensé qu'il seroit peut-être plus convenable de ne point mettre de toque à l'enfant, quoiqu'ils conviennent que ce bourlet les garantit de contusions au front : l'enfant, disent-ils, auquel on ne met point de toque, s'exerce à ne point tomber ; il contracte une habitude heureuse de l'adresse : quand les enfans sont plus forts, on les laisse courir seuls au grand air.

L'enfant, en naissant, n'a guère plus de disposition à se servir d'une main que de l'autre, et l'on doit regarder comme un vice dans son éducation, le préjugé qui nous porte à les accoutumer à employer plus souvent la main droite que la gauche : ce seroit un avantage réel d'habituer un enfant à ne pas exercer une main plus que l'autre ; il acquéreroit par là la faculté de faire avec la main gauche plusieurs ouvrages délicats, comme écrire, dessiner, broder, coudre, pour ainsi dire exclusivement réservés dans nos usages à la main droite, avec la même précision que si l'on se servoit de cette dernière : si par accident on vient à ne pouvoir se servir de la main droite, on sent alors l'inconvénient qu'il y a de forcer les enfans à agir toujours de cette main; la gauche ne peut pas suppléer à la plupart de ses fonctions, parce que faute d'être exercée elle n'acquière ni force, ni dextérité.

Des jeux des enfans.

Toute l'enfance doit se passer à sauter, à folâtrer. Il arrive assez souvent que le bruit que font les enfans en jouant incommode la société; il faut de l'adresse pour les faire taire : le père ou la mère doivent seulement leur faire sentir la nécessité de rendre leurs jeux moins bruyans, mais ils doivent craindre de gêner ou de réprimer mal à propos la gaieté naturelle à cet âge, qui, en donnant plus de vivacité à leur esprit, rend leur corps plus vigoureux. Platon veut que l'on commence l'éducation par les jeux propres à fortifier le corps. On lit dans la Médecine Maternelle par M. Alphonse Leroy, « que les habitans de Lampsaque re-» connoissant les bienfaits qu'ils devoient à la sagesse d'A-» naxagore, lui demandèrent comment il vouloit qu'on ho-» norât sa mémoire : que vos enfans, dit-il, jouent en liberté, » le jour où j'aurai cessé de vivre. »

Les jeux des enfans doivent être distingués en deux classes : les uns exercent le corps, comme la course, la danse, la paume, le volant, le ballon, la natation, les luttes, les sauts, l'imitation de la guerre et de la chasse; ils sont les plus avantageux aux enfans : ces principaux amusemens sont presque de tous les lieux; ils faisoient partie de l'éducation chez les anciens, qui en avoient senti toute l'utilité. Il est d'autres amusemens qui sont relatifs au pays qu'habite l'enfant, comme de sauter sur un seul pied, de se balancer dans une escarpolette, etc.; il seroit impossible d'en parler en particulier, tant ils sont variés. Les divers exercices, pour être placés sagement, doivent être en rapport avec l'accroissement successif des forces. Pendant longtemps on a regardé avec une sorte de mépris tout exercice corporel; à peine permettoit-on à un jeune homme de monter à cheval, crainte d'épaissir sa taille : on préféroit l'élégance de sa taille à sa santé et à sa vigueur; heureusement on sent aujourd'hui tout le ridicule de ces faux principes. L'exer-

cice de la natation étoit très en usage chez les anciens : s'il étoit dirigé convenablement, on pourroit en retirer de très-grands avantages ; on doit voir, avec plaisir, que plusieurs parens et instituteurs le font entrer dans l'éducation des enfans. Le bain d'eau courante produit bien plus d'effet que le bain domestique, en supposant que la température de l'un et de l'autre soit la même : dans le bain domestique, l'individu est immobile ; il n'y a point de percussion de la part du liquide, qui est stagnant ; tout son effet consiste dans une simple pression dépendante du contact de l'eau, qui, étant huit cent cinquante fois plus dense que l'air, devroit agir sur le corps dans la même proportion, si la vitesse de l'eau étoit la même que celle de l'air : dans le bain d'eau courante, non-seulement le corps est touché par un fluide 850 fois plus dense, mais encore il éprouve une percussion de la part du fluide, qui est continuellement renouvelé : cette percussion est proportionnée à la vitesse de l'eau.

Le bain pris dans l'eau courante, donne de la force et de l'énergie aux organes musculaires ; il aiguillonne les puissances destinées à conserver le calorique, et augmente l'action de celles qui l'engendrent : c'est cette espèce de bain froid, pris pendant l'été, qui a quelquefois été avantageux aux filles qui approchent de la puberté, et chez lesquelles la menstruation s'établit difficilement, pourvu qu'elles eussent assez de force pour réagir. Les personnes foibles, toutes celles qui sont douées d'une susceptibilité extrême, ne peuvent pas se baigner sans éprouver un sentiment d'oppression ; celles-là doivent renoncer à cet exercice, et si elles font quelques tentatives, elles doivent se plonger subitement dans l'eau, parce que le saisissement et le grelottement sont moins sensibles, que si l'on s'y plonge petit à petit. Lorsque l'immersion est subite, l'impression générale qu'elle produit se dissipe bientôt : l'immersion successive produit un spasme prolongé.

L'exercice de la natation offre ce grand avantage, d'ap-

prendre à conserver, au milieu des plus grands dangers, le sang froid, sans lequel on ne peut pas se sauver, ni porter secours aux autres.

Une des circonstances de la vie où le bain a le plus d'inconvéniens, est lorsqu'on a l'imprudence de le prendre peu de temps après l'heure du repas : il détermine des crampes, le spasme du thorax, et autres affections spasmodiques, qui ne laissent plus aux individus la force et la présence d'esprit nécessaires pour se sauver. Les effets du bain sur le système doivent être d'autant plus marqués, que l'organe cutané a moins d'énergie : or, dans le moment de la digestion, l'organe cutané est dans un état de repos et d'atonie; sa susceptibilité est plus grande; l'individu est plus sensible aux impressions de l'air extérieur; toutes les forces vitales paroissent se concentrer vers l'estomac; et ce n'est que plusieurs heures après, qu'elles paroissent se reporter vers la surface du corps : aussi, l'action d'un froid subit suspend-il tout à coup les fonctions du système digestif. La manière dont les anciens avoient organisé leurs bains, semble prouver qu'ils attachoient quelque importance à cette considération; ils ne prenoient le bain que vers le soir, avant leur repas principal : le bain ne gênoit alors aucune de leurs fonctions.

Les jeux de la seconde classe n'occupent que l'âme, et sont du ressort de la mémoire et de l'imagination, comme le jeu des dames, des échecs, de l'oie : tous ces jeux, qui consistent dans des signes de convention, et qui se jouent dans la chambre et sur une chaise, ne conviennent pas aux enfans, qui ont besoin d'être toujours en mouvement, et auxquels il ne faut présenter que des images qui se renouvellent sans cesse. Brouzet a dit, avec raison, qu'il faut proportionner l'exercice des enfans sur leur état futur; que l'enfance de celui que l'on destine au métier des armes, doit être plus agissante, et celle de celui qui doit se livrer à la culture des belles-lettres, plus pensante. Les jeux où règnent la gaieté, l'espièglerie, contribuent à la santé du

corps ; tandis que l'ennui s'oppose à la vigueur du corps, et donne lieu au défaut de génie.

Dès le moment où les sexes commencent à être différenciés, l'éducation doit être individuelle; on doit l'adapter, quel que soit le sexe de l'individu, aux circonstances physiques et morales dans lesquelles il se trouve ou peut se trouver.

L'éducation des personnes du sexe doit se diriger vers les fonctions de la maternité. En effet, les femelles ont beaucoup plus d'influence sur le produit de la conception, que les mâles : cette influence des femelles pour améliorer l'espèce, est prouvée par l'observation. Les vices des mères se transmettent bien plus sûrement aux enfans, que ceux des pères ; ce qui prouve que l'on doit faire la plus grande attention à l'éducation des filles.

L'indolence où l'on retient les filles pendant leur enfance et leur jeunesse, leur est très-nuisible. Quelle différence dans la force et la santé des filles villageoises, qui s'exercent continuellement, et dans celle de nos demoiselles, qui sont condamnées au repos, et qui reçoivent si rarement l'influence salutaire de la chaleur et de la lumière fournie par les rayons solaires ! Les premières ont des couleurs vives, un teint fleuri, et une constitution à l'abri des vicissitudes des saisons ; les dernières traînent une vie misérable et languissante, elles sont abattues par la moindre intempérie de la saison ; elles sont pâles et malades aux approches de la puberté : l'influence de l'exercice sur la vigueur de la constitution est si marquée, que les demoiselles se portoient encore mieux dans les couvens, où on leur permettoit de sauter, de courir dans les jardins pendant les récréations, que dans la maison paternelle, où elles étoient toujours assises, et obligées de marcher d'un pas grave et composé. Cependant, les couvens, outre les inconvéniens moraux de l'éducation, offroient encore la réunion, en grand nombre, des filles dans des endroits qui n'étoient pas toujours salubres:

lubres : pour leur faire acquérir les qualités de l'esprit et des agrémens de pure convention, on leur faisoit perdre le premier, le plus réel de tous les biens, une santé ferme et constante.

Les Lacédémoniennes qui s'exerçoient à la course, à la lutte, fortifioient leur constitution, et étoient exemptes de toutes les maladies de langueur, ainsi que de celles qui dépendent de la mobilité de la constitution, qui sont si fréquentes aujourd'hui, et qui sont la suite de leur vie inactive et sédentaire. Si l'organisation particulière aux personnes du sexe, qui ont une sensibilité plus grande que les hommes, les rend plus aptes à éprouver l'empire des passions, et à recevoir les impressions des agens extérieurs, il est cependant incontestable que la différence physique et morale qui existe naturellement entre l'homme et la femme, peut être singulièrement modifiée par l'éducation. La femme sauvage, qui partage avec l'homme le même genre de vie, lui ressemble beaucoup plus, que celle des villes qui est élevée dans la mollesse. Cette foiblesse, cette susceptibilité, qui les rendent plus sujettes aux affections morales qui ont tant d'influence sur leurs maladies spasmodiques et convulsives, tiennent plus à la manière dont elles sont élevées, qu'à la constitution qu'elles ont reçues de la nature : aussi les femmes qui s'exercent continuellement, soit dans leur maison, soit aux champs, ne sont pas sujettes à ces maladies ; les femmes qui vont passer la belle saison à la campagne, où elles prennent beaucoup d'exercice, jonissent alors d'une meilleure santé, et sont bien moins tourmentées de vapeurs. Quoique les hommes aient une constitution plus forte, moins irritable, ils deviennent sujets aux mêmes affections nerveuses que les femmes, s'ils mènent une vie trop sédentaire et trop contemplative.

Les femmes des villes doivent substituer aux exercices, aux travaux de celles des campagnes, qui exerçant tout le corps, sont bien plus propres à le fortifier, d'autres exercices

plus doux, comme la promenade, tantôt à pied, tantôt à cheval, une danse modérée : quoique la danse, prise avec modération, soit avantageuse en général, il est des danses particulières dont on ne doit pas recommander l'usage : la walse offre de grands inconvéniens ; outre qu'elle peut faire naître des désirs, exciter les passions, à raison des enlacemens amoureux des danseurs, cette danse voluptueuse produit quelquefois, comme l'a observé M. Moreau (de la Sarthe), des vertiges, des syncopes, des spasmes. L'exercice ne doit pas consister dans de simples promenades. La gymnastique de Tronchin, qui est le médecin qui a le plus contribué à réformer, en France, la vie trop sédentaire des femmes, consistoit dans les occupations et les soins domestiques, qui exercent utilement les muscles, occupent en même temps la volonté, et calment les agitations morales. Les femmes qui ne sont point habituées à l'exercice, et auxquelles on le conseilleroit, doivent d'abord commencer par un très-léger, que l'on augmente par degrés ; si elles n'usent pas de cette précaution, elles éprouvent de la fatigue et ne peuvent plus se soutenir : cette fatigue les rebute, et elles ne veulent plus entendre parler du moindre mouvement; elles doivent se conduire comme un convalescent, qui commence d'abord par de courtes promenades dans sa chambre, et qui ne reprend que par degré ses exercices ordinaires. Les pâles couleurs, et autres maladies de langueur, qui attaquent les jeunes personnes du sexe, tirent le plus souvent leur origine de leur indolence et de leur oisiveté, et on ne peut les guérir qu'en s'efforçant de vaincre, par degrés, le penchant qu'elles ont pour le repos.

Si les bornes de cet ouvrage me l'eussent permis, j'aurois exposé, avec plus de développement, les précautions au moyen desquelles on peut parvenir à former aux enfans une constitution saine et robuste ; elles constituent la méthode curative de leurs maladies : en effet, la mortalité des enfans vient en

grande partie des fausses vues d'après lesquelles on les gouverne. Le calcul qu'on a présenté de leur mortalité est effrayant : on assure que de 1000 enfans qui naissent, 260 meurent dans la première année, 80 dans la seconde, 40 dans la troisième, 24 dans la suivante ; en sorte qu'au bout de huit ans, à peine en reste-t-il la moitié.

Sixième Classe. *Percepta et animi pathemata.* L'éducation morale importe peut-être plus encore à la société, que l'éducation physique ; elle s'occupe de la culture de l'esprit et du perfectionnement des facultés intellectuelles, et de la direction heureuse que l'on doit imprimer aux affections de l'âme pour faire naître, chez les enfans, les qualités sociales, qui sont les plus propres à les rendre utiles et à leur obtenir l'estime de ceux avec qui ils auront à vivre. On peut chercher à former l'esprit, dès qu'un enfant fait connoître par ses gestes et ses regards qu'il entend ce qu'on lui dit ; les premières années de l'enfance exigent, sous ce rapport, beaucoup plus de soins qu'on ne leur en donne communément. En s'occupant de bonne heure de diriger les affections de l'âme, on peut donner au visage un air noble, une physionomie agréable : c'est avec beaucoup de vérité que l'on a dit que le visage est le miroir fidèle de l'âme ; la physionomie est toujours l'expression des sentimens habituels de l'âme. En étouffant les passions, en apprenant à les maîtriser, on éloigne une source assez fréquente des dérangemens les plus graves qui surviennent dans la santé.

Percepta. Pour former l'esprit, a dit Locke, il ne faut pas négliger le corps, à cause de l'étroite liaison qu'il y a entre eux.

. . . . . *Mens sana in corpore sano.*

Juvenal, Sat. X, v. 356.

Lorsque l'estomac fait bien ses fonctions, l'âme exerce aussi les siennes sans obstacles. Mais malheureusement chez l'habitant des villes, l'éducation morale est assez souvent en

opposition avec la nature, et presque toujours dirigée aux dépens de l'éducation physique : à peine l'enfant sait parler, quoiqu'il n'ait pas encore senti, on veut lui apprendre à raisonner; pour développer son esprit, on l'assujettit trop de bonne heure à un travail assidu, qui nuit à son accroissement et trouble les diverses fonctions.

S'occuper de procurer la perfection des sens, c'est en même temps travailler au développement des facultés intellectuelles ; en effet, l'homme n'a d'idées que celles qui résultent médiatement ou immédiatement des impressions occasionnées par les objets extérieurs. Le nombre d'idées est proportionné au degré de perfection des sens et à leur nombre ; de même les sensations sont plus ou moins exquises, en raison du degré de perfection de l'organe qui reçoit l'impression extérieure : celui qui est privé de la vue, par exemple, n'aura jamais d'idée des couleurs ; celui qui est privé de l'ouïe, ne concevra jamais les sons, et ainsi de tous les autres sens ; en sorte qu'un homme qui seroit privé de tous les sens externes, n'auroit qu'une vie intérieure sans idées, et n'éprouveroit de sensations qu'à l'occasion des substances alimentaires, ou autres causes qui produiroient une impression à l'intérieur : ces dernières sensations transmises au cerveau où elles sont perçues, donnent lieu au sentiment.

Pour donner une idée des opérations de l'entendement humain, et pour faire saisir la génération des facultés de l'âme, Condillac a imaginé une statue qu'il a animée par degré, en la revêtant successivement des organes de nos sensations ; et il a démontré par là que nos sensations étoient une suite des impressions que les objets environnans avoient pu faire sur nos sens.

La première éducation morale de l'enfant doit donc commencer par ses sens, qui, pour me servir de l'expression heureuse de M. Sicard, instituteur des sourds et muets, sont autant de porte-idées pour lui ; en effet, il n'en reçoit point que par leur entremise. Cet axiome d'Aristote, *nil est*

in intellectu, *quod non prius fuerit in sensu*, est aujourd'hui une vérité démontrée et généralement admise par tous les métaphysiciens modernes; il n'y a de partage d'opinion que lorsqu'il s'agit de déterminer si les sensations internes, comme les sensations externes, peuvent produire des idées : pour résoudre cette question, il est nécessaire d'indiquer comment se forment les idées, et de faire connoître l'objet qu'elles représentent : les corps physiques font impression sur nos sens; de cette impression résulte une sensation qui a son siége dans l'organe impressionné, d'où elle est transmise au cerveau qui la perçoit; la sensation perçue par le cerveau devient perception. Si la perception se continue sans la présence du corps impressionnant, elle prend le nom d'idée : une idée suppose qu'un corps a agi sur nos sens par ses propriétés physiques; or, les corps extérieurs peuvent agir sur les sens internes, comme sur les sens externes; cette impression, dans l'un comme dans l'autre cas, peut être transmise au cerveau et perçue par lui; les sensations internes peuvent donc produire des idées; cependant, dans le langage ordinaire, l'impression faite sur les sens internes et perçue par le cerveau, porte le nom de sentiment.

La culture des sens est d'autant plus essentielle, que les fonctions du cerveau qui ont rapport à la perception dépendent de leur perfection, soit naturelle, soit acquise par l'exercice : c'est en ce sens que l'on peut dire, avec vérité, que l'éducation morale de l'enfant commence dès sa naissance, c'est-à-dire, au moment où il est en relation avec les objets extérieurs. Les opérations de l'entendement ne peuvent pas avoir lieu sans l'action des sens; elles croissent à mesure que la somme des sensations augmente : comme les sens sont susceptibles d'une véritable éducation qui perfectionne leurs fonctions, de même les opérations de l'entendement, qui sont subordonnées à celles des sens, ne doivent donc également acquérir leur perfection que graduellement.

Ne voit-on pas, par un usage habituel, l'oreille se perfectionner chez le musicien, le larynx chez le chanteur, les muscles chez le danseur, le cerveau chez le philosophe? (*Bichat.*) Mais il ne faut pas oublier, qu'en augmentant l'action d'un autre organe par un exercice plus soutenu, on diminue l'activité des autres dans la même proportion; en sorte que celui qui est constamment occupé à des méditations abstraites, a beaucoup moins de légèreté et d'adresse dans ses mouvemens, lorsqu'il se livre à quelque exercice du corps. L'homme ne doit donc pas aspirer en même temps à exceller dans les opérations de l'entendement et dans les arts mécaniques : il résulte également de cette considération, qu'on ne devroit jamais appliquer l'enfant à plusieurs études différentes à la fois; car, comme l'a dit un poëte :

Pluribus intentus minor est ad singula sensus.

En passant ainsi successivement d'un objet à un autre, les impressions qui en résultent sont moins vives; en effet, plus il y a d'objets, plus ils se succèdent rapidement; moins chacun d'eux a d'empire sur nous, moins les affections qu'ils produisent sont vives. Au contraire, moins l'homme reçoit d'impressions des objets extérieurs, plus les mêmes se renouvellent fréquemment, plus elles sont profondes et permanentes. Les sensations sont aussi moins partagées, et l'attachement pour les objets qui les ont fait naître, plus vif : les nostalgiques nous offrent la preuve de cette vérité. Ne voit-on pas l'homme rustique et grossier, dont les habitudes sont produites par un genre de vie uniforme, être atteint de la nostalgie, lorsqu'il est transporté des lieux les plus tristes et les plus isolés, dans les villes? On ne peut trouver la raison de ce phénomène, que parce que, d'un genre de vie uniforme et monotone, il passe trop brusquement à une vie dont les sensations sont extrêmement variées et se succèdent rapidement. Pour triompher de cette habitude constante, qui est

entretenue par la monotonie et par la petite quantité de ses idées, et qui lui fait regretter ce qu'il a quitté, quelque peu digne qu'il soit réellement de ses regrets, il est obligé de se rapprocher de temps en temps de ses foyers, et de rendre ainsi le passage moins brusque.

Les enfans mâle et femelle, au moment où ils viennent de naître, ne présentent de différences bien remarquables que dans les organes de la génération : dans les premières années, les autres différences que l'on peut distinguer dans leur physique et dans leur moral, sont encore trop foibles pour exiger un mode différent dans leur éducation ; ce n'est qu'à mesure qu'ils se développent, et que leurs organes se perfectionnent, que l'on voit qu'ils ont chacun une manière d'être générale, uniforme, qui appartient à tout leur système : c'est alors que l'on voit qu'ils diffèrent l'un de l'autre, non-seulement par les organes destinés à la reproduction, mais encore par leur constitution toute entière, qui est essentiellement différente. A la fin du premier septenaire, il survient déjà des changemens remarquables dans le physique et le moral des enfans : dès lors les traits propres à chaque sexe commencent à se former ; déjà l'on entrevoit qu'ils n'ont plus la même destination : à cette époque leurs inclinations sont différentes ; la nature de leurs jeux n'est plus la même : les filles s'occupent de leur poupée et de sa décoration ; elles sont déjà coquettes, aiment la parure et les bijoux : le garçon aime le tapage et tout ce qui fait du bruit ; il affronte aisément le danger que la fille, plus timide, cherche à éviter ; il aime à sauter, à courir ; il prend plaisir à chercher dispute ; il veut toujours avoir raison, et aime à dominer par la force ; il est vif, brusque, emporté : la fille a plus de finesse et de douceur.

Les facultés intellectuelles et morales de la femme prennent un développement bien plus prompt que celles de l'homme. Pour les usages de la société, une femme à quinze ans est aussi formée, qu'un garçon à vingt-cinq : en effet, la femme est principalement remarquable par la faculté de sentir ;

l'homme, au contraire, est organisé pour agir. Les femmes excellent dans les affections de l'âme, et l'homme est plus propre aux opérations de l'intelligence ; en sorte que l'âge des sensations, est véritablement celui où la femme est parvenue au *summum* de la perfection : cet âge des sensations doit aussi être celui des mouvemens ; car nous voyons que plus un animal a de sensations, plus il se meut. On trouve donc dans l'organisation même de la femme, une nouvelle preuve de la nécessité d'un exercice continuel, sur lequel j'ai tant insisté, en traitant de l'éducation physique. L'homme, au contraire, qui est destiné à figurer dans la société par la force et l'énergie de son intelligence, n'atteint sa perfection que dans l'âge destiné au développement de cette faculté, lequel est bien plus éloigné que celui de la naissance des sensations.

En travaillant à l'éducation de l'enfant, on ne doit pas perdre de vue que l'imitation, la mémoire, la perception, l'imagination et l'intelligence, qui sont la source et la base de toutes les opérations de l'entendement, ne sont pas également l'apanage de tous les âges : chaque âge semble être consacré à perfectionner certains organes en particulier, et les fonctions qui en dépendent.

La première enfance est l'âge des opérations les plus simples ; elle est entièrement consacrée à l'imitation. L'homme, dans les premiers momens de sa vie, ne paroît sensible qu'à la douleur ; cet état dure jusqu'au quarantième jour ; après cette époque il rit, et l'on peut dire que c'est alors que commence sa vie morale. Au moment de son réveil, l'enfant regarde sa mère, et lui sourit, quand elle sourit la première.

Incipe parve puer, risu cognoscere matrem.
Matri longa decem tulerunt fastidia menses.

VIRG. Eglog. IV.

Déjà il s'établit entre lui et sa mère, une communication

qui n'est entendue que d'eux : c'est ce qui m'a fait mettre au rang des qualités de la nourrice, la gaieté et l'enjouement ; il regarde, il observe et il reconnoît ; tout ce qui l'environne est un sujet d'imitation pour lui. L'enfance n'admet pas de sensations fortes et durables ; aussi la joie de l'enfant est-elle de courte durée ; son chagrin se dissipe promptement ; il pleure et rit tout à la fois. L'admiration est la passion dominante des enfans ; tout est nouveau pour eux ; la surprise est toujours renaissante. De l'admiration naît la curiosité, source de toutes nos connoissances. On a quelquefois beaucoup de peine à détruire les premières impressions qu'un enfant a reçu dans ses premières années ; on ne doit lui apprendre que les discours que l'on voudroit qu'il retînt le reste de sa vie ; ne présenter à ses regards que des actions honnêtes, dans lesquelles règnent la douceur, la modération, telles que l'on désireroit qu'il les pratiquât par la suite.

L'esprit a ses maladies comme le corps, « l'indocilité, l'en-» têtement, le préjugé, la précipitation. On peut guérir les » maladies de l'esprit, dit Cicéron, comme on guérit celles » du corps. » *Cic.*, Tuscul., lib. III, cap. 3.

Dans un âge tendre, les enfans peuvent éprouver des effets fâcheux de la part des passions naissantes ; on en voit éprouver des accès de colère, pendant lesquels la figure devient violette : plusieurs exemples prouvent qu'ils peuvent périr dans cet état. On voit aussi la jalousie se développer dans cet âge tendre : quand un enfant est jaloux, on ne doit pas caresser devant lui ses frères et sœurs ; il devient triste, mélancolique, et perd l'appétit ; des enfans en sevrage, encore au berceau, ont été atteints de cette passion. On doit s'efforcer de corriger, dès la plus tendre enfance, toutes les passions dont les accès se peignent sur les traits du visage, et qui s'y moulent insensiblement ; s'ils se répètent fréquemment, ils peuvent y imprimer des caractères si profonds, qu'ils subsisteroient le reste de la vie.

Les emportemens de colère donnent au visage un air rude ;

et quand on viendroit à bout de se faire violence par la réflexion, dans un âge plus avancé, le visage conservera toujours les plis, les froncemens que cause la colère. On peut soustraire l'enfant à cette passion dans le premier âge de la vie, parce que c'est une cire molle qui peut prendre toutes les impressions qu'on veut lui donner; c'est de cette première éducation que dépend le bonheur ou le malheur de la vie; c'est elle qui fait naître les qualités sociales les plus propres à lui obtenir l'estime de ceux avec qui il aura à vivre par la suite.

L'enfant reçoit les sons long-temps avant de pouvoir en produire lui-même, et il est à présumer qu'il n'est pas indifférent à la perfection de son organe de l'ouïe, que la voix de sa nourrice soit harmonieuse. On peut s'occuper avec d'autant plus de raison de la perfection de cet organe, dès la naissance, que les osselets de l'ouïe ont chez l'enfant naissant, le même volume et la même solidité que ceux des adultes.

Les organes dont les impressions résultent immédiatement d'un contact, comme le toucher, l'ouïe et la vue, jouissent de la sensibilité propre à ces organes, même dès la plus tendre enfance: les objets extérieurs font impression sur les sens de l'enfant; s'il ne les connoît pas, c'est faute de les comparer; leur imperfection tient à un défaut de jugement porté sur les objets extérieurs, et non au défaut de sensibilité de l'organe lui-même: c'est de la perfection de ces trois sens que l'on doit principalement s'occuper dans l'enfance; les sens de la vue et du toucher sont ceux par lesquels nous recevons le plus d'impressions, et les plus conformes à l'objet qui les a excitées; ceux qui produisent les impressions les plus fortes et les plus durables: le toucher rectifie les erreurs que peut permettre le sens de la vue.

Segniùs irritant animos demissa per aurem
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

HORAT. de Arte poeticâ.

La culture de ces deux derniers sens est donc de la dernière importance dans l'enfance, si l'on veut donner beaucoup d'idées à l'enfant, qui soient en même temps distinctes et exactes; on doit lui apprendre de bonne heure la nécessité de se garantir, dans quelques cas, des illusions de la vue, en recourant au toucher, ou en se rapprochant davantage des objets : c'est avec raison que l'on a dit que ces trois organes sont les sens de l'intelligence.

Les organes dont l'impression dépend moins d'un contact que d'une combinaison chimique, comme le goût et l'odorat, quoiqu'ils aient paru à plusieurs n'être que des touchers plus exquis, se développent plus tard. Les impressions que laissent les corps en agissant sur eux, par leurs propriétés chimiques, sont plus légères et se dissipent promptement. Les sensations produites sur ces organes, sont bien plus obtuses chez l'enfant, que dans un âge plus avancé; dans l'enfance, il prend facilement des choses qu'il abhorre par la suite, lorsque son goût se développe et se perfectionne. Ici le défaut de sensations tient réellement à l'imperfection de l'organe lui-même, et non à un défaut de jugement, comme dans les organes qui dépendent d'un tact. Il en est de même de l'odorat; l'enfant n'est pas incommodé par l'odeur des urines et des excrémens dans lesquels il croupit, comme il le sera par la suite, lorsque cet organe sera plus développé. L'imperfection de ces organes doit être regardée comme un bienfait pour l'enfant, qu'il est impossible de soustraire totalement aux émanations des matières excrémentitielles, et auquel on est si souvent obligé de faire prendre des médicamens désagréables : les organes du goût et de l'odorat sont autant les sens de la digestion, que ceux des fonctions externes.

Bientôt l'enfant balbutie et commence à essayer les organes de la parole; il se plaît à répéter tout ce que lui apprennent son père et sa mère; on le voit exprimer de mémoire, ce qu'il avoit conçu auparavant. Comme les premières impressions sont très-profondes et de longue durée,

il importe beaucoup que tout ce qu'entend l'enfant soit honnête et décent : on a quelquefois beaucoup de peine à lui faire perdre l'habitude de certains discours qu'on lui apprend dans les premières années, dont on s'amuse tant qu'ils sont enfans, et qui les font corriger lorsqu'ils grandissent. C'est bien le cas de répéter avec Montaigne, que plusieurs parens paroissent n'aimer leurs enfans que pour leur passe-temps. Combien de parens n'ont pas à se reprocher d'avoir sollicité, inspiré eux-mêmes des traits de malice, que l'on décore du nom d'espièglerie, et dont on s'amuse dans cet âge, comme de dire des injures, de maltraiter des animaux, de gourmander un domestique, qui sont, suivant Montaigne, les vrais germes de la cruauté et de la tyrannie. On ne peut faire perdre par la suite aux enfans ces mauvaises habitudes, qu'il eût été si facile d'étouffer dans leur germe, qu'en les corrigeant.

C'est dans les exemples et dans les habitudes que l'on fait contracter aux enfans, que se trouvent les grandes ressources de l'éducation : elle consiste dans l'imitation, et non dans les préceptes et dans les froids raisonnemens qui sont au-dessus de leur âge. On doit s'occuper de bonne heure à dompter les fantaisies des enfans, et s'attacher à ne jamais céder à leurs cris et à leurs importunités. Comme le recommande Locke, « on ne doit jamais leur accorder ce qu'ils demandent en pleurant, pour leur apprendre qu'ils ne doivent pas avoir une chose parce qu'elle leur plaît, mais parce qu'on a jugé qu'elle leur est utile ; et leur faire entendre qu'on la leur refuse, parce qu'ils s'obstinent à l'obtenir. » Il ne faut point accorder aux enfans ce qu'on leur a une fois refusé ; car si on se laisse vaincre par leurs importunités, ils deviendront fantasques, et exigeront une autre fois encore avec plus d'opiniâtreté : on ne doit s'écarter de cette règle de conduite que pour les enfans qui, lorsqu'on leur refuse ce qu'ils désirent avec vivacité, éprouvent de violens accès de colère, pendant lesquels la figure de-

vient violette : on en a vu quelques-uns périr apoplectiques. Les parens qui, pour faire oublier à un enfant une chose qu'il demande, et que l'on croit qui pourroit lui être nuisible, lui en donnent ou lui en proposent une autre pour le détacher de la première, ne font que donner plus d'étendue à ses désirs, que l'on fomente et que l'on entretient par cette manière d'agir.

En laissant faire aux enfans tout ce qu'ils veulent, crainte de les faire pleurer, on leur fait contracter de mauvaises habitudes, qu'on ne pourra quelquefois leur faire perdre par la suite qu'en les corrigeant : si on cède à leurs larmes et à leurs cris, on commet une grande faute dans leur éducation ; on manque de leur inspirer de bonne heure l'obéissance et la soumission à leurs parens, qui est un de leurs premiers devoirs. Lorsque les enfans veulent, par leurs larmes et leurs cris, forcer les autres à leur obéir, c'est l'indice d'un caractère opiniâtre et impérieux qui les rendroit odieux dans la société, si on ne s'occupoit pas promptement, et avec assiduité, à le réformer : il est facile de distinguer cette espèce de pleurs, de ceux qui seroient l'effet d'un mal réel.

C'est dans cet âge que l'on peut, en dirigeant bien l'éducation morale des enfans, leur donner une physionomie agréable, un maintien noble, et leur inspirer des manières prévenantes et agréables ; car la manière d'agir plaît souvent beaucoup plus que la chose même : on y parvient en corrigeant, dès la plus tendre enfance, toutes les passions dont les accès se peignent d'une manière désagréable et choquante sur les traits du visage ; on doit s'en occuper avec d'autant plus de soin, qu'ils s'y impriment en caractères plus profonds. J'ai déjà observé que la colère donne au visage un air rude, qu'elle y forme des plis, des froncemens, qu'il peut conserver toute la vie, si ces emportemens se répètent fréquemment. L'enfant est exposé à contracter cette difformité de la vue, que l'on connoît sous le nom d'œil hagard, lors-

qu'il regarde avec colère, si on n'y remédie pas de bonne heure.

De toutes les expressions de la figure, il n'en est point qui déplaise davantage à tout le monde, et de plus propre à choquer, qu'un air de mépris et d'orgueil : une fois que les parens ont eu le malheur de laisser germer ce sentiment, qui porte les enfans à mépriser et à tourner en ridicule la plupart des personnes qu'ils voient, la physionomie présentera, le reste de la vie, cet air méprisant qui aliène tous les cœurs, et nous rend odieux dans la société ; l'affectation dans laquelle on se propose de plaire par des manières étudiées choque toujours, et fait que l'on s'étudie à découvrir nos défauts : quelques efforts que l'on fasse pour prendre un air agréable, on s'aperçoit bientôt que l'on tâche de montrer au dehors des mouvemens que l'on n'éprouve pas intérieurement.

La tristesse et l'ennui plissent le front ; la joie et la gaieté le dérident. Sous prétexte d'élever les enfans d'une manière gaie, il faut éviter trop de condescendance ; ce qui les exposeroit à parler et à agir étourdiment. La tristesse n'est guère la passion des enfans ; l'inconstance et l'insouciance forment leur caractère : ils jouissent du présent, sans s'inquiéter du passé ni de l'avenir ; il n'y a qu'un mauvais traitement de la part des parens, des maîtres, une sévérité condamnable, qui puissent faire naître la tristesse avec ses terribles suites : c'est à tort qu'ils s'imaginent que, pour conserver la dignité paternelle, ils doivent prendre un ton d'aigreur, de sécheresse : les belles-mères ont souvent ce reproche à se faire ; on ne sauroit trop les blâmer de cette dureté envers les enfans.

On doit garantir les enfans de l'esprit de critique ; on n'aime pas entendre relever ses fautes : la raillerie, un ton ironique déplaisent à tout le monde. Quand on se déclare contre les opinions d'autrui, on doit toujours le faire de la manière la plus obligeante ; on doit détourner les enfans qui

aiment à imiter les bouffonneries, les contorsions qu'ils voient faire à d'autres, de se livrer à ce genre de divertissement : si les enfans s'accoutument à contrefaire les grimaces qu'ils voient faire à d'autres personnes, ils pourront ensuite les faire eux-mêmes sans s'en apercevoir.

Il faut asservir l'enfant au moindre nombre d'habitudes possible. Dans l'éducation du premier âge, il ne faut pas oublier que c'est de l'influence des choses dont l'enfant est d'abord entouré que dépend en grande partie son tempérament et sa manière d'être pendant toute sa vie ; en sorte qu'on peut, pour ainsi dire, lui donner tel ou tel tempérament. Plus les impressions extérieures se répètent et se dirigent dans le même sens, plus le tempérament est prononcé : ce tempérament acquis paroît moins influer sur les facultés intellectuelles que sur les affections de l'âme. Je ne veux pas indiquer par là que nous naissons tous avec le même tempérament, avec les mêmes dispositions morales, mais seulement que le tempérament naturel est modifié par les circonstances de la vie, et que par l'habitude on peut former à l'enfant un tempérament acquis qui prédomine sur le naturel ; en sorte que l'on peut dire, avec quelque vérité, que l'homme change de tempérament et de manière d'être par l'habitude. L'homme se moule sur les choses qui l'environnent : ses manières, ses habitudes, son caractère participent à tout ce qui l'entoure : il est donc important d'habituer l'enfant à tous les genres de vie, à supporter la faim, la soif, le froid et le chaud, parce qu'il peut, surtout dans l'enfance, s'y plier plus ou moins, pourvu que le changement ne soit pas trop brusque. On voit l'habitude engendrer la patience chez un individu de caractère violent et emporté, lorsqu'il s'occupe à modérer ses passions, tandis que s'il néglige de les maîtriser, il en devient le jouet. L'homme peut, avec raison, s'enorgueillir des habitudes qu'il a contractées, ou s'affliger des mauvaises auxquelles il est sujet, parce qu'elles sont son ouvrage.

L'habitude étant une seconde nature, comme on le dit vulgairement, on doit éviter d'en contracter de constantes, même dans les choses indifférentes ; car elles deviendroient nécessaires par l'effort et la puissance de l'habitude. Aussi, l'habitude étoit une des choses auxquelles Hippocrate faisoit le plus d'attention dans le traitement des maladies. La nature des alimens et des boissons que l'on prend, la quantité et l'heure à laquelle on les prend, sont une des habitudes les plus impérieuses ; il est donc important de varier dans le choix et la quantité des alimens, ainsi que dans l'heure des repas ; la même irrégularité est aussi nécessaire dans la durée du sommeil, dans l'heure à laquelle on s'y livre. L'influence de l'habitude se manifeste aussi dans la manière de se vêtir : si on découvre une partie accoutumée à être garantie de l'intempérie de l'air, on en éprouve d'abord des impressions ; mais on y devient par la suite insensible par l'habitude. On devroit donc habituer, dès l'enfance, les femmes, qui sont les esclaves de la mode qui les oblige à couvrir et à découvrir alternativement certaines parties, à s'exposer aux injures de l'air, parce qu'elles seroient moins incommodées de ces changemens trop brusques dans leurs vêtemens.

On doit éviter que l'enfant éprouve des impressions trop vives ; une des plus fâcheuses pour lui, c'est la peur ; on ne sauroit apporter trop de soin pour en garantir les enfans qui y sont très-sujets dès l'âge le plus tendre ; et elle peut influer sur leurs mœurs, en leur donnant un caractère timide, indécis, qu'ils conservent toute leur vie. Les enfans dont la constitution est foible, la complexion mélancolique, ceux dont les digestions sont dérangées et pénibles, sont les plus sujets à se réveiller à la suite de rêves effrayans, et à se forger des motifs de peur lorsqu'ils se trouvent seuls, ou dans l'obscurité, qu'un instinct de la nature porte tous les êtres à redouter, quoiqu'il n'y ait aucun objet réel propre à les effrayer ; ils manifestent le trouble excessif où ils sont par des cris,

de

des pleurs. On ne peut rassurer ces enfans et les tranquilliser, qu'en les rapprochant de ceux qu'ils ont coutume de voir leur administrer les secours dont ils ont besoin ; il seroit utile que leur chambre fût toujours éclairée. Si l'enfant n'est pas encore raisonnable, on doit fixer son attention par quelque jeu qui lui soit agréable. La peur, qui se retrace à l'imagination, trouble le repos des enfans, donne souvent lieu à la diarrhée, au vomissement, à la fièvre, à des crispations, aux convulsions proprement dites ; on connoît plusieurs exemples où elle a donné subitement la mort aux enfans : si on ne les guérit pas promptement de cette maladie, leur intelligence peut en éprouver des atteintes : plusieurs sont restés épileptiques à la suite d'une frayeur vive ; ces idées s'impriment si fortement, que ces individus ont peur pendant toute leur vie, lorsqu'ils se trouvent dans les ténèbres, lors même que la raison leur a appris que l'on ne doit pas plus redouter ces fantômes pendant les ténèbres que pendant le jour le plus éclatant.

Le travail de la dentition, celui de la croissance font, quelquefois, que les enfans d'un tempérament sanguin sont tourmentés accidentellement de frayeurs qui reviennent par accès.

La manière dont les enfans sont élevés dans les premières années de leur vie, est une cause assez commune de cette maladie. Pour empêcher les enfans de crier, ou pour les gouverner plus aisément, on les épouvante, on les intimide en les menaçant *qu'une bête va les manger :* manie funeste aux enfans, qui leur fait connoître la peur qu'ils n'eussent peut-être jamais éprouvée sans cela. Ce n'est pas seulement dans les campagnes qu'on recourt à cet expédient : ce vice dans l'éducation morale des enfans est assez commun, même dans les villes, où ils sont le plus souvent livrés, dans les premières années de leur vie, à des domestiques ignorans, qui se plaisent à les intimider en les menaçant de spectres, de revenans, de loups-garoux.

Lorsque les enfans sont plus grands, on aime à les entretenir de contes de sorciers, de revenans, dans les longues soirées d'hiver;

ce récit se fait communément dans les campagnes, à la lueur d'une foible lumière, d'un ton lugubre, et par les personnes les plus âgées de la famille : tous les assistans gardent le plus morne silence, et paroissent saisis d'épouvante ; toutes ces circonstances disposent l'imagination des enfans, à se pénétrer, et à se laisser préoccuper par ces images sinistres, d'autant plus vivement, qu'elle est susceptible d'émotion; ces inconvéniens sont d'autant plus graves, que l'enfant est plus foible, et qu'il ressent et conserve mieux les impressions. Lorsque l'imagination des enfans a été ainsi nourrie de contes ridicules, de loups-garoux, etc., leur âme est tellement frappée de ces images plus ou moins terribles, qu'ils ne voient et ne rêvent plus que diables, que fantômes : le bruit le plus léger les fait trembler, leur ombre les frappe de terreur; le cri d'une chouette ou de tout autre oiseau nocturne les fait frissonner, trouble leur sommeil, parce qu'ils le regardent comme un présage certain qu'ils sont menacés d'une maladie grave, ou de quelque malheur : on a vu cette crainte produire, chez des enfans, les convulsions, l'épilepsie et la mort.

Dans les villes, pour attacher les enfans à la lecture, on leur met entre les mains, dès qu'ils savent lire, les contes de Perrault, comme la Barbe Bleue, etc., etc., ou bien des romans de songes, de spectres, de tombeaux, de revenans, dont fourmille la littérature anglaise. Toutes ces productions sont bien propres à entretenir et à propager la peur chez des individus foibles, ou à leur en faire contracter l'habitude, qui est si contraire à leur bonheur. La lecture de ces ouvrages est surtout funeste aux enfans, parce qu'elle les rend incapables de prendre aucun intérêt à des ouvrages utiles qui les charmeroient, si leur sentiment n'avoit pas été émoussé par ces aventures effrayantes.

Pour guérir un enfant de la peur, il faut tâcher de faire une diversion à son idée, en lui présentant des objets qui puissent l'attacher. La diversion est un expédient bien plus

sûr pour le rendre insensible à la frayeur, que de chercher à le convaincre que ce qui a pu l'effrayer, n'a rien que de naturel. Le sentiment est ordinairement plus puissant que le raisonnement chez celui qui a peur : ce n'est pas connoître la nature que de forcer un enfant qui a peur d'aller seul dans un lieu sombre, et de le traiter de poltron s'il n'a pas le courage d'y pénétrer ; on s'expose à l'effrayer encore davantage et à faire naître des accidens, parce qu'on ne triomphe pas du sentiment intérieur qui lui inspire de l'horreur pour ce lieu solitaire : les enfans n'y pénètrent qu'en frissonnant, leurs jambes fléchissent ; et on a vu plusieurs fois qu'ils tomboient sans connoissance au sortir de ces lieux sombres. C'est avec raison que Rousseau reproche au ministre Lambercier, qui étoit chargé de son éducation, de s'être fait un jeu, sous prétexte de l'enhardir, de l'envoyer, pendant une nuit sombre, chercher sa bible, qu'il laissoit à dessein dans le temple.

Un des meilleurs moyens de garantir les enfans de la peur, est de ne jamais paroître en éprouver devant eux ; on les encourage par un son de voix plein d'assurance : comme ils sont très-sensibles, la frayeur qu'ils remarqueroient sur le visage de ceux qui doivent les rassurer, se communiqueroit à eux.

Si les frayeurs nocturnes tiennent au travail de la dentition, ou si elles dépendent du mauvais état des digestions, de l'amas de saburres irritantes dans les premières voies, la curation doit être adaptée à la nature de la cause ; elles n'exigent pas d'autre traitement que les maladies dont elles sont un symptôme.

Dans la seconde enfance, les idées de l'enfant se développent, et ses rapports avec les objets extérieurs se prononcent de plus en plus : cet âge est celui de la mémoire ; à cette époque l'enfant apprend, retient et conserve avec une précision qui étonne ; toute l'éducation doit rouler sur la culture de la mémoire ; c'est alors qu'on doit l'occuper

des sciences de nomenclature. Ceux qui ont blâmé l'usage où l'on étoit, dans les colléges et les universités, de faire étudier aux enfans, dans un âge tendre, les élémens de la langue latine et autres, et qui l'ont traité d'abus, ne connoissoient certainement pas la marche graduelle que suit la nature dans le développement des organes de l'enfant; ils ignoroient, sans doute également, combien il est important de cultiver la mémoire, pour donner par la suite plus d'essor à l'imagination, qui est la fille de la mémoire, sans quoi ils ne se seroient pas livrés à ces déclamations. La mémoire est, de tous les sentimens internes, celui qui se lie le plus immédiatement aux impressions occasionnées par les objets extérieurs; c'est par elle que nous jouissons de la faculté de rappeler les impressions qu'ils ont excitée en nous même après que nous sommes séparés depuis long-temps de ceux dont la présence les avoit fait naître; c'est par elle que nous conservons le souvenir des événemens passés, et que nous pouvons les transmettre d'âge en âge à ceux qui n'en ont pas été les témoins.

S'il est utile de cultiver la mémoire dans l'enfance, il seroit encore plus dangereux d'exiger des enfans une application trop forte et trop long-temps soutenue. Van-Swiéten a vu des études précoces ou forcées rendre des enfans de la plus grande espérance, épileptiques et stupides; on voit constamment qu'un travail de l'esprit précoce et trop assidu nuit à l'accroissement des enfans, et qu'il les affoiblit. On commet dans l'éducation des filles une erreur aussi fréquente qu'elle est funeste; les parens ont quelquefois l'imprudence d'appliquer leurs filles, dès les premières années, à l'étude des arts d'imitation, dans l'espérance de les rendre plus agréables: en sollicitant le développement prématuré de leurs facultés, ils épuisent leurs forces, et développent chez elles une sensibilité extrême qui devient la source d'accidens; c'est surtout dans l'étude de la musique que l'on a à redouter cette exaltation de la sensibilité ner-

veuse, qu'elle fait naître si souvent chez les jeunes personnes du sexe, et qui leur prépare des maux innombrables.

L'adolescence est l'âge de l'imagination : lorsque l'art d'imiter s'est développé chez l'enfant, lorsque sa mémoire a été cultivée, alors s'engendre l'imagination ; elle ne se borne point comme la mémoire, qui, sous ce rapport, peut être considérée comme la fille des sensations, à rappeler celles que nous avons éprouvées, et à représenter fidèlement les objets qui ont causé ces impressions ; elle crée des objets dont nos sens n'ont jamais été frappés, en combinant les sensations variées que nous avons éprouvées à diverses époques. Par le soin que l'on prend de l'éducation, on peut perfectionner l'imagination, soit qu'il s'agisse de peindre, comme présent, par une espèce d'intuition intellectuelle, un objet que l'on a vu autrefois, soit qu'il s'agisse, par des rapprochemens pris dans la nature, de créer de nouveaux objets qui se présentent à l'esprit, comme s'ils étoient doués de l'existence, quoiqu'ils n'aient jamais existé : dans l'un et l'autre cas, il est évident que l'imagination sera d'autant plus féconde, que les sens destinés à transmettre les perceptions, auront été plus exercés ; en sorte que c'est avec raison que l'on a dit que l'imagination est la fille de la mémoire. Dans les cas même où l'imagination enfante des chimères, elle ne crée point les parties composantes, elle ne fait qu'opérer un assemblage bizarre de perceptions senties par l'individu, mais qui n'ont entre elles aucune liaison.

L'imagination peut augmenter ou adoucir nos maux, suivant qu'elle nous rappelle les objets qui les ont fait naître, ou qu'elle fait luire l'espérance d'un avenir plus heureux ; de nouvelles sensations propres à cet âge, donnent un nouvel essor à l'esprit de l'enfant ; il ne se contente plus d'apprendre, il s'enrichit de ses propres productions. Pour soigner l'éducation, on doit la diriger vers le vrai, et faire en sorte que les élans de l'imagination soient d'accord avec la nature ; car, suivant qu'elle est bien réglée ou pervertie,

elle dirige nos goûts, nos appétits vers la vertu, ou elle nous fait tomber dans les écarts des vices et des passions. Il faut puiser les sensations que l'on veut exciter, dans des rapprochemens si voisins de la nature, qu'ils puissent être avoués par elle: l'imagination prend la teinte des objets qui nous environnent; aussi voit-on qu'elle va en s'exaltant à mesure que l'on avance du Nord vers le Sud; plus les contrées que l'on habite sont riantes, plus elle est vive. Chez les Orientaux, l'imagination a quelque chose de gigantesque.

Lorsque l'éducation de la mémoire et celle de l'imagination sont achevées, alors commence celle du jugement et du raisonnement. Les sciences exactes, comme la logique, les mathématiques, doivent donc terminer l'éducation, tandis qu'elle doit commencer par le dessin, la musique, etc., si l'on veut, dans l'éducation artificielle, observer une marche basée sur l'enchaînement des facultés intellectuelles, et sur la succession que suit la nature dans le développement de chacune de ces facultés, qui appartiennent spécialement à une période particulière de la vie.

Les affections de l'âme présentent les mêmes nuances relativement aux différens âges de l'enfance, que nous venons de remarquer dans les opérations de l'entendement. Les affections de l'âme, chez l'enfant comme chez l'adulte, sont le résultat des sensations agréables ou désagréables qu'il éprouve à l'occasion des impressions faites sur ses sens par les objets extérieurs; tout ce qui produit en lui quelque sensation, quelque jouissance, peut devenir pour lui un sujet d'amour ou de haine.

L'attachement pour leur nourrice, le plaisir qu'ils éprouvent à la revoir, sont les premiers sentimens moraux que ressentent les enfans. L'enfant s'attache d'abord par besoin; bientôt la tendresse est de la partie; il connoît sa nourrice et répond à ses caresses; il s'établit déjà entre eux une communication très-touchante; l'enfant manifeste un commencement d'appréciation des bienfaits qui lui sont prodi-

gnés. Pour donner à l'amour filial toute l'énergie dont il est capable, il est extrêmement intéressant que l'enfant soit nourri par sa mère; ce n'est que par l'habitude d'être continuellement avec ses parens dans les premières années de sa vie, qu'il peut devenir aimant et reconnoissant envers ceux qu'il a vu lui prodiguer tant de soins.

Suam sugendo matrem
Maternum sugit amorem.

Dans la seconde enfance, la tendresse, l'amitié, la reconnoissance commencent à se développer. Le cœur de l'enfant, ignorant l'amour, s'ouvre entièrement à l'amitié; c'est l'âge où se forment entre deux individus du même sexe, des liaisons étroites qui subsistent quelquefois toute la vie : ces affections qui s'établissent entre camarades, trouvent leur source dans la coïncidence de leurs goûts pour les mêmes divertissemens. La sincérité est l'apanage de cet âge; la naïveté forme le caractère de l'enfant, l'amour du vrai lui est naturel; il ne cherche pas à déguiser, il dit le vrai parce qu'il le sent. On dresse les enfans au mensonge, en leur apprenant à se servir d'équivoques et d'excuses : on doit tout mettre en œuvre pour favoriser le développement de ces dispositions heureuses; on détourne l'enfant de recourir à des excuses pour cacher ses fautes, en les lui pardonnant sans user de reproches et sans lui en parler, en le louant même de l'aveu qu'il en fait.

Les enfans ne doivent jamais entrevoir de détours, ni de dissimulation dans les discours qu'on leur tient, ni dans les réponses qu'on leur fait; on doit éviter de leur laisser apercevoir que l'on peut parler autrement que l'on ne pense : il est très-déplacé de tromper les enfans, comme le font quelques personnes; s'ils viennent à s'en apercevoir, on détruit en eux, par ces exemples, cet amour de la vérité, qui est un sentiment si pur, et qui nous fait estimer de ceux avec qui nous vivons : il faut avouer son ignorance,

si on ne peut pas satisfaire aux questions qu'ils nous proposent, plutôt que de leur faire une réponse qui ne les contente pas, parce qu'elle ne leur apprend pas ce qu'ils désireroient savoir.

La gourmandise et la curiosité sont les deux passions dominantes dans la seconde enfance. L'enfant est naturellement questionneur : on doit exciter cette curiosité naturelle à l'enfant; car lorsqu'elle est bien dirigée, elle devient la source des connoissances qu'il acquière ; on doit répondre à ses questions, lui expliquer ce qu'il ne conçoit pas : s'il fait des questions sur des objets dont la connoissance est incompatible avec son âge, il faut lui déclarer franchement qu'il n'est pas encore temps de l'instruire sur cet objet, en lui faisant comprendre que chaque âge a ses connoissances. Lorsque l'enfant s'est aperçu qu'il a été trompé par quelqu'un, il faut saisir cette occasion pour l'instruire qu'il y a des séducteurs et des fourbes, et lui faire observer combien ces individus sont méprisables et méprisés quand ils sont une fois connus pour tels : on ne manquera pas de leur insinuer que leur caractère fourbe, dissimulé, ne tarde pas à être découvert de ceux avec qui ils vivent.

Pour appaiser un enfant qui est tombé ou qui s'est frappé, on s'amuse assez souvent à frapper le corps contre lequel il s'est heurté : c'est donner à l'enfant une leçon de vengeance ; d'autres accusent quelqu'un de la maison, ou un animal, d'être la cause de son accident, et l'invitent à les frapper, pour le consoler : c'est lui apprendre en même temps la vengeance et le mensonge ; c'est vraiment l'exhorter à se réjouir de voir souffrir les autres; c'est lui faire naître le désir de recourir, dans un autre moment, à ces voies de fait, dont il se fera un divertissement.

L'âge de l'adolescence est celui du développement des facultés productrices dans l'un et l'autre sexe ; l'un et l'autre est transporté par un sentiment particulier dont il ignore le but ; les besoins qu'éprouvent les enfans sont encore vagues et con-

fus : c'est alors que le médecin doit redoubler d'attention. La jeune fille éprouve une inquiétude, long-temps avant qu'elle devine ce qui peut la satisfaire, si elle n'est pas instruite trop de bonne heure : il seroit peut être important que les mères instruisissent leurs filles de la destination des sensations nouvelles qui se développent chez elles. L'amour physique qui se déclare quelquefois avec impétuosité, doit être maintenu dans les limites de la nature : on doit continuellement les occuper, et écarter soigneusement tout ce qui peut exciter leur imagination ; la lecture des romans leur seroit funeste. « Une fille, dit Tissot, qui lit des romans à douze » ans, sera une fille à vapeurs à vingt. »

Le jeune homme doit donc s'interdire l'usage des boissons actives, des liqueurs fermentées, qui, en même temps qu'elles exalteroient ses passions, pourroient augmenter la force avec laquelle le sang, qui est riche en principes vivifians, se distribue dans ses canaux. Il y a, dans cet âge, une surabondance de vie, qui rend les stimulans dangereux. Par ce régime incendiaire, on peut déterminer des maladies aiguës des poumons, telles que la pneumonie, l'hémoptysie : cette dernière dégénère assez souvent, dans cet âge, en une phthisie pulmonaire : cette maladie chronique est assez fréquente chez les individus de l'un et l'autre sexe, aux approches de la puberté.

Les lits qui se moulent le plus exactement autour du corps, tels que ceux faits avec le duvet, le conservent dans un trop grand degré de chaleur ; ils ne conviennent pas aux jeunes gens de l'un et l'autre sexe, à l'époque de la puberté. L'on sait que la chaleur du lit influe singulièrement sur les mauvaises habitudes qu'ils peuvent contracter dans cet âge. Les matelas roides et faits avec du crin, sont préférables, parce qu'ils diminuent la chaleur du lit : l'avantage inappréciable de les soustraire à un penchant brutal qui les auroit maîtrisés, et qui auroit empoisonné le reste de leur vie, en les rendant languissans, en supposant qu'il ne l'eût

pas terminée dès son aurore, n'est pas le seul qu'ils puissent retirer de cette précaution, qui est indispensable pour modérer les plaisirs de l'amour. Les garçons seront bien moins incommodés, s'ils sont destinés à mener une vie dure et à coucher sur la terre, en servant leur patrie.

L'usage où l'on étoit autrefois, dans les colléges, et même dans la maison paternelle, de frapper le derrière des enfans avec des verges, étoit une pratique pernicieuse, qui est heureusement abolie; elle étoit très-propre à fortifier des habitudes funestes, auxquelles ils auroient été sujets : l'irritation que l'on occasionnoit sur cette partie, se propageoit jusqu'aux parties de la génération, lorsque l'impression de la douleur commençoit à s'affoiblir. Tous les médecins savent quelle est la sympathie de la peau avec les parties génitales : cette correspondance sympathique est connue depuis long-temps des médecins; car Meibomius a composé un ouvrage qui a pour titre : *De usu Flagrorum in re venereâ.* N'a-t-on pas vu des vieillards libertins recourir à cet expédient, pour réveiller leurs sens engourdis? L'intérêt physique et moral des enfans, doit donc engager les médecins à éclairer et à désabuser les parens qui emploieroient encore ce genre de châtiment. Si cette pratique funeste étoit encore en usage dans quelques établissemens consacrés à l'instruction, ce seroit à la médecine à opérer cette réforme, en dénonçant au Gouvernement les conséquences fâcheuses qui peuvent en résulter pour les mœurs.

D'ailleurs, les châtimens, de quelque espèce qu'ils soient, sont le plus mauvais moyen que l'on puisse adopter pour corriger un enfant. Comme l'a judicieusement observé Locke, diriger ses actions par la crainte qu'il a d'être battu, s'il n'obéit pas, ce n'est pas vaincre son inclination naturelle, lui inspirer du goût pour ses devoirs : s'il se soumet, c'est parce qu'il voit que sa désobéissance lui attireroit une peine plus grande que la violence qu'il va se faire, pour exécuter ce qu'on lui commande. Celui qui ne s'abstient d'une action

déshonnête que par la crainte des verges, ne manque pas de se livrer à ses passions et à son penchant naturel, dès qu'il croit n'être pas vu : il faut s'attacher à le rendre sage et vertueux par inclination, en étouffant le germe de sa passion naissante. Les parens ou les instituteurs qui battent les enfans, pour qu'ils remplissent plus exactement leurs devoirs ou pour les corriger de leurs défauts, s'exposent à leur inspirer de l'aversion pour des choses qu'on doit leur faire aimer. Par les châtimens, dit Locke, on rend sot celui qui n'étoit qu'étourdi. On doit éviter, dans l'éducation des enfans, tout châtiment propre à les humilier, et à leur faire perdre la vivacité de leur esprit : la honte abâtardit l'âme, émousse l'intelligence; chez un individu très-sensible, elle peut produire des accidens spasmodiques très-prononcés.

On doit faire sentir aux enfans que leur conduite les exposeroit à l'infamie, si elle venoit à être connue, et s'efforcer de les rendre sensibles à celle qui est toujours attachée aux mauvaises actions, et à laquelle ils n'ont échappé jusqu'à présent, que parce que leurs fautes ne sont connues de personne : cette crainte les rendra bien plus soigneux de conserver leur réputation. On doit donc toujours les censurer en particulier, et en des termes qui ne marquent aucune passion; une réprimande dictée par la passion intimide, épouvante les enfans; mais elle leur fait toujours perdre l'attachement et le respect qu'ils avoient auparavant, pour celui qui les censure si rudement ou avec des paroles outrageantes : l'amitié accompagne rarement la crainte; une correction, une réprimande mal entendue, peuvent faire beaucoup de mal; elles rendent les enfans indociles et revêches. On doit toujours se comporter, à l'égard des enfans, de manière qu'ils s'aperçoivent facilement que ce n'est point par caprice ou par passion qu'on leur recommande ou qu'on leur défend quelque chose.

« Il est, dit M. Beaumes, des enfans si sensibles, que » l'appréhension des châtimens peut les jeter dans des acci-

» dens spasmodiques. On a vu une jeune fille, à qui la peur » d'une punition donna, la veille du jour où elle devoit la » subir, des convulsions violentes qui durèrent plusieurs » jours. Je ne parle pas de ces maîtres assez cruels pour vou- » loir encore arrêter les pleurs qui sont la suite de leurs trai- » temens injustes : cette sévérité peut avoir des suites fu- » nestes. »

Si quelque personne de la maison vient à caresser un enfant, que le père et la mère regardent de mauvais œil, pour lui faire sentir que l'action qu'il a fait doit l'exposer au mépris des autres, on perd tout le fruit de cette correction. Si tout le monde le traitoit de même, son intérêt propre le porteroit à éviter une action qui le fait regarder généralement avec mépris ; les personnes qui l'entourent ne doivent lui accorder leurs bonnes grâces, que parce que d'après le pardon qu'il a demandé, les protestations qu'il a faites, elles paroissent convaincues de la sincérité de son repentir.

L'approbation que l'on accorde aux actions vertueuses est, dit Locke, un des plus puissans aiguillons dont on puisse se servir pour porter les enfans à la vertu. Il faut louer les enfans lorsqu'ils font le bien ; les louer devant d'autres, c'est doubler la récompense. S'il est utile d'encourager les enfans lorsqu'ils font le bien, en les approuvant à propos, des louanges outrées et déplacées, les rendroient fiers et insolens.

C'est à l'époque de la puberté que la pudeur, qui est l'ornement de cet âge, se développe chez les filles ; cette pudeur prise au physique, est une répouse que fait la femme, sans en sentir toute l'étendue, mais dont elle sent le principe en elle, et qui répand sur son front une certaine rougeur : on doit respecter en elles ce sentiment, et craindre de le choquer par des discours trop libres. La pudeur est voisine de l'amour ; elle décèle le trouble des jeunes filles, leur embarras ; annonce en elles des sentimens nouveaux, fait connoître leurs émotions et les combats qu'elles commencent à livrer à l'amour. Ce sentiment, lorsqu'il est très-vif, fait souvent éclore

une passion inquiète, que l'on peut regarder, avec raison, comme la fille de l'amour mal dirigé, contre laquelle on ne sauroit prémunir, avec trop de soin, les personnes du sexe : je veux parler de la jalousie ; elle est une des causes les plus puissantes des aberrations mentales chez les femmes ; et il n'est point de crimes qu'elle ne puisse faire commettre.

L'âge de la puberté exige encore plus d'attention chez les jeunes filles, puisque chez elles les organes des sens ont une activité plus grande ; leur tact jouit d'une précision et d'une délicatesse extrême ; leur odorat est affecté plus vivement ; l'extrême variabilité de leur voix, peut nous faire juger de la délicatesse et de la sensibilité de l'organe de l'ouïe chez elles, puisque la voix, dans l'exécution, est guidée par l'ouïe. Aussi voyons-nous que chez les femmes, les sensations sont plus vives, et que l'expression de ces sensations est plus énergique : ces affections vont en augmentant d'intensité, du Nord au Midi ; mais comme la mobilité est l'apanage des femmes, ces impressions sont passagères : la durée de l'impression, la persévérance dans la méditation et la réflexion, n'appartiennent qu'à l'homme. On doit déduire de ces vérités cette conséquence naturelle, qu'on doit, dans cet âge, leur interdire les lectures trop tendres ou lascives ; on ne doit pas exposer à leurs regards des images obscènes, on leur permettre de fréquenter des lieux où les passions sont réveillées par tout l'appareil extérieur, comme fréquentation des spectacles, des grands cercles ; on s'exposeroit à éveiller en elles des besoins et des désirs artificiels, ou à exciter des désirs précoces.

Les théâtres, quelle que soit la décence qui y règne, font toujours une impression fâcheuse chez les filles pubères, en augmentant la sensibilité dont elles sont douées, en supposant même qu'on ait l'attention, pour les y conduire, de choisir les jours où on joue les pièces les moins susceptibles d'émouvoir leurs âmes tendres. On se trompe grossièrement, quand on croit former les cœurs sensibles des jeunes personnes du sexe, aux sentimens de la tendresse conjugale, en les faisant assis-

ter à des scènes où cet amour est représenté sous les traits les plus enchanteurs ; on peut accorder que ces scènes peuvent être utiles pour resserrer, entre les époux, les liens de l'union conjugale : mais comme le dit M. Mahon, chez les filles, où il peut s'écouler un temps long entre l'impression qu'elles ont éprouvée, et l'occasion licite d'imiter ce qu'elles ont vu, loin d'épurer leur caractère moral, elles sont propres à échauffer leur imagination, et à faire naître en elles des désirs qui seront funestes à la paix de leur âme : dans la plupart des drames, on voit les passions se heurter sans cesse et se combattre.

Les pères et mères doivent éviter, devant leurs filles, lorsqu'elles approchent de l'époque de la puberté, certaines familiarités qui, quoique permises entre des époux, et quoiqu'elles soient l'indice de l'union conjugale, peuvent faire naître chez une fille, que la nature auroit formée avec un tempérament ardent, des sensations et des goûts qu'elle auroit dû ignorer encore long-temps. Un penchant dont elle ignore la nature et la puissance, la curiosité naturelle à son sexe, la porte à examiner une autre fois plus attentivement, et elle parvient enfin à connoître quel est le but de l'affection qui l'agite ; ce qui est un malheur pour elle, parce que cette passion agissant dans tous les instans, est très-difficile à combattre.

Des conversations trop libres peuvent, comme les exemples, éclairer trop promptement les jeunes filles, allumer leurs passions. Si elles paroissent distraites, dit M. Chambon, elles n'en sont pas moins attentives à des discours qui leur inspirent le goût de la volupté. Lorsqu'on est à même d'entendre de jeunes filles qui se communiquent leurs connoissances funestes, dans un moment où elles croient n'être pas entendues, on peut s'assurer, par leurs réflexions, que, quoiqu'elles aient paru occupées à autre chose, elles n'ont rien laissé échapper de la conversation. « On a vu de ces filles quitter la société » pour aller mettre en pratique les maximes qu'elles avoient

» entendues, » et l'égarement passager auquel elles se sont livrées, leur faire contracter une habitude funeste.

La femme étant plus sensible, est douée d'une imagination plus active; son jugement est en raison de ce qu'elle est affectée, et doit être considéré comme l'effet du sentiment : on peut dire, avec raison, que les femmes jugent avec le cœur; l'homme, au contraire, est doué d'une force d'action plus grande, et il juge en comparant les objets. Quand on veut convaincre une jeune fille, et lui faire adopter ce qu'on lui conseille, c'est donc au cœur et au sentiment qu'il faut parler, plutôt qu'à la raison : le garçon, au contraire, veut qu'on lui parle le langage de la raison; il exige que l'on raisonne avec lui. Cette sensibilité extrême des femmes doit décider le mode d'éducation des jeunes filles, vérité qui n'a point échappé à Fénélon, dans son Traité de l'Éducation des Filles : la fille réussit dans ce qui demande de la délicatesse; le mâle dans ce qui demande du jugement : leur éducation morale exige des différences qui doivent être calquées sur celles que présente leur caractère moral.

La femme étant douée d'une sensibilité exquise, aime plus tendrement et plus fortement : on doit veiller à ce qu'elle ne forme pas des inclinations que l'on seroit obligé de contrarier par la suite; on doit craindre l'effervescence des passions amoureuses, et tâcher d'étouffer, dès leur naissance, les premières atteintes d'un amour dont on peut prévoir le malheur : en effet, comment résister à une affection qui trouve sa cause première dans les besoins physiques de l'individu qui sont plus ou moins exaltés par la présence d'un objet aimable? L'amour est la plus violente et la plus universelle des passions, et il est difficile d'en réprimer les désirs, quand on a eu l'imprudence de les laisser naître. Quels désordres ne doit pas produire dans l'économie, chez une femme brûlée de désirs qu'elle n'ose satisfaire, ni même découvrir, la violence continuelle qu'elle se fait pour les concentrer à l'intérieur et les étouffer! elle peut devenir la cause de la

fureur utérine chez une femme de constitution ardente qui, trompant la nature dans son attente, s'efforce de garder une continence entièrement contraire au besoin impérieux qu'elle éprouve ; le mariage est le seul moyen de prévenir ces accidens : si, par une attention soutenue, la femme vient à bout de conserver son innocence, elle tombe dans la tristesse et la langueur.

L'éducation des jeunes filles doit se diriger vers les fonctions de la maternité : il faut s'efforcer de les délivrer de la frayeur qu'elles ont pour certains objets, comme le tonnerre, la décharge d'une arme à feu, etc., etc. ; si elles contractent l'habitude d'être épouvantées par la plus légère cause, et qu'elle agisse à l'époque des règles, ou pendant la grossesse, elle peut supprimer les unes, hâter la fin de l'autre, avant le temps prescrit par la nature.

On ne doit jamais perdre de vue, dans l'éducation des filles, que le tourment et la fatigue perpétuelle de leur imagination est la source des maladies nombreuses de nerfs qui les assiégent ; elles sont dans une lutte continuelle de besoins et de désirs artificiels que l'on doit tâcher de prévenir : cette multiplicité de besoins et de désirs factices enfante la multiplicité des passions : plus les causes de ces besoins et de ces désirs artificiels sont multipliées, plus les maladies nerveuses sont nombreuses ; aussi sont-elles beaucoup plus communes dans les grandes villes, où ces influences des passions sont portées au dernier degré, qu'elles ne le sont dans les campagnes : en effet, le séjour dans les villes, et surtout dans les capitales, enfante une foule de besoins factices qui, joints aux besoins naturels, sont très-propres à exalter les affections de l'âme.

Ce peu de réflexions suffit pour prouver qu'à cette époque, l'éducation des filles et des garçons ne doit pas être la même, soit qu'on la considère sous le rapport du développement des facultés intellectuelles, soit sous le rapport de la direction heureuse que l'on peut imprimer aux affections de l'âme :

l'âme : en effet, comme l'a dit fort ingénieusement M. Hallé, si on les considère dans l'ensemble de la société, on peut dire que les femmes en sont le système nerveux, et les hommes le système musculaire.

DES MALADIES DES ENFANS.

Considérations générales.

Dans les premières années de la vie, l'homme et la femme ne présentent d'autre marque distinctive que dans la conformation des parties sexuelles : si on observe dans les deux sexes, durant l'enfance, une conformité d'organisation, de fonctions pendant l'état sain, ils sont aussi sujets aux mêmes maladies ; ils n'en ont aucune de particulières dans cet âge : elles s'annoncent par les mêmes symptômes; les mêmes parties sont affectées, et les moyens de guérison sont les mêmes.

Si parmi les maux qui tourmentent les enfans, il en est qui sont attachés à leur organisation, la plupart de ceux qui les assaillent sont notre propre ouvrage, et dépendent des vices que nous commettons dans leur éducation : les notions généralement admises sur un grand nombre de maladies des enfans sont vagues, peu exactes. Si on ne peut plus adresser aux médecins le reproche que leur faisoit Tissot, d'avoir trop négligé les maladies des enfans et le régime qui leur convient, on peut déplorer, avec raison, l'aveuglement des parens, qui accordent souvent plus de confiance dans le traitement de leurs indispositions à des commères, à des charlatans, à des apothicaires, qu'aux médecins qui en ont fait une étude spéciale. Cependant, quelle sagacité ne faut-il pas pour établir le diagnostic de ces maladies, qui sont toujours très-compliquées ? les cris seuls des enfans et leurs pleurs peuvent indiquer qu'ils souffrent : il faut déterminer le siége et la nature de leurs douleurs, qu'ils ne peuvent pas faire connoître eux-mêmes. C'est par des cris que l'enfant

exprime ses premières sensations; il avertit par là de ses besoins : sa foiblesse, l'impossibilité où il est de pourvoir à ses besoins, de se préserver des maux qui l'environnent, ou d'y apporter remède, font que tous ceux qui le voient souffrir et pleurer, se pressent autour de lui et cherchent à le soulager. Les maux auxquels sont exposés les enfans sont si nombreux, que l'on seroit tenté de répéter avec Pline, qu'ils ne semblent naître que pour souffrir : ils sont facilement malades à cause de la foiblesse de leur constitution, et de la délicatesse de leurs organes.

L'homme est exposé toute sa vie à une foule d'infirmités; mais il l'est encore d'une manière plus marquée au moment de la naissance : il est des maladies propres à chaque âge, en conséquence d'une disposition particulière de l'économie. La constitution naturelle de chaque âge ne produit cependant pas par elle-même des maladies : *Natura non facit morbos*, *sed patitur*, a dit Fouquet; elle rend seulement le corps plus susceptible d'éprouver certaines affections par l'impression de causes souvent légères, et qui, dans tout autre âge, seroient restées sans effet, ou bien auroient produit des maladies différentes. Hippocrate est le premier qui ait écrit sur les maladies des âges; il nous a laissé, dans un petit nombre d'aphorismes, l'histoire complète de ces maladies. Vers la fin de la section troisième de ses aphorismes, il fait une énumération exacte de ces maladies, et surtout de celles de l'enfance, qui nous fait connoître les progrès étonnans qu'avoit fait la médecine d'observation dans ces premiers âges de l'art; mais, content de les avoir observées, il n'a lié leur histoire à aucune théorie : la réserve du père de la médecine n'a pas été imitée par ses commentateurs; chacun d'eux a expliqué à sa manière, et suivant la théorie du temps où il écrivoit, l'étiologie des maladies des âges. Je n'embrasserai aucune des théories proposées par les auteurs sur les maladies de l'enfance en particulier, parce qu'elles n'y sont considérées que sous un de leurs rapports; je me

bornerai à rechercher les causes qui font que, dans cet âge, le corps a plus d'aptitude à contracter spécialement certaines maladies.

Stahl, dans sa Dissertation intitulée *de Morbis ætatum*, Hoffmann, sont les premiers qui ont porté, d'une manière spéciale, leur attention sur la tendance que les maladies affectent vers les diverses parties du corps, suivant les différentes périodes de la vie : dans l'enfance, tout semble dirigé vers l'accroissement, et les maladies propres à cet âge se font observer vers les organes destinés à l'opérer, et qui jouissent d'un développement et d'une action plus marquée : en effet, chaque âge nous présente, d'une manière plus sensible, le développement de quelques-uns des systèmes organiques, dont l'ensemble compose l'économie animale, et qui paroissent prédominer sur les autres et les influencer jusqu'à un certain point : presque tous ceux qui se sont occupés de déterminer la prédominance de tel ou tel système dans chaque époque de la vie, ont adopté les vues de Stahl.

On ne doit jamais perdre de vue dans le traitement des maladies des enfans, que s'ils tombent facilement malades, ils se rétablissent aussi promptement : les forces de la nature, aidées d'un régime convenable, et le plus souvent tonique, suffisent, pour l'ordinaire, à leur guérison, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux médicamens évacuans. J'entends seulement parler de ces derniers ; car ceux tirés de la classe des toniques, comme le sirop de quinquina, le sirop antiscorbutique, administrés seuls, ou combinés ensemble, sont souvent indispensables pour prévenir ou pour guérir les indispositions des enfans. Il seroit à désirer que les praticiens abandonnassent cette dénomination de sirop antiscorbutique, qui fatigue l'imagination des mères, et qui les porte à croire que les enfans auxquels on le conseille sont atteints du scorbut : on pourroit l'appeler sirop de raifort composé, du nom d'une des substances les plus actives qui entrent dans sa composition. Quand on est obligé d'employer

des médicamens chez les enfans, on doit ménager leurs répugnances, leurs caprices, et les remplacer, quand cela est possible, par les médicamens externes; on ne doit jamais user de force pour faire prendre aux enfans malades des médicamens : on a vu résulter de grands inconvéniens de la contrainte nécessaire pour leur administration; quelques enfans ont péri à la suite de violens accès de colère dans lesquels ils étoient entrés.

Dans les maladies des enfans, il faut avoir beaucoup d'égards à leur constitution particulière; c'est elle qui fait connoître la nature des maux qui les affligent, et qui indique les remèdes qui conviennent le mieux, soit pour les prévenir, soit pour les guérir. L'enfant est principalement remarquable par les proportions des fluides blancs, qui donnent à toutes ses parties plus de blancheur, plus de mollesse et de laxité; par la mobilité du système musculaire, par l'excès de susceptilité dans le système nerveux, et par les altérations qu'éprouve le système digestif. Le médecin observateur ne peut pas douter que les systèmes lymphatique, nerveux et digestif ne jouent un rôle aussi essentiel dans les maladies de cet âge que dans l'état physiologique qui lui est propre : ou ces systèmes sont affectés eux-mêmes, ou bien leur lésion décide les désordres que l'on observe dans les autres systèmes.

On regarde communément la surabondance des fluides blancs, chez les enfans, comme un indice certain que le système lymphatique prédomine chez eux; on rapporte cette proportion plus grande de l'humeur muqueuse dans l'économie, à une énergie plus grande des vaisseaux lymphatiques, et des glandes dont la réunion forme le système absorbant, et qui sont les agens de la nutrition : cette prédominance d'action paroît prouvée par le développement plus grand de ces deux systèmes dans l'enfance. Comme je l'ai déjà observé, en parlant des changemens produits par la grossesse, la surabondance des fluides blancs, loin d'être

un indice de la prédominance du système lymphatique, est, au contraire, une preuve de moins d'activité et d'énergie dans l'exécution des divers actes qui constituent ce système : les réflexions que j'ai proposées à cette occasion, sont également applicables aux enfans. La thérapeutique que l'on suit pour remédier à cette infiltration permanente du tissu cellulaire, qui fait que la peau de l'enfant est moins colorée, plus molle, plus douce au toucher, et qui est évidemment avantageuse, prouve, au contraire, que leur système lymphatique jouit de peu d'activité; tous les moyens que l'on emploie, comme frictions, soit simples, soit faites avec des linges imprégnés de la vapeur de substances aromatiques, l'insolation, l'exposition au grand air, les divers genres d'exercices, agissent en augmentant le ton de l'organe cutané; cette action augmentée se propage sympathiquement aux organes situés plus profondément : le raisonnement semble, d'ailleurs, indiquer que le système vasculaire lymphatique, loin de prédominer chez les enfans, est, au contraire, de tous les systèmes circulatoires celui qui a le moins de force tonique : c'est cette action moindre qui fait que tous les organes sont plus abreuvés de fluides. Si le système lymphatique jouissoit, chez les enfans, d'une énergie d'action supérieure à celle de tous les autres organes, ce qui doit nécessairement avoir lieu si ce système prédomine, les absorbans pomperoient facilement et promptement les fluides blancs déposés dans le tissu cellulaire : mais le résultat de cette fonction, si elle s'exécutoit avec facilité, seroit de faire disparoître cette sorte d'infiltration, qui est naturelle aux enfans, en reportant dans le torrent de la circulation les fluides blancs qui la produisent; le développement plus grand des vaisseaux lymphatiques et des glandes est une conséquence de leur atonie, qui permet aux fluides de s'y accumuler et de les distendre. Lorsque les glandes du mésentère ou de quelque autre région sont engorgées, ce n'est que par des médicamens toniques, tant soit peu stimulans, que l'on peut les

ramener à leur volume naturel ; ce qui prouve que s'il y existe une irritation, elle est jointe à un état d'atonie : en effet, les glandes lymphatiques jouissent de beaucoup de sensibilité et de peu de force tonique, qui sont deux circonstances tirées de leur organisation qui les prédisposent à s'engorger.

L'excessive mobilité du système nerveux, la vivacité, la rapidité des sensations chez l'enfant, ont porté les physiologistes modernes les plus célèbres, qui se sont occupés de déterminer la prédominance de tel ou tel organe dans les différens âges, à fixer, pour l'enfance, cette prédominance vers le cerveau. Les faits sur lesquels repose cette manière de voir, qui étoit aussi celle du célèbre Stahl, sont vrais ; mais, en bonne logique, on ne peut pas en conclure, que le cerveau jouit, dans cet âge, d'une action supérieure à celle de tous les autres organes ; ce que l'on doit appeler prédominance : les symptômes nerveux qui s'observent à cette époque, n'indiquent point une prédominance ou une énergie plus prononcée dans l'action de l'organe cérébral; mais seulement plus de susceptibilité, comme l'a judicieusement observé M. Hallé : ces phénomènes sont le plus souvent sympathiques, et reconnoissent presque toujours pour cause, l'altération du système digestif.

Les sensations, il est vrai, se succèdent rapidement chez les enfans ; on les voit passer rapidement des pleurs aux ris, *et vice versâ* ; leurs sensations sont quelquefois même si disparates, qu'on les voit tout à la fois rire et pleurer ; mais la vivacité, la rapidité des sensations, ne sont pas une preuve de l'action du cerveau et de son énergie. Cet organe paroît passif dans la perception des sensations ; il n'est actif que dans l'exercice des facultés intellectuelles, qui n'a pas lieu dans l'enfance.

L'enfance est l'âge d'accroissement. Lorsque l'enfant vient au monde, la nature n'a en vue que deux choses, sa nutrition et son accroissement ; tout, à cette époque de la vie,

est subordonné à l'accroissement. Les organes destinés à la nutrition, qui est la cause de l'accroissement, doivent donc fixer spécialement l'attention du médecin dans le traitement des maladies de cet âge, comme l'a reconnu le docteur Ranque, dans une Dissertation sur les prédominances organiques dans les différens âges, et particulièrement dans l'enfance. L'estomac travaillant non-seulement pour l'entretien du corps, mais encore pour son accroissement, doit jouir de plus de vie dans l'enfance. Cette énergie de la faculté digestive dans les enfans, est non-seulement prouvée par leur accroissement rapide, mais encore par le sentiment de la faim, qui renaît sans cesse et devient un indice de la promptitude avec laquelle la digestion s'opère, et par la facilité avec laquelle sont assimilées des substances qui, dans un âge plus avancé, ne peuvent plus l'être. L'énergie de la faculté digestive est d'autant plus considérable, que le corps s'éloigne moins de l'instant de la naissance : mais si cette énergie d'action plus marquée de la part des organes digestifs nécessaires pour la nutrition et l'accroissement vient à manquer, ce qui arrive assez souvent, il faut s'efforcer de leur donner plus d'activité. C'est avec raison qu'Etmuller, qui est un des premiers qui ait considéré les maladies des enfans sous leur vrai point de vue, observe, dans son *Valetudinarium infantile,* que leur cause tient presque toujours à une altération particulière du système digestif. La plupart des maladies, soit aiguës, soit chroniques de l'enfant, dérivent des obstacles que la nature rencontre dans l'accroissement ou la nutrition : on doit accuser un défaut de contractilité dans les viscères qui composent le système digestif, et dans les glandes qui coopèrent à la nutrition. L'intumescence de l'abdomen, les indurations stéatomateuses qui affectent spécialement le mésentère, le dévoiement lientérique, etc., qui sont les accidens que l'on observe le plus souvent chez les enfans, sont une preuve manifeste de ce défaut de contractilité : le développement plus considéra-

ble des glandes, des vaisseaux lymphatiques, dans les maladies de cet âge, qui sont les organes auxquels est confiée la nutrition, n'ayant lieu que lorsqu'elle est troublée d'une manière notable, me paroît indiquer qu'ils sont dans un état d'atonie, loin de jouir d'une prédominance d'action. C'est ce que démontre jusqu'à l'évidence la méthode curative sanctionnée par l'expérience, qui consiste dans des médicamens toniques et stimulans; aussi la rhubarbe est-elle un des médicamens dont l'efficacité est la mieux constatée dans la plupart des maladies de l'enfance, quand les symptômes sont à leur début. C'est avec raison que la rhubarbe a été nommée, par quelques médecins, le purgatif des enfans: il est cependant important d'observer que c'est plus souvent comme tonique que l'on doit l'employer, qu'à des doses suffisantes pour agir comme purgative.

J'ai tâché de profiter des vues utiles qu'a présenté chacun des auteurs qui ont écrit sur les maladies des enfans. On doit regretter que l'ouvrage de Rosen ne soit pas complet; il a excellé dans l'observation des maladies de cet âge: mais pour offrir l'état actuel de la sience, il étoit nécessaire de réunir tous les faits intéressans qu'on trouve dans les Mémoires qui ont été couronnés par diverses Sociétés Savantes, tels que ceux de M. Baumes sur l'ictère, le carreau, les scrofules, les convulsions des nouveau-nés, la dentition et ses accidens. Il a paru plusieurs autres Dissertations qui ont présenté, avec discernement, quelque objet particulier que j'aurai le soin de faire connoître: j'ai beaucoup plus puisé dans ces monographies, que dans les traités généraux: pour ce qui concerne la cure préservative de ces maladies, j'ai souvent fait usage des excellentes vues proposées par M. Hallé dans son cours d'hygiène.

Dans le tableau que je présenterai de ces maladies, je m'attacherai spécialement à faire connoître leur nature, l'organe qui en est le siége; je les comparerai les unes aux autres pour tâcher de saisir leurs rapports et leurs différences:

en effet, il faut apporter la plus grande attention à la recherche de toutes les circonstances propres à faire connoître le véritable caractère d'une maladie.

Le mot enfans, pris vulgairement, a une grande latitude: sous le nom d'enfance, on comprend tout l'espace de la vie qui s'étend depuis la naissance jusqu'à la puberté: je diviserai cet espace en deux, comme le faisoient les anciens; j'appellerai l'un enfance, *infantia*; il s'étendra jusqu'à l'âge de sept ans: je donnerai à l'autre le nom de seconde enfance, *puerities*; il s'étend depuis sept ans jusqu'à la puberté. Je m'occuperai plus spécialement des maladies de l'enfance proprement dite.

L'enfance se divise en trois époques, qui répondent à celles où l'on voit se préparer et s'exécuter les crises qui servent au développement de l'enfant: la première s'étend du moment de la naissance jusqu'à la dentition, c'est-à-dire, jusqu'au sixième ou septième mois; pendant cette époque, l'enfant a peu de sensations, il ne fait que téter et dormir; il est peu sujet aux maladies, et il meurt rarement dans cette première époque.

La seconde époque commence à la première dentition, et continue jusqu'à son complément, c'est-à-dire, jusqu'au moment où l'enfant met les dernières des vingt premières dents: c'est ordinairement à deux ans ou 28 mois que ce travail de la nature est achevé. L'époque de la dentition est un temps orageux pour l'enfant; le développement des dents produit chez lui des convulsions terribles; presque toutes ses maladies se compliquent alors de convulsions: une liberté modérée du ventre est une assurance que l'enfant passera cette époque; il faut joindre à cette cause les dérangemens de l'estomac, dépendans du changement de nourriture qui remplace le lait de la mère, qui s'observent surtout lorsqu'elle n'a pas l'attention de sevrer par degrés insensibles.

La troisième époque s'étend de la fin de la première dentition qui a lieu à deux ans ou 28 mois, jusqu'à la seconde

dentition, qui s'opère à sept ans : à cette époque l'enfant n'éprouve plus de mouvemens convulsifs, à moins que ce ne soit dans les maladies éruptives, telles que la petite vérole, la rougeole; souvent les plus bénignes sont accompagnées de convulsions; la présence des vers peut aussi les produire; c'est à cette époque qu'il se fait le plus de développemens physiques. Si le système ne jouit pas de l'énergie suffisante, les glandes du mésentère s'engorgent, et l'on voit alors se déclarer la maladie connue sous le nom de carreau : souvent les écrouelles qui, dans la suite, se manifesteront au cou, existent déjà dans le mésentère.

Lorsque l'atonie du système en général, et celle du système lymphatique en particulier, donnent lieu à l'engorgement du mésentère, les os éprouvent aussi assez souvent un changement : il arrive quelquefois une distorsion considérable dans les os longs; les épiphyses et les articulations se gonflent : alors se manifeste le rachitis de la première enfance, qui tient à la même disposition du système qui produit les scrofules et le carreau; mais dans le cours ordinaire, c'est à cette époque que les os se développent et acquièrent de la solidité : ce travail de la nature est assez souvent accompagné de dépurations considérables par divers émonctoires.

Le système lymphatique est souvent affecté de maladies chez les enfans : celui du cuir chevelu et de la face, devient le siége de dépurations, que l'on ne doit point contrarier : tantôt ce sont des croûtes qui couvrent le front et les joues des enfans; tantôt ce sont d'autres excrétions, telles que des suintemens derrière les oreilles et à la tête; on doit les regarder comme une excrétion naturelle, qui doit être respectée. La conduite de certaines mères qui, sous prétexte de délivrer les enfans de ces croûtes qui les défigurent, cherchent à les dessécher par des lotions astringentes, est très-blâmable : cette pratique peut occasionner chez les enfans les accidens les plus graves.

La seconde enfance, ou *pueritia*, est marquée par la seconde dentition. Ce second travail est moins pénible que le premier, soit parce que l'enfant est plus fort, soit parce qu'il est moins irritable : les affections mésentériques ne se déclarent plus à cet âge, à moins qu'elles ne soient produites par un mauvais régime. Les glandes particulièrement affectées, sont celles qui avoisinent les organes de la voix et de la génération : l'on voit survenir, lorsque le système est dans un état de torpeur, le gonflement des glandes parotides et maxillaires, celui des glandes des aines et des aisselles ; il arrive aussi des gonflemens des articulations, lorsque le virus scrofuleux attaque les glandes de cette partie. C'est à cet âge que l'ossification se perfectionne ; et l'on voit souvent un autre genre de rachitisme, lorsque cette opération ne s'exécute pas convenablement : c'est celui de l'épine et du tronc. Le rachitisme de la seconde enfance, comme celui de la première, est, pour l'ordinaire, une conséquence des ravages produits par la constitution scrofuleuse.

Je viens de faire remarquer qu'il y a, à chaque période du développement de l'enfant, un travail qui s'annonce par des symptômes qui lui sont propres, et qui tiennent à la nature des organes qui se développent. La mobilité de l'enfant est augmentée à toutes les époques où il se fait un développement organique : plus les mouvemens qui annoncent ce travail sont vifs, plus les maladies des enfans sont vives et fréquentes ; lorsqu'au contraire il s'exécute d'une manière régulière, l'enfant s'en aperçoit à peine, ou au moins il n'éprouve que des indispositions légères qui ne méritent pas le nom de maladies ; elles sont un effet naturel des mouvemens intérieurs que la nature suscite en lui, pour opérer son accroissement ou la sortie des dents ; mais si l'on trouble ces mouvemens critiques, il en résulte une altération sensible dans les fonctions qui donnent lieu à des maladies graves, qui trouvent souvent leur source dans la mobilité de la constitution, qui est alors très-grande,

parce qu'elle augmente en proportion des difficultés qu'éprouve la nature pour opérer ces développemens.

Aussi Hippocrate, qui observoit si scrupuleusement la marche de la nature, a-t-il classé les maladies des enfans sous les trois époques où se font chez eux les plus grands développemens. Sa première époque est depuis la naissance jusqu'à la dentition; c'est dans cette époque que les maladies de l'enfant dérivent presque toujours des obstacles que la nature rencontre dans la nutrition; elles dépendent, pour l'ordinaire, du défaut ou de la mauvaise qualité de la nourriture. Avant la dentition, la nutrition est en quelque sorte l'acte exclusif de la nature; tout le reste est assoupi pour qu'elle s'opère. Avant la dentition, l'enfant n'a besoin d'être saigné que dans des cas rares; ce sont des toniques qu'il lui faut donner: il faut augmenter l'action des vaisseaux lymphatiques et des glandes, par lesquels s'opère la nutrition. Le travail de la dentition forme la seconde époque d'Hippocrate. La troisième époque comprend les maladies auxquelles l'enfant est le plus sujet, jusqu'à l'âge de sept ans: cette classification a été adoptée par Doublet; c'est aussi celle que je suivrai, à quelques modifications près, parce qu'elle est tracée par la nature elle-même.

Aux trois époques dans lesquelles Hippocrate a renfermé toutes les maladies des enfans, on doit ajouter une quatrième classe, qui comprendra des maladies qui n'appartiennent pas plus à l'une de ces époques qu'à l'autre, parce qu'il n'en est aucune où elles ne puissent se déclarer; cependant elles sont bien plus fâcheuses, lorsqu'elles coïncident avec le travail de la dentition. Si je n'avois pas cru devoir séparer les vices de conformation des maladies proprement dites, j'aurois établi une cinquième classe pour ces états contre nature de nos parties, appelés vices de conformation, qui sont tantôt originaires, tantôt accidentels.

En traitant des différentes maladies de l'enfance en particulier, je ferai voir qu'elles ont un grand rapport les unes

avec les autres, par leurs causes, leurs symptômes, et par les remèdes qu'elles exigent. Si elles ont quelques points par lesquels elles se ressemblent et se rapprochent, elles présentent cependant quelques différences remarquables qui les caractérisent, qui se tirent de l'organe qui est affecté, quoiqu'assez souvent les causes prédisposantes et déterminantes soient les mêmes.

Première époque, ou maladies qui se déclarent depuis la naissance jusqu'à la dentition.

De l'excrétion et de la rétention du méconium.

Pour l'ordinaire le méconium n'est expulsé qu'après la naissance : cependant lorsque les enfans sont foibles, qu'ils ont été soumis pendant long-temps à de fortes contractions de l'utérus, ou bien lorsque les fesses se présentent, ils rendent quelquefois le méconium avant que le travail soit terminé. L'analise qu'a faite M. Vauquelin de cette matière excrémentitielle, prouve qu'elle contient de la bile, comme les matières stercorales des adultes. L'opinion la plus générale parmi les physiologistes, l'a fait consister dans l'accumulation du mucus intestinal qui se sépare à la surface interne de ce canal pendant tout le cours de la gestation, et auquel se mêle quelque peu de bile. Les fluides muqueux séparés à la surface des intestins, sont retenus par un mécanisme analogue à celui qui fait que la bile séjourne pendant le même temps dans la vésicule du fiel, l'urine dans la vessie. La loi qui veut que tout fluide muqueux soit rejeté au dehors, ne doit pas avoir son effet chez le fœtus.

Quelques enfans évacuent en naissant, ou peu de temps après, une partie de leur méconium ; mais pour l'ordinaire ce n'est que dix ou douze heures après être nés, qu'ils rendent cette matière excrémentitielle : mais si cette humeur étrangère n'est pas évacuée peu de temps après la naissance, sa rétention peut donner lieu à des accidens qui menacent

les jours de l'enfant, si on ne sollicite pas promptement son excrétion : des coliques, des vomissemens sympathiques, produits de l'irritation qu'exerce cette matière sur les intestins, des spasmes en sont les suites ordinaires. Le spasme du sphincter de l'anus est quelquefois la cause de la rétention de cette matière noire, visqueuse, que l'on appelle méconium. Suivant Tissot, cette constriction sympathique de l'anus n'est pas rare : il attribue cet accident à l'éréthisme dont est atteint l'organe cutané lorsqu'il est frappé par un air trop vif : l'anus est si serré qu'on ne peut pas introduire un suppositoire. Les purgatifs seroient nuisibles ; on doit solliciter l'évacuation du méconium par les fomentations émollientes, les bains tièdes.

Le méconium est quelquefois si tenace, qu'il adhère à la tunique interne des intestins ; en sorte que ce n'est que fort tard qu'une partie de cette matière est chassée hors du corps. Quand un enfant éprouve des accidens quelques jours après sa naissance, on doit rechercher attentivement s'ils ne seroient pas dus à la rétention d'une partie du méconium, quoiqu'il se soit déjà écoulé un espace de temps assez considérable depuis la naissance, pour que, dans l'ordre naturel, on ne dût pas soupçonner qu'une portion de cette matière excrémentitielle est encore retenue dans le canal intestinal.

J'ai déjà indiqué, lorsque j'ai fait connoître les avantages qui résultent pour l'enfant de l'allaitement maternel, que le meilleur moyen à employer étoit le lait de la mère, connu sous le nom de colostrum : un grand nombre d'enfans n'ont besoin d'aucun autre secours ; mais il en est d'autres pour lesquels il est nécessaire d'en venir à d'autres moyens, soit parce que ce lait manque, soit parce qu'il n'agit pas assez promptement, à raison de l'atonie dont est atteint le canal intestinal. Ce n'est pas ici le cas de dire avec quelques auteurs, qu'aider la nature dans cette excrétion, c'est la troubler dans ses opérations. Je conviens que lorsque

l'évacuation du méconium se fait dans le temps convenable, et en suffisante quantité, soit que l'enfant soit allaité par sa propre mère, soit qu'il soit confié à une nourrice étrangère, que l'on ne doit administrer aucuns médicamens purgatifs, parce qu'ils sont inutiles : or, tout médicament inutile peut devenir nuisible, s'il est actif. Les secours de l'art sont bien plus souvent nécessaires pour faciliter l'excrétion du méconium, lorsque l'enfant nouveau-né prend le lait d'une nourrice étrangère ; plus son lait est ancien, plus il y a lieu de croire que quelque médicament deviendra nécessaire.

Le premier lait connu sous le nom de colostrum, favorise très-certainement l'évacuation du méconium : mais doit-on attribuer son effet sur le système digestif des enfans, à une propriété purgative ? Si, par qualité purgative, on se forme l'idée d'une propriété âcre et irritante, elle n'existe point dans le colostrum de la femme ; au lieu d'y remarquer un goût âcre et salé, comme l'ont prétendu quelques auteurs, on le trouve, en le dégustant, fade et un peu sucré : le colostrum paroît produire son effet évacuant, par une manière d'agir analogue à celle des corps gras et sucrés, comme la manne.

Les enfans d'une constitution foible, ceux qui ont souffert au passage, ceux qui ne reçoivent pas les soins nécessaires, ou qui sont exposés à l'action de l'air froid, ont besoin des secours de l'art pour expulser leur méconium. Si cette matière séjourne, elle peut être absorbée, et donner à la peau une teinte d'un brun rougeâtre ; ce qui suffiroit pour prouver qu'il est toujours utile d'en aider l'expulsion, si la nature ne l'opère pas elle-même. On emploie ordinairement les sirops purgatifs pour procurer cette excrétion : on peut donner celui de chicorée composé, dans lequel entre la rhubarbe, et que l'on délaye, à la dose de demi-once ou d'une once, dans quelques onces d'eau de gruau ; on le donne à l'enfant à la dose d'une cuiller à café, de demi-

heure en demi-heure, jusqu'à ce qu'on ait obtenu l'issue du méconium : dans l'intervalle, on peut faire prendre de l'eau miellée ; ce dernier moyen peut suffire pour faire rendre le méconium. Dans les campagnes, on n'emploie pour l'ordinaire que le miel, que l'on délaye dans du petit lait récent, ou dans toute autre boisson.

Quand la couleur de la peau est jaune ou d'une teinte foncée, lorsque l'enfant est assoupi, ces premiers moyens ne suffisent pas pour procurer des selles ; il faut alors employer le sirop de fleurs de pêcher, qui est plus énergique, dont on met une once dans quelques onces d'un véhicule adoucissant, et que l'on fait prendre à l'enfant de temps en temps par cuillerée à café, jusqu'à ce qu'on ait obtenu des évacuations. Doublet dit avoir été obligé de faire prendre deux gros de sirop de nerprun, pour obtenir l'excrétion du méconium, dans un cas où l'enfant étoit demi-apoplectique. L'insensibilité du canal intestinal est alors si considérable, qu'il ne ressent que foiblement l'action des médicamens, qui, dans toute autre circonstance, deviendroient nuisibles par leur activité : ces enfans présentent les mêmes phénomènes que les adultes, chez lesquels l'estomac et les intestins ne peuvent être excités, dans le cas d'apoplexie, que par des doses d'émétique, ou de purgatifs, bien plus fortes que dans les cas ordinaires. Si le froid des extrémités, la pâleur du visage et le peu de vivacité des yeux, annoncent un état de foiblesse, on doit délayer le sirop purgatif dans un véhicule fortifiant, comme quelques onces d'eau de cannelle, de mélisse ou de fleur d'orange.

Une solution de gomme arabique, à la dose de deux gros pour un demi-septier d'eau, dont Doublet faisoit usage à l'hospice de Vaugirard, est une préparation très-convenable pour servir d'excipient aux différens médicamens que l'on croit nécessaires aux enfans : on rend cet excipient que l'on édulcore avec du sucre ou du miel, laxatif, émétique à volonté, suivant la nature des substances que l'on y ajoute ;

on

on le rend fortifiant par l'eau de cannelle, de fleurs d'orange ; on le rend cordial par l'eau de mélisse, l'acétite d'ammoniaque (esprit de mendérerus) ; on le rend anti-spasmodique par l'addition du camphre, de l'éther sulfurique.

Je n'ai pas conseillé les huileux, quoiqu'ils soient très-souvent employés pour faciliter l'excrétion du méconium, parce qu'ils ne me paroissent pas convenables : les huileux, la manne que l'on fait fondre dans du lait, à la dose d'une once, ne purgent que par indigestion, ainsi que l'avoient reconnu Underwood et M. Peyrilhe ; ces substances ne conviennent pas à ceux qui sont foibles : les huileux peuvent se rancir et augmenter les douleurs ; leur abus peut produire l'ictère. Les huileux relâchent les intestins, tandis qu'il est nécessaire de leur donner du ressort dans ce cas, ainsi que dans la plupart des maladies de l'enfance.

Il faut porter le même jugement de cette préparation si généralement usitée pour évacuer les enfans un peu plus âgés, et que l'on connoît sous le nom de marmelade de Tronchin ; elle est composée de deux onces de manne et d'autant de casse et d'huile d'amandes douces : pour la préparer, on triture, pendant quelque temps, la manne dans un mortier de marbre, avec un peu d'eau de fleurs d'orange ; puis on ajoute la casse, l'huile d'amandes douces, plus deux onces de sirop capillaire ; on fait prendre cet électuaire, par cuillerées, à l'enfant. La résine de jalap, que l'on donne à la dose de quelques grains dans du sirop d'orgeat, est un purgatif aussi commode qu'il est sûr dans ses effets ; les enfans le prennent sans répugnance.

Du ris sardonique.

Durant les premiers mois, les enfans sont sujets à un état spasmodique des muscles de la face et des lèvres, qui produit comme un sourire : cet état doit être regardé comme un commencement de convulsions ; on l'observe fréquem-

ment à l'époque de la dentition. Cette figure riante que présentent, en dormant, les enfans lorsque les dents poussent, a été observée par Van-Swiéten, par Camper, par M. Barthez : tant que ce dérangement se borne au sourire, il est peu dangereux. Underwood croit qu'il est produit, chez les enfans nouveau-nés, par des vents renfermés dans l'estomac ; il conseille, dans ce cas, de réveiller l'enfant s'il dort trop long-temps, de l'agiter doucement, de lui frotter le dos, l'abdomen, l'estomac devant le feu ; on peut lui donner trois à quatre gouttes d'éther : cette douce agitation, ce frottement, suffisent pour faire sortir les vents de l'estomac ; mais si ce sourire se prolonge, ou se répète pendant plusieurs jours, il survient des soubresauts ; l'enfant retombe dans l'assoupissement, et éprouve des convulsions : ce sourire, que l'on doit regarder comme le premier degré des convulsions, peut tenir à des causes variées, que le médecin doit rechercher pour les éloigner et les combattre.

De l'ictère des nouveau-nés.

Du troisième au quatrième jour de la naissance, les enfans sont presque tous attaqués d'une jaunisse plus ou moins considérable : cet accident est si commun, que quelques naturalistes ont voulu le regarder comme l'apanage de l'espèce humaine ; et Morgagni observe que quinze enfans, dont il a été le père, ont tous présenté des indices de cet ictère à l'époque de la naissance ; il attribue cette affection aux changemens qui surviennent dans la circulation au moment où l'enfant respire. Diverses causes, soit accidentelles, soit inhérentes à l'organisation, font que les enfans sont sujets à des jaunisses momentanées pendant le premier mois de leur vie.

Quoique l'ictère des nouveau-nés soit une maladie fréquemment observée par les médecins-accoucheurs, elle avoit cependant été presque oubliée par les auteurs, jusqu'à ce que la Faculté de Médecine de Paris, jalouse de

remplir ce vide, crut devoir réveiller l'attention des praticiens observateurs sur cette matière importante, en leur demandant, par son Programme du 29 décembre 1785, « une description claire de l'ictère des nouveau-nés, et une » distinction entre les circonstances où ce phénomène exige » les secours de l'art, et celles où il faut tout attendre de » la nature. » Le Mémoire de M. Baumes remporta le prix proposé sur ce sujet, par cette Société savante. Convaincu alors que des théories brillantes peuvent bien séduire un instant un esprit avide de nouveauté, mais qu'elles nuisent presque toujours aux progrès de l'art de guérir, il commence par présenter quelques observations d'ictères survenus à des enfans nouveau-nés, dans différentes circonstances, à l'instant de leur naissance, ou bien quelque temps après, dont il a été témoin, ou qu'il a recueillis dans les observateurs, pour tâcher de résoudre la question.

M. Baumes, que je suivrai en partie dans la description de cette maladie, reconnoît, d'après les faits qu'il a pu recueillir pour servir de base au diagnostic et au traitement de cette indisposition, que le méconium est une des causes les plus ordinaires de la jaunisse : l'engouement du duodénum par des saburres laiteuses, le lait d'une nourrice accouchée depuis long-temps, est ensuite la cause la plus commune de cet accident. On conçoit qu'un lait trop consistant peut devenir la cause de l'ictère, parce qu'étant disproportionné aux forces digestives, il ne se digère qu'imparfaitement, et peut ainsi donner lieu à la surcharge des premières voies ; plus le lait de la nourrice est ancien, plus l'enfant y est sujet : il résulte de ce fait, qu'il est très-important que la mère nourrisse elle-même son enfant ; ce qui explique pourquoi cet accident est plus commun chez les enfans qui ont des nourrices étrangères, quoique bien portantes, que chez ceux qui sont allaités par leur mère. Si on s'en rapporte au calcul donné par un auteur moderne, l'expérience apprend que sur vingt enfans allaités

par une nourrice étrangère, quinze sont attaqués d'ictère; tandis que dix-sept en sont exempts, sur le même nombre de vingt, nourris par la mère. L'abus des huileux, des spiritueux, sont aussi des causes de l'ictère, mais moins communes que la présence du méconium. L'action d'un froid subit, un état de spasme peuvent aussi produire cette affection. Aussi les enfans trouvés qui ont été exposés à un air froid, ou qui n'ont pas reçu les soins convenables, sont-ils plus fréquemment affectés d'ictère. M. *Crop* nie que l'ictère puisse dépendre d'un état de spasme des pores biliaires, parce qu'ils sont privés de fibres musculaires; mais comme l'observe très-bien M. Baumes, « le spasme consis» tant seulement dans une augmentation vicieuse des forces » toniques, peut être propre aux organes dont la structure » n'est point musculaire. » La jaunisse peut dépendre d'un vice organique du foie. M. Baumes regarde cette cause comme la plus rare. Des auteurs cités par M. Baumes, rangent encore parmi les causes de l'ictère dans les enfans nouveau-nés, l'immersion dans l'eau froide, une forte pression sur la tête, la bouillie que l'on donne à quelques nouveau-nés.

Il est des symptômes communs à tous les ictériques: chaque espèce d'ictère offre des caractères qui lui sont propres, et qui sont des indices de la cause qui le produit.

Quelle que soit la cause de la jaunisse, elle est toujours caractérisée par la couleur jaune, verdâtre, de la peau et de la conjonctive, que l'on peut regarder comme le signe pathognomonique de cette maladie. La peau est plus chaude, plus rude qu'à l'ordinaire; les urines, la matière de la transpiration, donnent aux langes une teinte jaunâtre analogue à celle de la peau; ce qui indique que ces excrétions charrient la matière bilieuse. On voit dans la dixième observation rapportée par M. Baumes, qu'ayant fait ouvrir le cadavre d'un enfant mort ictérique, il remarqua que le tissu cellulaire étoit teint en jaune, et que tous les viscères du

bas-ventre offroient la même couleur jaune ou de feuille morte. Lorsque l'enfant n'a pas rendu le méconium, les déjections sont noirâtres ; pour l'ordinaire elles sont grisâtres ; quelquefois cependant elles sont jaunes ; car cette altération dans la couleur naturelle de la peau, n'est pas toujours un indice du mauvais état du foie. Dans plusieurs cas d'ictères, qui sont de nature à exiger les secours de l'art, l'appétit est moins vif. Plusieurs enfans tettent moins long-temps et avec moins d'activité : ce symptôme ne s'observe pas dans l'ictère critique ; dans les commencemens, il y a quelquefois constipation; lorsqu'il a duré quelques jours, il survient assez souvent une diarrhée bilieuse, qui en est la crise naturelle. On a vu l'ictère être accompagné d'un prurit assez violent, pour priver les enfans du sommeil : lorsqu'il exige les secours de l'art, l'abdomen et les hypocondres sont, pour l'ordinaire, tendus et rénitens : quelques enfans sont tourmentés de vomissemens, de coliques, qui leur font pousser des cris aigus, qui sont bientôt remplacés par un moment de calme et de sommeil. La bouche, la langue, participent en partie à la teinte du reste du corps, et sont recouverts d'une couche jaunâtre.

Quelques enfans naissent avec une couleur de rouge obscur, qu'il ne faut pas confondre avec l'ictère. On distinguera cet érysipèle bénin de la peau, parce qu'en le comprimant légèrement, la peau blanchit dans le lieu comprimé : d'ailleurs, la conjonctive ne présente pas la couleur qui est propre à la jaunisse; les urines ne teignent pas les langes, comme on le voit dans l'ictère. Il est rare que les enfans viennent au monde attaqués d'une véritable jaunisse. L'érysipèle est souvent la première maladie que l'enfant essuie; la peau rougit, parce qu'elle est irritée par le contact de l'air; des lotions tièdes suffisent pour remédier à cette inflammation, qui est assez ordinaire dans les premiers temps.

Des causes variées pouvant produire la jaunisse des en-

fans nouveau-nés, il est important, avant de déterminer le traitement, de reconnoître, dans tous les cas, quelle est celle qui a concouru à la formation de cette maladie : on ne peut y parvenir qu'en s'informant exactement des diverses circonstances qui ont précédé son invasion.

Si un enfant bien constitué est affecté d'ictère peu d'heures après sa naissance, qu'il tette comme de coutume, qu'il soit parfaitement tranquille, qu'il ait l'abdomen souple, le sommeil paisible, que toutes ses fonctions continuent de se faire avec régularité, et que la couleur de la peau diminue à mesure que la transpiration et les urines colorent de plus en plus les langes; on doit regarder cet ictère comme critique et rester tranquille spectateur. La nature se suffit à elle-même pour expulser, par différens couloirs, la matière bilieuse surabondante : tout indique ici que cette altération dans la couleur naturelle de la peau, n'est pas un indice du mauvais état du foie. On doit continuer les lavages tièdes faits avec l'eau et le vin ou l'eau de savon, pratiquer des frictions sèches sur le corps avec un morceau de flanelle, dans la vue d'augmenter la transpiration, qui paroît être la voie principale qu'adopte dans ce cas la nature, pour évacuer la matière bilieuse et rétablir ainsi l'équilibre.

Lorsque l'ictère est du nombre de ceux qui exigent les secours de l'art, le prognostic que l'on porte doit être relatif aux causes qui l'ont produit, aux circonstances qui compliquent la maladie, et aux maux qui en sont la suite. La cause étant la même, l'état dans lequel se trouve l'enfant au moment de la naissance, doit aussi faire varier le prognostic. La maladie est aisée à guérir lorsqu'elle est occasionnée par le méconium. Si l'enfant est bien portant, et qu'il doive être allaité par sa mère, le premier lait, connu sous le nom de colostrum, suffit pour remédier à cet état; mais on doit recourir à l'art si l'enfant doit être confié à une nourrice étrangère, ou si ce lait n'a pas assez d'activité: cet ictère est un des moins dangereux; les évacuans sont,

en général, la base du traitement ; les plus convenables, sont les sirops de chicorée à la rhubarbe, de roses pâles, de fleurs de pêcher, que l'on délaye à la dose d'une ou deux onces, dans cinq à six onces d'eau d'orge, de gruau, que l'on donne à l'enfant par cuillerées à café, plus ou moins rapprochées suivant l'effet que l'on veut produire, et l'état dans lequel se trouve le nouveau-né ; l'atonie des intestins est quelquefois la cause du défaut d'évacuation de cette matière. Si l'enfant est foible, on doit administrer les sirops purgatifs dans un véhicule tonique ; on donne dans l'intervalle de bon bouillon, du vin coupé avec moitié eau : le vin est très-propre à fortifier les voies digestives des enfans, lorsqu'on l'administre avec prudence ; donné pur, il a trop d'activité pour un enfant nouveau-né : s'il existe en même temps assoupissement, on doit recourir à des purgatifs plus actifs. Quoique ce traitement soit celui que l'on emploie le plus souvent avec avantage, il ne peut cependant pas convenir dans tous les cas : les causes des jaunisses symptomatiques n'étant pas toujours les mêmes, produisant des désordres différens dans l'économie, exigent une méthode curative différente.

Ce traitement est encore celui qui convient à un ictère produit par la saburre laiteuse ou par un amas de bile dans les premières voies, ainsi qu'à la plupart des ictères symptomatiques accompagnés de constipation : si on ne laisse pas faire trop de progrès à la maladie, avant de venir au secours de l'enfant, elle est encore aisée à guérir ; si l'ictère est accompagné de déjections bilieuses, on est sûr que les issues naturelles de la bile ne sont pas fermées, et qu'il est l'effet de l'absorption de la bile versée dans le duodénum où elle s'amasse. Le prognostic est peu fâcheux, parce qu'il n'existe aucun vice dans le foie : les moyens curatifs ne présentent de différence de ceux que demande l'ictère produit par le méconium, qu'en ce que lorsqu'on a des saburres laiteuses à détruire, des matières bilieuses qui sé-

journent dans les premières voies à expulser, il est quelquefois nécessaire de faire vomir pour abréger la guérison. On soupçonne la saburre, si l'enfant a tété le lait d'une nourrice anciennement accouchée; dans ce cas, on doit conseiller à la nourrice de prendre des boissons abondantes que l'on a regardées comme les plus propres pour diminuer la consistance du lait. Quand l'enfant prend le lait d'une femme étrangère, M. Baumes conseille, pour remplacer jusqu'à un certain point le lait séreux et laxatif de la mère, et prévenir ainsi la jaunisse, de faire prendre au nouveau-né du petit lait clarifié, dans lequel on délaye du miel, ou dans lequel on a fait infuser des fleurs de pêchers ou de roses pâles.

Dans l'ictère spasmodique, l'enfant souffre cruellement de cardialgies, de coliques; le ventre est tendu, resserré; les urines sont rares, les déjections vertes; il survient quelquefois vomissement, un resserrement incommode à la région épigastrique, difficile à reconnoître chez les enfans nouveau-nés. L'ictère de nature spasmodique s'établit, pour l'ordinaire, d'une manière subite: cette espèce, dans laquelle les couloirs de la bile sont fermés par un état de spasme, est plus fâcheuse que les précédentes, parce que l'obstruction du foie qui en est la cause, suppose qu'il a éprouvé une atteinte plus ou moins fâcheuse. L'ictère spasmodique doit être traité par les bains tièdes, les lavemens et par les fomentations émollientes sur le bas-ventre: on peut donner en lavement des anti-spasmodiques, tels que le camphre, l'assa fœtida; quelques grains de poudre de guttète sont un anti-spasmodique efficace, lorsqu'il y a des acides dans les premières voies; lorsque la détente est survenue, on peut administrer une eau de rhubarbe miellée: les purgatifs employés avant d'avoir produit un relâchement, seroient nuisibles. L'existence des coliques offre l'indication de donner deux ou trois gouttes de laudanum liquide pour calmer; s'il est compliqué de convulsions, on doit donner, pour les arrêter, les bains tièdes, les lavemens camphrés.

Si l'ictère tient à l'abus des huileux, des spiritueux, de la bouillie, on doit changer de régime.

Tantôt l'engorgement ou l'inflammation du foie sont la cause de la jaunisse. L'ictère dans lequel le foie est affecté, est toujours dangereux, et quelquefois mortel. L'engouement, l'obstruction du foie, se reconnoissent par la dureté que ce viscère présente au tact, et par la proéminence qu'il forme dans l'hypocondre droit, par la maigreur des extrémités, et la lividité du visage. La cure de l'ictère est la même que celle de la maladie primitive, qui offre d'ailleurs peu d'espoir de guérison : le défaut de bile dans les intestins rend les digestions languissantes. Pour remédier à l'engouement du foie, divers moyens ont été conseillés : les préparations de rhubarbe, les préparations de fer, comme l'éthiops martial, le savon, les jaunes d'œufs, l'extrait de fiel de bœuf, sont ceux qui paroissent avoir été employés avec plus de succès. Lorsque la bile, par son reflux, paroît avoir produit une irritation vive dans toutes les parties, la décoction d'une once de racine fraîche de patience sauvage, réussit souvent mieux que tous ces médicamens actifs, considérés par les médecins comme fondans. M. Baumes regarde comme utile dans l'engorgement du foie, d'appliquer sur l'hypocondre droit un cataplasme fait avec la pulpe de brione.

Si l'ictère dépend d'une irritation violente du foie ou de sa phlegmasie, quoique l'enfant souffre beaucoup plus que dans la jaunisse produite par l'engouement et l'obstruction de ce viscère, la maladie est plus aisée à guérir; si on presse avec la main l'hypocondre droit, on reconnoît qu'il est tendu, rénitent; l'enfant s'agite et témoigne, par des cris, que cette pression lui est douloureuse; il faut alors faire des fomentations émollientes sur cette région. La saignée proposée par Levret est indispensable : on doit préférer les saignées locales, à la saignée générale, qui seroit difficile à pratiquer; on applique les sangsues à l'anus et sur l'hypocondre droit.

L'ictère produit par la compression du cerveau, soit qu'elle

ait été exercée pendant l'accouchement, comme cela a lieu lorsque le bassin est resserré, ou que l'on est forcé de recourir à l'application du forceps, pour réduire la tête, ou bien qu'elle dépende de manœuvres inconsidérées, pratiquées après la naissance par la sage-femme ou l'accoucheur, dans la vue de rendre à la tête sa forme naturelle, ou de lui en donner une arbitraire, comme on le voit chez quelques peuples sauvages, peut se prévenir par les saignées et les fomentations résolutives, faites sur le sommet de la tête : si le sang ne coule pas en suffisante quantité par le cordon ombilical, sur lequel on ne doit pas placer la ligature dans cette circonstance, on ne doit pas hésiter à appliquer les sangsues derrière les oreilles, une de chaque côté. Les auteurs enseignent que cet ictère une fois formé, se termine presque toujours par un abcès au foie ; et ils font rentrer la théorie de sa formation dans celle des mêmes dépôts qui surviennent au foie, à la suite des coups à la tête. Si, comme le prétend M. Richerand, dans un Mémoire (1), le foie n'est affecté à la suite des coups à la tête, qu'autant qu'il y a chute, tiraillement communiqué au foie, il en résulteroit que cette pression ne pourroit pas y donner lieu, puisqu'elle se borne au cerveau, et qu'il n'y a pas ébranlement simultané du foie. Or, l'auteur paroît avoir assez bien prouvé, par une méthode directe et indirecte, que les abcès ne se forment dans le foie, à la suite des plaies de tête, qu'autant qu'à la suite du coup porté sur cette partie, le malade tombe de sa hauteur sur des corps durs ; ou que dans l'instant même du coup, cet organe participe à la commotion générale, que son poids énorme rend plus douloureuse. Cette théorie est-elle applicable à ces abcès du foie, à la suite d'une plaie à la tête, dont aucun signe n'a indiqué l'existence?

On ne peut pas admettre l'espèce de jaunisse que Levret

(1) Journal de Méd., par MM. Corvisart, Leroux, etc. ; frimaire an XIII, vol. IX.

oit être la suite de la putréfaction du sang dans le cordon nbilical ; cette opinion hypothétique est démentie par l'ob- rvation , qui a appris qu'elle survient également quand on eu l'attention de bien laver le cordon et de le blanchir avant le lier.

On croit avoir observé que la jaunisse arrive lorsqu'on laisse op long-temps l'enfant sans lui couvrir la tête.

De l'endurcissement du tissu cellulaire.

La dénomination de squiro-sarque, que M. Baumes a pro- osé de donner à cette maladie (1), lui convient assez bien : le indique une dureté du tissu cellulaire ou des chairs, des ots σκιρος, moelon, et σαρκος, chair. Quoique l'induration u tissu cellulaire soit une maladie assez souvent observée, rtout par les médecins qui pratiquent aujourd'hui dans les ospices d'orphelins; on ne trouve cependant, dans les ouvra- es des anciens, aucune trace qui puisse indiquer qu'ils ent eu connoissance de cette affection, propre aux enfans ouveau-nés. M. Andry est le premier qui ait donné une des- iption exacte de l'endurcissement du tissu cellulaire, auquel s enfans nouveau-nés sont sujets. Cependant déjà en 1718, ean-André Uzembezius, médecin de l'hôpital d'Ulm, avoit bservé cette maladie, comme on le voit par les Ephéméri- es des Curieux de la Nature (2).

L'endurcissement du tissu cellulaire n'avoit point échappé la sagacité d'Underwood et de Doublet, médecin de l'hô- ital de Vaugirard, comme on le voit par le Journal de Mé- ecine, avril 1785, pag. 447; mais ils en ont traité avec eaucoup moins de détail et de précision, que M. Andry, ue l'on doit regarder comme l'auteur qui a le mieux fixé le

(1) Fondemens de la Science méth. des Maladies, tome Ier., pag. 314 t 315.

(2) Cap. 9, Obs. 30, p. 62. Elle a été rapportée par Schurigius, dans on Embryologie.

caractère de cette maladie. Doublet ne l'ayant observé à l'hospice de Vaugirard, que compliqué avec le vice vénérien, l'avoit regardé comme un symptôme de l'affection vénérienne : Underwood paroît aussi ne l'avoir vu que compliqué avec d'autres maladies ; l'affection qu'il décrit dans le chap. VII, p. 48, sous le nom d'éruption inflammatoire anomale, n'est autre chose que l'endurcissement du tissu cellulaire décrit par M. Andry ; mais compliqué avec des symptômes vénériens, ou avec un érysipèle de la surface du corps.

Les recherches de M. Andry sur l'endurcissement du tissu cellulaire dans les enfans nouveau-nés, furent publiées par la Société Royale de Médecine, dont il étoit membre, pour servir à diriger ceux qui voudroient concourir pour remporter le prix qu'elle proposa sur cette indisposition. Cette Société, sans cesse occupée des progrès de l'art de guérir, et à diriger les recherches des praticiens vers les affections dont la nature avoit le plus besoin d'être étudiée, proposa pour sujet d'un prix, de déterminer : quelles sont les causes de l'endurcissement du tissu cellulaire, auquel plusieurs enfans nouveau-nés sont sujets, et quel doit en être le traitement, soit curatif, soit palliatif? Parmi les Mémoires qui furent présentés, deux fixèrent particulièrement l'attention de la Société, et obtinrent un prix d'encouragement : l'un de ces Mémoires est de M. Auvity, et l'autre de Nathan. Hulme, médecin de Londres : l'un et l'autre parlent d'après leur propre expérience. Hulme étoit médecin d'un hôpital, où il naît plus de cinq cents enfans par an, et il y a observé plusieurs fois cette maladie. Il naît dans l'hospice où M. Auvity a observé cette affection, quinze à dix-huit cents enfans chaque année.

L'époque de l'apparition de cette maladie après la naissance, est presque indéterminée; cependant elle paroît le plus communément peu de jours après l'accouchement. Suivant M. Auvity, elle se manifeste au plus tard quatre à cinq jours après la naissance. Il existe des exemples d'une invasion plus tardive ; je l'ai vu ne s'annoncer que dix à douze

jours après l'accouchement. Underwood dit que la tuméfaction pent se déclarer pendant tout le cours du premier mois. Des recherches prouvent que plusieurs de ces enfans apportent cette induration du tissu cellulaire, en naissant; je l'ai déjà observé plusieurs fois aux pieds au moment de la naissance. Cette affection est fort commune; et au rapport de M. Auvity, « dans les hôpitaux destinés à recevoir les nou» veau-nés, la vingtième partie des enfans en sont affectés; » ses symptômes sont si frappans, qu'il suffit de la considérer » une seule fois pour la reconnoître et la distinguer de toute » autre. »

Tous les enfans n'en sont pas attaqués au même degré. L'endurcissement peut occuper presque toute l'habitude du corps; mais le plus souvent elle n'est bien apparente qu'aux extrémités et à la face, qui en sont le siége le plus ordinaire.

La maladie se déclare tout à coup, et sans avoir été annoncée par des signes précurseurs, si l'on en excepte l'agitation, les cris, qui sont des signes communs à beaucoup d'autres maladies : il n'y a point de fièvre, ni de vomissement, rarement dévoiement.

Lorsque la maladie est légère, elle n'attaque que les membres, qui sont les parties le plus souvent affectées; le tissu cellulaire est engorgé et dur aux membres abdominaux, soit pectoraux; les membres abdominaux sont tellement engorgés, qu'ils en paroissent arqués : rarement cette dureté extraordinaire avec tumeur, attaque le membre tout entier; elle affecte moins souvent les cuisses et les bras, que les autres parties de ces extrémités.

La partie affectée offre une couleur comme livide, qui a assez de ressemblance avec celle que présente la peau des enfans exposés à un froid vif pendant l'hiver; la plante des pieds devient convexe, et offre la même couleur pourprée que les jambes et les cuisses. L'ouverture des cadavres prouve qu'il existe un engorgement séreux : en effet, lorsqu'on fait les incisions sur les parties dures et engorgées, il en sort une

sérosité abondante, d'un jaune foncé, de nature albumineuse, qui se concrète à l'eau bouillante; l'impression du doigt ne produit cependant aucun enfoncement, tant la dureté est considérable : dans cette affection morbide, la graisse est grenue et semblable à celle des cochons ladres : on voit souvent des ecchymoses sur la peau; la tumeur n'est pas élevée en pointe, ronde ou circonscrite, comme cela a lieu, pour l'ordinaire, dans un furoncle; mais elle se répand uniformément dans toute l'étendue du membre affecté : ces tumeurs m'ont toujours paru participer davantage du caractère de l'érysipèle, que de celui du phlegmon. La peau qui recouvre les parties endurcies, devient bientôt d'un rouge purpurin; elle affecte quelquefois une rougeur plus foncée, et tirant sur le violet; dans des endroits, elle semble s'ecchymoser profondément; on sent avec la main de véritables trémoussemens, ou tremblotemens dans les parties affectées. Le docteur Hulme dit qu'il n'a jamais vu ces tumeurs qui contiennent de la sérosité, se terminer par suppuration, et qu'elles conservent leur dureté primitive jusqu'à la mort. Les autres auteurs ne font pas non plus mention de cette terminaison par suppuration. J'ai vu, dans un cas, la tuméfaction propre à cette maladie, se terminer par suppuration; j'ai l'assurance de ne m'être pas trompé sur la nature de l'affection, parce que deux praticiens célèbres avoient porté le même jugement que moi : Hulme avoit dit : *quamvis non viderim tumores, ex hoc morbo natos, ad suppurationem spectasse, tamen alii homines eam rem fieri observarunt.*

S'il étoit permis de juger d'après les cris de l'enfant, je serois porté à croire que le lieu atteint de cet endurcissement occasionne une douleur assez vive. J'ai observé que toute la peau, dans l'endurcissement du tissu cellulaire, n'est pas également distendue, et qu'en la comprimant, on y trouve un endurcissement plus grand dans certains endroits que dans d'autres. J'ai aussi remarqué, comme M. Naudeau, auteur d'un Mémoire sur l'induration du tissu cellulaire,

que, lorsqu'on tient ces enfans soulevés sous les aisselles, et qu'on les agite en divers sens, on diroit, à voir remuer leurs jambes, leurs cuisses, si elles sont affectées, qu'elles sont brisées. Le relâchement des muscles d'où paroît dépendre ce phénomène particulier, dont a parlé M. Naudeau, et que j'ai aussi observé, est si considérable, qu'en touchant les cuisses, les jambes, les bras, on seroit tenté de croire que cette fracture est réelle.

Si l'enfant se rétablit, la dureté avec tumeur s'amollit et disparoît insensiblement, en passant successivement par diverses couleurs.

Lorsque la maladie est violente, la face, le cou, les joues, la région du pubis et les parties voisines, l'abdomen, participent fréquemment à l'engorgement : le thorax est la seule région où M. Auvity n'ait pas remarqué cet endurcissement du tissu cellulaire.

Lorsque la maladie est fixée à la face et au cou, on remarque sur la figure de l'enfant, qui est légèrement crispée, un assez beau coloris : mais en tâtant les joues et le cou, l'engorgement et la fermeté de la substance adipeuse sont manifestes. Plusieurs enfans sont sujets à des contractions spasmodiques à la mâchoire, qui la tiennent quelquefois fermée avec une force si grande, qu'il est impossible d'écarter l'inférieure de la supérieure ; chez d'autres, elle s'abaisse un peu et reste entr'ouverte : dans ce cas, la squirrarque a quelque ressemblance avec le trismus ou mal de mâchoire des enfans ; mais il en diffère par le gonflement, la rougeur, le froid, qui sont constans dans l'endurcissement du tissu cellulaire, quoique le cou et les mâchoires en soient le siége. Les enfans ne peuvent pas prendre le mamelon ; ils avalent avec difficulté : ceux qui ne peuvent pas prendre les boissons toniques qu'on leur donne, meurent le troisième ou quatrième jour, mais le septième pour le plus tard.

La voix de l'enfant qui pleure diffère beaucoup de celle

qui est propre aux enfans qui sont bien portans : leur voix est foible, et rend un cri plaintif qui est comme sifflant. Suivant M. Auvity, les enfans crient rarement ; mais leur cri a une expression, un ton, qui suffisent pour avertir de la nature de leur mal ceux qui ont l'habitude de les voir.

Camper, examinant l'endurcissement du tissu cellulaire à l'Hôpital des Enfans Trouvés de Paris, découvrit, en fendant chaque joue qui étoit le siége de la maladie, « deux espèces de tubercules de la grosseur d'une aveline, situés de chaque côté au-dessous des os de la pommette, lesquels étoient durs, rénitens, et qu'on ne pût couper avec le scalpel, qu'en employant une certaine force. » Ce célèbre médecin, surpris de cette singularité, fit des recherches, qui lui apprirent que tous les cadavres qui étoient dans le même état que celui de sa première expérience, offroient toujours le même résultat.

Lorsque l'endurcissement du tissu cellulaire survient à l'abdomen, on observe, dans toute son étendue, de la rougeur et de la dureté qui se propagent jusqu'au scrotum.

Toutes les parties du corps de l'enfant, surtout celles qui sont endurcies, sont froides. Si on approche l'enfant du feu, il acquiert un léger degré de chaleur, comme un corps inanimé, mais qu'il perd de même dès qu'il en est éloigné (*Andry*.) M. Auvity n'a vu qu'un seul enfant exempt du froid. J'ai aussi rencontré un cas où, en palpant les parties même endurcies, on sentoit le même degré de chaleur que chez les enfans en bonne santé : il n'y avoit point de complication avec une maladie étrangère.

On a quelquefois remarqué dans leur tissu cellulaire une roideur égale à celle qui caractérise le tétanos : mais si, dans quelques cas, l'endurcissement du tissu cellulaire a des rapports avec le tétanos, on reconnoît néanmoins qu'il diffère essentiellement de cette dernière affection par le gonflement, la rougeur, le froid, l'état du tissu cellulaire après la dissection.

Après

Après la mort, les parties restent dans le même état : dans cette maladie, le tissu cellulaire est compacte, grenu, les glandes et les vaisseaux lymphatiques de la peau sont engorgés : l'ouverture des cadavres apprend que celles du mésentère le sont aussi. M. Hulme a trouvé des traces d'inflammation des poumons dans trois ouvertures de cadavres.

Prognostic. Cette affection est d'autant plus meurtrière, qu'elle est plus étendue ; la guérison est facile si elle ne porte que sur les extrémités : la maladie est le plus souvent funeste, si elle a son siége à la face, au cou et au bas-ventre ; elle est plus dangereuse et plus commune dans les saisons froides et humides, qui lui impriment un caractère meurtrier, ainsi que l'ont observé MM. Andry et Auvity ; elle est aussi plus difficile à guérir chez les enfans foibles : on peut cependant l'observer dans toutes les saisons de l'année. J'ai vu un enfant en être atteint pendant les grandes chaleurs de l'an XI : cette maladie est le plus souvent spoadique, rarement épidémique.

Doublet avoit remarqué, à l'hospice de Vaugirard, que plus les enfans sont foibles et misérables, plus ils sont exposés à cet endurcissement. Les enfans nés avant terme, ceux dont les mères étoient cacochymes, ceux chez lesquels quelques symptômes nuisent à la succion et à l'absorption des alimens, y sont plus sujets.

Le docteur Nathan. Hulme, médecin d'un hôpital de Londres, où cet endurcissement du tissu cellulaire est très-commun chez les enfans, dit, au contraire, n'avoir pas encore observé que les enfans les plus foibles en soient plus souvent affectés que ceux qui sont forts : il ne l'a pas plus souvent rencontré chez les enfans nourris artificiellement, que chez ceux qui sont allaités par leur propre mère, chez ceux qui ont eu pour mères des femmes infirmes, que chez ceux qui ont reçu le jour de femmes robustes. Underwood dit aussi que cette maladie peut attaquer les enfans les plus robustes comme les plus délicats.

L'observation m'a appris, ainsi qu'à MM. Auvity et Chambon, que la vie déréglée des mères n'a point d'influence directe sur la naissance actuelle de cette affection, comme plusieurs auteurs l'ont avancé : plusieurs faits semblent contredire cette opinion, et prouvent que la conduite des femmes enceintes ne peut pas être rangée parmi les causes qui peuvent donner lieu à la formation de l'endurcissement du tissu cellulaire ; de deux enfans jumeaux, l'un en est atteint, pendant que l'autre en est exempt. M. Auvity rapporte, que toutes les fois qu'il a pu prendre des renseignemens, il a toujours appris que les femmes qui avoient donné naissance aux enfans atteints de l'endurcissement du tissu cellulaire, étoient jeunes, fortes, bien constituées ; toutes avoient suivi le régime le plus régulier, et avoient évité soigneusement toute espèce d'excès. J'ai vu deux fois cette maladie chez des enfans dont la mère étoit atteinte d'un cancer de matrice ; mais ces cas étant les seuls de cette espèce dont j'ai été témoin, ne suffisent pas pour faire adopter l'opinion de Doublet, qui range parmi les circonstances qui prédisposent les enfans à l'induration, les maladies de la mère antérieures à l'accouchement, et dépendantes de sa constitution qui est détériorée.

Underwood, dans son Traité des maladies des enfans, regarde cet endurcissement comme le symptôme d'une maladie contagieuse causée par le mauvais air des hôpitaux ; cet auteur ne l'ayant rencontré que dans les hôpitaux, a cru devoir l'attribuer à l'air méphitique de ces asiles : mais quelques exemples rapportés par M. Andry, ceux qui me sont propres, prouvent qu'elle n'attaque pas exclusivement les enfans nés dans les hôpitaux.

Cette maladie n'est pas rare dans les campagnes de certains de nos départemens. M. Souville, correspondant de la Société Royale de Médecine, instruisit cette Société, qu'elle existe fréquemment dans les campagnes des environs de Calais, et que ses confrères la connoissoient sous le nom d'œdé-

natie concrète ; il l'attribuoit à l'impression du froid : d'après la description qu'il en donne, elle présente absolument les mêmes symptômes qu'aux Enfans Trouvés de Paris. Les moyens curatifs imaginés par M. Souville furent aussi à peu près les mêmes que ceux employés par M. Andry.

Il est plus conforme à l'observation, d'attribuer, avec MM. Andry, Souville, Auvity, cet endurcissement au froid que l'enfant éprouve au moment de sa naissance, ou quelques jours après ; ce qui est d'accord avec l'existence de cette maladie dans les saisons froides, et sa disparition, pour l'ordinaire, aux approches des premières chaleurs. M. Andry remarque, que les soins qu'on donne de préférence aux nouvelles accouchées, sont cause que l'on laisse souvent les enfans exposés à l'action de l'air.

Il ne faut pas perdre de vue qu'un air chaud, pour un enfant bien constitué, sera froid pour un enfant foible et cacochyme. Un animal quelconque, au moment de sa naissance, a autant besoin de chaleur que de nourriture ; la chaleur dont il a besoin est une incubation douce et constante. L'enfant nouveau-né doit reposer sur le sein de sa mère pour y respirer les émanations vivifiantes qui s'exhalent autour d'elle ; sans ce secours, l'enfant, abandonné dans son berceau, est affoibli par l'action de l'atmosphère, qui le dépouille de sa chaleur naturelle ; il devient alors sujet à une foule d'infirmités, et spécialement à l'endurcissement du tissu cellulaire.

Cette affection est plus commune chez les enfans qui naissent dans les maisons des pauvres, que chez ceux qui naissent dans les maisons opulentes, et dont les parens ont des habitations chaudes. Suivant M. Auvity, on en trouve facilement la raison dans les différentes circonstances dans lesquelles se trouvent, au moment de la naissance, l'enfant de l'homme pauvre et celui du riche : tous les genres de secours et de commodités sont réunis autour de ce dernier pour le défendre du froid et de l'humidité ; tandis que le

premier y est souvent exposé. Si la femme a un accouchement laborieux, ou si elle éprouve une perte inattendue, la sage-femme et tous les assistans sont occupés de la mère, et on abandonne souvent l'enfant, sans couvertures, à l'impression vive d'un air froid et humide : on peut attribuer sa fréquence à l'hôpital des Enfans Trouvés de Paris, à ce que quelques-uns des enfans qui y sont apportés sont à peine recouverts de haillons qui ne les garantissent point du froid ; d'autres sont exposés dans les rues pendant la nuit. (*Chambon.*)

L'observation apprenant que cet endurcissement survient surtout lorsque l'enfant est exposé au froid dans le moment où il vient au monde, ou dans les premiers jours de sa naissance, il est naturel de penser, avec M. Andry, que le spasme général qui survient, supprime la transpiration, et resserre toutes les glandes cutanées; les glandes resserrées par le froid ne tardent pas à s'engorger. Les glandes une fois engorgées, les vaisseaux absorbans destinés à pomper les fluides déposés dans les cavités du tissu cellulaire ne peuvent plus les traverser, d'où résulte leur engorgement, que M. Andry a observé à l'ouverture des cadavres : les vaisseaux lymphatiques une fois distendus sont incapables d'absorber les fluides dans le tissu cellulaire ; ce qui produit l'œdème de toutes les parties où le tissu muqueux est plus abondant : la partie endurcie étant presque toujours froide, je ne sais trop à quelle cause on pourroit attribuer la concrétion de l'humeur albumineuse dans le tissu cellulaire. L'étiologie de la formation de la squiro-sarque indique que la méthode préservative doit principalement consister à préserver les enfans du froid, et à leur procurer une chaleur modérée.

Les indications curatives consistent, 1°. à ramollir les parties endurcies et devenues roides ; 2°. à ranimer la circulation ; 3°. à augmenter la chaleur vitale ; 4°. à procurer la résorption du liquide épanché. L'emploi des moyens doit

varier suivant les circonstances : lorsque la maladie est simple, que l'induration est superficielle, et n'occupe pas une grande étendue, les bains, les fumigations, les simples fomentations sur les parties affectées suffisent; l'affection est alors purement locale. Pour détruire cette affection fâcheuse, M. Andry conseille de baigner, soir et matin, l'enfant dans une décoction aromatique chaude, telle que la sauge, la lavande, la marjolaine, etc.; il a été moins avantageux d'exposer les enfans placés sur une claie à la vapeur d'une décoction de sauge, que de les baigner dans le même liquide : M. Andry donnoit quelquefois à l'intérieur le sirop de salsepareille : il faut recouvrir les parties avec des linges piqués garnis de coton, et entretenir sur tout le corps une chaleur convenable ; pour cela on peut étendre l'enfant sur un oreiller près du feu.

M. Auvity veut que dans les commencemens les fomentations soient émollientes ; lorsque la dureté du tissu cellulaire est ramollie, il subtitue les toniques, les fomentations aromatiques conseillées par M. Andry : il conseille aussi de commencer par des bains d'eau tiède, et de n'employer que sur la fin ceux faits avec une décoction de feuilles de sauge, ou toute autre plante aromatique qui peut également convenir, et dont il a constamment reconnu les avantages.

Dans cette enflure, qui est accompagnée de beaucoup de dureté, Underwood dit avoir d'abord employé, dans les premiers temps où il l'observa, l'eau végéto minérale (acétite de plomb) en fomentation ou pour former des cataplasmes ; mais l'expérience lui a appris par la suite, qu'une décoction de quina, l'eau-de-vie camphrée et autres lotions toniques réussissent beaucoup mieux. M. Auvity lui-même convient qu'à la fin du traitement on doit ajouter à ces lotions, l'eau-de-vie, du sel, du savon.

L'endurcissement du tissu cellulaire devant être considéré comme une tumeur lymphatique produite par la concrétion de l'albumine, ne pourroit-on pas employer avec succès, lors-

qu'elle a son siége aux membres, des fumigations avec la gomme ammoniaque dissoute dans le vinaigre? on verseroit ce médicament sur des briques rougies au feu, et on dirigeroit la vapeur sur la partie affectée que l'on auroit placée sous un cerceau recouvert d'un drap de laine: ce médicament, très-recommandé par Galien, et par tous les médecins Grecs, me paroît très-convenable pour favoriser la résolution de l'induration du tissu cellulaire. M. Lassus a obtenu en peu de temps, par ce moyen, la guérison d'une tumeur lymphatique qui avoit son siége à la jambe, et qui étoit également produite par la concrétion de l'albumine.

Lorsque l'induration du tissu cellulaire est considérable, qu'elle est plus profonde, qu'elle occupe une grande étendue, qu'elle attaque le visage, le cou, l'abdomen, en même temps que les membres, les fomentations, les bains, les frictions au sortir du bain faites avec la main sur toutes les parties engorgées et endurcies, le massage de ces mêmes parties ne suffisent pas pour la guérison. Lorsque le visage participoit à la dureté, M. Andry faisoit sur cette partie des fomentations avec des linges trempés dans une eau de sauge : dans les cas graves, on doit toujours appliquer des vésicatoires.

MM. Andry et Anvity ont négligé, dans la méthode curative, les désordres intérieurs qu'ils avoient observés à l'ouverture des cadavres vers le cerveau, les poumons, le foie, qui étoient plus volumineux et gorgés d'un sang noir, et n'ont eu égard qu'à l'affection extérieure : cependant Doublet, dans ses Mémoires sur l'Hospice de Vaugirard, dit, en parlant de cette maladie, qu'elle jette promptement les enfans dans un assoupissement mortel. On doit avoir égard, dans le traitement, à la disposition plus ou moins grande au sommeil et aux autres signes qui indiquent l'embarras du cerveau : M Chambon regarde alors comme urgent de le débarrasser par l'application de deux sangsues derrière chaque oreille, afin d'opérer un prompt dégorgement.

Les vésicatoires sont indispensables toutes les fois qu'il y a des signes de congestion vers la tête ou la poitrine; ils attirent les fluides vers le point d'irritation qu'ils ont excité, et peuvent opérer une révulsion utile; on les fixe sur la partie affectée d'endurcissement: si l'induration a son siége à la face et au cou, on doit appliquer les vésicatoires au bras ou à la nuque.

Le vésicatoire paroît aussi très-convenable dans les cas même où l'affection seroit purement locale. Les observations de M. Andry prouvent qu'à la suite de l'application d'un vésicatoire à la jambe, le côté où il étoit appliqué étoit moins dur et moins rouge, et que les joues avoient diminué de dureté: dans un cas, le vésicatoire est le seul moyen qui m'ait paru produire un effet sensible.

On ne conçoit pas ce qui a pu porter Hulme, qui croit que cette maladie naît de l'inflammation des poumons, à recommander le vomitif au début de la maladie.

Dès que l'enfant peut avaler, il faut lui donner le sein d'une bonne nourrice; le bouillon de viande, coupé avec de bon vin, est très-convenable; de légers cordiaux deviennent nécessaires: j'ai vu cette maladie n'être complétement terminée qu'au bout de six semaines.

De la maladie aphtheuse des enfans nouveau-nés.

Je conserve à cette maladie son véritable nom, celui d'aphthes; je ne me servirai que rarement des différentes dénominations sous lesquelles elle est connue dans l'hospice des Enfans Trouvés de Paris, telles que celles de millet, de muguet, de blanchet; il seroit difficile d'assigner la vraie cause qui a pu déterminer les femmes d'hôpital à adopter ces expressions: leur étymologie n'a été donnée par aucuns des auteurs qui en ont parlé.

C'est en vain que l'on chercheroit une description exacte des aphthes dans les ouvrages des anciens: ou bien ils n'ont pas

observé les aphthes décrits par les modernes, ou du moins ils les ont observé trop rarement. D'ailleurs, les médecins anciens n'ayant pas, comme nous, la faculté de faire l'ouverture des cadavres, n'ont pas pu faire mention des ravages que cette maladie produit dans les viscères.

Raulin, en France, Underwood, en Angleterre, sont les premiers qui ont décrit cette maladie avec exactitude; Colombier et Doublet, médecins de l'hospice de Vaugirard, en ont ensuite donné une description plus complète.

Les auteurs qui ont écrit sur les aphthes des enfans nouveau-nés, ne sont pas d'accord sur l'époque où cette maladie a été observée et décrite pour la première fois : les uns, avec Van-Swiéten, M. Coopmans, soutiennent que cette affection étoit connue des anciens. Suivant Van-Swiéten, Julius Pollux décrit, outre les ulcères de la bouche, nos aphthes qui attaquent la superficie de la langue, du gosier, et les couvrent d'une couche blanche. « Houllier, dans commen» taire sur le XXIVe. aph. d'Hipp., sect. 3, paroît désigner » assez clairement la maladie que nous appelons muguet. » (*Auvity.*) »

D'autres, au contraire, parmi lesquels on compte M. Sanponts, dont le Mémoire a partagé le prix proposé par la Société Royale de Médecine, sur la maladie aphteuse des enfans nouveau-nés, pensent qu'il n'en est pas fait mention dans les auteurs avant l'année 1739. *Voy.* Journ. de Méd., tom. LXIV, p. 178. Ce dernier pense que le millet n'a paru qu'au milieu du 18e. siècle, et que ce genre de maladie avoit été inconnu jusqu'alors.

Il est presque permis de douter si la maladie que les médecins anciens ont décrit sous le nom d'aphthes, est la même que l'on observe aujourd'hui. Hippocrate, aph. XXIV, sect. 3; Galien, Celse, cap. 11, lib. VI; Ætius, cap. 39, cap. 46; Arétée, cap. 9; Oribase, Paul d'Ægine, Actuarius, paroissent n'avoir décrit que les ulcères de la bouche, des gencives, qui diffèrent essentiellement de la maladie à la-

quelle les modernes ont donné le nom d'aphthes : cependant il faut convenir que l'on trouve dans Arétée, une description assez complète des aphthes, de leur marche, de leur accroissement et des variétés qu'ils présentent. Il importe peu d'ailleurs de déterminer si les auteurs anciens, en parlant des aphthes, ont décrit le millet des modernes ; il est incontestable que les médecins du 18e. siècle se sont occupés, d'une manière plus spéciale, de l'étude de cette maladie, et que c'est dans leurs ouvrages seuls que l'on peut se faire une idée exacte de sa nature, de son siége, de ses symptômes, ainsi que du traitement, soit préservatif, soit curatif, qui lui convient.

Cette maladie n'est pas propre à l'hospice des Enfans Trouvés de Paris, elle existe à l'hôpital d'Aix, à celui de Perpignan ; elle a été observée dans l'hôpital des Enfans Trouvés de Vienne en Autriche : suivant Kételaer, Camper, on la rencontre en Hollande, dans les différens hôpitaux destinés à recevoir les enfans : on voit par les ouvrages d'Armstrong, d'Underwood, qu'elle est connue à Londres.

Dans l'exposition de cette maladie, je suivrai la marche indiquée par la Société Royale de Médecine, dans le programme qu'elle proposa pour sujet d'un prix ; c'est-à-dire, que je chercherai à déterminer quelles sont les causes de la maladie aphtheuse, à laquelle les enfans sont sujets, surtout depuis le premier jusqu'au troisième ou quatrième mois de leur naissance ; quelles sont les circonstances auxquelles on doit attribuer leur fréquence et son danger plus grand lorsqu'ils sont réunis dans les hôpitaux, quels en sont les symptômes, quelle en est la nature, et quel en doit être le traitement, soit préservatif, soit curatif.

Doit-on considérer les aphthes comme des ulcérations, avec les anciens, et quelques modernes distingués, Boerrhaave, Van-Swiéten, Stoll, Armstrong, Underwood ?

Il ne faut pas confondre les aphthes des enfans nouveau-nés que l'on connoît, dans les hospices de France, sous les noms de millet, de muguet, de blanchet, avec de petits ulcères superfi-

ciels et blanchâtres de l'intérieur de la bouche, que l'on désigne assez ordinairement par le nom d'aphthes : l'une de ces affections est une maladie générale, essentielle, et l'autre est purement locale; elles sont fort différentes l'une de l'autre par leur nature et par leur traitement. Ces petits ulcères de la bouche, des gencives, n'exigent autre chose que de laver la partie avec des lotions astringentes faites avec le sulfate de zinc ; on peut aussi les toucher avec un bouton de vitriol, ou avec un petit pinceau trempé dans de l'acide sulfurique délayé dans une grande quantité de liquide.

Les aphthes sont de petits tubercules blanchâtres, ronds, superficiels, dont chacun présente le plus ordinairement la forme et la grosseur d'un grain de millet ou de chenevis, qui occupent les lèvres, les gencives, la partie interne des joues, la langue, le palais, le gosier, la luette, les amygdales, l'œsophage, l'estomac et le canal intestinal. La forme et l'aspect des aphthes prouvent que ce sont plutôt de vrais tubercules, des exanthèmes, que des ulcères. Comme l'a observé Kételaer, dans son Traité des aphthes, on n'y aperçoit point de cavité, aucune solution de continuité. Les aphthes ne fournissent, dans aucun temps de la maladie, un écoulement d'humeur; lorsque les pustules qui forment des phlyctènes plus ou moins nombreuses viennent à tomber, elles ne laissent aucune cicatrice.

Sylvius et Mercuriali, médecin de Padoue, sont les premiers qui ont prétendu que les aphthes des nouveau-nés n'étoient pas des ulcérations, comme on le disoit avant eux; mais une sorte d'éruption ou d'élévation blanchâtre qui, à raison des complications, peut prendre un aspect différent. Sylvius, tom. I, ch. 5, dit que les aphthes auxquels les enfans sont très-sujets, et qui attaquent la langue, le palais, etc., etc., diffèrent des aphthes ordinaires, en ce qu'ils sont recouverts de diverses croûtes, au lieu que les autres ne sont couverts que par le pus. Etmuller a connu

leur nature, en les désignant sous le nom de pustules vésiculaires blanchâtres au milieu, rouges sur les bords : il observe que tantôt elles conservent cette apparence, et que d'autres fois elles deviennent d'un rouge noirâtre ou livide.

Kételaer, médecin Hollandais, qui a écrit dans un pays où cette maladie des enfans est très-commune, a surtout mis hors de doute que les alphtes forment, au lieu d'ulcérations superficielles et plus ou moins étendues, des pustules éminentes qui tombent et se succèdent sans laisser de traces. Wagler, dans son traité de *Morbo Mucoso*, a aussi prouvé, par l'ouverture des cadavres, qu'il n'y avoit point d'ulcérations dans les aphthes : le professeur Pinel semble aussi avoir embrassé cette opinion, comme la plus probable (1).

Pour bien connoître la nature et les symptômes propres à la maladie aphtheuse des enfans nouveau-nés, pour bien distinguer les phénomènes qui sont pathognomoniques de ceux qui dépendent de quelque complication, il faut, autant qu'il est possible, l'observer hors des hôpitaux, ou lorsqu'elle n'y règne que sporadiquement ; car dans ces asiles, diverses causes externes propres à ces lieux, parmi lesquelles l'air méphitique doit tenir le premier rang, accompagnent les maladies, changent leur aspect, leur associent des symptômes qui ne leur sont point essentiels, couvrent d'un voile obscur leur vrai caractère, et rendent ceux qui leur sont propres plus graves.

Il n'est point d'époque où les enfans soient plus souvent affectés des aphthes que pendant le temps de la lactation, et particulièrement dans les premiers jours de la vie. Plusieurs auteurs regardent même le millet comme une maladie propre aux nouveau-nés pendant tout le temps de l'allaitement : l'expérience apprend qu'elle n'épargne pas toujours les enfans après le sevrage, et même long-temps après.

(1) Nosog. Philos., fièvre adéno-méningée, dans une note sur Wagler.

M. Chambon a observé les aphthes à la Salpêtrière, chez des enfans de deux à trois ans : j'ai traité des enfans de deux ans, quelques-uns de quatre ans qui en étoient atteints. Si cette affection est plus commune chez les nouveau-nés, et chez les enfans qui sont encore au téton, elle peut, selon Kételaer, survenir à tout âge et même chez les adultes : quelle que soit la période de la vie à laquelle les aphthes surviennent, ils sont toujours de même nature, et s'annoncent par les mêmes symptômes.

S'il est impossible d'assigner une époque précise à laquelle les enfans sont affectés d'aphthes, cependant il est, en général, vrai de dire qu'ils y sont d'autant plus sujets, qu'ils se rapprochent plus du moment de leur naissance.

Parmi les maladies qui se déclarent dans un âge aussi tendre, les aphthes se font remarquer par leur fréquence et leur danger dans les hôpitaux.

On divise les causes des maladies, en prochaines et en éloignées : les causes prochaines et immédiates étant presque toujours obscures, je ne m'occuperai pas de leur recherche ; presque tous les auteurs qui se sont occupés d'assigner les causes des aphthes, se sont écartés de ce précepte judicieux de Bacon : *non fingendum aut excogitandum, sed invenien-dum quid natura faciat aut ferat.* Ils se sont livrés à des conjectures, et n'ont rien laissé d'exact ni de positif sur les causes de cette maladie, parce que pour parvenir à cette connoissance, ils n'ont pas pris pour guide l'expérience et l'observation. J'ennuîrois le lecteur, si je voulois exposer et réfuter les opinions de tous ceux qui ont traité des aphthes, tant elles sont multipliées et différentes les unes des autres ; je ne ferai mention que des principales.

Les uns font consister la cause des aphthes dans la rétention du méconium. Si les aphthes peuvent quelquefois être provoqués par le séjour trop prolongé de cette matière, l'expérience apprend que, le plus souvent, elle ne concourt en rien à leur production : outre que le millet survient à

des enfans qui ont bien rendu le méconium, on le voit attaquer même des enfans de trois mois, plongés tout à coup dans l'air d'un hôpital : ceux qui ont embrassé cette opinion croient en trouver une preuve dans cette observation, qui apprend que les enfans qui ont reçu de leurs mères le lait connu sous le nom de colostrum, y sont moins sujets. Si les enfans qui, au sortir du sein de leur mère, passent entre les mains d'une nourrice, ou qui sont allaités artificiellement, sont plus exposés au millet, je crois que l'on doit plutôt accuser le défaut de soins qui leur sont nécessaires, ou l'insuffisance, la nature et la mauvaise qualité des substances qui servent d'alimens aux nouveau-nés, que la rétention du méconium ; ces enfans enlevés au sein maternel, prennent un genre de nourriture, auquel ils ne sont pas accoutumés : or, le passage brusque à une nourriture différente de celle que la nature leur avoit préparée, la seule qui se rapproche des sucs qu'ils recevoient dans le sein de leur mère, doit produire des désordres dans les premières voies, qui deviendront la source de cette maladie ; on doit en chercher la cause dans la constitution particulière aux enfans, soit innée, soit rendue telle par l'influence du régime, ou de diverses circonstances accidentelles.

Kételaer accuse une disposition acide. M. Sanponts, dans le Mémoire qui a remporté le premier prix proposé sur cette maladie, par la Société Royale de Médecine, et qui a pour titre, *Tentamen medicum de morbo miliari infantum, muguet, millet, blanchet, gallico idiomate apellato*, croit en trouver la source dans l'acidité du lait, qui lui paroît prouvée par la couleur verte des déjections. Si cette maladie étoit si fréquente à l'hospice de Vaugirard, si elle y a exercé tant de ravages, on peut en trouver la cause, suivant M. Sanponts, en ce qu'on aciduloit souvent les boissons des nourrices ; on faisoit prendre à ces femmes de la crême de tartre (tartrite acidule de potasse) pour remplir différentes indications ; on leur faisoit manger des végétaux

de toute espèce (Journal de Médecine, tom. LXIV, pag. 176). Il regarde ce régime comme peu convenable aux nourrices et aux enfans. Les femmes des campagnes, dit-il, qui sont robustes, sont les seules qui peuvent user des acides sans inconvéniens ; mais ils seroient nuisibles aux nourrices débiles : enfin, il observe que toutes les fois qu'il a vu les aphthes chez les enfans, il a trouvé en même temps des signes d'acidité ; les enfans qu'on n'allaite plus en sont exempts : donc, conclut M. Sanponts, c'est le lait qui produit cette affection. J'ai déjà observé qu'il étoit faux que les aphthes fussent une maladie propre aux enfans encore à la mamelle. L'auteur tombe dans une erreur qui seroit très-funeste, lorsqu'il conclut de la fréquence des aphthes chez les enfans au téton, que s'ils étoient nourris avec du lait de vache ou de chèvre, ils seroient exempts de cette maladie ; ceux qui sont privés de nourrice y sont, au contraire, plus sujets. Le lait de chèvre et de vache peut également acquérir une qualité acide dans l'estomac des enfans foibles, lorsqu'il existe une prédisposition ; l'expérience apprend, au contraire, que le plus sûr moyen de mettre les enfans à l'abri du millet, est de leur procurer le téton d'une bonne nourrice, qui soit en même temps vigilante à leur procurer les soins que leur état exige. M. Auvity a observé : « 1°. que le muguet n'attaque que rarement un enfant entre les bras d'une mère bien constituée ; » 2°. que l'enfant qui trouve une bonne nourrice, peut en être » préservé ; 3°. qu'il n'exerce ses ravages que sur les enfans » qui, au sortir du sein de leur mère, passent entre les mains » d'une nourrice insouciante et peu soigneuse, ou qui sont » transportés dans les hôpitaux, où leur nombre s'oppose à » ce qu'on leur donne les soins que chacun d'eux exige en particulier. » Mais ni la disposition acide, ni la gourme laiteuse de Levret, n'ont pas toujours lieu dans les premiers jours : lorsqu'on rencontre des symptômes d'acidité, ils sont plutôt l'effet de la maladie, que la cause. Les symptômes d'aigreur et d'acidité que présentent les excrétions, sont sim-

plement l'effet de l'atonie et de l'irritation du système abdominal, et non la cause de la maladie, comme on l'a gratuitement supposé.

Underwood, Hamilton, etc., trouvent la cause éloignée de cette maladie, dans l'indigestion occasionnée par un lait de mauvaise qualité, par des alimens malsains, ou par la foiblesse de l'estomac; il est certain que toutes ces causes prédisposent les enfans aux aphthes : la mauvaise qualité du lait de la nourrice, est même une des causes les plus communes. Dans une nourrice débile, les digestions étant imparfaites, le lait est de mauvaise qualité; mais ils peuvent se déclarer sans qu'aucune de ces causes ait précédé; assez souvent leur invasion est subite, et il a été impossible d'observer auparavant aucun dérangement des digestions.

Comme la maladie aphtheuse des enfans nouveau-nés fut d'abord observée dans les hôpitaux, les médecins accusèrent unanimement l'air de ces asiles : c'est ce que fit Raulin, dans un ouvrage publié en 1769. Cette opinion avoit déjà été celle de M. de La Peyronie, comme on le voit dans les Actes de l'Académie de Chirurgie; ayant été consulté, en 1744, sur les moyens à employer pour diminuer la violence de cette maladie, il conseilla de procurer à ces enfans, entassés les uns sur les autres, un local plus vaste et mieux aéré : ses conseils mis à exécution, n'ont pas eu tout le succès qu'il s'en promettoit. Les enfans peuvent être attaqués du millet, quoiqu'ils n'en aient pas contracté le germe dans les hôpitaux : il n'est pas nécessaire, pour qu'il se déclare, qu'ils soient réunis en grand nombre dans un seul lieu; cette maladie peut survenir chez des enfans élevés séparément, et tenus avec propreté, et qui n'ont pas été exposés à un mauvais air, comme l'ont observé plusieurs fois MM. Baudelocque et Auvity. Je pourrois aussi citer un assez grand nombre d'exemples d'enfans auxquels j'ai donné des soins, et qui ont été atteints d'aphthes, quoique élevés dans la maison paternelle, et d'ailleurs très-bien soignés : cette maladie est plus commune

dans les maisons des pauvres ; elle n'est pas très-rare dans les campagnes, même parmi des enfans qui n'ont point eu de communication avec les enfans trouvés, parce que les premiers secours essentiels aux nouveau-nés, sont toujours négligés. La maladie exerce plus de ravage chez les enfans qui sont transportés à l'hospice, que chez ceux qui y sont nés, et qui sont allaités par leurs propres mères; ce qui prouve qu'elle n'est pas produite par l'air seul, et que d'autres causes concourent à lui donner naissance et à aggraver son caractère ; d'où l'on doit conclure que l'infection de l'air n'est pas la cause première de la génération des aphthes ; elle a cependant une grande influence sur le cours de la maladie. Les aphthes qui sont une affection grave dans l'hospice des Enfans Trouvés, sont en général une maladie légère, chez un enfant élevé séparément et tenu avec avec propreté : cette maladie est plus fréquente dans les hôpitaux ; c'est dans ces asiles seulement qu'elle exerce de grands ravages, et qu'elle est souvent meurtrière. Ne sait-on pas que pour remédier à la contagion, le moyen le plus sûr seroit de transporter les enfans attaqués du millet, dans des salles particulières ? N'est-on pas autorisé à croire que si le mauvais air n'est pas une des causes premières de la formation du millet, qu'il influe beaucoup sur sa propagation, quand on considère qu'à peine un des enfans en est attaqué, fût-il à un bout de la salle, un grand nombre d'autres le sont en un instant ? Suivant M. Auvity, un quart, au moins, des enfans réunis dans une même salle, en sont atteints, lorsqu'il règne.

Circonstances auxquelles on doit attribuer la fréquence des aphthes, et leur danger plus grand dans les hôpitaux.

Il est facile de rendre raison pourquoi les enfans rassemblés en grand nombre dans les mêmes lieux, et surtout dans les hospices d'orphelins, sont plus exposés aux aphthes que les

les autres. Les causes générales propres à produire les aphthes chez les autres enfans, agissent plus vivement chez les orphelins, qui ont souvent eu des mères débauchées, qui ont mené une vie dissolue; transportés souvent de plusieurs lieues, ils ont été exposés au froid, qui a troublé la transpiration; arrivés dans ce lieu, ils y respirent un air infect, parce qu'ils y sont réunis au nombre de cent et de deux cents dans le même local. Quelque soin que l'on prenne de veiller à la pureté de l'air et à la propreté de ces hospices, il est impossible que les émanations qui s'échappent des langes, à chaque fois que l'on nettoie les enfans, ne corrompent pas l'air; les matières excrémentitielles, qu'il n'est pas toujours possible, quelque soin que l'on prenne, d'enlever au moment même où elles sont rendues, augmentent avec célérité l'infection de l'air : or, quel est le médecin qui ignore combien les principes qui s'exhalent des matières fécales et des urines échauffées, sont nuisibles? Ces causes d'infection étoient encore réunies en plus grand nombre dans l'hospice de Vaugirard, qui renfermoit un nombre aussi considérable de femmes infectées, de femmes en couche, de nourrices; d'ailleurs, dans cet hospice, les aphthes étoient fréquemment unis avec la maladie vénérienne, avec laquelle il ne faut pas les confondre; cette complication concouroit à en aggraver le danger.

Les enfans nourris dans les hospices, sont, le plus souvent, foibles, infirmes et délicats, nés de mères atteintes d'affections morbifiques de diverses natures, ou dont la constitution, d'ailleurs robuste, a été affoiblie par la fatigue et la misère.

L'étiologie admise par ceux qui ont attribué les aphthes au mauvais air des hôpitaux, me paroît fondée sur des observations solides, lorsque les aphthes sont compliqués avec une fièvre de mauvais caractère : c'est au défaut de salubrité de l'air, que l'on doit attribuer en grande partie le caractère de malignité que prennent les aphthes, surtout dans les hôpitaux. Les aphthes des hôpitaux ne diffèrent des autres, que parce que

cette circonstance donne souvent lieu à des complications. Si cette maladie étoit si fâcheuse à l'hospice de Vaugirard, c'est qu'à raison de ces circonstances, elle se compliquoit le plus souvent avec une fièvre de mauvais caractère : aussi cette maladie est-elle endémique dans les grands hôpitaux, et se propage d'autant plus qu'ils sont mal aérés et plus surchargés d'enfans ; c'est une fièvre pernicieuse qui naît chez les enfans plongés dans un air putride, ou rassemblés dans un lieu dont ils corrompent l'air. On doit assimiler les aphthes, dans ce cas, aux maladies qui naissent dans les camps, les hôpitaux, les prisons. Il est constant, par l'expérience, que, dans les hôpitaux, les maladies deviennent plus graves, en raison directe du nombre des malades : les aphthes, dans ces lieux, soit à raison des circonstances qui leur sont propres, soit à raison de l'idiosyncrasie des enfans, offrent différens épiphénomènes qui masquent le vrai caractère de la maladie ; on ne doit pas les compter parmi les signes pathognomoniques de la maladie, parce qu'ils ne tirent pas leur origine de son essence, mais seulement de quelque complication.

Les aphthes se communiquent – ils d'un enfant à l'autre ? Les auteurs ne sont pas d'accord sur ce point : s'ils sont contagieux, il est constant que l'activité de la contagion n'est pas considérable : un enfant transporté dans la campagne, ne peut pas la transmettre aux autres, à moins que la nourrice n'ait l'imprudence de les allaiter, ou de les faire coucher dans la même chambre ou dans le même lit ; on voit même souvent la même nourrice allaiter deux enfans, dont l'un est atteint de cette maladie, sans la communiquer à l'autre, pourvu qu'ils ne tettent pas le même sein : cependant la contagion étant possible, la prudence exigeroit, pour y remédier, que l'on eût l'attention de transporter, dans des salles particulières, les enfans, dès que l'on reconnoît qu'ils sont atteints du muguet.

L'action des causes est toujours relative au tempérament

de l'enfant, sur lequel elles agissent. En se bornant à ce qu'apprend l'expérience, relativement aux aphthes des nouveau-nés, il est constant que ceux qui sont d'une constitution foible et délicate, tendans au marasme, y sont plus prédisposés, et que les enfans forts et vigoureux en sont presque toujours exempts et préservés, dans le foyer même de la contagion : les enfans nés de parens malsains ou valétudinaires, sont très-exposés aux aphthes.

On peut encore compter parmi les causes excitantes des aphthes, le défaut d'allaitement maternel, l'insuffisance, la mauvaise qualité du lait, ou les alimens qu'on lui substitue. Les aphthes sont fréquens parmi les enfans qui vivent dans la malpropreté, dans des habitations humides, dans un air malsain : quelques auteurs ont même avancé qu'il suffisoit de rassembler beaucoup d'enfans sains ensemble, pour qu'ils fussent attaqués de cette affection. Suivant des praticiens, les aphthes peuvent aussi être provoqués par la rétention du méconium, par le froid. Cette maladie est plus fréquente en automne et en hiver, ce qui a paru prouver l'influence de cette dernière cause ; ces saisons sont celles où l'on voit régner épidémiquement la constitution muqueuse.

Une observation exacte prouve, que l'on doit compter parmi les causes prédisposantes, la constitution chaude et humide, pluvieuse de l'air. Selon Boerrhaave, cette maladie attaque plus fréquemment les enfans dans les contrées septentrionales, maritimes, dans les endroits marécageux : aussi les aphthes sont-ils endémiques dans la Zélande, où écrivoit Kétélaer, contrée environnée de toutes parts d'eau. Peut-on accuser le trouble plus fréquent de la transpiration, d'en être la cause ?

Histoire générale de la maladie.

Je distingue quatre stades dans cette maladie.

PREMIER STADE. *Signes précurseurs de l'éruption.*

Le premier stade renferme les symptômes précurseurs

des aphthes ; il est très-difficile à reconnoître. Les signes précurseurs des aphthes ne sont pas toujours les mêmes ; mais rarement l'éruption se fait sans avoir été précédée de quelques-uns : le plus souvent l'éruption des aphthes est précédée d'une fièvre continue ; quelquefois cependant, chez les enfans, comme chez les adultes, mais très-rarement, les aphthes paroissent sans maladie sensible, soit avant, soit pendant l'éruption. Boerrhaave, Kételaer, Swiéten, ont observé les aphthes sans fièvre ; Boerrhaave ne les avoit vu que deux fois sans ce symptôme précurseur, Van-Swiéten une seule fois.

Les enfans sont agités et annoncent, par leurs cris continuels, qu'ils éprouvent quelqu'incommodité : si on leur présente les mamelles, tantôt ils les sucent avidement et paroissent être tourmentés de la soif, tantôt ils refusent de téter ou ne le peuvent pas ; ils ont une chaleur brûlante, particulièrement dans l'intérieur de la bouche, que l'on sent en y introduisant un doigt, et dont les nourrices s'aperçoivent par la sensation qu'en éprouve le mamelon. Suivant M. Sanponts, si l'on palpe la région épigastrique avec le dos de la main, on la trouve brûlante. Les malades se plaignent aussi d'un poids et d'une douleur aux environs de l'estomac : il y a le plus souvent une grande anxiété précordiale, diminution de l'appétit, nausées, vomissemens, hoquet ; ils sont tourmentés d'insomnies, et poussent des cris jour et nuit : le timbre de la voix offre un caractère propre à cette maladie des enfans, la voix devient rauque ; en sorte que les enfans, aux approches de l'éruption des aphthes, manifestent leur douleur par un son rauque et tant soit peu sifflant, plutôt que par de vrais pleurs ; quelquefois il y a constipation, d'autres fois déjections verdâtres ou grisâtres ; tantôt, suivant M. Auvity, l'éruption s'annonce par un sommeil profond, par la difficulté de la respiration, l'agitation des muscles de la face et des lèvres, la prostration des forces, la foiblesse du pouls,

dix-huit ou vingt heures avant l'éruption. On ne peut pas ranger les symptômes dont M. Auvity fait ici mention, parmi ceux qui précèdent l'invasion de cette maladie dans son état de simplicité : ces derniers symptômes sont l'indice d'une complication imminente avec une fièvre adynamique et ataxique.

Tous ces signes annoncent que l'éruption ne tardera pas à se faire ; l'observation apprend cependant que ces symptômes tirent quelquefois leur origine d'autres causes : rarement on reconnoît la maladie dans ce premier stade, à moins que l'on ne soit guidé par l'épidémie régnante.

DEUXIÈME STADE. *L'éruption.*

On ne peut pas déterminer, avec précision, l'endroit où paroissent d'abord les aphthes; il n'est pas constant : voici cependant la marche la plus constante que suit l'éruption dans cette maladie. Dans le second stade, la bouche de l'enfant devient d'un rouge vermeil ; le pouls s'élève par degrés et devient plus prompt; la soif est plus intense : au milieu de ces symptômes, l'épiderme s'élève, et les aphthes paroissent le plus souvent épars çà et là dans le premier moment. Assez souvent les premiers tubercules blanchâtres que l'on aperçoit dans la bouche, occupent le frein de la langue, ou bien les gencives, vers le lieu que doivent occuper les dents incisives ; au bout de six heures, ces points blanchâtres se communiquent à la commissure des lèvres et à l'intérieur des joues ; au bout de vingt-quatre heures, la langue en est parsemée : quelquefois les aphthes paroissent d'abord à la luette et au palais; en peu de temps ils occupent tout l'intérieur de la bouche, du palais, s'étendent au gosier, à la luette, aux amygdales, et empêchent ainsi la déglutition; ces boutons se propagent jusqu'à l'estomac et tout le long du canal intestinal, jusqu'à l'anus, où il survient des douleurs vives. On a vu la croûte qui forme les aphthes, être rendue en si grande quantité par les selles, qu'on ne sauroit

attribuer ces débris aux croûtes, qui, en se détachant du gosier et de l'œsophage, seroient tombées dans l'estomac. A l'ouverture des cadavres on trouve des vestiges des aphtes, depuis l'œsophage jusqu'à l'anus (1); quand les enfans périssent, on trouve les intestins flétris et gangrenés.

La difficulté de respirer, la difficulté de la déglutition, l'éjection de quelques-unes de ces croûtes par les efforts de la toux, ont fait penser au docteur Coopmans, qu'il étoit probable que la trachée artère est quelquefois recouverte d'aphthes. Tous les auteurs qui ont traité des aphthes (Kételaer, Boerrhaave, Arneman, etc.), ont observé que l'on voyoit quelquefois l'éruption commencer par les premières voies, et s'étendre jusqu'à la bouche.

Troisième Stade.

On remarque plus d'intensité dans les symptômes; les pustules qui sont toujours blanchâtres, petites et discrètes dans les commencemens, augmentent en nombre et acquièrent plus de largeur; leur couleur devient plus foncée, et offre des apparences analogues au genre de complication qui vient à se manifester. Suivant Van-Swiéten, on n'observe jamais d'aphthes de couleur noire, au moment de l'éruption; dès que les boutons ont paru, ils se remplissent d'une liqueur tenue; à l'œil nu, ou armé d'une loupe, on voit des pustules tant soit peu élevées, qui forment ensuite des phlyctènes qui deviennent plus ou moins confluentes, et dont la couleur peut éprouver des altérations: il survient prurit et douleur dans les parties affectées. Les enfans sont privés du sommeil; ils ne peuvent avaler, ou ne le font qu'avec la plus grande difficulté; s'ils viennent à bout d'avaler, ils rejettent souvent ce qu'ils ont pris, par le vomissement.

(1) Arneman, Sanponts, Jour. de Méd., tom. LXIV, page 181.

Quatrième Stade. *Chute des aphthes.*

On ne peut rien établir de certain sur leur durée ; on les a vu tomber en 12 ou 24 heures ; d'autres fois les aphthes ne tombent qu'au bout de deux, trois, ou plus de jours ; on les a vu persister, dans quelques cas, au delà du neuvième jour. L'observation apprend que les pustules, après être tombées, paroissent de nouveau. Il s'écoule quelquefois un intervalle de plusieurs jours, avant que les aphthes se renouvellent ; il reste alors de la somnolence, de l'anxiété : les croûtes ne tombent pas toutes en même temps, la chute ne se fait que petit à petit ; elles tombent par fragmens, qui ont de la ressemblance avec la pellicule que forme la crême sur un lait coagulé ; quelquefois cependant elles disparoissent sans être remplacées par d'autres. On a vu les aphthes se renouveler jusqu'à six, sept et dix fois. Kételaer, Van-Swiéten, le docteur Van-de-Wimpersse, M. Coopmans, ont observé que les aphthes tombent et renaissent ainsi un très-grand nombre de fois.

Lorsque les aphthes se sont ainsi renouvelés si souvent, la surface interne de la bouche devient si sensible, après la chute des croûtes, qu'elle ne peut souffrir sans douleur le contact des alimens et des boissons : l'enfant ne peut téter qu'avec la plus grande difficulté ; ce qui s'oppose à la nutrition et à la réparation : cette sensibilité extrême cesse bientôt.

De la nature des aphthes et de leur siége.

Les aphthes ont leur siége dans la membrane muqueuse, qui tapisse les voies alimentaires depuis la bouche jusqu'à l'anus ; ils sont évidemment accompagnés d'une inflammation de la membrane muqueuse. Les symptômes précurseurs de cette maladie, les phénomènes observés à l'ouverture des cadavres, prouvent qu'elle est dans son principe une ma-

ladie inflammatoire, qui, dans les hôpitaux, se complique fréquemment avec une fièvre de mauvais caractère, qui la fait dégénérer en gangrène.

Dans son état primitif, on doit considérer cette indisposition comme le premier degré d'une fièvre adéno-méningée, s'il n'y a point de fièvre, ou comme cette fièvre elle-même, si elle a été précédée et si elle est accompagnée d'un mouvement fébrile. S'il est certain que la membrane muqueuse est le siége des aphthes, il seroit peut-être difficile de fixer rigoureusement quelle est la portion de cette membrane qu'elle occupe primitivement; pour le déterminer, on n'a point encore assez observé les changemens que cette membrane éprouve par l'inflammation.

Je ne chercherai pas à résoudre une question sur laquelle Bichat, qui est peut-être un des médecins qui ait possédé au plus haut degré le talent d'éclairer, par l'ouverture des cadavres, la pathologie et la physiologie, n'a pas osé prononcer. Voici comment il s'exprime dans son Anatomie générale : « Les aphthes sont-ils une affection du » chorion muqueux ? Appartiennent-ils aux papilles? Sont-» ils une inflammation isolée de ces glandes, tandis que les » catarrhes sont caractérisés par une inflammation générale, » d'une étendue assez considérable, du système muqueux ? » M. Pinel a senti, comme Bichat, le vide de l'anatomie pathologique sur ce point.

Dans cette maladie, l'épiderme se sépare de la membrane interne, qui recouvre les voies alimentaires, comme cela arrive à la surface du corps, à l'occasion d'une brûlure, de l'application d'un vésicatoire : la structure des parties affectées milite en faveur de cette opinion. Toutes les parties affectées sont recouvertes d'un vrai épiderme, qui est une continuation de celui que l'on trouve sur la peau : la bouche, le canal alimentaire, ont leur épiderme comme l'organe cutané. L'irritation dont est atteinte une partie de la membrane muqueuse, détermine un afflux

d'humeur vers ce point, qui occasionne la séparation de l'épiderme de la bouche et des intestins.

Le docteur Van-de-Wimpersse s'est fait, dans sa Dissertation qui a été couronnée par la Soc. Roy. de Méd., cette question : Les aphthes diffèrent-ils des éruptions miliaires, ou sont-ils de même nature? Je crois qu'il n'est pas inutile d'y répondre. Il y a une grande ressemblance entre ces deux éruptions. Van-Swiéten et d'autres auteurs remarquent que lorsqu'on rencontre les aphthes, on observe fréquemment la miliaire blanche : cependant les aphthes et les exanthèmes miliaires diffèrent par quelques symptômes ; cette diversité ne dérive, peut-être, que des divers lieux qu'ils occupent : les axanthèmes miliaires sont pour l'organe cutané, ce que les aphthes sont pour la membrane muqueuse des voies alimentaires, qui en est la continuation.

Les aphthes sont-ils des exanthèmes critiques, ou seulement une éruption symptomatique? Dehaen a pensé que les aphthes étoient le plus souvent symptomatiques, et devoient être attribués à un mauvais régime, et que l'on pouvoit quelquefois prévenir l'éruption de l'exanthème, par un régime convenable. Kételaer, au contraire, prétend que les aphthes sont vraiment critiques, et qu'on ne peut pas les considérer comme un simple symptôme de la maladie. L'opinion de Kételaer me paroît la mieux fondée.

L'histoire de cette maladie, dans son état de simplicité, me paroît présenter tant d'analogie dans sa marche et sa nature avec les phénomènes distinctifs de la phlegmasie qui accompagne les éruptions cutanées, qu'il me semble que l'on doit la considérer comme une affection idiopathique, ainsi que ces derniers exanthèmes ; elle offre, comme ces exanthèmes, desquels je la rapproche, trois périodes dans son état de simplicité : le premier, d'incubation, c'est-à-dire, qu'avant l'éruption il survient une fièvre plus ou moins vive qui dure deux, trois et même quatre jours, et qui peut se compliquer avec toutes les fièvres primitives. Si quelque-

fois le millet n'est pas précédé de fièvre sensible, on observe aussi la même chose pour la variole.

Second état. L'éruption. L'éruption de la membrane muqueuse n'est-elle pas caractérisée comme celle de l'organe cutané, par la douleur, la chaleur, la tension, l'élévation de tubercules formés par le détachement de l'épiderme ?

Troisième état. La chute des croûtes est analogue à la desquamination des exanthèmes cutanés.

Les aphthes se rapprochent encore des exanthèmes cutanés par un quatrième caractère, s'il est vrai qu'ils soient contagieux, comme le prétendent plusieurs auteurs : elle offriroit un cinquième caractère de ressemblance, si on ne l'observe pas deux fois sur le même sujet, comme le pense M. Sanponts, qui conseille l'inoculation de cette maladie. La fièvre qui précéderoit cette éruption idiopathique, seroit une fièvre muqueuse, tandis que celle qui précède les exanthèmes cutanés, est une fièvre inflammatoire; et comme cette dernière ne diffère de la fièvre inflammatoire essentielle que par le phénomène de l'efflorescence cutanée, de même l'autre est la fièvre adéno-méningée, plus l'éruption aphtheuse.

Classification nosologique des aphthes.

Les auteurs distinguent ordinairement plusieurs espèces d'aphthes; il n'existe pas des aphthes de différentes espèces : la diversité de couleur ne dépend pas d'une nature et d'un caractère différens. Les différentes teintes que prend le muguet, dépendent de circonstances accidentelles et de sa dégénérescence. Il n'y a vraiment qu'une seule espèce d'aphthes, dans laquelle on doit reconnoître plusieurs degrés : ce que l'on a considéré comme des espèces, ne constitue que des variétés.

Les aphthes sont simples ou compliqués : à cette division, se rapporte celle proposée par quelques auteurs, en millet bénin et malin : en effet, le danger des aphthes dépend de leur complication avec une fièvre de mauvais ca-

actère. Le changement de couleur des aphthes, qui de blancs deviennent d'une couleur jaune foncée, cendrée ou noire, indique l'accroissement graduel du danger de ces éruptions : le coma, la couleur de la bouche d'un rouge foncé et comme tirant sur le noir, etc., ne tirent pas leur origine de l'essence de la maladie, mais seulement de quelque complication accidentelle.

Les aphthes simples peuvent se distinguer en discrets et en confluens : les aphthes discrets sont toujours de nature bénigne; ils s'observent parmi les enfans élevés isolément : le millet confluent est rare dans les maisons particulières ; il est assez commun, lorsque les enfans sont réunis. Lorsque les aphthes sont confluens, ils deviennent souvent gangréneux : les aphthes malins ne se rencontrent que dans les hôpitaux. Les accoucheurs qui ont traité en même temps des maladies des enfans, ne font pas mention de ces aphthes, parce que rarement on les voit exercer tant de ravages hors des hospices consacrés aux enfans.

Diagnostic des aphthes divisés en trois degrés.

Des aphthes simples et discrets.

Les tubercules sont gros, superficiels, peu serrés, sans inflammation des interstices; le dévoiement est léger; assez souvent l'on ne voit point de rougeurs à l'anus, ou elle est très-légère : le fond de la bouche est peu altéré dans sa couleur, la chaleur y est modérée ; l'enfant avale avec facilité, et prend aisément le sein de la nourrice et les boissons qu'on lui donne ; il est calme, et son sommeil presque naturel : il peut ne pas exister de fièvre. Les tubercules se dissipent vers le neuvième ou le dixième jour, quand l'enfant a une bonne nourrice ; s'il en est privé, la terminaison de la maladie est reculée jusqu'au quinzième. Il arrive quelquefois, vers le neuvième ou dixième jour, époque de la terminaison des aphthes bénins, qu'il se fait une éruption de taches

rouges à la face et au cou, qui n'a rien de dangereux, lorsqu'elle est favorisée.

Aphthes simples et confluens. La terminaison n'est pas toujours aussi heureuse ; des symptômes plus graves caractérisent cette seconde variété : les tubercules sont serrés, petits, contigus les uns aux autres, tombent pour faire place à de nouveaux plus rebelles, et sont accompagnés de dévoiement verdâtre, de rougeurs à l'anus très-vives : ces pustules s'étendent à l'arrière-bouche et à l'œsophage ; quelquefois elles commencent par ces derniers lieux : la bouche de l'enfant est brûlante, les lèvres ne s'appliquent qu'avec difficulté sur le téton, qui s'excorie quelquefois par leur contact ; la déglutition est très-gênée, le cri foible ; l'enfant est disposé à l'assoupissement ; sa figure est tirée ; ses yeux sont abattus. (*Auvity*). Il existe alors une véritable fièvre adéno-méningée.

Aphthes compliqués. Les aphthes des nouveau-nés peuvent se compliquer avec une fièvre adynamique, ataxique, etc., avec les affections vénériennes, l'endurcissement du tissu cellulaire : la terminaison est encore plus fâcheuse. Les tubercules sont très-petits, très-serrés ; s'ils sont compliqués avec une fièvre adynamique, le fond de la bouche est noir ; il y a des ulcères gangréneux, agitation violente et continuelle, tension du bas-ventre, dévoiement immodéré, rougeurs vives à l'anus, qui dégénèrent quelquefois en des escarres gangréneuses : les seins des nourrices sont assez souvent excoriés ; il survient quelquefois, de temps en temps, des mouvemens convulsifs, qui sont des indices d'une fièvre ataxique : ces complications ne se rencontrent que dans les hôpitaux.

Prognostic des aphthes.

Le prognostic des aphthes se tire des caractères qui différencient chacune des variétés que je viens d'établir. Pour déterminer l'issue des aphthes, il faut considérer leur couleur, leur nombre, leur siége, le temps, le mode de l'é-

uption, leur marche, leur constance, l'âge des malades, eur sexe, les symptômes dépendans de quelque compli- ation.

1°. *Quant à la couleur.* La couleur des aphthes peut être ariée. On doit regarder comme d'un présage heureux, les phthes de couleur blanche, ou à peu près ressemblant à elle des marguerites. On doit redouter les aphthes qui sont paques; plus la couleur est obscure, plus ils sont fâheux. Si l'on doit craindre lorsque les tubercules sont aunes, bruns, cendrés, violets, le danger est encore plus rand lorsqu'ils sont livides et noirâtres : la couleur noire est oujours l'indice de la gangrène; ils sont de très-mauvais aractère, si le gosier est d'une couleur cendrée dès le ommencement de l'éruption.

2°. *Quant à leur nombre.* Des tubercules rares, discrets, pars çà et là, présagent une issue heureuse; ceux qui sont onfluens, sont d'un plus mauvais caractère, surtout s'ils ccupent non-seulement la surface interne de la bouche, u gosier, mais encore celle de tout le canal alimentaire. Pour juger du danger et du nombre des aphthes, il ne faut as toujours s'arrêter à ceux de la bouche, qui peuvent tre rares, tandis qu'ils seroient abondans dans les in- estins.

3°. *Quant à leur siége.* Les aphthes qui n'attaquent ue la surface interne de la bouche, des lèvres, des gen- ives, de la langue et du palais, sont moins fâcheux que eux qui auroient leur siége tout le long du canal intestinal et e la trachée artère : en effet, comme l'observe Van-Swiéten, uoiqu'il paroisse peu d'aphthes dans la bouche, ils peuvent tre abondans dans l'œsophage, l'estomac, etc.

4°. *Quant au temps.* Le temps où se fait l'éruption des ubercules, mérite aussi l'attention du médecin : c'est un résage heureux, s'ils paroissent aussitôt après les symptômes ui ont coutume de précéder leur apparition : on doit re- arder comme de mauvaise nature, ceux dont l'éruption

est difficile, ceux qui s'annoncent au commencement de la maladie, ou vers le septième jour seulement.

5°. *Quant au mode.* Les aphthes qui commencent par les premières voies, et qui s'élèvent du gosier et de l'œsophage jusque dans la bouche, sous la forme de croûte dense, opaque, semblable à du lard récent, sont de plus mauvais caractère que ceux qui paroissent d'abord à la langue, aux commissures des lèvres, et autres parties voisines.

6°. *Quant à la constance.* On doit moins redouter les tubercules qui tombent promptement, que ceux qui sont très-tenaces.

7°. *Quant à leur marche.* On doit regarder comme d'un heureux présage, les aphthes qui ne sont pas accompagnés de fièvre, ou seulement d'une fièvre modérée, qui apportent du soulagement lors de leur chute, qui ne sont pas remplacés par d'autres tubercules, ou seulement en petit nombre ; qui laissent après eux des traces rouges et humides : les signes contraires, sont l'indice que les aphthes sont de mauvaise nature.

8°. *Quant aux symptômes dépendans de quelque complication.* Les aphthes accompagnés d'anxiété, de veilles, de somnolence, d'une diarrhée colliquative, de salivation, de vomissemens continuels, de hoquet, de convulsions, sont toujours très-fâcheux : ces signes indiquent toujours, que l'irritabilité est extrême et que les forces sont notablement affoiblies.

9°. *Quant à l'âge.* Plus les enfans sont jeunes, plus on a à craindre ; cependant le danger des aphthes est encore plus grand dans la vieillesse.

TRAITEMENT.

Il peut être préservatif ou curatif.

Traitement prophylactique.

Ce traitement mérite toute la sollicitude du médecin, il est le plus important à connoître ; d'ailleurs, il est plus aisé

de prévenir les maladies que de les guérir. Pour prévenir les aphthes, il faut écarter les diverses causes qui peuvent, comme je l'ai dit, en favoriser le développement, ou du moins s'efforcer d'affoiblir leur influence, si on ne peut pas entièrement y soustraire les enfans.

Il faut porter son attention sur l'édifice, sur les nourrices et les enfans : l'air de leur habitation sera pur; on évitera qu'il soit chaud et humide, car toutes ces qualités de l'air disposent aux maladies putrides.

Le régime de la nourrice, d'où dépendent les qualités du lait, mérite une considération particulière : si son lait est altéré, on doit donner à l'enfant une autre nourrice, dont le lait ait les qualités requises. Ceux qui accusent les acides d'être la cause de la maladie, interdisent aux nourrices tous les alimens de cette espèce. Il seroit important, comme le conseille M. Auvity, d'assigner des nourrices particulières aux enfans attaqués d'aphthes, de veiller à ce que ces nourrices n'aient aucune communication avec les enfans sains, qu'elles ne fassent pas servir les linges et les langes des uns aux autres; elles doivent avoir l'attention de ne pas les abreuver indistinctement avec les mêmes cuillers ou biberons.

On doit veiller à la propreté des enfans, éviter de les réunir en trop grand nombre; les défendre du froid, transférer ceux qui sont malades dans une salle particulière : on ne doit pas placer un enfant sain dans le berceau de celui qui est attaqué de la maladie, avant de l'avoir bien lavé, et de l'avoir exposé à la vapeur du vinaigre et autres odeurs fortes. La propreté des couches est une des choses qui mérite le plus d'attention : lorsqu'elles sont malpropres et humides, elles nuisent à la transpiration insensible. On doit laver exactement toutes les hardes avant de s'en servir, veiller à ce que les enfans rendent bien le méconium : le défaut de cette évacuation est assez ordinaire chez les enfans reçus dans les hospices.

Traitement curatif.

Dans les aphthes simples et discrets, le téton d'une bonne nourrice est le meilleur remède; il peut guérir tout seul : si l'enfant a été sevré en naissant, et qu'on ne puisse pas se procurer sur-le-champ une nourrice qui ait un bon lait, on doit donner des boissons rafraîchissantes, telles que l'eau de riz, l'eau sucrée, humecter les lèvres, la bouche, les gencives pour dissiper l'inflammation, avec un pinceau trempé dans une eau d'orge, avec le miel rosat et quelque gouttes d'acide sulfurique; cependant, sans la lactation, la cure a beaucoup plus de peine à se soutenir. Les remèdes topiques ne sont pas nécessaires, quand l'enfant a une bonne nourrice. Les auteurs conseillent de purger à la chute des croûtes : on peut s'en abstenir s'il n'y a point d'indication.

Dans les aphthes confluens, le téton d'une bonne nourrice est le moyen le plus sûr de guérison, si l'enfant a la force de le prendre. Les gargarismes acidules sont indispensables pour humecter la bouche. On peut varier à l'infini les formules pour déterger les aphthes. Armstrong conseille le vitriol blanc ou sulfate de zinc dans une eau d'orge; Underwood, le borax avec le miel commun; Etmuller a recommandé, dans cette variété, la décoction de raves miellée: il est souvent utile, dans les commencemens, de débarrasser l'estomac par la secousse des vomitifs, si l'enfant a quelque dispositition à vomir; lorsqu'il y a dévoiement de matières vertes, on prescrit la magnésie donnée à la dose de sept à huit grains, deux ou trois fois par jour. Le muguet confluent est rebelle, et difficile à guérir : comme il y a affoiblissement, il faut donner vers la fin des bouillons et des boisssons rendues toniques par le vin et le sucre; on peut les édulcorer avec les sirops d'œillet, de menthe, d'écorce d'orange: la foiblesse des organes digestifs exige les toniques. La sensibilité extrême de la bouche, après la chute

chute des croûtes, fait assez souvent que les enfans ne peuvent pas supporter le contact des alimens ; le passage du lait les fait même souffrir ; on doit alors suppléer aux alimens par des lavemens nourrissans : les enfans qui ont des déjections verdâtres, se trouvent en général très-bien de l'usage d'une bouillie légère qui a subi la coction suffisante.

Dans le traitement des aphthes compliqués, il faut avoir égard au caractère de la fièvre essentielle qui l'accompagne : dans celles qui sont caractérisées par la prostration des forces, on doit conseiller les décoctions de quinquina, avec le sirop de vinaigre ou de groseille, ou bien les infusions spiritueuses d'écorce du Pérou, ou de racine de gentiane ; on doit insister sur l'emploi du camphre à l'intérieur ou en lavemens, sur les vésicatoires ; on doit substituer au lait, si l'enfant tette encore, le bouillon gras, un vin généreux : le moyen le plus sûr pour prévenir la gangrène, consiste à soutenir les forces. Lorsqu'il s'élève dans la bouche des ulcères gangréneux, les gargarismes acidules que j'ai conseillé dans les aphthes simples ne suffisent plus ; dans ce cas, on doit déterger les aphthes avec une décoction de quina, à laquelle on ajoute des doses convenables d'esprit de mendérerus (acétite d'ammoniaque), ou d'acide sulfurique.

On préviendra l'excoriation des seins, à laquelle sont sujettes les nourrices qui allaitent les enfans attaqués d'aphthes, en enduisant le mamelon de quelque substance mucilagineuse, avant de les présenter à l'enfant, et en les lavant immédiatement après qu'il aura tété.

Quand il survient des rougeurs et des excoriations à l'anus et aux parties qui l'avoisinent, on doit éviter d'y appliquer la céruse et autres préparations de plomb, pour les cicatriser plus promptement ; on doit se contenter de les saupoudrer avec du bois vermoulu, de l'amidon, de la magnésie, ou toute autre substance qui absorbe l'humidité.

Les aphthes se terminent assez souvent par une éruption de petits boutons, tantôt au cou, tantôt aux fesses, ou sur d'autres parties qui en forment la crise : on doit avoir soin de la favoriser. Des auteurs assurent, que si ces boutons viennent à rentrer, l'enfant est atteint de nouveau du millet; on doit tâcher de rappeler l'éruption par les vésicatoires, par l'application des ventouses aux lombes et aux fesses : on a recours aux boissons sudorifiques, telles que celles de scorsonère, de salsepareille.

Il est beaucoup d'autres remèdes qui ont été préconisés par les auteurs dans le traitement des aphthes; on a vanté tour à tour les absorbans, les vomitifs, les purgatifs, les cordiaux, les vésicatoires : chacun a préconisé celui qui lui a paru le mieux adapté à la théorie qu'il avoit adoptée. Kétélaer, qui a regardé une disposition acide comme la cause des aphthes, a recommandé les absorbans: lorsqu'il existe des acides, ils ne sont qu'un effet de la maladie, et non la cause; les absorbans ne sont utiles que pour remédier à cette complication, qui n'a pas toujours lieu; ils ne peuvent convenir que dans les commencemens. Armstrong préconise les vomitifs qui sont rejetés par Underwood, qui veut que l'on ait recours aux purgatifs; les évacuans ne peuvent convenir qu'accidentellement, c'est-à-dire, lorsqu'il existe des matières qui séjournent dans les premières voies : on doit préférer les vomitifs quand le foyer du mal existe dans l'estomac : ils enlèvent bien plus promptement la cause du mal, outre qu'ils affoiblissent moins que les purgatifs. Il est rare que les purgatifs soient indiqués; ils ne font qu'augmenter l'irritation : si les aphthes sont de nature bénigne, ils sont inutiles; s'ils offrent un caractère fâcheux, l'expérience a appris à redouter les purgatifs qui sont propres à augmenter le dévoiement, qui est si funeste dans cette maladie; les vésicatoires, les cordiaux, ne conviennent que lorsque les aphthes sont compliqués avec une fièvre de mauvais caractère.

De la foiblesse des enfans nouveau-nés.

Je n'entends pas parler ici de la foiblesse qui succéderoit à l'induration du tissu cellulaire, aux aphthes, ou à quelque autre maladie dont l'enfant auroit été atteint. Après l'expulsion du méconium, les enfans tombent quelquefois dans une grande foiblesse, leur visage se flétrit, leurs yeux sont éteints, les extrémités froides, leurs lèvres pâles, leur bouche est remplie de mucosités; ces enfans n'ont pas la force de prendre le sein, ou ils ne le prennent qu'un instant : tant qu'il n'y a point de dévoiement, que les yeux sont encore animés, et que leur cri a de la force, on peut conserver encore quelque espérance. Pour sauver ces enfans, il faut beaucoup d'activité et de zèle dans ceux aux soins desquels ils sont confiés ; ce n'est que par une continuité de soins que l'on peut parvenir à les ranimer : c'est une nourriture propre à les réfociller, qu'il faut leur donner, plutôt que des médicamens. S'ils prennent le sein, il ne faut pas les laisser téter long-temps; pendant l'intervalle de la lactation, il faut leur donner quelques cuillerées d'une tisane vineuse, de bon bouillon : des sucs de viande obtenus par la torréfaction, et administrés chauds, seroient préférables, parce qu'ils restaurent plus promptement.

Si les enfans ne peuvent pas téter, on doit introduire le mamelon dans leur bouche, pour y faire jaillir le lait; il a bien plus d'efficacité que si on le recevoit un instant dans un vase pour le leur donner : le lait exposé pendant quelque temps au contact de l'air, n'est plus une liqueur vivante ; s'il existe en même temps un dévoiement avec des déjections verdâtres, on peut donner une bouillie légère, que l'on doit aromatiser. Doublet assure avoir nourri, pendant plusieurs semaines, des enfans avec du bouillon seul, et des potions composées avec demi-once de teinture de cannelle ou d'eau de mélisse spiritueuse : les bouillons faits avec les viandes noires, comme la perdrix, seroient peut-être préfé-

. .

rables. Si on donne des bouillons faits avec des viandes blanches, il faut les aromatiser ; en effet, dans les cachexies, ou lorsqu'on est épuisé par des longues maladies, il faut un certain stimulus : on a vu, dans ces cas, les bouillons de perdrix, et autres semblables, se digérer très-bien, tandis que ceux de veau occasionnoient des indigestions ; si la foiblesse des enfans étoit accompagnée d'assoupissement et de constipation, il faudroit associer aux potions toniques un sirop purgatif.

Il est souvent indiqué de recourir aux fortifians chez les enfans ; plus on approche du Nord, plus cette méthode devient nécessaire : les enfans nourris dans les hôpitaux, et élevés artificiellement, ont aussi plus souvent besoin du régime tonique et légèrement stimulant, comme l'a reconnu Doublet. Si les forces digestives, qui ont besoin d'un certain degré d'énergie pour opérer la nutrition et l'accroissement, viennent à languir, ce qui arrive bien plus souvent chez l'enfant que dans tout autre animal, comme l'établit M. Alphonse Leroy, il faut s'efforcer de leur donner de l'activité : dans la première enfance, les maladies dérivant presque toujours des obstacles que la nature rencontre, soit dans le développement de l'enfant, soit dans sa nutrition, la nature indique que l'attention que l'on apporte à le bien nourrir, est le moyen le plus sûr de les prévenir : en effet, dans cet âge, elles dépendent plus souvent du défaut ou de la mauvaise nourriture, que de la pléthore. Les organes de la digestion auxquels est confiée la nutrition, doivent donc fixer spécialement l'attention du médecin : j'ai déjà présenté ailleurs les mêmes idées ; mais il est des choses qu'il faut souvent redire.

Les enfans qui sont nés d'une mère atteinte de symptômes de scorbut, ou qui sont nés dans des habitations humides, en présentent quelques traces : « ces enfans, dit M. Baumes, » ont la face bouffie, et d'une couleur pâle-jaunâtre ; en leur » palpant l'habitude du corps, on leur touche çà et là de pe-

» tites duretés en forme de ganglions; leurs gencives sont » d'un tissu mollasse... ; à mesure que la maladie fait des » progrès, elles deviennent gonflées, saignantes, fétides. » Cet état exige que l'on donne au lait des qualités médicamenteuses; on doit faire manger à la nourrice beaucoup de végétaux, lui donner les sucs des plantes anti-scorbutiques : le lait de chèvre seroit très-convenable à ces enfans; il est nécessaire de les exposer au grand air et à la lumière. Si l'on ne s'est pas occupé de bonne heure de remédier à cette asthénie scorbutique, lorsque ces enfans sont parvenus à l'âge de se tenir debout et de marcher, leurs jambes fléchissent, et ils tombent facilement; aussi aiment-ils à être couchés, et ils témoignent de la répugnance pour l'exercice.

Des efflorescences cutanées.

Les enfans sont sujets à une efflorescence qui commence, le plus souvent, par le cou, par le visage; quelquefois cette rougeur occupe toute la surface de la peau, et effraye ceux qui ne sont pas accoutumés à voir cet accident : cette éruption est souvent due à ce que l'on n'a pas soin de bien laver l'enfant les premiers jours après la naissance; l'humeur muqueuse qui recouvre la surface du corps en bouche les pores, et s'oppose à la transpiration insensible : cet accident n'a rien d'inquiétant, et il n'exige que des lotions adoucissantes, et de tenir l'enfant chaudement. Si on exposoit l'enfant à l'air froid, l'éruption pourroit rentrer, et donner lieu à des accidens; à la suite de la disparition subite de cette éruption, on a vu survenir des diarrhées, des vomissemens. Armstrong rapporte, qu'un enfant de six semaines fut pris de dévoiement avec tranchées par la rentrée d'une semblable efflorescence: je vais indiquer la conduite que tint ce médecin, parce qu'en pareil cas, il faudroit se comporter comme il le fit. Dès qu'il eût reconnu la cause des accidens qu'éprouvoit l'enfant, il le fit mettre dans un bain chaud jusqu'à

la poitrine; il fit frotter l'abdomen et les membres pendant tout le temps qu'il resta dans le bain; à peine y eût-il été plongé pendant quelques minutes, que ses yeux devinrent plus animés; au sortir du bain il le fit envelopper dans une flanelle chaude, ce qui procura une sueur abondante; la sueur passée, Armstrong fit appliquer un vésicatoire entre les épaules. L'enfant, qui étoit mourant, lorsque Armstrong fut appelé, le second jour de la rentrée de l'éruption, recouvra la santé, quoique l'efflorescence n'ait pas reparu.

De l'ophtalmie des enfans.

Les yeux, les paupières des enfans, sont sujets, les trois ou quatre premiers jours après la naissance, surtout pendant l'hiver, à une inflammation qui est de peu de conséquence: elle disparoît en tenant l'enfant chaudement, et en lui lavant les yeux avec de l'eau de rose, dans laquelle on met sur deux onces de ce liquide, deux ou trois gouttes d'acétite de plomb liquide (extrait de saturne), ou deux ou trois grains de sulfate de zinc.

Mais il est une autre espèce d'opthalmie qui est de plus longue durée, et qui doit être soigneusement distinguée de la précédente, parce que le traitement en est différent; elle est accompagnée de rougeur aux paupières, et de signes d'inflammation à la cornée. Si quelquefois elle est un effet du vice scrofuleux, le plus souvent elle est une maladie locale occasionnée par l'ulcération des conduits et des glandes ciliaires; il se forme sur les bords des paupières de petites ulcérations, qui fournissent une humeur épaisse, puriforme, qui en opère le collement. James Ware, chirurgien de Londres, a donné le nom de psorophtalmie à cette inflammation et à cette ulcération des paupières: il ne faut pas la confondre avec l'ophtalmie produite par le virus vénérien, qui, pour l'ordinaire, est accompagnée d'une inflammation vive. J'indiquerai, en traitant des symptômes qui caractérisent

l'existence de la maladie syphilitique chez les enfans nouveaunés, à quels signes on peut reconnoître que l'ophtalmie doit être considérée comme vénérienne.

Cette espèce d'ophtalmie, qui est assez fréquente chez les enfans, doit quelquefois être considérée comme un accident scrofuleux ; elle attaque le plus souvent les deux yeux, et n'est pas accompagnée de fièvre : ces malades ne peuvent supporter l'impression de la plus foible lumière, et ils sont obligés de tenir les yeux constamment ouverts; les paupières sont gonflées avec un sentiment de chaleur plus ou moins vif. Lorsque les enfans sont assez âgés pour rendre raison des sensations qu'ils éprouvent, ils se plaignent de sentir une incommodité analogue à celle qui seroit produite par de petits graviers qui se seroient introduits entre le globe de l'œil et les paupières. Les yeux présentent toutes les apparences d'une inflammation, si on a égard à leur rougeur et à celle des paupières ; ce qui a porté les médecins à combattre cette ophtalmie par la saignée, l'application des sangsues, les purgatifs, pour détruire l'inflammation qu'ils croient en être la cause : par ce traitement, on aggrave presque toujours l'ophtalmie. On n'obtient pas plus de succès des collyres adoucissans, tempérans, auxquels on a recours, lorsque les antiphlogistiques ont échoué ; pendant leur usage, l'ophtalmie ne laisse pas de faire chaque jour des progrès : on soupçonne alors une humeur âcre fixée sur les yeux ; pour la détourner, on emploie les pédiluves, les cautères, les sétons appliqués à la nuque, les vésicatoires au bras ou derrière les oreilles ; on n'obtient pas plus de succès de ces moyens, que des tempérans et des anti-phlogistiques : tandis qu'on s'occupe à combattre l'inflammation, et à attirer au dehors l'humeur âcre fixée sur les yeux, les enfans perdent la vue, par la formation de taches à la cornée.

Cette ophtalmie scrofuleuse est très-rebelle, si on ne tend pas à ranimer le ton de la partie par des applications stimulantes, comme les collyrans stimulans, l'eau froide, l'eau de

rose, le vin émétique, dont on verse quelques gouttes sur l'œil malade; on doit en même temps, par des médicamens internes, ranimer les forces vitales qui sont languissantes : de tous les topiques usités en pareil cas, il n'en est point de plus avantageux, et qui opère plus promptement la guérison, qu'une pommade faite avec le cérat et l'oxide de mercure rouge par l'acide nitrique. Dans les premiers temps où j'ai employé cette pommade, je mettois seulement huit grains sur un once de cérat; mais j'ai reconnu qu'on doit rendre ce topique bien plus actif; dans quelques cas j'ai ajouté jusqu'à six et même huit grains de précipité rouge, pour chaque gros de cérat. Lorsqu'il y a beaucoup de sensibilité, on doit mettre au commencement, une dose moins forte d'oxide de mercure rouge par l'acide nitrique, et ajouter à la pommade, de fortes doses de laudanum liquide, ou de baume tranquille; on étend légèrement, le soir, un peu de cette pommade sur le bord des paupières; on peut, dans le jour, laver de temps en temps les yeux avec quelques onces d'eau, dans laquelle on met trois à quatre grains de sulfate de zinc; en recouvrant le bord des paupières avec ce topique, on empêche leur collement, et on vient à bout de cicatriser le petit ulcère des glandes ciliaires, qui fournissoit la matière épaisse qui les unissoit chaque matin.

Si l'enfant dont les yeux sont collés par de la chassie tous les matins, avoit auparavant le derrière des oreilles humide, et comme érysipélateux, et que l'affection des yeux ne se soit déclarée qu'à la suite de la suppression de cet écoulement ou de sa diminution, il faut appliquer les vésicatoires derrière les oreilles pour le rappeler : dans ce cas, la pommade que je viens de conseiller ne suffiroit pas toujours pour opérer la guérison, et pour éviter les accidens qui pourroient arriver à la vue des enfans.

Des rougeurs des enfans nouveau-nés.

Les enfans sont sujets à avoir aux aines, aux fesses et aux

cuisses des rougeurs, de petites inflammations connues des Latins sous le nom *d'intertrigines*; elles sont produites par le séjour des urines et des matières excrémentitielles : en effet, on ne voit guère ces pustules rougeâtres qu'aux enfans délicats, qui ne sont pas tenus proprement : ces rougeurs sont souvent accompagnées d'une démangeaison vive qui trouble le sommeil : il ne faut pas confondre ces pustules avec celles qui seroient produites par un virus vénérien, que l'enfant auroit contracté dans le sein de sa mère, ou en traversant les parties génitales. On ne peut pas s'aider du siége de ces pustules rougeâtres, pour distinguer leur nature, comme le croyoit Hunter; les pustules vénériennes ne sont pas toujours bornées aux grandes lèvres, au prépuce, et à la marge de l'anus : on trouve des pustules qui offrent ce caractère, aux cuisses, aux fesses, aux aines, aux aisselles, au sacrum. Les lotions adoucissantes dans lesquelles on met un peu de vin, font disparoître les rougeurs qui sont de nature bénigne, et qui tiennent à un défaut de propreté, tandis que celles qui dépendent d'un virus vénérien, font des progrès malgré les lotions adoucissantes, et quoiqu'on ne néglige aucun des soins de propreté. Les pustules vénériennes sont plates, livides, frangées; tandis que celles qui sont de nature bénigne sont élevées, arrondies, et conservent toujours leur couleur rouge. Je reviendrai sur cet objet, lorsque je traiterai des symptômes qui annoncent l'existence de la maladie vénérienne chez les enfans nouveau-nés.

Des gerçures ou crevasses qui se forment aux aines et au cou des enfans.

Les enfans très-gras sont sujets à des gerçures ou crevasses, qui ont leur siége dans le plis des aines et au cou; ces gerçures se forment plus particulièrement dans les endroits où la peau forme des plis profonds; elles commencent par une légère phlogose, quelquefois accompagnée de démangeaison. On pré-

vient ces gerçures, si on saupoudre avec de l'amidon ou toute autre poudre absorbante les parties, dès qu'on s'aperçoit qu'elles commencent à rougir : le bois vermoulu dont on se sert pour cet effet, dans les campagnes, offre cet inconvénient, qu'il peut exister dans cette poussière quelques débris du bois qui irriteroient les parties excoriées; elle conviendroit, si on avoit l'attention de la passer au tamis, pour enlever les petits éclats de bois.

Il seroit imprudent d'employer pour guérir plus promptement ces écorchures des enfans, l'oxide blanc de plomb par l'acide acéteux (blanc de plomb); c'est un véritable poison, dont l'usage peut quelquefois être suivi de coliques, de la nature de celles connues sous le nom de coliques des peintres. M. le professeur Chaussier rapporte avoir été appelé pour remédier à de semblables accidens. On lit dans la Toxicologie de Plenck (pag. 252), que l'application d'une solution de céruse (blanc de plomb avec de la craie), sur une écorchure qu'un enfant avoit aux parties de la génération, lui causa une paralysie : on trouve dans le même auteur plusieurs observations de cette espèce.

De l'amaigrissement apparent des enfans nouveau-nés.

Il est des enfans qui, en venant au monde, paroissent avoir beaucoup d'embonpoint; le plus souvent, ce n'est qu'une bouffissure du tissu cellulaire, qui en impose pour de la graisse. Malgré tous les soins que l'on prend de ces enfans, quoiqu'ils se portent bien et tettent avec avidité, on voit leur tissu cellulaire s'affaisser et se dégorger : cette apparence de maigreur fatigue ordinairement les parens, qui l'attribuent à un défaut de soin; elle n'offre rien d'inquiétant; c'est un phénomène constant chez les enfans qui sont bouffis au moment de la naissance : on peut rassurer les mères, en leur faisant connoître que cet embonpoint n'étoit qu'apparent; si le tissu cellulaire est moins boursouflé, leurs chairs sont plus fermes.

Du boursouflement des mamelles des enfans nouveau-nés.

On voit des enfans dont les mamelles sont engorgées dans les premiers jours de la naissance, comme celles d'une femme qui auroit tardé d'allaiter son nourrisson ; quoiqu'elles ne soient distendues que par une humeur séreuse et lymphatique, elles offrent quelquefois beaucoup de dureté ; lorsque la tension est moins considérable, la matière séreuse qui les distend, suinte par le bout du mamelon. On doit éviter toute application topique, et défendre les parties du contact de l'air : ce boursouflement des mamelles, qui attaque indistinctement les enfans de l'un et de l'autre sexe, n'exige aucun autre secours, que de les vider par la succion, ou par une pression modérée.

Du boursouflement des bourses.

La plupart des enfans apportent, en naissant, un boursouflement des bourses, qui dépend d'une certaine quantité de fluide qui s'est accumulé dans le scrotum ; cette infiltration se dissipe ordinairement par les seuls efforts de la nature ; si elle est très-considérable, on peut appliquer en topiques du gros vin ou de l'eau de chaux, des compresses trempées dans une dissolution d'acétite de plomb liquide (eau végéto-minérale de Goulard). On doit recommander aux nourrices de relever toujours exactement les bourses avec un suspensoir ; faute de cette attention, elles sont quelquefois comprimées entre les cuisses, et occasionnent les cris de l'enfant. S'il est vrai que les enfans mâles pleurent plus souvent que les filles, on pourroit peut-être l'attribuer à cette compression.

De la descente tardive des testicules, de la hernie des enfans, connue sous le nom de bubonocèle, et de l'hydrocèle de naissance.

Lorsqu'on nous présente un enfant nouveau-né soupçonné

d'avoir une hernie de naissance, connue sous le nom de bubonocèle, notre premier soin doit être d'examiner attentivement les bourses, pour nous assurer si les testicules y sont descendus ; car on sait que les testicules qui sont situés dans l'abdomen des fœtus qui ne sont point à terme, ne sortent de cette cavité, chez quelques enfans, que quelque temps après la naissance. On a vu la chute de l'un, ou des deux testicules, ne se faire qu'à l'âge de quatre, cinq, dix, douze ans et plus : dans ce cas, on pourroit prendre pour une descente, une tumeur de l'aine, qui seroit uniquement formée par un testicule engagé dans l'anneau ; des cataplasmes émolliens appliqués sur l'anneau le relâchent, et facilitent la descente du testicule : cette méthode est plus avantageuse que celle de Levret (1), qui conseille de les faire descendre avec les doigts lorsqu'ils sont engagés, ou bien d'exciter l'enfant à pleurer, pour que la secousse que déterminent ses cris les fasse tomber : cette méthode est dangereuse, et peut augmenter la douleur et le gonflement.

Il est toujours important de se rappeler, dans cet examen, les signes particuliers aux hernies, parce qu'on trouve des enfans qui ont trois testicules, dont l'un descend quelquefois bien plus tard que celui du même côté, ou des tumeurs humorales dans cette partie, qui pourroient en imposer pour une hernie, comme une hydrocèle du cordon spermatique qui leur ressemble beaucoup ; quoique le cordon spermatique ne soit pas enfermé dans une gaîne dans laquelle l'eau puisse s'amasser, parce qu'il survient une rupture d'équilibre entre la quantité de sérosité exhalée par cette poche séreuse, et celle qui est reprise par les vaisseaux destinés à la repomper, des faits bien constatés apprennent cependant qu'il peut devenir le siége d'une hydrocèle par épanchement. La sérosité s'amasse dans une ou plusieurs cellules du tissu lâche qui lie les vaisseaux dont ce cordon est composé. On

(1) Art. des Accouch., p. 217.

distingue ces deux tumeurs, en ce que, dans l'hydrocèle du cordon spermatique, la tumeur croît de bas en haut, et s'élève jusque dans l'abdomen, en passant à travers l'anneau, tandis qu'une hernie inguinale augmente de haut en bas. Si le liquide est contenu dans plusieurs cellules, la fluctuation est peu sensible, et la tumeur est comme partagée par plusieurs espèces d'enfoncemens, comme l'a remarqué M. Sabatier. Si l'épanchement n'a son siége que dans une seule cellule qui est dilatée, la tumeur est de forme allongée, sa surface est lisse, et la fluctuation s'y fait sentir de sa partie supérieure à l'inférieure.

Lorsque la tumeur est formée par un troisième testicule, le volume de celui du même côté est ordinairement moins considérable. La tumeur qui existe au pli de l'aine ne devient pas rénitente pendant les cris de l'enfant, mais elle est plus sensible; si on comprime ce testicule surnuméraire, on occasionne une douleur dans la direction des vaisseaux et des nerfs spermatiques dans l'abdomen.

Lorsque le testicule descend dans les bourses, il entraîne au-devant de lui le péritoine; il en résulte un prolongement qui a la forme d'un doigt de gant, et qui communique avec l'abdomen : dans l'ordre naturel, cette communication cesse quelque temps après la descente du testicule, parce que ce sac se ferme : quel que soit le mécanisme par lequel s'opère l'oblitération de ce prolongement du péritoine, il se forme une poche séreuse sans ouverture, dans laquelle est logé le testicule, et qui lui tient lieu de tunique vaginale : si les intestins s'introduisent dans cette ouverture dans le temps où ce prolongement communique encore avec l'abdomen, il en résulte une espèce de hernie, connue sous le nom de hernie de naissance, *hernia congenita*. Lorsque le testicule descend quelque temps après la naissance, il peut se former de la même manière une hernie, dans laquelle les parties sont contenues dans la tunique vaginale, et sont en contact avec le testicule. Dans les hernies ingui-

nales de naissance, les parties déplacées sont renfermées dans une poche qui leur est commune avec le testicule qu'elles touchent immédiatement. Les viscères qui se sont glissés dans la poche qui précède et accompagne le testicule en descendant, empêchent que l'ouverture par laquelle elle communique avec l'abdomen ne s'oblitère, ainsi que cela arrive ordinairement.

Il peut également s'accumuler dans ce prolongement du péritoine, avant qu'il se soit fermé, de l'eau qui vienne de la cavité abdominale, et qui l'empêche, par la suite, de s'oblitérer ; il survient alors une hydrocèle, que l'on doit appeler hydrocèle de naissance ; elle diffère essentiellement par la manière dont elle se forme, et par le procédé auquel on a recours pour en opérer la guérison, de celle qui arrive dans une autre époque de la vie. L'hydrocèle des enfans nouveau-nés tire donc son origine, d'une collection d'eau, qui, de l'abdomen, s'insinue dans le canal formé par le péritoine, qui est entraîné par les testicules. Le volume de l'hydrocèle augmente lorsque l'enfant est debout ; cette tumeur disparoît par la pression, parce que l'eau remonte dans l'abdomen : le liquide ne rentre que lentement, parce que l'ouverture par laquelle ce sac communique avec la cavité du bas-ventre, est fort étroite. Pour obtenir la guérison, on doit commencer par refouler le liquide dans l'abdomen, où il peut facilement être absorbé. Le refoulement du liquide opéré, si on a l'attention d'exercer une compression avec un brayer, dont la pelote porte exactement sur l'anneau, et d'y appliquer des astringens, on peut parvenir à une guérison radicale. L'ouverture du prolongement du péritoine s'oblitère, comme cela a lieu quelque temps après la descente des testicules, lorsqu'il ne s'y introduit aucun corps qui s'y oppose.

De la disposition des enfans à la pierre de la vessie et des reins.

Cette maladie est très-fréquente chez les enfans, et elle peut devenir une cause de convulsions par l'irritation qu'elle occasionne. Les exemples de convulsions produites par cette cause sont très-fréquens : plusieurs ont été guéris après la sortie de calculs. Baglivi a remarqué que les enfans qui meurent du calcul des reins, périssent dans des convulsions. On peut soupçonner l'existence de cette maladie, quoique les enfans ne rendent point de graviers ni de calculs, toutes les fois qu'ils pleurent et crient en rendant les urines, qui ne sortent que goutte à goutte, ou lorsqu'elles sont sanguinolentes et qu'elles charrient un sédiment glaireux. Les enfans portent souvent la main aux parties naturelles : ce signe est assez constant et un des plus sûrs. Ils sont ordinairement tourmentés de ténesmes : on doit confirmer son diagnostic par l'introduction de la sonde, ou en portant le doigt dans le rectum.

M. Alphonse Leroy conseille, « lorsqu'on aperçoit chez » les enfans quelques dispositions à la pierre, de leur faire » prendre tous les matins une petite tasse de décoction de » seconde écorce de tilleul à la dose d'un gros : on ajoutera » sept à huit grains de sel sédatif. » Des observations faites en l'an IX à la clinique de perfectionnement de l'Ecole de Médecine de Paris, par M. Dubois, constatent les heureux effets de la solution aqueuse très-étendue de potasse, contre les graviers des reins et de la vessie.

De l'hydrocéphale.

D'après son étymologie, le mot hydrocéphale désigne un épanchement d'eau dans le crâne, de deux mots grecs, ὑδωρ, eau, et κεφαλη, tête; d'où résulte l'inconvenance de la distinction établie par quelques auteurs, en hydrocéphale

interne et en hydrocépale externe : ce dernier, dans lequel l'eau se trouveroit placée entre les tégumens et le crâne, n'est autre chose qu'une œdématie des tégumens de la tête ; elle est aisée à reconnoître : les tégumens qui offrent de la bouffissure, conservent l'impression du doigt ; la face participe à la bouffissure du cuir chevelu ; elle se dissipe par l'application de topiques résolutifs, tels que l'eau de chaux, le vin aromatique ; on peut pratiquer des mouchetures, si l'infiltration est si considérable que l'on ne puisse pas espérer la résolution. L'hydrocéphale interne, c'est-à-dire, dans lequel l'eau est épanchée sous le crâne, le seul dont j'entends parler ici, parce qu'il peut seul être appelé de ce nom, peut exister au moment de la naissance, ou survenir accidentellement : le nombre d'enfans qui en sont attaqués dans le sein de leur mère est plus grand, que celui des enfans qui n'en sont atteints qu'après la naissance. Le siége de l'épanchement dans l'hydrocéphale est très-varié : tantôt le liquide est contenu entre les deux méninges (la dure-mère et la pie-mère), tantôt entre l'arachnoïde et le cerveau, tantôt il est contenu dans les ventricules du cerveau.

Aucune observation ne prouve que cet épanchement se soit formé entre la dure-mère et le crâne : l'adhérence intime de cette membrane au crâne, fait voir l'impossibilité d'un épanchement séreux entre ces deux parties, comme l'a très-bien observé M. Lassus : d'ailleurs, il ne peut se faire que dans une cavité revêtue d'une membrane séreuse.

Le plus souvent, l'hydrocéphale est générale : quelques observations prouvent cependant que l'on trouve quelquefois une hydrocéphale partielle ; le liquide peut alors être épanché dans un des ventricules latéraux, l'autre étant dans un état d'intégrité, ou bien contenu entre la dure-mère et la pie-mère, et circonscrit dans une portion de l'archnoïde : tantôt cette tumeur circonscrite est située sur le sommet de la

la tête, tantôt sur l'occipital, dans l'endroit des sutures; elle paroît toujours précéder la naissance.

Cette maladie peut survenir, comme on l'a souvent observé, à la suite d'un coup, d'une chute, de la compression qu'a éprouvée la tête au passage; elle peut dépendre de la laxité originaire du cerveau, d'une maladie de langueur, de tumeurs squirreuses dans le crâne, qui troubleroient l'équilibre entre les fonctions des absorbans et des exhalans: on l'a vu souvent survenir à la suite d'exanthèmes répercutés, comme gale, dartres, ou bien succéder à des maladies éruptives, telles que la petite vérole, la rougeole. Cet épanchement d'eau dans le crâne, s'observe encore plus souvent à la suite de la fièvre rouge, qu'après les autres exanthèmes. Suivant Petit, l'hydrocéphale peut être l'effet des convulsions qui accompagnent la dentition. L'hydrocéphale paroît être une maladie héréditaire chez quelques enfans. Les faits bien constatés qui apprennent que plusieurs enfans en ont été atteints dans une même famille, semblent indiquer que chez ces sujets, une prédisposition transmise par les parens peut avoir quelque part à sa production. Underwood dit avoir connu six enfans d'un même père, qui en sont morts successivement à l'âge de deux ans. *Armstrong* dit aussi avoir vu plusieurs enfans d'une même famille périr de cette terrible maladie, dont on a vérifié l'existence par l'ouverture des cadavres.

Je crois devoir observer à cette occasion, qu'une dame que je devois accoucher, craignant le même sort pour l'enfant qu'elle portoit, que pour ceux auxquels elle avoit déjà donné le jour, me présenta, pour me diriger dans la conduite que j'avois à tenir pendant la grossesse et à la suite des couches, des procès-verbaux d'ouvertures de corps, qui constatent que quatre de ses enfans étoient morts successivement d'un épanchement d'eau dans la poitrine, entre quatre et cinq mois de naissance. L'emploi des médicamens propres à augmenter l'action du système lymphatique,

auxquels j'eus recours pendant tout ce temps, a-t-il pu contribuer à la conservation de ce dernier enfant?

La quantité du liquide épanché dans l'intérieur du crâne, peut être plus ou moins considérable; on en a trouvé depuis une ou deux livres jusqu'à vingt. Camper a consigné, dans son Mémoire, les dimensions excessives que peut acquérir alors l'assemblage des os qui forment la cavité encéphalique; il conclut des faits qu'il a pu rassembler, que les enfans attaqués d'hydrocéphale, dont les sutures sont écartées, vivent rarement au delà de trois ou quatre ans; tandis que ceux dont les sutures ne souffrent aucun écartement, peuvent pousser leur carrière jusqu'à l'adolescence, et même au delà. On a vu des hydrocéphales ne mourir qu'à l'âge de 24, de 45 ans, après avoir conservé leur maladie pendant ce long espace de temps : cependant, dans la plupart, le cerveau avoit éprouvé de très-grands désordres. Tulpius, dans un cas, en examinant l'intérieur du crâne, n'a point trouvé de cerveau; et cependant le père assuroit que l'enfant avoit conservé, jusqu'au moment de sa mort, l'usage de ses facultés intellectuelles : le plus souvent ils sont hébétés. Il est difficile de concilier cette intégrité du raisonnement, avec les fonctions attribuées au cerveau. (*Lassus*). L'individu qui en est atteint ne peut subsister jusque dans un âge avancé, qu'autant que l'épanchement se fait lentement, et ne donne lieu à aucun écartement : si l'épanchement se fait lentement, le plus souvent les os ne souffrent aucun écartement, n'offrent plus de traces de sutures, et augmentent, d'une manière étonnante, en épaisseur et en largeur. « On en a trouvé de si larges et si épais, qu'on les a pris pour des os de géans, parce qu'on ignoroit la véritable cause de la maladie. (*Lassus*, Path. Chir.) » Les os de la tête acquérant quelquefois plus de solidité, au lieu de s'amincir, on ne peut pas toujours donner comme un signe caractéristique de cette maladie, la transparence du crâne qui s'observe quelquefois lorsqu'on place une lumière sur l'un des côtés de la tête,

pendant qu'on la fixe du côté opposé : la lumière ne s'aperçoit pas non plus, si le liquide n'est pas diaphane.

Les symptômes de l'hydrocéphale sont, en général, ceux de la compression du cerveau et de la destruction graduée de ses fonctions: des symptômes nerveux accompagnent toujours tout épanchement dans le crâne. Leur nombre et leur intensité sont, en général, en raison de la rapidité avec laquelle s'est fait l'épanchement, et du volume auquel il a été porté : néanmoins, on ne peut pas toujours juger de la quantité des fluides épanchés, par le nombre et l'intensité des symptômes nerveux qui ont précédé.

La maladie débute par une douleur à la partie antérieure de la tête, par des vertiges, un état de stupeur et d'insensibilité, par l'altération des facultés intellectuelles; la pupille est plus dilatée que dans l'état naturel, mais elle conserve encore sa mobilité ordinaire, qui se perd graduellement à mesure que la maladie fait des progrès : le pouls est irrégulier; l'enfant a des envies de vomir. Suivant M. Baumes, ce vomissement sympathique est assez fréquent dans l'hydrocéphale, surtout lorsqu'on tient l'enfant debout. A mesure que la maladie fait des progrès, les joues deviennent bouffies et hautes en couleur, les paupières se tuméfient quelque peu, le front s'élève et s'avance au-dehors, le nez s'enfonce; quelquefois les os deviennent minces et flexibles; les yeux sont saillans; il survient difficulté de la parole et des mouvemens; il leur est souvent impossible de se tenir debout, comme dans l'exemple que cite Van-Swiéten, d'un homme de 30 ans, qui avoit été attaqué d'hydrocéphale dans son enfance, dont la tête étoit si énorme, que le corps étoit accablé sous son poids, s'il se tenoit debout quelques instans de suite. Les muscles ne peuvent pas maintenir la tête dans son attitude naturelle. L'ouverture du globe de l'œil de l'un des côtés seulement, ou des deux en même temps, est moindre, et il existe assez souvent un écoulement involontaire de larmes; lorsque la maladie est encore plus avancée,

on observe assez communément la perte de la vue, de la mémoire, quelquefois de l'ouïe ; le malade devient souvent épileptique : enfin, le malade tombe dans l'assoupissement, la léthargie, le délire, ou éprouve certaines affections convulsives ou paralytiques : ces symptômes nerveux sont ceux qui se manifestent le plus souvent, lorsqu'il y a épanchement d'un liquide dans le crâne ; l'assoupissement est le symptôme qu'on rencontre le plus constamment, et qui paroît avoir le plus de liaison avec la compression de l'organe cérébral. Cependant, dans le cas d'hydrocéphale, où l'épanchement a souvent eu lieu d'une manière très-lente, on l'a vu ne s'annoncer que d'une manière sourde, et se borner, peu d'instans avant la mort, à un simple état de stupeur ou de torpeur.

L'hydrocéphale est toujours une maladie chronique. Les observations d'hydrocéphale interne aiguë, rapportées par *Robert Whytt*, *Fothergill*, *Watson*, le docteur Odier, de Genève, appartiennent à une fièvre aiguë du genre des ataxiques, qui s'est terminée par un épanchement de sérosité dans le crâne. Le fluide séreux, quelquefois, mais rarement sanguin, que l'on trouve épanché, à l'ouverture des cadavres, dans les ventricules du cerveau, est seulement un effet consécutif qui survient à une époque quelconque de la durée de la fièvre, et non la cause de la maladie ; ce que sembleroit cependant indiquer l'expression d'hydrocéphale interne aiguë, adoptée par les auteurs, depuis la description qu'en a donnée le premier, *ex professo*, le docteur *Robert Whytt*, qui la regardoit comme une maladie particulière aux enfans.

Whytt et Monro distinguent trois degrés dans cette maladie ; elle est difficile à reconnoître avant qu'elle soit parvenue au dernier degré ; ce qui a porté plusieurs praticiens à regarder cette distinction comme purement théorique ; plusieurs observations semblent cependant prouver que l'on peut reconnoître l'existence d'un épanchement

d'eau dans le crâne, à une époque où il est encore susceptible de guérison. J'ai cru à la possibilité de ce diagnostic, avant que l'hydrocéphale fût assez avancée pour être incurable, que j'avois d'abord méconnue, avec le professeur Pinel, depuis un exemple que j'ai eu occasion de voir avec un médecin Irlandais, contrée où cette maladie est très-commune. Outre les douleurs de tête, un état de stupeur, l'hydrocéphale devenoit sensible chez l'enfant par la bouffissure des joues, le boursouflement des paupières, la clôture partielle de l'un des yeux, et un larmoiement involontaire : tous ces symptômes disparurent dans l'espace d'un mois ou six semaines, en administrant, chaque jour, quelques grains de mercure doux, et des pilules composées avec la rhubarbe et l'acétite de potasse.

Les progrès de l'hydrocéphale sont quelquefois très-rapides, quelquefois très-lents. L'hydrocéphale, parvenue au dernier degré, est incurable. La paracenthèse proposée par Lecat, soit qu'on évacue tout à coup la sérosité épanchée, soit qu'on le fasse à diverses reprises, ne feroit que hâter la mort des enfans : cette ponction ne peut pas rendre au cerveau, qui a été détruit plus ou moins par une aussi longue compression, son organisation primitive.

« La compression exercée sur la tête, à l'aide d'une bande » appliquée circulairement, dans l'intention de s'opposer, » par une douce pression, à l'écartement des os du crâne, » a toujours été nuisible, ou insuffisante. (*Lassus*). »

Les enfans ont toujours péri, quand on a pratiqué une ponction sur la tumeur circonscrite que produit une hydrocéphale partielle, ou lorsqu'elle s'est ouverte spontanément.

Lorsque cette maladie fait des progrès, le fluide, comprimant en tout sens la substance du cerveau, l'amincit peu à peu et la détruit. La dure-mère est les tégumens se crèvent, le fluide s'épanche dans l'amnios. Comme Morgagni l'a fait voir dans son Épit. XII, le phénomène sin-

gulier des fœtus acéphales tient à cette destruction du cerveau et des tégumens du crâne par suite d'une hydrocéphale ; en sorte que les fœtus acéphales ont été primitivement hydrocéphales.

Trois observations rapportées par Armstrong et consignées dans le Traité des maladies des enfans, par Underwood, semblent prouver qu'à une époque où cette maladie est déjà reconnoissable par des signes extérieurs, on peut en obtenir la guérison par le moyen des frictions mercurielles à l'extérieur, et de la panacée intérieurement. Les premiers observateurs qui ont conseillé ce traitement, veulent que l'on continue les frictions de manière à procurer la salivation : on sait aujourd'hui qu'elle n'est pas nécessaire pour exciter l'action des vaisseaux lymphatiques, et procurer ainsi la résorption du fluide épanché. On trouve dans les Commentaires de Médecine d'Edimbourg, l'histoire de sept malades atteints d'hydrocéphale interne, traités par le mercure, suivant la méthode recommandée par les docteurs Dobson et Percival ; cinq de ces enfans ont guéri, et un sixième fut soulagé par ce moyen. On fait prendre depuis un jusqu'à deux grains de mercure doux, deux fois par jour. Dans quelques observations, quoiqu'on ait employé d'autres moyens, on ne peut guère douter qu'on ne doive attribuer la guérison de cette maladie au mercure, puisqu'on a vu les symptômes s'aggraver aussitôt que l'on cessoit l'usage du mercure, comme dans celle du docteur Moseley, et que les accidens disparoissoient de nouveau, en reprenant l'emploi du mercure. Murray, célèbre professeur de Goëttingue, cite aussi dans sa traduction de l'ouvrage de Rosen, sur les maladies des enfans, les expériences faites par plusieurs médecins, qui ont essayé le mercure avec succès, pour guérir l'hydrocéphale dans les premiers degrés. « Si » l'on ne peut pas concevoir une si haute espérance de » cette découverte que ce grand médecin, qui dit qu'on » doit la regarder comme un pas considérable que l'on

» vient de faire dans la pratique de la médecine, du moins » on ne peut disconvenir que ces essais ne donnent quelque » espoir. (*Pinel*). » Dans un cas aussi fâcheux, et nécessairement mortel jusqu'à ce jour, peut-on négliger de tenter d'employer ce moyen? Peut-on négliger de vérifier, par des observations ultérieures, le petit nombre qui déposent en faveur de ce remède ?

Si l'hydrocéphale succède à la dessiccation d'un ulcère, ou à la disparition d'une éruption, il faut exciter par un vésicatoire ou par un cautère, une nouvelle suppuration. On a conseillé l'application du feu, comme l'un des secours les plus puissans que l'on puisse employer dans le traitement de l'hydrocéphale interne : on applique le moxa aux apophyses mastoïdes; l'irritation qu'il produit attire les fluides en grande quantité vers ce lieu, et peut favoriser l'absorption du liquide épanché.

De l'hydrocéphale interne aiguë, ou de l'hydropisie aiguë du cerveau, maladie décrite par quelques modernes, sous le nom de fièvre cérébrale des enfans.

Cette maladie a encore été nommée fièvre hydrocéphalique, par Macbride. Si je place à côté de l'hydrocéphale chronique, la maladie décrite depuis Robert Whytt, auquel on en doit la première observation exacte, sous le nom d'hydrocéphale interne aiguë, d'hydropisie aiguë du cerveau, ce n'est pas que je crois qu'il existe quelqu'analogie entre ces deux indispositions, même sous le rapport de l'épanchement séreux que l'on trouve dans le crâne, à l'ouverture des cadavres. Dans l'hydrocéphale chronique, l'épanchement est primitif, et la cause première de tous les désordres qui surviennent ; dans l'indisposition, au contraire, connue sous le nom d'hydropisie aiguë du cerveau, l'épanchement est toujours consécutif. Ce n'est pas la présence du fluide épanché dans le crâne, qui a déterminé

la fièvre et tous les signes d'une réaction vive qui ont lieu vers le cerveau, dans la première période de cette maladie. l'épanchement est la suite de l'altération spéciale que cette fièvre aiguë a occasionnée dans la sensibilité et l'irritabilité des exhalans qui recouvrent la membrane arachnoïde ; il est une terminaison de la maladie, et non sa cause prochaine. Il en est de cet épanchement aqueux, comme de celui qui se forme à la suite d'une inflammation de la plèvre, du péritoine, que l'on regarde comme consécutif à cette inflammation. On ne peut prévenir l'épanchement, qu'en combattant cette affection morbifique par des moyens adaptés à sa nature, soit qu'on la considère, avec M. Baumes, comme une inflammation de la membrane séreuse, soit qu'on la regarde, avec quelques modernes, comme une fièvre du genre des ataxiques, qu'ils proposent d'appeler fièvre cérébrale des enfans.

Il peut rester des doutes si l'épanchement aqueux doit être attribué à un état inflammatoire de la membrane séreuse qui couvre le cerveau, ou bien à un état spasmodique ; mais l'ensemble des symptômes qui sont propres à cette maladie ne permet pas de douter que l'hydropisie n'est que la conséquence de l'irritation vive qui existe vers le cerveau. Si ces vues sont bien fondées, il en résulte que l'hydropisie, contre laquelle presque tous les auteurs ont dirigé les médicamens, ne constitue cependant pas l'indication première et essentielle : on ne doit s'en occuper qu'après avoir combattu la maladie essentielle, dont elle est une conséquence fâcheuse. Il est évident que l'on doit établir, avec M. Baumes, dont je partageois l'opinion, long-temps avant de connoître la manière dont il considère l'épanchement que l'on rencontre dans l'hydrocéphale aiguë, deux périodes bien distinctes, dont les indications sont différentes.

La quantité de liquide épanché est toujours petite, relativement à celle que l'on trouve dans le crâne, dans l'hydrocéphale proprement dite. Comment concevoir qu'une quantité moindre de sérosité développe subitement une fièvre,

une irritation vive, des convulsions, parce que l'épanchement est subit, tandis qu'il n'y donne pas lieu dans l'hydrocéphale interne, quoique l'épanchement soit plus considérable, parce que le fluide s'accumule successivement? Un épanchement subit suppose nécessairement une exhalation augmentée; or, il est évident qu'elle ne peut pas avoir lieu sans une irritation particulière et spécifique, qui y attire les fluides qui sont exhalés. Mais convenir de la préexistence de cette irritation, c'est avouer en même temps que c'est elle qui a déterminé la fièvre, et que l'une et l'autre ont précédé la collection aqueuse. Le malaise, le mal de tête, les nausées qui précèdent toujours la fièvre hydrocéphalique, ne peuvent pas être regardés comme un indice qu'il existoit, dans les commencemens, une accumulation d'eau dans les ventricules: ces symptômes existent au début des maladies exanthématiques, et de beaucoup d'autres; d'ailleurs, les ouvertures de cadavres apprennent que l'on ne trouve pas toujours un épanchement séreux chez les enfans qui ont succombé à cette fièvre; il arrive quelquefois que l'on rencontre seulement un engorgement des vaisseaux sanguins, tant de ceux qui sont situés sur les membranes, que de ceux du cerveau et du cervelet.

Suivant M. Matthey, médecin de Genève, le liquide, épanché dans le crâne, ne se comporte point comme la sérosité épanchée dans les autres cavités; il s'évapore en entier par l'action du calorique, tandis que l'autre se coagule; ce qui vient à l'appui de ce que j'ai avancé, savoir: que l'étiologie de la formation des collections aqueuses qui constituent l'hydrocéphale chronique, n'est pas la même que celle des épanchemens séreux qui ont lieu dans l'hydrocéphale aiguë.

Lorsque la maladie s'est compliquée de l'inflammation des méninges, si l'on ne la fait pas consister essentiellement dans cette phlegmasie, avec Grégori, professeur d'Édimbourg, M. Baumes, etc., les épanchemens sont puri-

formes, et ressemblent plutôt à une couche épaisse, comme couenneuse, blanchâtre, gélatiniforme, adhérente à une portion de la membrane séreuse, qu'à un véritable épanchement séreux. Ces réflexions suffisent pour prouver la nécessité de réformer cette dénomination, qui rapproche deux maladies qui diffèrent si essentiellement.

On pourroit adopter celle de fièvre cérébrale, proposée par M. Marcellin Chardel, dans une Dissertation présentée à l'École de Médecine (1), si l'on pouvoit admettre une nouvelle espèce de fièvre pour celles qui sont accompagnées d'épanchemens dans le crâne : or, il n'existe aucun caractère constant qui soit propre à les faire distinguer des autres. Il arrive quelquefois de ne rencontrer aucun épanchement dans le crâne, quoiqu'il eût été indiqué par un assez grand nombre de symptômes, qui sont regardés comme l'indice le plus constant d'un liquide épanché dans cette cavité ; tandis que, dans d'autres circonstances, on a trouvé à la suite de ces fièvres, des épanchemens très-considérables, qui avoient à peine été précédés d'un petit nombre d'accidens nerveux peu intenses, qui coïncident le plus souvent avec un épanchement dans le crâne ; d'où l'on doit conclure que l'on n'est pas autorisé à admettre une nouvelle espèce de fièvre pour celles qui sont accompagnées d'épanchemens dans le crâne, puisque l'existence de ces collections aqueuses ne nous est indiquée par aucun signe certain. La réunion même des symptômes nerveux qui, dans les fièvres essentielles, coïncident le plus souvent avec un épanchement dans le crâne, peut seulement faire présumer son existence ; il est cependant possible qu'il n'existe pas. Le diagnostic de ces épanchemens dans le crâne, est toujours aussi douteux qu'il est difficile. La fièvre qui se termine par cet épanchement, est-elle de nature différente

(1) M. Collinet, dans une Dissertation qui a pour titre : *Considérations sur une maladie particulière du cerveau*, s'est efforcé de prouver que l'hydrocéphale aiguë n'étoit autre chose qu'une fièvre cérébrale.

que les autres fièvres ataxiques, où l'on n'en rencontre point ? Peut-on admettre une espèce particulière de fièvre pour celles où il existe un épanchement, s'il n'est jamais qu'accidentel, et si, dans le cas où il a lieu, il n'est aucun signe extérieur qui puisse en faire reconnoître, avec certitude, l'existence ? Or, cette double assertion me paroît prouvée par l'expérience.

Ne soupçonne-t-on pas tous les jours que des individus sont morts d'apoplexie sanguine ou séreuse, parce qu'ils avoient offert tous les signes que les auteurs regardent comme des indices d'épanchemens? Cependant quand on ouvre le crâne, on ne trouve, assez souvent, aucune trace d'engorgement ou d'épanchement. Je pourrois citer, à l'appui de ce sentiment, l'observation d'un jeune homme de dix-sept ans, dont M. Vieusseux a donné l'histoire dans le Mémoire qu'il a publié sur l'épidémie qui a régné à Genève, au printemps de 1805, et qu'il considère comme une fièvre cérébrale, parce qu'elle étoit purement nerveuse ; il mourut avec une apparence hydrocéphalique, avec les pupilles dilatées, et ne se contractant pas aux approches de la lumière. A l'ouverture du cerveau, on ne trouva point d'épanchement dans les ventricules, mais seulement un engorgement des vaisseaux sanguins(1).

On ne peut pas distinguer la fièvre hydrocéphalique, comme l'a fait M. Garnier, dans une Dissertation que l'on trouve dans la collection des Thèses de Strasbourg, de celle à laquelle M. Chardel a donné le nom de fièvre cérébrale. M. Garnier croit que ces deux fièvres diffèrent essentiellement, en ce que dans la fièvre cérébrale des vieillards, l'épanchement doit être regardé comme un accident secondaire; tandis que chez les enfans, ce seroit l'épanchement qui produiroit la fièvre et tous les autres phénomènes. J'ai fait voir que cette

(1) Journal de Méd., par MM. Corvisart, Leroux et Boyer, vol. XI; frimaire an XIV.

opinion étoit entièrement dénuée de fondement, quoiqu'elle ait aussi été celle du célèbre Ludwig : *jam et si non negem obscuritatem aliquam hic superesse, quæ ulterioribus forte observationibus removebitur, tamen febrem symptoma potius effusionis aquæ, ac irritationis inde ortæ, quam causam esse puto.* L'observation qu'invoque ici Ludwig, comme le seul moyen de dissiper l'obscurité qui règne sur cette matière, a prononcé affirmativement, que la fièvre est la cause de l'épanchement, puisque les ouvertures de cadavres apprennent que, dans cette fièvre, il n'y a pas toujours épanchement séreux.

Si on observe quelques symptômes chez les enfans, qui n'ont pas lieu chez les vieillards, cela dépend uniquement de la différence de la constitution dans chacun de ces âges, qui donne lieu à quelques épiphénomènes, ou qui aggrave quelques symptômes. J'ai vu la fièvre hydrocéphalique des enfans, avec des symptômes aussi tranchés et absolument analogues à ceux de la fièvre cérébrale, observée chez les vieillards.

Cette fièvre diffère essentiellement de l'hydrocéphale chronique par ses symptômes, qui sont ceux d'une maladie aiguë, du genre des fièvres ataxiques, par son invasion qui est subite; elle attaque subitement les enfans les mieux portans en apparence, tandis que le commencement de l'hydrocéphale chronique est fort lent et imperceptible; par sa durée, qui ne s'étend guère au delà de douze à vingt-un et trente jours depuis son invasion: l'hydrocéphale peut persister plusieurs années; par les phénomènes qu'elle présente à l'ouverture des corps, elle offre quelquefois des épanchemens sanguins, qui ont plus souvent leur siége dans la propre substance du cerveau, que dans ses cavités naturelles; elle présente des traces d'inflammation, des adhérences entre les membranes, des épanchemens puriformes, que l'on n'observe jamais dans l'hydrocéphale chronique.

Robert Whytt, qui a donné la première description, *ex pro-*

fesso, de cette maladie, la regardoit comme particulière aux enfans; il avoit eu occasion de voir plus de vingt sujets attaqués de cette maladie, et il avoit ouvert le cadavre de dix enfans qui en étoient morts : sa description est si complète que Ludwig (1), M. Odier, de Genève (2), sont presque les seuls qui y aient ajouté quelque chose.

On ne doit pas considérer cet état comme une maladie particulière au jeune âge ; seulement les symptômes qui forment le caractère essentiel des fièvres ataxiques, paroissent être modifiées dans l'enfance par l'extrême mobilité du système nerveux, et la disposition convulsive propre à cet âge. La dilatation de la pupille, son immobilité qui, pour l'ordinaire, a été précédée d'une sensibilité très-vive à la lumière, les oscillations convulsives de l'iris, qui sont suivies un moment après d'une dilatation beaucoup plus grande; la cécité, le strabisme, les convulsions du globe de l'œil, des paupières, des joues, des lèvres, que le docteur Odier regarde comme un des caractères propres à l'hydropisie des ventricules du cerveau, connue sous le nom d'hydrocéphale interne aiguë, se rencontrent aussi chez les adultes atteints d'une fière ataxique, quoique plus rarement que chez les enfans qui auroient une fièvre de même nature. Aussi depuis la publication du Traité de Robert Whytt, en 1768, beaucoup de paticiens ont-ils reconnu qu'elle n'est pas propre aux enfans. Fothergill, Watson, Odier, Dobson, Percival, Grégori, Lettsom, Whitering, Rush, Quine, et beaucoup d'autres auteurs, citent des observations bien constatées, qui prouvent qu'elle attaque quelquefois les adultes et les personnes avancées en âge. La dernière épidémie qui a régné à Genève, en 1805, et qui a été décrite par M. Vieusseux, doit être rapportée à cette fièvre ; elle étoit caractérisée par une invasion subite, par un violent mal de tête, des vomissemens : aussi M. Vieusseux en a-t-il formé une espèce

(1) *Dissertatio de hydrope puerorum, an.* 1772.

(2) Mém. de la Soc. Roy. de Médecine de Paris, année 1779.

distincte, à laquelle il a cru devoir donner le nom de fièvre cérébrale maligne, non contagieuse ; le cerveau étoit la seule partie altérée ; les vomissemens étoient symptomatiques, et lui ont paru n'être déterminés que par la lésion du cerveau.

Symptômes de la maladie.

On range parmi les principaux symptômes que l'on croit caractériser cette maladie, et établir une espèce particulière, de violens maux de tête, des maux de cœur, des vomissemens, une grande irrégularité du pouls, qui, d'une extrême lenteur, passe rapidement à une extrême fréquence. Suivant M. Odier, ils sont un des symptômes dont le malade se plaint plus particulièrement ; c'est un de ceux qui peut le plus aider le médecin attentif à reconnoître la cause du mal : dans leurs gémissemens, ils portent souvent les mains à la tête, sans dire pourquoi ; suivant Lndwig, ils les portent du côté où la collection aqueuse est plus grande. Les maux de tête ont leur siége tantôt au front, tantôt au vertex ou à l'occiput. Selon le docteur Darwin, dans l'hydrocéphale interne aiguë, les douleurs de tête ont le plus souvent leur siége à l'un des côtés, en quoi elles diffèrent de celles qui ont lieu dans les fièvres nerveuses, qui attaquent en général le front : les extrémités, les intestins, mais plus souvent encore le dos, le cou, l'espace qui se trouve entre les yeux et les épaules, sont sujets à des attaques passagères de douleurs, durant lesquelles la tête se trouve soulagée.

Il survient un assoupissement léthargique, dilatation de la pupille, oscillations, mouvemens convulsifs du globe de l'œil. Dans la première période, la lumière devient insupportable aux yeux du malade ; plus tard il existe insensibilité des yeux à la lumière ; la face offre souvent une rougeur et une chaleur inégale : le malade pousse des cris, grince des dents, éprouve des démangeaisons dans le nez ; le plus souvent il existe une constipation opiniâtre : cette

maladie occasionne une angoisse, une inquiétude continuelle, des mouvemens brusques, des irrégularités dans la température de la peau, qui est tantôt très-chaude, tantôt froide : ces symptômes ne suffisent pas pour établir une espèce distincte; car je ne vois même dans leur réunion que les caractères propres à la fièvre ataxique.

L'irrégularité des paroxysmes, les intermissions qui ont lieu plusieurs fois dans le jour, ne prouvent pas, comme le prétend Darwin, qu'elle diffère des fièvres nerveuses, dont cette irrégularité dans les symptômes fait un des principaux caractères, comme l'avoit reconnu Selle, en leur consacrant l'expression d'ataxie. Le docteur Portal rapportoit, dans ses cours, que chez un adulte atteint de fièvre maligne, la vue étoit tellement exaltée, qu'il lisoit dans l'obscurité, et poussoit des cris à l'approche de la lumière la plus foible. Peut-on supposer que des symptômes nerveux qui reviennent ainsi par accès, et qui ont des intermittences parfaites, dépendent d'un épanchement ? Peut-on penser qu'à chaque paroxysme le liquide est tour à tour épanché et résorbé dans le crâne? Il est bien plus naturel de croire que ces symptômes nerveux ont lieu sans épanchement. Cette variété dans les symptômes ne doit pas étonner, quand on considère de combien de modifications diverses le système nerveux est susceptible.

Dès les commencemens le visage est pâle, abattu, les yeux sont égarés; elle ne s'annonce pas toujours par les mêmes symptômes à la fois ; tantôt elle débute par l'un, tantôt par l'autre : cette maladie étant irrégulière dans sa première période, est très-difficile à reconnoître, surtout chez les petits enfans, qui ne peuvent pas rendre raison de leurs maux. Ce début noté par M. Odier, est encore une preuve de l'identité de nature que je crois exister entre elle et la fièvre ataxique; quelquefois, comme cette dernière, elle a été précédée d'une fièvre bilieuse, vermineuse ou muqueuse ; le malade rend quelquefois des vers par la bouche

et par les selles : ces symptômes vermineux sont seulement une complication, et ils ne peuvent pas servir à établir une espèce particulière de fièvre. Le grincement de dents, la démangeaison du nez, la pâleur et la rougeur alternative du visage, que les auteurs donnent pour des symptômes vermineux, se manifestent souvent dans ces fièvres, comme je l'ai vu plusieurs fois, sans que les malades en aient rendu pendant leur durée ou dans la convalescence : s'ils succombent, l'ouverture des cadavres apprend que souvent on n'en trouve point dans l'estomac et les intestins.

Dans la deuxième période, tous les symptômes de la première augmentent d'intensité ; les enfans se retournent fréquemment de côté et d'autre ; ils poussent des soupirs et des cris ; le moindre bruit les fatigue, et ils ne peuvent souffrir qu'on les remue. Dans les deux premières périodes il est des momens de relâche, pendant lesquels les enfans se trouvent mieux ; en général, la maladie s'exaspère tous les soirs.

Dans la troisième période, le pouls se ralentit et devient foible ; cet état du pouls est accompagné de strabisme, de stupeur, d'insensibilité, de paralysie de l'une des paupières qui reste fermée, d'assoupissement léthargique : suivant M. Odier, de Genève, il ressemble plutôt à un engourdissement analogue à celui que l'on éprouve le matin en se réveillant, lorsqu'on désireroit encore dormir, qu'à une véritable léthargie ; une joue devient colorée pendant que l'autre reste pâle. On observe assez souvent l'inflammation de la conjonctive de l'un ou des deux yeux ; pendant qu'un côté du corps est paralytique, l'autre est souvent atteint de convulsions. M. Coze, professeur de clinique à l'École de Strasbourg, croit que c'est à une quantité inégale d'eau contenue dans les ventricules que l'on doit attribuer l'état convulsif dont un des côtés du corps est atteint, tandis que l'autre en est exempt, et quelquefois paralytique.

Les deux dernières périodes sont plus régulières ; et les signes

signes que je viens de décrire s'observent assez constamment.

A l'ouverture des cadavres, on trouve assez souvent les méninges dans l'état naturel, quoique les ventricules latéraux soient distendus par un fluide aqueux; ce qui prouve que, lorsqu'on rencontre des traces d'inflammation, des adhérences, ce qui arrive quelquefois, cette phlegmasie de la membrane sérense n'est qu'une complication. S'il existoit constamment une inflammation de l'arachnoïde dans l'hydrocéphale aiguë, l'épanchement seroit purulent. Quelques exemples prouvent cependant, comme l'observe M. Baumes, qu'il peut se former des épanchemens séreux à la suite des maladies inflammatoires : on a vu des hydro-thorax aigus se former à la suite de la pleurésie, des hydropisies ascites, à la suite de la péritonite.

Le prognostic de cette maladie, chez les enfans, doit toujours être fâcheux. Suivant M. Odier, il meurt tous les ans douze à treize enfans, à Genève, sur dix-huit qui en sont atteints; beaucoup d'auteurs ont exagéré ses dangers en la regardant comme presque toujours mortelle.

TRAITEMENT.

Durant la première période, où les maux de tête sont très-violens, le visage rouge, les yeux très-sensibles à la lumière, on doit recourir à la saignée de la veine jugulaire, ou de l'artère temporale; chez les enfans qui sont très-jeunes, à la saignée locale, au moyen d'application de sangsues aux tempes. Cependant, M. Odier n'a pas osé conseiller la saignée ou l'application des sangsues aux tempes, lorsque le visage et les yeux sont rouges, crainte d'abattre les forces : la réaction vive, qui existe dans cette première période, me paroît indiquer la nécessité de ce moyen curatif, dont l'emploi est encore justifié par les traces d'inflammation que l'on trouve quelquefois sur les membranes du cerveau, à l'ouverture des corps, ou par la tur-

gescence des vaisseaux sanguins qui s'y distribuent : les ventouses scarifiées paroissent aussi très-bien indiquées. On a appliqué, avec avantage, les vésicatoires sur la tête et au cou ; l'irritation qu'ils produisent peut opérer le déplacement de l'inflammation qui tendroit à s'établir, ou si la fièvre est sans complication de phlegmasie, cette irritation est un puissant stimulant qui soutient et ranime les forces du malade : plusieurs auteurs ont conseillé les purgatifs mercuriels comme révulsifs. M. Odier pense que le mercure doux est utile par une manière particulière d'agir indépendamment de sa vertu purgative ; il paroît agir sur le système absorbant, et devenir pour lui un puissant stimulus qui augmente les forces vitales : le traitement est le même dans la seconde période, qui est caractérisée par l'exaspération des symptômes de la première ; s'il se manifeste des accidens nouveaux, ils sont toujours l'indice d'une réaction vive.

Dans la troisième période, où un état de stupeur et d'insensibilité succède aux premiers accidens, MM. Dobson et Percival ont conseillé l'usage du mercure, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; beaucoup d'autres, qui ont employé depuis ce traitement, ont assuré que c'est le seul remède dont on obtient d'heureux effets, pour procurer la résorption du fluide épanché dans les ventricules du cerveau, qu'ils considèrent comme la cause immédiate de cette maladie, et pour réveiller, en outre, l'action du principe vital qui est engourdi par la compression qu'exerce l'épanchement : ce remède stimule, excite l'action du système lymphatique : dans les premiers essais de ce remède, on a donné à de très-petits enfans, vingt grains de muriate de mercure doux en sept jours. Le professeur Odier, comme on le voit dans sa quatrième observation, en a administré à un enfant jusqu'à quatre-vingts grains en huit jours. Les docteurs Dobson et Percival employèrent, pendant le même temps, un gros d'onguent mercuriel en frictions sur les cuis-

ses et sur les jambes : si le mercure porte à la bouche, on doit en suspendre l'usage. Les signes d'après lesquels on juge qu'il existe un épanchement, étant toujours très-équivoques, les exemples d'hydrocéphale que l'on croit avoir guéri par le mercure, ne sont pas aussi concluans que l'imaginent les auteurs qui citent ces faits.

Les bons effets du mercure doux qui avoient été annoncés par Dobson et Percival, ont été vérifiés par les docteurs Lectsom, Willan, Odier; mais ils ne suffisent peut-être pas pour établir une espèce particulière de fièvre. Le docteur Stuart a donné à Philaldelphie, en 1798, une Dissertation inaugurale sur les effets avantageux que l'on retire du mercure dans le traitement des fièvres malignes. Reil, professeur à l'Université de Halle, dans son Traité sur la connoissance et le traitement des fièvres (vol. 1er.), regarde le mercure comme un des remèdes les plus efficaces dans plusieurs espèces de typhus ou fièvres malignes; quoique l'usage de ce remède n'ait pris faveur que depuis peu, il a cependant été recommandé depuis long-temps. Chisholm et White en ont fait usage sur les côtes de Guinée, dans une maladie qui emportoit un grand nombre de malades; et par cette pratique, la plupart des malades guérissoient, lorsque le mercure excitoit chez eux une salivation : Maclarty a aussi confirmé, par ses expériences, les bons effets de ce remède dans ces fièvres. En supposant que les effets avantageux du mercure sont bien constatés dans la fièvre hydrocéphalique, ils ne suffisent donc pas pour prouver qu'elle diffère des fièvres ataxiques ordinaires.

L'efficacité du vomitif dans la dernière épidémie de fièvre cérébrale, décrite par le docteur Vieusseux, de Genève, qui a souvent fait cesser sur-le-champ les douleurs de tête, le vomissement et la fièvre, ne sembleroit-elle pas indiquer que l'on devroit y recourir dans l'hydropisie aiguë du cerveau, qui a beaucoup d'analogie avec elle, si elle n'est pas

absolument la même? L'on sait, par l'expérience, que l'émétique est un excellent remède dans les affections du cerveau, comme dans les chutes et les coups à la tête, quoiqu'il soit peut-être difficile d'expliquer comment ce remède agit dans tous ces cas; il change la disposition du cerveau par la secousse qu'il donne à tout le système nerveux. M. Vieusseux a donné jusqu'à six grains de tartrite antimonié de potasse à des jeunes gens, et cette dose n'étoit pas trop forte; quelquefois elle ne suffisoit pas.

Dans la troisième période, les toniques, les antispasmodiques, tels que le musc, le zinc, ont été recommandés par les auteurs. M. Odier a calmé les convulsions qui ont lieu dans cette maladie, par ces remèdes donnés à haute dose: on voit dans sa quatrième observation, qu'il a donné trois grains de zinc de deux heures en deux heures, et douze grains de musc toutes les quatre heures. L'opium, l'éther sulfurique, le quina, le vin, l'ammoniaque ont aussi été conseillés dans la fièvre hydrocéphalique. M. Odier a retardé avec le vin, les progrès de la maladie, diminué les angoisses, et soutenu les forces de manière à donner le temps aux autres médicamens d'agir; il préconise aussi l'alcali volatil: ce traitement n'est-il pas celui que l'on emploie dans une fièvre ataxique parvenue à sa troisième période?

De l'hydrorachitis, ou spina-bifida.

Les modernes ont adopté, avec Morgagni, l'expression d'hydrorachitis, pour désigner une accumulation d'eau ou de sérosité, que l'on rencontre chez quelques enfans dans le canal vertébral; elle tire son étymologie de deux mots grecs, ὑδωρ, eau, et ῥαχις, épine. Les anciens ont appelé cette tumeur *spina-bifida*, parce que les vertèbres sont écartées à cet endroit, et que la membrane qui enveloppe le prolongement rachidien, fait saillie au dehors, parce qu'elle

est dilatée par de la sérosité qui s'y accumule. Si la moelle n'est pas détruite, elle se trouve à la partie antérieure de la tumeur. Les apophyses épineuses et transverses, sont détruites le plus communément; le corps des vertèbres éprouve rarement des altérations. Quoique l'hydrorachis affecte particulièrement le fœtus, l'enfant peut en être atteint quelque temps après la naissance, et quelquefois même dans l'âge adulte.

L'hydrorachis est une tumeur molle, quelquefois transparente, le plus souvent opaque, sans changement de couleur à la peau, qui naît dans différens endroits de la colonne épinière; le plus souvent elle est ronde, quelquefois elle est allongée, comme si elle avoit un pédicule; son volume est depuis celui d'une noisette, jusqu'à celui d'une orange. J'ai observé que cette tumeur se tend pendant les cris et les efforts de l'enfant: tantôt elle se manifeste à la nuque ou au milieu du dos, mais, le plus ordinairement, elle occupe la partie inférieure entre les lombes et l'os sacrum. Dans des cas rares, on l'a vu paroître en deux endroits en même temps. Bidloo, Vasalva, citent chacun un exemple où l'hydropisie occupoit toute l'étendue de la colonne épinière.

On ne peut rien statuer de certain sur le temps que peuvent vivre ces enfans; les uns périssent dans le sein de leur mère, d'autres au bout de 15 jours, d'un mois de naissance; il en est qui vivent encore plusieurs années: un enfant atteint de spina-bifida, dont parle *Bonn*, vécut jusqu'à l'âge de dix ans.

Si le spina-bifida est ordinairement une hydropisie particulière au canal rachidien, et indépendante de l'hydrocéphale, comme le pensent Bell (dans son Cours de Chir.), Rosen (Traité des Mal. des Enfans), M. Lassus (Path. Chir.), M. Bodin (Dissert. sur l'Hydrorachis); dans quelques cas, cependant, il paroît être une suite de l'hydrocéphale; car Camper a observé, dans plusieurs enfans affectés de spina-

bifida, que la fontanelle antérieure étoit plus grande, et qu'elle se gonfloit toutes les fois que l'on comprimoit la tumeur de l'épine. Sennac a fait voir que la sérosité contenue dans ces tumeurs, communiquoit avec les ventricules du cerveau; ce qui indique non-seulement que l'hydrorachitis a beaucoup d'analogie et d'affinité avec l'hydrocéphale, mais encore que quelquefois il n'en est peut-être qu'une extension. Lancisi, Mayer, Brunner, rapportent qu'à l'ouverture de spina-bifida, ils ont vu la tête diminuer de volume par l'écoulement du liquide.

On peut distinguer l'hydrorachis, qui seroit une maladie locale et primitive, de celui qui est consécutif et dépendant de l'hydrocéphale, aux signes suivans : dans le spina-bifida compliqué d'hydropisie du cerveau, le volume de la tête est augmenté, le front plus large, les sutures écartées pendant l'inspiration, et les fontanelles s'élèvent, lorsqu'on comprime la tumeur qui est sur le rachis; il survient en même temps des signes de la compression du cerveau, comme somnolence, engourdissement des sens, convulsions, foiblesse et même paralysie des extrémités inférieures, de la vessie, du rectum; lorsqu'il est local, tous ces symptômes ne s'observent pas; on aperçoit seulement une tumeur molle, quelquefois brunâtre, d'autres fois transparente; il commence aussi par une simple tache dure, coriace, de consistance tendineuse, comme l'a observé Baraillon (Soc. Roy. de Méd., an 1785).

L'état où se trouvent les enfans qui sont atteints de spina-bifida, varie suivant le degré de lésion qu'a souffert la moelle épinière. Lorsqu'on sent, en pressant les tégumens, que les vertèbres sont fendues dans une proportion plus ou moins grande, les enfans rendent involontairement les matières stercorales et les urines; les extrémités inférieures sont paralysées au moment de la naissance, ou quelque temps après; il se forme des taches gangréneuses sur les jambes et les cuisses : dans ce cas, l'hydrorachitis est toujours une

maladie mortelle. Il est évident, dit M. Lassus, que l'évacuation du fluide épanché, ne peut pas suffire « pour remé- » dier à une maladie compliquée du ramollissement, d'une » dissolution d'une partie de la moelle épinière, et de » l'écartement ou de la destruction de quelques apophyses » épineuses. » Lorsque les vertèbres sont peu écartées, il n'y a point de paralysie; les enfans sont vivaces et bien portans : c'est dans ce cas que M. Bodin pense que l'hydrorachis n'est pas toujours une maladie mortelle, et que l'on peut l'ouvrir par une incision ou une ponction pratiquée à la partie la plus déclive de la tumeur, pour laisser écouler le liquide peu à peu, en fermant l'ouverture avec une tente que l'on retire de temps à autre. Le séton permettant également à la sérosité de s'écouler graduellement, lui paroît devoir peut-être être préféré à l'incision et à la ponction, parce qu'en le promenant, il irrite la face interne du kyste, et peut favoriser le récollement des parois.

Camper n'ayant rencontré, dans ses recherches sur l'hydropisie, qu'un seul cas où l'on dise avoir fait l'ouverture de cette tumeur, sans inconvéniens, M. Baudin, sur vingt-six histoires de spina-bifida qu'il avoit consultées, n'ayant pu ajouter au cas dont parle Camper, qu'un seul exemple de guérison, cité par Jean-Maurice Hoffman, la prudence dicte peut-être encore de respecter ces tumeurs, craiute que leur ouverture ne soit suivie d'une mort subite. Dans le cas où l'on dit avoir pratiqué la ponction sans inconvéniens, n'a-t-on pas pris des tumeurs suppurées de nature vénérienne ou gommeuse, pour un spina-bifida? Les praticiens les plus consommés sont quelquefois tombés dans cette méprise.

En général, il faut se borner à soutenir la tumeur pour prévenir la rupture, et à fortifier la peau qui la recouvre par des fomentations aromatiques et astringentes. Il est des auteurs qui, avec M. Lassus, regardent la compression, l'application des remèdes spiritueux, résolutifs, sur

cette tumeur, comme inutiles, et qui donnent le conseil, pour s'opposer à sa crevasse, de ne la recouvrir d'aucun topique.

Les frictions pratiquées sur l'épine, avec des linges exposés à la vapeur de substances aromatiques, que l'on a conseillées pour augmenter le ton des vaisseaux, et donner lieu à l'absorption des fluides, sont une foible ressource.

Symptômes de la maladie vénérienne chez les enfans nouveau-nés.

Il est peu de question d'une plus grande importance, comme le dit la Soc. Roy. de Méd. dans le programme qu'elle proposa sur la maladie vénérienne des nouveau-nés, que celle qui tendroit à déterminer, s'il y a des signes certains par lesquels on puisse reconnoître que les enfans naissent infectés de cette maladie: ne seroit-il pas très-important d'acquérir cette connoissance lorsque la mère se propose de confier son enfant à une nourrice, crainte qu'il ne lui communique la contagion? En donnant un enfant suspect à une nourrice saine, on s'expose à communiquer à cette dernière la contagion dont il est atteint; outre l'inconvénient grave de virulenter une femme saine, cet accident, lorsqu'il a lieu, devient presque toujours pour les parens une source de désagrémens; il n'y auroit pas moins d'inconvéniens de faire allaiter l'enfant, qui n'est que soupçonné de maladie vénérienne, mais qui est peut-être sain, par une nourrice infectée soumise à un traitement mercuriel: on risque, en adoptant ce traitement, de lui donner un mal qu'il n'a pas.

Ce diagnostic est aussi difficile qu'il est important; l'état de la mère, lorsqu'on peut s'aider de cet examen, est sûrement la circonstance la plus propre à apprendre quelque chose de positif: des symptômes légers, et qui seroient un indice fort douteux d'infection vénérienne pour d'autres en-

fans, dont on ignoreroit l'état de la mère, ne laissent aucun doute, si l'on sait qu'elle est infectée. Il est donc de la dernière importance, avant de prononcer, de connoître l'état des parens, si on le peut; cependant la connoissance de l'infection de la mère ne fournit pas encore un signe pathognomonique que son enfant est attaqué du virus vénérien, et qu'il se développera tôt ou tard chez lui : tout enfant qui naît d'une mère infectée, n'est pas toujours par cela même atteint de la contagion. Il n'y a encore que probabilité, et non certitude, que l'enfant qui a eu pour mère une femme infectée de la syphilis, en est lui-même attaqué : des observations rares, à la vérité, apprennent que, quoique la mère fût infectée, l'enfant peut cependant échapper à la contagion.

Cependant, quoiqu'il ne se développe aucun symptôme, et qu'il soit constant que des enfans nés de pareilles femmes n'ont jamais contracté la contagion, il ne seroit pas prudent de confier à une nourrice saine l'enfant d'une mère infectée; si elle ne veut pas le nourrir elle-même, on le confier à une nourrice gâtée, que l'on traiteroit, il faut alors l'élever à la main, ou à l'aide d'animaux.

On est encore bien plus embarrassé dans son diagnostic, s'il se développe chez un enfant des symptômes légers et fort douteux de maladie vénérienne, et que la mère ne présente aucun symptôme vénérien, et n'en ait jamais été atteinte.

Quel embarras dans le diagnostic, lorsqu'il s'agit de prononcer chez un enfant trouvé, sur l'état duquel on a des doutes, et dont les parens sont inconnus! La prudence dicte toujours, dans l'incertitude où l'on reste sur la nature de l'indisposition, d'élever, pendant quelque temps, l'enfant à la main, ou à l'aide d'animaux.

Quoiqu'un enfant trouvé ne présente aucun signe positif d'infection, on ne peut pas pour cela prononcer que l'on peut, sans crainte, le confier à une nourrice saine : combien ne sont pas nombreux les exemples de nourrices qui ont été infec-

tées par leurs nourrissons, quoiqu'ils eussent été visités et examinés attentivement par les gens de l'art! L'expérience ayant démontré que, dans quelques cas, les accidens tardent long-temps à paroître; que chez plusieurs enfans, comme chez les adultes, le vice vénérien reste assoupi pour quelque temps, il seroit peut-être prudent d'élever pendant quelque temps, artificiellement, tous les enfans trouvés, lors même qu'au moment où ils sont apportés, ils ne présenteroient aucuns symptômes suspects.

L'affection vénérienne des enfans nouveau-nés m'a paru devoir être traitée avec d'autant plus de soin, que les auteurs qui ont écrit sur ce sujet avec le plus d'étendue, tels que *Astruc*, et surtout *Levret* et *Rosen*, n'en ont cependant donné qu'une description incomplète; ils n'avoient pas été à même de recueillir un assez grand nombre d'observations pour pouvoir connoître à fond les différens symptômes de la maladie vénérienne chez les enfans nouveau-nés. Ces auteurs, et les praticiens qui les ont suivis, rencontroient bien de temps en temps, soit dans la ville, soit dans les hôpitaux, des exemples qui les portoient à admettre l'existence de la maladie vénérienne chez les enfans nouveau-nés; mais, comme l'observe M. Mahon, dans ses Mémoires sur cette maladie, ils étoient trop rares pour pouvoir en tirer des résultats propres à faire connoître cette affection sous toutes ses formes.

Si les médecins et les accoucheurs n'avoient pas pu, avant ces derniers temps, connoître avec exactitude tous les symptômes vénériens que l'on observe chez les enfans qui naissent de mères infectées de cette maladie, ou qui l'ont gagné de leurs nourrices, on a pu jouir de cet avantage depuis l'établissement de l'hospice de Vaugirard, destiné à recevoir tous les enfans nouveau-nés attaqués de la maladie vénérienne, soit à l'Hôpital Général, soit aux Enfans Trouvés, soit parmi le peuple.

La réunion dans un même lieu, des enfans nouveau-nés

attaqués du mal vénérien, ou soupçonnés de l'être, mit à portée de reconnoître combien les symptômes de la maladie vénérienne, considérés en général, sont multipliés chez eux, et combien de formes ils peuvent prendre, quoique chez un individu pris en particulier, on n'observe jamais qu'un petit nombre de signes propres à la syphilis.

Les ravages que produisoit cette affection chez les enfans nouveau-nés, portèrerent Lenoir, qui étoit lieutenant général de police, à créer un hospice où ces enfans seroient reçus, pour y être traités avec leurs mères ou leurs nourrices. La méthode de traiter les enfans par le moyen de leurs mères ou de leurs nourrices, infectées de la même maladie, entreprise sous la direction de Colombier et de Faguer (le premier en étoit le médecin, et l'autre chirurgien), ayant été couronnée du succès, le Gouvernement convertit, dès 1781, le lieu où s'étoient faites ces premières épreuves, en un hospice destiné au traitement de ces enfans. *Doublet* fut créé médecin de cet hôpital, qui, depuis, a été réuni à celui des vénériens, faubourg Saint-Jacques; il n'y exerça la médecine que deux ans. M. Mahon lui succéda en qualité de médecin dans cet hospice, où l'on reçoit les femmes grosses infectées de mal vénérien, les nourrices également gâtées; enfin, tous les enfans trouvés qui présentent immédiatement après leur naissance, ou dans les premiers jours, des symptômes soupçonnés vénériens.

Quoiqu'une mort prématurée ait enlevé M. Mahon à la science médicale, qu'il cultivoit avec tant d'éclat, les observations qu'il a été à portée de faire pendant le peu de temps qu'il a exercé la médecine dans cet hospice, où tous les enfans trouvés infectés de symptômes réputés véroliques, se trouvent réunis, ont déjà enrichi l'art de deux Mémoires, dont l'un se trouve consigné dans les Mémoires de la Société Médicale d'Emulation, pour la deuxième année, et l'autre, pour la troisième année: c'est, en grande partie, d'après le tableau qu'il a présenté des symptômes de la maladie vé-

nérienne, dans les enfans nouveau-nés, que je vais la décrire.

Avant d'indiquer les signes au moyen desquels on peut reconnoître l'existence de la maladie vénérienne, chez les enfans nouveau-nés, et quelle est la méthode la plus avantageuse de la traiter, je crois devoir dire quelques mots sur l'époque où le fœtus peut en être atteint; les auteurs ne sont pas d'accord sur les modes de communication. Des observations authentiques tirées des ouvrages des praticiens les plus célèbres, de *Dehorne*, *Bell*, *Swediaur*, *Doublet*, *Mahon*, des leçons du docteur Cullérier, chirurgien en chef de l'hospice des vénériens, prouvent que l'on doit rapporter à quatre temps, la propagation de l'infection vénérienne de la mère, au fœtus; savoir: à celui de la conception, de la gestation, de l'accouchement; et enfin, à celui de la lactation. Si on ne peut s'empêcher d'admettre la possibilité de la contagion, dans ces quatre époques, on ne doit cependant pas regarder la contagion comme inévitable, dans tous ces cas, quoique les conditions qui y donnent quelquefois lieu se rencontrent.

Si le père ou la mère, ou tous les deux, sont infectés au moment où l'enfant est conçu, il gagne la contagion, soit qu'elle soit récente ou ancienne. Si plusieurs faits autorisent à admettre ce mode de contagion, il en est d'autres qui prouvent qu'un fœtus peut se développer dans le sein d'une mère vérolée, sans participer à son état, et sortir parfaitement sain.

Le virus contagieux peut se communiquer au fœtus pendant la gestation, si la mère vient à en être atteinte pendant sa durée, quoique l'un et l'autre individu fussent sains au moment de la conception: il peut ne le contracter qu'au passage; ce mode d'infection est le plus commun. Cependant, quoique la mère porte des symptômes locaux d'infection vénérienne aux parties génitales, au moment de l'accouchement, l'enfant peut néanmoins traverser le bassin sans contracter la vérole.

Enfin, l'enfant peut ne sucer l'infection vénérienne, qu'avec le lait de la mère ou d'une nourrice mercenaire; l'enfant peut encore, outre la voie de l'allaitement, être infecté après la naissance, par les baisers qu'il recevroit de personnes vérolées, dont la bouche seroit le siége de la maladie; ou bien si on lui fait faire usage de cuillers, biberons, ou de gobelets qui sortent d'être appliqués immédiatement sur les lèvres d'un enfant vérolé. « Le docteur Cullérier cite à ce sujet, » dans ses Leçons sur les maladies vénériennes, l'observation » frappante d'une femme qui gagna la vérole, ainsi que ses » quatre enfans, pour avoir porté à leur bouche et à la sienne, » à différentes fois, la cuiller dont elle se servoit pour don- » ner à manger à un nourrisson vérolé, qu'elle élevoit à la » main (1). »

On pense, et cela est assez généralement vrai, quoiqu'il existe des exceptions, que les symptômes paroissent d'abord aux parties qui ont absorbé le virus; à la surface du corps, si elle a été gagnée au passage; à la bouche, si la maladie est gagnée par l'allaitement. Lorsque l'enfant a contracté la maladie dans le sein de sa mère, il naît maigre, dans le marasme, avec l'aspect sénil et décrépit.

Une nourrice vérolée transmet bien plus facilement la contagion à l'enfant, par l'allaitement, si le mamelon est ulcéré; mais plusieurs faits apprennent qu'une nourrice malsaine peut infecter l'enfant sain qui lui est confié, quoiqu'il n'y ait point d'ulcération aux mamelons: l'enfant court cependant moins de danger dans ce cas.

Il est cependant des médecins distingués, qui pensent que l'enfant est toujours sain dans le ventre de sa mère, et qu'il ne gagne le mal qu'au passage, ou par l'allaitement... « Des » faits bien constatés, bien précis, ne permettent pas d'ad- » mettre une pareille opinion. » Beaucoup d'enfans, il faut en convenir, ne sont infectés qu'au passage; mais il est des

(1) Pelletier, Dissert. sur la mat. syphil. des nouveau-nés.

cas dans lesquels l'infection vénérienne est visible au moment de l'accouchement. M. Cullérier a vu, au moment de la naissance, le corps d'un enfant couvert de pustules, qui présentoient le même caractère que celles que l'on trouvoit sur la mère. Le même praticien a trouvé à l'anus, au moment de la naissance, deux végétations en forme de choux-fleurs.

On peut rapporter avec M. Mahon, à six ou sept genres de lésion, les symptômes vénériens dont sont affectés immédiatement après la naissance, ou quelques jours après, et même quelques semaines ou quelques mois après l'accouchement, les enfans nés dans l'hospice, ou envoyés des enfans trouvés ou de la ville; ces six genres de lésions sont: les écoulemens, les ulcères, les pustules, les excroissances, les engorgemens, les tumeurs; quelques-uns de ces symptômes sont particuliers à certaines parties; d'autres, au contraire, sont communes à plusieurs. « En étudiant les symptômes de » la syphilis, chez les nouveau-nés, on voit qu'ils se ré» duisent aux phlegmasies des membranes muqueuses exté» rieures, savoir: à l'oculaire, la nasale, la buccale et la » vaginale, et à diverses affections de la peau et du tissu cel» lulaire. Les systèmes glanduleux et osseux, si souvent » attaqués chez les adultes, paroissent résister chez les en» fans, à l'action du virus syphilitique. (*Pelletier*). » On voit rarement des exostoses, des bubons inflammatoires.

Quoiqu'il n'existe aucune région de la surface du corps, sur laquelle quelqu'un de ces symptômes ne puisse se présenter, cependant la bouche, les yeux, les parties génitales sont plus fréquemment affectés; chacun de ces symptômes peut se présenter sous des formes différentes, et ne caractérise pas d'une manière également certaine l'infection vénérienne: quelques-uns paroissent plus spécialement affectés au moment de la naissance, et même la précéder; d'autres, au contraire, ne se manifestent qu'après la naissance, et encore plus tôt ou plus tard.

M. Mahon a observé, que certains de ces phénomènes étoient plus communs dans certains temps, et plus rares dans d'autres : cette variation dans les symptômes vénériens, qui se remarquent dans les enfans nouveau-nés, milite en faveur de l'opinion de M. Noël, qui prétend que certains symptômes morbifiques se développent plus fréquemment dans certaines saisons que dans d'autres ; on peut décrire ces symptômes, soit en suivant l'ordre de leur fréquence ou de leur apparition plus ou moins rapprochée, du moment de la naissance, ou bien en suivant successivement les différentes parties de la tête aux pieds. C'est cette dernière méthode que j'adopte, parce qu'elle donne la facilité, en exposant ces symptômes, d'indiquer s'ils sont fréquens, et si leur invasion est rapprochée du moment de la naissance.

Une foule d'indispositions, de maladies de l'enfance, pouvant simuler la maladie vénérienne, je m'attacherai, par une méthode exclusive, à bien distinguer chacune des affections qui pourroit en imposer, pour le symptôme suspect que l'on a sous les yeux, en rappelant tout ce qui appartient à chacune d'elles.

« Ces moyens négatifs d'arriver au diagnostic d'une mala-» die, usités et nécessités en médecine dans un grand nom-» bre de circonstances, parce qu'on manque de signes po-» sitifs, ne sont certainement pas à négliger, surtout dans le » cas dont il s'agit ici ; ils ont même quelquefois beaucoup de » valeur, et plus qu'on ne l'imagineroit d'abord. »

La tête présente les six genres de symptômes vénériens que l'on rencontre chez les enfans nouveau-nés : on voit au cuir chevelu des ulcères, des pustules, des tumeurs ; quelque part qu'on les rencontre, ils ne se manifestent communément qu'après la naissance. Je disois cependant tout à l'heure, que M. Cullérier avoit rencontré, au moment de la naissance, des pustules semblables à celles que portoit la mère : les pustules et les phlyctènes sont les symptômes qui se manifestent le plus promptement ; on en voit chez les en-

fans trouvés, quelquefois dès le troisième ou quatrième jour de la naissance.

Les pustules sont saillantes ou plates ; les premières sont encore désignées sous les noms de boutons suppurans, de pustules suppurées ; on peut les rencontrer sur toutes les parties du corps. Les pustules saillantes paroissent sous deux aspects, tantôt elles ressemblent aux boutons de la petite vérole volante, comme au cuir chevelu ; elles suppurent comme eux, très-promptement, et se dessèchent sans s'ouvrir ; tantôt à de gros boutons de gale : quand elles offrent la première apparence, j'ai déjà vu plusieurs fois que des individus peu instruits ont pris ces pustules pour celles de la variole, et ont assuré que les enfans l'avoient apportée en naissant, et en avoient été atteints dans le sein de leur mère ; la persévérance de ces croûtes les fait facilement distinguer de celles qui sont propres à la vérolette.

Les ulcérations commencent aux environs du huitième jour, et quelquefois plus tard ; quand le cuir chevelu est ulcéré, le siége des ulcères est le plus communément sur le coronal, les pariétaux et la protubérance occipitale : ces ulcères de la tête sont d'abord blanchâtres, mais bientôt ils s'élargissent, et fournissent une matière ichoreuse, fétide ; ils deviennent encore plus fâcheux si on néglige d'employer le traitement convenable, et ils prennent bientôt une couleur noire, qui est l'indice de la gangrène : les ulcères sont un des symptômes les plus fréquens après l'ophtalmie vénérienne.

Les tumeurs qui se forment sur les tégumens du crâne sont tantôt rondes et dures, tantôt irrégulières et molles, comme des tumeurs stéatomateuses ; quelquefois elles sont éparses, d'autres fois elles sont ramassées. Ces tumeurs ont quelquefois la grosseur d'une noix, ressemblent aux tumeurs gommeuses des adultes, et se terminent ordinairement par suppuration ; si elles s'abscèdent, elles ont, les premiers jours, une apparence inflammatoire : ces tumeurs sont rares, et se voient

voient à la région temporale, à la pommette, à l'apophyse mastoïde. Les tumeurs phlegmoneuses, excepté celles qui surviennent aux fesses, sont souvent mortelles, parce qu'elles deviennent promptement gangréneuses. On a vu des enfans vérolés présenter un engorgement de tout le cuir chevelu, et même quelque peu de la face : ce symptôme, lorsqu'il est seul, ne caractérise pas certainement une infection vénérienne ; on l'observe aussi dans l'endurcissement du tissu cellulaire.

La face offre souvent, dès le moment de la naissance, des traces de l'altération produite par l'action du virus syphilitique ; la maigreur est extrême, la peau ridée, flétrie, quelquefois comme livide et terreuse ; d'autres fois noire, desséchée ; l'épiderme est macéré, en partie détruit, la peau comme écailleuse, ou marquée de taches livides et noires. Comme l'a observé Doublet, les traits de ces enfans sont plutôt ceux de la vieillesse que de l'enfance : les rides, les plis de leur visage annoncent la décrépitude ; ils sont dans un état de marasme, ont un cri très-foible, et l'on a beaucoup de peine à les réchauffer : ces symptômes sont des signes non équivoques de la vérole au moment de la naissance ; ce sont presque les seuls qui se rencontrent lorsque l'enfant vient de sortir du sein de sa mère.

Les paupières des enfans vérolés sont le plus souvent fermées et gonflées, et offrent un aspect propre à cette maladie ; ces enfans sont agités et assoupis : on voit aussi à la face, comme à la tête, des boutons suppurans, dont les apparences et la terminaison sont les mêmes ; elle est quelquefois parsemée de pustules plates, de couleur livide, ou tirant sur celle du cuivre, qui s'étendent aussi au cou et vers les oreilles ; au bout de quelques jours, il s'y forme une croûte épaisse qui a plus d'étendue au front, aux sourcils, au cou et vers les oreilles. Les croûtes ne sont pas le produit d'une suppuration, mais d'une sorte d'exudation ; la couleur de cuivre subsiste quelque temps après la guérison ; l'époque

de leur éruption varie beaucoup : si quelquefois les pustules se manifestent après 3 à 4 jours de naissance, on voit aussi fréquemment que celles qui sont plates et livides, sont plus tardives; quelquefois elles ne se manifestent qu'un, deux, trois, et même quatre mois après la naissance.

Dans les premiers temps de la naissance, on ne peut pas confondre les pustules vénériennes avec les croûtes laiteuses, avec lesquelles elles ont beaucoup de ressemblance, parce que ces dernières ne se manifestent jamais aussi promptement ; mais si les pustules se manifestent très-tard, comme au quatrième mois, ou plus tard, si l'enfant avoit été infecté par la nourrice, l'embarras du diagnostic est plus grand. Il faut examiner si on voit des pustules sur le reste du corps; car les croûtes laiteuses ne se voient qu'à la face et à la tête. Les croûtes laiteuses sont plus considérables, plus épaisses que celles qui recouvrent les pustules vénériennes.

Il se forme quelquefois sur le bout du nez une tache noirâtre, formée par l'impression d'une pustule plate, où la gangrène survient promptement.

Chez les enfans nés de mères vérolées, aucune partie n'est plus souvent affectée que les yeux ; cette affection paroît sous toutes les formes de l'ophtalmie ; chez des enfans on la trouve seule ; chez d'autres, elle se trouve jointe à des pustules, des ulcères ; quelquefois les paupières seules, surtout l'inférieure, sont affectées de phlogose, et rendent une mucosité purulente qui les colle; chez d'autres, l'inflammation s'étend des paupières jusqu'à la conjonctive; l'écoulement purulent est accompagné du gonflement et de la rougeur des vaisseaux : on en voit rendre du sang par les paupières; le suintement sanguin qui a lieu par les paupières, n'indique pas constamment l'intensité de l'ophtalmie virulente ; on ne le rencontre même jamais, lorsque l'inflammation est assez vive pour désorganiser la cornée transparente. Lorsque l'ophtalmie est assez violente pour occasionner la fonte du globe de l'œil entier, l'enfant est agité, pousse des cris jours et nuits ; bientôt l'œil

se ferme, parce que les paupières se tuméfient, et on ne peut plus voir ce qui s'y passe; dans ce cas, elle se déclare dans les premiers jours. L'ophtalmie est le symptôme vénérien le plus commun, et survient ordinairement dans la huitaine après la naissance, et quelquefois même dès le troisième jour; quand elle est légère, elle est curable; mais quand elle est intense, l'enfant perd le plus souvent la vue, par l'obscurcissement de la cornée transparente, sur laquelle il se forme des taches d'un blanc livide; les taches et l'opacité de la cornée qui présente une concavité au lieu de sa convexité naturelle, sont probablement dues à l'action du pus, qui corrode cet organe, surtout lorsqu'on n'a pas l'attention de faire des lotions fréquentes. La suppuration est dans sa force du douzième au vingtième jour, et est quelquefois portée au point de détruire entièrement la cornée, par où s'échappent les humeurs de l'œil et le cristallin : il peut même se former des staphylomes à la suite de la rupture de la cornée; elle peut aussi affecter les voies lacrymales, et laisser sur l'œil les mêmes suites que celle qui seroit produite par une autre cause. L'ophtalmie purulente est un symptôme certain d'infection, tandis que l'ophtalmie légère, lorsqu'elle se trouve seule, n'en est qu'un symptôme douteux. Le diagnostic offre d'autant plus de probabilités, que plusieurs symptômes se trouvent réunis, quoique chacun pris d'une manière isolée, soit équivoque.

Dans le cas d'ophtalmie vive, la membrane des narines est presque toujours attaquée; elle peut aussi être affectée sans qu'il y ait d'ophtalmie; d'autres fois le coryza n'est que métastatique de cette ophtalmie : par cette expression, je veux seulement indiquer un déplacement d'affection morbifique, sans chercher à déterminer s'il y a réellement déplacement d'une humeur, qui, en s'y portant par métastase, devienne la cause de cette nouvelle indisposition : cette phlogose des narines produit l'enchifrenement et la difficulté de respirer; il survient ensuite un écoulement qui commence d'abord par

être muqueux, et qui devient ensuite purulent. L'enchifrenement est funeste quand il n'y a pas ou peu d'écoulement ; son absence est l'indice de l'excès d'irritation de la muqueuse nasale; l'ulcération de cette membrane et la carie des parois nasales, sont alors fort à craindre. Si les narines sont bouchées par un mucus sanieux qui se dessèche, le sinus maxillaire en éprouve quelquefois des altérations. Le coryza avec écoulement purulent, caractérise assez certainement l'infection vénérienne chez les enfans nouveau-nés.

La bouche est fréquemment le siége d'ulcères qui, aux lèvres, aux gencives, à la langue, portent le nom de chancres ; ils succèdent à des pustules, mais que l'on distingue rarement avant que le lieu commence à s'ulcérer, et à rendre une matière ichoreuse. Les chancres à la bouche sont très-fréquens : des enfans sains peuvent offrir de petits ulcères aux gencives, qui en diffèrent par leur couleur, et en ce qu'ils disparoissent facilement par de simples lotions. Les ulcères vénériens des lèvres, des gencives, ont le fond sale, livide, les bords durs et élevés ; ceux de la langue et de son frein, ont de la ressemblance avec une brûlure ; ils caractérisent assez certainement l'infection vénérienne.

Plusieurs auteurs ont donné le nom d'aphthes aux ulcères qui se forment aux joues, à la voûte et au voile du palais ; on devroit rejeter cette expression, parce qu'elle porte à confondre ces ulcérations, qui ont été précédées de boutons ronds, superficiels, blanchâtres, avec les aphthes proprement dits : on les distingue des aphthes par leur couleur et leur marche. Les aphthes proprement dits sont précédés de fièvre, ont une durée déterminée; leur éruption est prompte ; l'éruption syphilitique, au contraire, est lente, et dure jusqu'à ce qu'on emploie le traitement. Dans l'état de simplicité, les tubercules qui constituent les aphthes, ont leur fond blanchâtre; quand ils sont le produit de l'infection vénérienne, ils s'élargissent promptement, offrent un aspect livide, fournissent une matière ichoreuse, prennent assez souvent une couleur ti-

rant sur le noir, ce qui les rend promptement mortels.

Si la mère est affectée depuis long-temps du virus vénérien, l'épiderme est macéré, souvent détruit : lorsque l'épiderme est comme détruit, la peau est rouge et comme écailleuse ; ces enfans naissent souvent avant terme, et ont perdu la vie avant la naissance.

Quoique l'enfant fût sain dans le ventre de sa mère, si les parties génitales participent à l'infection, on voit sur la surface du corps des boutons suppurans ou pustules saillantes, des pustules plates, des phlyctènes, des érysipèles, des tumeurs, tantôt indolentes, tantôt inflammatoires, dont la forme est très-variée : les boutons suppurans sont le plus souvent épars, de la grosseur de ceux de la petite vérole volante, mais plus plats et moins ronges; quelquefois cependant ils sont boursouflés comme des boutons de gale. Le moyen le plus sûr de ne pas confondre ces boutons avec la gale, seroit d'examiner les personnes qui sont chargées de l'enfant, pour s'assurer si elles ont aussi la gale ; lorsque l'infection a été gagnée au passage, les boutons suppurans et les phlyctènes sont les symptômes qui se manifestent le plus promptement après la naissance.

Les phlyctènes ressemblent aux vésicules d'une brûlure, et peuvent affecter toutes les parties du corps, mais de préférence les épaules, la poitrine, les fesses et les membres.

Les pustules plates ont une largeur variable, depuis celle d'une lentille, jusqu'à celle d'une pièce de douze sous ; elles ont une couleur de cuivre ou livide, et sont élevées au-dessus de la peau ; elles sont légèrement humides, excepté au cou et au visage, où elles sont sèches : ces pustules plates et livides sont un des signes les plus certains de la maladie vénérienne des nouveau-nés.

Les érysipèles attaquent spécialement le visage, le nombril, le pénil, les lombes; un assez grand nombre d'enfans apportent ce symptôme en naissant : la rougeur érysipélateuse de l'anus et des parties environnantes n'est pas suspecte,

quoiqu'elle soit rebelle, si l'enfant a une diarrhée abondante, ou s'il est atteint de la maladie aphtheuse. Les ulcérations ont leur siége le plus commun aux aisselles, aux aines, au nombril, aux fesses, au sacrum, aux malléoles, aux talons, aux parties génitales; le frottement continuel qui a lieu dans quelques-unes de ces parties, le séjour des urines et des excrémens sur les autres, irritent ces parties, et deviennent une cause déterminante qui attire le virus sur elles.

Les tumeurs suppurantes se voient au dos, aux lombes, aux fesses, aux épaules; celles des lombes peuvent en imposer pour un spina-bifida : on sait que des praticiens très-exercés ont pris un hydrorachitis pour une tumeur de cette espèce, et y ont pratiqué une ponction qui a été promptement suivie de la mort. La grosseur de ces tumeurs varie depuis le volume d'une aveline, jusqu'à celui d'une noix; elles passent d'un état indolent à celui de suppuration.

Les six genres de symptômes qui caractérisent l'infection vénérienne, paroissent aux parties génitales et à l'anus; leurs ravages et leurs progrès sont plus rapides; la gangrène survient promptement aux grandes lèvres et aux bourses; les pustules et les ulcérations sont plus fréquentes chez les filles que chez les garçons; les ulcères des parties génitales portent communément le nom de chancres : on les distingue des affections en apparence semblables, qui seroient le produit de la malpropreté, du défaut de soins et de lotions, en ce que ces dernières disparoissent par des moyens simples, tandis que les autres résistent; quand elles persistent après avoir satisfait aux indications qui se présentent, si elles étoient de nature bénigne, elles sont un indice assez certain d'infection vénérienne.

L'on voit fréquemment à l'anus et à la fourchette des tumeurs, des crêtes, des rhagades, des excroissances; on doit les ranger parmi les signes les plus certains de la syphilis chez les nouveau-nés : l'intérieur du vagin est le siége le plus ordinaire des poireaux. On n'observe pas d'écoulement

par la verge chez les enfans mâles ; on rencontre quelquefois cet écoulement gonorrhoïque chez les filles; mais il ne faut pas décider sur la nature de cet écoulement avec précipitation; car souvent il suinte entre les grandes lèvres, chez les filles, une matière abondante qui est purement muqueuse, de même nature que celle qui s'accumule quelquefois dans les mamelles et les distend. L'écoulement doit être suspect, s'il survient long-temps après la naissance, comme deux ou trois mois: M. Mahon avoit vu quelques exemples où une infection vénérienne avoit donné lieu à ces écoulemens.

Les bras, les cuisses et les jambes sont sujets aux affections générales de la peau.

Les mains, les pieds, et surtout les doigts, offrent des pustules isolées, très-élevées, et qui suppurent promptement : si les pustules suppurantes de ces différentes parties sont en petit nombre, elles sont susceptibles de guérison; mais elles sont incurables, si elles sont très-multipliées. Les ongles des pieds en sont quelquefois chassés; c'est ce que l'on connoît sous le nom d'onglade vénérienne des enfans.

Le talon est très-sujet à s'enflammer et à s'ulcérer; lorsqu'après une douleur vive, la peau s'est ulcérée, le tissu cellulaire qui unit les tégumens au calcanéum, se détruit par la suppuration.

TRAITEMENT.

Les enfans nouveau-nés atteints de la maladie vénérienne n'ont besoin d'aucun autre traitement, si l'on en excepte les applications locales, qui sont quelquefois nécessaires, comme des lotions avec une dissolution de muriate suroxigéné de mercure (sublimé), ou des onctions avec le cérat mercuriel, que celui que l'on administre à la mère ou à la nourrice qui leur a communiqué l'infection; cette méthode, aussi simple que naturelle, est aujourd'hui sanctionnée par l'expérience. Déjà Astruc, en 1736, ne voulut d'autre traitement pour les enfans à la mamelle infectés de la maladie

vénérienne, que celui que l'on administroit à la nourrice; mais Levret soutint, avec raison, que l'on ne pouvoit pas, sans injustice, et sans s'exposer à propager la maladie, donner à des nourrices saines des enfans connus ou soupçonnés infectés.

Quand une mère infectée nourrit elle-même son enfant, on ne doit commencer le traitement de la maladie vénérienne, que quand les lochies ont cessé de couler, c'est-à-dire, à peu près au bout de vingt ou trente jours, crainte d'exaspérer la fièvre de lait et de troubler cette évacuation qui est nécessaire, et dont la suppression seroit si dangereuse.

Quand la mère infectée de la maladie vénérienne ne peut pas nourrir elle-même, elle doit se procurer une nourrice entachée du même mal, à laquelle on fera subir le traitement convenable, et qui guérira l'enfant, en se guérissant elle-même.

Tout ce que j'ai dit relativement au traitement des femmes grosses, est applicable ici; seulement on sera moins réservé sur l'emploi des bains et sur leur nombre : le traitement exige peut-être encore plus de ménagemens. C'est surtout aux nourrices que l'on doit donner les remèdes à de moindres doses et à des distances plus éloignées : on éloigne davantage les frictions; on donne la liqueur de Van-Swiéten à de moindres doses, suivant que l'on adopte l'une ou l'autre méthode : on peut même suspendre le traitement pendant quelques semaines, s'il survient des indispositions à l'enfant; on a tout le temps de le guérir pendant la durée de l'allaitement. On calme les accidens par les émolliens et les anodins; l'usage des lavemens camphrés calme les convulsions.

Quoiqu'il soit incontestable que la méthode la plus avantageuse de nourrir et de traiter les enfans gâtés, consiste à les faire allaiter par leurs mères ou par des nourrices infectées du même mal, qui les guérissent en se guérissant

elles-mêmes, il n'est pas toujours possible d'y recourir. Lorsque l'enfant ne peut pas être nourri par une femme entachée du même mal, comme il ne peut être confié à une nourrice saine, je crois que la manière la plus convenable de le traiter, seroit de le faire allaiter par un animal, comme la chèvre, l'ânesse, que l'on frictionneroit en même temps. L'expérience a prouvé que l'enfant reprend une nouvelle vie, à mesure que le traitement mercuriel administré à l'animal avance. Lorsqu'on choisit un animal pour allaiter ces enfans, il faut avoir l'attention de l'isoler du reste du troupeau, parce que cette femelle pourroit vicier les mâles qui l'approcheroient; on doit éviter d'user de son lait et de sa chair: ces inconvéniens ne peuvent pas contre-balancer les avantages que présente cette méthode, que la dépense qu'entraînent les chèvres rend difficile à adopter pour les hôpitaux.

Cette méthode fut proposée par Levret, qui, pour éviter l'inconvénient de confier à des nourrices saines des enfans connus infectés, conseilla d'allaiter ces innocentes victimes avec des chèvres, auxquelles on donneroit des frictions mercurielles. Il est cependant des auteurs qui veulent que l'on traite directement l'enfant par l'une des trois méthodes que je vais indiquer, et non avec le lait d'une chèvre frictionnée : l'expérience, disent-ils, semble s'être prononcée contre ce moyen. L'activité de ce lait me paroît convenir contre une maladie qui produit des engorgemens glanduleux, un épaississement de la lymphe : si ce lait ne suffit pas toujours, ce qui a également lieu pour celui de la mère, on lui associe le traitement direct de l'enfant.

Il est quelquefois nécessaire de traiter les enfans directement, en leur faisant prendre des remèdes : 1°. parce que le lait de la mère ou de la nourrice infectée du même mal, ne suffit pas toujours pour guérir leur nourrisson ; mais je crois que l'on ne doit administrer des anti-vénériens à l'enfant, que lorsqu'on reconnoît que le lait maternel qui

suffit le plus souvent est insuffisant ; 2°. lorsqu'on ne peut pas se procurer une nourrice infectée ; cette impossibilité a souvent lieu dans les hôpitaux, et met dans la nécessité de faire prendre des remèdes à l'enfant ; 3°. on est forcé d'y avoir recours, lorsque les enfans sont dans l'impossibilité de téter et d'avaler ; l'art est le plus souvent impuissant dans ce cas : non-seulement on parvient difficilement à sauver ces enfans qui sont dans le marasme, mais on est souvent obligé de suspendre le traitement pour relever les forces, en donnant du vin, du bouillon, les sirops antiscorbutiques ou de quinquina ; il est très-utile de recourir à l'insolation.

Trois moyens ont été plus spécialement proposés et employés pour le traitement direct de l'enfant : les frictions, le mercure doux, et le muriate suroxigéné de mercure. La dose doit varier, suivant que le traitement direct est employé seul, ou qu'il est combiné avec l'allaitement fait par une nourrice soumise à un traitement anti-vénérien. Si on emploie les frictions chez un enfant allaité par sa mère, on les donne à la dose de cinq à six grains tous les trois jours. Je regarde l'addition du camphre, conseillé par *Antoine Petit*, pour les femmes grosses, comme très-utile. Lorsque le traitement direct est employé seul, ou bien quand les enfans sont sevrés, les frictions seront d'un grain par mois d'âge, jusqu'à quatre ou cinq ans : on a renoncé à ce moyen, parce qu'elles manquent souvent leur effet, comme l'avoit reconnu *Doublet* à l'hospice de Vaugirard.

Quand l'enfant est allaité par sa mère, on peut donner depuis un demi-grain jusqu'à un grain de mercure doux, soit seul, soit combiné avec la rhubarbe et le sucre ; on peut le faire prendre en trois prises, le matin, à midi et le soir, dans un look ou une boisson adoucissante, ou dans une cuillerée de soupe : on augmente un peu la dose s'il est administré seul.

Le muriate suroxigéné de mercure, est celui de tous dont on a obtenu les effets les plus constans ; $\frac{1}{24}$ de grain suffit

à l'enfant qui est en même temps allaité par une femme soumise au traitement anti-vénérien : si ce moyen est employé seul, on donne le sublimé à la dose d'un $\frac{1}{20}$ à $\frac{1}{10}$ depuis six mois jusqu'à trois ans ; on passe successivement à un sixième et à un douzième de grain, suivant que l'enfant est plus âgé ; à celle d'un huitième de trois à cinq ; à $\frac{1}{6}$ de cinq à sept ; on donne un quart de grain vers la puberté : quand la maladie est ancienne, on joint les sudorifiques au sublimé ; on donne le sirop de salsepareille depuis une once jusqu'à trois, suivant l'âge.

Il suffit de continuer l'un de ces moyens pendant environ six semaines, quand l'enfant est allaité par sa mère ; dans le cas contraire, il faut trois mois dans les syphilis peu rebelles, quatre mois dans celles qui résistent : on ne s'aperçoit guère des effets du traitement avant une vingtaine de jours.

Toutes les fois qu'il survient des accidens, ou une affection grave quelconque, on doit suspendre le traitement ; pendant la dentition, on cesse les remèdes de temps à autre : en général, les enfans supportent le mercure beaucoup mieux que les adultes ; lorsqu'il leur survient des accidens, ils sont moins graves : la salivation, chez eux, est un phénomène rare ; le mercure porte plus à cet âge sur le canal intestinal, de là les coliques et les tranchées de ceux que l'on traite sans précaution. On doit suspendre le traitement, dès que l'enfant commence à se plaindre ; un peu de sirop diacode, un look calmant, des lavemens trouvent alors leur place ; on le reprend quand le calme est revenu. Les affections des premières voies, surtout celles du canal intestinal, qui sont une cause si fréquente des indispositions et des maladies de l'enfant, offrent souvent, pendant le traitement, l'indication d'employer la rhubarbe et le sirop de chicorée.

Des ventosités ou flatuosités des enfans.

Les enfans sont très-sujets aux vents. Tout ce qui affoiblit le ton du canal intestinal, ou qui peut donner lieu à de mauvaises digestions, les dispose aux flatuosités, ou peut les faire naître. Pour les prévenir, il faut apporter une attention spéciale à corroborer le canal intestinal ; on doit aussi soigner le régime de la nourrice : si la nourrice mange des pois, des navets, des choux, l'enfant sera tourmenté par les vents : cet accident, qui est très-commun chez les enfans à la mamelle, trouve assez souvent sa source dans le lait des nourrices, qui est altéré par un mauvais régime, par des veilles ou par le chagrin dont elles sont affectées. Le plus souvent, les vents ne sont que les symptômes de quelque dérangement antérieur ou actuel ; leur continuité occasionne de l'agitation, des maux de tête, de l'insomnie : il est rare que cette indisposition existe seule; elle est, pour l'ordinaire, accompagnée de constipation ou compliquée de tranchées.

Un des meilleurs moyens de faire rendre aux enfans leurs vents, lorsque cette indiposition existe seule, est de faire de petites frictions sur l'abdomen, que l'on expose à l'action d'un feu qui jette une flamme vive. Quelques praticiens, au lieu de la main sèche, emploient quelques cuillerées d'eau-de-vie chaude, qu'ils étendent sur cette partie à mesure qu'ils la frottent : quelques légers carminatifs, comme une légère infusion d'anis, quelques gouttes d'éther sulfurique, sont employés avec avantage pour combattre ces symptômes de flatuosités.

De l'insomnie des enfans.

L'insomnie est toujours symptomatique ; la curation de cet accident doit être aussi variée que les causes qui lui ont donné naissance : pour fixer la méthode curative, il faut rechercher la cause de l'insomnie ; on ne peut pas en traiter

en particulier : celle qui dépend de la constitution de l'enfant est bien plus opiniâtre. Je ne ferai qu'une seule observation relativement au traitement : c'est que les narcotiques qu'emploient ceux qui n'ont égard qu'au symptôme, pour tâcher de rappeler le sommeil, sont presque toujours nuisibles aux enfans; ils déterminent le cours du sang vers la tête ; cet abus peut déterminer des impressions funestes sur les organes du sentiment.

De la constipation.

Les enfans sont assez souvent constipés, lorsque leur ventre est boursouflé par des vents : la continuité de la constipation occasionne une chaleur incommode, un sentiment de plénitude et de distension assez fatigant, de l'agitation, des maux de tête, de l'insomnie : l'expulsion des excrémens est douloureuse. Lorsque ces symptômes se manifestent, il est urgent de remédier à la constipation. Si le lait de la nourrice est ancien, les enfans sont, la plus part, tourmentés d'une constipation douloureuse. On a été quelquefois obligé d'abandonner ces nourrices, parce qu'on n'avoit pas pu remédier à cet accident, en leur faisant prendre beaucoup de boissons, regardées comme les plus propres à diminuer la consistance du lait.

L'eau miellée, la décoction de pruneaux, sont utiles pour prévenir et remédier à la constipation : si ces premiers moyens ne suffisent pas pour faire cesser la constipation, il faut employer les lavemens; on peut encore solliciter des évacuations avec des suppositoires formés avec le savon, le beurre de cacao : lorsqu'elle est plus rebelle, les purgatifs deviennent nécessaires ; on doit préférer ceux qui sont toniques, parce que la constipation, ainsi que les flatuosités qui l'accompagnent assez fréquemment, trouvent presque toujours leur source dans la foiblesse des organes digestifs. Les laxatifs aggravent les accidens, parce qu'ils af-

foiblissent la fibre, dont l'atonie est la cause première du mal : aussi l'expérience a prouvé que la rhubarbe est le meilleur moyen que l'on puisse employer, parce qu'elle porte une impression corroborative sur la fibre ; il est utile de donner, pendant quelque temps, une eau de rhubarbe à l'enfant, pour prévenir la récidive.

Dans quelques cas, une disposition spasmodique est la cause qui entretient la constipation ; elle résiste alors à l'emploi des purgatifs, qui aggravent même les accidens. Suivant Frédéric Hoffman, Tissot, l'abus des purgatifs, dans ce cas, peut faire naître des convulsions chez les enfans ; il faut alors baigner les enfans : le bain tiède est toujours très-efficace pour procurer des évacuations, lorsque la constipation est rebelle.

Si cet accident, assez commun chez les enfans à la mamelle, trouve sa source dans une nourriture peu convenable dont useroit la nourrice, et qui donneroit à son lait de mauvaises qualités, dans des veilles qui échaufferoient la femme, et pourroient également altérer son lait, il est indispensable qu'elle adopte une autre manière de vivre.

De la tendance des enfans à l'acidité.

Les acides se forment facilement dans l'estomac des enfans foibles ; le témoignage des sens ne permet pas de méconnoître, dans les enfans, cette disposition acide. Les enfans sentent l'aigre ; leurs déjections sont souvent vertes ou verdissent promptement sur les langes : lorsque cette disposition est maintenue dans de justes bornes, elle ne doit pas être regardée comme une maladie ; elle est un des principes constituans de leur âge.

L'excès des acides est un vice dominant chez les enfans ; on le rencontre plus spécialement chez ceux qui ont beaucoup d'embonpoint, dont la peau est blanche, molle : on l'a considéré comme la seule ou presque la seule cause de leurs

maladies. Je conviens que cet état est assez général, et qu'il complique toutes les autres maladies des enfans; mais regarder les acides comme la cause primitive des maladies, c'est prendre l'effet pour la cause; ils sont produits par un dérangement des digestions et de la nutrition; une fois qu'ils existent, ils contribuent à les vicier encore davantage, et peuvent devenir causes de maladies : les acides font beaucoup souffrir les enfans et exaspèrent leur sensibilité.

Les absorbans combinés avec les fortifians, sont les vrais remèdes de cette indisposition : en effet, on a deux indications à remplir; détruire les acides qui sont le produit de la foiblesse, ce que l'on obtient par les absorbans, qui s'emparent des acides, les neutralisent; combattre la foiblesse des organes digestifs, qui est la cause première de leur formation; une combinaison de magnésie, de cannelle et de fer, est un excellent remède, qui satisfait en même temps à ces deux indications. Quand on fait usage des absorbans, il faut employer de préférence la magnésie bien dépurée, le muriate calcaire, qui, en se combinant avec les acides, deviennent purgatifs. C'est cette propriété dont jouit éminemment la magnésie, qui fait qu'on emploie si fréquemment cette substance chez les enfans, lorsqu'à raison du peu d'énergie de leurs organes gastriques, l'animalisation des alimens ne se fait qu'imparfaitement, et donne lieu à la formation d'acides : le sel qui résulte de cette combinaison, stimule les intestins et les excite à se débarrasser des matières qu'ils contenoient.

On doit porter son attention sur le régime, qui est une chose essentielle pour prévenir la récidive de la maladie; on doit donner à la nourrice des alimens plus animalisés : il faut substituer aux bouillies, aux panades que l'on donnoit à l'enfant, des sucs de viande, du bouillon, du vin.

Des tranchées ou coliques.

Je réunis sous le même titre, les tranchées et les coli-

ques, dont M. Chambon fait deux articles séparés, donnant à ces douleurs le nom de tranchées lorsqu'elles sont produites par les acides, et celui de coliques lorsqu'elles reconnoissent pour causes les vents. Le siége, la nature de ces douleurs étant les mêmes, la cause seule qui les produit étant différente, cette distinction me paroît inutile et dénuée de fondement.

Les coliques sont un des accidens les plus fréquens chez les enfans au téton, surtout dans les six premières semaines de leur naissance; chez quelques enfans, la disposition aux tranchées se déclare peu de jours après la naissance, et on en voit qui en sont tourmentés jusqu'au dixième ou douzième mois de leur âge. C'est, pour l'ordinaire, de quatre à six mois que les tranchées sont plus fréquentes et plus insupportables: le plan charnu des intestins paroît en être le siége. Plus les enfans sont robustes et voraces, plus ils sont sujets aux tranchées. On ne peut pas accuser, comme le fait le vulgaire, le régime de la femme, pendant la grossesse, d'en être la cause, ainsi que de celles qu'elle éprouve elle-même après ses couches, parce qu'elle a mangé des végétaux, comme de la salade, des fruits: les femmes des campagnes usent habituellement de ces alimens; cependant, l'expérience a appris que leurs enfans ne sont pas plus sujets à avoir des tranchées, que ceux des villes, dont les mères se sont abstenues scrupuleusement de manger ce qu'elles appellent des crudités, s'imposant cette privation pour l'intérêt présumé de leurs enfans. Les premières sont elles-mêmes moins tourmentées de tranchées à la suite de leurs couches; elles doivent cet avantage à leur vie laborieuse. La cause des tranchées est assez souvent propre aux enfans, et ne dépend, en aucune manière, de l'état de la mère; l'irritabilité du genre nerveux qui leur est propre en est la cause; mais on ne peut pas soutenir, avec Levret, qu'elle leur est toujours individuellement propre: les coliques peuvent cependant trouver leur source dans le lait de la nourrice, qui est altéré par

par un mauvais régime, des veilles, ou le chagrin dont elles sont affectées.

Les médecins instruits ne partagent pas l'opinion erronée des femmes, qui pensent que l'enfant est tourmenté de tranchées, quand la mère n'en a pas eu à la suite des couches : l'observation leur apprend, chaque jour, que la mère et l'enfant sont quelquefois tourmentés de coliques vives dans le même temps, comme ils peuvent en être exempts l'un et l'autre. Tous les enfans ont plus ou moins de coliques ; et cependant presque la moitié des femmes ont des tranchées après leur accouchement. Quel rapport peut-il exister entre ces deux genres de douleurs? Celles qu'éprouvent les femmes, ont leur siége dans l'utérus, et dépendent de l'état où se trouve cet organe après l'accouchement ; celles qui tourmentent les enfans nouveau-nés, ont leur siége dans le canal intestinal, et sont occasionnées par des matières étrangères qui l'irritent : aussi le traitement de ces indispositions qui portent le même nom, diffère-t-il essentiellement

L'abus du sucre, du miel, le froid aux pieds, prédisposent les enfans aux coliques venteuses : l'habitude où sont les mères de donner à téter à chaque instant, produit les coliques venteuses chez les enfans foibles : de mauvaises digestions, des alimens de mauvaise qualité, en un mot, tout ce qui affoiblit le ton du canal intestinal, dispose aux coliques venteuses, ou les fait naître ; les mêmes causes peuvent donner lieu à la formation d'acides, dont l'impression vive qu'ils occasionnent sur les organes avec lesquels ils sont en contact, produit les tranchées.

On reconnoît que ces douleurs intestinales des nouveaunés, quoique très-vives, doivent être considérées comme de simples tranchées, par l'intermittence des douleurs et des contractions des intestins : si on découvre le ventre des enfans, on voit ces contractions qui se propagent quelquefois symptomatiquement jusqu'aux muscles abdominaux, cesser et

se renouveler alternativement. Les nourrices jugent que l'enfant a des tranchées, lorsqu'il crie, qu'il ne dort pas, qu'il s'agite et se courbe en divers sens.

Les coliques sont accompagnées de diarrhée ou de constipation; lorsque l'enfant qui est tourmenté de tranchées ne va pas à la selle, elles sont le plus souvent occasionnées par des vents ou par des matières saburrales, résidus de mauvaises digestions : ces deux causes peuvent exister en même temps. Les sirops purgatifs, étendus dans une grande quantité de véhicule, sont indispensables, s'il existe des matières étrangères dans les premières voies : cette méthode, adoptée par Armstrong, Underwood, Doublet, est préférable aux narcotiques conseillés par d'autres auteurs, qui sont dangereux lorsqu'il y a constipation; car les narcotiques ont tous la propriété de resserrer : si les accidens persistent, on emploie les bains tièdes.

Si les tranchées sont accompagnées de borborygmes, de tension du ventre, comme on le voit quelquefois dans les coliques venteuses, il faut, avant de donner les sirops purgatifs, produire un relâchement, en baignant l'enfant, en lui faisant prendre des lavemens, et en appliquant sur le ventre des flanelles trempées dans une décoction émolliente : dans ces coliques, les gaz qui se dégagent pendant la digestion, distendent les intestins, et occasionnent des douleurs proportionnées à la force avec laquelle ils écartent les parois de ces viscères; elles ont leur siége dans le plan musculeux : l'irritation qui résulte de sa distension, le force à se contracter, et donne lieu à un resserrement convulsif dans les intestins grêles : les vents sont retenus par un double resserrement. Le siége de ces douleurs est variable, parce que les flatuosités changent de place; elles se font cependant sentir le plus souvent à la région ombilicale. La violence des douleurs peut donner lieu à des spasmes violens; aux convulsions, chez les enfans très-irritables : la violence des douleurs exige l'opium. Chez les enfans qui meurent de cette espèce de tympanite

intestinale, on trouve les intestins pâles, distendus par les vents et engorgés de matières.

Il faut distinguer deux temps dans la curation; celui du paroxysme, et celui de la cause : dans le premier temps, après avoir combattu l'état spasmodique qui resserre les deux orifices, par les bains tièdes, les fomentations émollientes, on doit employer les moyens propres à entraîner les gaz aériformes, dont l'expansion occasionne les douleurs; on peut donner une infusion d'anis, de coriandre, avec quelques gouttes d'éther sulfurique : il est utile, dans ces coliques venteuses, de frotter avec des serviettes chaudes le ventre, que l'on présente à un feu flamboyant, pour me servir de l'expression de M. le professeur Alphonse Leroy, qui regarde cette chaleur douce et vivifiante, comme très-convenable pour exciter l'action des intestins, et produire des évacuations; on peut assimiler, en quelque sorte, les effets que produit dans l'économie un feu qui fournit une belle flamme, à ceux que produit, dans cette même économie, l'influence bénigne du soleil, dont les médecins ont reconnu, depuis quelque temps, les effets salutaires dans toutes les maladies où il existe débilité : une chaleur portée au même degré, mais sans l'influence de la lumière, ne produit pas cet effet vivifiant. On peut faire prendre des lavemens avec des narcotiques, ou des antispasmodiques.

La curation de la cause consiste, après avoir chassé la matière irritante, à fortifier les viscères. La cure préservative a pour objet de prévenir la récidive; on peut conseiller la rhubarbe en infusion ou en substance, le quinquina ou le sirop fait avec cette écorce, ou bien les infusions de marrhube, de gentiane, d'absinthe, les vins médicinaux, où l'on a fait infuser l'une de ces substances.

On ne peut pas douter que les tranchées ne soient occasionnées par l'impression vive occasionnée par les acides, sur les organes avec lesquels ils sont en contact, lorsque les déjections sont verdâtres et fréquentes, que l'enfant exhale une

odeur aigre, et pousse des rots de même nature ; la violence des douleurs est proportionnée à la quantité d'acides qui se sont développés. Les avantages que l'on retire des absorbans, pour combattre ces accidens, prouvent la vérité de cette théorie ; si on donne des absorbans, les malades sont purgés, parce qu'ils se combinent avec les acides des premières voies, et forment des sels neutres ; ceux en qui ce développement d'acides n'a pas eu lieu, ne sont pas purgés par les substances calcaires ; il n'y a point alors de combinaison et de conversion en substances salines. On peut donner dans les boissons ordinaires de l'enfant, quatre à cinq grains de magnésie dans le premier âge, dont on continue l'usage jusqu'à ce que les selles aient changé de couleur et soient moins fréquentes ; on peut aussi la faire prendre à la mère ou à la nourrice, à la dose de vingt-quatre grains ; il faut ensuite fortifier pour prévenir le retour de la maladie : la formation des acides suppose toujours l'affoiblissement des organes digestifs.

Une bouillie faite avec une farine de froment bien torréfiée, est un aliment médicamenteux très-utile pour dissiper les coliques engendrées par les acides : l'expérience a prouvé que, lorsque la bouillie a éprouvé la coction suffisante, elle ne mérite pas les reproches que lui a fait Levret, qui regarde comme le comble de la déraison, la conduite de ceux qui l'emploient pour calmer les tranchées des enfans à la mamelle dans le cas d'acides. J'ai expérimenté plusieurs fois que les tranchées et la couleur verte des excrétions ont disparu par l'usage seul de la bouillie, chez les enfans qui n'en usoient pas auparavant.

Les potions huileuses calment momentanément l'irritation, mais elles ne détruisent pas la cause du mal ; d'ailleurs, les huiles deviennent rances : dans les coliques de cette espèce, l'irritation qu'éprouve la membrane muqueuse de la part des acides, sollicite sympathiquement le plan musculeux à se contracter.

De la diarrhée ; de la chute du rectum.

La diarrhée n'attaque ordinairement les enfans que vers le troisième mois ou la fin du deuxième ; elle a rarement lieu les premières semaines, à moins que l'enfant n'ait éprouvé quelque maladie dont elle est la suite. Trois ou quatre selles par jour ne doivent pas être regardées comme un cours de ventre chez un enfant ; plus il est jeune, plus le ventre est libre : le visage de l'enfant qui a un dévoiement considérable, est pâle, et offre souvent les apparences d'un boursouflement produit par les vents.

Les enfans qui ont le cours de ventre, sont exposés à la chute du rectum. J'ai cru devoir placer ici cet accident, parce que c'est à la suite des dévoiemens opiniâtres qu'on l'observe le plus souvent. On doit distinguer deux espèces de chute du rectum : l'une, produit de l'irritation qui est la cause du ténesme ; l'autre, dépendante de l'atonie des muscles releveurs de l'anus et du sphyncter ; cette dernière est la plus rare et occasionne peu d'accidens.

La chute du rectum consiste dans le renversement d'une portion de sa tunique interne, qui se relâche quelquefois et s'allonge au point de dépasser l'anus de plusieurs travers de doigt : pour se porter au dehors, cette membrane ne se retourne pas sur elle-même, comme sembleroit l'indiquer l'expression de renversement.

Les épreintes réitérées qui accompagnent le dévoiement, finissent souvent par expulser une portion plus ou moins étendue de la membrane interne du rectum. Les efforts que sollicitent la constipation, la présence des vers ascarides donnent aussi lieu à cet accident, parce qu'ils tendent sans cesse à relâcher cette membrane. Quand la portion inférieure du rectum est poussée en dehors par les efforts que fait l'enfant, la compression qu'elle éprouve de la part du sphyncter en occasionne le gonflement, lui donne une couleur violette et peut l'enflammer : dans cette espèce,

qui est plus commune, on combat les accidens par les bains, les fomentations émollientes : on prévient les ténesmes qui y donnent lieu, par les lavemens qui diminuent la douleur.

L'autre espèce, qui est la plus rare, reconnoît pour cause la foiblesse constitutionnelle ou accidentelle du canal ; elle pourroit persister long-temps, si on la négligeoit. Avant de faire rentrer la partie, on la fomente avec un vin aromatique chaud, et la réduction opérée, on la soutient avec une compresse trempée dans cette même décoction ; l'accident disparoît à mesure que l'enfant reprend ses forces. On combat la foiblesse de la constitution, par les ferrugineux, le quinquina, les douches d'eau froide sur les fesses pour dissiper la foiblesse locale : la réduction seroit inutile, si l'on ne s'occupoit pas à dissiper les causes du relâchement du rectum.

Pour le contenir et lui rendre sa force tonique, il ne faut pas toujours se contenter de simples compressions : mais, à l'exemple de Dessault, on doit se servir d'un tampon trempé dans le vin rouge, qu'on introduit dans l'intestin et qu'on y retient par un bandage en T.

Le dévoiement que l'on doit considérer comme un catarrhe, un coryza dont est atteinte la membrane muqueuse du canal intestinal, peut être produit par un lait malsain, soit qu'il soit âcre, ou trop peu consistant, par des alimens de mauvaise qualité, ou qui, quoique convenables par eux-mêmes dans cet âge, ne se digèrent pas, parce qu'ils ont été pris en trop grande quantité. L'abus du miel, du lard, et de toutes les substances grasses, des gâteaux au beurre, des beignets, des viandes glaireuses, comme le veau trop jeune, est une cause assez ordinaire du dévoiement : des purgatifs trop actifs, un air froid et humide qui supprime la transpiration, le froid seul des pieds suffisent pour produire la diarrhée ; elle peut être la suite de la rentrée d'une éruption cutanée : les fruits pris avant maturité, une mau-

vaise digestion, un trouble moral, la jalousie, une frayeur vive, un chagrin profond peuvent donner lieu à des diarrhées passagères.

Je ne parle pas des diarrhées symptomatiques qui succèdent à d'autres maladies dont elles sont la conséquence, parce qu'elles n'exigent d'autre traitement que celui qui a été indiqué pour chacune de ces maladies en particulier. La continuité de la diarrhée, de quelque cause qu'elle procède, affoiblit les malades en les privant des sucs nécessaires à la réparation; d'où résulte marasme, fièvre lente; lorsque, par son abondance ou sa continuité, elle a produit un état de cachexie, les matières alvines sont tout-à-fait liquides, d'une fétidité extrême, d'un blanc sale ou grisâtre: la lientérie succède souvent à des dévoiemens immodérés.

Je ne me propose pas ici de parler de la diarrhée qui accompagne la dentition; l'absence des signes précurseurs de ce travail de la nature fait aisément reconnoître que la diarrhée ne tient pas à cette cause: nous verrons que, lorsque la diarrhée est produite par la dentition, il seroit dangereux de l'arrêter, parce qu'elle est une crise salutaire qui assure les jours de l'enfant.

La diarrhée est plus ou moins grave, suivant la différence des causes qui lui ont donné naissance; il faut combattre la cause; on ne doit, dans aucun cas, l'arrêter avec précipitation et sans précautions préalables: un cours de ventre modéré ne doit pas être regardé comme une maladie chez un enfant. Comme les intestins sont les égoûts habituels où la nature opère ses crises dans différentes maladies, il ne faut pas supprimer sur-le-champ cette décharge; il faut attaquer la cause: *non nisi sublatâ causâ, tollitur effectus.*

On doit commencer par donner une eau de riz légère et sucrée, pour adoucir; on débarrasse ensuite les premières voies, si le dévoiement est entretenu par des matières qui

irritent : le vomitif est indiqué de préférence, s'il survient dans les sécheresses de l'été ou aux approches de l'automne, si les déjections sont jaunes, s'il y a nausées, vomissemens; Armstrong préfère le tartrite antimonié de potasse à l'ipécacuanha, qui, selon lui, passe trop vîte par les selles : il en met un grain dans trois onces d'eau, dont il fait prendre une cuillerée à café, jusqu'à ce qu'il produise son effet. Ce médicament présente encore ce grand avantage, c'est que les enfans le prennent sans répugnance; si, après l'action du vomitif, il reste encore dans les intestins des matières étrangères qui l'irritent par leur séjour, on doit purger l'enfant; on choisit, de préférence, les purgatifs amers; mais, quand cette circonstance n'a pas lieu, un usage fréquent des purgatifs est une pratique pernicieuse, quoiqu'assez ordinaire, qui tend plutôt à entretenir le cours de ventre, en causant une irritation continuelle sur les intestins : on ne doit pas chercher à calmer les douleurs qui accompagnent la diarrhée par les potions huileuses, qui soulagent momentanément, mais qui, devenant âcres dans les intestins, renouvellent les évacuations. Les matières étrangères évacuées, les douleurs dissipées, on doit faire prendre la rhubarbe en poudre, à la dose de cinq à six grains dans de la soupe, ou en infusion, à la dose d'un gros par pinte; on en continue l'usage, jusqu'à ce que les viscères aient recouvré leurs forces.

Quand la diarrhée a résisté aux remèdes précédens, on peut, suivant le conseil d'Underwood, recourir aux narcotiques, comme le sirop de diacode, à la dose d'un gros, ou le laudanum liquide, à la dose de trois à quatre gouttes, ou bien à de légers astringens, ou bien à ces deux moyens combinés ensemble. Les opiacés sont quelquefois indispensables pour terminer les diarrhées, surtout des enfans, parce qu'elles sont entretenues par une trop grande irritabilité; si on arrête trop tôt la diarrhée, il survient des maux de tête et autres symptômes.

Si la diarrhée a été produite par une superpurgation, si elle est accompagnée de tranchées, on doit calmer l'irritation par une solution de gomme arabique ou autres boissons adoucissantes, et par des lavemens de même nature : les astringens, les narcotiques employés trop promptement, pourroient avoir des suites fâcheuses; ils ne conviennent jamais que vers la fin.

Si la superpurgation dépend de l'usage d'une dose trop forte de tartrite antimonié de potasse, on a conseillé une décoction de quinquina, que l'on croit jouir de la propriété de neutraliser dans l'estomac cette substance. Quand ce contre-poison chimique conserveroit encore, d'après l'observation, la propriété de décomposer dans l'estomac le tartrite antimonié de potasse, action que les expériences faites par M. Renault ont enlevé aux sulfures hydrogénés, conseillés par Navier, contre les empoisonnemens par l'acide arsénieux (arsenic blanc), rarement on le pourroit employer, parce qu'on est appelé trop tard; il est déjà décomposé, et on n'a plus qu'à remédier à ses effets : on doit insister sur les adoucissans, qui réussissent presque toujours.

La diarrhée peut dépendre d'une irritation assez vive, pour faire craindre l'inflammation; les déjections sont alors séreuses; il existe une grande soif, beaucoup de chaleur, la langue est blanche, quelquefois légèrement rouge, l'abdomen est douloureux; les lavemens, les fomentations émollientes, sont indispensables; les boissons seront adoucissantes, comme l'eau de riz, de poulet. Quelques auteurs conseillent de placer les sangsues à l'anus; c'est le moyen le plus sûr de prévenir la phlegmasie de la muqueuse intestinale, dont l'enfant est menacé dans ce cas.

Lorsque les déjections sont verdâtres, les absorbans préconisés par Harris, Underwood, peuvent être employés avec avantage, il faut les unir avec la rhubarbe; une boisson trop sucrée, donnée à l'enfant, augmenteroit encore cette disposition aux acides; car l'on sait que l'usage

des sucreries occasionne des aigreurs chez les adultes.

Si la diarrhée est produite par la rentrée d'une éruption cutanée, il faut solliciter quelque décharge derrière les oreilles, en y appliquant un petit emplâtre vésicatoire : ce lieu me paroît préférable à tout autre, parce que c'est celui que la nature choisit ordinairement pour ses dépurations; on doit plonger l'enfant dans un bain tiède, et pratiquer sur tout le corps des frictions, au moment où on sort l'enfant du bain.

Les enfans qui se couchent par terre lorsqu'ils se sont échauffés en jouant, sont très-sujets à avoir des cours de ventre accompagnés de coliques vives. La foiblesse des enfans les rend très-sensibles à toute alternative de froid et de chaud. L'impression qu'éprouve l'organe cutané lorsqu'il est frappé par un froid vif, se fait ressentir sympathiquement à la muqueuse intestinale. L'histoire des Constitutions Médicales apprend que cette circonstance est une cause assez fréquente de cette maladie; ce qui prouve que c'est sans fondement que Rousseau a reproché à Locke d'avoir défendu aux enfans couverts de sueur, de se coucher sur un sol humide. On doit mettre sur-le-champ l'enfant au lit, et solliciter des sueurs par une infusion de bourrache ou de fleurs de sureau, et en entretenant sur les pieds des vessies remplies d'un liquide chaud, que l'on renouvelle dès qu'il commence à perdre sa chaleur : une douce transpiration ramène le calme en dissipant l'éréthisme de l'organe cutané.

Les jeunes enfans affectés de jalousie, sont souvent tourmentés de diarrhée, qui les fait tomber dans la consomption accompagnée d'une petite fièvre hectique, quoique l'estomac et le mésentère ne soient pas affectés : les parens doivent éviter de caresser, en leur présence, les autres enfans qui sont l'objet de leur jalousie : dans quelques cas, on a été obligé de les séparer pendant quelque temps; mais le plus souvent ce sentiment qui mine les enfans,

trouve sa source dans la conduite des parens ou des instituteurs, qui préfèrent les uns aux autres : il a suffi d'éclairer une mère qui commettoit cette faute dans l'éducation de ses enfans, pour faire disparoître cet accident.

Un chagrin profond et concentré produit quelquefois le même effet chez un enfant très-sensible, qui est traité durement par des parens ou des instituteurs ; on ne peut le guérir qu'en faisant cesser la cause.

Le dévoiement des enfans devient quelquefois lientérique ; les alimens sortent presque immédiatement après avoir été pris, et avant que l'absorption du chyle ait eu le temps de se faire. Les déjections de l'enfant sont blanchâtres ; ce qui l'a fait appeler dévoiement blanc par M. Alphonse Leroy. Les auteurs pensent que la lientérie reconnoît pour cause la foiblesse de l'estomac et des intestins; elle suppose un état d'atonie des vaisseaux absorbans : elle n'est pas accompagnée de tranchées vives ; elles ne le deviennent que quand les enfans veulent retarder les évacuations, dont ils sentent le besoin pressant : la nutrition ne pouvant pas se faire, il amène bientôt le marasme et la fièvre hectique. C'est avec raison que M. Broussais observe, dans sa Dissertation sur les fièvres hectiques, que tout dévoiement, s'il se prolonge trop long-temps, peut occasionner une fièvre hectique, dont la guérison est possible, parce qu'il n'existe aucun vice organique de la membrane muqueuse des intestins. La cause des évacuations qui épuisent l'enfant, peut se trouver dans un état de phlogose chronique, où est restée la membrane muqueuse des intestins à la suite, par exemple, d'une dyssenterie, sans qu'il y ait d'ulcération. Morton, dans un cas de cette espèce, a guéri son fils unique d'une fièvre hectique dont il avoit été atteint, en son absence, par les décoctions de quinquina, par une diète lactée et l'usage des alimens restaurans : toutes les indications se réduisent à fortifier les viscères du bas-ventre, lorsque la lientérie reconnoît seulement pour cause un état d'atonie

des vaisseaux destinés à absorber le chyle; les eaux ferrugineuses, où le fer est dissous par l'acide carbonique, sont employées avec beaucoup d'avantage. Il y a peu de médicamens qui fortifient d'une manière aussi marquée l'estomac, et sympathiquement le reste du système, que le fer et ses préparations. Sydenham préféroit la limaille de fer à toutes les autres préparations; on peut la donner seule, ou associée à quelque autre tonique, tel que la cannelle: Werlhoff, Tissot, en faisoient aussi le plus grand cas.

On obtient un succès assez constant de la rhubarbe contre les affections chroniques de la membrane muqueuse des intestins. Les sirops de quinquina, de raifort composé (sirop antiscorbutique), administrés à des doses bien plus fortes que celles à laquelle on les donne communément, sont très-utiles. Le régime doit être tonique et très-restaurant: on peut conseiller les crêmes de riz, d'orge, que l'on aromatise avec la canuelle ou l'eau de fleurs d'orange; le vin, les bouillons à la viande, ou encore mieux, les sucs de viande obtenus par la torréfaction, que l'on doit avoir l'attention de faire prendre à l'enfant tant qu'ils sont bien chauds; si l'enfant est altéré, ses boissons seront toniques: c'est un abus que de donner alors à l'enfant une eau de riz, ou bien il faut y faire infuser de la cannelle, ou de l'écorce d'orange, ou édulcorer sa boisson avec le sirop de menthe, d'œillet, ou de fleurs d'orange. Ce régime me paroît préférable à l'usage du jambon, que M. Alphonse Leroy conseille aux enfans assez forts pour le digérer, dans la vue de stimuler le canal intestinal; les frictions pratiquées sur la région du dos et de l'abdomen, avec des linges imprégnées de substances aromatiques ou spiritueuses, sont très-utiles pour ranimer l'action des vaisseaux absorbans.

Du vomissement.

Le vomissement, chez les enfans qui sont au téton, n'est

pas, en général, de mauvais augure; les enfans les plus robustes et les mieux portans rejettent quelquefois une partie du lait qu'ils ont pris. Les nourrices ont observé que les enfans qui rejettent ainsi, profitent aussi-bien que les autres; par ce vomissement, ils se débarrassent du superflu de nourriture qui pourroit fatiguer leur estomac; ce vomissement s'opère sans action sensible de la part des muscles abdominaux et du diaphragme.

Il est facile de distinguer cette première espèce de vomissement, qui n'est presque pas nuisible aux enfans au téton, de celui qui est morbifique : le premier arrive immédiatement après le repas, ou après un sommeil tranquille, et les enfans rejettent sans effort le lait ou les alimens qu'ils ont pris. Dans le vomissement, qui est nuisible, les enfans sont agités, ne dorment pas; ils éprouvent beaucoup de chaleur : la matière qu'ils vomissent est rendue avec effort, et mêlée de glaires ou de bile; tandis que dans l'autre, ils ne rendent que du lait pur, ou qui commence à se coaguler. Si cette première espèce de vomissement se répète trop fréquemment, il faut laisser jeûner un peu l'enfant, et la nourrice doit apporter, par la suite, plus d'attention à ne pas trop surcharger son estomac; quoique cet organe ne soit pas violenté par cette secousse, il seroit encore plus avantageux qu'elle n'eût pas lieu.

Si le vomissement est accompagné de signes qui indiquent qu'il tient à un état morbifique, pour y remédier, il faut tâcher de remonter à la cause : elle dépend ordinairement d'une surcharge du canal intestinal, ou bien d'un état spasmodique de l'estomac. L'inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac, peut donner lieu au vomissement; la rentrée d'une éruption cutanée, le saisissement de l'enfant par un air froid, le déterminent quelquefois : dans quelques cas, pour en reconnoître la cause, il faut examiner si l'enfant n'a pas été exposé à la vapeur du charbon, s'il n'a pas mangé en secret quelque chose de

vénéneux, s'il n'a pas pris des alimens qui aient séjourné dans des vaisseaux de cuivre. Les enfans sont très-sujets à vomir, lorsqu'ils ont des vers : on a vu le vomissement succéder à une frayeur vive, occasionnée par un bruit insolite, par l'aspect d'un objet hideux, ou par toute autre cause.

Quand le vomissement est produit par la surcharge de l'estomac et du canal intestinal, il est nécessaire de rechercher quelle est la nature des substances qui irritent, agacent l'estomac. On reconnoît que les matières qui séjournent sont acides, par l'odeur aigre de l'haleine, des déjections, et par la couleur verdâtre de ces dernières : on doit alors conseiller la magnésie, soit seule, soit combinée avec la rhubarbe ; on doit employer ensuite, pendant plusieurs jours, une eau de rhubarbe, pour fortifier les organes digestifs, dont les dérangemens sont la cause première de la formation des acides.

Les enfans qui mangent du lard, des viandes trop grasses, des jaunes d'œufs, de la pâtisserie, sont exposés à ce qu'il s'amasse dans l'estomac des crudités, qui font que l'on sent dans la bouche comme un goût de rance ou d'œuf pourri : si ces crudités rances séjournent quelque temps, elles donnent lieu au vomissement ou à une diarrhée ; la secousse du vomitif devient nécessaire, pour expulser ces matières. On doit changer le régime de l'enfant, et lui donner, chaque jour, cinq à six grains de tartrite acidule de potasse (crême de tartre) ; cette espèce de limonade est un des moyens les plus convenables pour dissiper ce mauvais goût de la bouche.

Si le vomissement dépend de la trop grande sensibilité de l'estomac, comme on le voit chez les enfans qui ont la plus grande tendance à vomir, il faut alors employer des remèdes capables tout à la fois de fortifier l'estomac, et de diminuer sa sensibilité. Ceux qui réussissent le mieux, sont le amers, comme une infusion à froid de quinquina

ou de fleurs de camomille, auxquels on unit l'écorce d'orange, avec deux ou trois gouttes de laudanum liquide; des potions où entre le camphre, sont aussi très-utiles pour calmer ces vomissemens : on peut soutenir l'action de ces médicamens, par des fomentations aromatiques placées au creux de l'estomac; un emplâtre de thériaque, appliqué sur cette région, peut être utile.

Le vomissement qui accompagne une dentition difficile, doit souvent être considéré comme nerveux, et dépend de l'irritation des gencives, qui se fait ressentir sympathiquement à cet organe. Si l'on soupçonne l'inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac, le bain tiède, les fomentations émollientes sur la région épigastrique, sont utiles dans ce cas : une ou deux sangsues au creux de l'estomac, peuvent le faire cesser.

Si le vomissement est occasionné par la rentrée subite d'une éruption cutanée, on doit mettre sur-le-champ l'enfant dans un bain tiède, lui faire des frictions sur toute la surface du corps, et le mettre au lit au sortir du bain; si le vomissement continue, il faut appliquer un vésicatoire : les auteurs ne sont pas d'accord sur le lieu où l'on doit le placer; les uns veulent que ce soit sur la région même de l'estomac; d'autres soutiennent qu'il pourroit résulter des inconvéniens de l'application d'un exutoire, dans un lieu si rapproché du siége du mal : dans ce cas, ainsi que dans celui où un état de spasme, fixé sur l'estomac, seroit la cause du vomissement, on doit appliquer le vésicatoire au creux de l'estomac. Si l'éruption supprimée étoit du nombre de celles que l'on peut communiquer à volonté par contagion, comme dans le cas de gale, l'inoculation de cet exanthème seroit le moyen le plus sûr de dissiper cet accident.

Si l'enfant est atteint de vomissement, parce qu'il a été exposé à un air froid, on y remédie en le tenant au lit, et en tâchant d'établir une douce transpiration. La chaleur,

sous forme sèche ou liquide, que l'on entretient sur les pieds, est très-utile pour faire cesser la constriction qui donne lieu au vomissement : cette pratique étoit familière à Sydenham, qui dit en avoir retiré de très-grands avantages.

Si la vapeur du charbon a produit le vomissement, l'exposition à l'air libre et frais, la vapeur du vinaigre, sont les moyens que l'on doit employer pour le combattre. Le vomissement doit être employé lorsqu'on croit que l'enfant a pris des alimens indigestes ou vénéneux ; cette dernière cause le produit assez souvent, lorsque les enfans commencent à courir seuls : si le poison est stupéfiant, après avoir débarrassé l'estomac par le vomitif, on doit employer les boissons acidulées ou le vinaigre pur ; lorsque la substance narcotique a séjourné assez long-temps pour être absorbée et pour passer dans les secondes voies, elle agit pour l'ordinaire sur le cerveau, et donne lieu à l'assoupissement, à un état comateux, à la rougeur de la face : la saignée du pied, l'inspiration de l'éther, de l'ammoniaque, deviennent alors nécessaires.

Si l'enfant vomit parce qu'il a pris des alimens qui ont séjourné dans des vaisseaux de cuivre, on doit lui faire prendre des boissons abondantes, telles que le lait. Si les vomissemens répétés, auxquels l'enfant est sujet, sont occasionnés par l'administration d'une dose trop forte de tartrite antimonié de potasse, on doit également insister sur des boissons délayantes prises en grande quantité. Les décoctions de quinquina, que l'on a considérées comme un contre-poison chimique de cette substance, ne devroient être employées, quand elles jouiront réellement de la propriété de la décomposer, qu'autant qu'elle existeroit encore en nature dans cet organe; mais, pour l'ordinaire, elle est déjà décomposée, et on n'a plus qu'à remédier à ses effets. Si l'on soupçonne qu'il existe des vers, le vomissement qu'ils déterminent n'exige d'autre traitement que celui de la maladie primitive.

Si

Si le vomissement est occasionné par une frayeur, on ne peut le guérir qu'en s'occupant de rassurer l'enfant ; pour cela, on doit éviter de le laisser seul dans l'obscurité. On doit allumer une veilleuse dans sa chambre, et faire coucher auprès de lui les personnes qu'il affectionne le plus, et qu'il est habitué à lui voir administrer des soins : les narcotiques sont utiles pour rétablir le calme.

Du hoquet.

La sensibilité de l'estomac, fait que les enfans sont plus sujets au hoquet que les adultes. L'avidité avec laquelle l'enfant prend le sein en est souvent la cause ; ce qui indique que l'on doit l'habituer à téter plus lentement. Le hoquet paroît tenir à un état convulsif propre au diaphragme ; le bruit particulier qui accompagne cette contraction brusque et subite de cette cloison musculaire, dépend de la rapidité avec laquelle l'air porté dans les poumons traverse la glotte qui s'est rétrécie auparavant. Le hoquet qui survient chez les enfans, après qu'ils ont mangé, mérite à peine le nom de maladie : on sait que toute impression vive peut faire cesser le paroxysme d'un hoquet, qui ne reconnoîtroit pas pour cause une matière irritante ; mais il seroit dangereux de recourir à ce moyen pour dissiper le hoquet chez les enfans : effrayer les enfans, c'est toujours les exposer à de grands inconvéniens. Pour arrêter le hoquet qui ne reconnoît pas une cause matérielle, il suffit ordinairement de faire avaler quelques gouttes de vinaigre pur. Aristote et Hippocrate se sont servi utilement du vinaigre dans le hoquet : s'il est accompagné d'acides développés dans l'estomac, on peut donner avec le vinaigre quelques absorbans : le hoquet qui est opiniâtre, peut être l'effet de la disparition d'humeurs cutanées, et il ne guérit ordinairement qu'en les rappelant à la peau : un exutoire devient indispensable pour opérer la guérison.

SECONDE ÉPOQUE.

De la dentition, et des maladies qu'elle occasionne.

Je me propose plus spécialement de considérer la dentition sous le rapport médical; c'est-à-dire, qu'après avoir indiqué la marche que suit la nature dans l'éruption des dents aux diverses époques de la vie, je traiterai des accidens qui accompagnent le plus souvent cette opération, qui, quoique pénible, très-douloureuse pour les enfans, ne doit cependant pas être regardée comme une maladie; elle n'est pas la seule opération de la nature qui, en s'accomplissant, expose les individus à des dangers plus ou moins grands. La puberté, la menstruation, la grossesse, l'accouchement, la cessation des règles, regardés par tous les médecins comme des fonctions naturelles, sont aussi sujets à des inconvéniens, et exposent les femmes à beaucoup de maladies; la dentition est aussi une de ces époques, et peut-être la plus dangereuse, où le système est exposé à des dérangemens, à des révolutions; pendant que ces changemens s'exécutent, la santé est toujours altérée d'une manière plus ou moins grave : la dentition devient quelquefois la cause du développement de maladies, qui, comme l'établit M. Baumes, dans son Traité de la première dentition, portent, pour toute la vie, une très-grande atteinte à la constitution.

L'enfant, en venant au monde, n'a pas de dents dans l'ordre habituel; la nature prévoyante, a privé l'enfant nouveau-né des dents, parce que, sans lui être alors d'aucune utilité, elles pourroient lui devenir nuisibles : en effet, le principal usage des dents, est de servir à la mastication et à l'articulation de la voix; or, ces deux fonctions ne s'exécutent pas chez l'enfant nouveau-né. La nature a préparé dans le sein de la mère un aliment qui dispense l'enfant du premier acte de la mastication, qui se passe dans la bouche, et qui consiste dans le broiement des alimens : si les mâchoires de l'en-

fant étoient armées de dents au moment de la naissance, en tétant sa nourrice, il lui mordroit le bout du mamelon, il irriteroit cette partie, et la vivacité de la douleur pourroit exciter de l'inflammation

Cette loi générale souffre cependant des exceptions : on voit quelquefois l'éruption de quelques dents précéder la naissance de l'enfant. Haller cite dix-neuf exemples d'enfans qui sont venus au monde avec des dents ; on a vu des femmes mettre au monde tous leurs enfans avec des dents : l'éruption prématurée de ces organes n'est pas un indice d'une meilleure constitution : car on a vu le plus grand nombre des enfans qui ont présenté ce phénomène, périr peu de temps avant la naissance, ou avant l'âge de deux ans : on le rencontre aussi souvent chez les enfans délicats, nés avant terme, que chez ceux dont l'accroissement a été plus considérable ; ce phénomène ne peut donc pas fournir une induction en faveur des grossesses retardées : on s'est cependant servi de cette éruption prématurée des dents, qui avoit eu lieu dans le sein de la mère, chez Louis XIV, pour légitimer sa naissance tardive; il apporta en venant au monde quatre dents incisives.

On appelle dentition, la sortie naturelle des dents hors de leurs alvéoles ; on la divise en première et en seconde dentition : la première dentition se fait plus tôt ou plus tard, suivant la vigueur et la santé du sujet ; les enfans bien portans font leurs dents avec plus de facilité que ceux qui sont foibles et délicats ; la dentition est, en général, moins difficile, lorsqu'on promène l'enfant au grand air.

La première dentition présente beaucoup de variétés, soit dans son époque, sa durée, soit pour le lieu où l'éruption commence à se faire ; cette incertitude dans l'époque de la dentition et de la pousse de chaque espèce de dents, peut exposer le praticien à rapporter à la dentition des incommodités qui y sont étrangères. M. Wechmann soutient, avec raison, que l'on a attribué à l'époque de la dentition beau-

coup de maladies qui ont d'autres causes, que les médecins ne recherchent pas, persuadés que la dentition suffit pour causer tous les accidens qui arrivent aux enfans; mais il est tombé dans un excès contraire, en ne reconnoissant pas que ce travail peut déterminer des maladies, et en soutenant qu'elles tiennent toujours à d'autres causes: quel que soit l'âge de l'enfant, on doit donc examiner avec attention ses indispositions, pour tâcher de reconnoître, si elles doivent être attribuées, ou non, à la dentition, dont elles seroient l'effet. Il ne faut pas oublier que le point d'irritation développé dans l'alvéole par la dentition, peut produire divers phénomènes dans l'économie, qu'il seroit dangereux de prendre pour des affections primitives, tandis que toutes ces parties ne sont affectées que consécutivement, et que leurs désordres résultent de la dentition dont ils sont l'effet, et qui y donne lieu par une sorte de réaction sympathique.

Le travail de la première dentition commence le plus ordinairement du sixième au septième mois de la naissance, quelquefois à dix, onze mois seulement, et même plus tard; j'ai vu les premières dents ne sortir qu'après quinze ou seize mois : des observateurs rapportent que, chez d'autres enfans, elles ne sont sorties qu'après dix-huit ou vingt mois, et même deux ans. On fait mention d'individus qui n'ont jamais eu de dents : les enfans qui font leurs dents si tard, éprouvent souvent moins d'accidens; ce retard est aussi fréquent chez ceux qui sont bien portans, que chez ceux qui sont foibles. Chez les enfans scrofuleux, l'on voit quelquefois paroître des dents à trois ou quatre mois de naissance; pour l'ordinaire, ces dents précoces se gâtent, et tombent peu de temps après leur éruption.

Les incisives moyennes de la mâchoire inférieure, sortent communément les premières, tantôt simultanément, tantôt à quinze jours ou trois semaines de distance; viennent ensuite, quelques semaines après, dans l'ordre le plus habituel, les incisives supérieures correspondantes: on voit

quelquefois les incisives moyennes supérieures sortir les premières ; mais ce n'est pas la marche la plus constante : quelques semaines après, paroissent les incisives latérales de la mâchoire d'en bas, lesquelles sont suivies de leurs correspondantes dans la mâchoire d'en haut.

On peut distinguer deux époques bien marquées dans la dentition, comme l'a fait M. le professeur Alphonse Leroy : l'une pour les huit premières dents, et l'autre pour les angulaires et les molaires ; il y a ordinairement un repos plus ou moins long entre l'une et l'autre.

Vers le quinzième mois environ, les quatre dents angulaires (dites vulgairement canines) se font jour, en commençant par celles de la mâchoire inférieure ; quelquefois les quatre premières petites molaires, sortent avant les angulaires : suivant Levret, c'est même la marche que suit le plus constamment la nature. On dit généralement, d'après Hippocrate, que la sortie des dents angulaires, dont les deux supérieures sont appelées, par le vulgaire, œillères, et les deux inférieures, mercières, est plus douloureuse et plus dangereuse pour l'enfant, que celle des autres dents : si elles percent avant les petites molaires, leur sortie est peu douloureuse ; mais si les quatre premières molaires paroissent avant les incisives, les dents angulaires, quoique pointues, font beaucoup souffrir les enfans pour paroître au dehors ; lorsqu'elles veulent se faire jour en perçant les gencives, elles sont gênées par la base de l'incisive et de la petite molaire voisine : la difficulté est encore plus grande, si, lorsqu'elles font effort pour se loger entre elles, les deux autres sont déjà sorties depuis long-temps, et que l'une et l'autre aient acquis beaucoup de volume ; ce qui explique pourquoi les dents angulaires sont si souvent déjetées en dedans ou en dehors chez les enfans : dans ces cas, on voit souvent la douleur continuer, après que la dent a percé la gencive ; cette dernière s'enflamme, et peut recouvrir de nouveau la pointe de la dent ; de sorte qu'on croiroit qu'elle n'est pas sortie.

Pour faire cesser les douleurs horribles qu'éprouve l'enfant, Levret conseille d'arracher la dent molaire. L'incision qui peut être utile lorsque la dent sort isolée, seroit infructueuse, si la douleur est produite par la difficulté qu'éprouve la base de la dent pour se loger entre les couronnes des deux dents voisines. Levret recommande la même pratique pour les molaires, lorsque les secondes petites molaires ne sortent qu'après l'apparition des premières grosses molaires; elles sont quelquefois si serrées, qu'elles ne peuvent pas avancer.

La sortie des quatre dernières petites molaires, se fait depuis 18 à 19 mois jusqu'à deux ans ou 28 mois : on donne à ces vingt premières dents, le nom de dents de lait ; leur éruption ne se fait pas toujours dans l'ordre que je viens d'indiquer, quelquefois les enfans font leurs dents d'une manière irrégulière : on a vu quelques dents molaires sortir les premières. Quoiqu'on regarde comme un signe de dentition difficile et douloureuse, lorsque les dents percent en différens endroits, sans être contiguës, j'ai observé plusieurs fois que la dentition étoit paisible, quoique les dents eussent percé d'une manière irrégulière. Chez quelques enfans, les dents sortent presque toutes en même temps; ce qui leur fait courir beaucoup plus de danger, que lorsque leur éruption est successive, et se fait à des époques plus ou moins éloignées : plus le nombre des dents qui sortent à la fois est grand, plus il y a à craindre pour les enfans.

L'accroissement des dents se fait de haut en bas : lorsque la racine est parvenue au fond de la cavité de l'alvéole, la dent continuant de faire des progrès, et éprouvant beaucoup plus de résistance de la part de la racine qui appuie sur une paroi osseuse, que de la part de la couronne qui répond au tissu de la gencive, celle-ci en est soulevée, amincie peu à peu, enfin percée, ainsi que la portion alvéolaire du follicule qui lui adhère intimement, par la pression que la dent exerce sur eux : la membrane

séreuse qui sert d'enveloppe à chaque follicule, forme un sac sans ouverture qui tapisse toutes les parois de l'alvéole, et leur adhère, tandis que l'autre portion de cette membrane est libre.

Le germe des vingt premières dents est développé avant la naissance. A cinq mois de conception, on aperçoit déjà des points osseux sur la couronne des dents incisives : si on examine les mâchoires d'un enfant à terme, qui a péri en venant au monde, on trouve que les dents de la première dentition sont déjà très-avancées : la couronne est déjà osseuse et bien formée ; l'ossification commence à se prolonger sur la racine. On voit ce que l'on doit penser de l'opinion du vulgaire, qui attribue les symptômes effrayans que produit la dentition, au germe des dents, et de celle des bonnes femmes, qui croient en trouver des vestiges dans les déjections verdâtres auxquelles les enfans sont alors sujets.

Le temps de la dentition est l'époque la plus critique de l'enfance : plusieurs observateurs avancent qu'il périt près d'un sixième des enfans, des accidens qu'elle entraîne. Cette époque est une occasion fréquente de maladies, et mérite la plus grande attention, comme le fait voir M. Baumes dans son Traité, qui est le premier ouvrage qui ait été donné, *ex professo*, sur les maladies occasionnées par la dentition. Swediaur dit avoir observé que, pendant la dentition, les enfans des deux sexes éprouvent quelquefois, par les parties de la génération, un écoulement d'une matière puriforme, parfaitement ressemblant à celui d'une gonorrhée ; remarque qui est de la dernière importance, pour ne pas accuser un virus vénérien trop légèrement. J. Hunter a aussi observé que les jeunes filles chez lesquelles la dentition est difficile, sont souvent atteintes de fleurs blanches ; il y a peu de temps que j'ai été témoin d'un cas semblable, pendant la seconde dentition.

La dentition rend intraitables les enfans les plus dociles ;

ils sont constamment de mauvaise humeur et bien plus sensibles. Si une maladie quelconque survient au moment de la dentition, son danger est toujours augmenté par cet état, qui exalte la sensibilité de l'enfant. C'est avec raison que les médecins ont toujours redouté le concours d'une maladie quelconque avec la dentition, et qu'ils se sont toujours efforcés de l'éloigner. Les maladies qui surviennent pendant sa durée, peuvent, à leur tour, faire naître des accidens plus ou moins fâcheux, qui n'auroient pas eu lieu sans cette complication et augmenter les dangers de ceux qui auroient existé; la variole, dans cette occasion, est infiniment dangereuse; la plupart des enfans qui en sont atteints en sont victimes; on a toujours évité de l'inoculer dans cette époque: la prudence porte les médecins à remettre à un autre temps, l'insertion du virus vaccin, que l'on a substitué, de nos jours, à l'inoculation de la variole; cependant, s'il régnoit une épidémie variolense très-meurtrière, je crois qu'il faudroit vacciner, malgré le travail de la dentition. L'expérience a aussi constamment appris au docteur Vieusseux et aux autres médecins de Genève, que, lorsqu'on craint que les enfans ne soient exposés à contracter la petite vérole, on ne doit pas hésiter à les vacciner dans les premiers jours de la naissance, et sans s'inquiéter de la dentition: en général, les enfans au-dessous de trois mois, ont la vaccine très-régulière, et la fièvre est toujours légère; en différant de les faire jouir de ce bienfait, on les expose à contracter la variole naturellement.

Accidens de la dentition. On ne peut pas douter que la douleur ne soit la cause première et principale du développement des accidens de la dentition; mais les praticiens ne sont pas d'accord sur la cause et le siége de cette douleur: le plus grand nombre pense qu'elle est produite par la distension violente qu'éprouvent les gencives avant de se rompre, lorsque la dent presse des-

sus, et fait effort pour percer au-dehors. Quand on examine attentivement l'époque où surviennent les accidens les plus graves qu'excite la dentition, il me semble que l'on doit en conclure que ce n'est pas à la douleur qui résulte du tiraillement des gencives que l'on doit attribuer la violence des accidens qui font périr un si grand nombre d'enfans : en effet, ce n'est pas dans le temps où se fait l'éruption de la dent, que les orages de la dentition ont lieu ; ces symptômes effrayans précèdent quelquefois de trois semaines ou d'un mois la sortie de la dent. D'ailleurs, les gencives, qui ne sont douées que d'une sensibilité obtuse, sont, en outre, bien moins tiraillées qu'on ne le pense communément, car elles sont très-peu soulevées.

D'autres, avec M. le professeur Sabatier, attribuent la douleur à la pression que les racines de la dent exercent en s'enfonçant dans les alvéoles, sur les nerfs dentaires, dont les troncs passent au fond de leur cavité. Bertin, dans son Traité d'Ostéologie, attribue, comme M. le professeur Sabatier, la douleur à la compression des troncs nerveux qui sont au fond de l'alvéole : on a proposé quelques objections contre cette explication, au moins très-plausible, si elle ne résout pas complétement le problème : si la pression que la racine de la dent exerce sur les nerfs qui tapissent le fond de l'alvéole, à raison de la résistance qu'oppose la gencive à son sommet qui tend à sortir, étoit, a-t-on dit, la cause de la douleur, elle seroit augmentée par le serrement des mâchoires l'une contre l'autre, par l'action de mordre, puisque la pression devient plus forte ; cependant, on peut observer tous les jours que les enfans qui font des dents, paroissent soulagés dans leurs souffrances, lorsqu'ils portent dans leur bouche des corps, même très-durs ; aussi les voit-on, à cette époque, saisir et mordre, avec avidité, tous les corps qu'ils ont à la main. Ces phénomènes ne s'observent que lorsque la douleur est modérée ; c'est alors seulement qu'ils paroissent

presser, avec une sorte de volupté, tous les corps qu'ils portent à leur bouche. Les nerfs sont seulement atteints d'un état d'engourdissement et de stupeur, parce que la compression exercée par la racine de la dent, n'est que modérée. J'assimile ce phénomène à celui qui a lieu chez les femmes grosses, qui se plaignent d'un sentiment de stupeur et d'engourdissement à la partie postérieure des cuisses, occasionné par la pression qu'exerce sur les troncs des nerfs sacrés, la tête, qui a plongé de bonne heure dans l'excavation : comme, dans ce dernier cas, les frictions sont utiles pour faire cesser ce sentiment de stupeur, de même une pression exercée sur les mâchoires, peut changer le mode de sensibilité, et délivrer l'enfant de l'angoisse insupportable que produisoit une pression modérée. Ne fait-on pas cesser, tous les jours, une douleur par une autre? On ne peut souvent se délivrer d'une démangeaison insupportable, que par un frottement prolongé au point de produire la cuisson.

Lorsque les crises de la dentition sont violentes, les frottemens produits par ces corps étrangers augmenteroient les accidens, et les enfans, loin de les porter à leur bouche, redoutent que l'on touche les gencives avec le doigt; cette simple pression leur fait pousser des cris.

Underwood, le docteur Sacombe, attribuent les accidens de la dentition au tiraillement de la membrane qui recouvre la dent; on sait aujourd'hui que les membranes fibreuses, parmi lesquelles on doit ranger le périoste, qui jouissent par elles-mêmes de peu de sensibilité, dont la sensibilité animale ne se développe pas par les irritans ordinaires, produisent cependant une douleur extrêmement vive, lorsqu'elles sont violemment distendues.

Je crois que, pour assigner la vraie cause des douleurs qui accompagnent la dentition, et qui donnent lieu au développement des accidens formidables qui moissonnent un si grand nombre d'enfans, il faut réunir le tiraillement des gencives, du périoste, et la pression exercée

par la racine de la dent sur les nerfs dentaires; chacune de ces causes, en particulier, ne résout la question qu'imparfaitement.

L'observation prouve, que les enfans sont sujets, pendant la dentition, à des accidens nombreux et fréquens : en général, les enfans qui font des dents bavent beaucoup, et ces derniers font leurs dents plus aisément; ce qui dépend de ce que la sortie des dents établit vers les mâchoires un point d'irritation qui y attire les humeurs, et non d'une prédominance d'action de la part du cerveau, qui est peut-être gratuitement supposée : cette salivation doit être considérée comme une évacuation salutaire, qu'il faut plutôt chercher à entretenir, qu'à arrêter; si elle vient à cesser, il faut chercher à la rétablir promptement : une irritation trop considérable est la cause qui en suspend le cours; cette irritation extrême est due à un état de spasme ou d'inflammation qui empêche cette excrétion.

Les gencives se tuméfient, deviennent rouges, brûlantes; les enfans y éprouvent une démangeaison, un prurit; ce qui les engage à porter à chaque instant leurs doigts ou leurs poings dans leur bouche, ainsi que tous les corps qu'ils peuvent saisir, et à les mordiller; les glandes se tuméfient et deviennent douloureuses; le gonflement des glandes parotides est très-ordinaire, et est assez souvent porté au point de gêner la succion, parce qu'il rend l'écartement des mâchoires douloureux : la bouche devient quelquefois brûlante et sèche. Le travail de la dentition excite souvent dans la bouche des aphthes qui s'étendent le long de l'œsophage, et donnent lieu à une fièvre vive; les joues sont rouges et chaudes. Lorsque la dentition est difficile, il survient douleur de la gorge et des oreilles, soif ardente, rougeur du visage, bouffissure des yeux, qui s'animent et deviennent humides: ils fuient la lumière, et il en découle une sérosité âcre et chaude : il y a des éternumens. Cette irritation vive, qui est voisine de la phlogose, dicte qu'il est nécessaire

d'humecter fréquemment la bouche de l'enfant avec le lait de la nourrice ou avec des boissons adoucissantes ; les sangsues sont employées avec avantage pour la combattre : les enfans veulent téter continuellement ; ils serrent le mamelon entre leurs gencives, et le mordent quelquefois : ils épuiseroient les mères, si elles leur donnoient aussi souvent à téter qu'ils le désireroient.

La violence de la douleur fait crier les enfans de temps en temps : il existe une irritation habituelle qui tient le système nerveux dans une mobilité extrême, et qui prédispose l'enfant à des accidens spasmodiques : quelquefois les enfans sont constipés, d'autres fois ils ont le dévoiement ; ils sont tourmentés par des tranchées et par une chaleur excessive ; leur sommeil est interrompu ; ils éprouvent des soubresauts qui les réveillent : les médecins n'apportent pas assez d'attention à ces frayeurs soudaines, qui interrompent le sommeil des enfans pendant la dentition, et qui les réveillent avec des cris. M. Baumes observe, avec raison, que ce symptôme indique que les enfans sont menacés de convulsions et même d'épilepsie : ces terreurs paniques, ces songes, lorsqu'on ne s'occupe pas de bonne heure d'en délivrer les enfans, peuvent devenir le germe d'une épilepsie incurable ; tantôt ces frayeurs soudaines des enfans, pendant la dentition, sont le résultat d'une congestion sanguine vers le cerveau, que l'on dissipe par l'application des sangsues, tantôt elles sont la suite des désordres des premières voies, auxquels on remédie par des évacuans, soit vomitifs, soit purgatifs, suivant le lieu qu'occupent les saburres : enfin, elles peuvent dépendre de la mobilité seule du système nerveux, qui demande l'usage de la poudre tempérante de Stahl et des antispasmodiques.

Les enfans qui font des dents, sont souvent tourmentés de difficulté de respirer, d'une toux sèche, que les mères et les nourrices attribuent à un rhume : la toux ordinaire aux enfans qui font des dents, est une toux nerveuse ; elle dépend

de l'irritation et de la douleur occasionnée par l'inflammation des gencives; elle résiste à toutes sortes de remèdes, et cesse d'elle – même après la sortie des dents; par sa continuité et par sa violence, elle peut devenir la cause d'une congestion sanguine vers la tête, ou de l'engorgement, soit sanguin, soit muqueux des poumons; celle qui tient à la dentition revient par quintes; mais elle est remplacée par une autre espèce de toux, lorsqu'elle a donné lieu à l'engorgement des poumons; les sédatifs, les calmans, les narcotiques, sont les véritables remèdes de la toux nerveuse. Mais s'il s'établit, comme cela arrive quelquefois, un catarrhe sur la membrane pituitaire, si l'irritation et la phlogose se propagent jusqu'aux bronches, et jusqu'à la substance des poumons, la saignée devient nécessaire pour combattre cette espèce de toux, qui est accompagnée de fièvre, de rougeur vive des joues, et de secousses si violentes, qu'elles font pleurer les enfans : il est une autre espèce de toux, que l'on rencontre pendant la dentition, qui affoiblit les organes de la digestion, et que l'on doit considérer comme gastrique : si la toux est de nature stomacale, ce que l'on reconnoît par la prédominance des symptômes gastriques, le vomitif est le meilleur moyen pour la combattre.

La fièvre, les convulsions, l'épilepsie, accompagnent quelquefois la dentition : la fièvre qui survient durant la dentition, ne dure ordinairement que quelques jours, et elle revient par accès irréguliers à des intervalles plus ou moins longs; lorsqu'elle est produite par la douleur qu'excite la dentition, son caractère et ses symptômes sont nerveux; pendant cette fièvre, il y a assez souvent des tressaillemens des membres, des mouvemens spasmodiques. La présence de la fièvre, pendant la dentition, est toujours l'indice qu'elle sera difficile et orageuse; en effet, elle ne se déclare que lorsque l'inflammation de la bouche est portée à un degré assez considérable pour affecter tout le système : je ne parle pas de celle qui seroit le résultat de causes qui

compliqueroient le travail de la dentition, parce que cette dernière ne peut pas être considérée comme une fièvre de dentition. La fièvre qui survient dans les dentitions difficiles, dégénère souvent en fièvre lente et chronique ; l'enfant tombe dans le marasme : quand la fièvre a pris ce caractère, les gencives ne sont plus douloureuses et le travail se suspend.

C'est plus particulièrement pendant l'éruption des petites molaires, que les enfans sont sujets aux convulsions et à l'épilepsie : cependant si l'on jugeoit d'après la forme seule des dents, les quatre dernières molaires, dont la couronne est plus large, devroient sortir plus difficilement, et leur éruption, par conséquent, être accompagnée d'accidens plus fâcheux. Les enfans pléthoriques succombent souvent lorsque les dents éprouvent beaucoup de résistance pour sortir.

Lorsque la dentition est accompagnée de beaucoup d'éréthisme, les enfans urinent peu ; il en est qui restent jusqu'à vingt-quatre heures sans uriner. Whytt et Tissot ont cependant vu la pousse des dents donner lieu à un flux d'urine excessif : ils assurent que ce diabétès sympathique n'est pas très-rare. J'ai observé quelquefois que la quantité des urines étoit augmentée : beaucoup de nourrices m'ont assuré s'être aperçues que les langes de leurs enfans étoient beaucoup plus mouillés pendant la dentition.

Les accidens que je viens de décrire se déclarent chez les enfans chez lesquels la mobilité propre à cet âge se trouve jointe à un état de tension ou d'éréthisme de la fibre ; ces signes sont bien moins prononcés chez ceux dont la fibre est molle et lâche : leurs yeux ne sont pas animés, ils pleurent moins souvent, leurs cris ne sont pas aigus. La constitution particulière de l'enfant entre pour beaucoup dans le développement des accidens.

Les dents sont plus long-temps à sortir lorsque les enfans sont tourmentés d'une petite toux stomacale ; plus le ventre est resserré, plus la dentition est orageuse : chez les enfans

dont la fibre est sensible, et qui sont nés de parens colériques, elle est presque toujours accompagnée de convulsions. La dentition est bien plus souvent laborieuse chez les enfans foibles et délicats : si les enfans forts sont plus rarement atteints d'accidens, ils n'en sont cependant pas toujours exempts ; il est même d'observation, que lorsqu'ils viennent à en éprouver, ils sont, en général, plus intenses chez eux que chez les autres, et qu'ils succombent plus promptement. Toutes ces remarques avoient déjà été faites par Hippocrate : suivant le père de la médecine, la dentition produit bien plus souvent les convulsions en été qu'en hiver.

Quand les accidens de la dentition sont légers, il faut abandonner le travail à la nature ; il suffit d'humecter fréquemment avec un pinceau trempé dans une décoction mucilagineuse miellée, les gencives, la bouche, qui sont très-chaudes. Lorsque le travail est paisible, les enfans sont soulagés lorsqu'on promène le doigt sur les gencives ; les enfans portent d'eux-mêmes leurs doigts aux gencives et se les frottent sans cesse ; ils cherchent à mordre : c'est d'après ces désirs et le soulagement qu'ils paroissent retirer de ce frottement pour calmer le chatouillement, cette sensation incommode qui a lieu vers les gencives, qu'on a imaginé les hochets ; c'est une leçon qui paroît donnée par la nature : mais pour obtenir les avantages qui peuvent résulter d'une compression exercée sur les gencives pour engourdir le sentiment, il suffit de donner à l'enfant un bâton de réglisse, de guimauve, trempé dans une décoction d'orge miellée : une croûte de pain peut faire l'office de hochet, comme le conseille Selle. Les hochets d'ivoire, de cristal, et autres corps durs que l'on donne aux enfans, paroissent dangereux, lors même que la sensation incommode qu'ils ressentent vers les gencives, seroit de nature à être engourdie par un léger frottement. Ces hochets d'ivoire, et autres semblables, que les enfans mordent avec vivacité, peuvent contondre, blesser les gencives, en déterminer l'inflammation. Je répéterai, avec

Jean-Jacques Rousseau, dans son Emile : « Prenons l'instinct pour exemple ; on ne voit point les jeunes chiens » exercer leurs dents naissantes sur des cailloux, sur du fer, » sur des os ; mais sur du bois, du cuir, des chiffons, matières molles qui cèdent, et où la dent s'imprime. » Lorsqu'il y a inflammation aux gencives, les hochets, de quelque nature qu'ils soient, sont toujours contre-indiqués : il faut employer les émolliens.

S'il est utile, dans quelques cas, de frotter les gencives avec les doigts ou avec quelque autre corps dur, ce n'est pas, comme on le dit, dans l'espérance de les amincir, mais seulement dans la vue d'engourdir la partie et de changer son mode de sensibilité : il n'en est pas des parties vivantes, comme des corps privés de vie, que l'on use et que l'on amincit par le frottement, qui, d'ailleurs, chez les enfans, peut devenir nuisible s'il y a disposition inflammatoire vers les gencives. Si les hochets avoient pour effet de dessécher, d'affermir les gencives, et de les empêcher de céder, par cet état de tension, à l'effort de la dent, on auroit beaucoup plus à craindre qu'ils ne devinssent nuisibles en blessant les gencives, et en augmentant leur irritabilité, qu'on auroit lieu d'espérer, avec Andry (1), Brouzet (2), Ant. Petit (3), qu'ils faciliteront la sortie de la dent, parce que la gencive étant tendue, sera plus facile à diviser par la pointe ; le chirurgien qui se propose de diviser la peau avec un bistouri, commence, disent ces auteurs, par la tendre, pour que l'opération soit plus facile.

On peut quelquefois, par les moyens prophylactiques que fournit l'hygiène, employés aux approches de la dentition, avant que les accidens se manifestent, prévenir leur invasion : en effet, les accidens qui accompagnent la dentition, dé-

(1) Orthopédie.

(2) Education médicinale des enfans.

(3) Maladies des femmes et des enfans.

pendent

pendent moins de l'état organique du système, que d'un concours de circonstances défavorables, qui se tirent de la mobilité de l'enfant, de l'altération de sa constitution, ou de la présence de quelque maladie, qui trouble les efforts que fait la nature pour l'éruption des dents : les moyens préservatifs ou curatifs doivent être différens, suivant les dispositions des enfans. Lorsque la mobilité est accompagnée de foiblesse, on doit conseiller un air pur et vif, promener l'enfant au grand air si la saison le permet ; une nourriture animale, des frictions sèches sur la surface du corps, et autres moyens propres à fortifier la constitution, sont indiqués; une constitution robuste exige une nourriture végétale, des bains tièdes. Si l'enfant tette encore, la nourrice trempera davantage son vin ; elle évitera plus soigneusement encore les liqueurs spiritueuses, les alimens salés, épicés; son régime doit être délayant, humectant. Si l'enfant est sevré, on lui prescrira un régime adoucissant ; il est utile de lui tenir le ventre libre pendant toute la durée de la dentition.

Si la dentition occasionne des accidens, il faut les combattre. Les symptômes que produit une dentition difficile, varient suivant les causes qui la rendent telle ; elles sont relatives au tempérament : en effet, la dentition peut être empêchée, ou devenir difficile et orageuse par la foiblesse, ou par la vigueur de la constitution de l'enfant : dans le premier cas, le seul moyen de faciliter la dentition et d'écarter les accidens, consiste à fortifier le système, puisqu'ils dépendent de la langueur des forces. On doit seconder l'effet d'un régime fortifiant, par des médicamens toniques, comme le quinquina ; on peut les donner à la nourrice, si l'enfant tette encore. Une dentition difficile produit, chez les enfans robustes, une fièvre forte, de l'agitation, de la rougeur à la face, aux yeux, aux paupières qui se tuméfient, une aridité considérable de la bouche : on doit traiter l'enfant à peu près comme s'il étoit atteint d'une maladie aiguë inflammatoire. Quand la dentition est difficile, il se forme quelquefois des abcès à la racine

de la langue, on doit les ouvrir avec le pharyngotome, et injecter ensuite dans la bouche des décoctions émollientes, pour entraîner le pus. L'application d'une ou deux sangsues derrière chaque oreille, recommandée par les auteurs, est un des moyens les plus efficaces pour calmer cet éréthisme général. Le bain chaud conseillé par Hamilton, le bain de pied, produisent aussi de bons effets, employés après les sangsues. M. Desesssartz veut que la saignée soit faite au pied; elle seroit souvent difficile à pratiquer chez les enfans; les sangsues me paroissent plus propres à dégorger le système capillaire du cerveau : les parens adoptent plus volontiers cette application.

Les accidens de la dentition difficile sont de deux espèces, spasmodiques ou inflammatoires; ils demandent par conséquent des remèdes de deux sortes, savoir : des calmans ou des anti-phlogistiques, suivant les circonstances. Quoique l'enfant soit dans une agitation continuelle, tourmenté d'insomnie, il ne faut employer les calmans pour modérer la violence de ses souffrances, qu'avec le plus grand ménagement : lorsqu'il y a de la fièvre, ou qu'il existe des symptômes de saburre dans les premières voies, l'usage de l'opium peut devenir dangereux; il peut produire la constipation, ou supprimer trop tôt la diarrhée dont il étoit atteint, ce qui est un inconvénient très-grave; car l'on sait que les enfans dont le ventre est plus libre qu'à l'ordinaire, font leurs dents beaucoup plus aisément que les autres; et que ceux chez lesquels le dévoiement a été supprimé inconsidérément, sont très-exposés à tomber dans la fièvre hectique; aussi tous les praticiens donnent-ils le précepte d'entretenir la liberté du ventre par des laxatifs.

Lorsque ces moyens ne suffisent pas pour calmer les accidens, qu'ils vont même en augmentant malgré leur usage, que les convulsions surviennent, et qu'elles résistent aux divers moyens qui conviennent pour combattre cet accident, le plus grave de la dentition, plusieurs auteurs recommandent

de fendre les gencives, dans l'espérance de détruire, par là, l'obstacle qui s'oppose à la sortie de la dent. Les auteurs ne sont pas d'accord sur les avantages que l'on peut attendre de ce moyen extrême; les uns veulent que l'on pratique toujours l'incision des gencives dès les premiers accidens, parce qu'elle les fait presque toujours cesser. Malheureusement l'expérience apprend que l'incision des gencives ne calme pas toujours les convulsions: Dessault et d'autres praticiens modernes, ont vu que les enfans ne laissoient pas de succomber, quoiqu'ils y eussent eu recours; le peu de succès que l'on obtient de cette pratique, est probablement la cause qu'on l'emploie si rarement aujourd'hui: d'autres, au contraire, veulent que l'on ne pratique jamais l'incision des gencives, parce qu'ils craignent que la section de ces parties enflammées, n'augmente encore la phlogose, et ne produise la gangrène ou au moins leur ulcération: ces derniers ont exagéré les dangers de cette incision, comme les premiers en ont outré les avantages. Si les gencives ont une couleur violette ou noirâtre, quelques mouchetures pratiquées sur ces parties, sont le moyen le plus sûr de prévenir la gangrène dont elles sont menacées.

En général, l'incision de la gencive est peu douloureuse, et n'expose à aucun inconvénient: des auteurs assurent que le soulagement qui en résulte est quelquefois si marqué, que l'enfant en témoigne du plaisir; aussitôt que la section est pratiquée, il presse les mâchoires les unes contre les autres. Si l'incision de la gencive est quelquefois utile, on doit attribuer ses bons effets au dégorgement qu'elle produit dans toutes les parties, comme saignée locale. On trouve dans l'ouvrage de M. Baumes, sur les convulsions (1), un exemple bien étonnant, mais aussi bien propre à prouver les avantages que l'on peut retirer de l'incision faite aux

(1) Deuxième édition, pag. 250.

gencives. « Un enfant, après avoir beaucoup souffert de » ses dents, mourut, et il fut mis au suaire. M. Lemon- » nier ayant à faire chez la sevreuse où cet enfant avoit perdu » la vie, après avoir rempli son objet, fut curieux de con- » noître l'état des alvéoles dans un cas où l'éruption des dents » n'avoit pas pu se faire; il fit une grande incision sur les » gencives : mais au moment où il se préparoit à poursuivre » son examen, il vit l'enfant ouvrir les yeux, et donner des » signes de vie. M. Lemonnier appelle du secours; on dé- » barrasse l'enfant de son suaire; on lui prodigue des soins, » les dents sortent et l'enfant recouvre la santé. » Il n'est guère possible de douter que la mort apparente de cet enfant n'ait été occasionnée par une dentition difficile, ainsi que le pense M. Bammes. Si les convulsions qui arrivent pendant la dentition résistent aux remèdes généraux, on est autorisé à conclure qu'elles sont l'effet de l'irritation causée par le travail de la pousse des dents, lorsque les gencives sont tendues et douloureuses, et que les dents proéminent au-dessus de leurs alvéoles. On ne peut pas disconvenir qu'une incision ne puisse être utile pour faire cesser l'inflammation de la gencive et des membranes qui environnent la dent: or, l'irritation qui accompagne cette phlogose est la cause première de tous les accidens.

Une incision simple peut suffire pour les dents incisives et canines; mais on doit faire une incision cruciale pour les dents molaires; on peut réitérer cette section à plusieurs reprises, si les accidens reparoissent : M. Bammes croit qu'il vaut mieux, dans tous les cas, faire une incision cruciale; elle facilite l'excision des lambeaux, qu'il regarde comme nécessaire pour prévenir la réunion des lèvres de la plaie : une section est préférable à l'ongle, qui contond et déchire; le bistouri est préférable à la lancette, surtout si on se propose de diviser les gencives des dents situées vers la partie postérieure de la mâchoire.

Lorsqu'on incise les gencives, il faut avoir l'attention de

diviser exactement le périoste qui recouvre la dent que l'on veut mettre à découvert; car il est probable que le soulèvement de cette membrane par la dent, contribue beaucoup plus à produire les douleurs, que celui de la gencive elle-même : si la dent ne paroît pas au dehors aussitôt après l'opération, on ne manque pas d'accuser le médecin de l'avoir faite inutilement; cependant si, comme je viens de le dire, elle est utile, parce qu'elle fend le périoste, on conçoit qu'elle peut soulager, quoique la dent ne soit pas prête à sortir. Les symptômes effrayans qu'excite la dentition, ont toujours disparu vingt ou trente jours avant que l'éruption de la dent ait lieu; seulement il faut empêcher que la gencive que l'on a incisée dans toute l'étendue de la dent, ne se réunisse avant sa sortie; d'ailleurs, la cicatrice ne rendroit pas la gencive plus dure, et sa perforation par la dent plus difficile.

Seconde dentition. Elle comprend la chute des vingt premières dents, que l'on appelle dents de lait, et leur remplacement par des dents secondaires. Bertin a observé qu'à la place de la première molaire, qui est plus grosse dans la première dentition que dans la seconde, deux nouvelles dents se développent; ce sont celles qui, dans la suite, portent le nom de petites molaires; il se forme en outre, par le développement de la mâchoire, quatre nouvelles dents molaires de chaque côté.

La chute des dents de lait a lieu, pour l'ordinaire, vers l'âge de sept ans; elle se fait à peu près dans le même ordre qu'elles sont sorties; elle s'opère presque toujours, ainsi que leur remplacement par des dents secondaires, sans produire de trouble sensible dans l'économie. Si on enlève une dent à un enfant au moment où celle de remplacement est développée, on voit qu'elle manque de racine; tandis que, avant le travail de la dentition, les dents de lait ont des racines très-longues. Les physiologistes sont partagés sur la manière dont se fait la destruction de la

racine de la dent primitive, qui a toujours lieu du côté par lequel elle touche à la dent secondaire; ce qui a porté quelques physiciens à penser que la destruction s'opéroit par une espèce d'usure; d'autres, qui croient qu'il y a seulement pression et non frottement, ont comparé cette destruction à une carie : l'aspect de la partie détruite, qui est très-différent de la carie des dents, l'absence de la douleur, prouvent que l'on ne peut pas regarder cette destruction comme le produit d'une carie. L'opinion la plus probable est celle émise par M. Chaussier, Bichat, qui ont cru que la racine se détruisoit peu à peu, parce qu'il y a absorption du phosphate calcaire.

Les dents secondaires ont un germe particulier; elles sont séparées des dents primitives par des cloisons osseuses, d'autant plus épaisses que l'enfant est plus jeune; les dents secondaires les soulèvent, les amincissent en se développant, et finissent par les détruire; en sorte qu'avant la chute de la dent de lait, elle est en contact avec la dent secondaire : on a vu ces dents se renouveler jusqu'à trois fois. Les secondes petites molaires de chaque côté ne tombent pas, et forment les premières grosses molaires.

A la fin de la quatrième année, ou au commencement de la cinquième, l'on voit quelquefois deux dents molaires sortir à chaque mâchoire : les quatre autres grosses molaires ne sortent souvent que vers la neuvième année : elles sont permanentes. Les quatre dernières dents, dites de sagesse, ne se développent qu'aux environs de vingt-sept ou vingt-huit ans, et même plus tard. La sortie des grosses molaires, et même des dents tardives ou de sagesse, est quelquefois accompagnée de gonflement, de rougeur à la gencive dans l'endroit où elles doivent percer; les mouvemens de la mâchoire deviennent difficiles et douloureux; l'enfant éprouve du gonflement aux glandes parotides; la sécrétion de la salive devient plus abondante : mais ces accidens sont bien moins graves que ceux de la première dentition.

Des maladies excitées par le travail de la dentition.

Les maladies propres au travail de la dentition, sont : les croûtes laiteuses, la diarrhée, l'assoupissement, les convulsions.

Des éruptions qui se font à la face pendant le travail de la dentition.

Les enfans sont sujets à différentes éruptions cutanées, jusqu'à ce que la dentition soit complétement terminée ; celle qui se manifeste au cou et au visage, et que les médecins appellent croûte laiteuse, est très-fréquente ; elle est encore connue du vulgaire, sous les noms de râche, de gourme. Par l'expression de croûtes laiteuses, les médecins veulent seulement indiquer que c'est ordinairement pendant la lactation que cette éruption survient aux enfans ; mais ils ne prétendent pas énoncer que le lait dont ils usent, est leur cause matérielle ; car il est évident que ces croûtes sont indépendantes du lait, puisqu'assez souvent elles se forment après le sevrage, ou chez des enfans qui n'ont point de nourrices : les enfans les plus gras et qui sont comme bouffis, y sont les plus sujets. Je restreins le nom de croûte laiteuse, aux éruptions qui ont leur siége au cou, au front et au visage. Je décrirai sous le nom de teigne muqueuse, l'éruption dont la tête des enfans se couvre fréquemment, et qui est caractérisée par des croûtes sales, formée par des écailles ternes, placées parallèlement les unes au-dessus des autres, et qui sont d'autant plus sèches, qu'elles sont plus extérieures : cet exanthème du cuir chevelu me paroît d'une nature différente de celle des croûtes lymphatiques, qui ont leur siége à la face ; leur durée n'est pas la même.

La croûte laiteuse doit être regardée comme un exanthème propre à l'enfance, sur le développement duquel le travail de la dentition influe d'une manière visible. On doit re-

garder comme des exceptions rares, ces exemples cités par les auteurs, dans lesquels on voit que des adultes ont été sujets à cette éruption. M. Fischer (1) a eu occasion de traiter cette maladie chez des adultes. M. Baumes a soigné trois sujets adultes qui étoient atteints de cette éruption, qu'il décrit sous le nom d'achore.

Cette éruption, en se propageant, forme comme une espèce de masque à l'enfant, qui recouvre souvent toutes les parties du visage, excepté les yeux et le bord des lèvres; lorsque les paupières sont seules épargnées, on diroit, en regardant l'enfant de loin, qu'on aperçoit les yeux à travers les ouvertures d'un masque. L'achore, après avoir occupé le front, le visage, le menton, gagne quelquefois le cou, et la partie antérieure et postérieure des oreilles : on a vu quelquefois ces croûtes s'étendre sur la poitrine, sur l'abdomen, le long des bras et des cuisses. Dès le lendemain de son apparition, cette croûte a coutume de s'entr'ouvrir et de se fendiller; il s'en écoule une eau roussâtre, glutineuse, qui, par sa tenacité, se colle à la peau en se desséchant; l'humeur qui sort de ces fentes augmente, en se durcissant, l'épaisseur de la croûte totale; on a vu, dans quelques circonstances, les parties qui sont au-dessous, se tuméfier : les glandes jugulaires ont coutume de se gonfler.

Le docteur Strack (2) regarde comme certain, qu'une mère qui a été attaquée de l'achore, la communique à l'enfant qu'elle allaite. L'expérience lui a aussi appris, que celui qui est allaité par une nourrice qui a été sujette à cette croûte, reçoit d'elle l'infection, quoique le père et la mère n'en aient pas été atteints. M. Strack a aussi été témoin qu'une nourrice peut communiquer cet exanthème à des enfans qui appartiendroient à des familles différentes. Si la croûte laiteuse

(1) *De crustâ lacteâ adultorum. Gotting.*, 1786.

(2) *De crustâ lacteâ infantum, ejusque remedio specifico. Francofurti-ad-Mœnum*, 1779.

peut se communiquer, ainsi que le prétend Strack, il est important, dans le choix d'une nourrice, de savoir si elle a été attaquée de cette maladie; on préviendroit une affection qu'il croit être héréditaire.

Les croûtes laiteuses sont de deux espèces : l'une de ces éruptions est bénigne, peu vive, quoique de longue durée; les croûtes sont d'un brun jaunâtre, et sont d'autant plus sèches, qu'elles sont plus extérieures. La croûte laiteuse bénigne se manifeste au moment de la dentition, et persiste rarement au delà de ce travail de la nature : le vulgaire est convaincu de la nécessité de cette éruption; et l'on voit souvent des femmes regretter que leurs enfans ne soient pas sujets à cet exanthème. La plupart des médecins partagent cette opinion, puisqu'ils regardent cette éruption comme salutaire et critique; en sorte que quelques-uns ont conseillé des médicamens pour la faire naître; d'autres, convaincus qu'un exanthème quelconque est nécessaire aux enfans, ont pensé que l'on pourroit tenter l'inoculation de la croûte laiteuse, pour la guérison de certaines maladies rebelles. Œttinger est le premier qui ait conseillé d'inoculer le virus achoreux. M. Lhomme (1) a tenté l'inoculation de la croûte laiteuse chez un enfant de trois ans, atteint de marasme à la suite de l'inflammation chronique de la muqueuse intestinale. Les parens ayant adopté l'inoculation de la matière contenue dans les *achores* des enfans, qui avoit été proposée par M. Lhomme comme une dernière ressource, il amena un enfant couvert de cette éruption; il fit six piqûres au front de l'enfant malade, avec une lancette trempée dans la matière contenue dessous les croûtes; l'éruption commença au bout de dix jours, à l'endroit des piqûres; bientôt le front et la face en furent couverts comme d'un masque; à mesure que l'éruption se

(1) Journal de Méd., par MM. Corvisart, etc.; fructidor an XIII, pag. 423.

montroit, l'enfant reprenoit sa gaieté, recouvroit ses forces et son appétit : c'est aux médecins à confirmer ou à infirmer, par des observations ultérieures, les espérances que peut faire naître cette première tentative.

« M. Baumes pense que le vice achoreux peut rester » long-temps dans le corps sans se développer ; il peut, » sans occasionner d'éruption croûteuse, occasionner des » maladies, telles que l'obstruction des glandes du mésen- » tère, l'ophtalmie, la chassie.... On peut, dit-il, juger » aux signes suivans, si l'enfant qui n'a point de croûte » laiteuse, est malade néanmoins de la matière qui la » produit.

» Le visage de l'enfant est plein au delà de ce qu'il est » quand il est gras; les joues et la bouche sont enflées et » arrondies; les joues offrent une couleur rouge intense; la » peau est dure comme du cuir; l'épiderme a des aspé- » rités sensibles au tact, dans les endroits où se trouvent » des plaques rouges; l'enfant a coutume de se frotter le » visage, soit à son oreiller, soit aux vêtemens de sa nour- » rice : l'urine a une odeur désagréable. » On ne peut pas disconvenir que les enfans qui offrent ce facies, ne soient ceux qui sont les plus sujets à la croûte laiteuse.

Lorry, dans son Traité des Maladies cutanées, attribue les croûtes laiteuses de cette espèce à une diversion de la matière nourricière, causée par le spasme qu'occasionne la dentition; il les regarde, le plus souvent, comme une crise dépuratoire, qui n'exige qu'un peu plus d'attention dans le régime, soit de l'enfant, soit de la nourrice, et dont il faut, en général, peu s'occuper, crainte de troubler la nature dans sa marche : on doit favoriser le développement de ces croûtes par des lotions émollientes qui s'opposent à l'odeur fétide qui s'exhale de la matière glutineuse qui suinte à travers les crevasses : si cette éruption est accompagnée d'une démangeaison forte, on doit laver les parties affectées plusieurs fois le jour, avec une

décoction émolliente, dans laquelle on met du vinaigre, ou bien quelque portion de têtes de pavot. On est quelquefois obligé d'attacher les mains des enfans, lorsque la démangeaison est considérable, de crainte que, venant à se gratter, ils n'irritent, n'enflamment et n'écorchent la partie; des frictions sèches, pratiquées sur le tronc et sur les membres, sont très-propres à faire une diversion utile; dans ces éruptions, il faut éviter l'usage des astringens, et que l'enfant ne soit frappé du froid. On trouve dans le Recueil périodique de la Société de Médecine de Paris (1), un exemple de coma convulsif, survenu après une gourme répercutée, communiqué par M. Sédillot aîné, qui prouve combien il est dangereux de troubler cette éruption, et combien il importe de la favoriser par tous les moyens possibles.

Dans un Mémoire qui fut couronné, en 1775, par l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Lyon, et que l'auteur a publié en 1779, à Francfort-sur-le-Mein, le docteur Strack, professeur en l'Université de Mayence, propose contre la croûte laiteuse, d'après une pratique de vingt ans, la jacée (viola tricolor), vulgairement appelée la pensée. M. Strack fils a aussi publié, dans les Annales de Médecine de Léipsick, les succès qu'il a obtenus, ainsi qu'un grand nombre d'autres médecins, de l'usage de cette plante. On se sert de la tige; si on la donne fraîche, on la fait bouillir dans du lait, à la dose de deux gros; si elle est sèche, on en met un gros. Cette plante, bouillie avec le lait, ne lui fait rien perdre de sa saveur, et elle le rend épais comme une crême. On peut faire, avec ce lait, une soupe ou une panade; on donne un verre de cette décoction soir et matin; on en continue l'usage, longtemps après la chute des croûtes; on fait, avec l'extrait

(1) Ier. vol., p. 32 du Rec. Périodique de cette Société.

de cette plante, un sirop que l'on peut faire prendre conjointement avec la décoction. Pendant que l'enfant fait usage de ce médicament, on ne doit lui administrer aucun purgatif, à moins qu'il ne se manifeste un embarras gastrique : on juge que ce remède agit avec activité, et que la guérison sera prompte, lorsque l'urine des enfans acquiert l'odeur infecte de celle des chats, pendant qu'ils font usage de la pensée.

On regarde encore la décoction ou le sirop de *viola tricolor* comme un moyen propre à favoriser l'éruption de la croûte laiteuse chez les enfans qui n'avoient auparavant aucunes pustules à la face, ou qu'un très-petit nombre ; on doit prévenir les parens que le front et tout le visage peuvent se couvrir d'une croûte épaisse ; on continue cette boisson jusqu'à ce que l'éruption soit bien faite ; les croûtes tombent ensuite et se détachent par larges fragmens, au bout de quelques semaines, et ne laissent aucune marque sur la peau. On doit s'attendre que l'usage de ce remède favorisera l'éruption, lorsque l'urine prend une odeur analogue à celle de chat.

Les observations des médecins Français ne sont pas aussi favorables à l'emploi de la pensée dans le traitement des éruptions cutanées, que celles des médecins Allemands. Pourroit-on soupçonner que cette diversité dans les résultats, dépend de ce que la pensée qui croît dans les environs de Mayence auroit plus d'efficacité que celle employée par les médecins Français? M. Chambon dit l'avoir employée sans succès, à l'hôpital de la Salpêtrière, quoiqu'il eût scrupuleusement observé toutes les précautions qu'a indiquées le docteur Strack : d'autres médecins ont tenté les mêmes essais avec aussi peu de fruit.

Dans le cas de gourme à la face, à la tête, M. Leroy conseille de donner une cuillerée de sirop de bellet ; c'étoit la pratique du docteur Bouvard : ce sirop est le sel mercuriel nitreux, à la dose de 12 à 15 grains dans une pinte

de sirop. Les mercuriaux sont utiles dans toutes les maladies qui dépendent d'une altération du système lymphatique. Fischer ayant à traiter la croûte laiteuse chez un adulte, et n'ayant pas pu se procurer la pensée, prescrivit, chaque soir, un grain d'oxide d'antimoine hydro-sulfuré-orangé (soufre doré d'antimoine), autant de mercure doux et un scrupule de coquilles préparées; il administra en même temps l'extrait de ciguë : la cure dura six mois.

Lorsque la matière contenue au-dessous des croûtes agit sur la peau, que les yeux sont affectés, le visage défiguré, il faut appliquer un vésicatoire à la nuque, dont on entretiendra l'écoulement pendant long-temps. Si le travail de la nature, qui tend à porter au dehors cette surabondance de sucs lymphatiques, est imparfait et contre-balancé par l'action du système absorbant, il en résulte des affections internes, comme tranchées, suffocation, céphalalgie, auxquelles on ne peut remédier que par l'application d'un vésicatoire derrière les oreilles : ce lieu mérite la préférence pour placer un exutoire, parce que la nature le choisit assez souvent pour opérer ses dépurations dans cet âge.

L'autre espèce de croûte laiteuse est plus animée, composée de lames plus brunes; elle excite une démangeaison insupportable : les pustules sont humides; la matière qui est placée au-dessous, est rongeante, et laisse, en tombant, des traces sur l'organe cutané. Cette espèce de croûte est ordinairement une affection grave et dangereuse; elle occasionne constamment le boursouflement des parties qui sont au-dessous, et quelquefois leur ulcération. Lorry les fait dépendre d'une constitution héréditaire; il dit avoir observé que plusieurs enfans qui étoient atteints de croûtes laiteuses tenaces, rebelles, et sujettes à revenir, avoient reçu le jour de mères dartreuses, ou étoient allaités par des nourrices de même constitution. Il dit avoir vu des mères dartreuses qui n'avoient pas pu élever d'enfans. J'ai indiqué

en quoi les vraies croûtes laiteuses diffèrent des pustules qui sont vénériennes. Les efforts de la nature ne suffisent pas pour opérer la guérison dans cette seconde espèce d'éruption, ce qui a souvent lieu dans la première. Outre les décoctions de jacée, l'usage du sirop fait avec l'extrait de cette plante, il faut donner à l'intérieur les substances amères, comme les sirops de fumeterre, de chardon bénit; on doit répéter plusieurs fois par jour, les lotions émollientes et calmantes, pour enlever la matière que fournissent les pustules, parce qu'elle a une action marquée sur l'organe cutané : Doublet conseille, dans ce cas, un mélange de trois grains de savon médicinal, de deux grains de rhubarbe et un grain d'aloès. Comme les enfans les plus sujets à la croûte laiteuse, ont ordinairement beaucoup d'embonpoint, et que l'odeur aigre de leur haleine, la couleur verte de leurs excrétions, indiquent que les acides sont en excès chez eux, la magnésie, dans un look tonique, peut être utile pour remédier à cette complication. C'est dans cette variété de croûte laiteuse que l'oxide d'antimoine sulfuré-orangé, combiné avec le mercure doux, administré à des doses proportionnées à l'âge des enfans, comme un douzième de grain, convient plus spécialement : il est aussi important de recourir aux vésicatoires, que l'on réitère à différentes reprises.

Au moment de la dentition, l'on voit souvent survenir sur diverses parties du corps, des phlyctènes éparses, qui ressemblent quelquefois à celles d'une brûlure; d'autres fois ce sont des taches rouges, qui se promènent d'une partie du corps à l'autre : ces efflorescences sont éphémères, altèrent peu la santé, et ne demandent, comme les croûtes laiteuses bénignes, que le régime et l'attention de tenir le ventre libre : on doit éviter soigneusement que l'enfant soit exposé à un air froid.

De la suppuration des oreilles.

Les oreilles des enfans sont très-sujettes à s'ulcérer pendant les premières années : les enfans peuvent jouir constamment d'une bonne santé, quoiqu'ils n'aient point d'écoulement aux oreilles ; mais une fois qu'il s'est établi, on ne peut pas le supprimer sans occasionner des accidens graves. Les parens sont souvent tentés de l'arrêter, parce qu'ils trouvent fatigans les soins qui deviennent nécessaires pour continuer la suppuration : les médecins doivent leur faire connoître les dangers auxquels la cessation trop prompte de cet écoulement expose les enfans. On doit s'abstenir des astringens et des répercussifs : si quelquefois ces applications locales n'ont pas été nuisibles, il ne faut pas s'enhardir par ces succès. Cet écoulement, connu sous le nom de gourme, paroît surtout nécessaire aux enfans dont la tête est grosse, relativement au volume du corps ; s'il vient à se supprimer tout à coup chez eux, il survient des accidens qui mettent leur vie en danger.

Cet écoulement lymphatique, qui doit être considéré comme une maladie locale, peut subsister long-temps. On applique, pour l'ordinaire, sur ces ulcères des oreilles, des feuilles de bette blanche (poirée) recouvertes de beurre. Les applications de feuilles de choux rouges, usitées dans quelques pays, sont nuisibles ; on doit en outre recouvrir la partie d'un linge blanc de lessive, que l'on renouvelle fréquemment ; s'il s'attache aux oreilles, on doit l'humecter avant de l'enlever. Si on s'aperçoit que les glandes du cou, les yeux, ou d'autres organes soient affectés, chez des enfans dont l'écoulement a diminué ou disparu, on doit sur-le-champ appliquer un vésicatoire ; les humeurs se portent vers le lieu irrité. Si l'ulcère cause beaucoup de douleur, ou s'il gagne le long du cou, on doit encore appliquer un vésicatoire derrière les oreilles, pour borner l'ulcère et en accélérer la guérison.

Si les apparences de la partie ulcérée annoncent qu'elle participe du caractère dartreux, on doit administrer à l'enfant les médicamens internes propres à combattre cette affection ; quand il prend encore le sein, il est préférable de les administrer à la nourrice, dont le lait s'imprègne des principes médicamenteux propres à guérir la maladie.

Des oreillons.

On désigne communément sous le nom d'oreillons, le gonflement de l'une ou des deux glandes parotides. Le travail de la dentition, ou le dessèchement des ulcères des oreilles ou de la tête dans les petits enfans, produisent souvent la tuméfaction de l'une des parotides : cette tuméfaction inflammatoire de l'une des glandes parotides ou maxillaires, peut être avec fièvre ou sans fièvre ; il existe une douleur dans un des côtés de l'articulation de la mâchoire ; la roideur est telle, que l'enfant éprouve beaucoup de difficulté à la mouvoir et à exécuter la mastication ; il est d'ailleurs détourné d'exercer ces mouvemens par la douleur vive qui les accompagne : si cette incommodité est déterminée par le dessèchement d'un ulcère, il faut rappeler l'écoulement, en établissant un exutoire ; si elle est la suite d'une dentition difficile, elle n'exige que le traitement de cette dernière ; le gonflement est alors sympathique et déterminé par l'irritation vive, et l'inflammation dont sont atteintes les gencives.

De la croûte séche du cuir chevelu.

Cette croûte doit être distinguée de la teigne muqueuse qui survient à l'époque de la dentition chez les enfans, et dont je parlerai par la suite : cette croûte est dure, se rompt et se lève par écailles. Sa couleur est jaunâtre, et elle occupe, pour l'ordinaire, la partie supérieure du cuir chevelu : il est utile d'enlever cette crasse, quoique le vulgaire pense le contraire ; elle s'oppose à la transpiration de la tête ;

tête ; les enfans que l'on tient proprement y sont sujets, comme ceux dont on néglige la tête ; quelquefois il suffit de frotter le cuir chevelu avec des brosses pour enlever cette crasse ; mais elle devient par fois si tenace, que pour la faire disparoître, il faut employer des cataplasmes émolliens, dont on recouvre la tête.

Quand on a fait tomber cette croûte, ce que je regarde comme utile, et même comme nécessaire, on doit en prévenir le retour, en lavant la tête avec des lotions détersives, ou en la frottant avec la poudre de charbon ; on doit l'essuyer exactement, car il seroit dangereux de l'exposer au refroidissement lorsqu'elle est mouillée.

Du dévoiement de la dentition.

Le dévoiement, à l'époque de la dentition, devient un préservatif des accidens qui pourroient survenir pendant ce travail ; il dégage la tête et la poitrine, en attirant les humeurs vers le canal intestinal : ce catarrhe, ce coryza des intestins, est sympathique. La chaleur de la peau, qui est plus vive, les gencives qui sont brûlantes et tuméfiées, les joues qui sont rouges et gonflées, les yeux qui sont plus humides que de coutume, annoncent suffisamment que le dévoiement est arrivé pendant le travail de la dentition : tant qu'il est modéré, qu'il ne dérange ni l'appétit, ni le repos de l'enfant, c'est une crise salutaire dont il faut être tranquille spectateur.

Des évacuations abondantes, quelques glaires sanguinolentes dans les selles des enfans, ne doivent pas alarmer à l'époque de la dentition : il est surprenant avec quelle facilité les enfans soutiennent un dévoiement considérable, dans lequel ils rendent, pendant plusieurs semaines, des selles de très-mauvaise nature, et qui les jeteroit infailliblement dans le marasme dans toute autre circonstance. Dans les commencemens de ce dévoiement, qui est toujours accompagné de coliques, et qui est le produit d'une irritation sympathique, on doit se borner à faire prendre à l'enfant

une eau de riz gommée ou toute autre boisson adoucissante et mucilagineuse, et à donner quelques lavemens qui modèrent la diarrhée, en calmant l'éréthisme dont est atteinte la muqueuse intestinale. Lorsque la dentition est difficile, la violence des douleurs trouble constamment les digestions, et donne lieu au développement d'acides dans l'estomac et les intestins, qui irritent, agacent ces organes. On reconnoît que cette complication, d'ailleurs si fréquente à cette époque, existe, lorsque les enfans sentent l'aigre, que leurs déjections sont vertes ou verdissent promptement sur les langes. Les enfans souffrent ordinairement beaucoup dans ces dévoiemens ; car les acides stimulent les nerfs et exaspèrent leur sensibilité ; les absorbans sont alors les vrais remèdes. J'ai déjà présenté les mêmes idées, mais il est des choses qu'il est utile de redire souvent, que l'on est même forcé de répéter, pour mieux faire saisir toutes les circonstances qui ont pu contribuer à produire une maladie, ou à l'aggraver en la compliquant.

Si le dévoiement dure depuis long-temps, et que les évacuations soient très-fréquentes, on doit s'occuper de soutenir les forces. Un dévoiement trop fréquent trouble le sommeil de l'enfant, empêche la nutrition et le jette promptement dans le marasme. Si le dévoiement est glaireux, il est encore plus urgent de l'arrêter de bonne heure, parce que le dépérissement de l'enfant survient avec plus de rapidité : dans ce cas, l'enfant est plus abattu, plus dégoûté ; son teint est blafard, ses yeux moins vifs. Le vomissement est souvent utile pour débarrasser l'estomac des matières saburrales qui s'y sont amassées : on peut donner cinq ou six grains d'ipécacuanha ; mais la cure consiste essentiellement dans un régime analeptique et restaurant, dans l'emploi des remèdes fortifians ; les boissons seront toniques : si on donne l'eau de riz, elle doit être aromatisée avec l'eau de fleurs d'orange ou de cannelle. On fait prendre du bouillon, des sucs de viande obtenus par la torréfaction, quelques cuillerées de

vin : la décoction blanche dans laquelle on met quelques grains de rhubarbe ou de quinquina, est un aliment médicamenteux très-convenable. On doit administrer la rhubarbe, soit en substance, à la dose de quelques grains, soit en décoction, soit sous forme de teinture : le sirop de quinquina, le sirop antiscorbutique (1), sont très-utiles pour relever les forces et pour réveiller l'appétit.

(1) Ce sirop ne convient pas seulement dans les affections scorbutiques, comme sembleroit l'indiquer la dénomination sous laquelle il est connu : il est encore un puissant remède dans toutes les maladies qui dépendent d'un état d'atonie du système lymphatique, comme dans les maladies dites scrofuleuses, quel que soit l'organe qui est affecté, et sous quelque forme qu'elles paroissent, comme je le dirai en traitant des affections qui dépendent de cet état particulier du système. Il est employé avec le plus grand succès chez les enfans chez lesquels il survient des infiltrations, des hydropisies à la suite des exanthèmes cutanés, qui sont plus particulièrement affectés à cet âge : or, l'on sait que cette terminaison arrive quelquefois à la suite de la rougeole, de la variole ; elle est bien plus fréquente et plus fâcheuse encore après l'exanthème cutané, connu sous le nom de fièvre rouge ou de scarlatine. Les propriétés toniques de ce sirop le rendent recommandable toutes les fois qu'un enfant est menacé de tomber dans le marasme, ou qu'il est atteint d'une fièvre hectique, sans aucun vice organique. Il a été employé par plusieurs médecins, avec le plus grand avantage, pour favoriser l'éruption des menstrues chez les filles qui sont mal réglées, à raison d'un état de foiblesse, ou pour guérir des flueurs blanches entretenues par une debilité générale : on peut, dans ces deux derniers cas, incorporer ce sirop avec la teinture de mars tartarisée.

Beaucoup de médecins obtiennent des effets peu sensibles de ce médicament, parce qu'ils l'administrent à des doses trop foibles : on ne le prescrivoit autrefois qu'à la dose d'une cuillerée à café, par jour, même à des adultes ; tandis que pour en obtenir des effets dans les cas graves, il faut l'administrer à la dose d'une et même deux cuillerées à bouche, à des enfans en bas âge.

Non-seulement on administre ce sirop à des doses trop foibles, mais on peut assurer, en outre, que celui qui ne contient que les doses prescrites par le Codex, ne jouit pas d'une activité suffisante ; c'est ce qui a déterminé M. Barré, pharmacien à Paris, rue Mont-Martre, d'après

De l'assoupissement.

L'assoupissement est un symptôme redoutable qui a lieu chez les enfans les plus robustes, sujets à une constipation opiniâtre ; il n'existe, dans les commencemens, qu'une propension au sommeil, lenteur, inaction dans les mouvemens; cependant si on n'y remédie pas promptement, cet état, qui ne paroît pas inquiétant, se change bientôt en coma : la face se gonfle, devient rouge, violette ; la respiration est difficile; les yeux, les paupières se tuméfient.

L'indication la plus urgente, est de remédier à la constipation et de dégorger le cerveau ; la nature indique elle-même combien il est utile de tenir le ventre libre à l'époque de la dentition, pour prévenir les accidens : on administre les sirops de chicorée composé, ou de fleurs de pêcher. La compression exercée sur le cerveau produisant une paralysie momentanée du système abdominal, assez souvent ces purgatifs n'ont pas assez d'activité ; on peut les étendre dans une infusion de séné, à la dose d'un scrupule, ou augmenter leur activité par l'addition d'un quart de grain ou d'un demi-grain de tartrite antimonié de potasse. On a quelquefois été obligé, pour obtenir des évacua-

---

l'avis de plusieurs gens de l'art, à ajouter à la composition ordinaire de ce sirop, non-seulement des doses plus fortes des substances déjà employées, mais encore quelques autres médicamens propres à augmenter ses propriétés toniques et fondantes. Il est fondant, parce qu'il agit comme un puissant stimulant : en effet, il n'est utile pour dissiper les engorgemens lymphatiques, qu'autant qu'ils ont trouvé leur source dans un état d'atonie ; plusieurs médecins ont expérimenté, comme moi, que par cette addition, ce sirop devenoit un remède plus actif et plus prompt dans ses résultats. On a obtenu, avec ce dernier médicament, une amélioration sensible dans le rachitis et les engorgemens des articulations auxquels les enfans sont si sujets, tandis que les effets du sirop ordinaire avoient été nuls, quoiqu'il eût été administré pendant long-temps, et à des doses assez fortes.

tions, de donner deux ou trois gros de sirop de nerprun : on peut donner des lavemens purgatifs. Pour dégorger le cerveau, on doit appliquer deux sangsues derrière chaque oreille ; si l'état comateux persiste, on doit, dans cet état, qui a beaucoup de ressemblance avec l'apoplexie sanguine des adultes, appliquer les vésicatoires aux jambes : on ne peut espérer de succès de l'emploi de ces moyens, qu'autant qu'ils sont administrés très-promptement.

Des convulsions, du trismus ou mal de mâchoire, du tétanos des nouveau-nés, de l'épilepsie et de la danse de Saint-Guy.

J'ai cru devoir réunir sous le même titre ces diverses affections spasmodiques, parce que, lorsqu'on ne voudroit pas admettre qu'elles sont seulement des nuances, des variétés de la même maladie, on est au moins forcé de convenir qu'elles ont beaucoup d'analogie entr'elles, soit qu'on ait égard aux causes qui les déterminent, et qui sont les mêmes, soit qu'on considère leurs symptômes, qui ne diffèrent qu'en ce que le spasme est plus ou moins universel; par là, sans diminuer les connoissances que doit acquérir le médecin pour traiter convenablement ces maladies, j'éviterai des répétitions sans nombre, dans lesquelles devoient nécessairement tomber les auteurs qui n'ont pas adopté cette méthode. L'épilepsie considérée chez les enfans, depuis la naissance jusqu'à la puberté, ce mode de convulsion connu sous le nom de danse de Saint-Guy, qui affecte spécialement les filles délicates et d'une grande susceptibilité nerveuse, aux approches de la puberté, présentent quelques particularités, qui exigent peut-être qu'on en traite dans des articles séparés.

Les enfans sont très-sujets aux convulsions; cette affection est la cause de la mort d'un grand nombre; elles surviennent vers la fin de presque toutes leurs maladies,

lorsqu'elles sont funestes : mais alors, comme le remarquent fort bien Arsmtrong et Underwood, on ne doit pas dire qu'ils sont morts de convulsions; elles sont l'annonce de la mort des enfans déjà épuisés par la maladie.

La mollesse, la débilité de la fibre, qui rendent les enfans plus sujets aux catarrhes, les disposent aussi aux convulsions : hors de l'époque du travail de la dentition, et surtout dans la première époque de l'enfance, ce sont presque toujours les enfans de ce tempérament, ou bien ceux dont les digestions sont dérangées, qui ont les muscles grêles, le visage pâle, le teint blafard, dont la graisse est molle, ou qui ont été affoiblis par des maladies, comme les aphthes, etc., qui en sont atteints. Les enfans qui sont habituellement attaqués d'une petite toux sèche et stomacale, ceux qui sont nés de parens délicats et foibles, qui étoient trop jeunes ou trop âgés, sont aussi très-sujets aux convulsions dans la première enfance. A mesure que les enfans se fortifient, que les parties acquièrent plus de fermeté, ils deviennent moins sujets aux maladies convulsives : les convulsions sont plus communes dans les pays chauds que dans les pays froids; les femmes qui, par la mollesse de leur fibre, se rapprochent de la constitution des enfans, sont bien plus sujettes aux maladies convulsives que les hommes.

Les convulsions, le trismus, le tétanos, sont idiopathiques ou symptomatiques : quand ces affections sont idiopathiques, elles ne dépendent que des altérations de la faculté sensitive, et ne sont entretenues par aucune cause irritante; le plus souvent les convulsions des enfans sont symptomatiques : néanmoins, lorsqu'une maladie est disposée à les produire, quoiqu'elles ne soient qu'un symptôme, elles méritent la plus grande attention. Des convulsions qui, dans le principe, étoient symptomatiques, peuvent se changer en idiopathiques, si, à la suite d'attaques répétées, le système nerveux et musculaire contracte cet excès de mobilité que j'ai dit former le caractère des convulsions primiti-

ves et essentielles : à la suite de convulsions, on a vu des enfans rester imbéciles, ou devenir épileptiques.

Quelquefois on peut prévenir les convulsions symptomatiques, ou les faire cesser, en traitant convenablement la maladie qui les fait naître ; les convulsions qui précèdent l'éruption de la petite vérole, de la rougeole, de la fièvre rouge, sont quelquefois un effet salutaire des efforts de la nature, dont il ne faut pas s'effrayer, parce qu'elles ne sont pas un indice du danger des maladies éruptives propres à cet âge.

On a cru trouver la cause prédisposante des convulsions propres à cet âge, dans la prédominance que l'on croit qu'exerce le cerveau dans l'enfance ; cette même idée a porté les auteurs à regarder les calmans proprement dits, comme le remède spécifique. L'idée de la prédominance du cerveau dans l'enfance, quoique si généralement admise depuis la Dissertation de Stahl, *de morbis ætatum*, et surtout depuis les développemens que Bichat a donné à cette même idée, me paroît, ainsi qu'au docteur Ranque, contraire aux phénomènes que l'on observe dans l'enfance, et qui sont propres à cet âge. La Dissertation du docteur Ranque, intitulée, *Essai sur la détermination des prédominances organiques dans les différens âges, et particulièrement dans l'enfance*, présente des vues neuves sur ce sujet : si en employant l'expression de prédominance du cerveau, on vouloit seulement dire qu'il est alors plus spécialement affecté, nul doute à cet égard; mais la fréquence de ses affections morbifiques ne suppose pas une prédominance d'action qui lui donne une supériorité sur les autres organes, mais seulement plus de susceptibilité, comme l'a si judicieusement observé M. le professeur Hallé. Il est évident que c'est à cette susceptibilité du cerveau et des nerfs, qui fait qu'ils obéissent quelquefois au plus léger stimulus, qu'il faut rapporter les convulsions de l'enfance ; celles des femmes des grandes villes tiennent à une disposition analogue.

Mais si par prédominance, on entend une énergie d'action de la part du cerveau, supérieure à celle de tous les autres organes (ce que doit nécessairement indiquer l'expression de prédominance), il est constant, en analisant les faits sur lesquels repose cette idée, que le cerveau, dans l'enfance, loin de prédominer sur les autres organes, et de les influencer, est, au contraire, essentiellement influencé par le système digestif, qui est prédominant dans l'enfance, où tout se rapporte à l'accroissement de l'individu.

Quelquefois les convulsions sont légères, partielles, bornées à quelques mouvemens spasmodiques des membres; alors elles sont moins dangereuses: d'autres fois, les convulsions sont générales. Des convulsions fortes et prolongées, peuvent produire des distorsions dans les extrémités. On a vu les membres se luxer, se fracturer, le sang se répandre dans le tissu cutané, et produire une ecchymose générale. Les convulsions générales, même sans roideur tétanique, sont souvent funestes à l'enfant, qui succombe au milieu de l'agitation la plus effrayante, quoiqu'on ait administré promptement les secours les mieux indiqués en apparence.

Souvent les mâchoires sont le siége des convulsions, et sont plus ou moins exactement fermées; c'est cet état qu'on appelle trismus ou mal de mâchoire. On a ainsi désigné cette maladie, parce que les mâchoires sont serrées avec tant de force, qu'il est impossible de les écarter; ce mode de convulsion est encore plus fâcheux que les précédens. Le trismus enlève un grand nombre d'enfans nouveau-nés, dans l'Amérique et surtout chez les nègres; il est endémique dans cette contrée chez les enfans, dans les premiers jours de leur naissance. Si les convulsions, outre le serrement des mâchoires, sont accompagnées de roideur du tronc et des membres, de hoquets, on donne à cet état le nom

de tétanos : cette espèce s'observe aussi très-fréquemment chez les nouveau-nés d'Amérique : l'île de Cayenne est la partie de l'Amérique où le tétanos est le plus commun : cette variété est encore plus fâcheuse que le trismus, dont elle ne diffère que parce que le spasme est plus universel, et s'étend à tout le corps; tandis que, dans ce dernier, les contractions tétaniques se bornent aux muscles de la mâchoire et de la gorge.

Le trismus est un tétanos partiel qui affecte les muscles de la mâchoire inférieure; la bouche, le plus souvent, reste légèrement entr'ouverte, de manière qu'il est impossible de la fermer ou de l'entr'ouvrir davantage, avant la cessation du spasme, sans s'exposer à fracturer l'os maxillaire. Pendant le cours de la maladie, le tétanos devient quelquefois général, par extension du spasme, qui tenoit d'abord dans un état de roideur permanente les muscles qui servent au mouvement de la mâchoire : on ne peut pas regarder comme une maladie nouvelle le tétanos général ou partiel, qui attaque les enfans nouveau-nés d'Amérique : Aretée l'a parfaitement décrite. J'ai fait connoître ailleurs ce que l'on devoit penser de l'opinion de M. Alphonse Leroy, qui attribue le tétanos des négrillons à la rouille des ciseaux avec lesquels on pratique la section du cordon ombilical. Moschion a cru que la stagnation du sang, du sérum, dans le cordon ombilical, pouvoit être la cause des maladies graves qui menacent l'enfant : cette idée a été accueillie par Levret; M. Bajon a cru qu'elle pouvoit, en particulier, être la cause du mal de mâchoire; il a recommandé de blanchir exactement le cordon : cette assertion n'est appuyée sur aucune observation exacte; celles qui ont été tentées en prouvent même la fausseté.

Les observations de M. Bajon prouvent que l'on doit ranger parmi les causes excitantes du tétanos, soit général, soit partiel, des nouveau-nés de l'île de Cayenne, l'impression d'un air froid et d'un vent de mer. Il a re-

marqué qu'à Cayenne et à la Guyanne Française, elle est inconnue dans l'intérieur des terres, et que c'est surtout au bord de la mer qu'elle se présente; pour prouver que les vents, qui soufflent du côté de la mer, concourent puissamment à la production de cette terrible maladie, il fait remarquer qu'il y a des habitations dans l'île de Cayenne, où elle n'est devenue endémique, que depuis que les habitans ont abattu de vastes forêts, qui ont donné passage à ces vents : aussi le moyen le plus sûr de la prévenir chez les nouveau-nés d'Amérique, consiste à tenir les enfans dans une chambre bien close, pendant neuf jours, de les garantir, pendant ce temps, de l'impression de l'air atmosphérique, par des onctions huileuses, pratiquées sur tout le corps, ou encore mieux, d'éloigner les mères des bords de la mer avant l'accouchement : le prognostic est encore plus fâcheux que celui des convulsions, qui cependant est toujours grave.

Les causes des convulsions sont extrêmement variées; leur recherche est indispensable, pour fixer le traitement convenable, qui est toujours subordonné aux causes occasionnelles et prédisposantes, et qui consiste à détruire celles qui les ont produites, ou au moins à affoiblir leur influence pernicieuse, si on ne peut pas soustraire entièrement les enfans à leur action. Il faut s'informer de tout ce qui a précédé; cette connoissance est importante pour s'assurer quel étoit l'état de l'enfant, avant qu'il fût atteint de convulsions : si les convulsions, le trismus, le tétanos supposent toujours une disposition morbifique du système nerveux, ils diffèrent par les causes qui peuvent introduire cette disposition, ce qui détermine les espèces : la première indication consiste à combattre la cause matérielle, qui détermine telle espèce; il est donc évident que, dans ces premiers temps, la méthode curative convenable pour satisfaire aux indications qui se présentent, doit varier comme les causes qui, en agissant sur le système sensi-

ble, déterminent une réaction sur le système des forces motrices, dont la lésion produit les diverses affections que je comprends dans le genre des convulsions. On n'est plus étonné qu'Hyllary, Chalmers, Bajon et autres médecins, éclairés par la connoissance des agens qui concouroient à leur formation, citent des exemples de guérison opérée par des moyens curatifs opposés, comme les anti-phlogistiques, les évacuans, soit vomitifs, soit purgatifs, les anti-vénériens, les anthelmentiques.

Dans les premiers jours de la naissance, le défaut d'évacuation du méconium peut donner lieu aux convulsions: avant la sortie des dents, ou plutôt avant le travail qui précède leur éruption, une douleur ou une irritation dont le siége, chez la plupart des enfans, paroît être dans l'abdomen, et qui est occasionnée par des matières saburrales ou par des acides, produit de mauvaises digestions, en est la cause déterminante; les contorsions, les cris, l'agitation de l'enfant, lorsqu'on touche l'abdomen, font présumer que la cause des convulsions se trouve vers cette région, et que le cerveau n'est affecté que sympathiquement.

Le plus souvent, leur cause réside dans l'irritation qui existe vers les mâchoires au moment de la dentition: les vents sont très-propres à produire les convulsions en distendant l'estomac et les intestins. La vivacité des coliques, produit de cette distension, amène cette agitation violente et alternative du système musculaire; les vers sont aussi une des causes de cet accident: l'usage du lait d'une nourrice qui se livre à de violens accès de colère ou à d'autres passions violentes, qui commet des fautes graves dans le régime, comme seroit de se laisser aller à l'ivresse, peut aussi produire cet accident. La frayeur, la surprise, la colère, occasionnent souvent les convulsions, l'épilepsie. Plusieurs exemples prouvent que des enfans ont été atteints eux-mêmes de convulsions imitatives, pour avoir contemplé des pauvres qui éprouvoient un accès épileptique dans

les places publiques. La peur et la colère concourent en même temps à produire les convulsions, lorsqu'on veut, sans user de précaution et de ménagemens, accoutumer un enfant à voir un objet qu'il abhorre par une espèce d'antipathie.

La cause des convulsions peut aussi dépendre de la rentrée d'une éruption cutanée, comme de la croûte laiteuse, de la teigne, de la gale, des dartres, de la dessiccation d'un exutoire naturel ou artificiel, par suite d'un traitement peu convenable ou autrement. Les convulsions surviennent souvent chez les enfans qui éprouvent les symptômes précurseurs d'une maladie exanthématique, au moment où la nature fait effort pour en opérer la crise, qui consiste dans l'éruption qui recouvre successivement les diverses parties du corps; et elles disparoissent, pour l'ordinaire, à mesure qu'elle s'établit. A l'approche des règles, les jeunes filles éprouvent assez souvent des convulsions, mais qui sont rarement dangereuses, si on ne se méprend pas sur leur nature. Je ne fais qu'indiquer cette disposition aux convulsions dont j'ai traité ailleurs, et sur laquelle je reviendrai en parlant de la danse de Saint-Guy.

Plusieurs observations prouvent que les convulsions des enfans sont quelquefois occasionnées par des poisons. Les enfans sont très-exposés à prendre, par défaut de connoissance, des substances propres à les empoisonner; plusieurs ont péri de ces convulsions: outre le grand nombre de substances qui, avalées par les enfans, peuvent produire les convulsions, quelques faits attestent que le plomb, appliqué en topique, peut en développer de très-graves et de mortelles: le docteur Percival les a remarquées chez des enfans qui avoient tété des nourrices qui avoient employé des préparations saturnines pour guérir les rougeurs ou les gerçures de leur sein. Les convulsions qui proviennent d'un poison offrent toutes une indication générale, qui consiste à évacuer le poison qui les a produit: il est une indica-

tion particulière, qui consiste à employer les remèdes appropriés au genre de poison avalé par l'enfant : le vinaigre et tous les acides végétaux conviennent contre les poisons narcotiques; l'éther agit plus spécialement contre les champignons vénéneux. Dans les convulsions occasionnées par les poisons corrosifs, on doit employer les boissons délayantes en grande quantité; lors même qu'il existeroit des contre-poisons chimiques contre quelques-unes de ces substances, ce qui est encore douteux, on pourroit rarement les employer, parce qu'on est appelé trop tard; ils ne pourroient convenir qu'autant que le poison seroit encore en substance dans l'estomac et le canal intestinal : or, il est presque toujours décomposé, et on n'a plus qu'à remédier à ses effets; ce que l'on obtient, en faisant prendre un torrent de boissons adoucissantes et mucilagineuses : un émétique ou un purgatif trop forts, sont de vrais poisons qui peuvent produire des convulsions.

J'ai déja indiqué ailleurs le traitement qui convient en particulier pour détruire la plupart des causes qui peuvent produire les convulsions : si on ne peut soupçonner la présence d'aucune de celles dont je viens de faire l'énumération, et qui sont, en général, celles que l'observation a appris favoriser le développement des convulsions, on doit les regarder comme idiopathiques et comme la maladie primitive; c'est vers la constitution de l'enfant qu'il faut diriger toute son attention pour fixer les indications curatives.

On peut prévoir que les convulsions vont survenir, aux signes suivans : les yeux sont agités, le sommeil inquiet, les muscles de la face sont dans un mouvement fréquent, et leur agitation donne souvent lieu à cet état particulier des lèvres, dont la crispation est désignée par l'expression de ris sardonique : on ne peut pas douter que cette agitation de la face ne soit un commencement de convulsions;

car si on ouvre les paupières, on voit souvent que le globe de l'œil est perpétuellement agité.

Si les enfans ont des frayeurs nocturnes, s'ils s'éveillent brusquement en criant et en pleurant, s'ils s'assoupissent pendant le jour, s'ils changent de couleur à chaque instant, soit pendant la veille, soit pendant le sommeil, ils sont menacés de convulsions; si l'enfant fait des efforts comme pour s'allonger, s'il ferme ses mains, les pouces en dedans, et qu'on ait beaucoup de peine à les lui étendre, et si elles se contractent dès qu'on les abandonne, s'il agite ses doigts et s'il retire subitement ses bras ou ses jambes, on peut assurer qu'il est à la veille d'éprouver quelques convulsions. L'enfant qui est menacé de convulsions cligote fréquemment, comme s'il avoit un corps étranger entre les paupières et le globe de l'œil; il se frotte quelquefois le nez, grince des dents : on prend cependant trop généralement ces deux derniers symptômes, ainsi que la rougeur et la pâleur alternative du visage, pour des indices d'affections vermineuses : des enfans qui avoient présenté ces symptômes ayant succombé, on n'a point trouvé, à l'ouverture des cadavres, de vers dans l'estomac ou les intestins.

L'empirisme a accrédité plusieurs compositions, qui ne doivent leur réputation qu'à leur vertu laxative, et quelquefois au hasard, qui a fait coïncider la fin des convulsions avec l'usage des remèdes.

Dans les convulsions et dans le tétanos, soit général, soit partiel, qui sont idiopathiques, on peut rapporter à trois chefs les indications curatives : 1°. on doit combattre la rigidité des muscles; cette première indication est celle que les anciens ont le mieux connue. Je crois que les modernes négligent trop, dans le tétanos, mode de convulsion auquel cette indication s'applique plus spécialement, les applications topiques sur le système musculaire, comme les onctions avec l'huile chaude, les applications de vessies remplies de substances relâchantes, émollientes, recommandées par Hip-

pocrate, Cœlius Aurélianus : on augmenteroit l'effet de ces moyens relâchans, en les associant à l'opium.

2°. On doit calmer l'irritation du système nerveux ; l'opium est très-propre à remplir cette indication, lorsqu'il n'y a point à craindre de congestion vers le cerveau; mais il faut le donner à haute dose. Hyllary faisoit prendre, dans le tétanos, vingt grains d'opium en vingt-quatre heures. Chalmers a prescrit, dans le même espace de temps, plus d'une once de cette substance : à l'usage intérieur de l'opium, Lind joignoit, dans le traitement du tétanos, celui de la dissolution de cette substance sous forme de topique, afin de stupéfier les parties musculaires frappées de spasme : cette méthode d'employer l'opium, en l'appliquant à la surface du corps, ou bien, celle qui consiste à l'administrer en lavemens, devient indispensable, lorsque la difficulté ou l'impossibilité de la déglutition s'opposent à son introduction dans l'estomac.

3°. On doit établir des points d'irritation particuliers, pour détruire les spasmes fixés sur le système musculaire : les vésicatoires, les bains froids, les douches d'eau froide, les frictions sur toute la surface du corps, surtout celles faites avec l'onguent mercuriel, en faveur desquelles Monro, Lind, Tissot, etc., citent des observations, agissent de cette manière. Les frictions mercurielles sont un des stimulans les plus actifs du système vasculaire, et l'on conçoit que ce mode d'action les rend propres à déplacer les spasmes fixés à l'intérieur : je reviendrai en particulier sur chacun de ces moyens curatifs.

Les convulsions qui sont idiopathiques, sont les plus opiniâtres; leur traitement doit être adapté au tempérament ; elles dépendent le plus souvent de la foiblesse, unie à une mobilité excessive : ceux qui ont la tête grosse y sont très-sujets. Parmi les antispasmodiques, on doit choisir ceux qui sont propres à fortifier et à diminuer en même temps l'irritabilité : tels sont le kina avec la valériane, les infusions de feuilles d'oranger, l'éther sulfurique, des potions avec les eaux, que

les médecins regardent comme appropriées au système nerveux, telles que celles de menthe, de fleurs d'orange, de cannelle, de tilleul, auxquelles on ajouteroit pour quatre à cinq onces de liquide, un gros de teinture de camphre. Les enfans sanguins et robustes peuvent être atteints de convulsions dans quelque cas; les yeux sont alors rouges, proéminent hors de l'orbite et fuient la lumière; quelquefois cependant, dans ce cas, le visage est pâle; mais l'éclat brillant des yeux annonce assez qu'un état d'éréthisme est la vraie cause de ces convulsions idiopathiques; le traitement seroit le même que celui qui convient pour les convulsions qui seroient dues aux douleurs vives qui se font sentir vers les mâchoires, aux approches de la dentition.

La grosseur de la tête ne doit pas toujours faire présumer une pléthore sanguine locale, plus d'énergie vers le cerveau; elle est quelquefois le résultat d'un empâtement muqueux, et dépend d'un état d'asthénie, au lieu d'annoncer un surcroît de vie et d'action; ces enfans sont indolens et n'exercent que de foibles mouvemens; ils ont de l'embonpoint sans vigueur; la tête n'est pas chaude; l'abdomen est saillant, mais pâteux. M. Desessartz, à l'aspect des nouveau-nés, a souvent prédit qu'ils seroient tourmentés de convulsions, parce que la grosseur de leur tête étoit disproportionnée aux autres parties de leur corps: j'ai vérifié plusieurs fois cette observation.

On reconnoît en particulier que les convulsions sont dues aux approches de la dentition, par les signes précurseurs de cette dernière; comme elles sont toujours précédées, dans ce cas, de chaleur à la bouche, à la peau, d'agitation, de fièvre, la première indication qui se présente, dès que l'enfant en est atteint ou y est prédisposé, est de relâcher intérieurement et extérieurement; pour cela, on doit plonger l'enfant dans un bain tiède, où il doit rester plus ou moins de temps, suivant son âge: depuis cinq mois jusqu'à huit, on peut l'y mettre de dix à douze minutes, trois à quatre fois par jour; depuis un an jusqu'à trois, on peut l'y laisser d'un quart

quart d'heure à une demi-heure. On doit prévenir les parens, qu'au moment de l'immersion, les convulsions augmentent quelquefois; mais bientôt il survient un état de relâchement, le ventre devient libre, et l'enfant est plus tranquille au sortir du bain. On voit des enfans témoigner une aversion si prononcée contre les bains entiers, qu'il seroit dangereux de persister dans leur administration; on doit y suppléer par des bains de pied, ou en enveloppant les extrémités inférieures dans des linges trempés dans une décoction émolliente, que l'on maintient modérément chauds; on est encore obligé de remplacer les bains par ces moyens, quand on a affaire à des mères livrées à des préjugés. Des vessies remplies de décoctions émollientes, des briques chaudes que l'on plonge dans l'eau tiède, et qu'on enveloppe de suite dans un linge, placées sous la plante des pieds, produisent un effet relâchant, par la vapeur qui s'en exhale.

Si l'enfant est fort, sanguin, s'il a le visage rouge, les yeux saillans, ou bien s'il est dans l'assoupissement dans l'intervalle des attaques, on doit appliquer deux sangsues derrière chaque oreille, ou aux tempes; car ces signes sont l'indice que le sang se porte à la tête, et y séjourne. L'enfant est menacé de périr d'apoplexie, si on ne dégorge pas promptement la tête. Harris, Armstrong, Underwood, M. Alph. Leroy, Tralles, accordent la préférence à cette saignée locale: ce dernier a prouvé, par son expérience, que ses effets sont plus sûrs que ceux de la saignée faite avec la lancette. Les sangsues me paroissent plus propres à dégorger le système capillaire cérébral, que la saignée du pied, recommandée par M. Desessartz, dans son Traité sur l'Education corporelle, et plus récemment encore dans un Mémoire présenté à l'Institut. La saignée du pied lui paroît surtout convenir, lorsque les enfans ont la tête grosse. L'irritation que produisent les piqûres, ne doit-elle pas être considérée comme propre à attirer les fluides à l'extérieur, en même temps qu'elle dégorge les capillaires?

Une seconde indication, aussi très-essentielle à remplir dans les convulsions qui ont lieu à l'époque de la dentition, est d'entretenir la liberté du ventre : le précepte de donner, dans ce cas, des laxatifs, adopté par tous les praticiens, est fondé sur l'observation, qui a fait connoître les dangers de la constipation, et la nécessité de la diarrhée, pour que la dentition se fasse paisiblement.

Lorsque les moyens que je viens d'indiquer ne réussissent pas, il faut mettre les vésicatoires, d'abord derrière les oreilles, ensuite aux bras : ils sont souvent utiles dans les affections spasmodiques, sans doute par leur effet révulsif.

Les deux premières indications remplies, il s'en présente une troisième, qui consiste à calmer et à fortifier le système nerveux ; mais les opiacés ne doivent être administrés dans cette vue, qu'avec la plus grande circonspection : la propriété qu'a l'opium d'élever et d'accélérer le pouls, de produire, vers la tête, des symptômes d'une congestion sanguine, le rend contraire aux enfans, qui présentent presque toujours des indices de cet état, lorsqu'ils sont atteints de convulsions pendant la dentition. Les narcotiques, qui seroient très-nuisibles donnés dans cette circonstance, peuvent être administrés avec avantage, pour en modérer la violence, lorsqu'elles sont idiopathiques et la maladie primitive, ou lorsque la cause qui les a fait naître, et qui les entretenoit, étoit de nature spasmodique : dans le cas même où elles seroient occasionnées par une frayeur, si l'agitation qui en est la suite avoit produit une congestion vers le cerveau, on ne pourroit employer les préparations opiacées, qu'après avoir remédié à cet engorgement.

Rosen, dans son Traité des maladies des Enfans (p. 60), cherchant à déterminer les cas où les narcotiques, ou bien la saignée, doivent être employés dans les convulsions provoquées par la dentition, établit que, lorsqu'il n'y a point de fièvre, on peut donner, sans danger, les narcotiques ; mais que l'on doit s'en abstenir s'il y a fièvre. Quelque sage

que soit ce précepte, il est peut-être trop général. Quoiqu'il n'y ait point de fièvre, l'opium seroit évidemment nuisible, dans les convulsions où il existe engorgement sanguin ou amas de matières dans les premières voies; l'opium, au contraire, peut convenir, quoiqu'il existe de la fièvre, si elle est purement nerveuse, c'est-à-dire, occasionnée seulement par le développement de la sensibilité et de l'irritabilité: or, la fièvre qu'occasionne une dentition difficile, est assez souvent spasmodique ou nerveuse; elle est produite par la violence de la douleur, qui augmente la sensibilité: or, tout excès de sensibilité peut produire cette irrégularité du système nerveux, qui constitue les convulsions.

Le camphre paroît le moyen le plus convenable pour calmer l'éréthisme du système nerveux. C'est, dit Stork, un excellent antispasmodique, qui doit l'emporter sur l'opium et les autres narcotiques; il en a la vertu, sans en avoir tous les inconvéniens. Boerrhaave recommande aussi d'être très-réservé dans l'emploi des narcotiques dans le traitement des convulsions des enfans; on doit souvent préférer quelques gouttes d'éther. Sydenham préféroit aussi l'alcali volatil à l'opium: on le donne de quatre à huit gouttes dans une quantité de liquide telle, qu'on la divise en trois ou quatre prises, que l'on fait prendre de demi-heure en demi-heure.

On peut donner le camphre dans un lavement ou dans une potion: sa dose, dans un lavement, est depuis 12 jusqu'à 18 grains. On doit recommander de délayer le camphre avec un jaune d'œuf: on peut mettre depuis 10 jusqu'à 15 grains de camphre trituré avec du sucre, dans une potion composée de quatre onces d'eaux antispasmodiques, comme celle de menthe, de tilleul, de fleurs d'orange.

Les convulsions qui surviennent vers le déclin de presque toutes les maladies des enfans, ne sont curables par

aucune méthode ; elles sont l'indice que la vitalité s'éteint.

Les convulsions occasionnées par la peur, sont toujours très-fâcheuses ; elles exigent des secours prompts, et laissent peu d'espérance. On doit s'efforcer de rassurer l'enfant, et éviter de le laisser seul dans l'obscurité : le traitement consiste dans l'emploi des calmans et des antispasmodiques, tels que l'éther et les fleurs de zinc.

M. Delaroche (1) dit avoir employé avec beaucoup de succès, les fleurs de zinc (oxide de zinc sublimé), d'après la recommandation de Gaubius, dans plusieurs maladies spasmodiques ou convulsives des enfans ; il donna d'abord un quart ou un tiers de grain toutes les trois heures ; il porta bientôt la dose à un grain : le soulagement fut très-marqué. En continuant son usage pendant quelques jours, il arrêta des mouvemens convulsifs qui duroient depuis trois à quatre semaines. M. Delaroche assure qu'il a toujours produit une guérison complète, lorsque les convulsions dépendoient d'une affection purement nerveuse. L'oxide de zinc sublimé est surtout très-utile pour calmer ces terreurs paniques et ces songes, qui sont quelquefois le germe d'une épilepsie incurable.

Si les convulsions viennent d'une éruption cutanée rentrée, d'une décharge derrière les oreilles, d'un écoulement de la tête qui se sont supprimés, il faut entretenir le cours des écoulemens, rappeler les maladies cutanées sur les parties externes, où elles avoient fixé leur premier siége ; il faut alors recourir aux bains, à de doux laxatifs, aux vésicatoires, à l'usage des préparations propres à porter à la peau, comme le soufre, le soufre doré d'antimoine (oxide d'antimoine hydro-sulfuré orangé), que l'on ne pourroit guère donner, dans le premier âge, au delà d'un douzième de grain. Si c'est une gale rentrée qui produit les convulsions, il faudroit l'inoculer, si elle persiste malgré les moyens que je

(1) Journ. de Méd., tom. LII, p. 527.

viens d'indiquer. Une éruption spontanée de la croûte laiteuse, a guéri des convulsions chroniques : ne pourroit-on pas en conclure, avec Œttinger, professeur à Tubinge, que l'inoculation de l'humeur qui forme cette croûte, pourroit guérir des convulsions chroniques, sûrtout si cet exanthème avoit abandonné la face?

Si la constitution régnante fait présumer que les convulsions dépendent de l'éruption imminente d'un exanthème, on retireroit beaucoup d'avantage de faire mettre les pieds dans l'eau chaude, et de l'administration d'un lavement, pour aider la nature dans la crise qu'elle prémédite dans ces maladies ; le bain tiède est encore indiqué, si les convulsions ont été déterminées par l'action d'un froid vif.

Si on soupçonne une indigestion, on doit recourir au vomitif; si c'est une irritation fixée vers le canal intestinal, on doit en rechercher la cause. Les convulsions si fréquentes dans la première époque de l'enfance, ne reconnoissent, pour la plupart, d'autres causes qu'une certaine lésion du système digestif : c'est ce qu'avoit déjà reconnu Réga, dans une belle Dissertation sur les sympathies. Baglivi a dit : *omnes fere convulsiones infantum, a stomacho fiunt* (*lib. praxeos med.*). Hoffmann regarde aussi l'estomac et le canal intestinal, comme le siége où réside la cause des convulsions. Brouzet, dans son Traité de l'Éducation médicale des Enfans, établit aussi qu'elles dépendent, le plus souvent, de l'altération actuelle du système digestif; la cause irritante peut dépendre de vents qui sont retenus, ou de la saburre, suite de mauvaises digestions : dans ce cas, les convulsions ont presque toujours été précédées de dérangemens des digestions, comme dégoûts, diarrhée : le visage de ces enfans est pâle ou plombé, le ventre gros, la langue sale. Si les vents sont la cause du mal, les enfans éprouvent en même temps des coliques affreuses; le ventre est distendu, et la région épigastrique gonflée; on doit donner les carminatifs et les antispasmodiques, comme deux ou trois gouttes de laudanum liquide, ou d'éther.

Dans le cas de saburre, le vomitif est indispensable, quoique le préjugé s'oppose à cette méthode, conseillée par Brouzet. M. Leprenx, dans une dissertation (28 décembre 1765) qui a pour titre : *an convulsionibus recens natorum vomitoria*, cite, d'après Antoine Petit, des observations très-concluantes en faveur des vomitifs, dans le traitement des convulsions. Antoine Petit assuroit dans ses Leçons, comme on le lit dans son ouvrage posthume, que depuis qu'il s'étoit décidé à employer le tartrite antimonié de potasse, à la dose d'un demi-grain ou d'un grain, convaincu que les convulsions qui surviennent avant la sortie des dents, dépendent de l'impression que fait la saburre sur l'estomac des enfans, il n'étoit pas mort des convulsions de la première enfance, un seul des enfans confiés à ses soins, tandis qu'ils périssoient presque tous auparavant. Les enfans supportent facilement des doses assez fortes de vomitifs, sans inconvéniens : on fait vomir après le paroxysme. Cependant Brouzet dit avoir employé avec succès le vomitif, dans le temps du paroxysme; il croit que, dans quelques cas, on feroit courir des risques à l'enfant, si l'on attendoit le moment de calme : cette doctrine ne me paroit applicable qu'à celles qui dépendroient d'indigestions. La saburre qui existe dans les premières voies, peut être glaireuse ou putride; dans le cas de glaires, un mélange d'ipécacuanha et de tartrite antimonié de potasse, mérite la préférence.

Lorsque le foyer glaireux devient acide, l'appétit est augmenté; la transpiration a une odeur acide; les déjections sont vertes ou verdissent les linges; il y a des rots acides; le visage est décoloré. Lorsque les convulsions sont occasionnées par les acides, il faut recourir aux absorbans recommandés par Harris : ce cas est le seul où peut convenir la poudre de guttète, qui est alors un bon antispasmodique; celle où entre le camphre ou bien le musc, comme dans la poudre de *Rivière*, est plus efficace.

La méthode qui paroit avoir réussi le plus ordinairement dans le tétanos de Saint-Domingue, consiste dans les fumi-

gations, à l'action desquelles on soumet le corps de l'enfant, que l'on place sur des claies ; l'eau chaude destinée à se vaporiser, est placée sous la claie. Les bains et les douches d'eau froide sont, au rapport de Barrère, d'un grand secours aux négresses de l'île de Cayenne, pour guérir les enfans du tétanos : il dit s'en être servi lui-même avec succès. Bajon et Chalmers assurent, au contraire, que le bain froid ne leur a jamais réussi, et ils recommandent les bains chauds. Cette diversité d'opinion dépend probablement de ce que ces médecins ont employé les bains froids, dans des circonstances différentes. Il est à présumer qu'il est des cas qu'il seroit important de déterminer où chacun d'eux peut convenir.

Plusieurs observations citées par Monro, Lind, Tissot, prouvent que des frictions faites avec l'onguent mercuriel, peuvent être utiles dans le traitement du tétanos : le mercure peut encore être administré avec avantage à l'intérieur. Fouquet, Plenck, Avenbrugger, Delaroche, ont constaté les propriétés du muriate mercuriel doux, contre les affections spasmodiques : il seroit utile, dans le cas de tétanos, de frotter tout le corps avec des décoctions d'opium.

Des observations consignées dans le sixième volume de la Bibliot. Germ., sont favorables à l'emploi de l'ammoniaque et des bains alcalins dans le traitement des maladies convulsives, et plus spécialement dans celui du tétanos. Le docteur Wenzel Aloys Stutz ayant épuisé, dans le traitement d'un tétanos, les moyens dont il attendoit le plus de succès, pensa, conduit par la lecture qu'il faisoit alors de l'ouvrage de Humbold, sur l'irritabilité nerveuse et musculaire, qu'on pourroit tirer parti, pour la guérison du tétanos, des bains alcalins et de l'ammoniaque : il voyoit que par des applications alternatives d'opium et d'alcalis sur les nerfs et sur les muscles, il éteignoit l'excitabilité dans ces organes, et la rappeloit quand elle paroissoit tout-à-fait éteinte.

Un malade atteint de tétanos traumatique, qui étoit presque mourant, fut mis dans un bain chaud, fait avec une

lessive ordinaire de cendres de bois, dans lequel on avoit dissous deux onces de pierre à cautère : à peine le malade s'y trouva-t-il plongé, que tous les symptômes se calmèrent, et qu'il éprouva un bien-être manifeste. Le docteur Stutz administra aussi l'alcali à l'intérieur : il en fit dissoudre un gros dans six onces d'eau distillée, et il fit prendre au malade cette dissolution par cuillerées, toutes les deux heures : il observa qu'à chaque fois qu'il prenoit la potion alcaline, les convulsions devenoient plus rares : le sommeil revenoit par intervalles; les traits du visage se ranimoient. On répétoit le bain alcalin tous les deux jours. M. Stutz porta la dose d'ammoniaque à un gros et demi : dès que le malade pût ouvrir la bouche, remuer librement ses membres, on diminua peu à peu la dose de l'alcali : il donnoit en même temps l'opium à de très-fortes doses ; il ne faut rien moins que les trois faits remarquables racontés par M. Stutz, pour se décider à recourir à ce remède.

On voit dans une lettre du professeur Brninghausen, de Wurtzbourg, à M. Stutz, qu'il a employé avec avantage l'alcali dans une affection convulsive très-grave, chez une femme grosse, quoique cette dernière affection différât des cas cités par M. Stutz, où la maladie avoit été produite par une plaie. Comme on n'osa pas mettre la femme dans le bain, vu la violence des convulsions, on y substitua des fomentations sur le bas-ventre, avec une forte solution de pierre à cautère, et des lavemens avec un gros d'ammoniaque ; le soulagement fut subit et frappant.

Pour déterminer les praticiens à étudier avec soin les cas où la méthode du docteur Stutz, qui conseille l'alcali fixe dans le traitement du tétanos traumatique, et dont le professeur Brninghausen a constaté les heureux effets dans dans une maladie convulsive très-grave, je crois devoir opposer à leurs observations, les expériences faites avec le même remède sous les yeux du professeur Hufeland, dans son hôpital de Berlin, sur quatorze femmes atteintes de con-

vulsions, par l'effet de la terreur et de l'imitation, et dont les résultats ont été très-différens. M. Huféland crut l'occasion précieuse pour tenter la méthode proposée depuis peu par le docteur Stutz. « En conséquence, on mit tous ces » malades à l'usage d'une mixture alcaline et de l'opium, » dont on augmenta progressivement la dose : on les lava » avec une solution d'alcali caustique ; on enveloppa les » membres roidis par le spasme de compresses trempées dans » la même solution ; pendant des semaines entières, on leur » fit prendre régulièrement des bains de lessive, auxquels » on ajoutoit une quantité convenable de pierre à cautère. » Ces remèdes ne produisirent chez aucuns d'effets avanta- » geux ; et, au contraire, ils en produisirent de fâcheux sur » plusieurs individus. »

Mais ce défaut de succès du traitement par les alcalis dans la maladie convulsive décrite par Huféland, ne doit pas engager à révoquer en doute les faits cités par M. Stutz, en faveur de cette méthode. Les causes des affections convulsives étant de nature différente, on conçoit que des médicamens utiles dans un cas, peuvent devenir dangereux dans un autre. Dans l'observation du praticien de Berlin, l'affection convulsive a été déterminée par une cause morale : l'isolement et la séparation des sujets auroient pu suffire pour la guérison. On sait comment Kau-Boerrhaave, appelé pour porter remède à une maladie convulsive qui régnoit dans l'hôpital de Harlem, parvint à la guérir d'une manière très-prompte, par une vive impression de terreur. On réussiroit plus sûrement dans des cas de cette nature, par des moyens qui agissent sur l'imagination, que par l'application d'aucune espèce de remède.

Si les convulsions sont produites par les vers, leur traitement est le même que celui de la maladie primitive. Il est important d'observer, que si les vers sont quelquefois la cause des douleurs de ventre et des convulsions, auxquelles les enfans sont sujets, ils n'y donnent cependant pas

aussi souvent lieu que le pensent communément les médecins. Baglivi n'avoit pas craint d'avancer, que toutes les fois que les enfans portoient, pendant leurs contorsions, les mains sur l'abdomen, on pouvoit être assuré qu'ils avoient des vers. Mais Saillant (1) a fait voir, par l'ouverture des cadavres, que l'on ne peut pas toujours soupçonner des vers, lorsqu'au milieu de mouvemens violens et continuels, les enfans découvrent leur ventre et qu'ils y portent la main : il attribue les accidens nerveux à une gastrite ou inflammation de l'estomac, comme l'avoit déjà reconnu Montagnana, l'un des prédécesseurs de Baglivi : l'on sait, en effet, que le propre de l'inflammation du péritoine est de produire des mouvemens convulsifs. M. Saillant rapporte, dans sa première observation, qu'un enfant éprouvoit des douleurs extrêmes avec une grande anxiété, accompagnée d'un mouvement violent et continuel de tous les membres, ce qui lui fit soupçonner des vers. L'ouverture du cadavre ne présenta point de vers dans l'estomac ni dans les intestins ; la membrane interne de l'estomac étoit phlogosée : désabusé par cette ouverture, il a guéri trois autres enfans qui éprouvoient les mêmes symptômes, en leur donnant une émulsion avec les graines de pourpier et une cuillerée d'eau de laitue toutes les heures : il administroit, en outre, une potion avec le suc de citron et l'huile d'amandes douces. Outre les moyens qui ont été employés par M. Saillant, on voit que les lavemens, les fomentations émollientes sur le bas-ventre, les bains, les sangsues à l'anus, seroient indiqués : il pourroit survenir dans cette inflammation, que l'on prend souvent pour des accidens dus à la présence des vers, des hoquets, des vomissemens qui seroient sympathiques, et qui seroient aggravés par les vomitifs.

---

(1) Soc. Roy. de Médecine, an 1786 ; Observations sur le gastritis des enfans.

De l'épilepsie considérée chez les enfans jusqu'à l'époque de la puberté, et de l'éclampsie.

La coïncidence des mouvemens convulsifs, soit généraux, ce qui est le plus ordinaire, soit partiels, avec la perte de la connoissance et du sentiment, forme le caractère distinctif de l'épilepsie, comme l'établissent Sennert, Tissot, le professeur Pinel; partout où cette coïncidence a lieu, on ne peut pas méconnoître l'existence de l'épilepsie. La réunion de tous les autres symptômes, comme l'excrétion d'une salive écumeuse vers la fin de l'attaque, la forte contraction des pouces en dedans, la chute des malades, quoique assez fréquentes, ne sont cependant pas un effet inévitable d'un accès épileptique; mais en admettant ce signe, on a une ligne de démarcation très-tranchée entre les simples convulsions et l'épilepsie proprement dite; il résulte de là, qu'il doit être bien plus difficile d'assigner, et surtout de reconnoître chez les enfans où ces facultés sont encore à peine développées, le caractère distinctif des convulsions et de l'épilepsie.

Les enfans sont d'autant plus sujets à l'épilepsie, qu'ils sont plus jeunes: c'est ce que confirment les observations de tous les médecins, depuis Hippocrate jusqu'à nous. Si les enfans sont plus exposés à des attaques d'épilepsie pendant les trois ou quatre premières années de leur vie, et selon quelques auteurs jusqu'à l'âge de sept ans, le prognostic est moins fâcheux que dans un âge plus avancé: en effet, on voit nombre d'individus qui ont été sujets à des convulsions épileptiques dans ces premières années, jouir par la suite d'une bonne santé. Au delà de sept ans l'épilepsie est moins fréquente; mais lorsqu'elle se prolonge au delà de ce terme et jusqu'à la puberté, elle est bien plus difficile à guérir. Lorsqu'une épilepsie de naissance s'est prolongée jusqu'à la puberté, la lésion qu'a produit dans toute la machine la répétition fréquente des accès, l'habitude

qu'elle en a contractée, la rendent presque toujours incurable. Plus les accès se reproduisent souvent, et sans causes, ou par des causes très-légères, plus le prognostic doit être fâcheux; plus l'enfant est affoibli, plus il y a à craindre pour sa vie: l'enfant est désespéré, lorsque les facultés intellectuelles ne se développent pas, et que la physionomie annonce quelque chose d'étonné ou l'imbécillité. Avant l'âge de sept ans, il y a peu de différence entre le nombre des garçons sujets à l'épilepsie et celui des filles atteintes de la même maladie, parce qu'alors leur tempérament est à peu près le même; mais depuis l'âge de sept ans, et surtout aux approches de la puberté, le nombre des filles épileptiques surpasse de beaucoup celui des garçons, chez lesquels on voit cette maladie persévérer aussi long-temps; ce qui dépend de l'organisation propre aux filles, qui est bien plus mobile, et qui commence alors à se faire remarquer. Les auteurs ont divisé l'épilepsie en deux espèces, ils ont donné à l'une le nom d'éclampsie, tandis que l'autre retient celui d'épilepsie: cette distinction, qui se tire principalement de la durée de la maladie et de son issue, est inutile sous le rapport de la pratique: dans l'une de ces variétés, la maladie a une marche aiguë; elle est chronique dans l'autre; en un mot il existe, entre l'épilepsie et l'éclampsie, la même différence qui existe entre les maladies aiguës et les affections chroniques.

La puberté apporte de grands changemens aux maladies dont les enfans ont été tourmentés jusqu'alors. Plusieurs médecins ont pensé, avec Hippocrate, qu'elle délivroit les enfans de l'épilepsie; la puberté ne guérit que les épilepsies qu'elle a déterminées; les praticiens ont même observé qu'elle ne les guérit pas toujours: cependant, en général, on voit se dissiper avec la puberté, les convulsions accidentelles ou l'espèce d'épilepsie qui est la suite de la crise et de la révolution passagère dans laquelle se trouve la machine à cette époque. Si l'on ne peut pas, d'après des faits très-exacts,

accorder aux révolutions de la puberté, d'une manière si absolue que le faisoient les anciens, le pouvoir de guérir les maladies convulsives préexistantes, on ne peut cependant pas nier que les grands changemens que la puberté entraîne dans l'économie, ne guérissent quelquefois les maladies convulsives; mais pour qu'ils soient utiles, il faut que l'irritation qui s'établit vers les organes générateurs, soit plus forte que celle qui existe habituellement vers le cerveau. Si on ne doit pas considérer l'épilepsie comme une maladie héréditaire, ses causes sont, en général, les mêmes que celles des convulsions, et elle en exige le traitement. Les accès d'épilepsie, chez les enfans, comme chez les adultes, peuvent s'annoncer de différentes manières : chez quelques sujets, les accès s'annoncent inopinément; chez d'autres, ils sont annoncés par quelques symptômes précurseurs, tels que de l'engourdissement, de l'assoupissement, des tournoiemens de tête, un gonflement des yeux, un larmoiement. Les accès épileptiques présentent des nuances infinies, à raison de la violence et de l'étendue des convulsions; les parties extérieures ne sont pas les seules qui soient atteintes de contractions involontaires, les organes internes sont assez souvent frappés eux-mêmes de convulsions : les enfans rendent involontairement les urines et les matières alvines; ils poussent des cris violens; d'autres sont tourmentés de borborygmes, de vomissemens; ce qui indique que l'estomac, les intestins, la vessie, l'œsophage, le diaphragme, le pharynx, éprouvent des convulsions : la langue est très-sujette à éprouver un mouvement convulsif, qui fait qu'elle sort de la bouche et qu'elle est agitée en divers sens. Je ne décrirai pas toutes les variétés que présentent les accès épileptiques; j'ai fait connoître toutes ces différences en traitant des convulsions des femmes grosses ou en travail.

En général, les symptômes convulsifs sont moins effrayans dans l'épilepsie des enfans à la mamelle, que dans celle

qui attaque des adultes ; cette affection est aussi moins fâcheuse chez les enfans que chez les adultes. La maladie peut s'annoncer tout à coup avec des symptômes alarmans et qui inspirent l'horreur ; d'autres fois le paroxysme est léger au début et ne s'accroît que par degrés. Au sortir de l'accès, les enfans sont comme hébétés et stupides, et ils ne veulent pas téter. On a observé que les intervalles d'un accès à l'autre, sont moins longs chez les enfans à la mamelle, mais que les accès sont plus courts que chez les adultes ; chaque paroxysme est composé de deux périodes : dans la première, l'enfant est agité de convulsions ; dans la seconde, il tombe dans la stupeur, l'assoupissement, ou dans un véritable état comateux qui succède à l'agitation violente qui caractérise la première. Après l'accès, les épileptiques sont ordinairement tristes, honteux ; ce qui a fait croire à plusieurs médecins, qu'ils avoient un sentiment confus de ce qu'ils ont éprouvé.

L'épilepsie peut être idiopathique ou symptomatique : la première a son siége dans l'intérieur du cerveau, la seconde dans d'autres parties du corps.

Première espèce. *Epilepsie idiopathique.*

Les causes de l'épilepsie idiopathique sont, le plus souvent, inconnues ; elle trouve quelquefois son origine chez les enfans, dans les mauvais traitemens que leur fait endurer un maître brutal, ou dans les coups qu'ils se donnent en jouant. La frayeur, à la suite d'un coup de tonnerre, de l'explosion d'une arme à feu, la colère, sont des causes morales qui peuvent y donner lieu. J'ai examiné ailleurs si les affections morales de la femme grosse, ou de celle qui est nourrice, peuvent influer sur l'enfant qu'elle porte ou qu'elle nourrit, au point de produire l'épilepsie. On doit ranger dans la classe des épilepsies idiopathiques celle qui est héréditaire ou de naissance, parce que l'enfant

en apporte le germe en venant au monde, et à laquelle Hippocrate a donné le nom de maladie sacrée. Une conformation vicieuse des os du crâne, des manœuvres meurtrières, pratiquées pendant l'accouchement ou après la naissance, qui ont désorganisé le cerveau, peuvent donner lieu à l'épilepsie essentielle, chez un enfant issu de parens sains. Les enfans qui sont dans un état de cachexie, soit qu'elle soit innée et transmise par des parens débiles, ou qu'elle soit le produit de révolutions qui ont altéré la constitution, sont aussi sujets à l'épilepsie essentielle, parce que cet état morbifique est souvent accompagné d'une lésion du cerveau.

Deuxième espèce. *Epilepsie sympathique.*

Les causes de l'épilepsie sympathique sont internes ou externes : on doit ranger parmi les causes internes, la répercussion d'affections cutanées, comme dartres, gale, croûtes laiteuses, etc. ; les efforts de la nature dans les exanthèmes cutanés, tels que la variole, la rougeole, la fièvre rouge ; les difficultés et les douleurs d'une dentition orageuse, la présence des vers dans les intestins, un lait de mauvaise qualité dans les enfans du premier âge, comme cela a lieu lorsque la nourrice se livre à de violens accès de colère ; des alimens insalubres par eux-mêmes, ou dont la digestion a été difficile, peuvent lui donner naissance, en agaçant l'estomac et les intestins. On regarde, avec raison, les épilepsies sympathiques occasionnées par les dérangemens de l'estomac, comme les plus communes dans l'enfance : grand nombre d'auteurs attribuent à cette cause, la plupart des épilepsies chroniques. Suivant Clein, l'épilepsie des enfans, qui dépend d'un vice de l'estomac ou des intestins, s'annonce, tantôt par un serrement et des picotemens à la région épigastrique, qui s'élève et se distend ; tantôt par des douleurs, par une distension dans l'estomac et un grouillement dans les

intestins, et elle finit par une diarrhée séreuse. Les vers sont une autre cause assez fréquente de l'épilepsie des enfans : le foie, la rate, sont quelquefois le siége de l'épilepsie sympathique ; il existe alors une douleur plus ou moins sourde dans la région qu'occupent ces viscères : lorsque l'affection du foie en est la cause occasionnelle, il survient une jaunisse qui se manifeste avant ou pendant l'accès, et qui se dissipe lentement, quoiqu'il ne paroisse plus de paroxysmes.

Quant aux causes externes de l'épilepsie sympathique, on a observé que toute douleur vive dans une partie quelconque, peut déterminer les convulsions et l'épilepsie, à raison de la susceptibilité du cerveau, qui fait que, dans l'enfance, il répond facilement aux excitations sympathiques. La masturbation, une application trop forte et trop soutenue, la douleur, le chagrin, peuvent encore déterminer l'épilepsie.

On peut reconnoître qu'un enfant est menacé prochainement d'une attaque d'épilepsie essentielle, lorsqu'il tombe dans une morosité, une tristesse qui ne sont pas naturelles dans cet âge, dont l'insouciance est un des caractères essentiels ; lorsqu'on aperçoit quelque chose d'égaré dans la vue, que les yeux sont hagards, que la physionomie paroît comme étonnée ; lorsque le sommeil est interrompu par des cris inopinés, par des frayeurs auxquelles on ne sauroit assigner aucune cause. On peut prévoir qu'un enfant à la mamelle est menacé d'une attaque d'épilepsie, même dans les premières semaines de sa vie, par l'ensemble de ses traits, par la manière d'être de ses yeux, par sa façon de téter, qui offrent des caractères différens de ceux des enfans organisés d'une manière plus avantageuse. Il est difficile de décrire ces différences, et d'en transmettre aux autres la connoissance, quoiqu'elles soient facilement saisies par celui qui a l'habitude de voir des enfans atteints de cette maladie. Lorsque les enfans peuvent rendre raison des sensations qu'ils

qu'ils éprouvent, ils se plaignent, avant l'attaque, de ressentir des vertiges, des éblouissemens et des feux devant les yeux, des bluettes passagères, des maux de tête extrêmement vifs, des tintemens d'oreilles, des borborygmes, des crampes cruelles, des fourmillemens dans certaines parties du corps, un froid violent aux pieds et aux mains; on observe alors un affoiblissement très-marqué dans toutes les facultés. En examinant les yeux de ces individus, même dans les intervalles des paroxysmes, on peut reconnoître qu'ils sont sujets à des attaques d'épilepsie essentielle. Quelques auteurs ont encore rangé parmi les signes avant-coureurs, le larmoiement, le gonflement des yeux et des paupières, un sentiment de mauvaise odeur, une augmentation dans la fréquence et dans la dureté du pouls, et un son particulier de la voix qui devient grêle, qui est un présage assez certain du retour d'un nouvel accès.

Il seroit inutile de décrire les signes qui caractérisent l'accès lui-même d'une épilepsie, puisqu'il ne consiste que dans la réunion de mouvemens convulsifs extraordinaires, qui se succèdent plus ou moins rapidement. Lorsqu'un enfant meurt dans un accès d'épilepsie, sa mort doit toujours être attribuée aux épanchemens que détermine cette maladie dans le cerveau. Lorsque la terminaison de l'épilepsie est funeste, les enfans tombent toujours, vers la fin de l'accès, dans l'apoplexie: mais il est évident que cette dernière n'est que consécutive; il est rare qu'un seul accès épileptique, quoiqu'il soit violent, donne la mort à l'enfant; mais lorsque les accès sont violens ou rapprochés, ou ils tuent promptement, ou bien ils rendent les enfans hébétés, imbéciles, produisent la surdité, la cécité, la paralysie.

Les épilepsies sympathiques sont plus aisées à guérir que celles qui sont idiopathiques, parce que l'on peut quelquefois enlever les causes qui les produisent; leur traitement doit varier, suivant la nature des causes qui les déterminent; lorsqu'elles ont duré long-temps, il est à craindre que l'é-

branlement communiqué sympathiquement au cerveau ne devienne habituel, et ne le désorganise : elles prennent alors le caractère de celle qui est idiopathique.

Le pronostic des épilepsies idiopathiques morales, varie suivant la nature des affections qui les ont développées ; celles qui surviennent après un accès de colère n'ont généralement aucune suite fâcheuse, et sont presque toujours susceptibles d'une guérison radicale. La frayeur, le chagrin laissent une impression beaucoup plus forte ; les accès qu'elles déterminent sont plus dangereux, et l'on a moins d'espoir d'en délivrer pour toujours les enfans : les épilepsies héréditaires ou connées, ne guérissent que très-rarement. L'épilepsie qui se déclare à la suite de causes qui ont jeté l'enfant dans le marasme, comme après une hémorragie abondante, une diarrhée excessive, annonce toujours que le danger est extrême ; elle est l'indice que la vitalité s'éteint.

Dans le traitement de l'épilepsie, on doit tâcher de découvrir, s'il est possible, la cause de la maladie, et de l'éloigner : on ne peut pas la déterminer dans les épilepsies idiopathiques chroniques ; aussi est-on réduit à l'usage des palliatifs. Dans les épilepsies morales, la cause peut ne plus exister, et on n'a qu'à remédier à ses effets, et aux dérangemens qu'elle a occasionnés, et qui déterminent consécutivement l'épilepsie. L'éclampsie idiopathique, qui reconnoît pour cause quelqu'obstacle mécanique placé dans le cerveau, est au-dessus des ressources de l'art. Tout le traitement se borne à éloigner, autant qu'il est possible, toutes les causes qui, en déterminant une plus grande quantité de sang vers le cerveau, peuvent rendre les accès plus fréquens et plus violens, et à émousser la sensibilité des nerfs, par les antispasmodiques ; ils agissent comme palliatifs.

Tous les moyens qui tendent à rappeler le calme dans le système nerveux, sont généralement indiqués dans toutes

les espèces d'épilepsie ; ce qui indique que l'usage bien entendu des antispasmodiques doit être le plus souvent utile, et propre à soutenir l'effet du traitement adapté à la nature de la cause : on doit faire en sorte que les enfans n'éprouvent aucune impression trop vive, comme celle qui résulteroit d'un mouvement de colère, de frayeur, d'une sensation soudaine de joie, parce qu'elle pourroit déterminer le retour des accès. On ne doit jamais différer le traitement de l'épilepsie, dans les cas où elle est de nature à être guérie ; la répétition des paroxysmes rend la maladie plus difficile à guérir, quelquefois incurable.

Les causes de l'épilepsie, soit idiopathique, soit sympathique, étant variées, on ne peut pas adopter un traitement général ; on doit attaquer les causes qui la produisent ; ce qui prouve la futilité de tous ces prétendus spécifiques, proposés par quelques auteurs, contre l'éclampsie.

Dans l'épilepsie essentielle, qui dépend de la mobilité et de l'atonie du système, la valériane, les feuilles d'oranger, le quinquina, le musc, le castoréum, le camphre, l'assa fœtida, les fleurs de zinc, sont les moyens dont on a obtenu le plus constamment des effets avantageux. On doit attribuer leur efficacité à leur vertu antispasmodique et tonique. Hippocrate avoit connu que, pour guérir les épilepsies idiopathiques, il falloit changer toute la constitution, en réformant la manière de vivre et les habitudes du malade. On seconde l'action des antispasmodiques, par les vésicatoires, les sétons placés sur la tête, ou aux environs. Les anciens employoient le cautère, pour la guérison de l'épilepsie idiopathique ; il a été recommandé par Pouteau et par Delius, professeur à Erlang. Ce dernier a prouvé, dans une Dissertation (1), que les inconvéniens que Dehaen a reproché à cette méthode, sont uniquement la suite du procédé qu'il

(1) *De ustione cránii in epilepsiá. Erlang*, 1767.

a suivi, parce qu'il dénudoit le crâne ; tandis qu'il suffit d'appliquer le fer chaud ou le moxa, à diverses reprises, sur la peau même. Les cordiaux sont utiles dans celle qui est occasionnée par l'émotion, qui est la suite d'une frayeur vive, de la crainte ; ils aident à dissiper cette impression. On doit s'efforcer de rassurer l'enfant, en recourant aux précautions que j'ai indiquées, en traitant de cette partie de l'éducation, qui est relative aux frayeurs nocturnes. Si l'on soupçonnoit que l'épilepsie dépend d'un commencement de congestion de sérosité dans le cerveau, les remèdes qui ont la propriété d'augmenter l'action des absorbans, seroient indiqués : c'est dans cette espèce que peuvent convenir les mercuriaux, l'usage interne des cantharides, préconisés par quelques auteurs. Lorsque l'épilepsie provient de ce que le sang se porte rapidement, et en trop grande quantité, à la tête, la saignée est utile pour prévenir et pour guérir l'accès. L'attaque est annoncée plusieurs jours à l'avance, par la coloration du visage, par la rougeur des yeux, qui proéminent et sont sensibles à la lumière. Stoll a guéri radicalement des enfans épileptiques, par le seul moyen de la saignée.

L'usage des substances volatiles et spiritueuses pendant les accès, l'inspiration des odeurs fortes, les secousses que déterminent le vomissement et l'éternuement, sont des moyens dangereux qui peuvent augmenter la congestion du cerveau et l'épanchement, qui sont la cause de la mort dans les attaques violentes d'épilepsie : on doit rester spectateur des accès, et modérer seulement les mouvemens convulsifs dont l'enfant est agité ; on doit s'attacher à prévenir le retour du paroxysme : divers moyens ont été proposés pour remplir cette indication. Chez les épileptiques qui sentent, avant d'être atteints, quelque chose monter des membres jusqu'à la tête, on a opéré des guérisons en prévenant l'accès, par des ligatures très-serrées, placées au-dessus du lieu d'où partoit ce corps : une forte contention

d'esprit, l'inspiration de l'ammoniaque, ont suffi, dans quelques cas, pour empêcher le retour des paroxysmes.

Dans les épilepsies sympathiques, produites par des causes internes, le traitement doit se diriger vers les affections qui les ont déterminées : si elles sont produites par le séjour du méconium dans les enfans nouveau-nés, par l'action de matières étrangères et saburrales dans l'estomac et les intestins, les évacuans sont indiqués ; on doit s'occuper ensuite de fortifier le canal digestif : les vermifuges doivent être employés, si elles sont produites par des vers. L'épilepsie qui arrive au début des exanthèmes, tels que la variole, la rougeole, la fièvre rouge, est peu fâcheuse ; tandis que celle qui arrive vers le déclin de ces maladies, laisse peu d'espérance. Il en est de même de celle qui succède à une dentition laborieuse : si elle a été produite par la répercussion d'une affection cutanée, et qu'elle résiste aux moyens usités en pareils cas, et que j'ai indiqués en traitant des convulsions qui tiennent à la même cause, on ne doit pas hésiter à inoculer cet exanthème, quand il est de nature à se communiquer par cette voie.

De la danse de Saint-Guy.

La danse de Saint-Guy est une maladie propre aux enfans de l'un et de l'autre sexe qui approchent de la puberté : en effet, elle les attaque en général, depuis l'âge de dix ans environ, jusqu'à celui de treize à quatorze ; elle ne continue au delà de ce terme, qu'autant que la puberté est tardive. Cette maladie paroissant toujours avant l'âge de puberté, les médecins pensent généralement qu'elle dépend des changemens que produit dans toute l'économie animale, l'évolution des parties génitales qui exercent sur elle, et spécialement sur le cerveau, une influence si manifeste ; aussi observe-t-on que les filles chez lesquelles la révolution de la puberté est plus orageuse, y sont plus sujettes que les garçons.

Les enfans foibles, ou qui ont une constitution facile à émouvoir, tous ceux qui, dans les premières années de leur vie, ont éprouvé des crises violentes, des convulsions, à toutes les époques où s'opèrent, dans l'ordre naturel, le développement de leurs organes; tous ceux qui, à raison du mauvais état des premières voies, ont été fréquemment tourmentés par les vers, sont les plus sujets à cette affection bizarre, que M. Baumes considère comme un mélange de convulsion et de paralysie, et dans laquelle, tantôt les symptômes des convulsions, tantôt ceux de la paralysie paroissent prédominer, selon le tempérament des individus, et l'influence des causes secondaires qui la déterminent.

Cullen a fait un genre particulier de cette espèce de convulsion, connue en Allemagne sous le nom de danse de Saint-Weit; elle présente les caractères généraux des convulsions, et elle ne diffère des autres espèces, qu'en raison de l'âge de ceux qu'elle attaque, et du siége des mouvemens irréguliers qu'elle produit : ces mouvemens convulsifs affectent communément la jambe et le bras du même côté; les malades traînent en marchant l'un des pieds, comme s'il étoit affecté de paralysie. On voit cependant, dans quelques cas, que la jambe droite est affectée, pendant que le bras gauche est celui qui est agité de mouvemens convulsifs : cette maladie paroît attaquer le côté gauche du corps, de préférence au côté droit.

La danse de Saint-Guy s'annonce par un sentiment de fourmillement dans les membres, qui augmente peu à peu, et est remplacé par des mouvemens convulsifs qui deviennent de plus en plus sensibles : ils attaquent d'abord, pour l'ordinaire, la jambe et le pied; lorsque le malade veut marcher, il traîne la jambe. Dans l'état de repos, le pied est souvent agité de mouvemens convulsifs qui le portent en divers sens; mais s'il tente de l'élever, on voit cette extrémité exécuter les mouvemens les plus singuliers : le bras du même côté éprouve, pour l'ordinaire, des convulsions en

même temps, et est agité en différens sens, lors même qu'on ne tente aucun mouvement volontaire. Si le malade veut agir avec son bras, les mouvemens convulsifs deviennent bien plus fréquens; et ce n'est qu'après des efforts réitérés, qu'il peut parvenir à porter un verre plein de liquide à sa bouche : ces mouvemens convulsifs s'exécutent assez souvent dans une direction opposée à celle qu'on se propose, et éloignent la main de la bouche. Les muscles du visage et ceux qui servent à la déglutition, participent assez souvent aux convulsions, lorsque les malades font effort pour porter quelque chose à leur bouche; les contorsions singulières, les grimaces qu'ils font, lorsqu'ils veulent manger et boire, surprennent les spectateurs, et les font rire : il est très-rare que les accès de la danse de Saint-Guy aient lieu pendant la nuit; cependant le sommeil est plus ou moins agité.

L'esprit éprouve fréquemment, dans cette maladie, des émotions passagères; les malades sont livrés à une mélancolie profonde; et lorsque la danse de Saint-Guy attaque des filles, elle offre, pour l'ordinaire, toutes les bizarreries et les variations de l'esprit et de la volonté que l'on observe dans l'affection hystérique. Ce sont ces apparences qui ont porté quelques auteurs à placer cette maladie parmi les démences; mais ces symptômes ne suffisent pas pour caractériser la démence; ils sont seulement l'indice que les phénomènes propres à la danse de Saint-Guy sont souvent unis avec ceux qui appartiennent à l'hypocondrie et à l'affection hystérique, ce qui donne aux malades une apparence de fatuité; mais on n'observe jamais de véritable aliénation dans cette maladie, quoique l'esprit soit souvent affecté.

Quelques enfans, les garçons surtout, qui sont atteints de cette maladie, paroissent avoir plus de penchant aux mouvemens; malgré la difficulté qu'ils éprouvent à agir, ils aiment à sauter et à courir : les convulsions qui surviennent de temps en temps offrent beaucoup de variétés dans la manière dont ils exécutent ces exercices. La danse de Saint-Guy,

que le vulgaire regarde comme très-dangereuse, parce qu'il l'attribue à une cause surnaturelle, n'est cependant jamais mortelle; il est rare que sa cure soit très-longue à obtenir: comme les autres maladies convulsives, elle paroît se propager par imitation; c'est ce que l'on a vu plusieurs fois à Ulm, dans le temps de la fête de Saint-Weit, où un grand nombre d'individus se trouvoient réunis, et étoient témoins des convulsions de ceux qui étoient venus invoquer l'intercession de ce Saint.

Le traitement de la danse de Saint-Guy, comme celui des autres espèces de convulsions, doit varier suivant le tempérament des individus qui en sont atteints : la saignée, recommandée par Sydenham, les bains tièdes, conviennent à ceux qui sont robustes; mais le plus souvent cette évacuation seroit nuisible. Les antispasmodiques tirés de la classe des toniques me paroissent, en général, les médicamens les mieux adaptés à la constitution des enfans qui sont ordinairement délicats et fluets, et au caractère mixte de la maladie, qui paroît se rapprocher de la paralysie et des convulsions; la valériane, l'assa fœtida, le camphre, les fleurs de zinc, que j'ai conseillé pour le traitement des convulsions, sont ceux que l'on a employés avec le plus de succès: Petit faisoit usage du musc et du bain froid; lorsque la maladie paroît dépendre de la foiblesse des malades, on a observé qu'elle cédoit facilement à l'usage de l'écorce du Pérou et des ferrugineux. L'électricité a suffi pour guérir la danse de Saint-Guy, au rapport de Dehaen, de Fothergill et d'Underwood. Les purgatifs recommandés par quelques auteurs ne sont jamais utiles que pour détruire les saburres qui existent assez souvent dans les premières voies chez les enfans qui sont atteints de cette affection; lorsque cette complication n'a pas lieu, ils ne feroient qu'aggraver la maladie.

Des maladies qui se manifestent dans toutes les époques des l'enfance indistinctement.

J'ai cru devoir faire une classe particulière de ces maladies de l'enfance, que plusieurs auteurs ont rangé parmi celles de la dentition ; quoiqu'elles soient plus fâcheuses à cette époque, elles ne lui appartiennent pas spécialement : je place dans cette classe, l'affection verminense, les diverses espèces de catarrhe, comme la toux des enfans à la mamelle, le catarrhe simple, le catarrhe pulmonaire, le catarrhe suffocant, le croup, la coqueluche, la scarlatine, la rougeole, la variole.

Des vers intestinaux des enfans.

Je m'arrêterai peu à examiner ici les différentes opinions que l'on a eues sur l'origine des vers et sur leurs différentes espèces ; ces questions regardent plus les naturalistes que les médecins, comme l'avoit déjà reconnu Brouzet dans son Traité de l'éducation médicinale : plusieurs médecins et naturalistes se sont occupés, dans ces derniers temps, de l'étude des vers et des maladies qu'ils occasionnent. On doit surtout consulter les ouvrages de MM. Bréra, Bloch, la Dissertation de M. Fortassin ; ce médecin avoit dirigé depuis long-temps, d'une manière spéciale, ses études vers cette branche de l'art de guérir ; sa mort prématurée nous a privé d'une partie des connoissances que son travail opiniâtre auroit répandu sur cette matière.

Deux opinions capitales ont été émises sur la génération des vers : les uns pensent, avec Rœderer, Wagler, que les vers sont dus à des germes préexistans, qu'ils viennent du dehors, et qu'ils sont introduits avec les alimens ; d'autres soutiennent, avec Selle, Grimaud, Muller, le baron de Russworm, qu'ils s'engendrent spontanément dans les intestins des animaux, et qu'ils sont le produit de la réorganisa-

tion des substances pituiteuses, muqueuses, gélatineuses, qui sont susceptibles de s'animer par l'action du principe de la vie, lorsqu'on rencontre le concours de certaines circonstances. Cette dernière opinion est celle qui compte le moins de partisans parmi les naturalistes; elle diffère peu de celle d'Hippocrate et des anciens, qui croyoient que les vers naissoient au sein de la putréfaction des humeurs, et dont les expériences de Rédi ont démontré la fausseté.

Quoiqu'il soit bien plus probable que les vers sont dus à des germes préexistans, comme le pensent Swammerdam, Valisnéri, Réaumur, il faut avouer que plusieurs faits rendent le problème de leur génération impénétrable : ces germes viennent-ils du dehors, parce qu'ils sont déposés dans les alimens ou les boissons dont nous usons; ou bien comme Valisnéri l'a avancé le premier, les germes des vers sont-ils transmis par les parens ? D'après cette manière de voir, les semences des vers existeroient au moment de la naissance chez tous les individus, et elles produiroient des vers de leur espèce, toutes les fois que les conditions convenables à leur développement se rencontreroient. Cette opinion, adoptée par Andry, Leclerc, a été renouvelée de nos jours par Bloch, qui s'appuie de ce que chaque classe d'animaux, presque chaque genre, mais même plusieurs espèces, ont leurs vers particuliers; et surtout de ce qu'on en a trouvé dans le fœtus : il faut convenir que plusieurs faits semblent indiquer que l'on ne peut pas toujours faire venir ces germes du dehors.

D'abord, il est certain que les alimens ne sont pas le seul moyen par lequel ils puissent s'introduire, puisqu'on en trouve dans toutes les parties du corps, quoiqu'elles n'aient point de communication avec l'estomac. M. Collet-Maigret en a trouvé plusieurs fois dans les reins du chien; les vers à corps vésiculeux, connus sous le nom d'hydatides, n'ont pas leur siége dans le canal intestinal; on en a trouvé dans l'intérieur de presque tous les viscères. Le ver que l'on

connoît sous le nom de dragonneau, et qui attaque les habitans d'une contrée d'Afrique, ne se rencontre que dans les jambes, où il occasionne une inflammation vive. Hippocrate fait mention qu'il a rencontré des vers dans l'intérieur de la matrice : on en a aussi trouvé dans les eaux de l'amnios.

Si les cavités du corps humain qui peuvent communiquer avec les intestins, étoient les seules où l'on rencontre des vers, on pourroit accorder quelque vraisemblance à l'opinion de ceux qui ont prétendu, que lorsqu'on avoit trouvé des vers dans la matrice, ils n'y avoient pas pris naissance, mais qu'ils y étoient passés en s'introduisant de l'anus dans le vagin. M. Chambon pense que les vers que l'on trouve dans les parties qui n'ont aucune communication avec le canal alimentaire, s'insinuent, dans ce cas, à travers les parois ou les membranes des organes, sans causer une irritation vive. « Ce phénomène, dit-il, n'est pas plus difficile à expliquer, » que le passage des corps solides, comme des aiguilles, des » épingles, des fragmens d'os, des arêtes de poissons, qui, » du canal alimentaire, se sont frayés une route jusqu'aux » extrémités, soit supérieures, soit inférieures, ou par des- » sous l'omoplate. » Or, ces faits sont constatés par un si grand nombre d'observateurs, qu'il n'est pas permis d'en douter.

Les vers qui ont leur siége dans la matrice se fixent plus ordinairement à son col qu'à son fond ; ils s'annoncent par des démangeaisons dans cette partie, et par les autres symptômes qui annoncent leur présence dans les intestins : l'issue de quelques-uns de ces animaux par la vulve, est le seul signe qui puisse faire présumer que la démangeaison que la femme éprouve vers l'orifice utérin est occasionnée par l'irritation qu'ils produisent. Ce cas ne présente de différence, qu'en ce qu'au lieu de porter les anthelmentiques dans les voies digestives, on doit faire dans le vagin des injections avec des décoctions vermifuges, pour qu'elles soient en

contact avec les vers ; ce qui aide à expliquer pourquoi ils sont plus faciles à expulser lorsqu'ils sont situés vers le col, que lorsqu'ils occupent le fond de l'utérus : on administrera à l'intérieur les mercuriaux qui, à raison de leur vertu pénétrante, peuvent agir en les donnant par les voies ordinaires.

Il est peu d'opinion plus généralement répandue parmi le vulgaire, que celle qui les porte à croire que les enfans sont sujets aux vers, parce qu'ils mangent des fruits qui ont des vers. Les vers intestinaux diffèrent essentiellement de ceux que l'on trouve dans les diverses espèces de fruits dont ils peuvent user : ce ne sont pas les vers qui sont propres aux fruits qui se développent dans les intestins. On voit, d'après cela, ce que l'on doit penser de ces prétendues observations, desquelles il résulteroit que les enfans sont plus sujets aux affections vermineuses dans les années où les fruits sont plus particulièrement attaqués par les vers : si les affections vermineuses sont alors plus fréquentes, cela dépendroit uniquement de ce que les fruits attaqués par les vers sont de mauvaise qualité, se digèrent mal, et déterminent la formation de matières saburrales.

On ne peut pas non plus regarder les vers intestinaux, comme le produit des œufs déposés par les mouches sur les alimens dont on use, depuis que Tison a reconnu les deux sexes dans les lombrics, et qu'il a pu distinguer leurs œufs. Quand on admettroit que, dans quelques cas, les germes des vers entrent dans le corps avec les alimens, comme ces germes seroient également portés dans l'estomac des adultes qui usent des mêmes substances, il resteroit encore à trouver dans la constitution des enfans, pourquoi ils se développent chez eux de préférence que chez les adultes.

Causes qui produisent ou favorisent le développement des vers intestinaux.

L'observation semble indiquer que la production des vers

est plus fréquente chez les enfans, parce qu'il survient plus souvent chez eux un état d'affoiblissement dans les organes de la digestion ; plus les enfans sont foibles, plus ils y sont exposés : aussi les affections vermineuses s'observent-elles plus spécialement chez les enfans pituiteux ; elles compliquent fréquemment les affections muqueuses, parce qu'alors les voies digestives sont affoiblies. Fouquet dit avoir observé que les enfans doués d'une constitution vermineuse étoient ordinairement calculeux. Toutes les fois que le canal intestinal est foible, les individus y deviennent sujets, quoiqu'ils soient parvenus à l'âge adulte. C'est ce que l'on voit dans les fièvres adynamiques et muqueuses, où les malades rendent si souvent des vers. Si les enfans sont plus sujets aux affections vermineuses dans les années pluvieuses, c'est qu'elles contribuent à amener chez eux un état d'affoiblissement : elles dérangent les digestions, et elles font que les alimens sont de mauvaise qualité.

Les médecins, dit M. Alibert (1), témoins de la grande quantité de matières muqueuses qui est rendue par les intestins, et notamment par les enfans, chez lesquels la diathèse verminense prédomine, ont voulu en faire dériver la cause du développement des vers dans le canal intestinal ; mais n'est-il pas bien plus probable, comme il l'observe judicieusement, que la présence de cette mucosité, des glaires et de la saburre, est plutôt le résultat de la présence des vers et de leur action irritante sur le canal ? ces matières sont seulement un effet, à la vérité constant, de la maladie, et non la cause. Si quelques-uns des médicamens que l'on considère comme curatifs, agissent en expulsant la saburre, ce n'est que secondairement qu'ils favorisent la guérison, c'est-à-dire, en disposant le canal intestinal à éprouver l'action des remèdes fortifians que l'on emploie ensuite : ils remédient seulement à un effet de la maladie.

(1) Nouveaux Elémens de thérapeutique.

Quoique l'action directe de certains médicamens contre les vers intestinaux soit contestée, je crois cependant, comme l'observe M. Carminati, que les observations cliniques ne permettent pas de douter, que certaines substances introduites dans les voies digestives, ne détruisent les vers en les dissolvant et en les désorganisant, pour ainsi dire, et que d'autres ne les mettent hors d'état de nuire, en les frappant d'un état d'engourdissement ou de stupeur. Après l'emploi de certains médicamens, on voit les accidens disparoître, quoique les individus n'aient point rendu de vers.

Espèces des vers.

Les naturalistes ont divisé les vers en trois sections, selon que la forme de leur corps est cylindroïde, aplatie ou vésiculaire. Dans la première division, se rangent naturellement les ascarides et les trichurides. Les ascarides étant bien plus fréquens que les trichurides, les médecins-praticiens se sont bien plus spécialement occupés des ascarides. Dans la seconde section, sont compris les vers plats, connus sous le nom de tœnia. Dans la troisième, les vers à corps vésiculeux, qui portent le nom d'hydatides.

Les vers ascarides sont de deux espèces; les ascarides lumbricoïdes et les ascarides vermiculaires : les premiers sont ronds, assez pointus par les deux extrémités, et ils ont beaucoup de ressemblance avec les vers ronds que l'on trouve dans la terre; en sorte que plusieurs ont cru qu'ils tiroient leur origine de ces derniers: cette espèce, aussi désignée sous le nom de strongle, a quelquefois la grosseur d'une plume à écrire, et jusqu'à un pied de long. Les lombrics remontent quelquefois dans l'estomac, le long de l'œsophage, et sortent par la bouche et par le nez : ils ont leur siége fixe dans les intestins grêles. Les ascarides vermiculaires ont le leur dans les gros intestins : ils paroissent surtout se plaire dans le rectum où ils excitent un prurit intolérable; ils sortent souvent spon-

tanément vers le soir, qui est ordinairement le moment où ils font éprouver l'irritation la plus vive ; les enfans les rendent quelquefois par pelotons : ils ont depuis huit jusqu'à douze lignes de longueur. Dœveren a attribué l'origine des ascarides vermiculaires, qui sont de petits vers minces et ronds, pointus par les deux extrémités, que l'on trouve en très-grand nombre dans les excrémens, à l'usage du fromage, parce qu'ils ressemblent aux vers que l'on trouve dans ce dernier.

Les trichurides sont une espèce de vers encore peu connue, parce qu'ils sont plus rares : ils se tiennent dans le cœcum, où ils vivent en troupes. Leur corps est cylindrique, long de deux pouces ; leur extrémité postérieure est grossie en forme de massue ; et l'antérieure, où est la tête, est filiforme : ils se combattent par les mêmes moyens que les ascarides.

Les vers plats, et spécialement les tœnia, habitent les intestins, et ils ont leur corps formé d'une série d'articulations aplaties, qui s'engrènent réciproquement. Les tœnia sont les vers les plus dangereux, et offrent cette particularité, qu'ils attaquent plus souvent les adultes que les enfans ; tandis qu'on observe le contraire pour les ascarides et les trichurides. Pallas en a décrit six espèces, dont quatre sont plus particulières à l'homme : la première espèce, qui est plus spécialement affectée à l'homme, est celle à laquelle il a donné le nom de tœnia cucurbitina : cette espèce est la plus difficile à chasser, et elle a présenté quelquefois soixante pieds de longueur. Tout semble indiquer, comme l'a pensé M. Andry, que si le tœnia vient à se rompre, et que la portion qui reste soit pourvue de la tête de l'animal, qui est filiforme, qu'il se régénère et forme ensuite un vers complet. Le nom de vers solitaire donné au tœnia, parce qu'on a cru qu'il étoit toujours seul dans les intestins, ne doit plus être employé, depuis que les recherches de plusieurs naturalistes et médecins, ont prouvé que des individus ont rendu plusieurs tœnia parfaitement reconnoissables. La seconde espèce, est le

tœnia gris, qui est mince, transparent, et comme membraneux ; les deux autres espèces sont le tœnia lata, le tœnia hydatigéna : ce dernier est formé par un corps vésiculeux.

Les hydatides ou vers à corps vésiculeux, n'ont pas leur siége dans les intestins, et ils n'appartiennent pas plus aux enfans qu'aux adultes. On peut consulter sur ces vers, dont je ne dois pas m'occuper, les ouvrages qu'ont publié MM. Bréra et Bloch. J'ai parlé ailleurs des hydatides qui ont leur siége dans l'utérus, sur lesquelles on doit plusieurs observations à M. Percy, professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, et chirurgien en chef des armées impériales, que M. Mougeot a rapportées dans sa Dissertation.

Symptômes qui indiquent la présence des vers.

Il est des symptômes généraux à tous les vers ; il en est d'autres qui sont propres à telle ou telle espèce : en effet, les différentes espèces de vers produisent des effets variés dans l'économie. Les signes au moyen desquels on peut reconnoître la présence des vers, sont assez nombreux, mais en général, assez équivoques : je ne rapporterai que les plus constans, et ceux qui donnent le plus d'indices sur leur existence. Les enfans ne sont ordinairement affectés de vers, que quand ils sont sevrés : cette loi générale souffre cependant des exceptions. Un grand nombre de faits rassemblés par Dœveren, dans une Dissertation, prouvent que non-seulement les vers peuvent exister dans les intestins avant le sevrage, mais encore qu'on peut les rencontrer dans les viscères des fœtus, encore renfermés dans le sein de leurs mères.

Les effets qui peuvent résulter de la présence des vers dans le canal intestinal, sont locaux ou sympathiques ; ils occasionnent une sensation pénible de reptation, de rotation dans l'abdomen ; lorsqu'il n'y a point d'alimens, ce mouvement est encore plus marqué pour le tœnia ; ce mouvement se fait plus spécialement sentir après un exercice, l'éternuement, le vomissement,

vomissement, les évacuations alvines. Les enfans ont des coliques irrégulières, dont le siége le plus ordinaire est dans la région ombilicale. Pendant les tranchées, quelquefois les enfans se roulent dans leur lit, et cherchent à comprimer leur estomac et leur abdomen. La violence des douleurs peut donner lieu à des syncopes; quelques-uns se plaignent d'un sentiment de froid dans l'abdomen, dans les lombes; ce signe appartient plus spécialement au tœnia : il en est de même des syncopes. Les ascarides vermiculaires s'annoncent par un prurit incommode à l'anus. Suivant Rosen, ils causent une ardeur aux petites filles, quelquefois un écoulement blanc vers l'orifice de l'urètre. Zimmermann (1) regarde aussi les vers ascarides comme une cause assez fréquente de fluxus blanches : ces deux derniers symptômes sont seulement sympathiques.

Si on a égard aux phénomènes généraux que peuvent produire les vers, il n'en est aucun auquel ils ne puissent donner lieu. Les enfans qui ont des vers lombrics ou trichurides, ont l'haleine forte et fatigante; l'odeur qu'elle exhale ne sauroit être confondue avec aucune de celles qui sont particulières à certaines maladies; leur sueur est aigre et fétide; l'urine est de couleur comme laiteuse, et semblable à celle des jumens; les enfans éprouvent une démangeaison continuelle aux narines, qui les force à y porter les doigts; ils sont tourmentés d'une petite toux gutturale, qui est quelquefois accompagnée de titillation au pharynx; elle est un symptôme assez constant lorsque la maladie a duré quelque temps, et qu'elle a dérangé la santé. Les enfans qui ont des vers se couchent volontiers sur l'estomac; et Rosen dit avoir décidé qu'ils avoient des vers, parce qu'on les trouvoit toujours le matin couchés sur la région qu'occupe cet organe; il administroit les anthelmentiques, qui faisoient rendre quelques vers. Tantôt l'une des joues, tantôt celle du côté opposé est plus colorée que l'au-

(1) *Dissertatio de fluore albo. Goëtt.*, 1788.

tre ; leur visage rougit et pâlit alternativement ; leur sommeil est interrompu par des rêves effrayans, des frayeurs nocturnes. Les enfans sont quelquefois affectés, pendant sa durée, de légers mouvemens convulsifs, ou bien ils dorment les yeux à demi-fermés, de manière qu'on n'aperçoit que le blanc ; la lèvre inférieure est agitée par un tremblement presque continuel, qui tient de l'état convulsif; la cornée opaque est brillante, quoiqu'elle offre une teinte tirant sur le bleu.

La pupille est dilatée. Quelques auteurs regardent comme un des signes les plus certains de la présence des vers, lorsqu'après avoir frotté l'œil au grand jour, la pupille ne se contracte pas, et reste dilatée. M. Victor Broussonet, professeur de l'Ecole de Méd. de Montpellier, a fait remarquer aux élèves qui suivent ses leçons cliniques, un symptôme particulier, dont les auteurs ne parlent point, qui est que l'intérieur des narines se couvre d'une poussière grisâtre ; la langue est rouge à sa pointe, ou bien, l'on voit une ligne rouge qui s'étend de sa base à la pointe, tandis que les bords en sont blafards et muqueux : il y a soif continuelle, appétence pour les boissons froides; le pouls est inégal, obscur, serré, intermittent ; l'appétit est irrégulier : tantôt l'enfant dévore, d'autres fois il a des dégoûts; le ventre est gros. Ces enfans ont une physionomie qui leur est propre, et comme bouffie; on observe un cercle sombre et creux autour des yeux, qui sont quelquefois larmoyans: ils sont sujets à des selles muqueuses, à des vomissemens sympathiques, suite de l'irritation de la membrane muqueuse du canal intestinal, qui se réfléchit sur l'estomac.

Les enfans ont des nausées, des rapports, une salivation qui se dissipe après qu'ils ont déjeûné : les enfans qui ont des vers se trouvent en général mieux après avoir mangé. Les vers peuvent déterminer des cardialgies, des palpitations, des lipothymies, des accès épileptiques, hystériques, la suppression des règles, la manie, le hoquet, des convulsions : lorsque les enfans sont épileptiques, les vers sont

une des principales causes sur lesquelles les médecins doivent porter leurs vues. Quand les convulsions dépendent de la présence des vers, l'enfant est pâle ; les yeux n'ont pas leur éclat naturel.

Le tœnia se reconnoît à la maigreur de l'enfant, quoiqu'il mange avec avidité : son appétit est dépravé ; le malade éprouve, à jeun, des cardialgies, qui se dissipent quand il a pris des alimens. Une digestion laborieuse, des borborygmes, sont assez souvent la suite de la présence du tœnia. Van-Swiéten rapporte un exemple, dans lequel on entendoit un bruit dans l'abdomen, à trente pas de distance. M. Gouan, professeur de l'Ecole de Méd. de Montpellier, a vu un cas semblable. Suivant Haller, le tœnia se fait principalement sentir au déclin et au renouvellement de la lune. Les individus sont souvent en proie à des douleurs vives dans la région du dos, où le ver semble se cantonner de temps en temps : les malades en rendent des portions dans les selles.

Tous ces signes réunis ne font que présumer la présence des vers ; on n'en a la certitude, que quand le malade en a rendu par les selles ou par le vomissement : cependant, quoique les enfans aient rendu des vers, on ne doit juger qu'ils en ont encore, qu'autant que les symptômes qui les annonçoient, continueroient après leur expulsion. Rosen a fort bien remarqué que s'ils compliquent une fièvre, ils peuvent la rendre irrégulière, et en interrompre les crises ; ils déterminent des symptômes ataxiques pendant son cours.

On doit convenir que les vers ne sont pas une cause de maladie aussi fréquente, qu'on le croit communément ; qu'on s'arrête trop à leur présence, ainsi que l'a observé Brouzet (1), et qu'on attribue plusieurs dérangemens à cette cause, à laquelle elle a peu de part ; mais on ne peut pas admettre, avec Butter, que la présence de ces insectes est

(1) Éducation médicinale des enfans.

toujours innocente : ils doivent influer sur la pratique, quoique, pour les détruire et pour prévenir une nouvelle production, le médecin doive porter ses vues sur la disposition particulière qui favorise leur développement : dans les maladies qu'ils compliquent, comme les fièvres adynamiques, ataxiques, dans les fièvres gastriques, pituiteuses, ils n'exigent d'autre traitement que celui de la maladie essentielle qu'ils accompagnent. On s'occupe beaucoup trop de cette complication, qui n'est qu'accidentelle, et ne doit pas faire varier le traitement ; dans tous ces cas, les vers ne sont que l'effet, et non la cause de ces maladies.

Plusieurs faits prouvent la fausseté des assertions du docteur Butter, qui regarde, dans tous les cas, les vers comme un remède dont use la nature, pour détruire les matières étrangères qui séjournent dans le canal intestinal, ou pour stimuler les intestins par leur reptation, et augmenter ainsi leur mouvement péristaltique. Il suffiroit, pour ainsi dire, pour faire voir le ridicule de cette opinion, d'observer que l'on a vu quelquefois les affections vermineuses produire des fièvres hectiques. Morton (1), Trnka, citent des observations d'hectiques vermineuses. J'ai aussi soigné, dans une campagne, un enfant atteint de fièvre hectique par la même cause. On reconnoît que cette fièvre est occasionnée par les vers, par les signes qui indiquent leur présence. Il est probable qu'ils la déterminent, en suçant le chyle destiné à la nourriture de l'enfant. Les vers sont un obstacle à la perfection des digestions, non-seulement en enlevant le chyle nécessaire à la nutrition, mais encore en établissant, comme corps étrangers, un degré d'irritation plus ou moins grand.

Brouzet a souvent trouvé, à l'ouverture des cadavres, des vers dans l'abdomen, et les tuniques de l'estomac et

(1) Maladies aiguës des enfans.

des intestins percées. Quoiqu'il soit probable que les lombrics ne passent dans la cavité abdominale, que lorsque le tissu des intestins a été détruit par le sphacèle, ainsi que l'ont reconnu Brouzet et M. Rudolphi, ce fait en prouve tout aussi-bien le danger, puisqu'ils peuvent, par leur présence, déterminer une inflammation qui se termine par gangrène, que si l'on devoit considérer l'ouverture par laquelle ils y sont parvenus, comme le produit de la morsure de ces insectes, qui auroient eux-mêmes picotés et percés les intestins.

Chez d'autres enfans, on a vu qu'ils s'étoient amassés en si grande quantité, qu'ils avoient obstrué le canal intestinal; on en a vu d'autres périr, parce que des vers, qui s'étoient portés à l'entrée de la gorge, interceptoient la respiration, et donnoient lieu à un étranglement occasionné par la contraction de l'œsophage : ce fait est nié par quelques auteurs; mais si les lombricoïdes peuvent sortir par la bouche, le nez, et être rendus par le vomissement, pourquoi ne se porteroient-ils pas à l'œsophage? Ces observations suffisent pour prouver le danger des vers, et pour établir que l'on a raison de chercher à les expulser, dès que l'on soupçonne leur présence : d'ailleurs, il ne peut résulter aucun inconvénient de cette pratique, si l'on n'emploie pas des médicamens trop actifs.

TRAITEMENT.

Parmi la foule immense de vermifuges qui ont été proposés, je ne ferai mention que de ceux qui ont reçu une espèce de sanction; on ne connoît pas de remède vraiment spécifique; on est obligé de varier les formules chez les divers individus : on échoue quelquefois, après avoir employé la plupart des remèdes indiqués pour chasser les vers.

La plupart des substances que l'on emploie pour chasser

les vers, et les déloger de l'endroit où ils sont fixés, sont des amers ou des purgatifs. Quoique tous les purgatifs expulsent les vers, quelques-uns cependant, entr'autres l'huile de ricin, paroissent produire plus d'effet; on peut s'en servir pour faire des frictions sur l'abdomen des enfans vermineux. Des expériences faites en Italie, par le docteur Chiarenti, et répétées à la Salpêtrière, par M. Alibert, auquel M. Pinel avoit accordé cette facilité, semblent indiquer que la méthode des purgatifs en frictions sur le bas-ventre et le nombril, renouvelée des anciens, peut réussir à chasser les vers, surtout chez les enfans où le système absorbant jouit de plus d'activité.

Le semen contra, la tanaisie, cette préparation connue dans les pharmacies sous le nom d'elmentho-corton, la coralline de Corse, soit en décoction, soit en gelée, suffisent assez souvent pour chasser les vers : cette dernière substance paroît agir directement sur les vers, et les dissoudre; après son usage, on voit souvent tous les symptômes vermineux disparoître, quoique les enfans n'aient point rendu de vers dans les selles; on la donne en poudre, depuis un demi-gros jusqu'à un gros : on double la dose, lorsqu'on la fait prendre en décoction.

On a aussi conseillé la racine de fougère mâle, donnée seule ou mêlée avec la racine de valériane sauvage, que Storck a vanté comme un excellent vermifuge. Si la fougère mâle n'est pas un médicament si héroïque que le pensoient les anciens, il n'est pas non plus si nul que le prétendent plusieurs modernes; la couleur vineuse qu'elle donne à la décoction, fait que les enfans la prennent facilement : j'ai toujours vu son usage, continué dix à douze jours, faire disparoître tous les symptômes.

En Angleterre, on donne souvent la limaille d'étain comme vermifuge; elle a été particulièrement préconisée par Alston, qui la donnoit à la dose d'une once dans quatre onces de mélasse. Le docteur Alibert, qui regarde aussi cette

substance comme un des plus puissans anthelmentiques, dit que la dose la plus ordinaire ne doit être que depuis dix jusqu'à vingt grains. Méad conseille d'unir la râpure d'étain au corail ; il donnoit cette poudre très-fine, à la dose d'un gros, dans la conserve d'absinthe, deux fois par jour.

Dans quelques cas, les préparations mercurielles, comme le muriate mercuriel doux, à la dose de quatre à cinq grains, sont les seuls moyens efficaces; elles sont les seules dans lesquelles les praticiens Italiens aient confiance. L'opinion la plus générale, parmi les médecins, est que les mercuriaux n'agissent comme anthelmentiques, qu'autant qu'ils sont réduits à l'état d'oxyde : il en est cependant quelques-uns qui pensent que le mercure natif, renfermé dans un nouet, communique à l'eau, dans laquelle on le fait bouillir, la propriété de tuer les vers intestinaux.

Il est souvent difficile de faire prendre aux enfans les remèdes anti-vermineux, à cause de leur saveur désagréable; la répugnance qu'ils témoignent pour les substances vermifuges a dû porter naturellement à masquer leur goût, en les unissant au sucre, ou en les administrant sous forme de sirop; c'est sous ce rapport que le chocolat vermifuge de M. Barré, apothicaire, rue Mont-Martre, et que le sirop vermifuge que l'on trouve chez M. Boullay, pharmacien, rue des Fossés Mont-Martre, sont recommandables. L'effet de ces vermifuges est aussi sûr que celui des anthelmentiques, administrés sous une forme moins agréable. Tout le monde sait d'ailleurs que la répugnance qu'éprouvent les enfans à prendre un médicament nuit souvent à ses bons effets: la première de ces préparations n'a que la saveur et l'odeur du chocolat ordinaire, et les enfans la prennent avec agrément : ces avantages devroient peut-être déterminer à employer ces préparations et autres analogues, de préférence à tous les autres anti-vermineux usités en médecine.

Dans le cas d'affection vermineuse, le docteur Sacombe

vante un demi-gros de vieille thériaque en deux prises, l'une le matin à jeun, et l'autre le soir en se couchant; on la délaye dans du vin : ce moyen est plus propre pour prévenir la récidive de la maladie que pour chasser les vers.

Lorsque les accidens violens et anomaux qu'éprouvent les enfans, dépendent du mouvement des vers qui rampent sur la surface de l'estomac, ou qui remontent jusque dans l'œsophage, ce qui arrive quelquefois, le vomissement sollicité par le tartrite antimonié de potasse est très-convenable pour les calmer et pour expulser les vers. Lorsqu'il y a des convulsions, on doit unir aux vermifuges les antispasmodiques, comme la valériane, le camphre, les feuilles d'oranger, les fleurs de zinc, l'assa fœtida : la valériane paroît, dans ce cas, un des remèdes les plus précieux.

Hippocrate a conseillé à ceux qui étoient atteints de vers, de manger de l'ail : depuis lui, on croit assez généralement parmi le peuple, que l'ail, par son odeur et par son activité, tue les vers avec promptitude : on attribue aussi aux acides une propriété anthelmentique. C'est d'après cette idée que l'on donne souvent aux enfans chez lesquels on soupçonne des vers, une potion avec l'huile d'olive ou de noix, et le jus de citron.

Après avoir chassé les vers et après avoir détruit la saburre, il faut fortifier le canal intestinal pour s'opposer à ce qu'il ne s'en engendre de nouveau : on peut mettre l'enfant à l'usage de la rhubarbe, donner quelques grains de quinquina ou de rhubarbe dans de la soupe ou du lait : les eaux chalybées sont très-utiles pour prévenir les récidives, tant chez les enfans que chez les adultes; d'ailleurs, une suite d'expériences faites par Ingen-Houz, prouve la vertu anthelmentique des eaux minérales imprégnées de gaz acide carbonique.

On est généralement dans la persuasion que le tœnia exige, pour être expulsé, les purgatifs les plus actifs; aussi

tous les spécifiques qui ont été préconisés contre ce ver contiennent-ils de la gomme gutte ou de la scammonée. Selle préfère la gomme gutte à tous les autres vermifuges : comme le tœnia est très-difficile à chasser, on est obligé de varier les formules purgatives ; celle qui réussit chez l'un ne réussit pas chez l'autre. Deherreuschwand vante comme spécifique la préparation suivante, qu'il fait prendre en une seule dose : gomme gutte, douze grains ; sel d'absinthe, trente grains ; savon de Starkei, deux grains ; cette dose est celle qui convient à un adulte : j'ai fait de préférence l'application de ces médicamens aux adultes, parce qu'ils y sont plus sujets.

Un des remèdes qui ait joui de plus de vogue contre le tœnia, est celui de madame de Nouffer, publié par ordre de Louis XV, qui l'avoit acheté d'elle. Baumé l'a depuis consigné dans sa pharmacopée. Les docteurs Odier, Vieusseux, et autres médecins de Genève, voyant constamment que le purgatif violent employé par madame de Nouffer, qui consistoit en douze grains de diagrède, et autant de gomme gutte et de muriate mercuriel doux, irritoit les intestins et produisoit souvent de violentes tranchées, des maux de cœur, des vomissemens, et surtout des évanouissemens, se sont occupés de rechercher s'il ne seroit pas possible de réussir à expulser le ver en employant un purgatif moins actif. Il résulte de la méthode employée par les médecins de Genève, pour chasser le tœnia, que l'on peut en venir à bout, après l'action de la fougère mâle, en employant des purgatifs bien moins actifs et moins dangereux. Quoiqu'on ne s'effrayât pas de ces accidens, parce qu'on croyoit qu'ils étoient produits par le détachement du ver, et non par la violence du purgatif, ils crurent, avec raison, qu'il ne devoit pas être indifférent d'éviter ces symptômes fâcheux, si l'on pouvoit en venir à bout : ils s'aperçurent que dans le remède de madame de Nouffer, la fougère mâle devoit être regardée comme le vrai ver-

mifuge, et le bol purgatif comme un moyen propre à expulser le ver qui a été tué ou rendu malade par la fougère : cette connoissance les ayant portés à employer des purgatifs moins actifs, ils virent que l'on réussissoit également à expulser le ver, après l'action de la fougère, sans produire aucun de ces symptômes fâcheux, et que l'on ne pouvoit pas douter qu'ils étoient produits par la violence du purgatif. M. Vieusseux, dans le Mémoire qu'il a donné sur cet objet (1), regarde l'huile de ricin comme le purgatif le plus doux, le plus prompt, et le plus sûr que l'on puisse employer pour chasser le tœnia, après l'action de la fougère.

Madame de Nouffer donnoit la fougère délayée dans une eau distillée; son mauvais goût, sa propriété nauséabonde faisoient que beaucoup de malades la vomissoient. Pour prévenir cet accident, il vaut mieux la donner en bols enveloppés dans des hosties : on doit toujours la faire prendre en substance et à forte dose, comme trois à quatre gros à la fois. Après que le malade a avalé les bols, on doit prévenir les nausées qu'excite pour l'ordinaire cette substance, en faisant tenir dans la bouche des tranches de citron, d'orange, des tablettes de menthe.

Une ou deux heures après que le malade a pris la fougère, les médecins de Genève donnent trois onces d'huile de ricin en quatre doses, à demi-heure d'intervalle, dans une tasse de bouillon de bœuf très-chaud, pour que l'huile se mêle bien : quelquefois le ver est rendu dès la première prise. M. Gonan ajoute des calmans à l'huile de ricin, et il mêle quelques grains de résine de jalap à la racine de fougère mâle : l'emploi simultané des calmans et de l'huile de ricin, paroît surtout convenir dans le cas où la sensibilité du canal intestinal est très-grande: la présence du tœnia produit souvent une irritation vive dans les in-

(1) Jour. de Méd., par MM. Corvisart, Leroux et Boyer, an XI.

testins; c'est cette circonstance qui paroît avoir décidé M. Gouan à adopter cette méthode de préférence.

Le meilleur moment pour donner ce remède, est celui où le malade a rendu spontanément quelque portion du ver. Pour que l'huile de riccin soit douce et sans inconvéniens, il faut qu'elle ne soit ni trop jeune ni trop vieille.

Le docteur Viensseux assure que cette méthode réussit dix-neuf fois sur vingt, et en un seul jour; ce qui le porte à l'employer la première, et à lui accorder la préférence, sur celle que M. le professeur Bourdier a conseillée contre le tœnia, et que l'on trouve dans le tom. XIII, pag. 47, du Recueil Périodique de la Société de Médecine de Paris, laquelle dure trois jours, et ne réussit pas aussi constamment: cette méthode lui paroît devoir être réservée seulement pour les cas où l'autre n'auroit pas réussi. La fougère est le poison du ver, qui est le plus souvent rendu vivant: dans le remède de M. Bourdier, le ver est désorganisé.

On ne peut cependant pas disconvenir, que la pratique confirme chaque jour l'efficacité du remède conseillé contre le tœnia, par M. Bourdier, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris; il fait prendre un gros d'éther dans une forte décoction de racine de fougère mâle; une heure après, il donne deux onces d'huile de riccin: ce remède doit être réitéré pendant trois jours. Rosen, médecin Suédois, en avoit déjà recommandé l'usage. F. C. Medicus a conseillé le même moyen, d'après Rosen. MM. Hallé, Fortassin, Alibert, ont obtenu des succès de cette méthode. Si le tœnia se fait sentir dans le canal intestinal, M. Bourdier donne un lavement avec une décoction de fougère mâle, et deux gros d'éther. M. Alibert a donné l'éther à l'intérieur, à la dose de deux gros: le lavement doit être administré immédiatement après la potion éthérée.

Je ferai encore connoître la manière d'administrer un autre spécifique qui a été proposé; on donne, trois heures après dîner, un scrupule de mercure doux, et autant de corne

de cerf; et à l'heure du sommeil, deux onces d'huile d'amandes douces; le lendemain matin, la poudre suivante, divisée en trois doses, que l'on prend à trois heures de distance.

Scammonée, 15 grains.
Gomme gutte, 12 grains.
Mercure doux, 12 grains.
Racine de fougère mâle, 1 gros.

On fait prendre pour tisane, une décoction de racine de fougère mâle et de réglisse. Dans ce spécifique, il est plusieurs pratiques qui paroissent devoir être entièrement indifférentes, et que l'on pourroit omettre sans nuire au succès du médicament.

Quelque méthode que l'on emploie, l'expérience apprend que l'on réussit plus aisément à chasser le tœnia en automne, et vers la fin du mois lunaire.

Les sujets vivement tourmentés par la présence du tœnia, sont beaucoup soulagés par l'usage de l'eau froide et même à la glace, prise de temps en temps; ces boissons font surtout disparoître les sensations incommodes d'incube et de succion au-dessous de la poitrine, qui tourmentent quelques malades. Rosen conçut le dessein d'employer ce remède, parce qu'il avoit observé que le tœnia mis dans l'eau froide, s'engourdissoit à un tel point, qu'il paroissoit mort. On pourroit saturer cette eau de muriate de soude, reconnu depuis long-temps comme anthelmentique, comme Bréra en donne le conseil, d'après Pallas et Goetz.

De la toux des enfans à la mamelle, et des diverses espèces de catarrhe.

La simple toux des enfans à la mamelle peut être de deux espèces : l'une est occasionnée par une sérosité plus ou moins abondante, qui surcharge le poumon et les bronches, et qui s'y accumule à raison de leur foiblesse; elle trouve en partie sa source dans la surabondance des fluides blancs propre à cet âge, et en partie dans le peu d'énergie

de l'organe respiratoire : l'intensité de la toux est en raison directe de la plus ou moins grande quantité de la lymphe qui s'y accumule : cette fluxion est passive. En effet, une partie vivante peut devenir le centre d'une fluxion, ou parce qu'elle jouit d'une force prépondérante, ou bien parce qu'elle est atteinte d'une débilité relative. Il est une autre espèce de toux très-fréquente chez les enfans, qui dépend d'une surcharge des premières voies, et surtout de l'estomac : cette toux stomacale suppose toujours une foiblesse radicale du système digestif.

La poitrine des enfans, ainsi que celle des vieillards, est très-susceptible d'engorgemens dépendans d'un état d'atonie : chez les vieillards, cet engouement des voies aériennes par des mucosités, dépend du défaut seul de force ; chez les enfans, au contraire, outre la foiblesse de l'organe, qui est le siége de cette congestion, on doit accuser la proportion plus considérable des fluides blancs dans cet âge. J'ai prouvé ailleurs que cette infiltration séreuse de tous les organes propre à l'enfance, loin d'indiquer une prédominance du système lymphatique, c'est-à-dire, une énergie d'action supérieure de la part de ce système, étoit un indice certain de sa foiblesse relative : plus les enfans sont foibles, plus ils sont exposés à cette espèce de toux, dépendant d'un empâtement muqueux des voies aériennes. Les enfans foibles sont dans une véritable cachexie lymphatique ; tout leur tissu cellulaire est abreuvé de lymphe ; celui des poumons éprouve un abreuvement semblable et peut-être plus considérable, parce qu'il est encore plus lâche et plus foible. Cette sérosité qui engoue les bronches, les irrite et produit la toux, qui n'est qu'un symptôme : on doit le plus souvent la considérer comme un effort salutaire de la nature, qui tend à expulser les matières qui embarrassent les bronches ; si elle ne survient pas naturellement, parce que la foiblesse de l'enfant s'y oppose, en rendant les organes insensibles à la présence de ces matières, il faut l'exciter par l'art ; elle est utile pour

débarrasser les poumons, le système muqueux des voies aériennes, du pharynx et du larynx des matières étrangères qui les gênent et les fatiguent : les praticiens se proposent d'exciter la toux, lorsque dans une fluxion ou catarrhe, ils ordonnent le kermès minéral (oxyde d'antimoine hydro-sulfuré orangé), et autres médicamens analogues, qui, en irritant la membrane du pharynx, communiquent sympathiquement au larynx un mouvement propre à expulser les mucosités accumulées dans les bronches ; mais elle n'est utile pour rétablir l'équilibre, qu'autant qu'elle est modérée.

Cette toux, occasionnée par une espèce d'engorgement indolent des bronches, est aisée à distinguer de celle qui est ordinaire aux enfans qui font des dents : cette dernière est nerveuse, et revient par quintes ; elle dépend de la douleur que produit l'inflammation des gencives, et n'est ordinairement accompagnée d'aucune expectoration ; il ne faut pas non plus la confondre avec celle qui reconnoît pour cause l'irritation du larynx et des bronches ; cette dernière est une toux catarrhale occasionnée par les vicissitudes de l'air ; elle est ordinairement précédée par l'enchifrenement, par le mal de gorge, ou l'enrouement ; le plus souvent elle est accompagnée de fièvre qui s'annonce par un léger sentiment de froid, et qui a des exacerbations vers le soir.

Pour prévenir ou remédier à cet engouement des bronches par des mucosités, il est essentiel de diminuer la quantité de lait que prend l'enfant, et d'y substituer du bouillon, des sucs de viande, ou une tisane vineuse : quand l'engorgement est considérable, et que la toux persévère, mais sans expectoration ou en trop petite quantité, à cause de la foiblesse de l'enfant, il est utile de donner une légère secousse à l'estomac : le vomitif est un des moyens les plus propres à favoriser l'expectoration, qui est indispensable pour débarrasser les bronches. Les boissons de l'enfant seront stimulantes, telles que celles faites avec l'hysope, le lierre terrestre, le

polygala de Virginie, auxquelles on ajoutera du sirop d'ipécacuanha ou de l'oxymel; on peut donner des potions avec l'eau de menthe, de cannelle, etc., que l'on rend encore plus actives par l'addition des substances connues des médecins sous le nom d'incisives, telles que l'oxyde d'antimoine hydro-sulfuré orangé, l'oxymel scillitique : si le dégorgement ne s'opère pas encore par ces moyens, il est urgent d'appliquer les vésicatoires au bras; le docteur Portal veut qu'on les place à la face interne, parce que la communication du tissu cellulaire de cette partie avec celui de la poitrine est plus directe : il faut apporter beaucoup d'attention à cet engouement des bronches, parce que lorsqu'on le néglige, il dispose au catarrhe suffocant dépendant de l'inertie du système pulmonaire absorbant.

On doit restreindre le nom de catarrhe suffocant, que les auteurs ont donné à des maladies essentiellement différentes, au danger de suffocation qui menace les enfans, lorsqu'il est déterminé par l'obstruction des voies aériennes, par l'accumulation de matières muqueuses dans les bronches; cette irruption subite de la sérosité vers les bronches, qui donne lieu à la difficulté considérable de respirer, qui fait le caractère le plus tranché du catarrhe suffocant, peut être le produit d'une autre maladie de la poitrine, dont elle est le dernier état ou la terminaison, ou bien elle provient de la foiblesse seule du système lymphatique pulmonaire, sans avoir été précédé d'aucune affection antérieure des organes de la respiration; en sorte que le catarrhe suffocant est tantôt primitif, tantôt secondaire : il est souvent une maladie primitive chez les enfans et les vieillards, dont la poitrine est atteinte d'une foiblesse relative. Quoique cette première variété du catarrhe suffocant soit promptement mortelle lorsqu'on s'aperçoit de son existence, l'engorgement des bronches ne s'est pourtant opéré que d'une manière lente; quoique l'engorgement des voies aériennes ait commencé depuis long-temps, et qu'il ait déjà fait des progrès, la res-

piration en est peu troublée, tant que les extrémités des bronches sont seules engorgées : il reste encore assez d'espace libre pour transmettre l'air dans une partie des poumons, et pour fournir aux besoins de la respiration; mais lorsque les principaux troncs des bronches viennent à s'engorger à leur tour, le passage de l'air dans les poumons est intercepté, et l'on voit survenir, pour ainsi dire, d'une manière instantanée, une suffocation mortelle. En général, il paroît que plus l'engorgement s'opère avec lenteur, plus la suffocation est prompte et imprévue; en sorte que l'on peut dire du catarrhe suffocant primitif qui provient de la foiblesse de l'organe pulmonaire, qu'il est une des maladies qui enlève les enfans avec plus de rapidité.

Dans cette espèce de catarrhe suffocant, la physionomie est d'une pâleur extrême: il n'y a point de toux, tant la foiblesse est grande, ou s'il survient quelques secousses, elles ne produisent point d'expectoration; l'enfant est dans un état de prostration; tantôt on sent que ses pieds sont froids, l'instant suivant, ce sont les mains, les oreilles ou le nez; quelquefois le corps entier paroît lui-même glacé.

L'indication la plus urgente est de solliciter le vomissement par le tartrite antimonié de potasse, que l'on administre à des doses plus fortes que de coutume; il est le moyen le plus propre à rappeler l'expectoration, qui peut seule opérer une crise salutaire, et débarrasser complétement le poumon et les bronches : la secousse qu'il produit peut changer la direction des fluides, et les pousser du centre à la circonférence. Pour opérer une dérivation, on doit appliquer les stimulans à l'extérieur, comme vésicatoires, sinapismes, linimens spiritueux et volatils, pédiluves irritans, lavemens âcres et irritans.

La toux stomacale, dont beaucoup de médecins méconnoissent le caractère, est excitée par les mauvais sucs qui croupissent dans l'estomac; les enfans, les hypocondriaques y sont très-sujets : cette toux est ordinairement sèche, et

plus

plus importune après le repas; l'enfant est dégoûté, sa bouche est mauvaise; il survient quelquefois des nausées, des vomissemens, un gonflement de l'estomac. Si l'enfant est assez grand pour rendre compte de ce qu'il sent, il se plaint de cardialgie ou de pesanteur au creux de l'estomac; il n'y a point de fièvre dans la toux, qui est de nature stomacale. On doit commencer par le vomitif, qui est indispensable pour débarrasser l'estomac, et pour favoriser l'action des médicamens propres à fortifier le système digestif; les stomachiques, les amers, le vin, le bouillon, font disparoître cette toux, qui seroit aggravée par les adoucissans et les béchiques.

Des diverses espèces de catarrhes.

Les médecins modernes ont donné le nom général de catarrhe à toutes les inflammations des membranes muqueuses, et à la sécrétion augmentée qui en est la suite. Les anciens avoient attaché un autre sens au mot catarrhe; par catarrhe, ils entendoient une fluxion d'humeur, qu'ils croyoient venir du cerveau, sur une partie quelconque: cette manière de considérer le catarrhe avoit donné lieu au distique suivant:

Si fluit ad pectus dicitur rhuma catarrhus,
Ad fauces bronchus, ad nares dico coryzam.

Il n'est plus permis de considérer aujourd'hui le catarrhe, comme le faisoient les anciens. La connoissance des membranes muqueuses, ne permet pas de douter que la matière muqueuse ne soit fournie par la partie même qui est le siége de la maladie, et qui a été affectée d'un certain degré d'inflammation; cependant, jusque dans ces derniers temps, les médecins avoient restreint le nom de catarrhe à l'excrétion augmentée du mucus que fournit la membrane muqueuse du nez, de la gorge et des bronches, à raison de l'irritation dont elle est atteinte; il est encore aujourd'hui généralement admis d'appeler fièvre catarrhale, la pyrexie qui accom-

pagne, le plus souvent, l'inflammation d'une portion plus ou moins étendue de la membrane muqueuse, qui revêt les voies aériennes. Le catarrhe, considéré comme une affection de la membrane muqueuse, qui s'étend depuis les narines, la gorge, jusqu'aux dernières ramifications des bronches, a été distingué, par les médecins, par différens noms, suivant la partie de cette membrane qui est affectée. Ainsi, on nomme coryza, le catarrhe qui a son siége sur la membrane pituitaire; enrouement, celui qui affecte les parties internes de la gorge; il y en a de deux sortes: on nomme raucédo, celui qui occupe la glotte; on pourroit aussi l'appeler, avec Lieutaud, enrouement guttural: il est très-fréquent dans les rhumes ordinaires; l'autre a son siége au larynx et à la trachée-artère; les anciens le connoissoient sous le nom de *branchus*. L'enrouement trachéal et l'enrouement guttural, se rencontrent le plus souvent ensemble, et sont produits par les mêmes causes. On a appelé rhume de cerveau ou enchifrenement, celui qui paroît avoir plus spécialement son siége dans les sinus frontaux, et qui s'annonce par une douleur gravative du front, par l'éternuement, la perte de l'odorat, la voix nasale; à ces symptômes succède un écoulement de mucosités par les narines, parce que la membrane pituitaire participe de l'inflammation; en sorte que le coryza accompagne toujours le *gravedo* des auteurs anciens. Toutes ces variétés portent assez souvent le nom de rhume catarrhal, ou de fièvre de rhume, lorsqu'elles sont accompagnées de pyrexie qui se joint aux autres symptômes du catarrhe; celui qui affecte la muqueuse qui revêt les bronches, et qui a été nommé catarrhe pulmonaire, de l'organe qui en est le siége, est un des plus fâcheux. Lorsque les catarrhes sont épidémiques, et que l'inflammation occupe en même temps la membrane pneumogastrique, on connoît vulgairement cette épidémie sous le nom de grippe ou de follette.

Le plus communément, la plupart de ces parties sont affectées en même temps; quelle que soit la partie de la

membrane muqueuse qui s'étend des narines jusqu'aux bronches, qui soit atteinte de catarrhe, il est toujours de même nature, et produit par la même cause; d'où il résulte que la distinction en diverses espèces établie par les auteurs, suivant que l'inflammation et l'excrétion augmentée qui en est la suite, occupent telles parties de cette membrane plutôt que telles autres, est peu importante dans la pratique. La présence ou l'absence de la fièvre, son intensité, sont les circonstances les plus importantes à considérer pour se guider dans le traitement; l'affection est quelquefois si légère, qu'elle se borne au coryza, à l'enrouement, à un malaise général: quel que soit le siége du catarrhe, il est toujours de même nature; la fièvre est rémittente, avec des redoublemens tous les soirs; quelquefois le mouvement fébrile est si léger, qu'il ne devient sensible que vers le soir: lorsque la fièvre catarrhale est légère, sa durée n'est que de deux ou trois jours; lorsqu'elle est plus forte, elle ne se termine que vers le septième jour; elle va même jusqu'au quatorzième jour, lorsqu'elle se montre avec violence.

La fièvre catarrhale, qui est presque toujours occasionnée par les vicissitudes de l'air, est ordinairement précédée par l'enchifrenement, par une pesanteur à la tête, par un enrouement ou un mal de gorge, par des frissons vagues ou par un léger sentiment de froid: elle débute aussi par un sentiment de lassitude dans tout le corps, et par des douleurs dans le dos et les articulations, aux jambes et aux bras, dans la poitrine; ce qui l'a fait nommer courbature. Si la membrane pituitaire qui tapisse les narines et les sinus frontaux est plus spécialement affectée, la maladie commence par un sentiment de plénitude qui bouche le nez et gêne la respiration: il existe presque toujours, dans cette variété de catarrhe, une douleur sourde et un sentiment de pesanteur dans le front, et quelque roideur dans le mouvement des yeux; quelque temps après que ces sensations se sont manifestées, il coule du nez,

et même des yeux, un fluide ténu et âcre qui irrite et occasionne de la démangeaison sur les parties sur lesquelles il passe : la sérosité qui s'écoule par les narines est quelquefois si âcre, que les ailes du nez et la lèvre supérieure en sont tuméfiées, rouges, douloureuses et quelquefois gercées : si l'inflammation se propage plus loin, le malade se plaint d'un sentiment de gêne et de malaise dans la gorge et la trachée-artère ; tant que le catarrhe n'affecte pas les bronches, ce n'est pas une maladie longue et dangereuse : le catarrhe pulmonaire est toujours une maladie fâcheuse.

Les individus qui sont affectés de catarrhe sont plus sensibles au froid que de coutume, et s'ils viennent à s'y exposer pendant sa durée, la maladie qui étoit sur le point de se dissiper, reparoît avec plus de violence qu'auparavant ; cette dernière dure plus long-temps et a souvent des suites plus fâcheuses : en effet, on voit souvent un catarrhe simple et léger dégénérer en catarrhe pulmonaire et en inflammation de la poitrine, lorsqu'il est exaspéré par l'action souvent réitérée du froid.

Le catarrhe est sporadique ou épidémique. Le catarrhe sporadique est produit par le froid, et l'autre par certains principes dissous dans l'air, qui font qu'un grand nombre d'individus en sont atteints en même temps ; la cure est la même dans l'une et l'autre espèce : mais dans le catarrhe produit par la contagion, les remèdes sont bien plus nécessaires que dans le catarrhe sporadique produit par le froid, où l'on peut attendre la guérison du temps et de la nature, sans négliger cependant la diète et une chaleur modérée ; une chaleur excessive est aussi nuisible que le froid. Lorsque la fièvre est modérée, il suffit que le malade reste au lit, et qu'il prenne des boissons adoucissantes et légèrement chaudes, comme de l'eau sucrée, une infusion de violette, de bouillon blanc ou de coquelicot, afin d'exciter une sueur douce et modérée. Lorsque le catarrhe a été occasionné par l'action du froid et de l'humidité sur l'or-

gane cutané, on peut quelquefois le suspendre au moment de son invasion, ou au moins rendre sa durée plus courte, à l'aide de boissons stimulantes et diaphorétiques, qui provoquent la transpiration lorsqu'elle a été diminuée ou suspendue : les diaphorétiques stimulans employés plus tard, peuvent faire dégénérer le catarrhe simple et bénin en catarrhe pulmonaire ou en maladies inflammatoires de la poitrine.

Les vomitifs donnés dès les premiers jours de la maladie, sont utiles pour dissiper l'oppression de poitrine, le malaise et les douleurs de tête ; ils accélèrent la terminaison de la maladie en dirigeant les fluides vers la surface du corps, et en rétablissant la transpiration qui avoit été suspendue ; ils font cesser le spasme de la surface du corps, occasionné par l'impression du froid : le vomitif devient nécessaire, lorsqu'aux symptômes du catarrhe simple, se joignent ceux qui accompagnent les affections gastriques, comme anorexie, saveur amère, nausées, vomiturition : dans cette complication, la langue est recouverte d'un enduit jaunâtre ; l'épigastre est douloureux ; l'abdomen, les hypocondres sont tendus.

Pour prévenir les catarrhes auxquels les sujets cacochymes sont plus particulièrement exposés, il faut interdire l'usage des alimens aqueux, ainsi que l'usage des boissons tièdes ; il faut les accoutumer par degrés insensibles à l'air libre et même à l'usage des boissons froides ; la chaleur des appartemens trop exactement fermés, contribue beaucoup à entretenir la disposition aux catarrhes en affoiblissant le corps et les organes de la respiration en particulier. Le changement d'air, l'exercice du cheval offrent des ressources : il est sourtout utile d'imprégner l'air de la vapeur de substances balsamiques, qui sont portées immédiatement sur la partie malade par la respiration ; aussi les exemples de guérison opérée en faisant changer ces individus de climat, et en les faisant transporter dans des lieux où la

végétation communique à l'air ces qualités balsamiques, sont-ils très-nombreux et bien avérés.

On calme la douleur de tête qui est par fois très-violente, par les bains de pieds très-chauds, qu'on entretient constamment au même degré, en renouvelant l'eau dès qu'elle refroidit : il est important de rougir cette partie. Si la toux persiste lorsque la fièvre et l'inflammation sont dissipées, les narcotiques sont les moyens les plus convenables pour la modérer. Si la toux devient chronique, elle exige d'autres secours : les adoucissans, qui sont indiqués pour la calmer dans les commencemens, seroient nuisibles dans ce période de la maladie : les substances stimulantes, qui portent très-improprement, dans la plupart de nos matières médicales, le nom de vulnéraires, d'incisives, puisque dans les maladies où elles produisent de bons effets, il n'y a, pour l'ordinaire, ni ulcération, ni humeur à fondre, sont alors indiquées : les boissons seront faites avec l'hysope, la petite sauge, le lierre terrestre, etc. ; des potions où entrent le kermès minéral, les diverses préparations de scille, et autres analogues, sont employées avec avantage, lorsque le catarrhe est devenu chronique.

Du catarrhe pulmonaire, et du catarrhe suffocant consécutif.

Le catarrhe pulmonaire attaque souvent les enfans à l'époque de la dentition, ce qui en augmente les dangers : cette inflammation de la membrane muqueuse des bronches, à laquelle on donne aujourd'hui le nom de catarrhe pulmonaire, est d'autant plus dangereuse, qu'on peut la confondre, dans son origine, avec la toux qui est ordinaire aux enfans qui font des dents, ou avec un simple rhume : la maladie fait, en conséquence, les progrès les plus rapides, avant que les parens s'aperçoivent de la gravité des symptômes ; le médecin lui-même la reconnoît difficilement, s'il n'est pas guidé par

la connoissance de la constitution épidémique : en effet, le catarrhe pulmonaire est souvent épidémique chez les enfans; on pourroit encore le confondre avec la coqueluche, le croup, l'asthme aigu de Millar, qui ont avec lui quelque analogie par leurs symptômes. Le catarrhe pulmonaire diffère de la coqueluche par la présence de la fièvre, qui a toujours lieu dans le catarrhe, et qui manque, le plus souvent, dans la coqueluche; quand elle existe dans cette dernière, elle est toujours l'indice d'une complication. Le vomissement a presque toujours lieu dans la toux convulsive appelée coqueluche; on ne l'observe pas dans le catarrhe pulmonaire simple; l'inspiration est sifflante dans la toux propre à la coqueluche. Le catarrhe pulmonaire diffère essentiellement du croup, par sa marche et par le timbre de la voix.

Les causes du catarrhe pulmonaire peuvent se diviser en causes occasionnelles ou déterminantes, et en causes prédisposantes : les causes prédisposantes se tirent de la foiblesse de l'organe pulmonaire, et de l'infiltration permanente où il se trouve; aussi les enfans qui sont remarquables par une proportion plus grande de fluides blancs qui infiltre toutes les parties, parce que les fonctions propres au système absorbant ne s'exécutent pas avec assez d'énergie, sont-ils très-sujets au catarrhe pulmonaire, ainsi que les vieillards; cette affection aiguë, qui consiste dans une phegmasie de la membrane muqueuse des bronches, accompagnée de fièvre et d'une expectoration de matières muqueuses, faisoit périr beaucoup d'enfans dans l'hospice de Vaugirard, depuis cinq mois jusqu'à dix et au delà : on avoit observé que le passage de l'enfant d'une pièce très-chaude à un air froid, étoit la cause occasionnelle de cet accident.

Causes déterminantes. Les causes occasionnelles les plus ordinaires du catarrhe pulmonaire, sont les changemens brusques de température de l'atmosphère, qui devient tout à coup froide et humide : aussi est-on plus exposé aux catarrhes dans le printemps et l'automne, qui sont des saisons très-variables,

où lorsqu'on passe d'un lieu chaud dans un autre qui est respectivement froid : s'il existoit, dans ce moment, une transpiration abondante, cette imprudence feroit courir encore plus de danger à l'individu qui la commet ; l'inspiration de vapeurs irritantes, certains miasmes répandus dans l'air, et qui sont portés sur les bronches pendant l'acte de la respiration, peuvent le produire. Quoiqu'on ne puisse démontrer l'existence de ces principes délétères par aucun de nos moyens endiométriques, il est cependant extrêmement probable qu'ils sont dissous dans l'atmosphère, lorsque les catarrhes règnent épidémiquement, et qu'ils paroissent contagieux : ces substances, connues par les médecins sous le nom de miasmes, ou toute autre substance irritante portée sur les bronches avec l'air, pendant l'inspiration, irrite, excite l'action des glandes et des vaisseaux exhalans de la membrane muqueuse qui les revêt : cette irritation y appelle les fluides, et devient la cause de l'expectoration de matières muqueuses, qui a toujours lieu dans le catarrhe pulmonaire ; en sorte que l'humeur que ces membranes fournissent, doit être considérée tout à la fois comme le produit de l'exhalation et d'une sécrétion.

Lorsque le catarrhe a été produit par l'impression du froid et de l'humidité, sur l'organe cutané, l'opinion la plus commune parmi les médecins, l'attribue à une répercussion de la transpiration sur la membrane bronchique. Lorsque la peau éprouve l'action d'un froid vif, subit, dans un moment où il existe une transpiration abondante, cette dernière est supprimée ou diminuée ; un froid vif appliqué sur l'organe cutané, qui est dans un état de moiteur et de relâchement, crispe son tissu, le resserre, et s'oppose à l'exhalation : or, l'expérience apprend que c'est presque toujours de préférence sur les bronches que se portent les fluides, qui ont été forcés de refluer dans la circulation. D'après cette manière de voir, ce sont les fluides répercutés qui sollicitent l'action de ces organes, qui y produisent l'irritation qui donne lieu con-

sécutivement à tous les phénomènes des phlegmasies des membranes muqueuses. L'observation semble indiquer qu'il existe une correspondance intime d'action entre la peau et les bronches; en sorte que toutes les fois que la transpiration vient à diminuer, l'exhalation pulmonaire augmente dans la même proportion : ce rapport suffit pour concevoir pourquoi la détermination des fluides a lieu de préférence vers les bronches, lorsque la transpiration est troublée, et par conséquent pour se former une idée de la fréquence des catarrhes, toutes les fois que le froid agit sur l'organe cutané qui est en sueur.

L'affection inflammatoire qui survient à la membrane muqueuse des bronches, lorsque le froid agit d'une manière brusque et vive sur la peau, suppose-t-elle nécessairement une répercussion, comme l'enseignent les médecins, ou bien doit-elle simplement être considérée comme un effet sympathique, ainsi que je l'ai insinué dans une Dissertation, où j'examine les effets que produisent sur l'économie les qualités physiques, accidentelles et variables de l'air? J'y ai avancé, comme Bichat l'a fait plusieurs années après, dans son Anatomie générale, que le mot de répercussion de transpiration ne convient point pour exprimer ce qui se passe alors, et qu'il en donne une idée très-inexacte. L'inflammation des bronches à l'occasion d'un froid vif, appliqué sur la peau, est un phénomène sympathique, absolument analogue à la suspension d'une hémorragie utérine ou nasale, à la suite de l'application d'un corps froid sur la peau; on ne peut pas soupçonner, dans ce dernier cas, que la cessation de l'écoulement dépend d'une humeur répercutée; on ne peut pas non plus accuser la suppression de la transpiration d'être la cause, par son transport vers les bronches, de l'inflammation qui s'y manifeste : quand il n'y auroit pas de sueur à l'instant où le froid est appliqué sur la peau, l'inflammation pourroit également survenir; si elle survient plus souvent lorsque le corps est en sueur, c'est qu'alors la sensibilité de la peau étant plus vivement affectée, elle doit produire vers les organes avec les-

quels elle est en rapport d'action, des sympathies actives aussi plus fortement prononcées.

Marche du catarrhe pulmonaire. Il est le plus souvent impossible de distinguer, au moment de l'invasion, la phlegmasie de la membrane muqueuse des bronches, de la fièvre catarrhale simple, produite par la phlegmasie d'une portion de la membrane muqueuse, située moins profondément, que l'on désigne plus particulièrement sous le nom de rhume en France : en effet, avant de se fixer sur la membrane bronchique, l'inflammation qui produit les diverses espèces de catarrhe, parcourt superficiellement toute l'étendue des voies aériennes. Avant qu'on aperçoive les symptômes propres au catarrhe pulmonaire, le malade se plaint de frissons vagues, de douleurs au dos, à la région lombaire, dans la poitrine, dans les articulations, aux jambes, de lassitudes, comme s'il étoit seulement menacé d'une simple courbature; il se plaint ensuite d'un sentiment de gêne, de plénitude dans les narines, l'arrière-bouche, d'une douleur frontale, d'où résulte la perte du goût, de l'appétit, de l'odorat; il survient éternuement, écoulement par le nez d'un mucus ténu et âcre, qui enflamme les ailes du nez et la lèvre supérieure, et donne lieu à la rougeur, à la douleur et à la tuméfaction de ces parties : la membrane pituitaire se tuméfie; les jours suivans, l'inflammation se propage et affecte la membrane muqueuse, qui recouvre le larynx, la trachée-artère et les bronches : il survient un sentiment de gêne dans toutes ces parties, enrouement, difficulté de respirer : alors commence le catarrhe pulmonaire.

Au moment où se déclare le catarrhe pulmonaire, le malade se plaint de nouveau de lassitudes dans les membres, de frissons et de chaleur qui se succèdent alternativement; la toux devient plus fatigante, et les secousses ne sont pas suivies d'expectoration; elles sont si fortes, qu'elles font pleurer les enfans, et exaspèrent la douleur de tête, qui accompagne constamment les affections catarrhales;

la face est animée, les pommettes sont colorées; la langue est rouge, et la cornée est parsemée de vaisseaux sanguins; il existe un sentiment d'ardeur dans la poitrine, de picotement qui s'étend de la poitrine à la glotte; la voix devient rauque; l'oppression, la difficulté de respirer sont considérables: la fièvre est modérée dans le jour, mais elle éprouve un exacerbation le soir; le pouls devient plus fréquent, la chaleur plus vive, la toux plus fréquente et plus fatigante; elle prive le malade du sommeil, ou il est agité et interrompu. Il y a quelquefois deux paroxysmes, un le matin, et un le soir; ce dernier est constant. La fièvre se prolonge quelquefois jusqu'au quatorzième jour.

Le catarrhe pulmonaire présente manifestement trois périodes dans la série de ses phénomènes: le premier stade est le temps d'irritation, que je viens de décrire, pendant lequel il n'y a point d'expectoration, ou seulement une excrétion de mucosités limpides, rendue avec des quintes extrêmement fatigantes: il dure quatre à cinq jours.

Dans la seconde période, l'expectoration doit s'établir, et devenir plus facile et plus abondante, quoique les crachats n'aient pas encore de consistance; les mucosités que le malade rend, diffèrent, par leur couleur et leur consistance, de celles que l'on y trouve dans l'état naturel. Lorsque l'expectoration ne peut pas s'établir, c'est un signe de mort: le défaut d'expectoration est toujours l'indice d'un engorgement considérable, ou bien du spasme ou de l'atonie des voies aériennes. Lorsque l'enfant se jette avec vivacité sur le sein, et le quitte sans cesse, c'est un signe fâcheux: la difficulté de téter doit faire craindre que la maladie se termine par un engorgement mortel. Dans la troisième période, tous les syptômes diminuent d'intensité; les crachats sont plus consistans et rendus avec facilité.

Le catarrhe pulmonaire présente beaucoup de variétés relatives à l'âge des enfans, et surtout à l'intensité et à l'étendue de la phlegmasie; quelquefois ses symptômes ne

sont pas plus effrayans que ceux d'un simple rhume : la fièvre est presque aussi légère ; mais d'autres fois il se rapproche d'une péripneumonie aiguë, par la violence de ses *symptômes*, et se complique souvent avec elle.

Terminaisons du catarrhe pulmonaire. La terminaison par la résolution, qui est la seule qui soit avantageuse, est toujours annoncée par les changemens que subit l'expectoration, par des sueurs douces ; la crise par les crachats, est la plus ordinaire et la plus avantageuse dans les affections catarrhales des organes de la respiration. Quand la maladie doit se terminer par la santé, les symptômes d'irritation, qui avoient persisté pendant quelques jours, se dissipent, et l'expectoration s'établit ; elle devient de plus en plus facile et abondante ; les crachats deviennent plus consistans, et offrent une couleur blanchâtre au lieu de la teinte verdâtre ou jaunâtre qu'ils avoient présentée, chez quelques sujets, dans la seconde période de la maladie ; l'oppression et la difficulté de respirer, diminue sensiblement : quoique la fièvre ait déjà cessé, l'expectoration continue encore pendant quelques jours ; il n'y a plus de toux ; les crachats sont rendus sans efforts et à des intervalles très-éloignés.

Dans quelques cas, la maladie particulière que les auteurs décrivent sous le nom de catarrhe suffocant, parce que les enfans meurent suffoqués, n'est que la terminaison du catarrhe pulmonaire ; elle a lieu, parce qu'il survient obstruction des voies aériennes, par l'accumulation de matières muqueuses dans les bronches. Les auteurs ont donné le nom de catarrhe suffocant, à des maladies essentiellement différentes, et qui appartiennent à d'autres classes : il en est qui ont donné le nom de catarrhe suffocant, à l'asthme convulsif, au croup, à une suffocation dépendante de la constriction de la glotte, qui n'a de rapport avec le catarrhe suffocant qui dépend essentiellement de l'engorgement des bronches, que parce que, dans l'une et l'autre maladie,

il survient une suffocation brusque, accompagnée de sifflement et de râlement. Les ouvertures de cadavres, les symptômes qu'éprouvent les malades, prouvent qu'elles diffèrent essentiellement, et qu'il est nécessaire de les désigner par des termes différens, puisque leur nature n'est pas la même.

Du catarrhe suffocant secondaire.

J'ai déjà parlé du catarrhe suffocant primitif, dans lequel l'engorgement subit des bronches, qui forme le caractère essentiel de cette maladie, est le produit de la foiblesse, qui permet aux fluides de s'y accumuler, parce qu'il y a rupture d'équilibre entre l'exhaltation et l'absorption qui se fait à la surface interne des bronches; mais il est une autre espèce de catarrhe suffocant, dans lequel l'engorgement subit des bronches, par des mucosités, est le dernier état de la plupart des maladies de la poitrine, et plus spécialement du catarrhe pulmonaire.

Il est peu de sujet, en médecine, qui offre plus de questions importantes à résoudre, que le catarrhe suffocant, dont les auteurs ont donné des descriptions si différentes; ils ne sont pas d'accord sur sa nature: la plupart ont donné ce nom à toute maladie qui produit une suffocation brusque; ils rangent parmi les causes du catarrhe suffocant, qu'ils reconnoissent avoir son siége dans les voies aériennes, tout ce qui s'oppose à la libre entrée de l'air dans les vésicules bronchiques. Si on prend le mot catarrhe suffocant dans un sens aussi étendu, si on ne met pas plus de précision dans ses idées, on ne peut plus s'entendre sur la description de cette maladie: aussi les auteurs qui ont admis qu'il existoit un catarrhe suffocant, toutes les fois que l'individu étoit menacé de suffocation, parce que le passage de l'air dans les voies aériennes étoit intercepté par une cause quelconque, sont-ils obligés, pour se tirer d'embarras, de le distinguer en

catarrhe suffocant humoral, et en catarrhe suffocant nerveux. Si l'on ne veut pas s'écarter de la signification que les médecins, soit anciens, soit modernes, ont attachée au mot catarrhe, on ne doit donner le nom de catarrhe suffocant, qu'à cette espèce de suffocation subite qui succède à l'engorgement des bronches, soit qu'on doive le considérer comme primitif ou comme secondaire : en effet, par catarrhe, les anciens entendoient une fluxion d'humeur sur une partie quelconque ; et par catarrhe suffocant, la fluxion de cette humeur sérense sur la poitrine : c'est de cette idée que cette dénomination est tirée ; et je crois qu'il est important de l'y ramener, si on ne veut pas s'égarer. Lorsque des enfans et des vieillards ont été suffoqués subitement, s'ils ont été enlevés par un véritable catarrhe suffocant, on trouve, à l'ouverture des cadavres, les bronches, et même la trachée-artère, remplies d'une humeur muqueuse plus ou moins épaisse, qui obstrue la plupart des canaux aériens : c'est ce que prouvent les observations de Morgagni, de Lieutaud, du professeur Pinel. Les mucosités dont les bronches sont engorgées, empêchent l'air de parvenir dans les poumons, et d'en sortir, en interceptant entre eux et l'air extérieur toute communication.

Lorsque l'engorgement subit des bronches succède au catarrhe pulmonaire, l'autopsie cadavérique fait voir qu'en même temps que les bronches sont remplies de mucosités abondantes, la membrane muqueuse est rouge, phlogosée. Suivant M. Pinel, dans sa Médecine clinique, quelquefois cette membrane est noirâtre et comme gangrénée : la substance des poumons est parfaitement saine ; seulement ces organes sont distendus par de l'air raréfié, et plus volumineux que dans l'état naturel : cette terminaison est au catarrhe pulmonaire, ce que la carnification du poumon est à la péripneumonie.

Outre la distinction que j'ai établie, en catarrhe suffocant primitif qui dépend de la foiblesse des poumons, et

ou catarrhe suffocant secondaire, qui est le dernier état d'une autre maladie de la poitrine, et plus particulièrement du catarrhe pulmonaire, il seroit peut-être important d'en admettre deux espèces, suivant la nature de l'humeur qui menace de suffocation, en interceptant le passage de l'air : l'engorgement des bronches peut être produit par des mucosités, ou par un afflux sanguin ; l'une ou l'autre humeur peut également intercepter le passage de l'air, et déterminer, par sa présence, cette oppression vive qui précède et annonce le paroxysme du catarrhe suffocant. L'engorgement des poumons, qui a lieu dans le catarrhe suffocant muqueux ou sanguin, a beaucoup d'analogie, par ses effets et par les apparences auxquelles il donne lieu, avec l'apoplexie sanguine et séreuse ; Etmuller paroît être le premier qui ait distingué le catarrhe suffocant, en sanguin et en muqueux.

On peut reconnoître que le catarrhe suffocant est sanguin, par l'inspection du visage, qui est fortement coloré. Ce catarrhe suffocant sanguin est, pour les poumons, ce que l'apoplexie sanguine est pour le cerveau : quoique le facies soit le même dans l'une et dans l'autre maladie, on ne peut cependant pas confondre le catarrhe suffocant avec l'apoplexie ; ces deux affections diffèrent par un caractère très-tranché : dans le catarrhe suffocant, l'oppression précède toujours la perte du sentiment ; au lieu que dans l'apoplexie, la perte de connoissance survient avant que la poitrine s'engorge et que la respiration devienne stertoreuse.

Dans l'asphyxie, l'enfant meurt suffoqué, comme dans le catarrhe suffocant ; la suffocation dépend également de ce que l'air ne peut pas parvenir dans les bronches. Si la mort n'arrive pas subitement, la face est violette, livide : on peut cependant reconnoître que ce facies n'est pas l'indice d'un catarrhe suffocant sanguin, en ce que, dans l'asphyxie, les malades ne donnent aucun signe de vie, et qu'il est impos-

sible de sentir le pouls ; tandis que, dans le catarrhe suffocant, le pouls se fait facilement sentir ; l'enfant s'agite ; on voit que la vie continue, mais qu'elle est extrêmement pénible.

Morgagni, Wepférus, Bonnet, ont trouvé, à l'ouverture des cadavres, les poumons gorgés de sang, à la suite de certains catarrhes suffocans. Le catarrhe suffocant sanguin est très-rare chez les enfans : il attaque les sujets robustes et dans la vigueur de l'âge. MM. Mahon, Fortassin, sont morts de cette congestion subite du sang dans les poumons, que j'appelle catarrhe suffocant sanguin, et que d'autres considèrent comme une apoplexie du poumon. Je préfère ranger cette suffocation subite parmi les variétés du catarrhe suffocant, parce qu'elle présente, outre l'engouement des bronches, les symptômes généraux propres à cette maladie : la face est rouge, pourprée, le pouls plein, fort, mais lent ; les veines jugulaires et temporales sont gonflées ; la voix devient stertoreuse ; l'oppression est violente, et le danger de suffocation imminent.

Le traitement du catarrhe suffocant sanguin, consiste à dégorger les poumons par les saignées, et à prévenir une nouvelle congestion sanguine, en établissant à l'extérieur divers points d'irritation propres à opérer une diversion utile. Pour remplir la première indication, outre les saignées générales, que l'on proportionne à l'âge de l'individu, on peut employer les saignées locales ; si on place un grand nombre de sangsues autour du thorax, l'irritation qu'elles produisent peut rappeler à l'extérieur la fluxion qui se fait à l'intérieur ; les ventouses scarifiées agissent de la même manière : les vésicatoires placés sur la poitrine, sur les cuisses ou entre les deux épaules, les pédiluves sinapisés, les linimens irritans, tels que ceux faits avec la teinture de cantharides, l'ammoniaque combiné avec l'huile, sont les moyens les plus efficaces pour opérer, dans cette circonstance, une révulsion avantageuse.

La

La saignée seroit nuisible dans le catarrhe suffocant muqueux, parce que cette congestion de mucosités ne survient que chez des personnes foibles, telles que les enfans, les vieillards, et chez tous ceux qui ont un tempérament lymphatique. J'ai déjà fait connoître les indications que l'on a à remplir dans cette variété, où la face est pâle, et dans laquelle le défaut de toux dépend de la prostration des forces.

J'indiquerai comment on peut distinguer le catarrhe suffocant de la suffocation subite produite par un état de spasme, qui paroît dépendre uniquement des convulsions des muscles du thorax ou d'une constriction spasmodique de la glotte, à laquelle M. Mauclers, de Châlons-sur-Saône (1), propose de donner le nom de catarrhe suffocant nerveux, lorsque je traiterai des spasmes pectoraux auxquels les enfans, les vieillards, les femmes et tous les individus d'un tempérament mélancolique, sont sujets. La durée de cette maladie n'est ordinairement que de quelques heures ; elle tue encore plus rapidement que le catarrhe suffocant : le prognostic doit être plus fâcheux ; elle est plus souvent mortelle ; son invasion, qui a presque toujours lieu pendant la nuit, contribue encore à en augmenter les dangers. La suffocation est toujours précédée de mouvemens convulsifs, et elle est déterminée par cet état qui intercepte le passage de l'air dans les voies aériennes, au lieu que les symptômes nerveux qui ont lieu dans le vrai catarrhe suffocant sont consécutifs : dans ce dernier, ils sont subordonnés et déterminés par la congestion sanguine ou muqueuse qui intercepte la respiration.

Ces réflexions générales sur le catarrhe suffocant, m'ont paru nécessaires pour l'intelligence de cette terminaison du

(1) La Dissertation de M. Mauclers sur le catarrhe suffocant, que l'on trouve dans la Collection des thèses de Montpellier, tom. II, mérite d'être consultée ; quoique je diffère en plusieurs points de l'opinion de l'auteur, je ne laisse pas de regarder cet ouvrage comme ce qui a été écrit de plus satisfaisant sur cette maladie.

catarrhe pulmonaire, où les enfans meurent suffoqués, parce que les voies aériennes sont obstruées par des matières muqueuses qui s'accumulent dans les bronches. On prévoit que cette terminaison fâcheuse aura lieu, lorsque l'oppression, la toux, la difficulté de respirer augmentent par degrés d'intensité; l'expectoration devient de plus en plus difficile. Lorsque l'enfant est obligé d'essuyer plusieurs quintes d'une toux forte et pénible, avant d'arracher quelques crachats d'un petit volume, gluans et visqueux, on doit porter un prognostic fâcheux : bientôt l'expectoration se supprime, et on entend une sorte de grouillement dans les bronches; la bouche se remplit de mucosités; toutes les fois que l'on entend cette sorte de bouillonnement dans les bronches, c'est un signe et un indice que le râle de l'agonie va survenir. La douleur thorachique devient insupportable; l'enfant ne peut plus respirer que sur son séant; son agitation est extrême, et il meurt suffoqué : on voit quelquefois la suffocation survenir, pour ainsi dire, d'une manière instantanée.

Quand le catarrhe pulmonaire se prolonge au delà du deuxième au troisième septenaire, il se termine par chronicité : dans ce cas même, où la mort est retardée, on trouve à l'ouverture des corps, quoique les enfans finissent par la bouffissure et la cachexie, des traces de l'inflammation primitive des bronches.

Lorsque le catarrhe pulmonaire est devenu chronique, il peut persister pendant un long espace de temps, sans altérer la constitution; l'affection est d'abord si légère, que les malades la négligent : il n'y a point de fièvre dans les commencemens; mais il reste de la toux, avec un léger sentiment de gêne et d'oppression; l'expectoration subsiste et devient de plus en plus opiniâtre. Le catarrhe pulmonaire chronique est une affection qui mérite toute l'attention du médecin. Les malades qui restent sujets à un catarrhe chronique, sont plus sensibles que de coutume à l'action de l'atmosphère; dès qu'ils s'exposent au froid, ils sont atteints de nouveau de

catarrhe : or, ce catarrhe accidentel et sporadique est une maladie fâcheuse, quand il revient fréquemment. Cette suite d'affections inflammatoires de la membrane muqueuse peut déterminer la phthisie pulmonaire, parce que la phlogose dont elle est atteinte se communique à la longue au tissu propre du poumon ; cette succession de catarrhes peut aussi produire facilement la phthisie tuberculeuse et l'hémoptysie. S'il existe des tubercules dans les poumons, on conçoit facilement que l'inflammation de la muqueuse bronchique peut se propager jusqu'à eux, et hâter leur suppuration ; mais je ne crois pas, avec Cullen, que des catarrhes souvent répétés, puissent engendrer des tubercules dans les poumons : les tubercules sont antérieurs au catarrhe pulmonaire ; et celui-ci, par l'irritation qu'il entretient vers les poumons, ne fait que hâter leur dégénérescence.

Le catarrhe pulmonaire devenu chronique peut amener la phthisie catarrhale : je restreins le nom de phthisie catarrhale à la fièvre lente, à l'émaciation du corps, qui sont produites par une affection de la membrane muqueuse des bronches, sans aucune lésion de la substance pulmonaire, soit qu'elle consiste dans une simple altération de ses propriétés vitales, ou dans une ulcération. L'analogie porte à admettre cette ulcération, quoiqu'elle ne soit pas encore prouvée par l'autopsie cadavérique, puisqu'il n'est pas rare de voir les muqueuses trachéales et laryngées atteintes de semblables ulcérations. M. Sauvée, dans ses recherches sur la phthisie laryngée (1), rapporte qu'il a toujours découvert à l'ouverture du cadavre, l'ulcération de la membrane muqueuse du larynx ; la muqueuse trachéale est aussi affectée de semblables ulcérations. La dénomination de phthisie catarrhale ou bronchique, me paroît plus convenable que celle de phthisie pituiteuse ou muqueuse, par laquelle on désignoit autrefois cette fièvre lente ; elle indique bien mieux la place

(1) Collection des thèses de l'Ecole de Méd. de Paris.

qu'elle doit occuper dans un tableau méthodique des maladies ; elle fait mieux sentir combien elle diffère de la vraie phthisie pulmonaire dépendante de l'ulcération du tissu propre du poumon.

Je range sous la dénomination de phthisie catarrhale, la phthisie laryngée, la phthisie trachéale et la phthisie bronchique. M. Double, dans un Mémoire qu'il a lu sur la phthisie laryngée, à la Société de l'École de Médecine, propose, avec raison, de confondre sous le même nom la phthisie gutturale et la phthisie trachéale : il fait voir que le même système est affecté, que la marche de ces deux affections est la même, qu'elles s'annoncent par les mêmes symptômes et qu'elles exigent le même traitement ; elles ne diffèrent que par le siége de l'ulcération, qui se trouve un peu plus haut ou un peu plus bas.

La phthisie bronchique, la phthisie trachéale, la phthisie laryngée ou gutturale, ne sont que des variétés d'une affection de même nature ; elles ne diffèrent que par le siége de l'altération qu'a éprouvé la membrane muqueuse des voies aériennes : cette observation n'avoit pas échappé à M. Sauvée. M. Corvisart déterminoit, dans ses leçons cliniques, avec beaucoup de soin et de précision, le caractère de ces affections ; ses observations cliniques ont servi, en grande partie, de base à la Dissertation de M. Sauvée, sur la phthisie laryngée ; il ne connoissoit pas alors celle que M. Marc-Antoine Petit, ancien chirurgien en chef de Lyon, donna en 1790 sur la même maladie, pour obtenir le degré de bachelier à l'Université de Montpellier. M. Sauvée a aussi reconnu qu'elles ont entr'elles beaucoup d'analogie, 1°. sous le rapport de l'organe, qui est affecté et qui est le même dans toutes, c'est-à-dire, une membrane muqueuse ; 2°. sous le rapport des prédispositions, qui sont aussi les mêmes, comme fréquence des rhumes ; 3°. sous le rapport de la désorganisation ; la membrane muqueuse de ces organes s'ulcère d'abord dans divers points ; et les

parties voisines, les cartilages du larynx et le tissu du poumon ne deviennent malades que consécutivement : il est donc évident qu'il y a entre ces diverses espèces de phthisie, une identité de nature.

Je regarde comme une phthisie vraiment catarrhale qui a son siége sur la muqueuse bronchique, cette espèce de phthisie caractérisée par des crachats puriformes et abondans, par la fièvre lente et une émaciation de tout le corps, sans aucune lésion de la substance pulmonaire : dans le diagnostic propre à la distinguer de la phthisie pulmonaire, on ne peut tirer que peu de lumières de la nature des matières expectorées ; on doit surtout s'aider de l'absence des signes qui indiquent une altération du tissu propre du poumon. Les individus d'une constitution foible, ceux qui sont très-sujets aux catarrhes, sont plus souvent affectés de cette phthisie pulmonaire.

Depuis long-temps les médecins se sont occupés de résoudre le problème suivant : existe-t-il réellement une différence appréciable, par des signes sensibles, entre la matière fournie par l'ulcération du poumon, et celle fournie par la phlogose de sa membrane muqueuse ? Malgré toutes les tentatives entreprises par ceux qui croient que cette différence existe réellement, on n'a pas encore pu assigner des caractères bien tranchés qui distinguent le pus de l'ulcère des poumons, de la matière fournie par la simple excrétion de sa membrane muqueuse enflammée : les expériences chimiques auxquelles on a eu recours, sont aussi insuffisantes que les qualités extérieures que l'on peut apprécier à l'œil.

L'analise du pus dont s'est occupé récemment M. Schwilgué, prouve que les mêmes élémens chimiques composent le pus et les diverses humeurs naturelles : il a trouvé dans le pus, la gélatine, le carbonate de soude, le muriate de soude, le phosphate de chaux, etc. : or, la sérosité du sang, celle qui arrose les cavités séreuses, contiennent les mêmes principes.

Avant M. le professeur Baumes, la plupart des auteurs qui avoient parlé de la phthisie laryngée l'avoient regardée comme un indice de celle des poumons. Le professeur de Montpellier, qui s'est occupé, dans son Traité sur la Phthisie pulmonaire, de comparer ces deux maladies, pour faire ressortir leurs différences, a fait voir que la phthisie laryngée peut exister indépendamment de la phthisie pulmonaire. Morgagny, Desault, ont aussi rencontré la phthisie gutturale, sans qu'il existât aucune trace de phthisie pulmonaire; M. Sauvée cite aussi une observation dont il avoit été témoin, en suivant les leçons cliniques de M. Corvisart, à l'hospice de la Charité. Un malade présentant l'ensemble des symptômes que je décrirai tout à l'heure, M. Corvisart soupçonna l'ulcération de la membrane muqueuse du larynx, et il porta un prognostic fâcheux; cet individu ayant succombé, l'ouverture du cadavre prouva la justesse du diagnostic : on n'observoit aucun désordre vers la poitrine; M. Corvisart, attentif à ne rien laisser échapper qui pût contribuer à l'instruction des élèves qui suivoient ses leçons cliniques, saisit cette occasion pour leur observer qu'il avoit eu plusieurs fois occasion d'observer des phthisies laryngées bien confirmées, sans qu'il existât aucune lésion des poumons.

Si l'observation porte à admettre que la phthisie laryngée peut exister sans que les poumons soient lésés, elle prouve en même temps que, le plus souvent, la maladie du larynx coexiste avec la phthisie pulmonaire. Tous les observateurs font mention que les phthisiques, arrivés au troisième degré de la phthisie pulmonaire, se plaignent souvent de douleurs vives vers le larynx; ils perdent la voix, et ils éprouvent la plus grande difficulté dans la déglutition; une douleur constante vers le larynx, qui augmente par le toucher, et qui avoit été précédé, pendant quelque temps, d'un sentiment de gêne vers cette partie; l'altération de la voix, qui devient rauque, ou l'aphonie par suite des progrès de la maladie;

une toux sèche, la difficulté de la déglutition, annoncent l'existence de la phthisie laryngée.

Il est facile de confondre la phthisie laryngée avec la trachéale ; leurs symptômes diffèrent si peu, qu'on est quelquefois embarrassé, après avoir pesé attentivement toutes les circonstances qui accompagnent ces deux maladies, pour distinguer quelle est la partie affectée ; quand l'analogie qui existe entre ces deux maladies ne permettroit pas de les distinguer, il n'en résulteroit aucun inconvénient pour le malade, puisque le traitement est le même. Les symptômes suivans peuvent aider à saisir la différence que M. Sauvée croit exister entre la phthisie laryngée et la phthisie trachéale : dans cette dernière, la douleur ne se fait pas sentir au larynx ; la voix éprouve moins d'altération, et on n'observe jamais l'aphonie, quelque progrès qu'ait fait la maladie. La déglutition n'est difficile et douloureuse, dit M. Sauvée, que lorsque les alimens sont arrivés dans l'œsophage : dans la phthisie laryngée, la douleur se fait sentir dans l'instant où la langue porte le bol alimentaire dans le pharynx.

Complications du catarrhe pulmonaire.

Deux de ces complications méritent une attention spéciale de la part du médecin ; savoir : la péripneumonie catarrhale, c'est-à-dire, l'inflammation de la membrane muqueuse des bronches, qui se communique secondairement au tissu propre du poumon ; celle du catarrhe pulmonaire avec la fièvre adynamique : le catarrhe pulmonaire peut encore se compliquer avec un embarras gastrique ou avec une fièvre gastrique.

On confond quelquefois le catarrhe pulmonaire avec la péripneumonie ; on peut éviter cette méprise, en faisant attention aux signes suivans. Ces deux maladies diffèrent entr'elles, par la nature de la douleur et de l'expectoration, et par l'intensité de la fièvre. Dans le catarrhe simple, la fièvre

est légère et offre une rémission très-marquée durant le jour ; dans la péripneumonie, la fièvre est plus aiguë, et ne présente pas d'exacerbations sensibles vers le soir : dans la première indisposition, l'expectoration est simplement muqueuse ; dans l'autre, elle est mucoso-sanguine : dans le catarrhe, la douleur est moins intense et occupe une plus grande étendue du thorax ; elle n'augmente pas, lorsque le malade se couche sur l'un ou l'autre côté ; dans la péripneumonie, la douleur est fixe, profonde, se fait sentir plus vivement, lorsque le malade se couche sur le côté sain. Si on percute la poitrine d'après la méthode recommandée par Avenbrugger, et perfectionnée par M. Corvisart, le côté affecté d'inflammation rend un son sourd et plus obscur que celui du côté opposé ; tandis que si on exerce la percussion thorachique dans le catarrhe, l'un et l'autre côté de la poitrine résonnent également.

TRAITEMENT.

On préviendroit souvent le catarrhe pulmonaire, si on s'opposoit à l'action du froid et de l'humidité sur l'organe cutané, et si l'on prenoit assez de bonne heure, ou que l'on quittât assez tard, suivant le conseil de Tissot, des vêtemens assez chauds pour conserver le calorique, et propres à préserver de l'humidité répandue dans l'atmosphère. On peut quelquefois suspendre un catarrhe au moment de son invasion, ou au moins rendre sa durée plus courte, à l'aide de boissons stimulantes et diaphorétiques qui provoquent la transpiration, lorsqu'elle a été diminuée ou suspendue. Ce traitement ne peut pas convenir, même au début, si le catarrhe a été produit par des causes qui aient irrité directement les bronches ; il seroit même dangereux, dans le cas où l'action du froid sur l'organe cutané en seroit la cause occasionnelle, si l'irritation étoit déjà fixée sur les bronches.

Dans les commencemens du catarrhe pulmonaire, on doit se borner à calmer la toux et les autres symptômes d'irritation, par des boissons pectorales, par l'inspiration de l'eau en vapeurs : on calme la douleur de tête par des bains de pied très-chauds, qu'on entretient constamment au même degré, en renouvelant l'eau dès qu'elle se refroidit. La saignée générale, recommandée par Doublet, est rarement nécessaire dans cette phlegmasie ; et quand l'anxiété, l'oppression semblent l'exiger, on doit l'employer avec beaucoup de circonspection, dans la crainte qu'en affoiblissant l'enfant, on prive la nature du degré d'énergie qui lui est nécessaire pour surmonter la maladie : on peut appliquer, avec moins d'inconvéniens, quelques sangsues sur les parties latérales du thorax, ou aux aisselles.

Lorsque les symptômes d'irritation sont dissipés, il faut avoir recours à des boissons stimulantes, connues des médecins sous le nom d'incisives, telles que les infusions d'hysope, de menthe, de véronique, de pouliot, de lierre terrestre. Chez les enfans et les personnes avancées en âge, où il survient assez souvent quelque peu de bouffissure, et chez lesquels le poumon est sujet à s'engouer, à raison de son peu de ton, il est quelquefois nécessaire d'employer, à la fin, l'oxymel scillitique : c'est à l'époque où l'irritation diminue, que le jus d'ognon, ou les ognons cuits sous la cendre, usités parmi le peuple, pourroient convenir pour aider l'expectoration. On a expérimenté que les enfans se trouvent soulagés en prenant du sirop d'ipécacuanha, ou des potions toniques, dans lesquelles entrent l'ipécacuanha ou l'oxyde d'antimoine hydro-sulfuré orangé, administrés à petites doses.

Lorsque l'enfant est menacé de suffocation, il faut tâcher de prévenir l'engorgement des poumons et des bronches, par les stimulans appliqués à l'extérieur, comme vésicatoires, ventouses scarifiées : le vomissement sollicité par le tartrite antimonié de potasse, donné à fortes doses, est

le moyen le plus sûr pour favoriser l'expectoration, qui est l'indication la plus urgente, on pourroit presque dire la seule, qui se présente à remplir : les mouvemens que la secousse qu'il produit impriment au diaphragme et aux muscles abdominaux, paroissent très-propres à rappeler l'expectoration ; le vomissement peut encore être utile, par la propriété dont il jouit de pousser les fluides du centre à la périphérie.

Lorsque le catarrhe est devenu chronique, il faut employer les exutoires, comme cautères, vésicatoires ; recourir aux incisifs et aux toniques, tels que les infusions de petite sauge, de lierre terrestre, d'hysope, que l'on édulcore avec le sirop d'érésymum, ou que l'on coupe avec du lait : l'inspiration d'un air imprégné de la vapeur de substances balsamiques, est un puissant secours pour la guérison du catarrhe chronique. Il faut éviter soigneusement le froid et l'humidité. Il devient utile de changer l'enfant de climat, si celui qu'il habite est froid et humide, et on devroit le transporter de préférence dans un lieu où croissent des plantes qui communiquent une odeur aromatique et balsamique à l'air qui les environne. Si on soupçonne que l'irritation fixée sur les bronches, où l'empire de l'habitude prolongent l'expectoration, il faut alors employer les opiacés.

Le traitement de la phthisie catarrhale consiste également dans l'emploi des toniques et des incisifs, dont on seconde l'effet par l'application de vésicatoires, et par un régime analeptique. On trouve dans le Journal de Méd., par MM. Corvisart, Leroux, etc. (pluv. an XI), deux observations de phthisie catarrhale, qui a été guérie par le rhum coupé avec moitié sirop ordinaire, dont le malade prenoit, tous les soirs en se couchant, une cuillerée à bouche. Dans une phthisie catarrhale, compliquée d'accès d'hystérie, M. Burdin a employé, avec avantage, l'inspiration de l'éther sulfurique ; il a aussi eu recours, dans une

maladie de même nature, à l'éther cicuté, recommandé par le docteur Richard Parson : on peut ajouter pour une once d'éther, un demi-gros de ciguë réduite en poudre, que l'on y fait infuser pendant trois à quatre jours. M. Moreau a observé d'excellens effets de l'éther acétique. Ces vapeurs, conseillées par Parson dans la phthisie pulmonaire, me paroissent seulement convenir dans le cas de catarrhe. Le docteur Marc a tenté des expériences avec le gaz azote, dans la phthisie pulmonaire, d'après les vues présentées par le docteur Beddoës sur cette maladie, qu'il croit dépendre d'une surabondance d'oxygène.

La médecine offre peu de ressource dans la phthisie laryngée et trachéale confirmées, ce qui doit engager le médecin à faire tous ses efforts pour prévenir ces affections. On est souvent réduit à pallier les symptômes les plus graves : la douleur continuelle que les malades éprouvent vers le larynx, se calme par l'application d'un vésicatoire sur cette partie ; elle disparoît quelquefois totalement ; mais au bout de quelques jours, elle s'annonce avec la même violence qu'auparavant : si ce moyen étoit employé au début de la maladie, il pourroit en opérer la guérison, ou du moins retarder ses progrès : des fumigations émollientes, l'application des sangsues, des fumigations aromatiques, ont quelquefois calmé momentanément la douleur du larynx, qui fait le tourment des malades. Le docteur Marc a obtenu une guérison radicale d'une phthisie trachéale, par l'inspiration du gaz acide carbonique long-temps continuée.

La péripneumonie catarrhale exige la saignée, proportionnée à la force et à l'âge de l'enfant, et à l'intensité des symptômes inflammatoires : les boissons seront béchiques ; on fera cuire, avec un bouillon fait avec le veau, la laitue et la bourrache : on emploîra les looks adoucissans ; on ne doit les rendre incisifs, que lorsque la douleur est totalement dissipée.

Dans le catarrhe pulmonaire compliqué avec un embarras gastrique, ou avec une fièvre gastrique, le vomissement, sollicité par la nature ou par l'art, remédie à cette complication ; il est quelquefois avantageux d'y revenir : en général, les symptômes gastriques prédominent dans cette complication, et réclament l'attention spéciale du médecin : on peut employer pour boisson, l'hydromel acidulé.

Dans le cas de complication du catarrhe avec la fièvre adynamique, le vomissement est nécessaire pour prévenir l'engorgement des bronches, et pour chasser les matières putrides ; il peut encore contribuer à relever les forces, par les secousses qu'il produit : dans cette vue, on doit employer le vin, le camphre, le quinquina, l'acétate ammoniacal, les vésicatoires.

DU CROUP.

Examen des caractères par lesquels le croup diffère de l'asthme aigu des enfans, par Millar; de l'asthme spasmodique des enfans, par Rush; du cochemar des enfans ; de cette suffocation subite dépendante d'un état de spasme qui resserre la poitrine et le larynx, à laquelle quelques auteurs ont donné le nom de catarrhe suffocant nerveux.

J'ai cru devoir rapprocher sous un même titre ces diverses affections, que les uns ont confondu avec le croup, d'autres avec le catarrhe suffocant, parce qu'elles donnent la mort, en s'opposant à l'entrée de l'air dans les voies aériennes; j'ai pensé qu'en les rapprochant les unes des autres, je réussirois plus sûrement à faire ressortir leur différence ; car ce n'est qu'en comparant que l'on s'instruit : ce n'est qu'en confrontant les objets qui, au premier abord, paroissent se ressembler, que l'on vient à bout d'en saisir les différences, et de se les rendre familières.

La multiplicité des noms sous lesquels la même maladie a

été décrite par les auteurs, a jeté beaucoup de confusion dans son étude ; il est important d'avertir que l'affection à laquelle Millar, Chalmers, ont donné le nom d'asthme aigu des enfans, est la même à laquelle le docteur Rush, de Philadelphie, a donné celui d'asthme spasmodique, que Lieutaud, M. Baumes, ont désigné par l'expression de catarrhe suffocant. Lieutaud a reconnu que la suffocation dépend, dans ce cas, d'une constriction spasmodique de la glotte et du larynx, qui s'oppose à l'entrée de l'air dans les bronches. M. Mauclers a adopté les vues de Lieutaud, en consacrant à cette maladie la dénomination de catarrhe suffocant nerveux.

Si on prenoit ces expressions dans le sens dans lequel on les emploie communément en médecine, elles seroient propres à donner une fausse idée de la nature et du siége de la maladie, à laquelle les auteurs les ont consacrées: 1°. celle d'asthme aigu, d'asthme spasmodique, est inexacte ; l'asthme proprement dit dépend d'une constitution particulière des poumons, qui les dispose à être atteints de spasme. Dans la maladie, au contraire, que les médecins Anglais ont décrite sous le nom d'asthme aigu, ou spasmodique des enfans, les poumons ne sont pas le siége de la maladie : l'histoire de cette maladie prouve que le spasme est fixé sur la poitrine, où le malade éprouve une sorte particulière de serrement, comme si elle étoit garrottée avec des cordes, et sur le diaphragme et le larynx, qui sont dans un état de convulsion. L'asthme proprement dit, c'est-à-dire, dans lequel le spasme qui s'oppose à l'entrée de l'air, et menace de suffocation, a son siége dans l'intérieur des voies aériennes, est une maladie chronique; tandis que dans celle décrite sous le nom d'atshme aigu, et qui paroît dépendre uniquement de convulsions des muscles du thorax et du diaphragme, ou d'un resserrement spasmodique du larynx qui menace d'étranglement, il arrive le plus souvent que l'instant de l'invasion du spasme est celui de la mort; sa durée n'est ordinairement

que de quelques heures ; cette dernière est presque toujours mortelle. L'asthme qui dépend d'un état pathologique du poumon, ne produit la mort qu'à la longue ; un grand nombre de personnes ont vécu long-temps avec cette maladie. Lors même que l'asthme dure depuis long-temps, il périt beaucoup moins d'individus pendant l'accès d'asthme, que de l'hydropisie de poitrine qui en est la suite, ou de l'anévrisme du cœur ou des gros vaisseaux dont il occasionne le développement : l'asthme proprement dit, est souvent héréditaire. Ce spasme du thorax, auquel on a donné le nom d'asthme aigu, ne trouve pas sa source dans la constitution que les pareus transmettent à leurs enfans ; cette dernière maladie est spécialement affectée aux premières années de la vie : l'asthme proprement dit ne se manifeste guère que vers le temps de la puberté, et le plus souvent dans un âge plus avancé. Les hommes sont plus sujets à l'asthme proprement dit. Lorsqu'on a observé, dans l'âge adulte, ce qui est assez rare, la maladie que Millar, Léeson, ont appelé asthme aigu, c'est presque toujours chez des femmes nerveuses que cet accident a eu lieu : l'asthme se termine par une expectoration abondante de mucosités, les malades sont agités quelques nuits avant l'accès : dans l'autre maladie, l'attaque est toujours imprévue et subite ; on n'observe jamais d'expectoration de mucosités. Ces réflexions suffisent, je crois, pour prouver que la dénomination d'asthme, adoptée par les auteurs Anglais, pour désigner cette suffocation subite qui enlève un si grand nombre d'enfans, est très-impropre : le serrement de la poitrine, que les enfans font connoître par leurs cris et leur agitation, et qu'ils indiquent quand ils sont assez âgés pour définir ce qu'ils éprouvent, étant le symptôme le plus frappant, cet état me paroîtroit être désigné d'une manière plus convenable par l'expression de spasme du thorax et de la glotte ; par là on détermine le siége de la maladie et sa nature.

L'asthme aigu de Millar, et le catarrhe suffocant, n'ont

de rapport ensemble que par la suffocation brusque, accompagnée de sifflement et de râlement qui a lieu dans l'une et l'autre maladie; ils diffèrent par leur nature, leurs causes, leurs symptômes, et par le traitement qui leur convient : le catarrhe suffocant consiste dans une accumulation d'humeur qui obstrue les voies aériennes. En ouvrant les cadavres de ceux qui ont ainsi été suffoqués subitement, on trouve les bronches et même la trachée-artère remplies de mucosités ; dans l'asthme aigu de Millar, la suffocation dépend d'un état de spasme : si on ouvre les enfans qui ont succombé, on trouve les bronches, les poumons et la trachée-artère dans l'état naturel. Les enfans se plaignent d'un serrement de poitrine, et d'une sorte de déchirement vers cette partie, d'un étranglement au larynx : les enfans n'éprouvent pas ces sensations dans le catarrhe suffocant ; ils se plaignent seulement d'oppression ou de sentir un poids sur la poitrine : le catarrhe suffocant qui n'est pas la conséquence d'une autre maladie de la poitrine, dépend, chez les enfans et les vieillards, de la foiblesse des poumons, qui rend l'expectoration impossible. Un tempérament mélancolique prédispose aux spasmes pectoraux et à celui de la glotte, qui font le caractère essentiel de l'asthme aigu de Millar. Les passions fougueuses, comme la joie, la terreur, la colère, sont la cause la plus ordinaire de ces spasmes chez les vieillards et les femmes qui y sont aussi sujets : la frayeur les produit chez les enfans. Ces deux maladies diffèrent essentiellement par leur traitement : l'asthme aigu exige les antispasmodiques, comme le musc, l'assa fœtida: le vomitif seroit mortel dans cette affection spasmodique, tandis que la secousse que produit ce remède est le moyen le plus efficace que l'on puisse employer dans le catarrhe suffocant.

Quelques auteurs Anglais, Millar, Lécson, ont confondu l'asthme aigu avec le croup, et ont distingué ce dernier en spasmodique et en inflammatoire : ils font dépendre le

premier d'une constriction spasmodique du larynx et de la trachée-artère. Le croup est, de sa nature, une maladie inflammatoire; lorsqu'il est accompagné de symptômes nerveux, ils ne surviennent que lorsque la couche membraniforme qui s'est formée, ou bien les mucosités qui se sont accumulées dans les bronches, bouchent tellement le passage de l'air, que l'enfant est menacé d'une suffocation subite. Wichmann, médecin d'Hanovre, s'est spécialement attaché, dans son Traité du Diagnostic, à apprendre à bien distinguer ces deux maladies : je crois, avec lui, qu'elles diffèrent par leur nature, leurs causes, leurs symptômes, par le traitement qui leur convient, et par les résultats que présente l'ouverture des cadavres. Les causes du croup se trouvent dans les changemens subits de l'atmosphère, qui devient tout à coup froide et humide ; celles de l'affection, à laquelle plusieurs médecins ont donné le nom d'asthme, et qu'ils ont considéré comme une variété du croup, trouvent leur source dans des passions violentes qui attaquent les adultes, ou dans la disposition convulsive propre à l'enfance : l'histoire de ces deux maladies prouvera que leurs symptômes sont très-différens. Dans l'asthme de Millar, les accidens, mais surtout la gêne de la respiration, ont des intervalles plus ou moins marqués, et ils reparoissent ensuite avec violence ; dans le croup, au contraire, ils augmentent peu à peu, croissent, et durent sans interruption. Les remèdes qui guérissent l'asthme de Millar, de Chalmers, sont pernicieux dans le croup, qui est une maladie inflammatoire. Si on ouvre un enfant qui a été suffoqué par le croup, on trouve la trachée-artère et les bronches recouvertes d'une couche épaisse, ou bien les canaux aériens sont obstrués par des mucosités, qui ont produit la suffocation, en interceptant totalement le passage de l'air dans les poumons. Quelque subite que soit la mort dans l'asthme aigu, on n'observe aucun désordre dans les voies aériennes, aucune trace d'inflammation, ce qui ne permet pas de douter qu'elle dépend

pend uniquement du spasme qui affecte le thorax et la glotte.

Du croup.

La maladie connue en Écosse et en Suède, sous le nom de croup, a reçu différentes dénominations par les auteurs qui l'ont décrite : les unes sont relatives à la dyspnée et au danger imminent de suffocation qui l'accompagne, comme celle d'angine suffocante; d'autres, au son particulier de la voix, comme celle de *cynanche stridula*; quelques-unes au siége de la maladie, comme dans celle d'esquinancie trachéale adoptée par Cullen, Rumsey: Michaëlis tire sa dénomination de la couche membraneuse qui tapisse assez souvent la trachée-artère et les bronches. Home, qui a donné, en 1765, une description assez exacte de cette maladie, et dont l'ouvrage excita l'attention des médecins sur cette matière, l'a désignée sous le nom de *suffocatio stridula*; il a pris en considération le timbre particulier de la voix et le danger de suffocation qui l'accompagne.

Quoique le croup ne soit pas une maladie nouvelle, il a été méconnu jusque dans ces derniers temps, et on l'a pris pour une autre espèce d'angine ; elle n'a été bien observée qu'au milieu du dix-huitième siècle; et en 1783, on n'avoit point encore, en France, d'histoires exactes de cette maladie, puisque la Société Royale de Médecine, dans le prix qu'elle proposa sur ce sujet, demande, pour première question, de déterminer si elle existe en France. Les observations qui furent communiquées par divers médecins, dès que cette Société savante eût émis ce vœu, eurent bientôt établi qu'on l'observe quelquefois en France : Doublet apprit qu'il l'avoit rencontrée à l'hospice de Vaugirard ; M. Chambon fit connoître qu'elle régnoit quelquefois à la Salpêtrière : M. Pinel l'a observée plusieurs fois depuis dans le même hospice. M. Mahon, médecin à Chartres, instruisit la Société, que des enfans en avoient été atteints dans cette

ville. J'ai rencontré plusieurs fois des enfans atteints du croup ; cette maladie est bien moins fréquente en France qu'en Suède, en Écosse et en Russie, où elle exerce, à de certaines époques, de très-grands ravages.

Quand le croup est sporadique, il peut exister dans toutes les saisons; mais les épidémies de croup n'ont été observées que dans des lieux humides et froids, ou après des pluies abondantes, si les lieux étoient secs : le froid et l'humidité sont les circonstances les plus propres à favoriser le développement de cette affection. Hebenstreit, médecin à Léipsic, a pensé que l'usage où l'on est, depuis quelque temps, de laisser aller les enfans très-jeunes, la poitrine et les bras nus, est une des causes les plus propres à développer cette terrible maladie. Aucune observation ne prouve que le croup soit contagieux; d'après les observations de Home, le même individu peut en être atteint plusieurs fois.

Rosen, médecin Suédois, qui a traité ce sujet d'une manière aussi lumineuse que méthodique, range, avec raison, parmi les circonstances qui prédisposent les enfans à gagner cette affection, un rhume rebelle, les catarrhes pulmonaires, la coqueluche, la rougeole, la variole, la scarlatine ; elle est aussi plus fréquente, lorsque les maux de gorge règnent épidémiquement : les adultes sont quelquefois atteints du croup. J'ai soigné une femme qui a été attaquée du croup pendant la grossesse. M. Celliez m'a rapporté avoir été témoin d'un cas semblable. Le célèbre Wasington, généralissime des États-Unis d'Amérique, a été atteint du croup dans un âge très-avancé, auquel il succomba, le 13 décembre 1800. M. Portal, dans un Mémoire qu'il lut à l'Académie des Sciences, en 1779, rapporte deux exemples d'individus adultes, chez lesquels il avoit trouvé une membrane dans la trachée-artère ; mais les observations analogues sont si rares, que l'on peut regarder le croup comme une maladie qui affecte particulièrement les enfans de l'un et de l'autre sexe.

Cette maladie est, après le catarrhe suffocant et l'asthme aigu de Millar, que j'ai proposé d'appeler, en ayant égard au siége de l'affection et à sa nature, spasme du thorax et du larynx, une des plus fâcheuses dont les enfans puissent être frappés, et qui tue le plus rapidement; elle est plus meurtrière chez les enfans que chez les adultes. Presque tous les auteurs ont attribué son danger plus grand chez les enfans, à une action plus foible dans les puissances expiratoires: on peut trouver une cause bien plus probable de la difficulté de respirer, et de la suffocation qui menace le malade, dans l'étroitesse du conduit aérien. Des recherches anatomiques, faites par M. Richerand, sur les proportions de la glotte dans les différens âges, prouvent qu'avant la puberté, la glotte a moitié moins d'étendue d'avant en arrière, et d'un côté à l'autre, qu'après cette époque : la trachée-artère et les bronches offrent aussi des dimensions moindres dans l'enfant que dans l'adulte; d'où il résulte qu'il faut une couche moins épaisse pour intercepter le passage de l'air.

Le croup doit être classé parmi les phlegmasies des membranes muqueuses ; cette inflammation de la membrane muqueuse du conduit aérien, peut être plus ou moins étendue; son siége peut être principalement dans la membrane muqueuse qui tapisse la trachée-artère ou le larynx; la phlegmasie peut s'étendre en même temps à ces deux parties, et jusque dans les ramifications des bronches; elle se termine souvent par la formation d'une couche membraniforme ou pulpeuse, qui a assez de ressemblance avec celle du conduit aérien et des bronches, pour que Selle s'y soit mépris, et ait avancé, dans sa Pyréthologie, que des malades avoient rendu la tunique interne de ce canal. Quoique cette maladie dépende de l'inflammation fixée vers le larynx, la trachée-artère ou les bronches, elle ne suit pas toujours la marche de ces affections ; fréquemment la couche qui se forme bouche tellement le passage de l'air, qu'elle suffoque tout à coup l'enfant. On n'a point, jusqu'à présent, de caractère qui

puisse indiquer, avec certitude, la formation des couches membraniformes ou pulpeuses, que l'expectoration de quelques-uns de ces lambeaux ; mais le défaut de leur éjection n'autorise pas à conclure qu'elles n'existent pas. L'ouverture des cadavres prouve qu'on a trouvé des couches plus ou moins épaisses chez des enfans qui n'en avoient rendu aucunes parcelles par les efforts de la toux.

Cette membrane extraordinaire est le produit de l'exudation muqueuse que l'on trouve dans l'état naturel, à la surface interne des voies aériennes, qui s'y épaissit par le développement de chaleur que produit l'inflammation; l'épaisseur, la consistance de ces concrétions membraniformes, dans lesquelles on n'aperçoit aucune trace d'organisation, offrent beaucoup de variétés ; elles ne contractent point d'adhérences avec les parois des canaux qu'elles entourent, comme cela a lieu, pour l'ordinaire, lorsque des fausses membranes se forment sur quelques points d'une membrane séreuse ; ces dernières sont, suivant la remarque de M. Dupuytren, à une certaine époque de leur formation, de véritables substances organisées. Les enfans rendent quelquefois, par les efforts de la toux, des portions de cette couenne, ou des mucosités plus ou moins épaisses : l'expectoration de ces lambeaux de membranes, ne procure pas toujours un soulagement durable ; il existe plusieurs exemples d'enfans qui ont succombé, après en avoir rendu, quoiqu'ils en eussent été soulagés dans le premier moment : des couches de même nature ont aussi été observées sur les surfaces muqueuses de l'estomac, des intestins, de l'utérus, et ont été confondues avec la tunique interne de ces organes dont elles avoient la forme ; lorsqu'à l'ouverture des cadavres on a enlevé cette fausse membrane de la surface interne du tube aérien, dont elle se sépare facilement, on n'a découvert aucune trace d'érosion ou d'ulcération.

Lorsque le degré de chaleur est moindre, au lieu d'une couche membraniforme, on trouve seulement une couche

pulpeuse, qui se divise facilement, ou des mucosités, qui ne diffèrent de la couenne que par un moindre degré de coagulation de l'albumine, qui constitue leur nature; les expériences de M. Schwilgué prouvent que les concrétions membraniformes ou pulpeuses présentent toutes les propriétés de l'albumine coagulée, et les mucosités celles de l'albumine dissoute dans une quantité de fluide. On lit dans la Dissertation de M. Schwilgué sur le croup, qu'on peut imiter artificiellement toutes les variétés que présentent les couches qui se forment dans les voies aériennes, pendant le cours de cette maladie : en plongeant la trachée-artère d'un animal dans de l'eau bouillante, ou dans l'acide muriatique oxygéné, on peut, suivant le degré de chaleur, convertir le mucus, qui lubréfie les voies aériennes, tantôt en une couche membraniforme, tantôt en une couche pulpeuse, ou simplement en mucosités écumeuses, semblables à celles qui sont rejetées par la toux ou le vomissement.

L'invasion du croup varie dans les différens sujets : au début, sa marche est insidieuse; le plus souvent il se manifeste d'abord avec les symptômes ordinaires d'un catarrhe, d'un coryza; chez d'autres, il débute par un enrouement, de la toux, une gêne dans la gorge : l'enfant reste pendant quelques jours dans cet état peu inquiétant; tout à coup les symptômes les plus graves se manifestent, et l'enfant périt suffoqué, dans l'espace de 24 ou 36 heures : on assure même que le croup a quelquefois donné la mort au bout de douze et même de six heures. Lorsque la mort a été aussi prompte, il est probable que l'on a pris pour un croup, l'asthme aigu de Millar, dont la durée ordinaire n'est que de quelques heures : cette manière de voir est d'autant mieux fondée, que l'on sait que plusieurs auteurs ont considéré cet asthme comme un croup spasmodique; quelquefois cependant le croup paroît tout à coup avec les symptômes qui lui sont propres. Dans les cas où les auteurs rapportent qu'on l'a vu commencer par des convulsions, ou par le tétanos, il n'existoit qu'une affection spasmo-

dique du thorax et de la glotte, à laquelle Lieutaud a donné le nom de catarrhe suffocant, parce que l'enfant meurt suffoqué en quelques instans ; et Millar, celui d'asthme aigu : en effet, cette dernière maladie, qui forme une espèce très-distincte du croup, est souvent précédée de mouvemens convulsifs, qui partent de la région de la poitrine, s'étendent jusqu'à l'épigastre, et s'emparent des extrémités supérieures.

L'enfant atteint du croup a le regard triste, abattu ; la partie antérieure du cou est quelquefois gonflée, et un peu douloureuse au-dessous du larynx ; si on presse du bout du doigt, les enfans y sentent de la douleur. Lorsque la douleur a son siége dans le larynx, la déglutition est difficile, quoiqu'on n'observe dans la gorge aucune tuméfaction; la boisson que prend l'enfant revient par les narines, et cause des quintes de toux qui le menacent de suffocation. La toux qui accompagne cette maladie est communément sèche ; elle offre cette singularité, qu'elle est plus précipitée, plus étouffée, si on peut s'exprimer ainsi, que la toux ordinaire ; la déglutition reste libre, si le gonflement et la douleur occupent la trachée, et surtout les bronches; mais la douleur du larynx et de la trachée-artère est quelquefois si obscure, que l'on ne peut pas distinguer quelle partie des voies aériennes est le siége principal de la maladie : la respiration est difficile et sifflante dans le temps de l'inspiration, ou plutôt elle est accompagnée d'une espèce de râlement qui annonce l'embarras des bronches ; la voix devient rauque, aiguë, glapissante ; on la compare assez ordinairement à celle que produit le larynx d'un jeune coq, ou au son qui sortiroit d'un tuyau d'airain. Le timbre particulier qu'offre alors la voix, est difficile à décrire, parce qu'il n'est pas toujours le même ; il est évident qu'il doit varier, suivant que les voies aériennes deviennent plus ou moins étroites; il offre cependant toujours quelque chose d'assez tranché, pour guider dans le diagnostic de cette affection ceux qui ont eu occasion, un certain nombre de

fois, d'entendre parler, et seulement tousser ceux qui en sont atteints.

Les enfans conservent leurs facultés intellectuelles jusqu'au dernier moment : dans les uns, le visage est rouge, bouffi, les yeux sont animés et même larmoyans ; chez d'autres, la face est livide. Il existe assoupissement chez quelques enfans, parce que le cerveau ne peut pas se débarrasser du sang qui continue de s'y rendre, lorsque la respiration devient extrêmement difficile ; les urines deviennent blanches et troubles ; elles ont été soumises à l'analise chimique par M. Schwilgué ; elles ne lui ont pas présenté les propriétés des mucosités ou concrétions albumineuses, que l'on trouve dans le canal aérien ; d'où il a conclu, avec raison, que leur couleur lactescente ne peut pas être attribuée au transport de la matière qui lubréfie ce conduit vers les reins : ces urines blanches et troubles, n'indiquent pas toujours une terminaison heureuse ; le pouls est dur, fréquent, dans le fort de l'inflammation ; mais bientôt il baisse, devient foible, petit, convulsif ; la respiration devient de plus en plus gênée, et elle est accompagnée, vers la fin, d'un sifflement qui se fait entendre de loin ; une agitation convulsive et spasmodique s'empare de l'enfant, qui meurt suffoqué, parce que la substance membraneuse ou les mucosités qui obstruent les bronches, interceptent l'action de l'air sur les poumons, qui est d'une nécessité indispensable pour la continuation de la vie. Ici les symptômes nerveux ne sont pas de l'essence de la maladie, ils ne sont que consécutifs, c'est-à-dire, déterminés par la formation de la couche ou des mucosités qui s'opposent à l'entrée de l'air dans les voies aériennes.

Pour ne pas se méprendre sur cette affection, il faut, comme l'observe judicieusement M. Schwilgué, dans sa Dissertation sur le croup, embrasser l'ensemble des signes qui la caractérisent ; il n'est aucun de ces symptômes, pris séparément, qui ne puisse manquer quelquefois, tant cette maladie présente de variétés : il est pourtant important d'observer, qu'el-

les ne sont pas aussi nombreuses qu'on pourroit le croire d'abord, en consultant les observations de croup, données par les auteurs : plusieurs ont décrit comme un croup, des affections qui en diffèrent essentiellement ; il a été confondu, par un grand nombre de médecins, avec le catarrhe suffocant. Millar, Chalmers, Rush, de Philadelphie, ont rangé parmi les espèces du croup, l'asthme spasmodique, qui est très-distinct ; quelquefois après une rémission plus ou moins longue, les symptômes s'exaspèrent, et l'enfant meurt d'une manière subite : dans l'état actuel de la science, on manque de signes pour distinguer un rétablissement réel de celui qui n'est qu'apparent.

On a souvent confondu le croup avec l'angine gangréneuse de Fothergill ; dans cette dernière, la respiration est libre ; il n'y a point de toux, et la voix, pour l'ordinaire, n'éprouve point d'altération : s'il survient quelquefois une gêne de la respiration et une altération de la voix, elle n'est jamais sifflante et glapissante comme dans le croup. Dans le mal de gorge gangréneux, l'intérieur de la gorge se tuméfie, et se couvre de pustules d'abord blanchâtres, et qui deviennent noires lorsque la maladie fait des progrès : il existe presque toujours une éruption scarlatine, dont l'affection de la gorge paroît n'être que le symptôme, et qui prend un aspect gangréneux, parce que cette fièvre éruptive s'est compliquée avec une fièvre adynamique ; on l'a aussi quelquefois confondu avec le catarrhe pulmonaire, avec lequel il a quelque analogie, puisque dans l'un et l'autre cas, il existe également une inflammation de la membrane muqueuse des bronches ; mais dont il diffère par l'ensemble de ses symptômes, mais surtout par la rémission de la fièvre pendant le jour, et son exacerbation vers le soir : on peut le distinguer de la toux convulsive connue sous le nom de coqueluche, en ce que celle-ci s'accompagne rarement de la fièvre, et en ce que dans les intervalles des accès de toux, qui sont quelquefois très-éloignés, les enfans sont bien portans.

Caractères de l'affection spasmodique du thorax et de la glotte, à laquelle les enfans sont sujets.

Lieutaud, M. Baumes, ont reconnu que le cochemar auquel les enfans à la mamelle sont sujets, et que d'autres décrivent sous le nom de *pavores nocturni*, a beaucoup d'affinité avec les convulsions, et qu'il doit être rangé dans la classe des maladies nerveuses : non-seulement M. Baumes a reconnu que le spasme joue un grand rôle dans la production de cet accident, mais qu'il a beaucoup de rapport avec l'asthme aigu de Millar, qu'il décrit sous le nom de catarrhe suffocant : l'une et l'autre affection attaque brusquement les enfans pendant le premier sommeil de la nuit. Suivant Lieutaud, les violentes attaques du cochemar ressemblent beaucoup au catarrhe suffocant, et il croit que l'on pourroit bien avoir pris l'un pour l'autre ; elles sont toujours l'annonce d'une maladie convulsive. Je pense que, dans plusieurs cas, on doit regarder le cochemar comme un avant-coureur, ou plutôt comme le premier degré d'une affection spasmodique du thorax, qui donne si promptement la mort, lorsqu'elle est portée au dernier degré. Les enfans sont très-sujets au cochemar pendant la dentition, lorsqu'ils ont des vers ou lorsqu'ils sont atteints d'hydrocéphale : une vive frayeur qu'aura éprouvée l'enfant pendant la journée, et qui se reproduit en songe, éveille souvent les enfans, qui poussent alors des cris et présentent tous les symptômes du cochemar.

Les enfans atteints de cochemar éprouvent, en dormant, un sentiment de pesanteur sur la poitrine ; leur imagination est agitée par des songes effrayans. Les adultes qui éprouvent des attaques de cochemar, ce qui arrive quelquefois chez les hypocondriaques et les hystériques, comparent cette sensation à celle que produiroit un poids énorme qui peseroit sur la poitrine : cette oppression se dissipe par le réveil ; mais il reste, pour l'ordinaire, pendant quelque temps, des

palpitations de cœur, une gêne de la respiration, et un air d'étonnement qui indique que l'impression de la frayeur subsiste encore en partie chez les enfans qui serrent leurs nourrices ou qui semblent chercher à se cacher.

Symptômes de l'asthme aigu de Millar, ou de l'affection spasmodique du thorax et du larynx.

Il se manifeste ordinairement tout à coup, et presque toujours pendant les premières heures de la nuit. La face des enfans atteints de ce spasme, offre des apparences différentes, suivant leur tempérament : tantôt elle présente l'apparence qu'elle auroit dans une syncope, tantôt celle qui est propre à une attaque d'apoplexie ; les enfans et les vieillards sont bien plus sujets à cette affection qu'on ne le pense communément : elle attaque plus spécialement les enfans depuis l'âge de deux ans jusqu'à celui de sept ; plus ils sont jeunes, plus la difficulté du diagnostic est grande, parce qu'ils ne peuvent pas définir ce qu'ils éprouvent. Les enfans éprouvent tout à coup une forte oppression de poitrine et une suffocation ; d'autre fois, elle débute par une sorte particulière de serrement de la poitrine, comme si elle étoit garrottée avec des cordes ; des palpitations se font remarquer ; le thorax se soulève d'une manière brusque ; quelques malades se plaignent d'un sentiment de déchirement, ou de douleurs pongitives autour de la poitrine et des épaules : le diaphragme, le larynx participent à cet état de convulsion de la poitrine ; les malades se plaignent d'un étranglement au larynx. La difficulté de respirer est extrême ; et dans quelques instans, cette fonction paroît presque cesser totalement. Dans cette maladie, les accidens, mais surtout la gêne de la respiration, ont des intervalles plus ou moins marqués, et ils reparoissent ensuite avec violence. La périodicité que l'on observe dans le retour des accès, est un des caractères auxquels le médecin doit le plus s'arrê-

ter pour établir en quoi diffère le spasme du thorax, du croup; d'ailleurs, il est souvent précédé de mouvemens convulsifs, qui, de la région de la poitrine, s'étendent jusqu'à l'épigastre et s'emparent des membres supérieurs.

La mort est encore plus soudaine que dans le croup et dans le catarrhe suffocant; sa durée n'est ordinairement que de quelques heures: cette affection spasmodique donne presque toujours la mort; deux circonstances contribuent à en aggraver le danger; elle n'attaque, pour l'ordinaire, que pendant la nuit, ce qui fait que les enfans sont privés de secours. Ceux qui sont appelés méconnoissent assez souvent sa nature; et il faut convenir qu'il est très-difficile de reconnoître les signes qui la caractérisent, lorsqu'on les observe pour la première fois chez un enfant, qui ne peut pas définir ce qu'il éprouve.

Les vieillards, les femmes sont sujets aux spasmes pectoraux; un tempérament hypocondriaque y prédispose, ainsi qu'aux autres maladies nerveuses: la joie, la colère, la terreur peuvent occasionner ce spasme, et donner une mort prompte.

Il est peu de maladies qui exigent si impérieusement une médecine agissante; ceux qui sont les mieux indiqués, sont le plus souvent infructueux pour combattre cette affection: plus ils sont administrés tard, plus il y a à craindre.

Traitement du croup.

Le croup, dans son premier état, est une maladie inflammatoire qui peut exiger les saignées, soit générales, soit locales: pour les prescrire, et pour se régler sur l'espèce de saignée, il faut avoir égard à l'intensité de la maladie, et à son état de simplicité ou de complication; les sangsues autour du cou suffisent chez les enfans très-jeunes, et dans les cas où la phlegmasie est moins intense; la saignée générale peut devenir utile, si la phlegma-

sie est plus intense. M. Vieusseux regarde les saignées locales comme indispensables ; sur vingt-un cas de croup qu'il cite, onze malades ont guéri. Dans un Mémoire que le même médecin a publié, il y a quelques mois, dans le Journal de Méd. (décembre 1806), il recommande encore les sangsues au cou, comme le remède le plus puissant que l'on puisse employer dans le traitement du croup. On doit donner, immédiatement après la saignée, le tartrite antimonié de potasse, pour procurer le vomissement ; la dose ordinaire d'émétique ne suffit pas, en général, pour le déterminer ; il soulage plus sûrement, s'il agit, en outre, comme purgatif et comme diaphorétique ; cette secousse facilite le détachement et l'expulsion des portions de membranes qui se brisent pendant les efforts de la toux : il faut exciter le vomissement de bonne heure, pour tirer de cette méthode tout le succès qu'on s'en promet.

On doit employer les irritans extérieurs sous toutes sortes de formes, pour rappeler au dehors l'irritation qui s'est fixée vers les voies aériennes ; les vésicatoires à la nuque ou entre les deux épaules devroient peut-être être préférés à ceux qui seroient placés sur la région trachélienne ou antérieure du cou : la trachée-artère est si voisine des tégumens, que l'on doit craindre qu'elle ne participe à l'irritation produite par ce moyen stimulant, et que celle qui existe ne soit augmentée, au lieu d'en opérer le déplacement, comme on se le propose en établissant un nouveau point d'irritation ; on doit entretenir le vésicatoire pour prévenir les rechutes. On a entouré, avec avantage, tout le cou avec du papier brouillard enduit d'un liniment fait avec l'ammoniaque et l'huile d'amandes douces, auquel on peut ajouter le camphre et l'opium ; les bains de pieds chauds, animés avec des acides ou du sel, les clystères irritans, sont aussi des révulsifs utiles. On a employé avantageusement les fumigations acidules d'eau et de vinaigre, l'inspiration de l'éther sulfurique conseillée par M. Pinel ; on a aussi recommandé les fumiga-

tions, où entre le carbonate d'ammoniaque liquide : on a attribué à l'eau chaude alkalisée, la propriété de dissoudre la concrétion membraniforme du croup; pour obtenir un effet avantageux de ces fumigations, il faut les employer dès l'invasion de la maladie ; elles ne peuvent être utiles, qu'autant qu'elles excitent des secousses violentes de toux, qui détacheroient la membrane par lambeaux. L'inspiration de l'acide muriatique oxygéné causant une toux très-forte, M. Bilon s'est demandé, dans une Dissertation sur la douleur, si on ne pourroit pas y recourir dans le croup, pour détacher les lambeaux qui menacent de suffoquer le malade. L'acide muriatique a la propriété de concréter l'albumine; son inspiration produit des catarrhes violens, ce qui doit le rendre dangereux : les sternutatoires peuvent aussi faciliter le détachement de quelques lambeaux ; on donnera pour boisson une infusion d'hysope, de lierre terrestre, avec le sirop de vinaigre. Lorsque l'irritation diminue, l'oxymel scillitique ou colchique, le tartrite antimonié de potasse à des doses suffisantes, pour exciter des nausées, sont des excitans utiles pour favoriser l'expectoration : quand l'enfant guérit, il reste de la toux et de l'enrouement pendant une douzaine de jours ; les urines sont blanches et troubles.

Après que les accidens primitifs du croup sont dissipés, il survient quelquefois des symptômes nerveux qui exigent l'emploi des antispasmodiques, comme les bains tièdes, l'éther sulfurique, le camphre, l'assa fœtida, les fleurs de zinc.

Si les médicamens internes et les topiques ne produisent aucun effet, et que l'enfant soit menacé de suffocation, doit-on pratiquer la trachéotomie, ou plutôt la laryngotomie, qui a été conseillée par Vicq-d'Azyr, dans l'Hist. de la Soc. Roy. de Méd., tom. Ier. : on fait l'ouverture entre les cartilage cricoïde et thyroïde. Ehrlich l'a vu exécuter par Hunter, sur un jeune homme prêt à étouffer d'une esquinancie ; le succès en a été des plus complets : comme

il est probable que les voies aériennes sont plus tôt oblitérées vers la glotte, qui est plus étroite, que dans le trajet de la trachée-artère, la laryngotomie pourroit aussi-bien remplir les vues que l'on se propose, que la trachéotomie, si l'affection se bornoit au larynx ou à la trachée-artère : mais que peut-on espérer de l'une ou de l'autre, si les bronches sont affectées ? Or, l'ouverture des cadavres apprend que les dernières divisions des bronches sont le plus souvent engorgées de mucosités : ces opérations ne pourroient faciliter la respiration, qu'autant qu'on pourroit retirer par l'incision la membrane qui tapisse la trachée-artère et ses divisions : or, il est rare qu'elle ait assez de consistance, pour qu'en la tirant par une de ses extrémités, on l'entraîne toute entière, comme on pourroit le croire, en lisant l'ouvrage de M. Michaëlis ; le plus souvent elle est si peu consistante, que le tiraillement le plus léger suffit pour la rompre. Quoique le succès de l'opération à laquelle on auroit accordé la préférence soit très-incertain, ne devroit-on pas y recourir dans un cas qui ne laisse plus d'espoir, puisqu'elle ne peut pas hâter la mort ? *Melius est*, a dit Celse, *experiri remedium anceps aut dubium, quàm nullum.*

Traitement du spasme du thorax et de la glotte.

Sous quelque dénomination que les auteurs aient décrit cette affection, ils ont tous conseillé les narcotiques et les antispasmodiques. On doit donner à l'intérieur l'opium à forte dose ; il a été préconisé par le docteur Grégori, qui veut que l'on proportionne la dose à la violence du mal. Wichmann conseille le musc ; Millar, Chalmers, l'assa fœtida : le docteur Thompson en donnoit deux gros dans deux onces d'eau de pouliot et autant de menthe, dont il faisoit prendre une cuillerée à bouche toutes les heures. M. Odier recommande les fleurs de zinc : le muriate mercuriel doux a été préconisé par le docteur Rush, de Phi-

ladelphie, qui le regarde comme un antidote certain de cette maladie : M. Rumsey donne aussi un demi-grain de calomélas toutes les deux heures.

Dans la vue d'opérer une révulsion et de déplacer le spasme fixé sur le thorax, on peut recourir aux vésicatoires : comme ils agiroient trop lentement dans une maladie qui tue en quelques heures, il faut frotter, avant de les appliquer, la partie avec l'ammoniaque : les frictions mercurielles paroissent avoir été employées avec succès. Le docteur Dobson, médecin de Liverpool, dit avoir fait frotter, avec succès, le cou avec un demi-gros d'onguent mercuriel : on assure que les Chinois font usage, de temps immémorial, du mercure, soit en frictions, soit à l'intérieur, dans le traitement des maladies convulsives.

De la coqueluche.

On est peu d'accord sur l'étymologie du mot *coqueluche*. Lebon, médecin Français, croit que cette maladie a été ainsi nommée, parce qu'on employoit, pour remède, un look fait avec la tête de *coquelicot*. Variola prétend que le nom de *coqueluche* lui fut donné par le peuple, parce que ceux qui en étoient atteints, portoient, pour se tenir chaudement, une *coqueluche* ou *capuchon* de moine ; elle a reçu beaucoup d'autres noms de la part des auteurs qui en ont traité : ainsi, elle a été appelée *pertussis*, par Huxham ; *tussis ferina*, par Frédéric Hoffmann ; *tussis convulsiva*, par Théodore Forbes ; *tussis clangosa*, par Bourdelin ; enfin, elle a été nommée, dans ces derniers temps, par Tourtelle, *affection pneumo-gastro-pituiteuse*. La coqueluche n'est probablement pas une maladie nouvelle ; et si on n'a commencé à la décrire, en France, comme une maladie isolée, que dans le quinzième siècle, en 1414, c'est qu'on l'avoit toujours confondue avec les autres espèces de toux.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur son origine ; les uns

prétendent qu'elle étoit connue d'Hippocrate, et qu'il en a fait mention dans le septième livre de ses Epidémies; d'autres pensent, avec Rosen, qu'elle n'est pas naturelle à l'Europe, et qu'elle a été apportée de l'Afrique ou des Indes Orientales. On n'auroit pas une connoissance plus approfondie de cette maladie, quand on seroit parvenu à fixer rigoureusement l'époque de son invasion. Si les médecins Grecs ont connu la coqueluche, il est au moins très-constant qu'ils l'observoient rarement; ce qui ne doit pas paroître surprenant, quand on considère que le climat où ils écrivoient étant beaucoup moins sujet aux vicissitudes de l'atmosphère que le nôtre, étoit, par-là même, peu propre à favoriser le développement d'une maladie qui paroît trouver principalement sa source dans les variations brusques de la température, qui influent d'une manière si visible sur l'organe cutané, et sur les fonctions de l'organe pulmonaire, soit qu'elles soient dérangées par une influence sympathique, ou par l'action directe de l'air sur les poumons, pendant l'inspiration.

La coqueluche est communément épidémique, rarement sporadique : en effet, la cause de cette maladie existe le plus communément dans la constitution de l'atmosphère. Quoiqu'on ne puisse pas expliquer comment les principes dissous dans l'air atmosphérique peuvent influer sur la production de la coqueluche et des autres maladies épidémiques, on ne peut cependant pas douter qu'ils ne contribuent puissamment à leur développement et à leur propagation, lorsqu'elles sévissent d'une manière générale.

Cette maladie règne plus fréquemment dans les pays humides et marécageux, sur les bords de la mer, que partout ailleurs; elle est plus commune en hiver, lorsque le temps est froid, humide, pluvieux; elle est aussi, en général, plus grave dans cette saison que dans toute autre; et lorsqu'elle commence à cette époque, il est rare qu'elle guérisse avant la fin du printemps : la fin de l'automne et le commencement du printemps, saisons si inconstantes dans notre climat,

mat, font aussi que la coqueluche sévit avec plus de force pendant ce temps : quand la coqueluche est sporadique, elle est ordinairement bénigne et exempte de contagion.

L'opinion des auteurs qui pensent que la coqueluche n'attaque qu'une fois en la vie, me semble conforme à l'expérience : on n'est pas d'accord sur son caractère contagieux. Rosen, Underwood, Cullen, admettent que la coqueluche se communique par contagion, et citent des exemples qui paroissent favorables à cette transmission de la maladie d'un individu à l'autre ; tandis que ce caractère contagieux est contesté par Stoll et par d'autres médecins célèbres. Si cette contagion, inconnue dans sa nature, étoit bien constatée par l'expérience, elle différeroit essentiellement de celle que l'on observe dans les maladies exanthématiques, puisqu'elle n'est pas ordinairement accompagnée de fièvre, et qu'elle ne donne lieu à aucune éruption cutanée.

Le peu d'accord des auteurs, lorsqu'il s'agit de déterminer si une maladie quelconque est contagieuse, ou non, me paroît dépendre de ce qu'ils ne se sont pas occupés d'établir la distinction essentielle qui existe entre la contagion et l'épidémie. Comme plusieurs des maladies dont il me reste à parler, sont regardées comme contagieuses par la plupart des praticiens, il n'est peut-être pas inutile de m'arrêter un instant à établir cette distinction. La contagion est l'inoculation d'un miasme, transporté d'un corps à un autre, dans lequel il se reproduit, à raison d'une prédisposition favorable ; pour qu'elle ait lieu, il ne suffit pas qu'un corps imprégné d'un miasme le transmette à un autre ; pour être apte à contracter une maladie contagieuse quelconque, il faut qu'il se trouve une disposition dans le sujet soumis à l'influence du principe morbifique, disposition sans laquelle il n'en éprouvera aucune atteinte : c'est en admettant la présence ou l'absence de cette prédisposition, qu'on peut concevoir les exceptions nombreuses d'individus qui, placés dans les circonstances dont il s'agit, ne contractent point la

maladie régnante, quoiqu'elle soit du nombre de celles qui se transportent d'un individu à l'autre.

La transmission du principe morbifique peut avoir lieu par une communication immédiate, comme dans la syphilis, l'inoculation de la petite vérole et de la vaccine ; ou médiatement, ce qui peut avoir lieu de plusieurs manières : le plus souvent, le transport se fait par le contact, comme dans la gale, les dartres, ou par le moyen des vêtemens, linges et autres choses qui ont servi aux malades, quoiqu'on n'ait pas respiré l'air qui formoit leur atmosphère ; enfin, par l'air ambiant, comme dans la petite vérole naturelle, la rougeole, la peste, etc. ; cependant l'air n'est le véhicule des miasmes contagieux qu'à de très-petites distances ; en sorte qu'une séquestration parfaite de ceux qui sont atteints de maladies contagieuses en préserve toujours ; une fois répandu dans l'air, ou ce miasme l'abandonne et se précipite, ou il y subit une décomposition, ou plutôt il se divise tellement, qu'il ne conserve aucune action délétère ; en sorte que le moyen le plus sûr pour se garantir des maladies contagieuses, seroit de se conformer au précepte consigné dans ce vers :

Cede citò, longinque abi, serusque reverte.

Dans une épidémie, au contraire, l'air est le véhicule des principes morbifiques, et la séquestration n'en préserve pas : on n'observe pas ce transport d'un miasme, d'une personne qui en étoit attaquée, à celle qui ne l'étoit pas encore. Une maladie épidémique se transmet, parce que plusieurs individus sont, dans les mêmes circonstances, exposés à un air qui contient des principes délétères, quoique nous ignorions la nature de ceux qui y sont mêlés. Les circonstances déterminées, où les épidémies se développent, portent naturellement à conclure que l'air est leur véhicule, quoiqu'aucun de nos sens, ni de nos moyens eudiométriques, ne puissent démontrer l'existence des principes répandus dans l'air, qui

donnent lieu au développement des épidémies. Différentes substances mêlées avec l'air, qui ne peuvent être appréciées par nos moyens eudiométriques, peuvent l'être par nos sens, comme les émanations odorantes : c'est ce qu'on observe journellement dans les endroits où se trouvent des individus atteints de fièvres putrides. L'odorat est affecté désagréablement en approchant du lit de ces malades, quoique l'analise chimique n'ait pas encore fait apercevoir de différences dans les principes de l'air qui les environne; on ne peut cependant pas douter qu'il ne soit le véhicule de cette mauvaise odeur. Quoique les substances qui constituent les émanations contagieuses et épidémiques, ne puissent être appréciées, ni par nos sens, ni par nos moyens eudiométriques, leur présence nous devient cependant évidente, par l'influence qu'elles ont sur notre constitution.

La coqueluche n'attaque ordinairement qu'une seule fois le même individu; en supposant qu'elle soit sujette à des récidives, les exemples de cette espèce bien avérés, sont peut-être aussi rares que pour la petite vérole, la rougeole, et les autres maladies, qui passent communément pour n'attaquer qu'une seule fois la même personne. Les périodes sont moins caractérisées dans la coqueluche que dans les autres maladies contagieuses; il seroit presque impossible de fixer, par des traits bien prononcés, le passage de l'une à l'autre : la durée de chaque période varie suivant la constitution de l'individu. Je me bornerai à tracer la marche de la maladie, sans chercher à déterminer par les nuances imperceptibles qu'elle présente, l'instant où elle passe d'une période à l'autre.

La coqueluche se confond presque toujours, dans les premiers temps de son apparition, avec un simple catarrhe, avec lequel elle a la plus grande ressemblance : en effet, elle ne diffère, dans son commencement, d'un rhume ordinaire, que par un léger gonflement des yeux, qui sont un peu rouges, par un peu plus de difficulté à respirer, et par l'absence de la

..

fièvre : la durée de cette première période, est ordinairement de huit à quinze jours. Cette toux sèche, par laquelle débute la coqueluche, présente aussi assez souvent quelques phénomènes qui lui sont communs avec la rougeole, comme pesanteur de tête, éternuement fréquent, larmes involontaires; ce n'est quelquefois qu'après plusieurs semaines d'une toux que l'on croit ordinaire, qu'elle présente le son qui fait son caractère distinctif, et qui ne permet plus de la confondre avec une autre espèce de toux. Cette toux convulsive est caractérisée par des mouvemens d'expiration répétés et interrompus, auxquels succède une inspiration longue, entière et sonore, qui produit un cri particulier, un son aigre et glapissant, qui fait souffrir ceux qui entendent l'enfant : quand une fois on a eu occasion d'entendre et de voir des enfans dans cet état, on ne peut plus se méprendre sur cette maladie. Le son particulier dont je parle, est dû à la vitesse avec laquelle l'air traverse la glotte, qui a été préliminairement rétrécie par un état de spasme; et il est tel, que l'on croiroit que les organes de la respiration sont relâchés; quelquefois les accès ne durent que quelques minutes, d'autres fois jusqu'à huit et dix; les accès se renouvellent et continuent de la même manière, jusqu'à ce qu'il sorte une certaine quantité de mucus, qui vient des poumons, de la gorge et des narines, ou jusqu'à ce que le vomissement survienne : ce n'est ordinairement qu'après plusieurs efforts alternatifs, que l'un ou l'autre surviennent.

Tant que les mucosités expectorées sont claires, limpides, la toux conserve toute son intensité et sa violence; lorsque les crachats deviennent épais, qu'ils sont rendus avec facilité, ils annoncent, le plus souvent, la fin de la maladie; lorsque la toux recommence avec l'expiration, le visage se gonfle et rougit; l'anxiété augmente, les larmes coulent, les yeux s'animent. Le malade, dans le moment des accès, est obligé de s'attacher à tout ce qui se rencontre auprès de lui, pour éviter la violence de la commotion; il est averti de leur approche par un léger chatouillement qui se fait sentir dans le

gosier et qui l'irrite : cette titillation fait pressentir à l'enfant l'attaque, assez de temps avant d'en être saisi, pour qu'il puisse s'approcher de quelque corps pour s'y appuyer, ou demander qu'on lui soutienne la tête. Il est des enfans qui, avertis de l'accès au milieu de leurs jeux, ont encore le temps de se rendre précipitamment auprès de leurs parens, pour leur demander du secours. Les paroxysmes prennent encore plus fréquemment pendant la nuit que durant le jour; leur retour n'a point de périodes fixes; la colère, de grands mouvemens, tels que la course, le saut, la fumée, des odeurs pénétrantes, sont autant de causes propres à provoquer les paroxysmes. On a observé que quand plusieurs malades sont réunis dans le même lieu, et que l'un d'eux commence à tousser, les autres ne peuvent pas s'en empêcher; ils deviennent inquiets sur-le-champ, et ils font des efforts inutiles pour retenir la toux : la durée de cette seconde période varie beaucoup. Il est des enfans qui ne sont fatigués par cette toux convulsive, que pendant une quinzaine de jours, tandis que chez d'autres, les accidens persévèrent jusqu'à six semaines et même au delà. Rosen, Tourtelle, M. Baumes (1), assurent que les enfans ont alternativement, un jour meilleur que l'autre.

Si la maladie est modérée, lorsque les accès sont passés, les enfans retournent communément à leurs jeux sur-le-champ : dans les intervalles des accès, ils sont en général assez bien, et mangent avec beaucoup d'avidité. Le vomissement d'un fluide glaireux paroît en général soulager beaucoup plus les enfans, que l'expectoration. Lorsque les accès de toux sont violens, le visage devient rouge, violet, se tuméfie; les yeux semblent sortir des orbites, sont baignés de larmes; les paupières se gonflent, le cou devient plus gros; l'enfant semble menacé d'apoplexie, de suffoca-

(1) Traité des convulsions de l'enfance; ce Mémoire de M. Baumes, a été couronné par la Faculté de Médecine de Paris, et par le Cercle des Philadelphes du Cap Français.

tion, ou de strangulation à chaque accès. Lorsque la toux est de longue durée, les enfans sont haletans, comme ils le seroient après une course précipitée : le malade se serre quelquefois la gorge avec force, éprouve un resserrement et de la douleur dans la poitrine : une affection spasmodique saisit la glotte et le diaphragme ; ce qui fait que l'air introduit dans les poumons ne peut en sortir que par des secousses brusques et interrompues.

Lorsque la toux convulsive s'aggrave, l'on voit assez souvent la secousse que produisent ces quintes, déterminer des hémorragies de la poitrine, du nez, de la conjonctive, parce que les vaisseaux de ces parties viennent à se rompre pendant les efforts : quelques auteurs ont fait de celle qui est accompagnée de ces symptômes, une espèce particulière, à laquelle ils donnent le nom de coqueluche inflammatoire ; elle est plus aiguë, et conséquemment plus dangereuse. On a vu le tétanos, l'épilepsie, l'apoplexie, être la suite de cette toux convulsive, lorsqu'elle est violente ; on a aussi vu l'issue involontaire des urines et des matières fécales, des hernies, être occasionnées par des accès violens : outre ces accidens locaux, la coqueluche peut encore en déterminer, qui dépendent de son action sur la constitution toute entière ; tels sont la fièvre hectique, la diarrhée colliquative, l'hydropisie.

La fièvre n'accompagne pas toujours la coqueluche : lorsqu'elle a lieu, elle est symptomatique, et indique peut-être toujours que la maladie n'est plus dans son état de simplicité ; la fièvre est continue, mais elle offre des redoublemens évidens vers le soir ; ce qui a fait croire à quelques auteurs, que son type étoit intermittent : la fièvre qui l'accompagne le plus souvent, paroît être de nature catarrhale. M. Chambon assure que lorsque la fièvre se déclare pendant la durée de la coqueluche, elle accélère la guérison : je pense, au contraire, qu'elle aggrave toujours la maladie, et qu'elle est toujours l'indice d'une complication avec un

catarrhe pulmonaire, ou avec une péripneumonie chronique. La fièvre, la gêne continuelle de la respiration, la violence, le rapprochement des paroxysmes qui produiroient des hémorragies, et autres accidens que je décrivois tout à l'heure, sont des circonstances aggravantes et souvent fatales.

La troisième période commence lorsque les symptômes perdent de leur force, et qu'ils deviennent plus irréguliers: ils ne sont plus annoncés par une inquiétude, des angoisses; on n'observe plus ce son caractéristique qui se faisoit entendre lors de l'inspiration : la durée de cette période est encore plus irrégulière que celle des deux précédentes; elle se termine quelquefois en peu de jours ; d'autres fois elle persiste plusieurs mois. La coqueluche la plus bénigne ne dure jamais moins de vingt à vingt-cinq jours; elle se prolonge assez souvent deux et trois mois; on l'a vu continuer pendant cinq et six mois, et même un an, dans les cas les plus graves.

La coqueluche diffère du croup, par l'absence de la fièvre, par les intervalles des paroxysmes, durant lesquels l'enfant est ordinairement bien : le son que rend la voix est fort différent. Dans le croup, il y a toujours fièvre, et le malade souffre sans interruption.

Causes. Les causes éloignées de la coqueluche se divisent en causes prédisposantes et en causes occasionnelles : ces dernières sont aussi souvent appelées, par les médecins, causes excitantes ou déterminantes. La cause excitante la plus ordinaire de la coqueluche, paroît, comme je l'ai dit, résider dans l'air ou dans des miasmes contagieux.

On peut ranger parmi les causes qui prédisposent à contracter la coqueluche, un tempérament où la sérosité domine, une constitution scrofuleuse, la dentition, la disposition à contracter facilement une affection catarrhale, la répercussion des maladies éruptives. Quand la coqueluche

arrive dans un temps de crise, comme à l'époque de la dentition, le danger est plus grand : c'est la tête que l'on doit soigner, parce que c'est vers cet organe que se dirigent les efforts de la nature.

Quoique cette maladie soit spécialement affectée aux enfans, on la voit cependant attaquer quelquefois des personnes avancées en âge, mais avec des symptômes plus modérés. Plus les enfans sont jeunes, plus ils courent de danger dans cette maladie : il en périt plus au-dessous de deux ans qu'au-dessus. D'après les observations de Rosen, la coqueluche est plus fatale aux filles qu'aux garçons : les enfans qui sont phlegmatiques, disposés aux écrouelles, ceux qui sont nés de parens phthisiques ou asthmatiques, courent les plus grands dangers lorsqu'ils sont affectés de cette maladie : il y a aussi du danger pour les enfans s'ils sont affoiblis ; cette foiblesse, soit naturelle, soit acquise, les dispose à la gagner. Il meurt beaucoup moins d'enfans à la suite de violens accès de toux, que de la fièvre hectique dans laquelle elle a la plus grande tendance à dégénérer : elle s'empare des malades, soit parce que les vomissemens les réduisent au marasme en dérangeant la nutrition, soit parce que ces secousses violentes et continuelles amènent une inflammation chronique des poumons, qui les désorganise et produit la phthisie. La coqueluche entraîne encore quelquefois à sa suite, le rachitis, l'enflure, le crachement de sang, l'hydropisie.

Nature de la coqueluche.

Si les auteurs sont d'accord sur les symptômes de cette maladie et sur ses phénomènes pathologiques, il n'en est pas de même relativement à sa nature et à son siége ; elle me paroît consister dans une affection spasmodique de la glotte et du diaphragme, qui constitue l'essence de la maladie : c'est l'irritation particulière qu'elle détermine dans

les voies aériennes et sur l'estomac, qui produit la sécrétion qui a lieu sur la membrane muqueuse qui revêt ces organes, et qui ne diffère de celle qui a lieu dans les catarrhes des mêmes organes, que par sa périodicité et par la cause qui la produit, qui dépend d'une influence nerveuse et non d'un état inflammatoire. L'irritation, et la sécrétion âcre qui en est la suite, n'existant communément pas dans l'intervalle des paroxysmes, ne peuvent pas être assimilées à celles qui accompagnent les phlegmasies de ces membranes : c'est la sensation pénible que fait naître cet état de spasme sur la membrane muqueuse qui revêt la trachée-artère et les bronches, qui excite la toux, qui consiste dans une expiration grande et subite, à la faveur de laquelle l'air est chassé de la poitrine et produit, en traversant la glotte, qui est spasmodiquement resserrée, ce son particulier qui fait le caractère distinctif de la coqueluche. La dénomination d'affection pneumo-gastro-pituiteuse, proposée par Tourtelle dans ses Elémens de Médecine théorique et pratique (tome XI, p. 101), me paroît assez convenable, si on admet en même temps que la sécrétion qui a lieu sur ces surfaces muqueuses, est déterminée par un état de spasme, et que c'est cette irritation nerveuse *sui generis*, qui produit l'ébranlement convulsif du diaphragme et des poumons.

La coqueluche, dans son état de simplicité, est toujours due à une influence nerveuse qui se reproduit par accès : elle n'est dangereuse que par ses suites, ses complications et sa dégénérescence. Si on observe quelquefois de l'inflammation, elle n'est qu'accessoire et le produit de quelque complication. On ne peut pas considérer l'inflammation de la trachée-artère et des bronches, comme la cause prochaine de la coqueluche, parce que, chez quelques individus morts de cette maladie, on a trouvé la membrane muqueuse qui revêt ces organes phlogosée : quand on l'a rencontrée, c'est qu'alors la coqueluche étoit compliquée

avec une phlegmasie locale ; elle diffère des catarrhes qui ont leur siége dans la trachée-artère, par la périodicité de ses accès, par l'absence de la fièvre, et par le traitement qui lui convient. Les boissons adoucissantes et pectorales qui sont utiles dans les commencemens des catarrhes, sont nuisibles dans la coqueluche simple et entretiennent la toux. On ne peut pas non plus considérer, avec M. Chambon, la coqueluche comme un vrai catarrhe de l'estomac. Il existe, à la vérité, dans cette maladie, des vomissemens de matières glaireuses qui calment pour quelque temps les accès de toux ; mais cette sécrétion de glaires n'est pas, en général, le produit de l'inflammation de la membrane muqueuse de cet organe ; cette excrétion n'est sollicitée que sympathiquement ; elle est produite par la même cause que celle qui a quelquefois lieu chez les hypocondriaques ; et si les ouvertures des cadavres apprennent que l'on a quelquefois trouvé l'estomac phlogosé, ce phénomène étant très-rare, ne doit être regardé que comme une complication accidentelle, qui a peut-être influé sur la mort : la coqueluche, dans son état de simplicité, n'offriroit pas ces traces d'inflammation.

La phthisie étant souvent la suite de la coqueluche, les médecins ayant trouvé chez des individus morts de cette toux convulsive, les poumons enflammés et parsemés de tubercules qui étoient dans un commencement de suppuration, quelques auteurs on cru être autorisés à placer son siége dans les poumons : elle diffère essentiellement de l'inflammation des poumons ; il n'y a ni chaleur, ni douleur vers la région qu'occupent les poumons dans la coqueluche essentielle. Les traces d'inflammation des poumons que l'on a reconnu à l'ouverture des cadavres, la phthisie qui en est souvent la suite, sont seulement l'indice d'une complication : les tubercules préexistoient à la coqueluche, qui n'a fait que hâter leur dégénérescence.

La coqueluche affecte en même temps les organes de la

respiration et l'estomac. La toux propre à la coqueluche est en même temps pectorale et stomacale; l'une et l'autre me paroît être déterminée par une irritation spasmodique de ces parties : c'est une convulsion particulière de la gorge, des poumons, du diaphragme qui constitue la toux. Je crois cependant qu'en général, le poumon et la gorge sont plus affectés que l'estomac : c'est ce que prouvent suffisamment les symptômes que l'on observe à son début, qui sont ceux d'un rhume ou d'une fièvre catarrhale. La sensation désagréable que les enfans éprouvent dans la trachée-artère à l'approche des accès, le son particulier qui a lieu dans l'inspiration, et qui provient du rétrécissement spasmodique de la glotte, me paroissent prouver que les organes de la respiration sont plus particulièrement affectés. La profondeur de la toux, la douleur que les malades éprouvent à l'épigastre, les vomissemens glaireux ne permettent pas de douter que l'estomac ne soit aussi en partie le siége de la maladie.

D'après l'efficacité reconnue des vomitifs dans cette maladie, on a prétendu qu'elle dépendoit de la saburre de l'estomac, et que les vomitifs détruisoient l'effet, en enlevant la cause; cependant, la nécessité où l'on est de recourir plusieurs fois aux vomitifs, porte à croire que leur efficacité est due à une autre cause : d'ailleurs, on a beaucoup exagéré les avantages que l'on retire des vomitifs dans cette maladie. Quoiqu'il soit difficile d'expliquer la manière d'agir des médicamens, dont la vertu est la mieux constatée par l'expérience, cependant tout porte à croire que l'action des vomitifs est utile dans la coqueluche, en débarrassant le tissu cellulaire de la poitrine des humeurs qui auroient pu y occasionner un engorgement.

TRAITEMENT.

La méthode curative de la coqueluche doit varier suivant ses différens états, quoique dans toutes les périodes

on doive toujours avoir égard à la nature de la maladie et à ses complications : pour bien la traiter, il faut distinguer trois périodes.

La première période est celle d'incubation ; la toux ne présente encore que les apparences d'un rhume ordinaire : quand la connoissance de l'épidémie régnante porte à croire que cette toux dégénérera en coqueluche, M. Chambon, le docteur Macartan, regardent les préparations calmantes et cordiales comme propres à prévenir les progrès de la maladie ; on doit en même temps chercher à provoquer une douce moiteur par la chaleur du lit. M. Chambon donne, le soir avant le sommeil, un gros de thériaque, qui dissipe la toux ; le vin chaud avec la cannelle, et autres préparations échauffantes, réussissent très-bien pendant toute la durée de la période d'incubation, ainsi que dans les deux ou trois premiers jours de l'invasion : ce temps passé, ces préparations seroient dangereuses. Le docteur Macartan assure que, quand il étoit appelé dans les commencemens, il avoit toujours guéri la coqueluche, dans les Indes Orientales, où il exerçoit alors la médecine, par des gargarismes astringens et par des toniques.

La seconde période est caractérisée par un état de spasme et d'irritation ; elle expose à des engorgemens : le médecin ne peut, par aucune méthode curative, interrompre la coqueluche dans sa marche, dans sa seconde période ; la contagion est encore récente, et continue d'agir ; il ne peut faire autre chose qu'éloigner toutes les circonstances particulières qui rendent les accès plus violens, et conséquemment la maladie plus dangereuse.

On a regardé les vomitifs comme les remèdes les plus utiles dans la seconde période de la coqueluche ; je crois cependant, avec M. Chambon, que plusieurs médecins accordent une trop grande confiance aux vomitifs : il seroit dangereux d'en faire usage, depuis le commencement jusqu'à la fin de la maladie, comme ils le conseillent ; ils ne

remplissent qu'en partie les indications que présente la maladie, et leur effet n'est pas durable : mais en les employant avec prudence, on peut quelquefois en retirer de grands avantages. Par cette secousse, on prévient l'engorgement des organes de la respiration, en déterminant vers la surface du corps les fluides qui se seroient portés vers les poumons ; ils sont encore utiles, en interrompant le retour des affections spasmodiques : quand il est indiqué d'y recourir, il est plus avantageux de les donner le soir vers les cinq heures ; par cette méthode l'enfant dort beaucoup mieux : après l'action du vomitif, les enfans toussent beaucoup moins, et d'une manière plus douce.

On a aussi vanté les purgatifs ; il ne faut point insister trop long-temps sur les évacuans, et surtout sur les purgatifs, qui énervent les organes digestifs et peuvent donner lieu à un nouvel amas de glaires : de légers laxatifs sont utiles pour s'opposer à la constipation, qui a souvent lieu dans la coqueluche ; mais on ne doit pas recourir à ceux qui peuvent procurer des évacuations considérables, qui ont été conseillés par quelques auteurs, dans la vue d'établir dans le canal intestinal une irritation qui, en y attirant les fluides, débarrasse les poumons.

Dans cette seconde période, on a deux indications à remplir : 1°. diminuer la violence des paroxysmes ; 2°. prévenir leur retour. Les remèdes les plus propres à remplir ces indications, sont les antispasmodiques et les sédatifs ; il ne faut cependant employer l'opium qu'autant qu'il n'y a point de fièvre, et que le ventre est libre : quand on y a recours, il réussit mieux combiné avec le camphre ; si la toux est très-violente, on peut donner une émulsion d'amandes douces avec l'opium et le camphre. Si l'enfant, d'après son idiosyncrasie, ne peut s'accommoder d'aucune préparation d'opium, on pourroit le remplacer par l'extrait de têtes de coquelicot, dont Fouquet garantit l'utilité dans les affections de la poitrine : les enfans se trouvent très-bien de l'usage

des fruits acides, tels que fraises, cerises, groseilles; une cuillerée de vinaigre, donnée avec un gros de sirop de diacode, adoucit la toux : des auteurs assurent qu'une cuillerée de vinaigre, même pur, est utile dans l'accès.

Les boissons doivent varier suivant le tempérament des enfans : les boissons pectorales conviennent à ceux qui sont pléthoriques ; celles connues sous le nom d'incisives, telles que l'hysope, le pouliot, la véronique, le lierre terrestre, la camphrée, la menthe poivrée, doivent être conseillées aux enfans foibles, pituiteux : on les édulcore avec les sirops d'érésymum ou de lierre terrestre. Les adoucissans peuvent bien être indiqués pour calmer momentanément la toux dans quelques circonstances ; mais on doit en suspendre l'usage, dès que la violence de la toux ne les exige plus ; ils ne conviennent pas par eux-mêmes à la curation de la maladie, et ils en retardent presque toujours la guérison : la science du médecin consiste à saisir, dans ces cas, l'instant où l'on doit passer des boissons béchiques à celles qui sont stimulantes.

On a conseillé le lichen d'Islande (lichen pixidatus) comme un remède infaillible contre la coqueluche. On trouve dans quelques-unes des pharmacies de Paris, une gelée de lichen d'Islande, qui est la préparation la plus commode à administrer aux enfans : les praticiens Français paroissent avoir abandonné l'usage de cette mousse.

L'histoire de cette maladie apprend que ses symptômes sont extrêmement variés ; le traitement doit donc varier suivant les circonstances particulières où se trouve l'enfant : s'il est sanguin, si la face est rouge ou livide, gonflée, s'il est brûlant, assoupi dans l'intervalle des paroxysmes, il faut pratiquer une saignée, ou appliquer des sangsues à la tête, selon son âge : si l'enfant est atteint de fièvre, s'il se plaint d'une chaleur fixe dans la poitrine, s'il existe des signes de catarrhe pulmonaire ou de péripneumonie, la saignée devient indispensable : on doit appliquer des sangsues

à la poitrine, placer des ventouses scarifiées à la poitrine ou à la nuque ; si ces symptômes ne se présentent pas, on ne doit pas saigner, car la saignée ne convient pas à la nature de la maladie, qui est spasmodique ; elle tend plutôt à prolonger la maladie, en augmentant la disposition aux spasmes, qu'à la diminuer.

Si la respiration est difficile et si les poumons sont menacés d'engorgement, ou bien toutes les fois que la coqueluche se prolonge, et qu'une toux sèche fait craindre qu'il ne reste une inflammation chronique des bronches ou des poumons, il faut appliquer un vésicatoire camphré au bras, ou sur le thorax même ; on doit entretenir l'écoulement pendant plusieurs semaines : cette irritation continuelle devient nécessaire pour déplacer celle qui tend à s'établir vers les organes respiratoires.

La troisième période peut être considérée comme un état de foiblesse; lorsque la maladie a duré long-temps, il est probable que la contagion n'existe plus, et que la coqueluche est entretenue par la puissance seule de l'habitude, ainsi qu'on le remarque pour les autres affections convulsives. Les antispasmodiques et les toniques sont les remèdes les plus propres à remplir les indications qui se présentent. Les antispasmodiques les plus recommandés par les auteurs, sont le musc, la valériane, l'assa fœtida, soit seul, soit uni au camphre. Millar a préconisé l'assa fœtida, qu'il donne depuis six jusqu'à dix grains : les fleurs de zinc ont aussi été employées avec succès. On peut donner, dans le bas âge, un tiers de sulfate de zinc deux fois par jour : Huféland donne l'extrait de jusquiame aux enfans d'un an, à la dose de deux grains environ, par jour, dans du vin : on a aussi donné la poudre de Dover, la teinture de cantharides, à la dose de deux gouttes, tous les jours, aux enfans d'un à deux ans. Mais, comme l'observe Huféland, pour l'employer, même combinée avec les antispasmodiques, il faut qu'il n'y ait point de pléthore, ni de disposition à l'inflammation :

mais la ciguë, vantée par Butter, paroît être un des antispasmodiques dont on a obtenu le plus constamment des succès. On doit préférer la ciguë en poudre à la décoction, et surtout à l'extrait, qui est souvent brûlé. Butter l'administroit de la manière suivante : au-dessous de six mois, il donnoit un demi-grain en poudre trois à quatre fois par jour ; la dose est d'un grain depuis six mois jusqu'à deux ans ; de cette époque jusqu'à la puberté, on augmente chaque année la dose d'un demi-grain.

Pour opérer une guérison parfaite, il est souvent nécessaire de donner la rhubarbe ou le quinquina, soit sous forme de teinture, soit en poudre, dans de la soupe, dans du lait ou dans tout autre excipient. Plusieurs auteurs ont préconisé contre la coqueluche, dans sa troisième période, la préparation suivante : racine d'arum concassé, un gros ; ipécacuanha, un gros ; quinquina, deux gros : on fait infuser ces substances pendant huit à dix heures sur des cendres chaudes, dans six onces d'eau : on ajoute une once d'un sirop opiacé à la colature ; on en fait prendre trois cuillerées, une le matin, demi-heure avant le déjeûner ; une seconde demi-heure avant le dîner ; et la troisième, à même distance du souper.

On pourroit remplacer avantageusement ce remède par le sirop contre la coqueluche, qui se prépare chez M. Boullay, pharmacien à Paris, rue des Fossés-Montmartre.

Prenez :

ipécacuanha en poudre, 2 onces (64 grammes) ;
quinquina en poudre, 8 onces (256 grammes) ;
opium brut, 2 gros (8 grammes).

Ce sirop se donne à la dose d'une cuillerée à café, matin et soir, pour les enfans au-dessous de deux ans ; et à celle d'une cuillerée à bouche, pour ceux au-dessus de cet âge.

De

De la petite vérole.

Quoique les succès de la vaccine diminuent l'intérêt que pouvoit présenter autrefois une histoire exacte de la petite vérole et de son inoculation, il est encore nécessaire de traiter de cette maladie, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à extirper entièrement la disposition qu'a l'homme à être affecté par le principe morbifique qui développe en lui le fléau le plus redoutable qui afflige l'espèce humaine. On pourroit peut-être obtenir ce bienfait, de la vertu préservative de la vaccine, si cette méthode étoit suivie par toute la terre, pendant une année seulement ; mais pour en espérer un avantage aussi grand, il faudroit qu'il fût prouvé que la variole ne peut pas se développer spontanément.

Il n'entre point dans mon plan de terminer le différend qui existe entre les chronologistes, sur l'époque à laquelle la petite vérole a pris naissance, et dans quelle contrée elle a paru pour la première fois. Van-Swiéten, après avoir lu et médité les auteurs Grecs, conclut, avec Sydenham, qu'elle n'a pas été connue des médecins Grecs et Romains. Hippocrate, Galien, qui étoient de si grands observateurs, n'auroient pas manqué de la décrire. Piquer, médecin, qui honore la nation Espagnole, élève cependant des doutes sur l'opinion de ces deux auteurs : tous sont d'accord que si elle existoit alors, elle étoit moins commune que de nos jours, et qu'elle n'a commencé à exercer des ravages, que lorsque les Sarrasins, conquérans de l'Asie sous le calife Omar, au septième siècle, répandirent ce fléau dans la Syrie, la Palestine, l'Egypte, et le long des côtes de l'Afrique, d'où elle passa dans toutes les parties du monde; mais l'époque précise de l'apparition de la variole en Europe, n'est pas certaine.

Les premières descriptions exactes de la petite vérole, ont été données par les médecins Arabes, et surtout par Rhazès, qui en a fait une histoire si complète, que sept siècles n'y ont presque rien ajouté d'important. Rhazès ne se

donne pas comme le premier qui ait écrit sur cette maladie; il rapporte même, dans son livre intitulé le Continent, qu'un certain Aaron avoit écrit trente volumes de médecine, dans lesquels il a décrit tous les signes qui caractérisent plusieurs espèces de petite vérole, et la manière de la traiter; il nous apprend que ce médecin naquit à Alexandrie, sous l'empire de Mahomet.

Sydenham a traité ce sujet avec une sagacité qui n'a pas peu contribué à le faire regarder comme un des meilleurs observateurs qui aient existé depuis Hippocrate, et qui lui a mérité le surnom de l'Hippocrate Anglais : je le prendrai pour guide.

La petite vérole attaque plus fréquemment dans l'enfance; cependant, des exemples assez nombreux prouvent que certains individus n'en sont atteints que dans la vieillesse, quoique quelques-uns d'entre eux eussent vécu dans la contagion : elle est d'autant plus meurtrière, que les sujets qui en sont affectés sont plus avancés en âge, et qu'ils ont la fibre plus rigide. Bartholin, Mauriceau, Méad, Wright, Murray, Van-Swiéten, et autres observateurs, assurent avoir vu des fœtus qui présentoient, au moment de la naissance, des traces de la variole qu'ils avoient contractée dans le sein de leur mère, qui avoit été atteinte de la même contagion pendant la grossesse.

La variole est le plus souvent épidémique, et rarement sporadique; elle commence alors, comme l'a observé Sydenham, à se répandre vers l'équinoxe du printemps, règne universellement durant l'été, et elle cesse, en grande partie, vers la fin de l'automne, pour paroître quelquefois de nouveau au printemps suivant.

La petite vérole se communique par contagion; cette communication se fait par les pores de la peau, par l'attouchement des personnes qui en sont infectées, par celui des habits ou des linges qui leur ont servi pendant la durée de la maladie, par la respiration : l'air se charge des mias-

mes varioliques. Fouquet a observé que la variole se porte d'un quartier à l'autre, d'après la direction des vents. Le vrai caractère de la contagion variolique, est difficile à saisir : le virus variolique, quoique toujours le même dans sa nature, paroît différer néanmoins d'intensité : on est porté naturellement à admettre que la matière variolique jouit de plus ou moins d'activité, quand on considère qu'il s'écoule un intervalle de temps plus ou moins long, depuis le moment où le miasme est introduit dans le corps, soit par la contagion naturelle, soit par l'inoculation, jusqu'à l'invasion des premiers symptômes. J'appellerai incubation, cet intervalle qui forme la première période de la maladie : la durée de l'incubation paroît être en raison inverse de l'activité du virus variolique ; cet intervalle est plus court dans la petite vérole inoculée, que dans celle qui est contractée naturellement : dans l'inoculation, la durée de l'incubation est de sept à huit jours, c'est-à-dire, que la fièvre se déclare sept à huit jours après l'insertion. Les auteurs ne sont pas d'accord sur la durée de l'incubation dans la variole contractée naturellement : en effet, il est difficile de s'en assurer, parce qu'il est rare que l'on puisse savoir le moment précis où la contagion naturelle a eu lieu. Je crois que ce n'est pas sans fondement que le plus grand nombre des auteurs pensent que la durée de l'incubation est plus courte dans la petite vérole naturelle, que dans celle qui est inoculée, et qu'elle se prolonge rarement au delà du quatrième ou du cinquième jour. Si, comme je l'ai dit, le virus variolique peut avoir plus ou moins d'activité, il en résulte que la durée de l'incubation doit être sujette à beaucoup de variations dans la petite vérole naturelle, en supposant même que les individus sur lesquels agit la contagion, ont la même prédisposition à être affectés par le virus varioleux : or, il est presque impossible de se refuser à admettre que le principe morbifique qui développe la variole naturelle, ne soit plus âcre dans certaines épidémies

que dans d'autres : l'observation a également appris, que plus l'incubation est courte, plus aussi la petite vérole est violente et irrégulière.

L'activité du virus varioleux étant la même, la maladie se développe plus tôt ou plus tard, suivant la disposition des sujets sur lesquels il agit : c'est à raison de cette disposition qui modifie l'action du virus, qu'il arrive que la variole communiquée en même temps à plusieurs personnes, par le même levain, se développe plus tôt, et produit plus de ravages chez les uns que chez les autres. Le virus variolique est tellement subordonné à la disposition du sujet, que, quelque grande que soit son activité, elle ne produit point d'effet si cette disposition n'existe pas : on conçoit, d'après cela, comment il existe des personnes et même des familles entières, sur lesquelles le miasme variolique n'a point de prise. Les médecins ont observé qu'il est quelques familles chez lesquelles, depuis une longue suite de générations, la variole fait périr un plus grand nombre d'enfans, ou les défigure par des cicatrices difformes, ou en les privant de l'usage de la vue ou de quelques autres parties; tandis que dans d'autres familles, elle est ordinairement bénigne, et ne laisse aucune trace après elle. On ne peut trouver la cause d'une différence aussi constante dans les résultats, que dans une disposition innée, plus ou moins favorable au développement du levain variolique : c'est à cette disposition différente des sujets, ou bien à la petite quantité du virus variolique introduit dans le corps, ou à son peu d'énergie, que l'on doit attribuer toutes les anomalies que présente cette maladie. L'expérience semble avoir prouvé que lorsque la variole se transmet par contagion, son intensité est en raison de la quantité de la matière contagieuse reçue par le corps sain; car on a été obligé d'abandonner certaines méthodes d'insertion, comme le vésicatoire, l'incision, par lesquelles il entroit dans le corps une trop grande quantité de matière variolense.

Si la variole est souvent transmise par contagion, on ne

peut guère disconvenir qu'elle ne soit quelquefois purement épidémique, c'est-à-dire, l'effet de l'influence seule de l'atmosphère : je regarde comme prouvé, d'après les faits et les raisonnemens apportés par Fouquet, qu'elle peut venir spontanément en vertu d'une disposition native, développée par la constitution atmosphérique.

La manière dont est introduit le virus, la diversité du tempérament, influent aussi sur la durée de l'incubation variolique : un traitement trop anti-phlogistique rend l'incubation plus longue. Une maladie étrangère à la petite vérole suspend quelquefois l'apparition des symptômes qui annoncent que l'éruption varioleuse doit avoir lieu ; ce fait a surtout été observé au sujet de la rougeole. Bergius cite plusieurs exemples d'enfans inoculés, chez lesquels les symptômes précurseurs de la petite vérole ne se sont manifestés qu'après que la rougeole, dont ils avoient été atteints, a eu parcouru toutes ses périodes.

La variole attaque rarement deux fois le même sujet ; et si on a souvent cru que tel ou tel individu l'avoit eu plus d'une fois, c'est qu'on a confondu avec elle d'autres maladies éruptives, comme la petite vérole volante, qui laisse quelquefois des taches à sa suite, comme la variole : d'autres éruptions cutanées laissent à leur suite de semblables marques. M. Chambon ayant été atteint des boutons varioleux, pour s'être piqué en ouvrant des cadavres d'individus qui étoient morts de cette maladie, il assure qu'ils laissèrent des marques qui subsistoient encore dix ans après. Les médecins, les gardes-malades, sont sujets à avoir des boutons varioleux, pour avoir touché des personnes qui avoient la variole, quoiqu'il soit certain qu'il ont déjà eu cette maladie. Lorry rapporte qu'il a eu, à diverses reprises, des boutons de petite vérole, pour avoir touché des personnes qui l'avoient : les marques ne sont donc point une preuve certaine de l'existence antérieure de la petite vérole.

La division de la variole, qui me paroît la plus avanta-

geuse, est celle établie par quelques auteurs, en variole simple et en variole compliquée; cette division rentre dans celle proposée par Méad, qui, sans avoir égard au nombre des pustules, la distingue en simple et en maligne: elle me paroît préférable à celle proposée par Sydenham, qui la divise en petite vérole discrète, et en petite vérole confluente, puisque celle qui est discrète peut être dangereuse, tandis que celle qui est confluente n'est pas toujours accompagnée d'accidens. Les symptômes sont ordinairement les mêmes dans la variole discrète ou confluente; mais ils sont, en général, beaucoup plus violens si elle doit être confluente. Quoique la distinction de la petite vérole en discrète et en confluente, ne donne pas toujours une idée juste de la gravité des symptômes de la maladie, et que l'on ne puisse pas toujours considérer, avec Sydenham, comme maligne, la petite vérole confluente, il est cependant important, pour porter son prognostic, d'avoir égard au nombre des boutons. Toutes choses égales d'ailleurs, la maladie est d'autant plus grave, qu'il y a plus de pustules, comme l'a indiqué Sydenham, et, dans ce cas, elle se complique plus souvent avec une fièvre de mauvais caractère.

De la variole simple.

Pour bien tracer la marche ordinaire de la petite vérole dans son état de simplicité, il est important d'admettre cinq périodes.

Première période. *Incubation.* Elle comprend l'intervalle de temps qui s'écoule depuis le moment où le miasme est introduit dans le corps par la contagion naturelle, jusqu'à l'invasion des premiers symptômes. Ce premier stade est indéterminé dans sa durée, et ne peut se reconnoître par aucun signe extérieur qui puisse nous le rendre sensible; pendant toute sa durée, que Boerhaave et Stoll évaluent communément à six ou sept jours, celui qui porte le germe de cette contagion paroît bien portant.

SECONDE PÉRIODE. *Symptômes précurseurs de l'éruption.* Elle s'annonce par la fièvre, qui dure communément trois jours dans la variole régulière; elle a été précédée immédiatement d'un frisson et d'une chaleur vive qui se succèdent alternativement : cette fièvre aiguë est accompagnée, le second jour, de nausées, de vomissemens, d'accablement, de lassitudes et d'un engourdissement général, de propension au sommeil et aux sueurs (1), de céphalalgie, de douleurs partout le corps, mais plus particulièrement dans la région du dos et des lombes, dans les membres et vers l'estomac, qui ne peut pas supporter la plus légère pression avec la main : vers la fin du troisième jour de cette seconde période, l'haleine a une odeur forte et particulière à cette maladie, que quelques auteurs ont comparée à celle que rend l'ognon cuit; le pouls est accéléré, concentré, vibratil, la respiration est gênée; les enfans sont sujets aux terreurs paniques : plusieurs éprouvent des convulsions ou une attaque d'épilepsie avant l'éruption. Méad assure que ces symptômes sont plus effrayans que dangereux; Sydenham dit qu'ils présagent une petite vérole bénigne, et que l'on doit s'attendre à une éruption prochaine, lorsqu'un enfant, qui n'est pas à l'époque de la dentition, en est atteint.

La fièvre qui précède l'éruption des boutons varioleux, présente souvent des anomalies; dans quelques cas, elle est si légère, qu'il est difficile de s'assurer de son existence; d'autres fois elle est si violente, qu'elle menace d'accidens formidables. Boerrhaave, Klein, et quelques autres auteurs, ont prétendu que la fièvre varioleuse, seule et sans éruption, suffit pour constater cette maladie, et pour mettre à l'abri de la contagion.

TROISIÈME PÉRIODE. *Éruption.* Quand elle suit une

(1) Sydenham remarque que cette tendance aux sueurs, avant ou après l'éruption des boutons varioleux, n'a lieu que chez les adultes, et qu'il ne l'a jamais rencontré chez les enfans.

marche régulière, elle a lieu le quatrième jour, et paroît d'abord à la face et au front, sous forme de petites taches rouges, semblables à des morsures de puces; l'éruption s'étend ensuite aux mains et aux bras, puis au tronc et aux membres inférieurs : dès qu'elle paroît, les symptômes diminuent d'intensité et disparoissent quelquefois totalement; la durée de cette période est environ de trois jours : lorsque la maladie est bénigne, la fièvre disparoît après l'éruption.

Le temps de l'apparition des taches et le lieu par où elle se fait, ne sont pas invariables; l'éruption peut se faire avant ou après le quatrième jour; les boutons peuvent être discrets ou confluens : on a vu l'éruption commencer par les parties inférieures. M. Pétiot, professeur de clinique interne à Montpellier, a été témoin d'une éruption qui n'eut lieu que dans une des parties latérales du corps. La véritable éruption variolique est quelquefois précédée d'une éruption d'une autre espèce; cette complication a été observée plus souvent pendant le cours de la petite vérole inoculée, que durant celui de la petite vérole naturelle : on a vu quelquefois survenir une seconde éruption variolique, qui a parcouru ses périodes avec la même régularité que la première. Méad a été témoin de trois éruptions, qui se sont succédées immédiatement chez la même femme : Ramel (1) a aussi vu deux éruptions consécutives dans un même sujet.

Quatrième période. *Suppuration des boutons.* Sa durée est d'environ quatre ou cinq jours; dès que les boutons ont paru, ils augmentent successivement en largeur et en hauteur; ils rougissent et s'enflamment; la peau se tend dans les interstices, et devient chaude et douloureuse; à mesure que la maladie fait des progrès, la face se tuméfie, et le gonflement des paupières devient quelquefois si considérable que les enfans sont privés de la lumière pendant quelques

(1) Journ. de Méd., tom. LXVII.

jours : la tumeur formée par les paupières ressemble assez bien à celle qui seroit produite par une infiltration œdémateuse : lorsqu'il existe des pustules sur les yeux, il survient, assez souvent, des ophtalmies violentes; les pustules qui occupent la bouche et le fond du gosier, produisent une salivation plus ou moins abondante, l'angine, la diarrhée chez les enfans; les mains et les doigts se gonflent après la face; leur tuméfaction est en raison du nombre des pustules; les pustules de la face, qui avoient été jusqu'alors rouges, lisses, tendues, commencent à pâlir et à présenter quelques aspérités, ce qui est l'indice d'un commencement de suppuration : elle est bien formée le huitième jour, à dater de l'époque de l'éruption : le cinquième ou le sixième jour, il paroît, sur le sommet de chaque bouton, une petite vésicule qui contient un fluide peu coloré; pendant les deux premiers jours, on aperçoit, dans son centre, un petit creux; mais elle prend ensuite une figure sphérique. Les pustules deviennent de plus en plus rugueuses, et offrent une teinte jaune; il s'en échappe une matière comme jaunâtre : dans quelques cas, la suppuration s'opère avec plus de lenteur, et elle n'est terminée qu'au bout de six jours, à dater des apparences d'inflammation qui se sont manifestées; toutes les autres parties du corps, reconvertes de pustules, offrent successivement les mêmes phénomènes: l'inflammation et la suppuration suivent la même marche que l'éruption.

Cinquième période. *Exsiccation des pustules.* Vers le onzième jour, si on calcule de l'époque de l'invasion de la fièvre, la tuméfaction de la face commence à diminuer; les pustules se dessèchent, et elles tombent, pour l'ordinaire, le quatorzième ou le quinzième jour, dans la variole bénigne et régulière : les pustules des mains et des autres parties du corps, persistent quelques jours de plus; les croûtes de la face tombent assez souvent, que celles des mains ne font que de se rompre : la croûte qui recouvre les pustules varioliques, laisse des taches d'un rouge-brun sur

la surface du corps, et quelquefois des creux et des cicatrices qui, le plus ordinairement, se forment au visage : aux croûtes du visage, succèdent des écailles furfuracées, qui laissent quelquefois, en tombant, des cavités. Au moment de la chute des croûtes, on n'observe jamais d'inégalités sur la peau de la face ou de toute autre partie du corps ; mais lorsque ces écailles furfuracées tombent et se renouvellent un grand nombre de fois, il arrive quelquefois qu'il se forme, au-dessous, des creux qui deviennent moins sensibles par la suite, mais qui subsistent toute la vie, lorsqu'ils sont très-profonds.

Le pus peut être retenu sous les croûtes, chez les sujets qui ont la peau dure et dense, comme on le voit dans les pustules qui viennent à la paume des mains, à la plante des pieds, où elles s'ouvrent difficilement : le pus est alors repris par les vaisseaux absorbans, et peut donner lieu à des dépôts internes ou externes. Il se forme quelquefois des dépôts autour de quelques pustules, qui se réunissent : on doit ouvrir artificiellement ces pustules abscédées.

Dans le temps de la suppuration, il s'élève presque toujours une fièvre, qu'on appelle fièvre de maturation, ou fièvre secondaire ; elle est accompagnée d'une enflure plus ou moins considérable : on regarde, en général, la fièvre secondaire et l'enflure, comme causées par la suppuration ; d'après cette manière de voir, la fièvre secondaire et l'enflure sont une conséquence de l'inflammation et de la formation du pus, qui est le principal phénomène. M. Hallé a élevé des doutes sur cette explication, dans un Mémoire qui a pour titre : *Réflexions sur la Fièvre secondaire et sur l'enflure dans la petite Verole* (1). Ce médecin célèbre fait observer que Sydenham, Boerrhaave, avoient senti l'importance de l'enflure dans la variole, les dangers

(1) Voyez les Mémoires de la Soc. Roy. de Méd. de Paris, années 1784 et 1785, pag. 423.

de sa rétropulsion, et qu'ils avoient connu la nécessité de bien étudier la marche de la fièvre qui l'accompagne. M. Hallé pense que la fièvre secondaire et l'enflure ne dépendent ni de la formation du pus, ni de sa résorption, et que dans les petites véroles bénignes et discrètes, elles sont toujours indépendantes de la suppuration : pour le prouver, il cite une observation, dans laquelle il ne survint que trois boutons à la face : la fièvre secondaire ne laissa pas de s'annoncer le cinquième jour ; les lèvres et les paupières se gonflèrent : il est évident que la suppuration de ces trois boutons, n'a pas pu occasionner la fièvre et l'enflure.

La plus grande partie des accidens qui rendent les petites véroles funestes, surviennent, comme l'observe M. Hallé, dans le temps de l'enflure, c'est-à-dire, du 5 au 9, et au 14 en datant de l'éruption ; ils ont constamment lieu, si l'enflure du visage ne se fait pas convenablement, quoique la suppuration des boutons paroisse s'être bien faite : la fièvre secondaire et l'enflure, ne paroissant que vers la fin du cinquième jour, à dater de l'éruption, ne s'annoncent donc que lorsque la suppuration est commencée ; mais si elles étoient produites par la suppuration, loin d'augmenter à cette époque, elles devroient, au contraire, diminuer. L'inflammation de l'interstice des boutons, n'a lieu que postérieurement à la fièvre secondaire et aux premiers signes de l'enflure du visage ; d'où M. Hallé conclut qu'elle en est plutôt l'effet que la cause.

L'enflure se manifeste d'abord à la lèvre supérieure et au nez, ensuite à la lèvre inférieure, aux joues, aux paupières, aux tempes et à toute la face : si l'enflure du visage ne survient pas, les malades sont souvent attaqués de délire d'une manière subite, quoique la suppuration paroisse se bien faire : la salivation qui supplée, pour l'ordinaire, l'enflure des mains, sans qu'il survienne d'accidens, ne peut jamais remplacer, quelque considérable qu'elle soit, l'enflure du visage.

Suivant M. Hallé, la salivation qui survient vers le six ou le sept, à dater de l'éruption, et qui remplace assez souvent l'enflure des mains, est une espèce de dépuration de même nature que l'enflure, et qui en est quelquefois le supplément; et comme cette dernière ne peut pas être considérée comme le produit de la suppuration, puisqu'elle survient sans qu'il y ait de boutons dans la bouche et dans la gorge, de même l'enflure est indépendante de la suppuration; en sorte que M. Hallé pense que l'enflure concourt à une dépuration aussi essentielle, que celle qui se fait par le moyen de l'éruption; ce qui fait que M. Hallé reconnoît deux sortes de dépurations : la première, qui débute avec la maladie, se manifeste par l'éruption des boutons; la seconde dépuration commence le huitième ou le neuvième jour, à compter de l'invasion de la maladie, et le cinquième à dater de l'éruption. « La première dépuration se fait à la surface de la peau; les boutons ont leur base dans le tissu muqueux : la seconde se fait dans le tissu cellulaire. » La première dépuration paroît appartenir au système des vaisseaux sanguins; la seconde paroît se passer entièrement dans le système lymphatique : c'est à la première que l'on doit attribuer la chute de l'épiderme, et la rougeur que présente, pendant quelque temps, l'organe cutané. Ceux qui attribuent l'enflure et la fièvre secondaire à la maturation du pus, n'ont d'autre preuve que la coïncidence de la formation du pus dans les pustules, avec le premier temps de la seconde dépuration.

Prognostic. Diverses causes rendent la marche de la petite vérole irrégulière : c'est dans le concours de ces circonstances, que l'on doit aller chercher la source de ces phénomènes alarmans qui précèdent ou accompagnent la variole, et des accidens qu'elle laisse quelquefois après elle. L'âge, le tempérament, la constitution, modifient son caractère : la dentition, la puberté, la grossesse, la vieillesse, rendent la variole plus dangereuse; l'enfance est, en

général, l'époque où elle est plus bénigne : pour porter son prognostic, il faut avoir égard aux symptômes qui se manifestent à chaque période, et à leur intensité.

On doit ranger parmi les symptômes fâcheux que l'on observe dans la période qui précède l'éruption, la violence de la fièvre, de la céphalalgie, les douleurs du dos, des lombes et de l'estomac. La véhémence de la fièvre s'oppose à l'éruption varioleuse : une douleur de côté, analogue à celle dont se plaignent les individus atteints de pleurésie, des douleurs vives dans les membres, qui se mêlent à celles qui sont propres au rhumatisme, présagent une petite vérole de mauvais caractère : d'après les symptômes qui précèdent l'éruption, on peut prédire si la maladie sera bénigne ou maligne.

Toute éruption hâtive, qui a été précédée et accompagnée d'accidens graves, est d'un présage funeste : un retard dans l'éruption annonce moins de danger, que l'anticipation, pourvu qu'il ne reconnoisse pas pour cause le défaut de forces vitales : toutes choses égales d'ailleurs, plus le nombre des pustules de la face est considérable, plus il y a de danger. Pour juger si la variole est discrète ou confluente, il ne faut considérer que le nombre des pustules qui occupent la face : si elles sont éparses, on doit espérer que la maladie sera bénigne, lors même que le reste du corps seroit couvert de pustules nombreuses ; les boutons qui sont petits, quoique peu nombreux, annoncent une affection grave : les pustules, quoique discrètes, qui, au lieu de s'élever en forme sphérique, restent applaties, indiquent toujours du danger. La persévérance de la fièvre, après l'éruption, est d'un présage fâcheux ; plus elle est vive, plus il y a à craindre : la disparition de l'éruption, est le symptôme le plus funeste ; l'éruption qui s'écarte de la marche ordinaire, est toujours fâcheuse. Lorsqu'une éruption scarlatine précède ou accompagne les boutons varioleux, le malade éprouve une ardeur plus vive à la peau. Les éruptions miliaires, pourprées, pétéchiales,

qui se font simultanément avec celle de la variole, sont l'indice que cette dernière est compliquée avec une fièvre adynamique ou ataxique : les taches cendrées, violettes, noirâtres, sont de mauvais augure. Dans tous ces cas, les forces vitales sont accablées ; la cardialgie, le vomissement, la diarrhée qui subsistent après l'éruption, sont d'un présage fâcheux : plus les pustules acquièrent de largeur, plus la maladie sera bénigne ; celles des pieds et des mains sont plus étendues que celles du reste du corps, et elles vont en diminuant, à mesure que l'on s'élève vers la partie supérieure du tronc.

Les pustules qui, au lieu de pus, ne contiennent qu'une sérosité diaphane, ou qui se remplissent d'un sang noir et épais, sont une des complications les plus dangereuses. On donne à la petite vérole le nom de cristalline, si l'humeur qui remplit les pustules est séreuse. Pour que la variole soit bénigne, il faut qu'à mesure que la maladie fait des progrès, la matière renfermée dans les pustules devienne, par degré, plus opaque et plus blanche, et enfin d'une couleur jaunâtre. L'enflure de l'espace compris entre les pustules, sa rougeur, sa tension, sont d'un augure favorable : les signes contraires sont très-fâcheux. Le défaut d'enflure de la face, vers le temps de la suppuration, dans les petites véroles confluentes, est souvent un indice de mort, à moins qu'il ne survienne une salivation abondante ou un gonflement considérable des pieds et des mains : l'hématurie et autres hémorragies, sont toujours un symptôme fâcheux dans la quatrième période.

La petite vérole peut se compliquer avec toutes les fièvres essentielles, ou avec des phlegmasies locales, comme frénésie, angine, péripneumonie, dyssenterie, etc., etc.; tous ceux qui ont admis cette distinction, ont reconnu que les remèdes ne doivent pas toujours être les mêmes, mais qu'ils doivent varier, suivant les complications. Indépendamment des complications, les remèdes employés dans une

période ne sauroient convenir dans une autre. La préférence que l'on doit accorder à telle ou telle méthode curative, résulte d'un grand nombre de combinaisons qui exigent beaucoup de sagacité : il est des cas qui exigent la saignée, comme chez les adultes forts et vigoureux ; d'autres demandent les excitans et les toniques.

TRAITEMENT.

Première période. *Incubation.* Depuis Rhazès, les médecins ont fait des recherches pour trouver un antidote du virus variolique ; les inoculateurs avoient cru trouver cet antidote dans le mercure doux ; depuis long-temps ils l'employoient avant l'éruption, parce qu'ils le regardoient comme propre à rendre la variole plus bénigne, et comme un spécifique qui s'oppose au développement de la contagion. Cette opinion des inoculateurs a aussi été celle de plusieurs médecins célèbres, tels que Boerrhaave en Hollande, Fouquet à Montpellier, Rosen en Suède. Huxham, Lobb, ont préparé à l'inoculation, en faisant prendre du muriate mercuriel doux. Suivant Cotunni, il favorise la formation des pustules, et il est rare que ceux qui en font usage, soient marqués de la petite vérole. M. Desessartz, membre de l'Institut, a publié, pendant l'épidémie varioleuse qui a régné en l'an X, qu'il résultoit de ses observations, que si l'on ne pouvoit pas considérer le mercure doux comme un antidote, que son usage, au moins, rendoit constamment les pustules moins abondantes, la variole plus douce, plus régulière dans sa marche et sa terminaison, et qu'il calmoit les symptômes alarmans qui s'annonçoient ; on remédie, par ce moyen, au danger des complications verminenses. On doit, dit M. Desessartz, attribuer la régularité, la bénignité de la variole, à l'action des préparations mercurielles, plutôt qu'à une disposition particulière de leur tempérament, si lorsque cette épidémie étoit meurtrière chez ceux

qui n'usoient pas du mercure, elle a été bénigne chez ceux qui en usoient, et si le nombre en est considérable, ce qui ne permet pas d'avancer qu'ils avoient tous le même tempérament : or, il assure que l'observation lui a prouvé que la variole a toujours été douce chez les enfans auxquels il avoit fait prendre du mercure doux, avant que les symptômes précurseurs de cette maladie se manifestassent, quoiqu'elle fût souvent fâcheuse chez ceux qui n'en avoient pas fait usage. Ne seroit-on pas coupable de négliger de faire mention d'une pratique considérée, par plusieurs médecins, comme un moyen propre à adoucir une des plus terribles maladies auxquelles les enfans soient sujets ?

La dose de mercure doux que l'on doit faire prendre pendant la durée de l'épidémie varioleuse, aux enfans qui n'ont pas encore été atteints de cette maladie, doit varier suivant leur âge : à six mois, M. Desessartz fait prendre chaque jour un quart de grain de mercure doux, avec un grain de jalap et un grain de sucre ; cette préparation tient le ventre libre, tue et chasse les vers. Depuis un an, jusqu'à ce que toutes les dents soient sorties, on doit donner un demi-grain de muriate mercuriel, et le double de jalap et de sucre ; depuis la sortie des dents jusqu'à sept ans, la dose doit être de trois quarts de grain de mercure doux, et du double des autres poudres ; depuis cette époque jusqu'à 14 ans, on donne un grain de mercure doux : on conseille pour boisson une infusion de feuilles d'oranger.

Deuxieme période. Si la violence de la fièvre s'oppose à l'éruption varioleuse, on la favorise par les antiphlogistiques, parmi lesquels les bains, la saignée, doivent tenir le premier rang : la saignée, dans ce cas, est le moyen le plus puissant, et paroit indiquée par la nature elle-même, qui calme quelquefois tous les symptômes par une hémorragie du nez. Les bains accélèrent l'éruption, en rendant la peau plus souple, en diminuant l'éréthisme : on a sauvé, par cette méthode, un grand nombre de varioleux, chez lesquels

lesquels l'apparition des boutons étoit lente et difficile; les fomentations sur les extrémités inférieures, en relâchant ces parties, peuvent convenir pour modérer l'éréthisme de l'organe cutané : ces mêmes moyens sont indiqués lorsqu'il existe des convulsions; c'est dans ces cas que l'application d'une sangsue derrière chaque oreille, seroit utile pour dégorger le cerveau : si des douleurs violentes du dos, des reins, des côtés, menacent d'une congestion, on ne doit pas hésiter un instant à tirer du sang. Lorsque dans la petite vérole il existe une irritation spasmodique, Huféland conseille les fleurs de zinc combinées avec le mercure doux; pour en obtenir des effets, il faut administrer ce médicament à grandes doses : il en faisoit prendre deux grains toutes les trois heures aux enfans de deux et trois ans; il attribue au zinc, en outre, la propriété de calmer les convulsions, le délire, de tempérer la fièvre, de détruire le spasme de la peau qui trouble ou empêche l'éruption : par son usage, dit-il, la couleur livide de la peau disparoît et devient rouge, les pustules écrasées s'élèvent : il en continuoit l'usage pendant le temps de la suppuration.

Mais si la difficulté et la lenteur avec laquelle se fait l'éruption, doivent être attribuées à la foiblesse de l'action vitale, c'est alors que les cordiaux si usités parmi le peuple sont utiles. Le vin, la thériaque, l'opium, sont souvent nécessaires.

La fièvre qui précède l'invasion de la petite vérole, présente les symptômes d'une fièvre inflammatoire : tant qu'il n'existe point de complications, elle exige un régime antiphlogistique. Le peuple n'est pas encore désabusé sur la méthode échauffante dont Sydenham a fait sentir le premier tout le danger : il faut exposer l'enfant librement à l'air frais, le couvrir modérément, lui donner des boissons rafraîchissantes; ces moyens ont souvent suffi pour dissiper des symptômes effrayans; un vomitif facilite l'éruption si la maladie est compliquée avec un embarras gastrique. Indé-

pendamment de cette circonstance, je crois qu'il est toujours utile de donner un vomitif dans la fièvre éruptive; il offre l'avantage de dissiper la détermination qui se fait vers l'estomac dans cette maladie, comme le prouvent les vomissemens spontanés et la douleur que le malade ressent vers la région épigastrique. Les émétiques jouissant de la propriété de favoriser la transpiration, aident l'issue d'une partie de la matière morbifique qui, sans cela, seroit retenue sous la peau et augmenteroit le nombre des pustules.

Si, comme l'a avancé Sydenham, un accès ou deux de convulsions qui arrivent le soir qui précède l'éruption, présagent une petite vérole bénigne, et n'exigent aucun remède, les médecins ont reconnu que des mouvemens convulsifs violens et fréquens sont dangereux : ils sont le prélude d'une petite vérole confluente, et qui se compliquera avec une fièvre adynamique ou ataxique : pour y remédier, il faut en rechercher la cause, et varier dans le choix des moyens curatifs, selon la diversité des causes qui ont pu donner lieu à cet accident : tantôt les pédiluves, les bains recommandés par Sénac, conviennent; tantôt les antispasmodiques ou l'opium, conseillés par Sydenham et Cullen, méritent la préférence.

Troisième période. *Éruption.* Lorsqu'elle se fait paisiblement, et que les boutons sont en petit nombre vers le visage, la maladie n'exige aucun remède, et l'on doit s'abstenir des purgatifs que donnent encore quelques praticiens, parce qu'ils peuvent devenir nuisibles. Si l'éruption languit, on doit recourir au vomitif, pour diriger les mouvemens de la nature vers l'organe cutané. Si la fièvre continue après l'éruption, que le pouls soit plein et dur, la saignée peut être nécessaire; on doit continuer à procurer à l'enfant un air frais : si l'éruption vient à disparoître, il faut appliquer sur-le-champ les vésicatoires et des sinapismes : lorsque la couleur de l'éruption annonce que les forces sont anéanties, il faut ranimer le malade par les cordiaux, tels que le quinquina à fortes doses; le vin coupé avec un sirop, est peut-

être le meilleur de tous les remèdes excitans : le camphre, l'esprit de mendererus (acétate d'ammoniaque), les vésicatoires sont utiles pour favoriser la suppuration.

QUATRIÈME PÉRIODE. *Maturation.* Si la fièvre secondaire est forte et qu'il n'y ait point de complication, on doit la traiter comme une affection inflammatoire : il est quelquefois nécessaire de saigner pour prévenir l'engorgement du cerveau : si l'enflure du visage n'a pas lieu vers la fin du cinquième jour, à dater de l'éruption, il survient des accidens graves : par des vésicatoires ou par des purgatifs donnés à propos, on réussit, dans quelques cas, à favoriser l'apparition de cette crise. M. Hallé regarde les purgatifs comme très-utiles dans les accidens de la fièvre secondaire : la salivation, et surtout la diarrhée des enfans, dit-il, semblent être des avertissemens de la nature, pour montrer aux médecins que l'art peut suppléer l'enflure par le canal des premières voies.

Si le malade est atteint d'angine, de pleurésie, de péripneumonie, d'hémoptysie, de dyssenterie, il faut examiner si ces affections conservent leur caractère primitif, qui est inflammatoire, ou si elles participent du caractère des fièvres avec lesquelles elles coexistent : dans le premier cas, on doit employer le traitement propre à ces phlegmasies locales ; dans le second, il faut avoir égard à la nature de la fièvre concomitante. Les complications que l'on rencontre le plus souvent, sont celles avec les fièvres méningo-gastriques, adynamiques et ataxiques. Sydenham, Huxham, Grant et Grimaud, ont traité fort au long de ces complications. Je me bornerai, à ce sujet, à rappeler le passage suivant de Cotunni, qui détermine, d'une manière courte et précise, quelle est la conduite que l'on doit tenir : *Morborum curatio ita ferè instituenda est in variolis, uti institueretur si variolæ non adessent.* Lorsque le malade rend le sang par la bouche, par les selles, par les urines, Méad conseille d'administrer, dans cette complication fâ-

cheuse, les décoctions de quinquina, avec l'acide sulfurique. MM. de l'Epine et Desessartz, médecins de la Faculté de Paris, ont préconisé les vertus du safran contre le spasme douloureux de la gorge qui se fait sentir dans la petite vérole : M. Baumes a confirmé ses vertus sédatives sans connoître leur opinion.

La peau étant plus épaisse à la paume des mains et à la plante des pieds, il arrive souvent que l'éruption ne s'y fait qu'avec peine, et que les malades y sentent des douleurs violentes ; lorsqu'elle s'opère, l'épaisseur des croûtes empêche le pus de s'écouler : on facilite l'éruption en mettant ces parties dans un bain relâchant : pour donner issue au pus, il faut inciser les croûtes avec la lancette ou le bistouri.

La manière, et l'époque de la maladie à laquelle se forment les cavités qui restent fréquemment à la suite de la petite vérole, prouvent que tous les moyens qui ont été proposés pour les éviter ne sont d'aucune utilité.

La variole laisse souvent à sa suite une infinité de maux, dont plusieurs sont incurables, dont les plus ordinaires sont diverses affections organiques des yeux, l'hypopyon, l'amaurose, des fistules ; la fièvre lente, le marasme, qui sont si ordinaires lorsque la variole a été confluente, n'exigent pas d'autre traitement que celui que l'on emploîroit dans toute autre circonstance.

Comme dans le temps des grandes discussions qui ont eu lieu pour et contre l'efficacité de l'inoculation et de la vaccine, on a souvent donné pour des exemples de varioles bien constatées, ces éruptions fugaces connues sous le nom de variolette, de petite vérole volante, j'ai cru qu'il seroit important de présenter dans un tableau comparatif les différences qui existent entre ces deux maladies.

Tableau comparatif des différences qui existent entre la petite vérole et la variolette.

La variolette, comme la petite vérole vraie, paroît contagieuse, et n'attaquer qu'une seule fois le même individu dans le cours de sa vie.

Variole vraie.	*Petite vérole volante.*
L'éruption est ordinairement précédée d'une fièvre assez vive.	L'éruption est précédée de très-peu de fièvre.
La fièvre commence ordinairement vers midi.	La fièvre commence, pour l'ordinaire, le soir.
La fièvre dure 3 à 4 jours, et est accompagnée de quelques autres accidens.	La fièvre ne dure que 15 ou au plus 24 heures avant l'éruption : il est très-rare qu'il se manifeste des accidens, si l'on en excepte un peu de maussadérie et de langueur.
L'éruption commence le troisième ou quatrième jour, et même plus tard, dans quelques cas rares.	L'éruption a lieu au bout de 24 heures pour le plus tard, à dater de l'invasion de la fièvre.
Les boutons de la variole paroissent d'abord à la figure.	Les boutons de la variolette commencent ordinairement sur la poitrine.
L'éruption dans la variole suit une marche assez constante.	Les pustules de la variolette paroissent en même temps sur les diverses parties du corps.
Dans la variole, les boutons n'acquièrent leur grosseur qu'en quatre à cinq jours.	Les taches se sont changées en pustules au bout de 24 heures dans la petite vérole volante.

Variole vraie.

Les pustules deviennent rouges, sont rénitentes et enflammées.

Il se forme du pus dans les boutons au huitième jour.

La variole n'est terminée qu'au quatorzième jour.

Les pustules de la petite vérole ne se rupturent que vers le huitième jour.

Au moment de la formation du pus, il survient de l'enflure au visage et une fièvre secondaire.

Dans la variole, la chute des croûtes ne commence qu'au quatorzième jour.

La couleur rouge de la peau persiste long-temps après la chute des croûtes.

La petite vérole est, pour l'ordinaire, épidémique.

La variole est évidemment contagieuse.

Petite vérole volante.

Dans la variolette, les boutons sont ternes, et ressemblent à des vésicules remplies de lymphe.

Il n'y a jamais de suppuration dans la variolette; les vésicules sont transparentes.

La variolette est terminée au sixième jour.

Dès le lendemain de l'éruption, il transude des pustules une humeur lymphatique; elles s'affaissent et se flétrissent à la fin du troisième ou quatrième jour.

La variolette n'est jamais accompagnée de fièvre secondaire, ni d'enflure au visage.

Les croûtes que forment les pustules de la petite vérole volante tombent trois à quatre jours après s'être manifestées.

Dans la variolette, la couleur rouge disparoît en peu de jours.

La petite vérole volante est le plus souvent sporadique.

La contagion de la variolette est contestée par la plupart des praticiens.

Variole vraie.

La variole se communique par l'insertion de la matière purulente contenue dans les pustules.

La vaccine préserve de la petite vérole.

Le virus vaccin ne produit aucun effet, ou seulement un effet local et une fausse vaccine chez un individu qui a déjà été atteint de la variole vraie.

Petite vérole volante.

Les faits communiqués par Tronchin, par MM. Valentin, Fréteau de Nantes, prouvent qu'on inocule la matière contenue dans les pustules de la variolette sans pouvoir la communiquer.

Un grand nombre de faits paroissent prouver que la vaccine ne met pas à l'abri de la variolette.

Le vaccin peut prendre et se développer complétement chez un individu qui a eu la petite vérole volante.

Il est non-seulement important de ne pas confondre la variolette avec la petite vérole, parce que cette méprise a quelquefois fourni des armes aux détracteurs des bienfaits de la vaccine, mais encore parce qu'elle laisse, dans une sécurité qui peut devenir nuisible, ceux qui, d'après cette apparence, croient avoir eu la petite vérole; ils s'exposent à la contagion, n'usent d'aucunes précautions, et ils négligent de se soumettre à la vaccine.

La variolette exige rarement des médicamens pour sa curation; les boissons délayantes et rafraîchissantes suffisent pour sa cure.

De l'inoculation et de la vaccine.

La petite vérole est une des maladies les plus cruelles et les plus dangereuses de l'enfance; témoins des ravages qu'elle

faisoit à de certaines époques (1), les médecins durent naturellement chercher les moyens d'en diminuer le danger, et d'en adoucir les funestes effets. Après avoir décrit cette phlegmasie cutanée, et les ravages qu'elle exerce, il est encore important d'examiner si, parmi les moyens préservatifs qui ont été conseillés, il en est qui puissent en diminuer les dangers, ou en préserver d'une manière sûre et efficace : quatre moyens ont été successivement proposés : la séquestration, le lavage du cordon, l'inoculation de la petite vérole, et l'insertion du virus vaccin. La première idée qui dût se présenter, fut de tenter de séquestrer de la société, les personnes qui étoient atteintes de la variole ; mais on ne tarda pas à s'apercevoir que c'étoit en vain qu'on y avoit recours, parce que l'air peut devenir le véhicule du principe morbifique. Les lotions du cordon recommandées par les Arabes, ont été employées, à diverses époques, tout aussi infructueusement. L'inoculation a produit, en partie, l'effet qu'on désiroit ; si elle ne préserve pas de la variole, elle donne au moins la faculté de produire une maladie inévitable, à des époques plus favorables, et d'éviter, par ce moyen, des complications souvent funestes ; elle donne la facilité de choisir les lieux, les saisons les plus convenables, l'instant où le sujet est le mieux disposé. Mais l'immortelle découverte de Jenner a fait oublier, pour ainsi dire, l'heureuse influence de cette pratique. Des faits nombreux prouvent, d'une manière incontestable, que la vaccine préserve des atteintes de la petite vérole.

Inoculation. Les succès de la vaccine diminuent l'intérêt que l'on a attaché, pendant quelque temps, à la pratique de l'inoculation de la variole ; mais comme cette dernière a préparé à celle de la vaccine, son établissement sera toujours une époque mémorable dans l'histoire de la médecine. Un petit nombre de personnes sont exemptes de la petite vérole ;

(1) Avant la pratique de l'inoculation, et surtout avant le bienfait de la vaccine, la variole revenoit de 4 en 4, de 5 en 5, de 6 en 6 ans.

s'il est des individus qui ne la contractent jamais, il y en a beaucoup moins que ne l'a avancé Sauvages, qui croyoit qu'un vingtième en étoit exempt. On n'a la variole qu'une fois; les exemples de récidive ne sont rien moins que confirmés, ou du moins très-rares; elle présente moins de danger quand elle est sporadique, que lorsqu'elle est épidémique. Quand elle est funeste, c'est presque toujours parce que quelque circonstance étrangère à la maladie, vient en aggraver les dangers, comme fièvre putride ou maligne, dentition, puberté orageuse, grossesse, état des couches. Il résulte naturellement de ces faits, qu'il seroit avantageux de donner cette maladie, dans des circonstances où l'on n'auroit pas à craindre ces complications. Cette réflexion eût dû suggérer l'idée de l'inoculation, qui procure l'avantage de pouvoir choisir le lieu, la saison, le moment où les dispositions de l'individu auquel on veut la communiquer, sont les plus favorables: elle n'est cependant pas le fruit du raisonnement. Avant que les faits que je viens d'exposer, et que les conséquences qui en découlent, eussent fixé l'attention des médecins, depuis long-temps les peuples qui habitent les pays voisins de la Mer Caspienne, et principalement les Circassiens et les Géorgiens, conservoient, par l'inoculation, la beauté de leurs femmes: c'est de ces contrées que les Turcs et les Persans tirent leurs plus belles esclaves; le Bengale, l'Indostan, tous les royaumes situés sur la côte de Barbarie, le Sénégal, jouissoient aussi des bienfaits de l'inoculation.

Des observations suivies, ont porté les médecins à adopter cette pratique. Les docteurs Timoni et Pilarini, qui pratiquoient la médecine à Constantinople, furent frappés des succès qu'elle y obtenoit au commencement du dix-huitième siècle; ils recueillirent en conversant avec quelques vieilles femmes, qui pratiquoient cette opération, ce qu'elle leur parut présenter d'important, et ils en firent part aux savans de l'Europe, dans des Relations bien circonstanciées. Le fruit de leurs observations eût été perdu en grande parti,

sans l'exemple donné par le secrétaire du marquis de Chateau-neuf, ambassadeur de France auprès de la Porte; et par milord Wortlay Montaigne, ambassadeur d'Angleterre auprès de la même Cour; le premier fit inoculer ses trois fils, et le second, son fils unique, âgé de six ans; ces succès et celui qu'obtint lady Montaigne, qui, de retour en Angleterre, fit inoculer sa fille, excitèrent l'attention des médecins Anglais, et décidèrent du sort de l'inoculation : elle ne put cependant pas s'introduire sans souffrir de vives oppositions; on n'en est pas surpris, quand on se rappelle que le sort de toutes les découvertes précieuses et utiles, est d'éprouver des obstacles, d'exciter des querelles. « S'il est difficile » de faire des découvertes, dit M. Thouret, il ne l'est » peut-être pas moins de les faire adopter... Dans les inven» tions utiles, rarement leurs auteurs suffisent, pour les éta» blir universellement. » Elle eut pour ennemis, tous ceux qui ne veulent admettre de vérités nouvelles, que celles dont ils sont les inventeurs : c'est ainsi que l'on a vu de nos jours, des gens écrire contre la vaccine, précisément parce qu'ils n'avoient pas été des premiers à adopter cette pratique salutaire. L'expérience ferma enfin la bouche aux détracteurs de l'inoculation, et les força à admettre, qu'on devoit la regarder comme un des secours les plus utiles, pour diminuer les dangers de la variole; et on n'a cessé d'en recommander la pratique, qu'au moment où a paru l'immortelle découverte de Jenner. En effet, il étoit prouvé par des calculs très-exacts, que sur mille sujets, pris au hasard, et que l'on inocule, il n'en meurt que trois ou quatre, et un seulement sur mille, si on a le soin de choisir les sujets; tandis qu'il meurt un septième et même davantage, de ceux qui l'ont naturellement. C'est avec vérité que La Condamine a dit : la nature nous décimoit, l'art nous millésime. Ajoutez à ce calcul, que la petite vérole laisse souvent chez ceux qui ne succombent pas, des difformités, des mutilations, dont l'inoculation les auroit garantis. L'observation a prouvé le peu de fondement

d'une objection faite mille fois contre l'inoculation de la petite vérole, savoir : que cette pratique peut introduire quelque autre maladie dans le système, parce qu'on se prive, par là, de la dépuration des humeurs, opérée par la variole.

Les avantages de l'inoculation une fois reconnus, on doit recourir promptement à cette pratique; un délai prolongé expose l'individu à contracter la petite vérole naturelle; l'enfance est d'ailleurs l'époque la plus favorable pour pratiquer l'inoculation ; la plupart des auteurs veulent qu'on la diffère jusqu'après la dentition : quand l'enfant est bien portant, il faut devancer la dentition et inoculer du deuxième au cinquième mois après sa naissance ; c'est l'instant de la vie où l'enfant est le moins sujet aux maladies.

Différentes précautions ont été recommandées pour obtenir des effets salutaires de la pratique de l'inoculation ; elles consistent : 1°. à choisir le sujet ; 2°. la saison favorable pour rendre la maladie bénigne; 3°. à préparer, quelque temps avant, l'individu que l'on doit inoculer ; 4°. enfin, à prendre le pus sur une personne saine, attaquée d'une petite vérole discrète et bénigne. Comme on peut proposer les mêmes questions, relativement à la vaccine, qui la remplace avec tant d'avantage pour l'humanité, je vais faire connoître l'importance que l'on doit attacher à chacune des mesures que l'on a regardées comme propres à augmenter les effets salutaires de cette opération.

Il est important de porter son attention sur le sujet que l'on veut inoculer; les dangers de la variole consistant dans le concours d'une autre maladie capable de la rendre plus violente, il est évident que l'on doit s'attacher à éviter le concours des différens états que l'on sait, par expérience, qui la rendent plus grave : les médecins rangent parmi ces circonstances, la dentition, la puberté, la grossesse, le temps des couches, celui de la menstruation, toutes les maladies aiguës ; dans ces cas, la nature étant occupée à une dou-

ble opération, pourroit succomber dans une secousse aussi violente. Si on a égard à la constitution du sujet, les auteurs ne sont pas d'accord si on doit regarder la foiblesse et la délicatesse des enfans comme une contre-indication de l'inoculation. Dimsdale rapporte, dans sa Méthode d'inoculer la petite vérole, ouvrage dont Fouquet a donné la traduction, et qu'il a enrichi de notes, qu'il a inoculé, sans accidens, des sujets attaqués de maladies chroniques, des scrofuleux, des scorbutiques. Cullen, Monro, rapportent aussi des exemples d'enfans scrofuleux et valétudinaires, qui ont joui d'une meilleure santé, après avoir été inoculés. Cullen est porté à croire que les maladies fébriles, qui peuvent aggraver la fièvre qui accompagne la variole, sont les seules dont il soit important d'éviter le concours. Tissot, M. Baumes pensent qu'il ne seroit pas prudent d'imiter cette hardiesse, et que l'on ne doit admettre à l'inoculation que des personnes saines; les enfans atteints de maladies chroniques sont ceux qui ont le plus à craindre de la petite vérole naturelle: si les enfans sont menacés de la contracter par contagion, il me semble qu'il ne seroit pas raisonnable de les priver de cette ressource : ceux qui préfèrent abandonner ces malades aux dangers de gagner la variole par l'infection commune, ont plus songé aux intérêts de l'inoculation qu'à ceux de l'humanité : aujourd'hui, que les avantages de cette pratique sont généralement reconnus, cette réserve ne me paroît plus nécessaire.

Quoique l'innoculation ait été pratiquée, sans danger, dans toutes les saisons de l'année, il en est cependant qui sont plus favorables à l'inoculation que d'autres; en sorte que le choix de la saison n'est pas indifférent pour le succès de cette opération : on doit éviter celles où l'observation apprend que la petite vérole naturelle est plus grave; l'hiver peut augmenter l'inflammation qui accompagne constamment cette maladie; l'été devient souvent une circonstance qui fait naître des complications, avec des fièvres de mauvais

caractère ; cependant, lorsque la chaleur n'est que modérée, cette saison est favorable pour que le malade puisse respirer le grand air, qui est si utile dans cette affection. Le temps qui me paroît le plus convenable pour l'inoculation, est l'espace intermédiaire entre le froid de l'automne et celui du printemps, pourvu qu'on ait l'attention de s'en abstenir pendant le mois ou les six semaines où règnent les plus fortes chaleurs de l'été ; mais dans des cas urgens, on doit inoculer dans toutes les saisons de l'année, comme cela a lieu lorsqu'une petite vérole naturelle exerce des ravages pendant l'hiver et les commencemens du printemps, ou durant les fortes chaleurs de l'été ; l'observation apprenant que l'inoculation l'adoucit, on doit se hâter d'y recourir. Quelle que soit la saison où l'on se trouve, on doit s'abstenir d'inoculer, lorsqu'il règne une épidémie, dont le mouvement fébrile, qui accompagne la petite vérole artificielle, pourroit favoriser le développement : cette observation n'a pas échappé à la sagacité de Prosper Alpin, de Sydenham, de Méad.

L'inoculation avoit été beaucoup simplifiée dans ces derniers temps ; autrefois il étoit d'usage de préparer long-temps avant cette opération, le sujet que l'on devoit y soumettre, par l'abstinence de la nourriture animale, et par l'usage des mercuriaux et des antimoniaux ; on faisoit prendre des bains à l'enfant ; on le saignoit et on le purgeoit aux approches du temps fixé pour l'insertion du virus variolique. Les médecins avoient banni toutes les préparations recommandées par les inoculateurs, et ils suivoient ce sage précepte de Stoll, qui reconnoît que ceux qui sont bien portans n'ont pas besoin de préparation : *præparatione solum eget qui aliquâ, ægritudine tenetur variolosum morbum postea perversura... Sani non præparantur ad insitionem auspicato subeundam ; ipsa sanitas est optima conditio.* La saignée, les bains peuvent devenir utiles aux sujets d'une constitution forte et robuste, à ceux qui ont la peau brune et sèche : ces moyens seroient nuisibles aux individus dont la fibre est sou-

ple, la peau blanche, très-perméable. Les évacuans peuvent convenir aux enfans d'un tempérament bilieux ; l'abstinence de la nourriture animale, n'est pas nécessaire chez ces derniers ; tandis qu'elle peut contribuer à rendre la maladie plus bénigne, chez les individus robustes et pléthoriques, en diminuant l'intensité de l'inflammation. Si, comme l'a avancé M. Desessartz, le muriate mercuriel doux jouit de la propriété de rendre la variole naturelle plus douce, lorsque les enfans ont fait usage de cette préparation, quelque temps avant de contracter la contagion, on ne peut pas douter qu'il ne doive également être utile de donner cette substance aux enfans, quelque temps avant l'inoculation, pour rendre la maladie plus régulière et plus bénigne.

Plusieurs inoculateurs pensent qu'il est indifférent de prendre le pus sur une personne saine, attaquée d'une petite vérole discrète et bénigne, ou chez un sujet qui se trouve dans des circonstances opposées, parce que plusieurs exemples paroissent prouver que l'inoculation ne peut pas communiquer un vice étranger en même temps que la variole. Le même virus variolique inoculé en même temps à plusieurs personnes, et par la même méthode, produit, chez les uns, une petite vérole discrète, et chez les autres, une variole confluente ; la matière prise dans les pustules d'une petite vérole confluente, en produit une discrète, *et vice versâ*. Huxham, Pringle, Monro, et quelques autres médecins, rapportent avoir inoculé avec de la matière variolique, prise chez des personnes attaquées du mal syphilitique, du scorbut, des scrofules, des dartres, et ils assurent qu'il en est toujours résulté une variole discrète et bénigne, et que ceux sur lesquels ces essais ont été faits, n'ont montré, par la suite, aucune trace de ces maladies : on ne doit pas pour cela imiter la hardiesse de ces praticiens. Quoique je pense théoriquement que le choix de la matière est peut-être indifférent, je crois avec Gandoger, M. Baumes, qu'en pratique il est plus prudent et plus sûr de prendre le pus que l'on insère

sur un sujet exempt de toute maladie, regardée surtout comme contagieuse, et sur celui qui n'a été atteint que d'une petite vérole discrète.

On doit introduire le moins possible de matière varioleuse; il seroit cependant difficile de prouver que la quantité de la matière introduite, peut influer sur la gravité de la maladie. On n'est pas plus fondé à avancer que la variole artificielle est en général plus douce que celle contractée naturellement, parce que dans l'inoculation, la quantité de la matière contagieuse introduite est moindre, qu'on ne le seroit à soutenir le contraire : il est impossible d'évaluer quelle est la quantité de matière qui est introduite par l'infection commune.

Il seroit trop long, et en même temps inutile, de rapporter toutes les méthodes qu'on a employées dans les divers pays, pour pratiquer l'inoculation; je ne parlerai que de la méthode par piqûre, imaginée par Sutton, adoptée en France et en Angleterre : elle est celle qui mérite le plus de confiance. Les piqûres n'exigent aucun traitement particulier, et sont plus sûres que les autres méthodes. En France, on inocule de préférence sur les extrémités supérieures; par là le sujet est moins exposé aux dépôts, aux engorgemens, parce que les vaisseaux lymphatiques y sont moins abondans, que dans les extrémités inférieures. Si on pratique l'insertion au pied ou à la jambe, le sujet est quelquefois obligé de garder le lit, ce qui le prive de la promenade à l'air libre. On procède de la manière suivante, pour insérer le virus sous l'épiderme de l'un et l'autre bras : on charge la pointe de la lancette de la matière varioleuse, et on la porte au-dessous de l'épiderme vers l'insertion du muscle deltoïde; on évite de trop plonger la lancette, crainte de faire saigner la plaie, ou de causer une irritation locale; si les lancettes sont imprégnées depuis long-temps, il faut les exposer un moment à la vapeur de l'eau chaude, et les laisser un peu plus dans la plaie, pour que la matière desséchée ait le temps de s'humecter et de se fixer dans les parties piquées. Il est plus utile, dans ce cas,

avant de retirer la lancette, de suivre le conseil que l'on a donné, de presser par-dessus avec le pouce; par ce moyen, on retient en entier dans la plaie, le pus introduit sous l'épiderme; il est plus sûr d'employer la matière variolente récemment cueillie; en sorte que toutes les fois que l'on peut inoculer d'individu à individu, on doit préférer cette manière de se procurer la matière. Comme l'infection pourroit se communiquer par la bouche et les narines, il seroit peut-être prudent de ne pas réunir dans la même chambre le sujet à inoculer, et celui qui fournit la matière : on doit attendre pour se servir du pus, que les pustules soient parvenues à une maturité parfaite.

On doit distinguer cinq périodes dans la petite vérole inoculée, comme dans celle qui est naturelle : la première s'étend de l'insertion au moment où la fièvre se déclare; la durée de cette espèce d'incubation est de sept ou huit jours; à peine aperçoit-on quelques vestiges de la piqûre le second jour de l'insertion : vers la fin du troisième jour, le lieu piqué devient plus dur et commence à s'élever le quatrième; le malade éprouve de la démangeaison tout autour; la rougeur devient plus intense : le cinquième, on commence à apercevoir des vésicules remplies d'une lymphe ténue, dont le sommet est blanchâtre et le pourtour rouge; ces pustules se réunissent et forment une pustule assez étendue, que l'on appelle génératrice, parce que c'est cette maladie locale qui donne lieu au développement de la maladie générale. Les glandes des aisselles sont douloureuses, et le sixième jour le malade éprouve beaucoup de difficulté à lever les bras : vers le septième ou le huitième, les symptômes de la fièvre varioleuse se manifestent; ils sont absolument les mêmes que dans la petite vérole naturelle, mais plus modérés. Les trois autres périodes suivent aussi la même marche que dans la petite vérole naturelle, le pus qui en résulte est également contagieux. Si l'éruption est considérable, il survient une fièvre secondaire, comme dans la variole

riole naturelle, ce qui est rare; car un des grands avantages de l'inoculation, est de produire un petit nombre de boutons : or, l'on sait que la fièvre et l'inflammation sont d'autant plus considérables, qu'il y a plus de boutons.

On doit distinguer dans la petite vérole inoculée deux sortes d'éruptions, l'une locale, qui a lieu à l'endroit de la piqûre qui naît, s'enflamme et suppure dans l'espace de sept jours; l'autre est générale. Je ne décrirai pas les symptômes qui sont propres à cette dernière; les boutons suivent, dans leur apparition, leur inflammation et leur suppuration, la même marche que dans la petite vérole naturelle. Pendant l'éruption générale, les plaies déterminées par les piqûres s'enflamment et se dessèchent.

Quelquefois l'infection se borne à la partie où l'on a pratiqué la piqûre; le virus introduit ne paroît avoir agi que comme corps étranger, et communique une affection purement locale : dans ce cas, l'inoculation ne garantit pas de contracter la variole naturellement; on doit réitérer l'opération : toutes les fois qu'il n'y a point d'éruption générale, quoiqu'on ait observé les symptômes de la fièvre varioleuse, le succès de l'opération est très-incertain; il seroit prudent de répéter l'opération : ces irrégularités dépendent d'un défaut de prédisposition de la part du sujet; la prédisposition générale s'annonce par la fièvre et l'éruption.

Dès que l'insertion est pratiquée, on doit continuer le régime végétal, faire promener l'enfant au grand air, lui donner des boissons tempérantes. Si on partage l'opinion de ceux qui attribuent aux préparations mercurielles la propriété de rendre la variole plus douce, on doit en continuer l'usage après l'inoculation : si la petite vérole artificielle est accompagnée de symptômes fâcheux, on se comporte comme dans celle qui a été gagnée par contagion.

Vaccine. Peu s'en est fallu que la vaccine, comme l'inoculation, n'ait divisé des familles et excité des haines cruelles. Lors de la belle et précieuse découverte de Jenner,

on a reproduit tous les lieux communs que l'on avoit fait valoir contre l'inoculation ; cependant si elle a eu des détracteurs qui ont retardé quelque temps sa propagation, en lui imputant des affections connues de temps immémorial, qui ont quelquefois coïncidé avec elle, elle n'a pas éprouvé, à beaucoup près, une obstination aussi marquée que l'inoculation contre laquelle s'élevèrent le Parlement de Paris, et la Sorbonne. La vaccine n'a pas eu à lutter contre des ennemis aussi puissans : un gouvernement éclairé a senti la nécessité de propager une pratique aussi salutaire. En France, le peuple n'a jamais participé aux bienfaits de l'inoculation : en peu de temps, par le zèle des médecins qui ont été secondés par des administrations philantropes, l'inoculation du virus vaccin est devenu une pratique populaire : ce sont les résultats précieux que les médecins ont obtenu de cette pratique qui l'ont fait adopter si promptement, en comparaison des obstacles que l'inoculation a eu à vaincre et à surmonter : en effet, elle offre tous les avantages de l'inoculation de la petite vérole, et même de bien plus grands, sans en partager les inconvéniens. Pour démontrer qu'il est de l'intérêt de l'humanité de substituer l'insertion du virus vaccin à l'inoculation proprement dite, il suffira d'opposer les effets de ces deux inoculations : je vais transcrire ici le tableau comparatif des effets de l'une et de l'autre, qu'a présenté M. Husson, dans ses Recherches historiques et Médicales sur la Vaccine.

Tableau comparatif des effets de la petite vérole inoculée et de la vaccine.

Inoculation de la petite vérole.	*Inoculation de la vaccine.*
La petite vérole inoculée n'est pas exempte de danger; sur mille individus, elle est pour quarante au moins une véritable maladie, un état pénible et douloureux, et jusqu'à un certain point alarmant : des calculs exacts portent à cinq sur mille le nombre des morts.	La vaccine est toujours par elle-même sans danger; elle ne produit jamais d'affections inquiétantes : il n'est mort jusqu'à présent aucun individu par le fait seul de la vaccine.
Les foyers que laisse après elle la petite vérole ne permettent pas d'espérer qu'elle puisse jamais être détruite universellement.	La vaccine ne se communiquant pas par ses effluves (1), et annullant en nous la faculté de contracter la petite vérole, il est juste d'espérer que, par le fait seul de la vaccination, cette dernière maladie disparoîtra de l'Europe comme la lèpre.
L'inoculation ne met pas à l'abri de la multiplicité et de la confluence des boutons, des marques, des cicatrices, des difformités que la petite	La vaccine ne produit de boutons qu'aux piqûres (2), et n'expose à aucune difformité.

(1) La vaccine n'est jamais contagieuse, ni par simple attouchement, ni par les vêtemens, ni en couchant dans le même lit.

(2) S'il en arrive par hasard sur d'autres parties du corps, elles sont d'une autre nature, et sans conséquence.

Inoculation de la petite vérole.	*Inoculation de la vaccine.*
vérole laisse si souvent après elle.	
On ne peut pas répondre que la petite vérole inoculée ne puisse exciter et mettre en activité dans les personnes foibles, et d'un tempérament disposé aux scrofules, cette cruelle maladie et beaucoup d'autres qu'elle réveille souvent à sa suite.	La vaccine n'est pas une cause prédisposante pour aucune maladie ; on l'a vu opérer des changemens avantageux dans la constitution de quelques individus cacochymes, détruire des dispositions maladives héréditaires et constitutionnelles.
Les déviations de la petite vérole inoculée sont très-fréquentes : aussi il est pénible de n'avoir devant soi, en pratiquant l'opération, qu'une perspective vague et incertaine, sans aucune possibilité de prévoir d'avance avec certitude, ni le moment, ni la marche, ni le degré de la maladie.	La vaccine a une marche tellement régulière, que son uniformité est une grande source d'inquiétude de moins, et qu'elle peut être considérée comme un des premiers avantages de la vaccination.
La grossesse, l'époque de la dentition, sont des obstacles à l'inoculation de la petite vérole.	Aucune circonstance de la vie ne contre-indique la vaccination.

Une tradition très-ancienne avoit persuadé aux habitans du duché *Gloucestershire*, que lorsque les gens occupés à traire les vaches, avoient des gerçures ou des excoriations aux mains, il leur survenoit, si la partie blessée étoit en contact immédiat avec la matière contenue dans un bou-

ton situé au pis d'une vache atteinte du cowpox (1), un bouton à peu près semblable à celui de l'animal malade, qui les rendoit par la suite inhabiles à contracter la variole. Le docteur Jenner, instruit de cette opinion, conçut le projet de s'assurer si la matière contenue dans les boutons qui surviennent au pis des vaches laitières dans certains temps, jouissoit réellement de la propriété de préserver de la petite vérole, ainsi que le pensoient, de temps immémorial, les habitans des campagnes de ce duché d'Angleterre. Il parcourt toutes les provinces de ce royaume, où la vaccine étoit réputée régner épidémiquement; il interroge, inocule avec cette matière un grand nombre d'individus, et publie, en juin 1798, un Mémoire, dans lequel il avance que le virus vaccin peut être regardé comme le préservatif de la petite vérole.

Lorsque cette découverte a été annoncée en France, on avoit déjà vacciné, en Angleterre, un nombre prodigieux d'individus. Le comité qui se forma à Paris, d'après les soins de M. Larochefoucault-Liancourt, ne pouvant pas se procurer de vaccin pour répéter les expériences du docteur Jenner, ne trouvant nulle part des vaches qui eussent l'éruption nécessaire pour cette opération, invita M. Woodwille à venir en France, pour la pratiquer lui-même.

Par vaccine, on entend la maladie qui se déclare sur l'homme, par l'insertion primitive du cowpox; par vaccin, le fluide contenu dans le bouton, qui est la matière propre à la communiquer; par vacciner, l'insertion du fluide vaccin; par vaccinateur, celui qui inocule cette matière; par vaccination, l'action par laquelle on insère le virus vaccin.

Je me bornerai à énoncer les faits principaux qui concer-

(1) Cowpox, mot anglais, qui veut dire petite vérole des vaches; je ne chercherai pas à décider si cette maladie tire son origine primitivement de la vache laitière, ou si elle a été transmise du cheval atteint du javart à la vache.

nent cette précieuse découverte. De tous les modes de vaccination qui ont été proposés, on doit préférer les piqûres faites avec la lancette, ou une aiguille : c'est la méthode la moins douloureuse et la plus sûre. Lorsqu'on se sert du vésicatoire ou de l'incision, dans laquelle on introduit des fils durcis par le vaccin, dont ils étoient imprégnés, ces procédés donnent souvent lieu aux fausses vaccines ; l'irritation, l'inflammation qu'ils produisent, peuvent dénaturer le travail du vaccin, ou annuller son action : un seul bouton suffit pour préserver de la petite vérole. Si on est dans l'usage de multiplier les piqûres, c'est pour multiplier les chances de la réussite : on évite par là de revenir à la vaccination ; ce qui pourroit rebuter les parens.

M. Husson remarque, dans ses Recherches Historiques et Médicales sur la Vaccine, que lorsque le virus est pris de bras à bras, et inoculé de suite, on voit rarement de fausses vaccines : ce n'est donc que lorsque ce moyen est impraticable, que l'on doit vacciner avec du virus conservé entre deux verres, ou dans un tuyau de plume, ou avec du virus desséché sur la lancette ; il peut donner, quoique desséché, la vaccine après deux mois et plus ; on doit alors le délayer avec une goutte d'eau froide, jusqu'à ce qu'il ait une consistance huileuse. M. Husson a remarqué que, dans ce cas, le développement de la vaccine étoit plus tardif, que lorsque la vaccination se faisoit de bras à bras ; ce qui indique que le virus vaccin pur et liquide, a plus d'énergie.

Le virus doit être pris du sept au dix, c'est-à-dire, pendant que la vésicule présente un bourlet rempli d'une matière limpide, qui lui donne un coup d'œil perlé, et que le bouton est encore entouré d'une aréole vive et bien formée. S'il existoit un commencement de croûte au centre du bouton, la matière ne seroit pas sûre ; si la matière a une teinte laiteuse, elle n'a plus la faculté préservative, et donne lieu à une fausse vaccine : on doit prendre le fluide dans les

boutons qui sont encore intacts. Lorsqu'on prend le virus d'une pustule qui a été précédemment ouverte, soit par l'instrument, soit par accident, on s'expose à ne pas réussir ou à donner une fausse vaccine : il faut insérer l'instrument destiné à le recueillir, à une certaine distance du milieu de la vésicule : on pique légèrement, avec la lancette, différens endroits du bourlet; il sort des piqûres quelques gouttes d'une sérosité limpide, dans lesquelles on trempe la pointe de l'instrument ; on doit éviter de faire venir du sang en incisant le bourlet, parce qu'il altéreroit le fluide vaccin.

Quelques praticiens préfèrent, pour pratiquer la piqûre, l'aiguille à la lancette, dont les bords tranchans produisent une ouverture plus considérable : cependant la piqûre par la lancette, donne lieu à des boutons mieux caractérisés ; en sorte que la préférence qu'ils accordent à l'aiguille n'est peut-être pas fondée.

La piqûre doit être superficielle et pénétrer seulement entre l'épiderme et la peau : des piqûres profondes font venir du sang, qui peut entraîner le virus ou en atténuer l'effet ; elles peuvent devenir une cause de fausse vaccine ; il faut laisser sécher le sang qui pourroit s'écouler de la petite plaie sans y toucher. On doit laisser séjourner un instant la lancette au-dessous de l'épiderme ; et avant de la retirer, il faut appuyer avec le doigt sur le lieu de la piqûre, pour y retenir la matière dont est chargé l'instrument. On doit faire, chez les enfans, la piqûre plutôt à la partie postérieure, qu'à la partie antérieure du bras : dans cette position, ils ne peuvent pas atteindre aussi facilement le lieu de l'insertion, et déchirer les pustules, lorsque la démangeaison qu'elles excitent les porte à se gratter.

La vaccine est une maladie si légère, qu'elle n'exige aucune préparation si le sujet est bien portant : elle n'exige également aucun traitement après l'insertion du virus, à moins qu'il ne survienne des accidens.

Développement de la vaccine.

M. Husson a divisé les symptômes de la vaccine en locaux et en généraux : on peut reconnoître, avec le même auteur, trois périodes dans la vaccine, et nommer la première, période d'inertie ; la seconde, période d'inflammation ; la troisième, période de dessiccation.

La première période s'étend jusqu'au troisième ou quatrième jour ; pendant cet intervalle de temps, l'endroit des piqûres n'offre aucun travail bien sensible.

Deuxième période. Du quatrième au cinquième jour, on aperçoit de la rougeur et un peu d'élévation à l'endroit des piqûres ; il en est où le travail est sensible bien plus tard ; quelquefois les piqûres ne s'enflamment que successivement. On a vu des piqûres parvenues à l'état de dessiccation, pendant que le travail ne faisoit que commencer dans d'autres, quoique faites en même temps : quelquefois la vaccine ne se déclare qu'au huitième et dixième jour, et même plus tard.

Du cinquième au septième jour, il se forme une petite pustule qui a une dépression dans son centre ; elle s'étend progressivement, et présente, au commencement du huitième jour, un bourlet qui fait que la dépression du centre est plus marquée ; la matière limpide qu'il contient lui donne un coup d'œil argenté ou plutôt une couleur analogue à celle de la nacre : il paroît autour de chaque bouton un cercle d'un rouge plus ou moins vif, que l'on appelle aréole. Vers le neuvième jour, l'inflammation qui est autour des boutons présente un aspect phlegmoneux ; la partie est tendue et gonflée ; l'inflammation s'étend pour l'ordinaire à plusieurs pouces autour de chaque bouton ; toutes les aréoles se confondent le plus souvent et ne forment qu'une seule *plaque :* il survient, dans toute l'étendue de la plaque, un gonflement qui est dû à l'inflammation du tissu de la peau ; le mouvement des bras est gêné, et le malade se plaint de

douleurs aux aisselles. Les glandes axillaires sont cependant rarement engorgées d'une manière sensible ; le malade ressent quelquefois dans l'aréole une chaleur mordicante, une démangeaison si vive, qu'elle oblige à se gratter : on doit alors gêner les mains des enfans, parce que ce frottement peut faire venir des ulcères rongeans, difficiles à guérir ; si l'enfant déchire les pustules à plusieurs reprises, elles ne suivent pas leurs périodes accoutumées, et peuvent par conséquent ne pas devenir préservatives : cette aréole érysipélateuse se couvre fréquemment de petits boutons qui disparoissent avec l'érysipèle.

Les symptômes généraux se déclarent depuis la formation des aréoles, jusqu'à celle de la plaque : le vacciné éprouve de l'angoisse, du malaise, des bâillemens, des nausées et même des vomissemens, un léger mouvement fébrile ; le pouls est plus fréquent, la fièvre peut durer jusqu'à deux et trois jours : quelques enfans ont été atteints de mouvemens spasmodiques ; il survient quelquefois une éruption générale qui, lorsqu'elle fut observée d'abord par M. Woodville, médecin de l'hôpital des variolés de Londres, ralentit un peu les progrès de la nouvelle découverte.

La plaque s'éteint du neuvième au onzième jour, et il se forme, à cette dernière époque, une croûte jaunâtre au milieu de chaque bouton.

Troisième période. *Dessiccation.* Dès le douzième ou le treizième jour, la croûte prend une couleur foncée, et acquiert la dureté de la corne ; au vingtième jour, la croûte est d'une couleur approchant de celle du bois d'acajou : elle tombe du vingt-cinquième au trentième jour, et est remplacée par une autre, ou elle laisse une cicatrice à peu près semblable aux dépressions de la variole ; quelquefois par une cause accidentelle, il se forme sous cette croûte une apparence de suppuration.

M. le professeur Chaussier a remarqué qu'en baignant et en frictionnant légèrement la peau, on réussissoit quelque-

fois à faire prendre la vaccine chez des sujets où l'on avoit déjà fait plusieurs essais infructueusement.

Il y a une vaccine, non préservative de la variole, qu'on nomme fausse vaccine; il est important de bien connoître les caractères qui les distinguent : on sait combien il seroit dangereux de laisser dans la sécurité les parens d'un enfant qui auroit eu la fausse vaccine; cette sécurité deviendroit funeste à ce dernier, qui seroit attaqué par la suite de la petite vérole. Les anti-vaccinistes ne manqueroient pas de s'appuyer de ces faits, avec quelque apparence de raison, pour prouver l'insuffisance de la vaccine pour préserver de la variole. M. Husson distingue deux espèces de fausse vaccine : l'une se développe chez un individu qui a déjà eu la petite vérole; l'autre est le produit de l'irritation mécanique exercée sur la partie qui dénature l'action du virus : elles sont très-distinctes dans leur aspect et dans leur marche.

Tableau comparatif de la marche de la vraie et de la fausse vaccine.

Vaccine vraie.	*Vaccine fausse.*
Aucun travail sensible pendant les trois premiers jours.	Le travail commence dès le lendemain, et quelquefois dès le jour même de la vaccination.
Dans la vaccine vraie, on aperçoit d'abord un peu d'élévation aux piqûres du quatrième au cinquième jour, et quelquefois plus tard.	L'intumescence légère qui se forme sur-le-champ à l'endroit des insertions, s'aplatit en s'étendant.
Dans la vaccine vraie, le petit bouton qui se forme du cinquième au septième jour	Dans la fausse vaccine, le bouton qui s'est développé plutôt, s'élève en pointe, au

Vaccine vraie.	*Vaccine fausse.*
a une dépression au centre(1).	lieu d'être déprimé au centre.
Le cercle rouge qui entoure chaque bouton, et que l'on appelle aréole, ne paroît qu'aux environs du septième jour.	Dès l'instant où il se forme aux insertions une légère intumescence, il paroît en même temps une aréole qui, le plus souvent, est d'un rouge pâle.
L'induration du tissu cellulaire est inséparable de la vraie vaccine.	On n'observe pas cette induration d'une manière sensible dans le disque ou aréole qui environne l'enceinte de la pustule dans une fausse vaccine.
Le bourlet de la vraie vaccine offre une teinte argentée.	Le bourlet de la fausse vaccine offre une teinte terne et contient une matière jaunâtre qui, en se séchant, prend l'aspect de la gomme.
Le travail de la vraie vaccine est, pour l'ordinaire, accompagné de malaise, et de fièvre depuis la formation des aréoles jusqu'à celle de la plaque.	Le travail de la fausse vaccine cesse presque toujours sans qu'il se soit manifesté de fièvre.
Les périodes de la vraie vaccine sont très-régulières.	La marche et la durée de la fausse vaccine offrent beaucoup d'irrégularités.
La dessiccation n'a lieu que du dixième au onzième jour.	La formation de la croûte jaunâtre et sa dessiccation sont bien plus promptes dans la fausse vaccine.

(1) La dépression dans le centre est un caractère essentiel de la vaccine, et non un simple effet de la piqûre ; elle s'observe également dans la méthode du vésicatoire.

Toutes les saisons sont également favorables à la vaccine, dit M. Husson ; ni le froid, ni la chaleur excessive ne nuisent à sa régularité et à sa bénignité : on peut vacciner dès le moment de la naissance. Le docteur Jenner a vacciné, avec un succès complet, 24 heures après la naissance. Les docteurs Decarro, Odier, ont vacciné dans les quinze premiers jours de la naissance; j'ai vu M. Husson vacciner, avec succès, au bout de 5 à 6 jours : cependant, d'après les remarques de ce médecin, il paroît que l'opération ne réussit pas toujours dans le premier mois, tandis qu'à six semaines elle ne manque pas deux fois sur cent ; d'où l'on doit conclure, avec cet auteur, que l'on pourroit attendre, pour vacciner, la fin du deuxième mois, à moins que l'enfant ne fût menacé par une épidémie, ou ne dût être transporté en nourrice dans un pays où il seroit difficile de le faire jouir de ce bienfait. Depuis cette époque jusqu'à six mois, la vaccine est plus régulière, la fièvre plus légère. On a remarqué que la vaccine aidoit quelquefois la dentition, et on ne s'est jamais aperçu qu'elle l'eût rendue plus orageuse ; l'irritation que les piqûres établissent vers chaque bras peut faire une révulsion utile. M. Valantin, dans un travail particulier sur la vaccine, et quelques autres praticiens, assurent que la vaccine a guéri les croûtes laiteuses, des dartres, la teigne, sans employer aucun remède ; d'autres citent des exemples de scrofules, d'ophtalmie, guéries par ce même moyen : quand on devroit douter de toutes ces guérisons merveilleuses que l'on a attribuées à la vaccine, elle est en elle-même un assez grand bienfait, pour qu'on doive conseiller sa pratique.

Les ennemis de la vaccine, pour affoiblir la confiance que les médecins éclairés avoient inspirée aux parens pour cette nouvelle méthode, n'ont pas manqué de faire différentes objections contre elle : ainsi on les a vu dire qu'elle ne préservoit pas de la petite vérole ; et quand les contre-épreuves nombreuses qui ont été faites dans tous les pays de l'Europe, leur

ont eu enlevé cette foible ressource, ils ont prétendu qu'elle entraînoit, soit pendant l'opération, soit après, des accidens qui devoient la faire rejeter : le Comité médical de Vaccine, établi à Paris; M. Husson, dans ses Recherches historiques et médicales, et dans les feuilles périodiques, ont répondu victorieusement à toutes les objections qui ont été proposées.

Supposons, pour un instant, que parmi le nombre prodigieux de vaccinés, on trouve quelques exemples d'individus qui, après avoir eu la vraie vaccine, auroient pourtant été atteints, par la suite, de la variole; ces exemples rares ne prouveroient pas contre la vertu préservative de la vaccine; on pourroit seulement en conclure que, lorsqu'un individu a une disposition à avoir plusieurs fois la variole, la vaccine ne préserveroit que de la première : or, des médecins éclairés citent des exemples qui rendent probable que les mêmes personnes ont eu, à plusieurs reprises, la petite vérole : on confond souvent la variolette avec la vraie variole, ce qui a servi aux anti-vaccinistes qui ont fait valoir ces exemples, à accréditer leur opinion.

L'action préservative de la vaccine n'a lieu qu'à la parfaite maturation des boutons, ce qui s'étend ordinairement au quinzième ou seizième jour : or, pendant l'espace de temps compris entre l'insertion et la maturation parfaite, on peut bien être atteint de la contagion; mais lorsque la petite vérole se déclare peu de jours après l'insertion, et avant que la vaccination ait produit ses effets, c'est-à-dire, avant qu'elle ait pu affecter le système à sa manière, et lui enlever la susceptibilité qu'il avoit de contracter la variole, on ne peut pas inférer que cette maladie est survenue à des enfans vaccinés, puisque les uns pouvoient en être infectés d'avance, et que les autres en ont été atteints avant que la vaccine eût parcouru toutes ses périodes; on ne pourroit tirer d'autre conclusion de ces observations, si ce n'est que l'inoculation de la vaccine ne peut pas empêcher l'effet de l'infection variolique, dont le sujet a été atteint antérieurement.

Les anti-vaccinistes, ne pouvant pas éluder la conclusion qui se tire naturellement des contre-épreuves nombreuses qui ont été faites, ont objecté que l'effet préservatif de la vaccine peut ne durer qu'un certain temps, et que la vertu de cette matière peut venir à diminuer ou à s'anéantir par la suite. Si la matière s'affoiblissoit au point de ne plus produire la réaction nécessaire, ne pourroit-on pas retourner à la source, et rajeunir en quelque sorte la vaccine? L'expérience plus longue que demandent les septiques, avant de croire que la vaccine préserve pour toujours de la petite vérole, a été faite par Jenner, qui a inoculé, sans aucun effet, la petite vérole, à deux vieux domestiques attachés aux métairies de Gloucestershire, qui, 30 ou 40 ans auparavant, avoient pris la vaccine des vaches elles-mêmes, et qui, par ces expériences, a constaté que la vertu préservative de la vaccine est de longue durée. Mais admettons que le temps prouvât que la vaccine n'a qu'un effet préservatif limité, et que cet effet seroit anéanti dans un certain espace de temps; ne pourroit-on pas revenir à la pratique de la vaccination, une fois que l'on connoîtroit quelle est sa durée ? La vaccine seroit encore un assez grand bienfait pour conseiller sa pratique.

L'examen des accidens qu'on reproche à la vaccine, prouve que cette objection n'est pas fondée. On a vu paroître, dit M. Husson, dans le cours de la vaccine, des éruptions exanthématiques, ortiées, phlycténeuses, cristallines ou vésiculaires; ce qui a fait dire aux anti-vaccinistes, qu'elle introduisoit dans le corps d'autres maladies, comme s'il n'en arrivoit pas autant après l'inoculation de la petite vérole : ces éruptions dépendent, le plus souvent, de l'état des entrailles, de la constitution du sujet ou des variations de l'atmosphère.

De la rougeole.

Cette maladie n'étoit pas connue des Grecs; elle est originaire d'Afrique, et a été introduite en Europe à la même

époque que la variole. Les Arabes et les Mahométans sont les premiers qui nous ont donné une description exacte de la rougeole ; le traité le plus ancien qui nous reste sur cette matière, est celui de Rhazès, médecin Arabe, qui fleurissoit dans le neuvième siècle. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'époque de l'apparition de la rougeole et de la variole en Europe ; parmi ceux qui prétendent que ces maladies nous ont été transmises par les Orientaux, il en est plusieurs qui ne font remonter leur apparition qu'au temps des Croisades, c'est-à-dire, au onzième siècle, sous le règne de Philippe Ier., à l'époque où la Croisade de l'ermite Pierre et celle de Godefroi de Bouillon eurent lieu. Il me paroît bien plus probable que leur apparition date du septième siècle, époque où les Sarrazins occupèrent le royaume de Grenade, et une partie de l'Occitanie, d'où ils ne furent chassés que vers le milieu du huitième siècle, par Charles Martel.

La rougeole, nommée par les Latins *morbilli*, est une maladie propre à l'enfance, assez rare dans l'âge adulte ; cependant aucun âge n'en est exempt, quand on ne l'a pas encore eue. Quelques exemples semblent indiquer que des enfans sont venus au monde tout couverts de rougeole : Vogel assure avoir vu un cas pareil.

Cette maladie exanthématique est épidémique, contagieuse, et n'affecte le même individu qu'une seule fois dans sa vie ; cependant plusieurs médecins pensent que cette règle générale n'est pourtant pas sans présenter quelques exceptions : s'il existe des exemples de récidives de rougeole, bien avérés, ils sont extrêmement rares. Morton n'a vu qu'un exemple de récidive, durant une pratique de quarante ans. Rosen n'en avoit observé aucun durant le même espace de temps. Dehaen parle d'une épidémie où les enfans furent atteints de nouveau de rougeole, dont ils avoient été traités auparavant. On pourroit peut-être concilier les opinions contradictoires des médecins sur ce point, en admettant une fausse rougeole, qui ne garantit pas de la vraie : en effet, on ne peut pas disconvenir que

l'on ne rencontre quelquefois des éruptions qui ont beaucoup de ressemblance avec la rougeole, mais qui en diffèrent, en ce que l'éruption n'est le plus souvent pas précédée de fièvre, et qu'elle se fait presque tout à coup sur toute la surface du corps; sa marche est bien plus rapide, et tout est ordinairement terminé au bout de quelques jours.

La transmission du principe contagieux se fait plutôt dans la rougeole que dans la variole ; mais celui qui a été atteint de la rougeole conserve moins long-temps la faculté de communiquer l'infection, que celui qui a eu la petite vérole.

La rougeole et la variole règnent quelquefois ensemble dans le même lieu ; cependant le même individu n'est jamais atteint de ces deux exanthèmes en même temps, mais il les éprouve très-souvent l'un après l'autre. Selle rapporte que des personnes inoculées, ayant été attaquées de la rougeole, la variole ne s'est manifestée chez elles qu'après que l'affection morbilleuse a eu parcouru ses périodes, c'est-à-dire, quatre semaines après l'inoculation.

Les causes productrices de la rougeole nous sont inconnues, comme celles de la petite vérole. Plusieurs hypothèses, dans le détail desquelles je m'abstiens d'entrer, ont été proposées à ce sujet: elle commence dans le mois de janvier, diminue vers la fin du printemps, et cesse à peu près dans le mois de juillet ; je prendrai pour guide Sydenham, qui est celui qui en a donné la description la plus complète et la plus conforme à la nature. La rougeole peut être simple ou compliquée; elle se complique avec la fièvre constitutionnelle et régnante; elle peut être accompagnée d'une fièvre bilieuse, muqueuse, adynamique, nerveuse ; ce sont ces fièvres constitutionnelles qui font varier le traitement : les individus sont affectés de deux maladies à la fois.

On doit distinguer dans la rougeole, dans son état de simplicité, trois périodes, comme dans les autres exanthèmes: 1°. celle de la contagion ; 2°. celle de l'éruption ; 3°. celle de la desquammation.

La

La première période de la rougeole a des signes précurseurs qui lui sont communs avec toutes les maladies exanthématiques, quelques-uns qui lui sont propres. La fièvre qui précède la rougeole est une fièvre catarrhale ; comme celle qui accompagne les catarrhes, elle est sujette à redoubler aux approches de la nuit.

Signes communs. Elle commence, comme les autres exanthèmes, par un malaise général, par un accablement, des inquiétudes, des lassitudes, par une pesanteur de tête, par des dégoûts, des bâillemens, des nausées, et quelquefois des vomissemens ; le premier jour est caractérisé par des alternatives de frisson et de chaleur ; le second jour, la fièvre augmente ; l'anxiété, la soif, deviennent plus considérables ; la langue est blanche, mais humide ; une toux sèche, rauque et fréquente, une envie continuelle de dormir, une pesanteur à la tête et aux yeux fatiguent le malade.

Signes propres. Il se manifeste une rougeur et une douleur cuisante aux yeux ; les paupières, la face, sont gonflées ; il s'établit un écoulement de larmes qui irritent les yeux et les enflamment ; ils acquièrent une sensibilité si vive, qu'ils ne peuvent pas supporter sans douleur l'impression de la lumière ; on observe encore un éternuement fréquent, un écoulement d'une sérosité âcre par le nez, de la douleur à la gorge, et une toux continuelle et fréquente ; plus la toux et le coryza sont considérables, moins les yeux souffrent ; s'il survient, dans cette première période, une hémorragie du nez, les douleurs de la tête, des yeux, de la gorge, sont calmées ; le troisième jour, tous ces symptômes augmentent d'intensité, jusqu'au quatrième, et quelquefois même jusqu'au cinquième jour. Les enfans à la mamelle sont souvent atteints d'une diarrhée de couleur verdâtre, de tremblemens légers des mains, et quelquefois même de convulsions, qui ne sont pas, en général, d'un présage fâcheux.

Symptômes de la seconde période. L'éruption se fait communément le quatrième jour ; elle est accompagnée de

démangeaison, de chaleur brûlante à la peau ; elle se manifeste par de petits points rouges, semblables à des morsures de puces, qui paroissent d'abord au front, à la face, et qui se propagent successivement sur les parties inférieures du corps; de la face ils se répandent sur le cou, sur la poitrine, sur l'abdomen et le dos, sur les bras, les jambes et les cuisses ; à mesure que les boutons de la face augmentent en nombre et en volume, ils se réunissent en placards, et forment sur la face des taches de différentes formes, qui excèdent un peu la surface de la peau : cette irrégularité dans la figure, qu'affectent les boutons, est un des signes les plus propres à faire distinguer, au moment de son apparition, la rougeole, de la fièvre scarlatine et de la variole. La proéminence des boutons est bien plus sensible au toucher qu'à la vue; cette proéminence et cette rudesse sont à peine perceptibles sur les autres parties du corps; les plaques qui se forment sur le tronc et les extrémités, sont plus larges ; il y en a d'oblongues, de triangulaires, de carrées : les boutons varient en couleur chez les différens sujets. La couleur rouge est celle qu'ils présentent lorsque la maladie doit être simple et bénigne ; la rougeur augmente quelquefois pendant deux jours, ou au moins elle subsiste dans le même état : on observe une légère enflure au visage, pendant tout le temps de l'éruption; mais il est rare qu'elle devienne très-considérable.

L'éruption faite, si la maladie est légère, les anxiétés, les vomissemens, les douleurs, les spasmes, la chaleur âcre, commencent à s'appaiser ; mais il est rare que ces symptômes cessent entièrement, comme on le voit le plus souvent dans la variole ; d'où l'on doit conclure que dans la rougeole, l'éruption ne forme pas une crise aussi parfaite que celle de la petite vérole, puisque les symptômes de la première période persistent assez souvent dans la seconde, et que quelques-uns même augmentent d'intensité, tels que la fièvre et la toux. Si l'on a vu quelquefois la fièvre cesser après l'éruption, le plus souvent elle reste la même pen-

dant toute la durée de la maladie, elle acquiert même quelquefois plus d'intensité, et ne disparoît totalement qu'après la desquammation. La toux reste la même, et souvent elle est aggravée par les boutons qui naissent dans le larynx et la trachée-artère.

Symptômes de la troisième période. Vers le sixième ou septième jour de la maladie, ou vers le troisième ou le quatrième jour après l'éruption, les taches commencent à pâlir sur le front et la face ; la peau devient rude au toucher, parce que l'épiderme se fend et tombe en écailles furfuracées ; les tâches du reste du corps conservent encore leur rougeur, mais elles pâlissent vers le huitième jour, et la peau de tout le reste du corps devient rugueuse et s'enlève par écailles ; l'épiderme tombe sans laisser de cicatrices, ni aucune trace de rougeur; la peau revient dans son état naturel. La fièvre, la toux, doivent cesser complétement le neuvième jour, ou le onzième au plus tard, quand la marche de la maladie a été lente ; mais quelquefois, à cette époque, la toux, la difficulté de respirer, la fièvre augmentent. La toux, les symptômes d'hémoptysie, de phthisie paroissent surtout chez les enfans, chez lesquels on a usé d'un régime chaud, d'un traitement incendiaire, afin d'aider l'éruption. On voit souvent survenir à la suite de la rougeole, lors même que la maladie n'a pas été violente, des ophtalmies graves et rebelles, des esquinancies, des furoncles, des engorgemens scrofuleux; elle laisse aussi très-souvent des dartres, des ulcères; ces accidens ne dépendent pas d'une métastase, quoique le vulgaire, qui ne connoît pas bien la durée ordinaire de l'éruption, se persuade que les accidens qui arrivent vers la fin, proviennent de ce qu'elle est rentrée. Des auteurs rapportent que la rougeole a quelquefois disparu tout à coup, sans qu'il soit survenu d'accidens, et qu'elle s'est déclarée de nouveau au bout de quelques semaines.

L'inflammation paroît avoir un siége différent dans la

rougeole que dans la variole; la première semble affecter spécialement les membranes, tandis que la seconde paroit avoir son siége dans le tissu cellulaire. L'inflammation qui est propre à la rougeole, paroît analogue à celle des érysipèles, tandis que celle de la variole participe du caractère des phlegmons : si, comme je l'indique ici, ces deux inflammations ont un siége différent, un génie particulier, on doit en conclure qu'elles exigent un traitement différent; aussi les boissons acidulées qui conviennent très-bien dans la variole, ne doivent être employées qu'avec beaucoup de circonspection dans la rougeole. L'exposition à l'air libre et frais qui est employée avec tant de succès pour modérer la violence des symptômes dans la première et la seconde période de la variole, seroit un moyen très-dangereux dans les deux premières périodes de l'affection morbilleuse : il y a toujours dans la rougeole, une affection catarrhale que le froid pourroit augmenter; l'exposition à l'air frais exposeroit les enfans aux accidens qui seroient la suite de la rentrée de cette éruption, qui, étant très-mobile, rentre avec la plus grande facilité. Si on doit éviter d'exposer l'enfant à un air libre et frais, on ne doit pas, pour cela, le tenir dans un air trop chaud ; on doit éviter ces deux extrêmes, et le tenir dans une température modérée.

De la rougeole anomale et compliquée.

Dans quelques constitutions, la rougeole n'observe pas la marche régulière que je viens de décrire : l'éruption se fait quelquefois beaucoup plus vite; d'autres fois, beaucoup plus tard : comme l'a observé Sydenham dans l'épidémie de 1673 et de 1674, les taches rouges, au lieu de paroître d'abord à la face, se portent sur les épaules et sur la poitrine : si l'éruption est plus prompte, la maladie est accompagnée des symptômes les plus fâcheux ; après l'éruption, tous les symptômes augmentent, tandis que dans la rougeole bénigne, quelques-uns s'appaisent dès que l'éruption

est terminée. Une éruption très-tardive est l'indice de l'oppression des forces, et l'on doit craindre que la maladie se complique avec une fièvre adynamique ou ataxique: la seconde période se prolonge beaucoup plus. Il n'est pas rare de voir la fièvre, qui est plus forte, durer jusqu'au quatorzième jour, et quelquefois jusqu'au dix-septième et au vingtième: tantôt les taches sont d'un rouge très-intense, tantôt elles sont pâles, livides ou noires. Cette altération dans la couleur des taches, est toujours d'un présage fâcheux: c'est dans les cas où la rougeole présente ces irrégularités, que l'on voit souvent survenir des points de côté, des péripneumonies, des esquinancies, des nausées, des vomissemens dont la continuité, après l'éruption, est toujours l'indice d'un très-grand danger: chez d'autres enfans, on observe des soubresauts des tendons, une tension ou une constriction dans la région précordiale, des tranchées, des ténesmes, des selles sanguinolentes.

Prognostic. Plus les enfans sont jeunes, plus la rougeole est dangereuse; les symptômes sont plus graves chez les sujets adultes; cependant la terminaison est presque toujours heureuse; elle est plus grave à l'époque de la dentition; elle est aussi dangereuse à l'époque de la puberté: les femmes grosses et nouvellement accouchées courent plus de danger lorsqu'elles sont atteintes de cette maladie; le point de côté doit toujours inspirer des craintes. La rougeole fait toujours courir de grands dangers aux individus qui toussent habituellement, qui sont asthmatiques, qui crachent le sang, qui ont quelque disposition à la péripneumonie, à la pleurésie; elle laisse souvent, chez les sujets ainsi disposés, une péripneumonie ou une pleurésie chronique et latente.

Les suites de la rougeole sont bien plus fâcheuses que la maladie elle-même; la mort n'arrive qu'après que l'exanthème a disparu à l'époque ordinaire, tandis que dans la variole la mort survient communément pendant la durée de l'éruption.

Traitement. Il doit varier suivant les périodes de la maladie, selon qu'elle est régulière ou anomale, simple ou compliquée. La rougeole bénigne et sans complication exige, dans la première période, le même traitement qu'une affection catarrhale accompagnée d'angine : on doit ordonner des boissons pectorales ou légèrement diaphorétiques pour calmer l'irritation, diminuer la toux et l'enrouement qui tourmentent les malades : les looks adoucissans, les bains de pied, l'inspiration d'un liquide émollient qui se vaporise, sont employés avec avantage. Il faut procurer à l'enfant une température modérée ; si la température de l'atmosphère est chaude, on peut le laisser à l'air libre ; mais il doit garder le lit si elle est froide et inconstante : il faut garantir les yeux d'une lumière vive, pour prévenir l'ophtalmie.

Si l'éruption se fait difficilement, il faut examiner si la pléthore, la violence de la fièvre, ou la prostration des forces, sont la cause de ce retard. L'éréthisme de l'organe cutané, une irritation vers l'abdomen, sont quelquefois les causes qui empêchent l'éruption de paroître à l'époque ordinaire : dans les deux premiers cas, les antiphlogistiques sont les moyens qui conviennent pour hâter l'éruption : il faut saigner, même dans la première période, si la fièvre est forte et violente, si le sujet est pléthorique, atteint de douleurs violentes à la tête, d'oppression, de maux de gorge ou de la poitrine, s'il est menacé d'hémoptysie, ou s'il présente quelques symptômes d'une inflammation des poumons. Sydenham, Méad, font mention des succès qu'ils ont obtenu de la saignée dans le traitement de la rougeole. Chez les enfans, on peut suppléer à la saignée générale, par l'application des sangsues autour du cou. Si le retard qu'éprouve l'éruption dépend de la foiblesse, on doit employer des moyens excitans, tels que le vin, le quina, le camphré, la serpentaire de Virginie ; on dissipe l'éréthisme de la peau par les bains, les demi-bains, qui sont en même temps

utiles pour soulager ceux qui éprouvent, avant l'éruption, des céphalalgies violentes, un mal de gorge, une toux fatigante, de l'oppression : lorsque l'éruption étoit empêchée par l'éréthisme de la peau, on a souvent réussi à la favoriser en enveloppant les pieds et les mains de flanelles trempées dans l'eau chaude. Si l'irrégularité de l'éruption dépend de saburres dans les premières voies, il faut évacuer ; si les saburres sont accumulées dans l'estomac, on doit ordonner le vomitif; mais si les matières résident plutôt dans les intestins que dans l'estomac, il faut employer les purgatifs.

Le traitement des convulsions qui précèdent l'éruption, doit varier suivant la cause qui les produit; elles peuvent dépendre de la mobilité seule du système nerveux ou d'un état pléthorique : dans le premier cas, on doit les combattre par les narcotiques; dans le second cas, il faut recourir à la saignée ou appliquer les sangsues : le délire se calme par les moyens propres à diminuer la violence de la fièvre.

Dans la seconde période, l'indication consiste à calmer les symptômes fâcheux qui se manifestent. On doit obliger les enfans à garder le lit dès que l'éruption paroît; si les taches sont très-animées, on doit insister sur les antiphlogistiques; mais quand elles sont pâles et d'un rouge foncé, on doit donner les antiseptiques, les cordiaux. Fouquet a concilié Sydenham et Morton, en faisant voir qu'il est des cas dans lesquels les échauffans sont préférables aux rafraîchissans, qu'il en est d'autres qui exigent les antiphlogistiques.

Si l'éruption disparoît subitement, on doit s'efforcer de la rappeler par les sudorifiques, par les sinapismes, par les vésicatoires à la nuque ou au gras de la jambe ; il est utile de frotter le corps avec des flanelles, et de donner à l'intérieur l'ammoniaque. Hamilton, et après lui M. Chambon, disent avoir obtenu de très-bons effets de l'ammoniaque donné à

l'intérieur, dans le cas de rougeole rentrée ou répercutée. On doit mettre l'enfant dans le bain tiède, si la rentrée de l'éruption est due à l'action de l'air froid : une température douce et humide convient pour modérer l'éréthisme des membranes de la gorge et de la trachée-artère ; pour cela on peut répandre, dans l'été, de l'eau dans la chambre, afin d'humecter l'atmosphère qui environne le malade. L'inspiration par la bouche de la vapeur de l'eau tiède, soulage les maux de gorge, la toux, l'oppression. On calme la douleur et la phlogose des yeux par des fomentations émollientes, par les saugsues et les vésicatoires appliqués derrière les oreilles ; on modère la toux par les boissons pectorales et mucilagineuses : lorsqu'on n'a pas lieu de craindre une inflammation de poitrine, les narcotiques sont très-convenables pour calmer la toux.

La violence de la fièvre après l'éruption, l'inflammation de la gorge, de la plèvre, des poumons, de la membrane muqueuse des bronches, pendant le cours de la rougeole, exigent la saignée ; elle est encore indispensable si les enfans sont atteints d'affections comateuses, de délire violent : le soulagement très-marqué qu'ils éprouvent lorsqu'il survient dans ce cas des hémorragies du nez, est une indication offerte par la nature, de recourir à une évacuation sanguine. Il est peu de maladies où les vésicatoires soient si nécessaires ; on doit les appliquer dès que la poitrine et la tête paroissent embarrassées ; la toux cède bientôt à ce traitement ; ils sont le meilleur moyen pour combattre et prévenir les affections de poitrine, qui succèdent si souvent à la rougeole : en excitant l'organe cutané, qui est un de ceux qui jouit le plus éminemment de la faculté révulsive, ils contrebalancent l'irritation qui tendoit à se fixer vers la poitrine, et à s'y concentrer ; cette irritation, exercée sur une partie éloignée, devient un centre de fluxion. Pour appliquer les vésicatoires, il ne faut pas attendre que ces affections soient devenues chroniques ; on doit y recourir dès que l'on recon-

noît que les sujets y ont quelque prédisposition, et que quelques symptômes font craindre leur naissance.

On remédie à la rétention d'urine, qui est très-fréquente chez les enfans dans cette seconde période, par les émulsions, par les fomentations sur l'hypogastre, par les lavemens : une anxiété considérable exige les calmans, s'il n'existe point de phlegmasies locales, ou si on n'a pas lieu de les craindre.

Lorsque la rougeole est régulière, elle n'exige aucun traitement dans la troisième période : on peut garantir les enfans de la plupart des suites fâcheuses que cette maladie laisse après elle, en saignant et en appliquant les vésicatoires. La phthisie catarrhale et pulmonaire, l'ophtalmie, la fièvre lente, la toux chronique, qui succèdent quelquefois à la rougeole, sont, en général, les effets d'un traitement peu convenable, ou qui a été administré trop tard. Les enfans dont la poitrine est foible, qui sont disposés à l'hémoptysie, sont les plus exposés aux désordres que cette maladie occasionne si souvent vers les organes de la respiration, comme le prouve l'ouverture des cadavres. Lorsqu'il reste une petite toux, de la chaleur à la peau, un mouvement fébrile qui augmente tous les soirs, on doit regarder ces signes comme un indice que le sujet est prochainement menacé d'une phthisie bronchiale ou pulmonaire, ou qu'il en est déjà atteint : les vésicatoires sont indispensables dans le traitement des accidens qui succèdent à la rougeole ; la phthisie et l'ophtalmie en sont les suites les plus ordinaires, et le plus souvent elles ne deviennent dangereuses, que pour avoir négligé ou retardé l'emploi de ce moyen curatif. Lorsque la toux, l'insomnie, se prolongent, les narcotiques paroissent très-bien indiqués : l'opium gommeux convient plus particulièrement dans les toux catarrhales ; mais s'il existe une irritation vive, de l'inflammation, il faut, avant de l'employer, faire précéder la saignée : il survient assez souvent une bouffissure, que l'on dis-

sipe par l'usage d'une infusion de fleurs de sureau nitrée, par l'oxymel scilitique.

Depuis Sydenham, presque tous les auteurs ont regardé comme une sage précaution, de purger plusieurs fois après la desquammation, lors même que la toux et tous les autres symptômes sont entièrement dissipés. Je crois, avec Cullen, que s'il est utile d'employer les purgatifs, c'est qu'ils sont propres à détruire et à prévenir la disposition inflammatoire du système à laquelle cette maladie donne lieu : lorsqu'il se manifeste quelques symptômes qui indiquent cette disposition inflammatoire, la saignée est bien plus convenable pour la prévenir, que les purgatifs.

La rougeole peut se compliquer de plusieurs manières : les complications les plus fâcheuses sont celles où cet exanthème est accompagné d'une fièvre adynamique ou ataxique ; elles sont plus rares que dans la variole, qui a plus de tendance à un état d'adynamie ; tandis que le génie particulier de la rougeole, paroît être de faire naître dans le système une disposition inflammatoire : lorsque ces complications se présentent, on doit traiter la fièvre essentielle, comme on le feroit si l'affection morbilleuse n'existoit pas.

De la scarlatine ou fièvre rouge.

La scarlatine a été confondue avec la fièvre morbilleuse, jusqu'à Sydenham, qui est le premier qui lui a donné ce nom, et qui ait établi, avec précision, la différence spécifique qui existe entre ces deux affections. Quelques auteurs ont admis une distinction entre la fièvre rouge et la scarlatine, que je regarde comme peu importante à retenir ; ils ont donné le nom de fièvre rouge à celle dont la rougeur se borne à quelques parties ; ils ont appelé scarlatine, celle dans laquelle la rougeur s'étend à tout le corps.

Les médecins ont beaucoup varié d'opinion jusque dans ces derniers temps, sur la nature de cette indisposition ; les

uns l'ont considérée comme une maladie essentielle et particulière du système dermoïde, qui détermine le développement de l'angine, et de la fièvre qui l'accompagne ; d'autres ont regardé l'angine comme la maladie principale, et ont soutenu que c'étoit l'affection de la gorge qui déterminoit l'apparition des plaques rouges qui recouvrent la surface du corps ; il en est qui, voyant que l'angine tonsillaire préexistoit tantôt à la scarlatine, mais que tantôt elle ne faisoit que l'accompagner, et que quelquefois même elle ne survenoit qu'après l'éruption, ont pensé que l'angine étoit quelquefois la maladie principale ; mais aussi que dans d'autres circonstances, elle n'étoit qu'un simple phénomène concomitant de la scarlatine.

L'analise des phénomènes qui caractérisent l'exanthème, dont les auteurs ont donné l'histoire sous le nom de scarlatine ou de fièvre rouge, me paroît indiquer qu'il doit être considéré comme une maladie idiopathique, qu'il constitue un genre dans l'ordre des phlegmasies cutanées, et qu'il doit être placé, dans un cadre nosologique, à côté de la rougeole et de la variole. On y observe les caractères fondamentaux de la fièvre primitive, propre à l'ordre des phlegmasies cutanées : en effet, toutes les éruptions cutanées essentielles, sont toujours précédées de fièvre. L'apparition de la fièvre avant la scarlatine, ne suffit donc pas pour autoriser à regarder, comme l'ont fait quelques auteurs, les taches rouges qui paroissent sur la surface cutanée, comme un phénomène consécutif et dépendant de la fièvre.

La phlegmasie qui accompagne les exanthèmes cutanés, est caractérisée par la douleur, la chaleur, la tension, le gonflement du tissu cellulaire adjacent, par l'élévation de vésicules formées par le détachement de l'épiderme. Avant l'éruption, il survient une fièvre plus ou moins vive, qui dure deux, trois et même quatre jours, et qui peut se compliquer avec toutes les fièvres primitives. L'histoire de la scarlatine, dans son état de simplicité, ne permet pas de douter qu'elle

ne présente, dans sa marche, tous les phénomènes distinctifs de la phlegmasie qui accompagne les éruptions cutanées essentielles; comme dans les autres exanthèmes cutanés considérés comme primitifs par tous les auteurs, on remarque distinctement trois périodes dans la scarlatine : le premier état, est celui connu sous le nom d'incubation, et qui comprend les phénomènes précurseurs de l'éruption; la seconde période est caractérisée par l'apparition de plaques rouges sur la surface cutanée; la troisième, est marquée par la desquammation. La scarlatine se rapprocheroit encore des axanthèmes cutanés, par un quatrième et un cinquième caractère, s'il étoit vrai qu'on ne l'a qu'une seule fois dans la vie, et qu'elle est contagieuse comme eux, ainsi que l'admettent plusieurs praticiens modernes. Je crois que le rapprochement que M. Perrio a cherché à établir entre la scarlatine et les exanthèmes cutanés, regardés unanimement comme une maladie primitive, est puisé dans la nature.

1°. *Incubation.* La scarlatine, comme la rougeole et la variole, commence par des alternatives de frisson et de chaleur, par un sentiment de lassitude dans les membres, par des anxiétés, par l'assoupissement, par une pesanteur ou une douleur de tête. Stoll compte parmi les symptômes précurseurs, le vomissement bilieux; Cullen prétend qu'on ne l'observe pas : en effet, ce dernier symptôme est assez rare. Tous ces phénomènes précurseurs se font sentir plus vivement le soir et dans la nuit; le plus ordinairement le malade ressent un embarras dans la gorge; la déglutition est difficile; le pouls est tumultueux, selon la remarque faite par M. Corvisart; cependant le mal de gorge n'a pas toujours lieu, comme on le voit dans l'épidémie de scarlatine, dont Sydenham a donné la description : un observateur aussi exact n'eût pas manqué de faire mention de ce phénomène, s'il eût été constant. Dover, Gorter, Junker, ont aussi décrit la scarlatine, sans parler du mal de gorge. Plenciz rapporte six observations, dans lesquelles on voit que la scarlatine n'a pas

été accompagnée d'affection de la gorge. Cullen, et des médecins de sa connoissance, Frank, ont aussi eu occasion de voir la fièvre scarlatine exempte de toute affection de la gorge. M. le professeur Corvisart, premier médecin de l'Empereur, a aussi observé que le mal de gorge n'existoit quelquefois pas dans les fièves scarlatines : j'ai aussi vu la scarlatine sans affection de la gorge, en l'an VIII, où il régnoit un grand nombre de scarlatines.

L'absence du mal de gorge est un phénomène important à noter, pour apprécier l'opinion de ceux qui prétendent que l'angine qui accompagne l'éruption, constitue essentiellement la maladie, parce qu'elle est le symptôme le plus dominant, et le plus constamment observé. Suivant Rumsey, le mal de gorge étant plus constant que l'éruption, doit constituer le caractère essentiel de la maladie : en effet, Stoll observe que lorsque la scarlatine règne parmi les enfans, les adultes sont souvent attaqués de l'angine seule. Si dans les épidémies où l'angine a toujours précédé la scarlatine, si dans celles où l'affection de la peau a manqué, quoiqu'il y eût mal de gorge, on se croit autorisé à regarder la scarlatine comme une éruption purement symptomatique de l'angine, et à l'appeler, avec MM. Fizeau, Pistolet et Colin, angine scarlatineuse; il est évident qu'on ne peut pas regarder la scarlatine comme purement symptomatique, dans le cas où il n'y a pas eu d'affection de la gorge.

La préexistence de l'angine, par rapport à la scarlatine, qui a porté plusieurs auteurs à regarder le mal de gorge comme la maladie essentielle, n'est pas un phénomène constant; souvent elle ne se déclare qu'après l'éruption, quelquefois même seulement lorsqu'elle a disparu; l'éruption dissipe souvent l'affection de la gorge, ce qui est favorable à l'opinion de ceux qui attribuent le mal de gorge à la scarlatine : si ce phénomène suffisoit pour autoriser à regarder cette affection comme une angine compliquée d'une éruption, on devroit aussi considérer la rougeole, dont l'éruption est tou-

jours précédée d'une affection catarrhale, comme un catarrhe compliqué d'une éruption, puisque dans les épidémies de rougeoles, on voit aussi régner des affections catarrhales sans éruption : on seroit au moins aussi-bien fondé à l'appeler catarrhe morbilleux, puisqu'on n'a peut-être jamais vu le catarrhe manquer dans la rougeole, tandis que le mal de gorge manque quelquefois dans la fièvre rouge; d'ailleurs, les maux de gorge qui accompagnent la scarlatine, n'offrent point les caractères de l'angine tonsillaire. Pourquoi cette angine, dont la scarlatine ne seroit, suivant ces auteurs, que le symptôme, ne paroît-elle qu'une seule fois dans la vie avec cette éruption ? Pourquoi est-elle alors souvent contagieuse, tandis qu'elle ne l'est jamais lorsqu'il n'y a point de scarlatine.

Deuxième période. *Éruption.* L'époque où paroît l'éruption, n'est pas aussi constante dans la fièvre rouge, que dans les autres exanthèmes; c'est ce qui a fait dire à Stoll qu'elle s'annonçoit à un jour indéterminé: *die febris incertò.* Vers le troisième ou quatrième jour, pour l'ordinaire, comme on l'observe pour les autres éruptions cutanées essentielles; quelquefois plutôt, comme le second et même le premier jour; quelquefois plus tard, comme au huitième ou neuvième jour, il paroît sur la peau des taches rouges, plus larges, d'un rouge plus vif que celles de la rougeole. On a vu, dans des cas, l'éruption se manifester sans symptômes précurseurs; ces taches s'étendent promptement et forment des plaques à peine élevées au-dessus de la peau, qui s'unissent de manière à couvrir presque tout le corps, auquel elles donnent une couleur rouge foncée, que l'on a comparée à celle de l'écarlate. Huxham assimile la couleur de l'éruption, à celle que présenteroit la peau si on la barbouilloit avec du suc de framboise. L'efflorescence paroît d'abord sur le visage et sur le cou; de là elle s'étend, par degrés, à la poitrine, aux bras, au tronc, jusqu'aux membres abdominaux : le volume, la chaleur de la partie affectée augmen-

tent ; il existe, le plus souvent, ardeur, démangeaison : le gonflement, la roideur, la douleur et le rouge écarlate sont plus considérables sur les pieds et les mains ; l'on observe aussi, assez souvent, de la tuméfaction à la face et aux paupières ; le pouls, au moment de l'éruption, est ordinairement dur, fréquent, la langue d'un rouge vif, la face animée, les yeux humides ; l'efflorescence modère rarement la fièvre et les autres symptômes précurseurs : si on comprime la peau, elle blanchit dans ce lieu, mais la couleur rouge reparoît, dès que l'on retire le doigt.

L'éruption subsiste rarement au delà de trois ou quatre jours ; je l'ai vu se prolonger au delà : M. Vieusseux a été témoin qu'elle a duré huit jours entiers ; mais les exemples de cette espèce sont très-rares : il arrive bien plus souvent qu'elle ne dure qu'un instant ; ce qui fait que souvent elle n'est pas aperçue, si la rougeur se manifeste pendant la nuit : on ne peut cependant pas douter que l'éruption n'ait eu lieu, parce que l'épiderme tombe par la suite sous forme d'écailles furfuracées sur toute la surface du corps. Dès le sixième jour, dans l'ordre le plus habituel, les taches de la face commencent à pâlir, et la rougeur quitte les parties, en abandonnant d'abord celles où elle avoit paru en premier lieu : la fièvre, la douleur de la gorge cessent communément ; chez quelques sujets, le mal de gorge se dissipe dès l'apparition de l'efflorescence ; tandis que, chez d'autres, l'angine ne survient qu'à l'époque de l'éruption. Lorsque les plaques de la scarlatine commencent à devenir pâles, et que la desquammation est sur le point de s'opérer, il se manifeste quelquefois des pustules, remplies de sérosité, qui ont la forme d'une éruption vésiculaire ; elles sont accompagnées d'une démangeaison très-vive, et disparoissent communément en peu d'heures. Plenciz observe que ce phénomène est assez fréquent ; M. Perrio rapporte, dans la Dissertation que j'ai déjà citée, avoir été témoin de cette terminaison. Un enfant, auquel j'ai donné des soins, a aussi éprouvé cette éruption

vésiculaire dans l'intervalle d'une visite à l'autre ; ce qui ne m'a pas permis d'en examiner la forme : au rapport des parens, l'éruption fut précédée d'une anxiété considérable, et de beaucoup d'agitation.

TROISIÈME PÉRIODE. *Desquammation.* Vers le quatrième jour de l'éruption et le septième de la fièvre, la maladie se termine par une desquammation furfuracée de l'épiderme à la face, au cou et sur la poitrine ; elle suit la marche de l'éruption ; l'épiderme s'enlève par lames longues et larges sur les mains et les pieds : les symptômes fébriles doivent alors disparoître totalement.

Lorsque la desquammation est terminée, il arrive fréquemment que tout le corps est affecté d'une espèce d'anasarque à la suite de la scarlatine ; dans quelques circonstances, il survient une ascite, une hydrothorax ou une hydrocéphale. Plenciz, Stork, Withering, Dehaën, ont considéré la leucophlegmatie, qui est l'espèce d'hydropisie la plus fréquente que l'on observe à la suite de la scarlatine, comme essentielle et comme une dépuration qui constitue une seconde période de la maladie ; c'est de la même manière que M. Hallé (1) a considéré comme une dépuration, l'enflure qui accompagne la fièvre secondaire de la petite vérole. On ne peut établir de parité entre l'anasarque qui survient à la suite de la fièvre rouge et l'enflure qui a lieu dans la variole, à l'époque de la maturation des boutons. L'anasarque ne survient que lorsque la maladie est terminée, ce qui ne peut pas convenir à une dépuration ; il altère toujours la santé, et on doit s'efforcer de prévenir cette terminaison : au contraire, on doit favoriser l'enflure qui accompagne la fièvre de maturation dans la variole ; lorsqu'elle n'a pas lieu, on doit craindre pour l'enfant ; elle survient à l'époque ordinaire des crises : enfin, ce qui prouve, sans réplique, que l'anasarque ne peut pas être regardé comme un effort critique, c'est que

(1) Mém. de la Soc. Roy. de Méd. de Paris, an. 1784 et 1785.

cet

cet accident n'appartient pas exclusivement à cette maladie éruptive ; elle est seulement une de celles où il se manifeste plus souvent, et où il a les suites les plus fâcheuses.

L'œdème ne tarde pas à survenir, lorsque le malade se plaint de malaise, d'oppression, de difficulté d'uriner, quelque temps après la desquammation, et que le pouls est fréquent et serré : plus l'éruption a été abondante, la desquammation considérable, plus l'hydropisie est à craindre : cet accident arrive le plus souvent du quatorze au quinzième jour de la maladie; il est plus fréquent chez les enfans que chez les adultes, pendant l'hiver que durant l'été. Suivant Plenciz, Vieusseux, il meurt plus d'enfans des suites de l'anasarque, que de la maladie primitive : l'œdème, à la suite de la scarlatine, n'est ni aussi fréquent, ni aussi dangereux en France, que dans les climats où écrivoient Plenciz, Rosen, Vieusseux. Le médecin de Genève pense qu'il est plus aisé de prévenir cet accident, que d'y remédier lorsqu'il est arrivé. On voit par le Mémoire que M. Vieusseux a publié dans le Journal de Médecine (vendém. an X), sur l'anasarque à la suite de la fièvre rouge, que les médecins de Genève attribuent cette leucophlegmatie à l'exposition prématurée du malade à l'air froid; en sorte qu'ils recommandent d'engager les parens de ne pas permettre aux enfans de sortir avant six semaines, à compter de l'époque de la cessation de la fièvre, quand le temps est froid et inconstant : les premières sorties doivent se faire pendant le temps le plus chaud du jour, et on doit éviter les endroits exposés aux vents ; quand la saison est chaude, les enfans peuvent sortir plus promptement, et on doit ouvrir les fenêtres de leur appartement dans le milieu du jour.

Le docteur Robert oppose à cette assertion de M. Vieusseux, une épidémie de scarlatine, qui a régné à Langres, dans laquelle il prétend avoir observé que les malades auxquels on n'avoit permis de s'exposer à l'air que très-longtemps après la cessation des symptômes, avoient été affec-

tés de l'anasarque ; tandis que plusieurs de ceux qui étoient sortis dès le commencement de leur convalescence, en avoient été exempts ; en sorte qu'il regarde comme inutile, et même comme dangereux, d'assujettir les malades à une réclusion de deux mois; il croit, au contraire, qu'il est important, pour prévenir l'hydropisie, de ranimer le ton des vaisseaux absorbans, en exposant, dès que les forces le permettent, l'enfant à l'air, qui est un des toniques les plus héroïques : il attribue l'anasarque et autres accidens consécutifs, à des crises imparfaites.

La scarlatine est le plus souvent épidémique, rarement sporadique; elle n'est affectée exclusivement à aucune saison de l'année; elle paroît cependant plus communément vers le commencement de l'hiver, et elle continue pendant toute cette saison ; elle se manifeste plus souvent lorsque la saison est irrégulière, que la chaleur succède à des pluies abondantes, ou lorsque la constitution atmosphérique est humide, froide, nébuleuse. La fièvre rouge appartient plus spécialement à l'enfance et à l'adolescence : quelques faits ont porté M. Pinel à la regarder comme contagieuse.

La fièvre scarlatine, dans son état de simplicité, ne diffère presque de la fièvre catarrhale, que par le phénomène de l'efflorescence cutanée : la fièvre qui accompagne la scarlatine est sujette, comme celle du catarrhe, à redoubler aux approches de la nuit ; elle n'offre cependant pas ces frissons irréguliers qu'on observe dans la fièvre catarrhale; elle n'exige, comme cette dernière, qu'une température douce, une diète légère, une tisane légèrement diaphorétique, comme l'infusion de bourrache miellée : si l'inflammation de la gorge est considérable, la saignée, les sangsues peuvent devenir nécessaires. On doit employer les gargarismes adoucissans; on ne doit pas agiter le liquide dans la bouche, mais se contenter de le diriger sur le lieu affecté d'inflammation, en renversant un peu la tête en arrière : l'action musculaire, qui devient nécessaire pour déplacer le li-

quide, se transmettroit à la partie malade, et aggraveroit l'inflammation : il peut être utile d'envelopper le cou avec un cataplasme émollient.

Complications de la scarlatine. La scarlatine se complique assez souvent avec la fièvre méningo-gastrique, ou avec un simple embarras gastrique, qui exigent de solliciter le vomissement : les vomissemens, la douleur épigastrique, ne suffisent pas pour faire croire à l'existence d'une fièvre gastrique concomitante ; ces symptômes ne sont quelquefois que des affections sympathiques de l'éruption, que l'on augmenteroit par le vomissement. Les sympathies, bien connues depuis Bichat, du système muqueux et du système cutané, rendent facilement raison de l'affection de la gorge, de la sensibilité de l'épigastre et du soulèvement de l'estomac. Bichat pense, dans son Anatomie générale, que, dans la fièvre rouge, la gorge souffroit par continuité du système muqueux et cutané.

Dehaën cite plusieurs exemples de complication de la scarlatine avec la fièvre muqueuse : les complications de la scarlatine avec les fièvres adynamiques et ataxiques sont les plus fréquentes et les plus fâcheuses. La variabilité dans la couleur de l'éruption est de mauvais augure et assez fréquente lorsqu'il y a complication avec une fièvre maligne : il en est de même de l'irrégularité de l'éruption, dont les taches paroissent et disparoissent.

Lorsque la scarlatine est compliquée avec une fièvre adynamique, elle diffère peu de l'angine maligne, de l'angine gangréneuse, si bien décrite par Mercatus en 1612, par Fothergill en 1746, par Huxham et Tissot, en supposant même que cette dernière doive être distinguée de la scarlatine, dont l'affection de la gorge, qui est un symptôme assez ordinaire, prend un caractère gangréneux, lorsque cet exanthème est compliqué avec une fièvre adynamique. Je crois que les auteurs prenant alors un symptôme dominant pour la maladie principale, ont souvent donné le nom de maux de

gorge gangréneux à de véritables épidémies de scarlatine. Dans la scarlatine, les amygdales étant souvent irritées, il n'est pas surprenant que lorsqu'elle se complique avec des fièvres adynamiques, que l'angine devienne gangréneuse, puisqu'on voit souvent dans ces fièvres, les plaies des vésicatoires et la peau qui recouvre le sacrum, offrir des ulcères gangréneux. Ce qui me paroît donner quelque poids à cette manière de voir, c'est que tous ceux qui ont traité de ces maux de gorge gangréneux, font tous mention qu'il existe presque toujours une éruption scarlatine.

Lorsqu'il existe une ulcération gangréneuse des amygdales, outre le traitement de la fièvre adynamique ou ataxique concomitante, comme décoctions de quina, de serpentaire de Virginie, camphre, vin généreux, limonade végétale, vésicatoires aux jambes, et autres remèdes stimulans, il faut employer des gargarismes détersifs et excitans, appropriés à la maladie locale de la gorge, et appliquer les vésicatoires sur ses parties latérales.

L'anasarque succédant fréquemment à la scarlatine, divers moyens ont été conseillés pour prévenir cette espèce d'hydropisie. J'ai déjà dit que M. Vieusseux, médecin de Genève, avoit regardé l'attention de ne pas exposer les enfans à un air froid et humide pendant les six premières semaines de leur convalescence, comme le moyen préservatif le plus sûr. Sydenham a recommandé l'usage des laxatifs après la desquammation; et plusieurs auteurs les ont rangé dans la classe des remèdes propres à prévenir l'anasarque : presque tous ceux qui ont éprouvé cet accident, avoient été purgés quelquefois à diverses reprises. On a aussi conseillé, pour prévenir l'anasarque, des frictions sur le corps avec des flanelles imprégnées de vapeurs aromatiques, des bains stimulans. Bacher préfère le bain tiède pour assouplir la peau, qui est toujours sèche et rugueuse à la suite de cette maladie.

Si l'hydropisie est survenue, on la combat par les diu-

rétiques et les sudorifiques, comme une infusion de fleurs de sureau avec l'oxymel scillitique, ou avec l'acétate de potasse (terre foliée de tartre). Dans les cas graves on a employé, avec succès, les pilules de Bacher; le quinquina et autres toniques, sont souvent nécessaires pour confirmer la guérison : on obtient des effets très-prompts du sirop antiscorbutique lorsqu'il est bien préparé.

Maladies de la troisième époque de la première enfance, et de la seconde enfance.

Les maladies propres à cet âge peuvent se rapporter, en grande partie, aux désordres produits par la constitution scrofuleuse développée, soit spontanément, soit par quelques causes accidentelles.

Des scrofules.

Les scrofules ne sont pas, pour l'ordinaire, une maladie des deux premières époques de la première enfance; rarement elles se manifestent avant l'âge de deux ans : c'est depuis deux, jusqu'à dix ou douze ans qu'on les voit communément s'annoncer. Cette maladie, dans son principe, est une affection des glandes; mais à mesure qu'elle fait des progrès, elle attaque les muscles, les ligamens, les tendons et même les os; les articulations sont fréquemment affectées: d'après la constitution de l'individu, et le concours de circonstances particulières, la maladie se manifeste dans des parties différentes : chez les uns, elle se borne à la tuméfaction des glandes du cou, des aines, des aisselles; chez d'autres, elle exerce ses ravages sur le mésentère, le poumon, et donne lieu à l'atrophie mésentérique, connue sous le nom de carreau, et à la phthisie tuberculeuse; une contusion sur les parties spongieuses des os détermine souvent la maladie à se fixer sur ces organes, et produit les tumeurs blanches des articulations et la carie. Les signes varient sui-

vant les parties qui sont le siége de la maladie; mais dans tous les cas, on observe toujours les caractères généraux de la constitution scrofuleuse.

Cette maladie attaque les constitutions foibles et délicates, soit rendues telles par des maladies antérieures, comme la petite vérole, la rougeole, la coqueluche, la dentition: elle attaque spécialement ceux dont l'habitude du corps est molle et flasque, dont la peau est douce et vermeille, chez lesquels on observe une légère bouffissure du visage, et une apparence de langueur: ces enfans ont ordinairement les yeux bleus, les cheveux blonds ou cendrés; le bas-ventre est toujours plus gros qu'à l'ordinaire, sans être dur. Dans ceux qui sont entachés de ce vice, le cou est court et gros, la mâchoire inférieure plus étendue que de coutume, plus saillante vers les oreilles; les os malaires proéminent; cet élargissement de la partie inférieure de la face est connue du vulgaire sous le nom de *ganache;* ce qui prouve que, depuis long-temps, on a reconnu que plusieurs de ces enfans sont stupides, loin de se faire remarquer par la vivacité de leur esprit; leur bouche est plus grande; leurs lèvres sont plus grosses, les ailes du nez et les paupières plus épaisses.

Les causes éloignées des scrofules sont les seules qui soient susceptibles d'être appréciées par l'observation; les causes prochaines assignées par les auteurs sont purement hypothétiques: je répéterai, avec Stoll, que la cause prochaine n'est point encore connue: *causa prima ignoratur.* Je n'entrerai pas dans le détail des différentes causes dans lesquelles les auteurs ont cru trouver la source immédiate des désordres produits par les scrofules, comme l'épaississement de la lymphe produit, suivant les uns, par une nourriture grossière, non fermentée, ou par des eaux trop crues, suivant Borden, par un air trop vif; suivant d'autres, par la présence d'un acide prédominant dans tout le système, et qui coagule la lymphe: il en est qui ont accusé une hu-

meur âcre et brûlante transmise par la semence, ou le défaut de sécrétion du sperme. Selle, Stoll, Hufeland, considèrent les scrofules comme une dégénération du vice vénérien ; Dehaen pense qu'elles sont une suite de la petite vérole : il suffit d'avoir exposé l'opinion de la plupart des auteurs sur les causes productrices de cette maladie, pour en faire sentir le ridicule. L'inefficacité des méthodes curatives proposées tour à tour par les auteurs, d'après l'opinion qu'ils s'étoient formée sur les causes immédiates des scrofules, prouve, d'une manière non équivoque, qu'ils n'ont pas encore donné des idées exactes et puisées dans l'observation, sur l'origine et la nature de cette affection.

L'opinion la plus généralement admise, parmi les modernes, fait dépendre la formation des écrouelles de la distribution vicieuse de l'acide phosphorique et du phosphate de chaux ; mais cette déviation de l'acide, dont on ne peut méconnoître l'existence, n'est-elle pas, comme je le dirai par la suite, plutôt l'effet de la maladie, que sa cause. On a considéré comme cause des phénomènes qui accompagnent, à la vérité, constamment les scrofules, mais qui ne sont que des effets de la constitution naturelle propre aux individus scrofuleux : cet état particulier du corps, qui dispose à être affecté des écrouelles, consiste dans une foiblesse générale du système, mais particulièrement du système lymphatique, dont l'atonie favorise l'engorgement des glandes conglobées ; l'atonie des solides, l'état de langueur où sont les forces vitales, sont les vraies causes des altérations que l'on observe par la suite dans les humeurs : une étude réfléchie apprend que, dans le plus grand nombre des cas, et dans cette maladie en particulier, les altérations des fluides sont subordonnées à l'action vitale des solides.

Les scrofules paroissent dépendre d'une affection particulière du système lymphatique, qui est dans un état de débilité ; la plupart des circonstances qui font partie de l'histoire des scrofules, la nature tonique des médicamens que l'ob-

servation montre être les plus efficaces dans cette maladie, me portent à embrasser cette opinion : en effet, elle n'attaque que certaines constitutions ; or, ce sont celles où le système lymphatique jouit de moins d'énergie ; elle se manifeste à une période particulière de la vie, qui est encore celle de la foiblesse du système lymphatique ; une habitation située dans un lieu bas et humide, des rues étroites et rarement éclairées par les rayons du soleil favorisent le développement des scrofules. C'est avec raison que l'on a considéré les écrouelles comme un véritable étiolement animal. Bell, dans son Traité des ulcères (pag. 144), a saisi le véritable caractère des scrofules, lorsqu'il les fait consister dans l'atonie du système en général, et du système lymphatique en particulier.

Lorsque la constitution scrofuleuse se développe, elle exerce une influence pernicieuse sur les principaux développemens organiques ; le cerveau, la dentition, la puberté, l'accroissement, les organes de la génération, éprouvent des atteintes graves de la part de cette maladie.

On dit communément que les enfans disposés aux écrouelles, que ceux qui sont rachitiques, paroissent avoir un esprit plus précoce, une pénétration au-dessus de leur âge : cette assertion n'est pas fondée sur une observation constante. Buchner a vu que des enfans rachitiques étoient stupides, hébétés, indolens, et qu'ils craignoient les jeux bruyans et où règne la gaieté. Le plus grand nombre des enfans qui naissent avec la constitution scrofuleuse sont stupides, ou ont éprouvé un affoiblissement considérable dans leurs facultés morales et intellectuelles, qui paroissent s'anéantir à mesure que la tête grossit ; en sorte que l'on ne peut pas toujours juger de la perfection des facultés intellectuelles par le volume de la tête.

La dentition est, pour les constitutions écrouelleuses, une époque fâcheuse ; sa durée est toujours plus longue, et elle est ordinairement accompagnée d'accidens. Le tra-

vail propre à la constitution scrofuleuse occupe les forces de la vie, et distrait, comme le dit M. Baumes, la nature de l'action qui seroit nécessaire pour le développement des dents : chez ces individus on observe quelquefois, dès le troisième ou quatrième mois, l'éruption de quelques dents; quoique le travail de la dentition commence assez souvent plus de bonne heure chez eux, en raison de la tendance que le vice scrofuleux a à se porter sur les environs de la mâchoire, il est cependant terminé plus tard; aussi les douleurs qui accompagnent le travail incubatoire de cette dentition prolongée, réduisent assez souvent les enfans à un état de marasme : leurs gencives sont blafardes, calleuses et comme desséchées. Des médicamens toniques sont nécessaires pour faciliter l'éruption des dents; ils calment la douleur, en même temps qu'ils soutiennent les forces de l'enfant. Au moment où les dents paroissent, elles sont d'un blanc de lait; mais elles ne tardent pas à prendre une teinte jaune qui finit par la carie.

Chez les individus scrofuleux, l'accroissement se fait avec une rapidité surprenante; on en a vu grandir de plusieurs pouces dans l'espace de quelques mois. Si l'on ne s'occupe pas de réparer les forces par un régime analeptique, si les individus se livrent à une étude soutenue, il n'est pas rare de les voir tomber dans le marasme, ou être atteints de la phthisie tuberculeuse; lorsque la réparation n'a pas été proportionnée à l'accroissement, ces individus se rapetissent quelquefois d'un pied dans l'espace de deux ou trois mois par la courbure de l'épine et du sternum.

Les organes de la génération sont soumis, d'une manière très-marquée, à l'influence du vice scrofuleux : les individus qui ont cette constitution, donnent plus promptement des marques de virilité, et ils sont plus exposés que les autres enfans à contracter l'habitude funeste de l'onanisme. La puberté est également plus accélérée chez les filles qui ont cette constitution : les mamelles, les ovai-

res et l'utérus éprouvent, chez elles, la même action anticipée que j'ai dit se faire remarquer vers les testicules des garçons. Quoique le travail de la menstruation commence prématurément chez les filles de ce tempérament, l'évacuation périodique ne s'établit que très-tard ; cette période est orageuse pour elles, et on les voit souvent être atteintes de la phthisie tuberculeuse ; outre que la menstruation s'établit d'une manière pénible, le sang coule, pour l'ordinaire, en petite quantité, et n'est jamais bien assimilé.

Les écrouelles sont quelquefois une maladie acquise ; mais le plus souvent elles sont une maladie héréditaire qui peut rester deux ou trois générations sans se manifester, et reparoître ensuite lorsque quelque circonstance favorise le développement de la constitution scrofuleuse transmise par les parens : en effet, les enfans nés de parens scrofuleux n'en sont attaqués eux-mêmes, que quand on les laisse exposés à l'action des mêmes causes qui avoient produit cette maladie chez les pères et mères, lorsqu'ils sont élevés de la même manière, et qu'ils habitent les mêmes lieux malsains. Les auteurs ne sont pas d'accord sur le mode de transmission de cette maladie des pères aux enfans : si les parens atteints de scrofules engendrent des enfans chez lesquels cette maladie se déclare, doit-on l'attribuer à ce qu'ils transmettent un virus à leurs enfans, ou bien seulement à ce qu'ils leur transmettent une constitution peu robuste, qui les rend très-propres à la contracter lorsqu'ils sont soumis à l'action de diverses causes débilitantes? Cette dernière opinion me paroît la plus conforme à l'observation. Quoique les parens n'aient pas apporté, en naissant, une constitution scrofuleuse, s'ils sont vieux, infirmes, ils engendrent des enfans foibles et qui sont disposés à contracter cette maladie. Plusieurs faits semblent prouver que les enfans nés même de parens scrofuleux, ne sont atteints de scrofules que quand on les laisse exposés à l'action des causes propres à produire cette maladie : le changement

de climat et de régime empêchent souvent le développement des scrofules, ce qui n'auroit pas lieu si cette maladie dépendoit d'un virus ; au contraire, toutes les causes propres à jeter dans un état de foiblesse aussi considérable que celle qui avoit favorisé le premier développement des scrofules, les reproduisent chez ceux qui avoient été guéris depuis long-temps : il suffit que des individus qui jouissent d'une santé robuste, fassent un séjour prolongé dans un lieu humide, qu'ils y soient condamnés à l'inaction, pour que cette maladie se déclare : aussi les engorgemens scrofuleux, les affections scorbutiques, sont-ils très-fréquens dans les prisons. L'idée répandue parmi les médecins, que la maladie scrofuleuse dépendoit d'un virus, les empêchoit de saisir les véritables indications curatives, et les portoit à chercher un spécifique.

Que les scrofules soient héréditaires ou acquises, la nature de la maladie est toujours la même ; seulement elle est bien plus grave dans le premier cas. Suivant Cullen, les enfans qui ressemblent au père, sont les seuls qui sont atteints des scrofules, si c'est lui qui est malade ; *et vice versâ*, si c'est la mère (1).

Le vulgaire regarde les scrofules comme contagieuses : cette opinion paroit démentie par l'observation, qui apprend qu'elles ne se gaguent pas par le coït, ni en soignant les individus qui en sont affectés, et que, dans les hospices, les enfans sains et robustes communiquent impunément avec ceux qui sont scrofuleux. Krotum, médecin Allemand, a frotté le cou d'un enfant sain avec le pus des ulcères scrofuleux, il a inoculé cette matière, sans qu'il se soit manifesté aucune apparence d'infection. Les auteurs qui prétendent que les scrofules sont contagieuses, objectent que les nourrices atteintes de cette maladie, la communiquent à leurs nourrissons : ces faits sont réels et assez nombreux ; mais

(1) Med. Prat., tom. II, pag. 604.

ils ne prouvent pas que les scrofules sont contagieuses : si le lait de ces nourrices contribue à produire le germe de ces maladies chez leurs nourrissons, ce n'est point comme véhicule d'un virus, mais comme aliment de mauvaise qualité ; c'est parce que leur lait, qui n'a pas assez d'énergie, fait contracter à l'enfant une constitution foible et délicate : c'est de la même manière qu'une femme enceinte en transmet le principe à l'enfant qu'elle porte dans son sein.

Les scrofules forment une maladie *sui generis*, qui est toujours la même au fond, quoiqu'elle ne suive pas la même marche dans tous les âges : je n'établirai ni genres, ni espèces ; les seules distinctions importantes à retenir, sont celles qui dépendent du développement successif de ces divers symptômes : c'est de ce développement successif des phénomènes de la maladie scrofuleuse, que M. Baumes a tiré une division en trois périodes. Pour bien suivre les progrès des scrofules, il faut admettre avec M. Baumes, professeur distingué de l'Ecole de Médecine de Montpellier, une constitution scrofuleuse, qui est une simple prédisposition à être atteint de cette maladie, lorsque le sujet se trouve soumis à l'influence des causes propres à produire le relâchement du système lymphatique, et distinguer trois périodes dans l'affection scrofuleuse développée ; elles sont indispensables, pour décrire tous les ravages qu'elle produit dans les parties qu'elle affecte.

Caractères d'une constitution scrofuleuse. Le cerveau est plus volumineux : quelques enfans sont gais, ont des reparties spirituelles ; mais un bien plus grand nombre sont stupides. Les enfans scrofuleux sont remarquables par une certaine bouffissure comme spongieuse, qu'on reconnoît au premier coup d'œil, quand une fois on l'a remarquée ; leur peau est douce et vermeille, leurs joues ont une couleur rosée ; mais leur chair est flasque et molle ; leur chevelure est ordinairement blonde ou cendrée ; leur visage est plein, les yeux sont saillans, ternes, et comme recouverts

d'un enduit visqueux; leur cou est court et gros. Les lèvres des enfans prédisposés aux écrouelles, sont épaisses : cette tuméfaction s'étend quelquefois jusqu'aux ailes du nez, qui est rouge et douloureux; le bas de la cloison du nez offre le même phénomène : les yeux des sujets prédisposés aux écrouelles, sont chassieux et sujets aux fluxions ; les bords des paupières sont rouges, et quelquefois couverts d'ulcères ; les oreilles laissent suinter une humeur ténue, qui s'épaissit et forme des croûtes ; il se fait quelquefois de semblables écoulemens sous l'aisselle. Cette constitution ne se manifeste pas, au moment de la naissance, avec les traces qui lui sont propres ; ce n'est qu'à mesure que l'enfant grandit, qu'elle se développe. Parmi les signes qui caractérisent la constitution scrofuleuse, il en est qui ne se rencontrent que dans un âge avancé et dans l'âge mûr, tels que le volume plus considérable des os, qui est surtout remarquable à la face et aux membres ; la mâchoire inférieure est plus saillante vers les oreilles, les os malaires proéminent : ces individus sont sujets à une expuition habituelle, mais qui n'est pas accompagnée de toux.

Quand la constitution scrofuleuse commence à se développer, les enfans éprouvent diverses indispositions propres à la faire reconnoître, telles que formation des acides dans l'estomac, qui procurent des aigreurs et l'inappétence ; des accès de fièvre, comme erratiques; un état d'anxiété ; des mouvemens spasmodiques, dont la cause ne peut être rapportée qu'à des engorgemens sourds : souvent les médecins se trompent sur la nature de ces indispositions, et recourent aux délayans, tandis que les toniques leur sont nécessaires. Lorsque les malades éprouvent cet état pénible d'anxiété, on aura recours à de légers calmans, tels que l'eau de fleurs d'orange et le sirop diacode : ces enfans se trouvent bien de l'usage d'une infusion de feuilles d'oranger, combiné avec un régime tonique.

Cet état d'acidité que l'on observe chez les enfans mena-

cés de scrofules, paroît dû à l'affoiblissement des forces vitales: toutes les fois qu'il existe foiblesse, on voit survenir un développement d'acides ; c'est ce que l'on observe chez les convalescens, chez les filles chlorotiques, chez les femmes enceintes : l'acidité est toujours un effet et non la cause des maladies.

Première période. *Engorgement indolent des glandes conglobées.* L'engorgement commence pas les glandes lymphatiques, qui sont situées de chaque côté du cou, sous le menton, où elles forment, par leur contiguité, une espèce de chaîne ou de groupe ; elles sont aussi très-sujettes à s'engorger au-dessous des oreilles, vers les angles de la mâchoire, et à la base de l'occiput, aux aines, aux aisselles. Les tumeurs des aines ont, en général, un accroissement plus rapide, elles sont plates, larges; celles qui intéressent les glandes de l'aisselle s'enflamment difficilement : c'est plus spécialement dans l'âge adulte que l'on voit les glandes du pli du jarret, des articulations du coude, du poignet, du pied, s'engorger, ainsi que le tissu cellulaire qui les environne : c'est aussi dans cet âge que l'on voit souvent paroître des tumeurs froides au dos, sur la partie convexe des pieds, des mains : on peut cependant les rencontrer dans l'enfance. Les tumeurs que forment ces glandes engorgées, sont mobiles au-dessous de la peau, et n'occasionnent dans les commencemens aucune douleur, ni aucun changement de couleur à la peau; elles restent pendant quelque temps dans cet état indolent et stationnaire, qui leur a fait donner le nom d'humeurs froides : la durée de cet état indolent des tumeurs scrofuleuses ne peut être fixée d'une manière certaine. Au bout d'un temps indéterminé, mais le plus ordinairement vers la saison du printemps, les glandes lymphatiques engorgées et indolentes s'échauffent et deviennent douloureuses. Ce mouvement intérieur des glandes, cette espèce d'orgasme dont elles sont affectées, se répète par une action sympathique dans tous les organes congénérés ; la chaleur augmente,

le pouls devient plus fréquent, les pulsations sont plus fortes; les yeux ont plus d'éclat. Cet état d'excitation correspond au premier temps des maladies aiguës; mais un état d'atonie succède bientôt à cette action augmentée, et cette époque est souvent le moment où s'opère l'engorgement des glandes de quelques autres parties.

La nature ne suit pas toujours régulièrement la marche que je viens de tracer; elle offre de temps en temps des écarts que le médecin doit observer. Quoique la maladie scrofuleuse débute le plus souvent par l'affection des glandes conglobées, situées à la surface du corps, ce seroit une erreur de croire qu'elle ne porte jamais ses premières impressions sur les glandes lymphatiques situées plus profondément; car les glandes du mésentère, des poumons, sont quelquefois les premières affectées. Les tumeurs dures, indolentes, qui constituent les scrofules, affectent les diverses parties du corps, et sous diverses formes; elles se manifestent, suivant Hunter, vers l'arrière-bouche, par le gonflement des amygdales; vers la trachée-artère, par le goître, suivant Freind et Fodéré; vers l'œsophage, par le gonflement des glandes, qui occasionne la difficulté et l'impossibilité d'avaler les solides et les fluides, suivant Dehaën : cette affection fâcheuse, connue sous le nom de dysphagie, n'est pas très-rare; vers le pylore, par le gonflement des glandes qui entrent dans sa composition, où elles s'annoncent par des douleurs sourdes et un vomissement chronique : elles sont la cause la plus ordinaire des maladies chroniques, dont l'estomac est le siége; vers la colonne vertébrale, par la carie, suivant Pott; vers les os, par des exostoses et la carie; vers les articulations, par des ankiloses.

Deuxième période. *Suppuration des glandes engorgées.* Les tumeurs que forment ces glandes, grossissent insensiblement; la couleur de la peau s'altère; elle devient successivement bleue, pourpre, et d'un rose pâle : ces tumeurs s'amollissent sans devenir douloureuses, et les per-

sonnes exercées peuvent y sentir de la fluctuation ; le ramollissement et la suppuration n'ont lieu, pour l'ordinaire, que dans une partie de la glande. La peau blanchit et se perce de plusieurs trous, qui laissent échapper une matière puriforme mêlée de concrétions blanchâtres, qui ressemblent à du blanc d'œuf ou à du lait caillé ; il survient à la suite de ces ouvertures, des ulcères qui prennent une forme irrégulière, et qui, au lieu de se cicatriser, s'étendent de plus en plus. Si ces ulcères viennent à se cicatriser, ils se recouvrent d'une croûte épaisse et jaune, au-dessous de laquelle le malade éprouve une démangeaison insupportable, qui est un indice qu'ils ne tarderont pas à se rouvrir ; si la cicatrice est permanente, il se forme dans le voisinage quelqu'autre tumeur ou quelque ulcère nouveau ; cette alternative de cicatrices, de tumeurs et d'ulcères, dure jusqu'à ce que la nature victorieuse ait enfin détruit tout ce qui reste de la tumeur, et que la glande n'offre plus dans le lieu qu'elle occupoit auparavant, qu'une escarre indélébile et ridée dans quelques parties ; la cicatrice étant inégale, rabotense, a été comparée à une couture, et en a porté le nom. La maladie dure communément plusieurs années, et se guérit spontanément, suivant Cullen, au bout de quatre ou cinq ans, en laissant des cicatrices indélébiles qui sont pâles : telle est la marche que suivent les glandes lymphatiques extérieures, et plus spécialement celles du cou, lorsqu'elles sont le siége des scrofules.

A cette époque, il se forme assez souvent une gerçure au milieu de la lèvre supérieure, qui fournit un écoulement d'un liquide jaunâtre : le bas de la cloison du nez offre le même phénomène.

Troisième période. Si les premiers effets des scrofules se bornent à l'affection du système lymphatique, dans la troisième période, les muscles, les cartilages, les os sont affectés ; les glandes lymphatiques internes sont le siége le plus ordinaire de la maladie. Si les scrofules se portent sur les glandes conglobées de l'aisselle, elles produisent, à l'époque

poque critique, un cancer, auquel il conviendroit de donner, avec Bierchen, le nom de cancer scrofuleux; dénomination qui en fait connoître la nature, et qui indique le traitement le plus convenable : si elles se fixent sur les glandes du poumon, il survient fréquemment des rhumes, de la toux, de l'enrouement, avec un embarras muqueux des bronches: ces indispositions sont habituelles chez les enfans scrofuleux, aux approches de la puberté. Ces accidens sont encore plus prononcés chez les filles, à raison de leur complexion naturellement plus foible; mais surtout parce que chez elles la puberté est plus orageuse. Il est aisé d'expliquer pourquoi : ce n'est communément qu'aux approches de la puberté, qu'on aperçoit la tendance qu'ont les écrouelles à se porter sur la poitrine, si l'on veut considérer qu'à cette époque critique, la poitrine devient à son tour un centre de fluxion, et qu'il existe entre elle et les organes génitaux une sympathie très-prononcée. Lorsque les glandes conglobées du poumon sont affectées, tantôt la maladie se borne à produire une simple obstruction de ces glandes, tantôt elle occasionne la suppuration des tubercules du poumon, et donne lieu à cette maladie terrible connue sous le nom de phthisie tuberculeuse. Si l'affection scrofuleuse attaque les glandes du mésentère, on voit naître le carreau, qui ne diffère des scrofules ordinaires que par son siége, quoique les nosologistes soient dans l'usage d'en faire un genre particulier de maladie : le thymus peut aussi être le siége des écrouelles; dans ce cas, le malade ne peut rester couché sur le dos que difficilement, et il se trouve plus à son aise en se plaçant sur l'abdomen.

A cette époque, les glandes et les vaisseaux lymphatiques ne sont pas les seuls où les scrofules exercent des ravages : les articulations, qui s'étoient tuméfiées, s'ulcèrent, et il en sort une grande quantité de pus. Le malade éprouve des douleurs atroces : un spina-ventosa, bien caractérisé, précède ordinairement la carie écrouelleuse des articula-

tions; le malade rapporte les douleurs à un point très-borné, avant que la tumeur soit ouverte : les cartilages sont rouges, les os cariés; la suppuration fétide que fournit la partie, amène la fièvre hectique, et la mort. On voit cependant, dans quelques cas, la carie se guérir, les os se souder : la soudure est la terminaison la plus heureuse, celle que l'homme de l'art doit chercher à obtenir. Loin d'agiter la partie, comme l'ont recommandé quelques praticiens, l'homme de l'art doit la tenir immobile pour favoriser la soudure. Le plus souvent, cette affection de l'articulation ne laisse de ressource que dans l'amputation ; mais comme cette opération réussit rarement, on a conseillé, avant d'en venir là, de tenter toutes les voies de guérison.

Les os éprouvent des altérations nombreuses, chez les sujets atteints de scrofules : chez les uns, il survient des exostoses, des gibbosités ; chez d'autres, un ramollissement des os, une courbure, des caries : la carie des os est humide, exhale une odeur fétide, et fournit une sanie noirâtre qui exige des applications spiritueuses, comme l'esprit-de-vin camphré, la teinture de myrrhe et d'aloès.

Les scrofules peuvent s'associer au scorbut, au vice vénérien. On ne peut cependant pas admettre avec Selle (Médecine Clinique), Stoll (1), de Briende (Topographie Médicale de la Haute-Auvergne), Huféland (Mémoire sur les Scrofules, Biblot. Germ., tom. I), qu'elles tirent leur origine de la maladie vénérienne : les écrouelles existent dans des pays où la syphilis n'est pas connue : plusieurs enfans héritent de leurs parens la maladie vénérienne, sans qu'il survienne par la suite aucun symptôme scrofuleux; la différence qu'exigent ces deux maladies dans leur traitement, indique qu'il règne la même opposition dans leur nature.

---

(1) *De morbis chronicis.*

Quoique les scrofules dépendent essentiellement d'une constitution originelle, particulière à certains climats, qui prédispose à cette maladie, il est cependant rare qu'elle se développe sans le concours de circonstances défavorables, que l'on peut regarder comme ses causes déterminantes : les causes éloignées des scrofules doivent donc se diviser en causes prédisposantes, et en causes excitantes ou déterminantes.

Les causes prédisposantes se tirent du tempérament, du climat, de la saison, de l'âge, de l'habitation : les causes prédisposantes des scrofules agissent toutes en produisant l'atonie du système général, et principalement celle du système lymphatique ; quant au tempérament, j'ai déjà fait connoître quelle est l'habitude particulière du corps qui dispose à être affecté des écrouelles.

L'Europe est presque la seule partie du monde où les écrouelles exercent leur empire ; elles sont plus spécialement affectées aux régions froides et humides : les endroits bas et humides, les coteaux à l'abri du soleil levant et du midi ; les vallées profondes, les bords des rivières, sont les seuls endroits où les scrofules soient endémiques : une atmosphère chargée de vapeurs humides, dispose aux scrofules, en relâchant le tissu cutané, en affoiblissant les forces vitales ; si le froid se trouve réuni à l'humidité, ces deux causes exercent une influence encore plus pernicieuse. On sait, depuis long-temps, qu'un froid vif et très-prolongé diminue les forces de la vie, et ralentit la circulation : c'est à l'humidité dont l'atmosphère est continuellement chargée, que les habitans de l'Angleterre, et surtout ceux de l'Irlande, doivent d'être plus exposés aux scrofules que les autres peuples de l'Europe.

Cullen a remarqué que les scrofules se manifestoient dans une saison particulière de l'année. M. Baumes dit avoir eu occasion de vérifier plusieurs fois, d'une manière positive, comme l'a avancé Cullen, que les tumeurs et les ulcérations

qui sont propres au vice scrofuleux, paroissent d'abord au printemps, et que les ulcères se guérissent dans l'été qui succède, pour se rouvrir de nouveau au printemps suivant, et continuer ainsi jusqu'à leur parfaite guérison.

Il est rare que les scrofules se manifestent, pour la première fois, après dix-huit ou vingt ans : cependant un séjour prolongé dans des lieux humides, comme les prisons, les maisons de détention, expose à contracter cette maladie, même dans l'âge adulte. Cette affection y est encore bien plus fréquente, si on n'a pas l'attention d'occuper ces individus à des travaux mécaniques, qui remédient en partie au relâchement de la fibre. Quoique les écrouelles soient une affection particulière à l'enfance, les accidens qui résultent de leur action sur l'économie, ne se montrent souvent avec force qu'au delà de l'âge adulte. M. Baumes remarque, avec beaucoup de justesse, que les révolutions de l'âge influent sur les effets du vice scrofuleux et sur le lieu où il se fixe. Si le temps où cette maladie paroît fait varier son siége, il ne change rien à sa nature. Dans l'enfance, les glandes lymphatiques extérieures, les lèvres, le nez ou le mésentère, en sont le siége ; dans l'adolescence, les poumons sont affectés de préférence ; dans l'âge viril, les scrofules exercent leur ravage vers le bas-ventre ; mais au lieu de produire le carreau, qui est propre à l'enfance, l'engorgement des glandes de cette partie donne lieu à l'hydropisie : dans un âge mûr, on voit des affections cutanées, parce que la peau devient le théâtre des ravages produits par les scrofules : les vieillards sont sujets à des ophtalmies scrofuleuses.

La plupart des auteurs pensent que les scrofules attaquent plus particulièrement ceux qui habitent les montagnes : on paroîtroit autorisé, d'après l'observation, à penser ainsi avec Borden : en effet, on sait que les scrofules sont endémiques en France, dans l'Auvergne, le Dauphiné, le Vivarais, les Cévennes, le Gévaudan, pays montagneux ; dans la

Suisse, en Italie, tout le long de la chaîne des Alpes; en Espagne, dans les montagnes des Pyrénées : il ne peut rester aucun doute, que ceux qui habitent des pays montagneux, ne soient très-exposés aux scrofules; mais je crois que l'on peut encore agiter, si c'est sur le sommet des montagnes que l'on rencontre les scrofuleux, ou bien seulement au pied ou sur les flancs des montagnes : il est constant qu'en Espagne on ne les observe que sur le revers des Pyrénées. M. Capelle a fait la même observation pour la Haute-Auvergne, son pays natal. On peut regarder comme un fait constant, ainsi que l'a avancé ce médecin, que ce n'est pas sur le sommet des montagnes que l'on observe les scrofules, qui y sont, au contraire, très-rares; mais particulièrement au pied et sur les flancs, dans les endroits placés au nord, et qui sont privés de l'influence vivifiante de la lumière, dans les lieux situés entre deux collines qui les dominent, où la température est froide et humide pendant la majeure partie de l'année, à raison des brouillards continuels qui y règnent. Dans le temps où le sol n'est pas couvert par les neiges, des rosées abondantes le maintiennent humide. L'habitation de la plupart des paysans des montagnes n'a qu'une porte, point de fenêtres; ils n'ont pas l'attention de se garantir de l'humidité du sol : leurs lits sont souvent placés par terre ou appuyés contre des murailles mouillées; toute la famille couche dans cette chambre mal aérée, et où règne une malpropreté excessive. Les scrofules sont endémiques dans tous les pays où l'on trouve à peu près la même température, quoiqu'il n'y existe point de montagnes considérables.

La constitution scrofuleuse est propre aux riches comme aux pauvres qui habitent les endroits où l'air et le sol sont toujours humides; ce qui prouve que la nourriture influe moins sur sa naissance que ne le pensoit Boerrhaave. Les paysans qui habitent les plateaux des montagnes, se nourrissent de la même manière que ceux qui habitent les col-

lines : on observe cependant rarement la constitution scrofuleuse chez les premiers. Je conçois cependant que des montagnes très-élevées peuvent concourir au développement des scrofules et les rendre endémiques, soit à raison de la violence du froid, soit à raison de la diminution de pression de la part de l'air atmosphérique. Dans les environs des montagnes très-élevées, la température est extrêmement inégale : la fraîcheur des nuits, l'humidité du matin et du soir, forment, avec la chaleur et la sécheresse des jours, un contraste qui doit être insalubre.

On sait que les scrofules se développent avec plus de rapidité dans les grandes villes que partout ailleurs. L'observation apprend encore qu'on ne les observe dans les grandes cités, que parmi ceux qui habitent des lieux bas, humides, trop peu spacieux, dans des ateliers infects. La malpropreté dans laquelle vit la classe indigente, la mauvaise nourriture à laquelle les réduit leur misère, sont des circonstances très-propres à leur faire contracter cette maladie. Les effets que produisent les scrofules sur les citadins et sur les montagnards, sont différens. Dans les villes, les écrouelles qui sont souvent compliquées avec d'autres maladies, se jettent, pour l'ordinaire, sur les glandes lymphatiques internes, et produisent tantôt l'atrophie mésentérique, tantôt la phthisie tuberculeuse. Les tumeurs blanches des articulations qui proviennent d'un vice scrofuleux, sont aussi très-fréquentes dans les villes : aux environs des montagnes, au contraire, les scrofules sont ordinairement exemptes de complication, et les glandes lymphatiques extérieures sont pendant long-temps les seules affectées.

On doit ranger parmi les causes occasionnelles qui peuvent influer sur le développement et les progrès des scrofules, le mauvais usage des six choses qui constituent la matière de l'hygiène. De toutes les causes qui peuvent produire la maladie scrofuleuse, aucunes n'agissent plus puissamment qu'une température humide et le défaut d'exercice. M. Hé-

bréard assure que les engorgemens scrofuleux ont diminué, depuis que l'administration a soumis les détenus de Bicêtre à des travaux mécaniques : les vaisseaux lymphatiques jouissant de peu de tonicité, ont besoin, pour que la circulation s'y fasse avec régularité, d'être aidés par les contractions musculaires. Tous les alimens dont l'animalisation est difficile, ou qui ne portent pas sur les organes un stimulus suffisant, peuvent, lorsqu'ils se trouvent réunis à d'autres causes délétères, concourir à la production de cette maladie : toutes les passions lentes, telles que l'ennui, la tristesse profonde, la crainte, la terreur, qui produisent, d'après les belles expériences de Santorius, un état de langueur dans les fonctions et les sécrétions, prédisposent aux scrofules en jetant les solides dans un état d'atonie.

L'observation a démontré que le travail de la dentition, les révolutions de la puberté, ainsi que celles de la grossesse, font quelquefois paroître les signes précurseurs des scrofules chez des personnes chez lesquelles on n'avoit aperçu jusqu'alors aucun trait caractéristique d'une constitution écrouelleuse. Quoique les accidens qui accompagnent ces grandes révolutions soient des causes assez ordinaires des scrofules, elles ne contrarient pas ce principe que j'ai établi ailleurs, duquel il résulte que les causes des scrofules sont toutes des causes débilitantes : en effet, ces divers accidens ne produisent les scrofules qu'en dérangeant les fonctions, et en affoiblissant les forces. Il n'est aucun praticien qui n'ait été frappé de la connexion qui existe entre l'apparition des scrofules et tous les grands développemens qui ont lieu dans l'économie : il est probable qu'à l'époque de ces grands développemens, les glandes conglobées sont dans un état d'excitement qui attire sur elles les humeurs ; la puberté surtout est un moment critique pour les écrouelleux ; si elle en délivre quelques-uns de leurs maux, elle les développe chez d'autres et accélère leur marche ; ce qui semble prouver que le surcroît d'activité que les grandes révolutions communi-

quent au système des glandes conglobées, est la principale cause du développement des scrofules, c'est que chez les filles, où ce mouvement est plus prononcé à l'époque de la puberté, elles se développent plus souvent dans cet instant que chez les garçons : cette action augmentée des glandes qui les avoit rendues un centre de fluxion, est bientôt remplacée par un état d'atonie qui favorise leur engorgement.

Un coup, une chute, une fracture, une luxation, déterminent souvent le développement des scrofules : lorsque l'apparition des écrouelles est déterminée par une cause irritante, comme un coup, l'application d'un corps irritant, une douleur vive, leur développement est rapide, et autoriseroit presque à les assimiler aux maladies aiguës ; mais la suppuration une fois formée, elles reprennent bientôt cette marche lente qui fait un des caractères des scrofules.

Toutes les maladies qui jettent les enfans dans le marasme, comme la rougeole, la variole, contribuent à développer les scrofules.

TRAITEMENT.

La maladie scrofuleuse doit être rangée dans la classe des indispositions qui exigent les secours de l'art, puisqu'elle est caractérisée par un état de langueur des forces vitales ; elle guérit cependant quelquefois par les seuls efforts de la nature. Le traitement de cette maladie est toujours difficile, parce qu'elle est entretenue par des causes qu'il n'est pas toujours possible de détruire ou d'éloigner ; elles sont générales et dépendent, le plus souvent, du pays qu'habite l'individu, qu'il n'est pas au pouvoir du médecin de rendre plus salubre.

Le traitement des scrofules doit se diviser en prophylactique et en curatif : le premier consiste à éviter les causes délétères, que l'expérience a appris concourir au développement de cette maladie, et à augmenter les forces, puisque tous les symptômes annoncent un état d'inertie dans l'exercice des fonctions ; le second a pour objet de combattre les accidens qui se sont manifestés.

Traitement prophylactique. Percepta et animi pathemata. On doit envoyer les enfans scrofuleux plus tard dans les écoles : leurs facultés intellectuelles étant souvent précoces, les parens qui voient naître, avec plaisir, ces germes de talens, croient ne pouvoir mieux faire que de chercher à les développer; outre le défaut d'exercice, ces occupations, pénibles pour leur âge, augmenteroient leur morosité naturelle : les enfans scrofuleux, plus que les autres, ont besoin d'exercices et de récréations, qui puissent seconder les ressources de l'hygiène. Si on force les enfans à des études fastidieuses, cette contention prématurée de l'esprit, l'inaction à laquelle elle les réduit, achèvent d'affoiblir leur constitution. C'est surtout aux enfans scrofuleux que l'on peut faire une application utile des préceptes que donne J.-J. Rousseau, dans son Émile : « On doit, dit-» il, les soustraire à toute espèce de contrainte, aux devoirs » forcés, aux corrections brusques, parce que, la plupart » du temps, les enfans sont chagrins et inquiets. » L'onanisme développe cette terrible maladie. Quelques médecins ont conseillé de marier les scrofuleux de bonne heure, pour prévenir le développement des scrofules : on devroit plutôt interdire le mariage aux scrofuleux confirmés; ces sortes d'unions sont la source de races foibles et dégradées.

Circumfusa. Parmi les moyens que fournit l'hygiène pour prévenir les scrofules, ceux qui exercent sur le corps une influence continuelle doivent tenir le premier rang. C'est dans la classe à laquelle M. Hallé a donné le nom de *circumfusa*, que l'on trouve les moyens les plus puissans que la médecine puisse employer pour fortifier la constitution, et pour prévenir le relâchement du système lymphatique. On doit procurer à l'enfant scrofuleux une habitation salubre, où l'air soit sec et élastique; l'effet que produit cet air étant permanent, excite continuellement l'énergie des forces vitales; on doit l'exposer souvent à la lumière solaire : tous les médecins connoissent les effets avantageux de

l'insolation dans les maladies du système lymphatique, et dans les scrofules, qui sont un véritable étiolement animal. Lorsque les enfans sont plus âgés, on doit leur conseiller de fréquentes promenades dans les champs et les bois; cet exercice doit se prendre au soleil. Si l'enfant habite un climat malsain, et dans lequel les scrofules soient endémiques, il seroit très-utile de le transporter dans un autre plus salubre; mais les scrofuleux sont souvent pauvres, ce qui ne permet pas toujours au médecin de choisir les remèdes qui sont les mieux adaptés à la nature de la maladie : aussi voit-on que certaines professions, telles que celles de tisserand, qui obligent à se tenir renfermé dans des lieux bas et humides, où le soleil ne donne jamais, disposent aux scrofules.

Ingesta. Le regime doit être tonique; il sera tiré du règne animal : les bouillons, les sucs de viande obtenus par la torréfaction, sont les alimens les plus convenables. On donnera de petites doses d'un excellent vin vieux aux enfans scrofuleux; on aromatisera leurs alimens; on peut leur donner de temps en temps du café, du chocolat; leurs boissons seront faites avec des infusions de plantes amères ou aromatiques.

Applicata. Des frictions sèches sur toute la surface du corps avec des flanelles exposées à la vapeur de substances aromatiques, comme l'ambre, le benjoin, etc., sont très-utiles. Dans toutes les affections des enfans où le système lymphatique est dans un état d'inertie, et où les organes glanduleux sont engorgés, les frictions qui excitent l'action de l'organe cutané sont des moyens puissans de guérison; elles accélèrent la circulation dans ce système. Il est aussi utile de porter sur la peau des flanelles qui y suscitent une irritation modérée : l'activité plus considérable que ces pratiques produisent dans le système lymphatique cutané, se transmet aux organes glanduleux placés à l'intérieur : le massage qui est usité dans tout l'Orient, et que l'on pra-

tique au sortir du bain, paroît surtout convenable pour résoudre les engorgemens des articulations; en maniant, en pressant, en pétrissant, pour ainsi dire, les parties, on facilite le cours de la lymphe dans les organes glanduleux engorgés, et on procure le dégorgement des cellules les unes dans les autres. On doit considérer comme une espèce de massage, la percussion qu'exercent les bains et les douches faits avec l'eau de mer, avec les eaux sulfureuses, ou avec l'eau ordinaire, dans laquelle on a fait dissoudre les muriates de soude, de chaux, les sulfates de potasse, de chaux, de magnésie.

Excreta. Il est extrêmement rare qu'il soit indiqué de solliciter les excrétions, soit naturelles, soit artificielles. On favorise les excrétions naturelles par des médicamens toniques et stimulans, qui remédient en même temps à la foiblesse.

Gesta. L'exercice est indispensable aux enfans scrofuleux; il faut vaincre le penchant qu'ont les enfans scrofuleux pour une vie sédentaire, et pour des occupations qui n'exigent d'eux aucun mouvement; ce penchant est déjà un symptôme de la maladie : on doit varier l'exercice suivant l'âge et le goût des malades. Pour exercer ceux qui ne sont pas assez forts pour marcher, on doit les placer dans un petit char où ils seront couchés presque horizontalement; le cahotement de ces petits chariots que l'on roule dans des lieux raboteux, imprime au corps des mouvemens salutaires; l'équitation, l'escarpolette, le mouvement en bateau, sont des exercices dont on peut tirer parti chez des enfans disposés aux scrofules. Les Grecs et les Romains ont peu connu les scrofules, parce qu'ils fortifioient leur corps par des exercices gymnastiques.

Traitement curatif. Les eaux minérales, soit en boissons, soit en bains et en douches, et plus spécialement encore l'usage de celles qui sont sulfureuses, comme celles de Barréges, de Cauteretz, etc., sont un des remèdes sur lesquels les auteurs ont le plus compté pour obtenir la

guérison des écrouelles dans la première et la seconde période de la maladie. Cullen assure cependant, ne s'être pas aperçu que la durée des scrofules ait paru être abrégée par leur usage : tout l'effet des bains d'eaux minérales, ou d'eau de mer, paroît consister dans le stimulus qu'ils occasionnent à la surface du corps, et non dans l'absorption de quelque principe qui leur donne une vertu fondante. Le changement de climat, l'exercice qui accompagnent toujours l'usage des eaux minérales, contribuent puissamment à seconder les effets excitans qu'elles produisent sur l'économie. Les bains de rivière, où l'on auroit dissous une grande quantité de muriate de soude ou de chaux, seroient peut-être aussi efficaces que les bains d'eaux minérales, s'ils étoient pris dans des lieux où l'air fût aussi vif, aussi sec, que celui des sources, qui sont, en général, plus élevées que les endroits où règnent les scrofules, et si on s'y livroit au même exercice.

Les vrais moyens curatifs des scrofules sont tous ceux qui ont la propriété d'exciter et de soutenir les forces; tels sont les martiaux, les amers : toute la vertu des alcalis, que l'on a regardé, pendant long-temps, comme des fondans directs de la lymphe épaissie, se borne à leur vertu stimulante sur le système lymphatique. Parmi les médicamens qui ont été préconisés contre les écrouelles, l'élixir anti-scrofuleux du professeur Peyrilhe, est un de ceux dont on obtient le plus constamment des succès : cette teinture se prépare avec trente onces d'eau-de-vie commune, une drachme et demie d'alcali fixe végétal (carbonate de potasse), et une drachme de gentiane ; on peut y ajouter du quinquina : on fait infuser le tout pendant 24 heures; depuis l'âge de dix à douze ans, on donne trois cuillerées à bouche de cette teinture, une avant le déjeuner, et les deux autres avant le dîner et le souper : chez les enfans, on donne seulement une cuillerée à café chaque fois. On obtient de très-bons effets du sirop antiscorbutique admi-

nistré à des doses plus fortes qu'on ne le fait communément. Il convient de changer de temps en temps les remèdes ; car c'est un fait très-connu, que les remèdes dont on a fait un usage fréquent, ne produisent plus les mêmes effets qu'on en avoit obtenu.

Le muriate calcaire a été vanté par ceux qui ont régardé les acides comme la cause prédisposante des scrofules. Quand on auroit réussi à neutraliser les acides, en administrant le muriate calcaire, la maladie ne seroit pas encore guérie ; on auroit encore à remédier à la foiblesse de la constitution, qui est la vraie cause de tous les accidens, et de la formation des acides. C'est d'après cette même théorie, que M. Bonhomme a conseillé le phosphate calcaire, dans le traitement du rachitis, qu'il fait dépendre d'une prédominance de l'acide phosphorique, qui dissout et ramollit les os. Comme l'observe M. Dumas, si l'acide phosphorique existoit à nu, il attaqueroit non-seulement les os, mais encore le tissu des muscles et le parenchyme des viscères.

Les médecins ont observé que, quand les médicamens produisent une augmentation des symptômes, c'est un pas que la nature fait vers la guérison : on doit soutenir cette excitation ; les toniques sont, dans ce cas, les meilleurs rafraîchissans ; ils calment beaucoup mieux la chaleur et la fièvre que les adoucissans, qui aggravent souvent la maladie. Cependant Bordeu a prétendu, que les remèdes excitans sont nuisibles dans le troisième degré. On paroît cependant avoir employé avec succès, dans ces derniers temps, les stimulans les plus actifs, dans les scrofules portées au dernier degré. M. Capelle conseille, dans le rachitis scrofuleux, avec fièvre hectique, l'usage d'un grain de tartrite antimonié de potasse, dans une livre d'eau commune, édulcorée avec du sucre ou du sirop, pour que les enfans prennent plus aisément cette boisson ; on en fait prendre toutes les heures une quantité proportionnée à l'âge de l'enfant ; on en continue l'usage pendant

un, deux et même trois mois, suivant l'opiniâtreté de la maladie.

Le docteur Lentin, M. Bonhomme, dans un Mémoire sur le rachitis, ont conseillé contre les scrofules, le phosphate d'ammoniaque, qui, en même temps qu'il stimule énergiquement le système, lui communique les principaux élémens de l'animalisation et de l'ossification.

Le muriate de baryte a été conseillé par M. Crawford, d'après les essais qu'il en avoit fait à l'hôpital Saint-Thomas. Des observations publiées par un grand nombre de médecins, en Allemagne, en Angleterre, en France, sont favorables à l'emploi du muriate de baryte dans les scrofules; mais en lisant ces observations avec attention, on voit que, si l'on ne peut pas méconnoître l'efficacité de ce médicament, il faut beaucoup de prudence et d'habilité pour l'administrer, parce que son usage peut occasionner des accidens graves. M. Crawfort conseille de donner, pour les combattre, le sulfate de baryte, qui décompose le muriate. M. Pinel a consigné, dans sa Nosographie Philosophique, le détail des essais qu'il a fait de ce remède, sur plusieurs enfans scrofuleux. Le muriate, administré à la dose d'un grain, sur deux onces d'eau distillée, a produit des superpurgations, quoiqu'on laissât deux jours d'intervalle entre chaque prise; mais les effets du vice scrofuleux ont été sensiblement diminués chez tous les enfans qui en ont fait usage. Il résulte également des expériences faites par M. Hébréard, chirurgien en second de Bicêtre, que le muriate de baryte produit des effets surprenans, qu'il fond les duretés, mais qu'il peut produire, à la dose seulement d'un grain, d'un grain et demi, des accidens graves, comme coliques, dévoiemens, douleurs de poitrine, inflammation de la gorge, et autres accidens variés, qui exigent les adoucissans. M. Hébréard pense que le muriate de baryte produiroit peut-être des effets aussi prononcés sur les scrofules, sans exposer aux mêmes inconvéniens, si on

l'employoit en frictions, au lieu de le donner à l'intérieur, dans plusieurs onces d'eau distillée.

Quand le mal a son siége dans les glandes lymphatiques du poumon, il survient fièvre lente, avec une double exacerbation, l'une vers midi, et l'autre vers le soir; dans ce cas, des moyens aussi actifs que le muriate de baryte, deviendroient probablement nuisibles; ils pourrroient augmenter la fièvre hectique, et convertir en phlegmasie aiguë, la phlogose chronique du poumon. Huféland préconise la douce amère, dans les accidens scrofuleux des poumons, tels que la toux et l'asthme, provenant de mucosités ou de tubercules, et dans le commencement de la phthisie scrofuleuse; il conseille, dans ces derniers cas, de la mêler avec le lichen d'Islande. On trouve chez M. Boullay une gelée de lichen d'Islande, que l'on pourroit substituer avec avantage à la décoction. M. Huféland commence par donner la douce amère, à la dose d'une demi-once par jour, pour une décoction : on doit augmenter tous les jours la dose.

On a vanté dans la phthisie scrofulense les bons effets du quinquina; ils sont réels, quoiqu'on les ait peut-être exagéré : c'est dans cette espèce de phthisie que les antiscorbutiques et les plantes crucifères ont réussi.

Lorsqu'il existe des tumeurs et des ulcères scrofuleux, qui ont leur siége dans les glandes lymphatiques extérieures, on doit associer les topiques aux remèdes internes; quand les tumeurs sont récentes, on se contente assez souvent, pour en favoriser la résolution, d'employer les médicamens internes, sans recourir aux topiques; les purgatifs, les cautères, ne produisent jamais d'effets avantageux, dans une maladie qui dépend essentiellement d'un état de débilité de la constitution. Cullen, le docteur Brieude, ont reconnu que ces médicamens rendent la maladie plus grave. Tous les topiques qui ont été conseillés et qui ont réussi, sont plus ou moins irritans. On a appliqué sur les tumeurs scrofulenses, l'emplâtre de ciguë, la ciguë fraîche, différentes préparations de mer-

cure, d'antimoine : on a eu recours à des linimens avec l'ammoniaque seul, ou combiné avec l'acide acétique, à des lotions répétées de lessive alcaline ; elles sont plus spécialement employées pour les tumeurs scrofuleuses des articulations, qui sont indolentes. Les bains savonneux, ceux de ciguë, ont aussi été recommandés : on applique le vésicatoire sur les tumeurs articulaires mêmes. Huféland conseille d'appliquer sur les tumeurs scrofuleuses, des compresses enduites du liniment suivant, qu'il regarde comme un très-bon dissolvant. Prenez : fiel de bœuf frais, muriate de soude, huile de noix, de chacun trois cuillerées ; on fait digérer le tout au soleil pendant deux jours : tous ces médicamens, quoique fort irritans, hâtent rarement la résolution, suivant Cullen.

Quand on n'a pas pu résoudre les tumeurs scrofuleuses, il convient de les faire suppurer : les auteurs conseillent les mêmes moyens pour faire suppurer ces tumeurs, que pour les résoudre. On ne doit pas se presser de les ouvrir ; on les laisse se ramollir, jusqu'à ce que toutes les duretés soient fondues ; mais si la tumeur est située dans une articulation, sur des os, ou des cartilages, on doit l'ouvrir de bonne heure, pour éviter la carie ou les fistules. Quand les dépôts sont sur les articulations, Bell préfère les ouvrir par l'application du séton : lorsque la tumeur n'avoisine aucun organe important, on l'ouvre avec le bistouri ; si la tumeur est totalement suppurée, on attend qu'elle s'ouvre spontanément : si la tumeur avoisine quelque organe essentiel, et que la tumeur soit encore dure dans quelques endroits au moment où on se propose de l'ouvrir, le caustique est préférable. Lorsqu'une articulation est le siége de la suppuration, on doit chercher à obtenir la soudure des os, en tenant la partie immobile, loin de l'agiter, comme l'ont recommandé quelques praticiens. La carie des os exige des applications spiritueuses, comme l'alcohol camphré, la teinture de myrrhe et d'aloès. Le docteur Lentin a vanté les bons

effets

effets de l'acide phosphorique, dans la carie des os et dans les tophus gouttenx, dans un Mémoire qu'il a lu à la Société Royale de Goëttingue : *De acido phosphori cariei ossium domitore.*

On ne peut obtenir la guérison des ulcères scrofuleux, qu'après avoir combattu l'atonie où se trouve le système, par des remèdes fortifians. La marche lente et peu animée des ulcères scrofuleux, les duretés, les callosités qu'on y rencontre souvent, ont porté les praticiens à employer comme topiques, des médicamens légèrement stimulans : les préparations mercurielles ont été consacrées, pendant long-temps, au traitement de ces ulcères. Cullen dit que les topiques qui lui ont paru les plus utiles pour la guérison des ulcères scrofuleux, sont l'eau froide, dont on imbibe un linge que l'on applique sur l'ulcère, et que l'on tient continuellement mouillé, ou bien une forte décoction de tusilage (pas-d'âne) employée de la même manière. Le docteur Bosquillon assure aussi l'avoir employée avec succès dans cette circonstance. On a conseillé dans ces derniers temps, en Angleterre, pour la guérison des ulcères scrofuleux, l'application d'un cataplasme fait avec l'oseille ordinaire, macérée sous la cendre : ce topique paroît avoir réussi ; il résulte des essais qu'en a fait M. Pinel, à l'hospice de la Salpêtrière, que ce cataplasme, continué pendant six jours, excite de la rougeur, de la chaleur dans les bords de la plaie ; que l'écoulement, qui est auparavant séreux, prend de la consistance ; les chairs deviennent plus vives, et l'ulcère se cicatrise : par l'usage de ce topique, la cicatrice ne reste pas difforme. Lorsque l'ulcère étoit accompagné de beaucoup d'irritation, M. Brewer s'est très-bien trouvé de cataplasmes faits avec la poudre de charbon de bois, appliqués presque froids ; on ajoute une suffisante quantité de mie de pain, pour leur donner la consistance requise : ils changent, dit-il, souvent en peu de temps, l'aspect de l'ulcère, et améliorent

la suppuration qui, d'âcre et ichoreuse qu'elle étoit, devient bientôt blanche et épaisse.

Les ulcères scrofuleux se recouvrent souvent de chairs fongueuses, qui exigent de les toucher avec le nitrate d'argent fondu (pierre infernale), le sulfate d'alumine calciné. Pour remédier à l'inflammation que produisent quelquefois ces caustiques, on est obligé de se servir momentanément de médicamens émolliens, dans lesquels on fait entrer l'eau végéto-minérale (ou acétate de plomb).

L'ophtalmie scrofuleuse est très-fréquente chez les enfans et les vieillards : la rougeur des yeux et des paupières en impose souvent aux médecins, et leur fait croire à l'existence d'une inflammation qui exige les anti-phlogistiques. Par ce traitement, on aggrave la maladie : cette ophtalmie affecte le plus souvent les deux yeux, et elle est très-rebelle, si, en même temps que l'on s'occupe à ranimer les forces vitales languissantes, on ne rétablit pas le ton de la partie malade par des collyres stimulans : des pommades, où entre le précipité rouge, ou quelqu'autre préparation mercurielle, et dont on étend chaque soir une petite quantité sur le bord des paupières, sont un des meilleurs topiques que l'on puisse employer pour cicatriser les ulcérations légères qui s'y sont formées.

Quoiqu'on ne puisse pas faire des genres particuliers du carreau et du rachitis, il est peut-être important de traiter à part de ces deux modes de scrofules.

Du carreau.

Le carreau consiste dans l'induration des glandes du mésentère; cet engorgement étant produit par le vice scrofuleux fixé sur le mésentère, tout ce que j'ai dit sur la nature, sur les causes et le traitement de cette affection, est également applicable à l'atrophie mésentérique : il peut arriver à la suite d'une dentition laborieuse, de la rougeole, de la

variole, de la scarlatine, et trouve sa source dans l'affoiblissement des enfans, qui donne lieu à l'engorgement des glandes : toutes les causes qui dérangent les digestions peuvent donner naissance au carreau. Des observations indiquent que le carreau peut être la suite de la disparition subite de la croûte laiteuse, de la teigne, de la suppuration des oreilles, de la gale, des dartres.

Pour ne pas me répéter, je vais me borner à tracer les signes au moyen desquels on peut reconnoître cette affection, et à rappeler les bases du traitement, qui est le même que celui des scrofules en général : on doit distinguer trois périodes dans l'atrophie mésentérique; elle attaque le plus communément les enfans qui approchent de l'âge de 7 ans.

On peut cependant rencontrer, chez quelques enfans, même avant la dentition, des engorgemens considérables des glandes du mésentère; à l'ouverture des cadavres des enfans morts au berceau, on a trouvé quelquefois que ces glandes étoient grosses comme de petites noisettes; leur intérieur étoit rempli d'une humeur purulente : les enfans qui en sont affectés tombent dans le marasme, quoiqu'ils mangent avec appétit. Toutes les fois qu'à cet âge on voit un enfant maigrir et dépérir, quoiqu'il prenne de la nourriture, on doit soupçonner un commencement d'engorgement des glandes du mésentère; c'est le germe du carreau qui se déclarera dans un âge plus avancé, si on n'y remédie pas sur-le-champ : si on laisse faire plus de progrès à la maladie, elle peut devenir incurable. L'enfant qui est menacé du carreau ne doit presque pas téter; on le nourrira avec le bouillon, les sucs de viande, les gelées, quelques cuillerées d'excellent vin vieux; on lui donnera le sirop antiscorbutique et celui de quinquina : on peut les combiner ensemble; on fera prendre à la nourrice des décoctions de quinquina, des infusions de plantes aromatiques; on procurera à l'enfant un air pur et sain : on le fera jouir presque toute la journée de l'influence bénigne de la lumière solaire.

Première période. Cette maladie commence par un état de langueur et d'engourdissement. Les enfans menacés de carreau deviennent pâles, tristes, sont tourmentés de flatuosités, qui sont un indice d'un dérangement des digestions et de la foiblesse des intestins : la physionomie des enfans qui sont atteints du carreau ou de rachitis, est sèche, ridée, ressemble à celle de petits vieillards. Ces enfans sont sujets de temps en temps à des vomissemens muqueux ; l'appétit est inégal : quelquefois il manque ; d'autres fois il est très-vif; le ventre est gros, tendu, mais sans douleur ; les enfans digèrent mal, et sont souffrans après le repas ; la langue est sale, l'haleine forte ; la transpiration exhale une odeur acide : les symptômes d'aigreur et d'acidité que présentent les excrétions sont, suivant la remarque de Bell, simplement l'effet de l'atonie du système lymphatique, et non la cause de la maladie, comme on l'a gratuitement supposé.

Deuxième période. L'abdomen augmente de volume ; les enfans éprouvent, après le repas, un malaise et une douleur gravative produits par la distension du ventre : les indurations sont sensibles au toucher ; les déjections sont fétides, et le plus souvent comme blanchâtres : le gonflement des glandes conglobées du cou a quelquefois précédé celui des glandes du mésentère ; en sorte que l'on peut reconnoître ces deux périodes de la maladie, par les signes qui annoncent les écrouelles.

Troisième période. Dans cette période, les glandes s'abcèdent ; l'ouverture des cadavres prouve qu'elles sont dans un état de suppuration ; la nutrition ne se fait plus, parce que les vaisseaux absorbans ne font pas leurs fonctions : le chyle sort avec les excrémens ; il survient un dévoiement lientérique; une chaleur sèche se fait sentir sur la peau, mais principalement à la paume des mains ; le pouls est fréquent et serré, et il se manifeste de légers frissons, particulièrement vers midi et le soir : la peau est rude, terreuse, collée sur les os ; le carreau est incurable

dans la troisième période; sa cure est difficile dans le second degré.

Comme dans les scrofules, il faut recourir aux ressources offertes par l'hygiène; on doit accorder peu de confiance à ces prétendus fondans, incisifs, résolutifs, que les auteurs ont vanté pour la guérison de ces deux maladies. Le carreau trouvant, pour l'ordinaire, sa source dans la débilité de la constitution, et particulièrement dans celle du système lymphatique, les forces de la nature convenablement excitées et soutenues, sont les vrais fondans de la lymphe. Cependant, la nature abandonnée à elle-même, ne se suffit pas pour la curation de cette maladie, ainsi que pour celle du rachitis; il faut réveiller l'activité du système lymphatique par le quinquina, la rhubarbe, l'acétite de potasse et autres stimulans que j'ai conseillé contre les scrofules : quand l'engorgement des glandes du mésentère n'est pas considérable, l'infusion de rhubarbe suffit souvent pour dissiper le carreau.

Le carreau, qui trouve sa source dans la disparition d'un exanthème ou d'un écoulement, est le plus facile à guérir; c'est dans le carreau et le rachitis, qui reconnoîtroient pour cause une humeur répercutée, pour employer le langage reçu de la plupart des médecins, que les vésicatoires, les sétons, les cautères, peuvent être utiles pour rappeler les humeurs vers le point d'irritation qu'ils établissent, ou pour déplacer la sensibilité, suivant les médecins, qui ne veulent pas attribuer ces affections à une répercussion d'humeurs, et qui n'y voient qu'une affection sympathique déterminée par l'état pathologique de la peau. Il seroit utile, pour opérer la guérison, de redonner la gale, les dartres, la teigne. L'usage du soufre doré d'antimoine est très-convenable, si le carreau est occasionné par des maladies cutanées qui ont disparu d'une manière subite. S'il succédoit à la disparition d'une croûte laiteuse, ne pourroit-on pas l'inoculer, comme l'a fait avec succès, M. Lhomme, dans une autre circonstance ?

Du rachitis, et de la noueure.

Brouzet nomme, avec raison, le rachitis, les écrouelles des pays froids : en effet, le rachitisme que les auteurs décrivent comme primitif, et sous le nom de rachitisme de la première enfance, depuis Glisson et Mayou, qui en ont donné les premiers une description exacte et étendue au dix-septième siècle, est toujours le résultat d'une affection antécédente, et principalement des scrofules; il dépend toujours de l'affoiblissement des forces, qui porte plus spécialement sur la fonction qui a pour but d'assurer l'ossification : la nature des phénomènes propres aux rachitis ne permet pas de douter qu'il n'est qu'un mode particulier du développement de la constitution scrofuleuse. Que l'on consulte tous les auteurs qui ont traité de cette maladie, on verra qu'ils enseignent unanimement que l'on doit craindre la noueure chez les enfans, lorsque leur peau est molle, blafarde, leur abdomen volumineux, que leur tête est grosse, et la mâchoire inférieure plus large que de coutume; s'ils ont les yeux bleus, humides et ternes; si les glandes du cou et des aines sont engorgées; si les articulations du poignet et du coude, celles du pied et du genou, sont plus grosses que dans l'état naturel, peut-on méconnoître à ces caractères une constitution scrofuleuse bien prononcée? Quand on examine attentivement, il est facile de s'apercevoir que les enfans qui deviennent rachitiques, ont présenté auparavant des traces manifestes de l'existence des scrofules; l'affection des glandes lymphatiques précède toujours ou accompagne celle des os. Les scrofules et le rachitis sont deux maladies de même nature, et qui ne diffèrent que par le siége des parties intéressées et par le degré; le rachitis exige seulement plus de persévérance dans l'emploi des moyens curatifs, et laisse moins d'espoir de guérison, parce que la maladie a fait plus de progrès. L'ouverture des cadavres des enfans rachitiques montre que les glandes lym-

phatiques sont engorgées ; celles du mésentère et du poumon sont remplies de concrétions plus ou moins épaisses. Duverney, dans son Traité des maladies des os, confond aussi, comme Brouzet, le rachitis avec l'état scrofuleux.

Le mot *rachitis*, dans son acception propre, signifie une courbure ou une torsion du rachis ; on l'emploie aujourd'hui dans un sens plus étendu, et pour désigner une altération des os dans une partie quelconque du corps : en France, on rend assez souvent cette dénomination synonyme de celles de nouenre, de chartre. Le nom de chartre vient du latin *carcer* ; elle a été adoptée à cause de la fréquence de cette affection dans les prisons : cette maladie n'est pas contagieuse, mais elle se transmet des pères aux enfans, comme les scrofules, dont elle est un degré.

Le rachitis n'est pas une maladie nouvelle ; si Hippocrate et les auteurs Grecs n'en ont presque pas parlé, c'est qu'elle est bien plus rare dans les contrées chaudes que dans les pays froids. Ambroise Paré, cent ans avant Glisson, a parlé avec beaucoup de clarté de cette maladie ; il a même proposé un corset de fer pour redresser la colonne épinière, vicieusement contournée : il a aussi décrit une espèce de bottine propre à redresser les jambes. Ésope, qui a fourni tant de sujets de plaisanterie aux poëtes de l'antiquité, ne doit-il pas être considéré comme un riquet accompli ? La description qu'on lit dans Homère, sur la conformation de Thersite, ne permet pas de douter que le rachitis n'ait existé de toute antiquité. Où Horace auroit-il puisé les idées de bossu, de bancal, qu'il emploie dans ses satires, si le rachitis n'eût pas été connu de son temps ? Glisson, Mayou, médecins Anglais, doivent seulement être regardés comme les premiers qui en ont traité *ex professo* ; l'ouvrage de ce dernier, quoique plus court, présente plus de vues lumineuses.

Il seroit peut-être important, pour bien tracer la marche de cette maladie, de distinguer la nouenre du rachitis, parce que ces deux altérations des os arrivent à des époques diffé-

rentes de l'enfance : il n'est peut-être pas inutile non plus, de retenir la division admise par la plupart des médecins, du rachitis, en rachitis de la première enfance, et en rachitis de la seconde enfance.

La noueure ne se déclare qu'après le septième ou le huitième mois, et les enfans en sont rarement attaqués après la seconde, ou au plus tard après la troisième année, s'ils n'en ont éprouvé auparavant aucune atteinte : c'est entre ces deux termes que les enfans se nouent, c'est-à-dire, que leurs articulations grossissent, et qu'il se forme à l'union des cartilages des côtes avec les vertèbres, aux poignets, aux malléoles, aux genoux, des tubérosités semblables à celles qui se forment dans les branches d'arbres : c'est à raison de ces nodosités que présentent les épiphyses des articulations, que l'on dit en France, que les enfans atteints de cette variété de rachitis sont noués. Il seroit plus conforme aux apparences que présentent les épiphyses des articulations, d'attribuer, avec M. Girod (1), la noueure à la trop grande quantité du phosphate calcaire, que de la faire dépendre, avec M. Bonhomme, de la trop petite quantité de ce même phosphate calcaire ; cette dernière théorie est plus applicable au ramollissement des os, qui constitue le rachitis proprement dit. On ne peut cependant pas nier qu'il n'existe disposition au ramollissement des os, toutes les fois que les enfans se nouent : en effet, on voit en même temps les os longs, tels que le fémur, le tibia, se courber ; ceux du bassin se déforment, si l'enfant est tenu debout ou assis ; le sternum s'élève, les clavicules se courbent, de même que la colonne épinière, qui se fléchit en divers sens; la marche est pénible par la mauvaise conformation des jambes, qui deviennent cambrées ou cagneuses. La noueure n'attaque que les enfans foibles ; ceux qui habitent des maisons humides et malsaines, en sont plus souvent affectés.

(1) Dissertation sur le rachitis, présentée à l'École de Médecine de Montpellier.

Vers l'âge de cinq ans, le rachitis porte sur les os du thorax et de la colonne vertébrale; on voit alors survenir des difformités variées vers ces parties : en effet, je pense avec Rosen, que la distorsion de la colonne épinière, les gibbosités, sont le plus souvent un effet du rachitis; j'admets cependant aussi, avec M. Chambon, que, dans quelques cas, ces maladies sont très-distinctes. Des exemples nombreux cités par Rosen, Tissot, et confirmés chaque jour par les médecins, prouvent que l'on ne peut pas adopter l'opinion de Boerrhaave, qui établit que le rachitis ne paroît jamais après l'âge de trois ans. Des exemples nombreux portent à admettre que le rachitis de la première enfance est héréditaire; on le voit quelquefois se déclarer subitement, en sorte que sa marche pourroit être comparée à celle des maladies aiguës.

Il est une autre espèce de rachitis, auquel on donnne le nom de rachitis de la seconde enfance, à raison de l'âge auquel il paroît; il s'annonce quelquefois de neuf à dix ans, mais le plus souvent il est déterminé par le travail de la puberté. Il n'est pas rare de voir de jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe, mais surtout parmi les femmes, qui ont été bien faites jusqu'à cette époque, devenir contrefaites par la courbure de l'épine. La dentition et la puberté sont deux époques de la vie, dont il est impossible de méconnoître l'influence sur la production de cette maladie. La septième année amène souvent une crise qui, suivant les circonstances, est tantôt salutaire, tantôt défavorable : la noueure se termine le plus souvent à l'âge de sept ans.

Au rapport de Tissot, les parens qui se sont livrés trop de bonne heure ou avec excès aux plaisirs de Vénus, voient souvent leurs enfans périr rachitiques. Ceux qui ont été souvent atteints de maladies syphilitiques, ceux qui ne sont devenus pères que dans un âge avancé, ou qui sont attaqués de quelque maladie chronique qui les consume, ont aussi souvent le désagrément de voir leurs enfans devenir rachitiques. Les parens qui ont été rachitiques, quoique bien guéris, eu-

gendrent souvent des enfans rachitiques. Le lait d'une nourrice âgée, langnissante, scrofuleuse, peut aussi influer sur la production de cette maladie.

La physionomie des enfans qui sont atteints de rachitis, ressemble à celle de petits vieillards; ils sont sérieux comme eux, et ont, comme eux, le visage sévère et même grave, ainsi que l'a observé Glisson; leur peau est rude, terreuse, collée sur les os; leur front est saillant, les tempes sont enfoncées: l'état des facultés intellectuelles est très-variable.

M. Bonhomme (1), dans un Mémoire sur le rachitis, le fait dépendre de la trop petite quantité du phosphate calcaire, qui forme la base naturelle des os, et leur donne leur solidité. Cette théorie est celle qui a été adoptée par M. Baumes, qui admet dans le rachitis: 1°. défaut ou trop petite quantité de phosphate calcaire, dans la nourriture de l'enfant: 2°. décomposition de ce même phosphate calcaire, par un acide qui se développe dans les organes, et qui a plus d'affinité avec la terre calcaire, que n'en a l'acide phosphorique, dont elle est naturellement saturée. M. Bonhomme pense que cet autre acide est l'acide oxalique; 3°. défaut d'application de cette partie terreuse, à raison du peu d'énergie des organes. Dans ce système, l'acide engendré dans les premières voies, que l'on regarde comme la cause prochaine du rachitis, doit être repompé par les absorbans, et porté dans la masse du sang. On lui attribue la propriété de l'épaissir, en même temps qu'il a celle de ramollir les os; mais on comprend difficilement comment cet acide, s'il est assez concentré pour produire ces effets, pourroit être absorbé par les orifices très-irritables des vaisseaux lactés; ou comment, lorsqu'il auroit pénétré dans leurs cavités, il ne seroit pas trop affoibli par le mélange du chyle et par celui de la lymphe, dans son cours jusqu'à la veine sous-clavière, pour pouvoir attaquer les os.

(1) Annales de Chimie, vol. XVIII.

Soëmmering, dans un ouvrage qui a remporté le prix à la Société d'Utrecht, et qui traite des vaisseaux lymphatiques ou absorbans du corps humain, place la cause prochaine du rachitis, dans une augmentation de la faculté absorbante de ces vaisseaux; cette doctrine lui paroît prouvée par les ouvertures des cadavres des rachitiques, qui apprennent que la capacité des vaisseaux lymphatiques est beaucoup plus grande que dans l'état naturel : de toutes les parties du corps de l'enfant, le système lymphatique est la plus foible, et en même temps la plus irritable.

Les évacuans sont quelquefois nécessaires dans le commencement de la cure, parce que des matières étrangères séjournent dans les premières voies, et qu'elles empêcheroient, par leur présence, l'effet des médicamens; le plus souvent, les émétiques sont indiqués; outre la propriété qu'ils ont de débarrasser l'estomac, ils sont encore utiles, par la secousse qu'ils impriment à tout le corps : quand un embarras gastrique intestinal exige de recourir aux purgatifs, on doit toujours préférer la rhubarbe à cause de sa vertu corroborative; quand cette complication n'existe pas, les purgatifs, qui sont débilitans, sont nuisibles.

M. Bonhomme, qui fait dépendre le rachitis d'une prédominance de l'acide phosphorique qui, n'étant pas combiné, dissout et ramollit le principe des os, a conseillé, d'après cette théorie, l'usage des lotions alcalines, et l'administration des phosphates de chaux et de soude : les lotions alcalines que l'on compose avec les cendres de bois ou avec la potasse, à la dose de demi-once à une once, deux fois par jour, raffermissent le tissu des chairs. On lave deux fois par jour les parties affectées avec ces dissolutions; avant de s'en servir, on doit frictionner la peau avec des linges chauds.

M. Bonhomme, qui a beaucoup vanté les phosphates de chaux et de soude, regarde le premier comme utile, parce qu'il fournit à l'organisation les matériaux de l'ossification, qui manquent ou qui ont été déviés; et le second, parce qu'il

possède des facultés apéritives et fondantes, propres à stimuler et à fondre les mucosités dont les premières voies abondent dans le cas de rachitis : il conseille un scrupule de phosphate calcaire, et autant de phosphate de soude, combinés ensemble, deux fois par jour.

M. Strack a préconisé un mélange de limaille de fer, de rhubarbe et de sucre ; la proportion est de cinq grains de limaille de fer, de cinq de rhubarbe en poudre, sur dix grains de sucre, que l'on donne en deux doses, l'une le matin et l'autre le soir : si l'enfant est très-jeune, on n'en donne que la moitié.

Bouvard avoit mis fort en vogue, à Paris, le sirop mercuriel de Belet, combiné avec les antiscorbutiques ; mais on a beaucoup exagéré les avantages que l'on retire de ce médicament, dans les affections scrofuleuses et rachitiques : le carbonate de potasse a paru plus utile à d'autres médecins. Levret, Albildgaard, médecin de Copenhague, l'ont considéré comme un puissant antirachitique.

Le rachitis consistant essentiellement dans un état de débilité, et plus particulièrement des vaisseaux du système osseux, le traitement doit consister à fortifier la constitution. Tous les moyens que j'ai conseillé contre les scrofules, conviennent contre le rachitis : si les médicamens stimulans et amers, qui ne sont pas purgatifs, sont nécessaires pour rétablir le ton des parties, on trouve des ressources, au moins aussi puissantes, dans l'emploi sagement dirigé des six choses qui constituent la matière de l'hygiène : ces enfans doivent être exposés continuellement à l'action d'un air vif et sec, user d'une nourriture succulente et légèrement stimulante ; Les matelats sur lesquels couchent les enfans rachitiques doivent être durs ; il seroit plus avantageux de les remplir de sommités de plantes odorantes, que de branches de fougère mâle, comme on le pratique dans quelques cantons : il est utile d'exposer chaque jour leur lit à l'action du soleil ; dans l'hiver, on peut chauffer les draps et les imprégner de vapeurs

aromatiques. On doit applaudir à cette pratique, qui consiste, pour les exercer, à les placer dans un petit char, où ils sont couchés horizontalement, et que l'on roule d'un lieu dans un autre, par un beau jour de soleil. La natation est utile aux enfans rachitiques, lorsqu'ils sont d'âge à pouvoir s'y livrer. On a recommandé de couvrir tout leur corps avec un vêtement de flanelle, qui irrite légèrement la surface du corps: les auteurs ne sont pas d'accord sur les effets des bains froids dans le rachitis: la meilleure manière d'employer le froid comme stimulant, consiste à arroser le corps avec de l'eau froide, au moyen d'une éponge, et à frictionner ensuite les parties qu'on a lavées.

D'après les observations recueillies par M. Peyrilhe, la garance, tant vantée par Levret, dans le traitement du rachitis, loin d'être utile, produit l'amaigrissement du corps et rend les os plus fragiles.

Les vésicatoires, les sétons, les cautères, ne peuvent convenir que dans les cas où le rachitis auroit été produit par une gale, une croûte laiteuse, une teigne répercutées: quoique ces moyens soient propres à entretenir une irritation locale qui peut se répéter sympathiquement sur toute l'économie, on ne doit pas y recourir dans cette vue; leur propriété évacuante les rend dangereux dans une maladie qui consiste essentiellement dans un état d'inertie.

M. Levacher de la Feutrie, médecin de Paris, fils du médecin du même nom, distingue deux espèces de cures dans le rachitis; l'une détruit le vice, l'autre remédie aux courbures. Suivant cet auteur, après avoir anéanti la cause de la courbure, on détruit la courbure elle-même par des moyens mécaniques bien dirigés. C'est dans cette vue qu'il s'est occupé de perfectionner la machine inventée par M. Levacher. M. Chambon dit avoir obtenu des guérisons par son usage: les machines peuvent beaucoup aider à redresser les membres; elles produisent moins d'effet sur les vices du tronc, quand ils sont bien établis.

De la fièvre lente et de la cachexie.

Cet état auquel les auteurs ont donné le nom de fièvre lente, de cachexie, de marasme, n'est pas un genre particulier de maladie ; il est toujours la suite d'un autre dérangement : avant d'en entreprendre le traitement, il faut donc en rechercher les causes, et parcourir les diverses fonctions pour découvrir celle dont la lésion l'a déterminé ; car il est évident qu'il ne peut pas y avoir de traitement général pour une maladie dont la cause n'affecte pas toujours le même système.

Une dentition laborieuse chez des enfans délicats, ou bien des accidens survenus à des enfans robustes pendant la période de la dentition, à la suite de la variole, de la rougeole, de la fièvre scarlatine, les scrofules, le carreau, etc., etc., parvenus au dernier degré, font tomber les enfans dans un état de marasme et de dépérissement, accompagné d'une fièvre lente : en effet, comme l'observe M. Broussais, dans sa Dissertation sur la fièvre hectique essentielle, tout épuisement lent s'accompagne d'une fièvre hectique : la nature avertit, par cette fièvre, que l'individu est menacé d'une destruction prochaine, si on ne répare pas promptement les forces.

M. Broussais regarde la fièvre hectique comme une fièvre *sui generis :* il la considère comme une fièvre essentielle, qui tantôt se présente seule, tantôt compliquée à certaines maladies, dont elle marque une période : d'autres soutiennent que l'on ne peut point regarder la fièvre hectique comme essentielle, et qu'elle n'est qu'un symptôme et qu'un degré de plus d'une affection primitive ; il importe peu pour la pratique, de résoudre cette question : que cette fièvre ait lieu ou non, l'affection qui jette dans le marasme ne change point de nature ; la fièvre, comme l'observe Grimaud, ne doit pas servir de caractère distinctif, parce qu'elle n'in-

digne rien dans le traitement : *Non febris , sed causa febris curanda*, dit Primerose.

On doit insister sur les toniques, sur l'usage du bouillon, du vin, des laits de poule ; on donnera le quina ou la rhubarbe seuls ou combinés ensemble : les purgatifs que l'on a employé, pendant long-temps, ne conviennent pas, ainsi que l'avoit reconnu Sydenham, dans une maladie dont la foiblesse est l'essence : on donne, avec succès, les sirops antiscorbutiques, ou de quinquina, les vins amers, tels que ceux de gentiane, de quina, etc., etc. : lorsque le marasme est accompagné de bouffissure, on peut ajouter aux potions toniques l'oxymel scillitique.

De la teigne.

La teigne paroit avoir été connue des médecins anciens, qui la désignoient sous les noms de *porrigo*, de *favus*, *furfures*, *achores*. Le premier qui s'est servi du terme de *tinea* (teigne), consacré aujourd'hui à cette maladie, est Antoine d'Antioche, lorsqu'en 1127 il traduisit les ouvrages d'Haly, de l'arabe en latin. La teigne a été ainsi appelée, parce qu'elle corrode les parties qui en sont affectées, de même que l'insecte qui porte le même nom ronge les étoffes.

Caractère générique. On doit considérer la teigne comme un exanthème chronique, dont le cuir chevelu est presque le siége exclusif, et qui se développe le plus ordinairement depuis la naissance jusqu'à la puberté. Les dartres n'affectent peut-être jamais le cuir chevelu, ce caractère suffiroit seul pour les distinguer de la teigne, lors même que la marche, les symptômes de ces maladies ne seroient pas différens : la manière dont cette maladie commence, varie suivant l'espèce de teigne ; tantôt elle se manifeste par une légère desquammation de l'épiderme qui se fendille. La portion du tissu réticulaire qui est privé de l'épi-

derme, fournit un suintement séreux qui se dessèche et forme des écailles qui augmentant en nombre et en épaisseur, présentent par la suite une couche plus ou moins épaisse : les malades commencent par sentir un prurit plus ou moins violent à la tête. On aperçoit entre les cheveux de l'enfant qui se gratte avec vivacité, des pustules ou vésicules ; lorsque ces pustules se crèvent, la liqueur qu'elles répandent agglutine les cheveux les uns aux autres : c'est ce que l'on observe spécialement pour la teigne faveuse et rugueuse, qui commence par un ou plusieurs petits boutons accompagnés d'une démangeaison plus ou moins vive, rouges à leurs bases. Au bout de quelques jours, leur sommet, qui est blanchâtre, laisse suinter une sérosité qui, en se desséchant, forme une croûte jaunâtre, et par la suite des plaques plus ou moins étendues, lorsque les tubercules deviennent plus nombreux et se rapprochent de manière à se confondre par l'exsiccation de la liqueur qu'ils fournissent.

Il n'est aucune maladie sur laquelle les auteurs aient tant varié pour la distribution en genres et en espèces. Sauvages avoit porté le nombre des espèces jusqu'à neuf ; Lorry, dans son Traité *de Morbis cutaneis*, n'a pas beaucoup avancé l'histoire de la teigne dans le tableau qu'il en a présenté. Cullen, qui a introduit un goût épuré dans la nosologie, et qui a fait sentir la nécessité de diminuer dans la nosographie, les espèces admises par Sauvages sous les prétextes les plus légers, en réduit le nombre à deux. Le célèbre Murray, de Goëttingue, qui est le premier dont les descriptions et les réflexions aient réellement éclairé les médecins sur tout ce qui est relatif à la teigne, en admet aussi deux espèces : comme sa distinction est calquée sur la diversité du traitement qu'exige chaque espèce, elle me paroit préférable à la division de Cullen, qui ne distingue pas le favus de la teigne proprement dite, tandis qu'il fait une espèce des *achores* ou petits ulcères humides, qui ne sont qu'une variété ou un période différent de

la

la même maladie, puisque le traitement est le même.

Si on étudie la marche de la teigne chez un grand nombre de sujets, on voit que ses symptômes ne sont pas les mêmes chez tous ceux qui en sont atteints, et qu'il est nécessaire d'établir, avec M. Alibert, dans son Traité des maladies de la peau, cinq espèces rapprochées, à la vérité, par des caractères communs qui doivent les faire ranger sous un même genre, mais qui diffèrent aussi par des symptômes particuliers et constans, suffisans pour autoriser à distinguer diverses espèces.

Les recherches du docteur Bosquillon sur la teigne, que l'on trouve dans sa traduction du Traité des ulcères par Bell, prouvent que les auteurs ont été aussi partagés d'opinion sur sa nature, sur son siége, sur ses causes, que sur sa classification nosologique.

Causes. On peut diviser les causes de la teigne, comme celles de toutes les autres maladies, en causes prochaines et en causes éloignées. Toutes les recherches que l'on a fait pour déterminer la cause de cet exanthème du cuir chevelu, laissent encore beaucoup à désirer. M. Gallot se demande si la teigne, comme la gale, ne pourroit pas reconnoître pour cause prochaine, quelque disposition à une lésion primitive et particulière du tissu de la peau. Je crois que la teigne dépend toujours d'une altération primitive de quelques parties de la peau de la tête, et en particulier des vaisseaux lymphatiques de cette partie. Quoique les naturalistes aient rencontré dans les pustules galeuses, des animalcules qu'ils ont placées parmi les cirons (acarus scabiei), il n'est pas pour cela certain, comme l'admettent les auteurs modernes, que la cause prochaine de la gale réside dans ces insectes. Il est présumable, comme le disoit Bichat dans ses leçons inédites d'anatomie pathologique, qu'ils ne sont qu'accessoires, et que quand ils existent, ils peuvent être nés dans la pustule, plutôt que d'avoir déterminé sa formation.

Causes occasionnelles. Elles sont prédisposantes ou déterminantes ; elles sont absolument les mêmes dans les cinq espèces de teignes que je vais établir ; elles sont encore plus obscures dans la teigne furfuracée et dans la teigne amiantacée, que dans les trois autres espèces.

Causes prédisposantes. Les causes prédisposantes de la teigne se tirent de l'âge, du tempérament, du genre de vie, du sexe, de l'habitation, de l'hérédité.

Age. Quoique la teigne se déclare le plus ordinairement depuis le moment de la naissance jusqu'à l'époque de la puberté, les adultes n'en sont pas toujours exempts. M. Alibert a été témoin que la teigne faveuse peut attaquer des vieillards : elle s'observe le plus souvent depuis deux jusqu'à douze ou quinze ans; elle est la plus commune dans les hôpitaux, et la plus grave des cinq espèces. La teigne amiantacée ne se remarque que dans l'âge adulte : on ne voit guère la teigne furfuracée au delà de la septième année ; elle peut s'observer dès l'âge de deux ou trois mois : on la rencontre rarement dans les hôpitaux, parce qu'elle est rarement rebelle aux remèdes ordinaires, et qu'elle se guérit quelquefois spontanément. La teigne muqueuse attaque les enfans à la mamelle, plus spécialement à l'époque de la dentition, et elle peut persister jusqu'à trois et quatre ans.

Sexe. La teigne n'épargne aucun sexe : des observateurs assurent que le nombre des teigneux du sexe masculin, dépasse celui des filles.

Tempérament. Le tempérament bilieux des anciens, auquel M. le professeur Hallé donne, dans sa classification fondée sur la prédominance des divers systèmes de l'économie animale, le nom de tempérament sanguin, est celui qui fournit le plus grand nombre de teigneux, dont la plupart sont d'une constitution robuste : les enfans qui ont des rousseurs sur la face, y sont plus sujets. M. Potel assure que ceux qui ont les cheveux noirs, la peau brune

et basanée, sont plus difficiles à guérir. Le tempérament paroît influer sur la production de telle espèce de teigne, plutôt que de telle autre. Le favus attaque plus spécialement les enfans dont les cheveux sont noirs et le teint fleuri. Les enfans les plus sujets à la teigne granulée, sont ceux dont la peau est brune et basanée : ceux dont les cheveux sont d'un châtain clair, sont, pour l'ordinaire, atteints de la teigne furfuracée. La teigne amiantacée, dit le docteur Alibert, attaque les individus mélancoliques ; la teigne muqueuse, les enfans dont les cheveux ont une belle couleur d'or.

Des auteurs rangent parmi les causes de la teigne, une disposition aux scrofules : le plus grand nombre des individus affectés de cette maladie, ne présentent aucun des symptômes propres aux scrofules; et si l'on rencontre quelques scrofuleux qui ont la teigne, c'est seulement une coïncidence de ces deux maladies, qui sont cependant tout-à-fait indépendantes l'une de l'autre : la simultanéité de ces deux maladies, ne prouve pas leur identité. En traçant les caractères spécifiques de la teigne faveuse, je ferai voir que l'engorgement des glandes cervicales et occipitales, que présentent presque tous les teigneux atteints de cette espèce, ne doit pas être confondu avec l'engorgement scrofuleux de ces mêmes parties : on rencontre ces engorgemens des glandes chez des individus dont la constitution est entièrement opposée à la scrofuleuse.

Genre de vie. Le favus est l'apanage des personnes indigentes, qui ont habité des lieux malpropres et humides. Les enfans dont les parens sont aisés, sont plus prédisposés à la teigne granulée ou à la teigne muqueuse : toutes choses égales d'ailleurs, les enfans des indigens y sont plus exposés, ce qui porte naturellement à penser que le défaut de soins pour entretenir la propreté de la tête, la pénurie du linge, prédisposent singulièrement à cette maladie. On voit aussi plus souvent dans les maisons des pauvres, qu'elle se

communique aux autres enfans, dès que l'un d'eux en est atteint ; ce qui dépend probablement de ce qu'ils les laissent communiquer ensemble, et que souvent ils emploient le même peigne pour nettoyer la tête de tous leurs enfans, faute d'en connoître à temps tous les inconvéniens : elle peut cependant survenir spontanément chez les enfans des riches, quoiqu'on ait toujours eu l'attention de veiller soigneusement à la propreté de leur tête.

Habitation. Plusieurs auteurs comptent parmi les causes qui favorisent l'invasion de la teigne, les habitations basses et humides: il résulte des renseignemens que M. Gallot a pris des teigneux ou de leurs parens, que le plus grand nombre habitoit des chambres élevées.

Hérédité. Il est difficile de prononcer sur ce point : les enfans dont les parens ont été atteints de la teigne dans leur enfance, n'en sont pas toujours affectés ; ce qui rend douteux, lorsque les pères et les enfans ont la teigne, si l'infection de ces derniers dépend réellement d'une transmission héréditaire.

Causes déterminantes. La teigne peut se manifester sans causes déterminantes connues, 1°. *la contagion.* On regarde communément la teigne comme une maladie contagieuse. La teigne ne se propage que difficilement par contagion ; il est probable qu'elle ne se gagne que par le contact immédiat des parties ulcérées, ou du pus qui en découle. On voit tous les jours des enfans vivre avec des teigneux, sans contracter la maladie, pourvu qu'ils ne fassent pas usage du peigne, de la brosse, du bonnet ou du chapeau de ceux qui en sont infectés. Des enfans atteints de la teigne peuvent coucher avec leurs frères, sans la leur communiquer. Dans des cas où M. Alibert soupçonnoit que la suppression de la teigne pouvoit entraîner des accidens, il a tenté de redonner la teigne, comme on essaie de redonner la gale, et il n'a réussi que dans une seule circonstance. Si quelques exemples prouvent que les enfans qui ont

porté le bonnet, le chapeau d'un teigneux, ou auxquels on a appliqué quelque linge imbibé du pus qui découloit des pustules, peuvent n'être pas atteints de la maladie, on pourroit citer beaucoup d'exemples d'individus qui l'ont contractée, pour avoir porté des vêtemens qui avoient servi à recouvrir la tête des teigneux : ces différences dépendent de ce que l'absorption s'exerce avec plus ou moins d'activité, suivant le degré de sensibilité de la peau. La contagion étant possible, quoiqu'elle n'ait pas toujours lieu, la prudence doit toujours porter le médecin à engager les parens qui ont des enfans teigneux, à les séparer de ceux qui sont sains : s'ils venoient à la gagner par la suite, pour avoir communiqué ensemble, ou par le contact, les parens ne manqueroient pas de lui en faire un reproche. De ce que des enfans sains n'ont pas été infectés pour avoir couché avec des teigneux, on ne peut pas conclure que cette cohabitation n'est pas dangereuse : il en est de la teigne comme de la gale, des dartres. Quoiqu'on regarde communément la gale, les dartres comme contagieuses, on voit cependant des personnes saines coucher avec un dartreux, un galeux, sans contracter la maladie. Est-il une maladie qui soit plus contagieuse que la syphilis ? Cependant tous ceux qui cohabitent avec une personne gâtée, ne la contractent pas. Si la teigne est une maladie contagieuse, elle peut aussi survenir spontanément.

2°. *Plaies, ulcérations.* Tout stimulus exercé sur le cuir chevelu, peut y déterminer un afflux morbifique d'humeur, et donner lieu à cette affection cutanée. Chez un individu déjà fortement prédisposé à la teigne, les plaies, les excoriations du cuir chevelu, un coup reçu sur la tête, peuvent contribuer au développement de cette maladie : plusieurs teigneux rapportent la cause de leur maladie à l'un de ces accidens.

3°. *Maladies.* Quoique les auteurs pensent que plusieurs maladies, et plus spécialement les scrofules, peuvent déter-

miner l'apparition de la teigne, il seroit difficile de prouver que cette influence est réelle.

Siege de la teigne. Quoique plusieurs parties de la peau soient affectées dans la teigne, son siége primitif, ainsi que celui des dartres, paroît être dans le tissu réticulaire. Chacune des parties constituantes de la peau éprouve une altération relative aux propriétés dont elle est douée. Lorsque la teigne commence, l'épiderme se fendille et tombe par écailles; son affection est déterminée par celle des parties situées plus profondément. Après la desquammation furfuracée de l'épiderme, le tissu réticulaire offre une couleur rouge; le chorion n'est altéré que lorsque l'affection est intense et invétérée; cette rougeur est un indice que les vaisseaux du cuir chevelu sont dans un état d'excitation, qui fait qu'ils admettent le sang au lieu des fluides blancs, qui les parcouroient dans l'état naturel. Les papilles nerveuses qui percent le tissu réticulaire participent à cette irritation : c'est probablement cette lésion des papilles qui produit la démangeaison, le prurit, la cuisson, qui tourmentent plus ou moins le teigneux, et qui, suivant la remarque de Bichat, ne sont que trois modes ou degrés de la même douleur, qui paroît appartenir exclusivement au tissu réticulaire. Lorsqu'on néglige long-temps ces malades, la sanie qui séjourne sous ces croûtes attaque la peau, donne lieu à des abcès qui se forment dans le cuir chevelu, à l'engorgement des glandes du cou, de l'occiput; elle détruit quelquefois le bulbe des cheveux qui tombent; ceux qui les remplacent sont blancs; quelques enfans tombent dans le marasme; leurs paupières deviennent rouges : on a vu l'altération s'étendre jusqu'aux os du crâne.

Lorsque les parties situées plus profondément, comme le chorion, le péricrâne, les os du crâne, sont lésées, c'est par propagation aux organes contigus; mais leur lésion ne constitue pas le caractère essentiel de la maladie. M. Alibert cite l'autopsie cadavérique d'un enfant mâle, apporté dans l'amphithéâtre de M. Bauchêne, pour les travaux anatomiques,

dont toute la tête étoit recouverte d'une teigne faveuse, et dont l'altération s'étendoit au tissu osseux ; une partie des pariétaux, et une partie de l'os frontal, avoient acquis beaucoup d'épaisseur, et leur lame externe enlevée, mettoit à découvert leur tissu spongieux.

Le plus souvent, l'autopsie cadavérique apprend, comme l'a vu Murray, que les bulbes des cheveux ne sont pas lésés chez les teigneux. On ne peut donc pas admettre l'opinion de Duncan, qui faisoit résider la teigne dans une affection particulière du bulbe des cheveux, qui est souvent sain, et qui étant situé bien plus profondément que le tissu réticulaire, qui est le siége primitif de cette maladie, ne peut être lésé, lors même qu'il offre des traces d'altération, que parce qu'à mesure que la maladie fait des progrès, elle se communique aux parties contiguës, et les désorganise. Le favus attaque des parties qui sont dépourvues de cheveux, comme les cuisses, les lombes, le derrière des épaules. La teigne muqueuse s'étend au front, au cou, aux oreilles ; ce qui prouve que l'on ne peut pas établir le siége primitif de la teigne dans le bulbe des cheveux.

On a demandé pourquoi la teigne affecte toujours primitivement le cuir chevelu, et pourquoi elle se déclare plus particulièrement dans l'enfance ? Il est difficile de résoudre ces problèmes d'une manière satisfaisante ; je me bornerai à remarquer que l'observation apprend, que chez les enfans, les maladies éruptives sont très-fréquentes vers la tête ; c'est le lieu que la nature choisit pour opérer ses dépurations. On regarde communément la fréquence des maladies éruptives, qui se manifestent à la tête pendant l'enfance, comme une preuve que la peau du crâne est le foyer d'une vie plus active. En accordant que la fréquence des affections qui ont leur siége vers la tête des enfans, prouve qu'elle jouit de plus d'énergie vitale, comme l'admettent les physiologistes, tandis que, dans quelques cas, elles sont peut-être l'indice d'une débilité relative, il resteroit à assigner quelle est la

cause de cette énergie, dont ils n'ont d'ailleurs d'autre preuve, que le grand nombre des maladies éruptives vers la tête, dans cet âge.

Il résulte des recherches comparatives, qui ont été entreprises par MM. Vauquelin et Cabal, d'après l'invitation de M. Alibert, sur les croûtes et squammes des teignes faveuse, granulée et furfuracée, que la teigne faveuse est plus albumineuse que gélatineuse; « que la teigne furfuracée est, » au contraire, plus gélatineuse qu'albumineuse; et que la » granulée est toute gélatineuse. »

Nature. Les auteurs ne sont pas d'accord si l'on doit considérer la teigne comme une affection locale ou comme une maladie générale. La teigne me paroît primitivement une maladie locale et propre au cuir chevelu : tant que les glandes ne sont pas engorgées, que le tissu réticulaire est seul affecté, ce qui a lieu dans la plupart des cas, on doit encore la considérer comme une affection purement locale. Dans la teigne faveuse et rugueuse, les glandes sont quelquefois engorgées; mais cet engorgement des glandes, dans la teigne, n'étant que consécutif, ne prouve pas plus que la maladie est générale, que l'engorgement des glandes des aisselles dans le panaris; celui des glandes de l'aine dans le cas de blénorragie, ne prouve que ces dernières affections doivent, par là même, être considérées comme générales, et que l'on doit accuser une matière humorale de s'y être portée. Si, dans quelques cas, on croit reconnoître dans la teigne les caractères d'une maladie générale, c'est qu'elle est alors compliquée avec les scrofules, le carreau, la maladie syphilitique.

Mais de ce que la teigne peut être compliquée avec des affections internes, cela n'empêche pas qu'elle ne soit en elle-même une maladie purement locale : lorsque les os, le chorion, sont affectés, il survient émaciation, fièvre lente; mais cette fièvre hectique, qui accompagne tout dépérissement lent, ne prouve pas non plus que la maladie est gé-

nérale. On voit tous les jours des affections généralement reconnues pour locales, donner lieu aux mêmes désordres.

Espèces de teigne. Je reconnois cinq espèces de teigne : la teigne favense ou alvéolée, la teigne rugueuse ou granulée, la teigne furfuracée ou porriginense, la teigne amiantacée, dont le docteur Alibert a fait mention le premier ; la teigne muqueuse.

Première espèce. *Teigne faveuse ou alvéolée.* Elle est caractérisée par des creux semblables aux alvéoles des abeilles que présente la peau quand on a arraché les croûtes ; avant leur chute, les tubercules jaunâtres qui s'y forment sont déprimés dans leur centre, et relevés sur leurs bords : ils sont tantôt isolés, tantôt rapprochés les uns des autres ; il en sort une matière jannâtre, qui a presque la consistance du miel, d'où vient que les anciens lui ont donné le nom de *favum.*

La teigne faveuse s'annonce, pour l'ordinaire, par plusieurs petits boutons prurigineux, rouges à leur base, blanchâtres à leur sommet : en peu de temps on voit des boutons s'élever sur les diverses régions de la tête ; peu de temps après leur apparition, ils fournissent une humeur qui, en se desséchant, offre une couche jaunâtre. Si on examine attentivement ce tubercule, on aperçoit, dans son centre, une excavation en forme de godet, dès les premiers momens de sa formation. Ce tubercule augmente insensiblement de volume, et acquiert quelquefois un diamètre de cinq à six lignes, quoiqu'au moment de son éruption, sa grosseur égale à peine celle d'un grain de millet : les godets qu'ils forment dans leur centre deviennent bien plus sensibles, parce que les bords en sont relevés.

Lorsque les boutons sont nombreux, les tubercules qui résultent de l'exsiccation de la liqueur qu'ils fournissent, se réunissent en s'élargissant, et forment des plaques plus ou moins étendues, dont toute la tête est quelquefois recouverte comme d'une calotte. La croûte épaisse formée par

l'aggrégation de plusieurs tubercules, n'offre d'excavation bien sensible, qu'au centre de ceux qui en occupent le pourtour. La croûte qui est, dans l'origine, jaunâtre, prend une couleur blanchâtre lorsqu'elle vient à la longue à se dessécher; elle s'use, se détache par morceaux du cuir chevelu, et cesse d'offrir une figure régulière.

Il paroît quelquefois des tubercules au front, au visage, aux tempes, aux sourcils, et sur d'autres parties du corps, telles que les épaules, le scapulum, les bras, les lombes, les fesses, les jambes, dont la marche est la même que celle des tubercules faveux, qui ont leur siége sur le cuir chevelu. On a vu la teigne faveuse épargner la tête, et se porter sur d'autres parties du corps; ce que l'on n'observe pas dans la teigne granulée, qui peut tout au plus atteindre le visage. Quel que soit le lieu où sont situés les tubercules faveux, ils ne sont qu'appliqués sur le tissu réticulaire auquel ils adhèrent fortement; cette adhérence est si forte, que M. Alibert n'a pu venir à bout de les séparer de la peau, sans intéresser le cuir chevelu, et sans produire un écoulement plus ou moins considérable de sang.

Quand on a fait tomber les croûtes par l'application de cataplasmes épais de farine de graine de lin, ou de mie de pain, appliqués sur toute la tête, que l'on a tondue auparavant, on voit que le cuir chevelu est privé d'épiderme sous les croûtes, et qu'il offre une rougeur comme érysipélateuse, ou analogue à celle des ulcères dartreux; on aperçoit quelquefois çà et là des ulcérations peu profondes, un suintement d'un fluide visqueux, d'abord incolore, ensuite jaunâtre: quand on a fait tomber les croûtes, la peau offre des cavités, ce qui donne quelquefois au cuir chevelu l'aspect d'un crible très-fin.

Les croûtes offrent quelquefois des crevasses très-profondes, ce qui porteroit à croire que la teigne a détruit la peau, et a pénétré jusqu'à l'os, quoique cependant, après la chute des croûtes, on trouve le chorion intact ou altéré

seulement dans sa couleur; la démangeaison est extrême dans la teigne faveuse et accompagnée des douleurs les plus vives; elle force souvent à se gratter, jusqu'à écorcher le cuir chevelu avec les ongles; un instant après, les individus éprouvent des cuissons vives : des poux, en grand nombre, occupent les fentes et les excavations des croûtes, et contribuent à augmenter la démangeaison; cette espèce est fréquemment compliquée de la tuméfaction érysipélateuse du cuir chevelu.

La teigne faveuse exhale une odeur particulière, analogue à celle de souris; lorsqu'on a fait tomber cette couche épaisse par des cataplasmes émolliens, placés sur la tête tondue, une odeur fade, nauséabonde, remplace celle de souris : on pourroit, en quelque sorte, la comparer à celle qu'exhalent les os que l'on fait bouillir pour les racler et les dépouiller de leurs ligamens. Chez quelques individus atteints du favus, il survient une difformité dans les ongles : plusieurs auteurs, entre autres Murray, M. Alibert, ont noté ce phénomène singulier; si on coupe les ongles, il s'en écoule une humeur glutineuse, semblable à celle qui s'échappe de la tête; ce qui offre quelque analogie entre le favus, et ce qui se passe dans la plique polonaise.

La teigne, abandonnée à elle-même, dure plusieurs années, et guérit ordinairement après l'âge de sept ou quatorze ans; quand elle persévère plusieurs années avec intensité, elle peut déterminer la chute des cheveux; lorsque la maladie est parvenue à ce degré, on trouve le bulbe des cheveux lésé. Ce sont sans doute des observations de cette espèce qui avoient fait penser à Duncan, que cette maladie résidoit dans le bulbe des cheveux. J'ai observé plusieurs fois, comme le dit M. Alibert, que les cheveux que l'on aperçoit sur la peau, qui est luisante, sont altérés dans leur tissu et dans leur couleur, et qu'ils offrent une apparence lanugineuse.

La plupart des enfans atteints de cette espèce de teigne,

ont les glandes cervicales, occipitales, sous maxillaires, axillaires, inginales engorgées. L'autopsie cadavérique prouve, qu'assez souvent celles du mésentère sont aussi engorgées; cet engorgement des glandes ayant presque toujours lieu dans la teigne faveuse, a été regardé comme la cause d'une maladie à laquelle il est si intimément lié; quelquefois il n'est qu'une affection concomitante; ce que je crois avoir lieu toutes les fois qu'il précède l'apparition de la teigne. Les scrofules et la teigne sont alors réunies, et l'engorgement des glandes dépend de la constitution scrofuleuse dont le sujet étoit atteint avant l'éruption de la teigne : la marge des paupières est alors rouge et enflammée.

Dans les cas où l'engorgement des glandes précède l'éruption, il seroit absolument possible de le considérer comme la cause de la teigne, quoiqu'il soit bien plus probable que, même dans cette circonstance, il dépend d'une maladie concomitante; mais on ne peut plus s'en former cette idée, lorsqu'il suit l'éruption. Si on n'observe chez l'individu aucun caractère des scrofules, on peut penser avec assez de raison, qu'il est, dans cette circonstance, un effet de la teigne. Il est encore plus probable, que cet engorgement a été déterminé par la teigne, lorsqu'il disparoit après la guérison de l'éruption, par les topiques, comme on le voit chez plusieurs sujets.

Je pense que l'engorgement des glandes est de deux espèces, qu'il est important de distinguer pour le traitement; quelquefois il doit être considéré comme scrofuleux, d'autres fois, comme un engorgement d'une nature particulière déterminé par la teigne. Il seroit analogue, dans ce dernier cas, à ces engorgemens des glandes que l'on voit survenir dans d'autres maladies, comme dans la syphilis, dans la maladie glandulaire de Barbade. L'absence des scrofules, l'apparition de l'engorgement, qui ne survient que lorsque la teigne dure depuis quelque temps, sont l'indice qu'il est seulement l'effet de l'irritation que produit vers toutes les glandes voisines, l'in-

flammation érysipélateuse, dont est atteinte la tête. Cet engorgement consécutif des glandes dans la teigne, ne prouve pas que la maladie est générale, et qu'il est produit par une matière humorale qui, de la peau, se porte aux glandes. On observe l'engorgement des glandes dans le panaris, et dans d'autres maladies qui sont évidemment locales; il disparoît très-souvent après un traitement local; ce qui n'auroit pas lieu si la maladie étoit générale.

Lorsque la teigne se supprime, il survient ordinairement des accidens graves; on voit se déclarer une émaciation, de la douleur dans les membres, une fièvre lente; chez d'autres, une hydropisie ascite, le carreau, la phthisie. L'ouverture des cadavres a prouvé que le système lymphatique du bas-ventre est spécialement affecté : on voit sur le mésentère, sur les intestins, de petites concrétions de forme lenticulaire, et l'on rencontre des engorgemens lymphatiques de toute espèce. La suppression de la gale, des dartres, produit plus souvent la phthisie et autres affections des poumons, que celle de la teigne. On attribue communément la production de ces accidens, à la répercussion d'une matière morbifique; mais je crois que l'on peut concevoir tous les désordres intérieurs que l'on observe à l'ouverture des cadavres, sans être obligé de recourir à ce transport d'une humeur fournie par les ulcères de la tête vers l'intérieur : ces symptômes sont l'indice d'un vice écrouelleux, qui, exerçant ses ravages sur les organes glanduleux intérieurs, peut supprimer l'inflammation, l'écoulement qui existoient vers le cuir chevelu, parce que l'inflammation qui s'est portée vers l'intérieur, est plus vive. Deux irritations ne peuvent pas exister en même temps : le défaut d'écoulement par les ulcères de la tête, prouve seulement qu'il survient un spasme ou une irritation vive, par une cause quelconque, vers un autre point, lesquels sont la cause de la suppression, et non l'effet : c'est un simple déplacement d'une affection morbifique, qui s'opère en vertu des lois de la sensibilité.

La teigne n'introduit dans la sécrétion de l'urine aucune altération que l'on puisse reconnoître, au moins par l'analise chimique. L'analise des croûtes de la teigne démontre qu'elles sont un composé de phosphate de chaux, de gélatine animale et d'albumine.

Deuxième espèce. *Teigne rugueuse ou granulée ; son caractère spécifique.* Dans cette espèce de teigne, les tubercules que forment les croûtes sont inégaux, irréguliers, assez distans les uns des autres, et sans enfoncement à leur centre, secs à l'extérieur, et d'une couleur grise ou brune : on observe des écailles furfuracées dans l'interstice des croûtes : la teigne faveuse présente le même phénomène. La teigne rugueuse occupe le plus ordinairement la partie supérieure et postérieure de la tête : son siége, ses symptômes et son invasion, sont les mêmes que dans l'espèce précédente, dont elle ne diffère qu'en ce que les tubercules sont hérissés de rugosités et d'inégalités. Il est des tubercules dont la forme est aussi irrégulière que celle que présente de la chaux jetée contre un mur. L'expression de teigne granulée, adoptée par M. Alibert, donne une assez bonne idée de cette apparence. Le peuple donne le nom de galons à ces tubercules qui sont épars sur la partie postérieure de la tête. Il y a peu de poux ; la démangeaison est considérable : la tête des teigneux exhale une odeur analogue à celle de beurre rance ; après la chute des croûtes, par un cataplasme émollient qui fait en même temps cesser la démangeaison, l'odeur n'offre plus le même caractère : la peau est privée de l'épiderme, lisse, polie, un peu tuméfiée, d'un rouge analogue à l'érythème dartreux. La teigne rugueuse, livrée à elle-même, se termine fort tard.

Aucun fait ne prouve que la teigne rugueuse et la teigne faveuse soient réunies sur la tête du même individu, et que l'une puisse se transformer dans l'autre.

Troisième espèce. *Teigne furfuracée ; son caractère spécifique.* Cette espèce a encore été désignée par le nom de

teigne porrigineuse ; elle est caractérisée par de petites écailles blanches, semblables à du son grossier, qui se forment à la racine des cheveux, et qui cèdent à la pression du doigt ; tandis que les croûtes résistent à cet effort dans la teigne faveuse ou rugueuse : la teigne furfuracée peut s'étendre jusque sur le front, où elle forme des plaques qui ressemblent à du son amoncelé, si l'on fait abstraction de leur couleur blanche ; ces écailles sont rarement accompagnées d'humidité ; elles adhèrent fortement aux cheveux, et les unissent les uns aux autres ; mais elles ne sont pas assez unies entre elles pour former une croûte : lorsqu'on secoue les cheveux du malade, ou lorsqu'il se gratte, il s'en détache une matière blanche, semblable à du son très-fin, qu'on voit tomber en grande abondance ; elle est accompagnée d'une démangeaison vive, ce qui a fait donner à cette forme sous laquelle paroît la teigne, le nom de *furfures* ou de *porrigo*.

Elle commence, pour l'ordinaire, par un sentiment de sérosité légèrement visqueuse, sans ulcération, que fournit le tissu réticulaire par une infinité de pores : c'est cette variété qui est le premier degré de la teigne furfuracée, qui a été connu sous le nom d'*achores* : c'est cette sérosité qui s'attache fortement aux cheveux, s'y dessèche, et forme des écailles plus ou moins nombreuses, blanches ou jaunâtres ; elles exhalent une odeur analogue à celle du beurre rance ; elle reste la même après la chute des écailles furfuracées : le plus souvent il n'y a point de poux ; M. Alibert dit cependant qu'ils y abondent.

On ne doit pas la considérer seulement comme un degré moins avancé de la maladie : les écailles furfuracées diffèrent des croûtes propres aux deux autres espèces, par leur forme et par leur adhérence aux cheveux. On observe rarement, dans la teigne furfuracée, l'engorgement des glandes, qui est si fréquent dans les deux autres espèces ; et lorsqu'il a lieu, il est toujours léger.

Quand on a fait tomber, par l'application d'un cata-

plasme émollient sur la tête tondue, la couche furfuracée qui recouvroit le cuir chevelu, on voit que l'épiderme est enlevé, que la peau est lisse, polie, luisante et comme vernissée, légèrement tuméfiée et d'un rouge rose.

La teigne furfuracée a beaucoup d'analogie avec la dartre squammeuse, avec la dartre miliaire commençante, par la couleur de la peau et le mode de desquammation; mais lorsque la dartre miliaire et la teigne furfuracée parcourent leurs périodes ordinaires, elles prennent un aspect différent. La teigne furfuracée est très-rare dans les hospices; mais c'est celle que l'on rencontre le plus souvent dans la maison paternelle : les enfans qui en sont atteints, se rendent rarement dans les hôpitaux; elle disparoît au plus tard spontanément vers la septième année; elle cède facilement à des moyens curatifs simples; tandis que la teigne faveuse et rugueuse, résistant fréquemment aux remèdes ordinaires, forcent souvent les malades à chercher la guérison dans les hôpitaux.

Quatrième espèce. *Teigne amiantacée.* Cette dénomination a été proposée par M. Alibert, pour désigner une espèce de teigne dont les lames chatoyantes ont, par leur aspect, une ressemblance parfaite avec l'amiante. Cette teigne, qu'il a décrit le premier, est caractérisée par des écailles luisantes, d'un blanc argenté, ou plutôt d'une couleur nacrée, qui occupent, pour l'ordinaire, la partie supérieure et antérieure de la tête; elles s'étendent du sinciput au front, et se propagent transversalement d'une tempe à l'autre; ces petites écailles très-fines enduisent et nuissent les cheveux, par paquets, dans toute leur longueur et dans le sens de leur direction naturelle; elles s'en détachent quelquefois avec facilité : pour en donner une idée, M. Alibert les compare aux membranes qui sont autour des plumes des jeunes oiseaux, et qu'ils enlèvent avec leur bec.

Ces écailles argentines environnent les cheveux en forme de tuyaux, qui sont séparés latéralement par des petits

sillons

sillons peu apparens : quand on coupe ces lames avec des ciseaux, la peau paroît sillonnée plus ou moins profondément; elle est un peu moins rouge que dans les espèces précédentes.

Quatre caractères servent à distinguer cette espèce nouvelle de teigne : 1°. la couleur blanchâtre et argentée des écailles qui ne forment jamais de croûtes; 2°. leur disposition roulée et de forme oblongue; 3°. la division par paquets des cheveux qui sont unis par cette exudation; 4°. les sillons superficiels qui les séparent.

CINQUIÈME ESPÈCE. *Teigne muqueuse.* C'est cette espèce que les accoucheurs voient le plus souvent, parce qu'elle survient pendant la durée de l'allaitement : la plupart des auteurs la confondent avec la croûte de lait, parce qu'elle attaque le plus souvent les enfans à la mamelle; mais ces deux exanthèmes diffèrent essentiellement par leur siége, leur durée, par les symptômes qui les accompagnent. Les médecins étant convenus de donner le nom de teigne aux exanthèmes cutanés du cuir chevelu, il me semble qu'il est naturel de classer cette éruption, lorsqu'elle occupe exclusivement le cuir chevelu, parmi les espèces de teigne, et de réserver le nom de croûtes laiteuses ou lymphatiques aux éruptions qui se bornent à la face et au front, ou tout au plus à ces amas de squammes furfuracées blanchâtres, sèches, que l'on rencontre quelquefois à la tête des enfans à la mamelle : cette éruption en forme de squammes que j'ai rencontré fréquemment à la tête des enfans, dans le cas de dentition laborieuse, ne peut pas être considérée comme une maladie; les soins de propreté, le passage d'une brosse, suffisent pour faire tomber ces écailles furfuracées.

Les vraies croûtes laiteuses ne se prolongent pas au delà de la lactation; elles n'exhalent aucune odeur, parce qu'elles sont sèches, tandis que dans l'éruption à laquelle je donne le nom de teigne muqueuse avec Frank (dans son *epitome de curandis hominum morbis*, tom. IV.), M. Gal-

lot, dans sa Dissertation sur la teigne, le docteur Alibert, dans son grand ouvrage sur les maladies de la peau, la tête exhale souvent une odeur fade et insupportable. Cet exanthème peut persister jusqu'à l'âge de trois à quatre ans; cependant M. le professeur Pinel, qui avoit établi, dans la première édition de sa Nosographie Philosophique, une quatrième espèce de teigne, sous le nom de teigne muqueuse, pour l'éruption dont la tête des enfans à la mamelle se couvre fréquemment, a cru, dans la seconde édition de son ouvrage, ne devoir plus la considérer comme une espèce de teigne : il me semble néanmoins que l'on ne peut pas regarder cette éruption, qui est caractérisée par des croûtes étendues, sales, tantôt jaunâtres, tantôt d'un rouge brun, formées par des écailles ternes et placées parallèlement au-dessus les unes des autres, comme étant d'une nature analogue aux croûtes laiteuses qui ont leur siége à la face.

La croûte de lait est toujours une affection légère; la teigne muqueuse, au contraire, acquiert quelquefois tant de violence, qu'elle occasionne des accidens; elle peut donner lieu au gonflement des glandes cervicales, à la tuméfaction érysipélateuse des oreilles, que l'on a vu se gonfler d'une manière prodigieuse.

La teigne muqueuse diffère des quatre autres espèces de teigne, parce que les ulcères et les croûtes fournissent presque toujours un suintement d'un liquide jaune, filant; c'est ce caractère qui a porté les auteurs à lui donner le nom de teigne muqueuse; l'époque de son invasion coïncide avec la lactation, tandis que les autres espèces de teigne attaquent rarement les enfans avant qu'ils aient atteints leur deuxième année.

Caractère spécifique de la teigne muqueuse. Elle est caractérisée, dans son origine, par des ulcérations superficielles toujours humides, qui fournissent un liquide muqueux, jaunâtre, et qui ressemble à du miel corrompu. Cette matière se dessèche et forme des croûtes jaunes, pour l'or-

dinaire, quelquefois de couleur cendrée, avec une nuance verdâtre, qui se détachent facilement du cuir chevelu : ces croûtes ne tardent pas à se fendiller, et sont humectées par une quantité considérable d'une humeur fétide, épaisse, de consistance sirupeuse, laquelle découle de l'ulcère placé au-dessous ; elles augmentent en largeur et en épaisseur ; elles s'unissent à d'autres, et forment, en se confondant, des plaques d'une étendue considérable, qui couvrent quelquefois toute la tête en manière de calotte. Les croûtes n'ont point de forme déterminée ; tantôt elles sont inégales et déprimées, tantôt elles sont lisses et unies; la matière muqueuse qu'elles fournissent enduit et colle les cheveux en masse et par couches.

La teigne muqueuse n'attaque pas seulement le cuir chevelu ; elle peut encore s'étendre au front, aux tempes, aux oreilles ; les ulcérations qui fournissent cette matière épaisse, dont la dessiccation forme les croûtes, commencent d'une manière différente ; tantôt elles ont été précédées de pustules, tantôt de vésicule ou de petits abscès qui occasionnent une douleur vive : il existe quelquefois de la fièvre. Lorsque les pustules ou les vésicules viennent à se rupturer spontanément, ou par le frottement que l'enfant y exerce en se grattant, il en suinte une liqueur tenace, qui, en se desséchant, se convertit en croûtes molles, d'une couleur jaune, offrant par fois une teinte rougeâtre.

Le cuir chevelu se tuméfie quelquefois dans certains endroits, et la tuméfaction s'étend jusqu'aux oreilles ; il existe démangeaison vive, qui est encore exaspérée, si on expose la tête à l'air libre ; les enfans se grattent avec vivacité si les mains sont libres, ou bien ils s'efforcent de frotter leur tête contre leurs épaules.

Quand on a fait tomber les croûtes, le cuir chevelu paroît moins enflammé que dans les espèces précédentes ; il offre dans les endroits dénudés, une couleur d'un rouge rosacé ou amaranthe ; il est constament humide; l'odeur qui s'en exhale

a quelque analogie avec celle du lait qui commence à s'aigrir. M. Alibert dit avoir observé, que lorsque les croûtes cessent de fournir un mucus, les enfans sont mornes, taciturnes, inquiets, mal portans, tandis qu'ils sont gais lorsque l'écoulement se fait en quantité convenable.

TRAITEMENT.

Il est peu de maladie contre laquelle on ait employé plus de médicamens que dans la teigne ; les uns ont cru que les remèdes topiques suffisoient ; les autres ont pensé qu'il étoit indispensable de leur associer un traitement interne. Quoique la teigne paroisse être une maladie locale et propre au cuir chevelu, on ne doit cependant pas toujours la traiter uniquement par les remèdes topiques. On a vu les maladies les plus graves, succéder à de prétendues guérisons de la teigne, parce que l'on n'avoit pas fait attention qu'elle étoit compliquée. Quand un traitement interne devient nécessaire, c'est plutôt à une complication d'une maladie avec la teigne que l'on a à remédier, qu'à la teigne elle-même ; le plus souvent, les symptômes qui se manifestent sont ceux de la maladie écrouellense, et ils en exigent le traitement. Il est même des auteurs qui pensent qu'il est des cas où il seroit dangereux de guérir la teigne ; ils assurent qu'on a vu après la guérison de la teigne, l'irritation se porter sur les articulations, sur le mésentère, les poumons, et déterminer une fièvre hectique. Je conviens que la guérison de la teigne, opérée sans précautions, et d'une manière trop prompte, peut occasionner des accidens graves ; mais aussi je pense qu'il est toujours avantageux de guérir cette maladie, quand on procède à la cure avec lenteur et prudence. Peut-on méconnoître qu'il ne soit utile de délivrer les enfans d'une maladie qui, lorsqu'elle persiste long-temps, porte atteinte aux glandes, au tissu cellulaire, aux os ?

Pour traiter la teigne convenablement, il faut avoir égard au tempérament, à l'âge, au genre de vie de ceux qui en

sont affectés, et à l'espèce de teigne qui existe. Il est nécessaire de favoriser des évacuations, qui suppléent à l'espèce de dépuration que la nature cherche à opérer par le cuir chevelu, en dirigeant vers cette partie une grande quantité d'humeurs. On peut opérer une diversion utile par l'emploi de quelques purgatifs, des diurétiques; il est avantageux d'entretenir une transpiration insensible, mais il ne faut la procurer que par les délayans; les sudorifiques aggraveroient l'état inflammatoire qui existe déjà. S'il existe un gonflement extraordinaire du cuir chevelu, des oreilles, il sera utile de faire appliquer les sangsues aux environs de chaque apophyse mastoïde. Dans quelques cas, les vésicatoires peuvent être nécessaires pour déplacer l'irritation vive qui existe vers le cuir chevelu. On doit mettre le malade à l'usage des amers; les modernes ont proposé la jacée (viola tricolor), vulgairement pensée. En traitant des croûtes laiteuses, j'ai fait connoître la manière dont on doit employer cette plante. On ne sauroit trop répéter, avec la plupart des auteurs, que les enfans auxquels on s'est contenté d'arracher la teigne, sans faire de remèdes qui détruisent sa cause, restent souvent languissans, qu'ils sont attaqués de phthisie pulmonaire, de fièvre hectique. (*Chambon.*)

Il est des teignes qui n'exigent que des soins de propreté; il en est d'autres contre lesquelles tous les médicamens que l'on administre sont infructueux.

Traitement local. Un grand nombre de recettes ont été vantées; celles qui jouissent encore aujourd'hui de plus de réputation, sont : la calotte, les cathérétiques, la ciguë, la pommade oxygénée, le charbon seul ou uni au soufre : quel que soit celui des topiques que l'on préfère, on commence d'abord par faire tomber les croûtes, en appliquant sur la tête que l'on a rasée, un cataplasme épais de farine de graine de lin, que l'on répète le lendemain, si la chute des croûtes n'a pas eu lieu dès le premier jour; ces cataplasmes émolliens sont encore indiqués pour calmer la démangeaison plus ou moins

considérable, qui accompagne la teigne et l'inflammation érysipélateuse, analogue à celle des dartres, qui est un phénomène assez ordinaire dans cette maladie. Doit-on recourir aux sangsues conseillées par quelques auteurs, lorsque le lieu est très-douloureux et le sujet pléthorique ? L'utilité que l'on retire des sangsues appliquées sur certaines dartres, m'a fait penser que leur application seroit également avantageuse dans la teigne.

1°. *La calotte.* L'usage de la calotte de poix, au moyen de laquelle on arrache les cheveux, en l'enlevant avec force, n'est pas toujours nécessaire pour la guérison de la teigne : quoique son action soit assez sûre, la douleur qui accompagne son usage est si vive, que l'on ne doit y recourir qu'après avoir tenté les autres moyens ; mais dans les cas graves, il est quelquefois nécessaire d'en venir à cette application ; on renouvelle la calotte tous les quatre jours : elle me paroît indiquée, lorsque le bulbe des cheveux est lésé. L'action de la calotte est lente ; aucun malade ne guérit avant trois à quatre mois ; plusieurs ne guérissent qu'après six et neuf mois, et quelquefois au bout d'un an seulement : chez d'autres, la teigne résiste avec une opiniâtreté telle, qu'elle ne disparoît qu'après un traitement de deux à trois ans. L'emplâtre de poix consiste dans la préparation suivante :

Farine de seigle ou de froment ;
Vinaigre, quantité proportionnée à celle de la farine ;
Poix noire et blanche.

2°. *Les cathérétiques.* Leur usage paroit préférable à celui de la calotte dans la teigne furfuracée ; ils ont été employés avec succès, même dans la teigne faveuse, par Murray, qui les combinoit avec les moyens internes, comme purgatifs, bains, usage des délayans; leur usage doit quelquefois être précédé de ces médicamens : ils ne peuvent pas être employés lorsque l'irritation est excessive. Murray a vu

plusieurs fois des teignes qui avoient résisté pendant long-temps, guérir par de légères onctions mercurielles : pour frotter les endroits de la tête qui étoient affectés, il prenoit gros comme un pois, d'une pommade faite avec une partie de precipité blanc sur huit de cérat, ou huit grains de précipité rouge (oxyde de mercure rouge par l'acide nitrique), sur une once de cérat ou d'onguent rosat. On frotte une fois par jour seulement, pendant quinze jours, les parties affectées; et ensuite deux fois par jour, si le mal est invétéré : Underwood conseille un procédé semblable.

Desault a recommandé, dans son Journal de Chirurgie, la gomme ammoniaque, dissoute dans le vinaigre. On formoit, avec cette substance, un emplâtre qui recouvroit le cuir chevelu ; on laissoit ce topique près de deux mois sur la tête des enfans, et on assure que lorsqu'on l'enlevoit après cette époque, on ne trouvoit aucune trace de l'ancien exanthème.

Duncan, médecin d'Edimbourg, a proposé des lotions faites avec quinze grains de sublimé par pinte ; elles produisent une guérison prompte dans la teigne furfuracée ; elles réussissent quelquefois dans la teigne faveuse ; mais elles peuvent être employées long-temps sans succès, comme cela est arrivé au célèbre Murray : lors même qu'il n'y a aucune complication, la teigne faveuse ne cède pas toujours aux mêmes remèdes que la teigne furfuracée : c'est pour ce cas que Murray a proposé l'usage de la ciguë.

3°. *La ciguë.* Murray l'emploie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; il est parvenu, par ce moyen, à guérir cette teigne opiniâtre, connue sous le nom de teigne faveuse, contre laquelle tous les remèdes vantés avoient échoué. Il commença par deux grains de ciguë, qu'il porta insensiblement jusqu'à un scrupule : des praticiens ont porté la dose de cette substance jusqu'à un gros. Murray faisoit laver tous les jours la tête du malade avec une décoction de ciguë, et lui faisoit porter, jour et nuit, un bonnet qui étoit rempli de ciguë :

après deux mois, il fit cesser les pilules, et il s'en tint à la seule application topique de la ciguë. Il n'est guère permis de prononcer sur ce moyen curatif, d'après les essais faits à l'hospice S.-Louis, par M. Alibert, parce que la difficulté de se procurer cette plante fait que l'on ne tarde pas à substituer au cataplasme de ciguë, l'un des autres topiques : l'usage de ce topique doit être continué un grand nombre de mois, comme celui de la calotte : il en est de même du cataplasme avec la morelle, que l'on continue rarement assez long-temps, par la difficulté de se procurer cette plante.

4°. *Pommade oxygenée.* Cette pommade est faite avec l'oxyde noir de manganèse, réduit en poudre impalpable, et incorporé avec une suffisante quantité de cérat ; on en frotte la tête du teigneux : la plupart des malades n'ont pas été guéris, par ce moyen, à l'hôpital S.-Louis.

5°. *Charbon de bois.* De nombreuses expériences semblent déposer en faveur de ce moyen, recommandé depuis plusieurs années; ce traitement, peu coûteux par lui-même, paroît un de ceux qui procure la guérison la plus prompte et la plus douce; il ne cause point de douleur au malade, ne répercute point la teigne. Quoique des auteurs assurent qu'en employant ce topique, on n'a point de récidive à craindre, j'ai été témoin qu'elle peut revenir par la suite. On trouve dans le tome VIII de la Bibliothèque Germanique, an X, plusieurs observations de teignes guéries par ce moyen. L'application de la poudre de charbon, change, en quelques pansemens, l'odeur insupportable qui s'exhale des ulcères fétides de la teigne : ce topique change la couleur de la matière excrétée, en diminue la quantité, et procure, en peu de temps, sinon une guérison radicale, au moins la propreté de la tête, sans entraîner aucune conséquence fâcheuse : c'est l'idée que s'étoit formé de ce topique, M. Thomann, médecin de l'hôpital de Wurtsbourg, en Franconie, comme on le voit dans les Considérations qui ont été publiées par M. Griois, sur l'utilité du charbon de bois récemment brûlé,

dans le traitement de la teigne, de la gale et autres affections cutanées.

Pour bien apprécier les effets du charbon, il faut l'employer seul, uni avec la graisse de porc ou le beurre frais; en l'unissant au soufre, dont tout le monde connoît les propriétés utiles dans les maladies cutanées, comme le font plusieurs praticiens, il reste incertain à laquelle de ces deux substances on doit attribuer la guérison : la pommade de charbon convient également pour le traitement de la gale, des dartres. Le lendemain, pour enlever la couche de pommade, on lavera les parties avec une légère eau de savon tiède; on frotte de nouveau jusqu'à entière guérison, qui est ordinairement prompte. On met cinq onces de cérat ou de sain doux pour une once de charbon de bois réduit en poudre très-fine. Plusieurs médecins pensent que la poudre de charbon peut produire des effets avantageux dans le traitement des ulcères sordides et même gangréneux.

6°. *Le charbon uni au soufre.* On trouve dans la Bibliothéque Germanique, quatre observations, dans lesquelles ce moyen a été employé avec succès. M. Alibert a aussi reconnu, à l'hospice de Saint Louis, l'utilité de cette pommade pour frotter la tête des teigneux. Elle se fait avec :

Une once de charbon de bois;
Deux onces de fleurs de soufre;
Cinq onces de cérat ou de sain doux.

La teigne, dans les hôpitaux, disparoît quelquefois en deux ou trois mois, en frottant la tête avec cette pommade : la guérison est plus prompte en ville, où la teigne est ordinairement moins rebelle. La calotte exigeant quelquefois des années pour opérer la guérison, on ne devroit pas renoncer à l'usage de cette pommade, quand il faudroit un grand nombre de mois pour délivrer, par son usage, les malades de cet exanthème.

Incontinence d'urine nocturne.

Cette incommodité n'appartient pas, à proprement parler, à la première enfance : plusieurs enfans y sont sujets, même lorsqu'ils sont parvenus à un âge assez avancé pour en sentir tous les désagrémens, et où les mortifications qu'elle leur cause ne manquent pas de les porter à faire tous les efforts qui sont en leur pouvoir, pour acquérir la propreté que l'on exige d'eux : cette incontinence d'urine dépend de la foiblesse du sphincter de la vessie ; on doit la considérer comme une vraie maladie.

Malheureusement les parens qui sont dans l'opinion que cette infirmité doit être attribuée à la paresse des enfans, recourent souvent aux châtimens, et leur font éprouver divers genres de mortifications ; mais c'est presque toujours en vain : par cette conduite, on ne remédie pas à la paralysie, ou au défaut de sensibilité de la vessie, qui est la vraie cause que les enfans rendent les urines sans être avertis du besoin de les expulser.

Lorsque le défaut de sensibilité de l'organe urinaire est porté au dernier degré, les urines coulent lorsque les enfans sont éveillés, comme pendant le sommeil, sans qu'ils puissent juger, par les sensations qu'ils éprouvent, du besoin de rendre ce liquide. Lorsque la sensibilité a été moins profondément altérée, l'enfant est averti à temps du besoin d'évacuer les urines, lorsqu'il est parfaitement éveillé, et qu'il n'est pas trop fortement occupé.

L'incontinence d'urine, dans laquelle les enfans rendent les urines à volonté, quand ils sont éveillés, est bien moins fâcheuse que celle dans laquelle elles coulent pendant la veille, comme pendant le sommeil : dans ce cas, la sensibilité du sphincter de la vessie est presque nulle. On assure que les petites filles sont plus sujettes à cette infirmité, que les petits garçons ; elle disparoît ordinairement chez ces derniers, aux approches de la puberté, lorsqu'elle

s'est prolongée jusqu'à cet âge. Chez les filles, au contraire, qui sont sur le point d'être nubiles, on voit quelquefois cette incommodité se renouveler à cette époque, quoiqu'elles en eussent déjà été délivrées quelque temps auparavant, soit spontanément, soit par les secours de l'art.

Les enfans chez lesquels les urines s'écoulent involontairement, sont pour l'ordinaire pâles, maigres, parce qu'ils digèrent mal; ils ont les yeux caves et cernés : cette foiblesse locale est souvent accompagnée d'une atonie générale, qui dicte au médecin de commencer le traitement par l'emploi de la rhubarbe, et autres moyens propres à réveiller les organes digestifs; on s'occupe ensuite de remédier au défaut de sensibilité de la vessie. De tous les remèdes indiqués par les auteurs, les eaux thermales, comme celles de Bourbonne, du Mont-d'Or, etc., les eaux sulfureuses de Barrèges, de Balaruc, etc., en bains ou en injections, méritent la préférence. Il est utile d'injecter quelques onces de ces eaux thermales dans la vessie, au moyen de la sonde, à l'extrémité de laquelle on adapte une seringue : lorsque ces moyens, continués pendant longtemps et avec assiduité, ont échoué, on doit appliquer les vésicatoires à la partie interne des cuisses. M. Alphonse Leroy dit avoir vu des enfans sujets à rendre leurs urines dans leur lit, tant qu'ils étoient couchés sur des lits mous, être délivrés de ces incontinences d'urines, dès qu'on les couchoit sur des lits durs.

Il est une autre espèce d'incontinence d'urine, dont le traitement et la cause diffèrent essentiellement de la précédente; elle dépend d'un excès d'irritabilité de la vessie, qui fait que dès que l'urine y aborde, elle exerce sur cet organe un stimulus qui sollicite ses contractions : cette impression vive, force les enfans à rendre les urines, pour ainsi dire, à chaque instant. L'incontinence d'urine dont sont atteintes les jeunes filles qui sont sur le point d'avoir leurs règles, tient souvent à cette cause. Les indications curatives con-

sistent à dissiper, par des injections adoucissantes et légèrement narcotiques, cette irritabilité trop grande de la vessie, et à diminuer, par des boissons abondantes, l'activité des sels contenus dans les urines. L'enfant atteint de cette espèce d'affection, doit faire en même temps quelques efforts pour retenir chaque jour les urines quelques instans de plus : par cette précaution, la vessie s'habitue insensiblement au sentiment que produit sur elle l'urine, et elle n'en est plus aussi fortement irritée ; mais il seroit dangereux de chercher à retenir les urines trop long-temps ; on s'exposeroit à produire un catarrhe de la vessie.

Il survient quelquefois une incontinence d'urine chez les enfans qui contractent l'habitude funeste de la masturbation : l'époque tardive à laquelle elle se manifeste, peut mettre sur la voie pour en deviner la cause. Des mœurs plus régulières, un régime tonique, les bains froids, sont les moyens les plus propres à remédier à cette infirmité.

De la disposition aux engelures.

Les enfans sont très-sujets à cette inflammation des pieds, des talons et des mains, connue sous le nom d'engelures ; plus la peau est fine et délicate, plus ils y sont exposés : le moyen le plus sûr d'en préserver les enfans, est de fortifier et de raffermir ces parties. Suivant M. Alph. Leroy, les enfans dont les extrémités ont éprouvé du froid pendant les premiers jours de la vie, sont toujours incommodés d'engelures. Quand un enfant en a été une fois atteint, il est rare qu'elles ne paroissent pas aussitôt que le grand froid commence : le passage subit du chaud au froid et du froid au chaud, est la cause déterminante de ces tumeurs rouges et érysipélateuses.

Les engelures commencent par une démangeaison insupportable, à laquelle succèdent des picotemens et un gonflement douloureux avec chaleur, de couleur livide, bleuâtre ou violette : c'est surtout pendant la nuit que la démangeaison

devient plus insupportable. Les accidens augmentent si on approche les parties trop près du feu ; quand on les néglige, il s'y forme des vessies, des gerçures ou crevasses plus ou moins profondes, quelquefois même des ulcères qui fournissent une sérosité âcre. Les engelures qui ont leur siége au talon, connues du vulgaire sous le nom de mules, sont plus sujettes à éprouver cette dégénérescence.

L'habitude de laver les extrémités sujettes aux engelures avec de la neige, de l'eau froide, de l'urine, des spiritueux, passe pour un excellent préservatif : tant qu'il n'y a point d'inflammation, de douleur, mais seulement un prurit incommode, les engelures présentent l'indication de fortifier le tissu de la peau, qui est ordinairement flasque, mou, plus rouge dans cet endroit, pour en prévenir le gonflement : en donnant plus de ton aux vaisseaux, on empêche les fluides de s'y accumuler. Quelques auteurs ont conseillé, dans les commencemens, de fomenter les parties affectées, même avec de l'eau-de-vie ou de l'alcohol camphrés : mais quand la tension, la douleur et la rougeur sont considérables, il faut employer les anodins, tels que les cataplasmes de mie de pain, ou de graine de lin avec le baume tranquille. Lorsque la douleur est dissipée, on doit laver les parties avec du vin tiède : pour guérir plus promptement, l'enfant doit rester couché, ou du moins faire très-peu de mouvemens.

Quoique je me sois attaché à réunir, dans cet Ouvrage, tous les faits utiles que l'on trouve consignés dans les auteurs sur les matières dont j'ai traité, ou que ma propre expérience m'a fait découvrir, j'ai, sans doute, oublié beaucoup de choses importantes. Je puis appliquer à mon travail le jugement qu'Ovide portoit de son Ouvrage :

Cum relego, scripsisse pudet, quia plurima cerno,
Me quoque, qui scripsi, judice, digna lini.

OVID.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans ce Volume.

De l'éducation des enfans. Page 1
Des vêtemens. ibid.
De l'inflammation de l'ombilic. 3
De la dilatation de l'anneau ombilical. 4
De la hernie ombilicale de naissance. ibid.
Du maillot. 5
Méthode ordinaire d'emmaillotter les enfans ; ses inconvéniens. 6
Des vêtemens des enfans dans la seconde et la troisième époque de l'enfance. 14
Des corps. 15
Des lotions et autres soins de propreté. 24
Précautions pour préserver les enfans de la vermine. 26
Des bains. 29
Des frictions. 31
Des jeux des enfans. 45
Des maladies des enfans. *Considérations générales.* 81
Première époque, ou maladies qui se declarent depuis la naissance jusqu'à la dentition.
De l'excrétion et de la retention du méconium. 93
Du ris sardonique. 97
De l'ictère des nouveau-nés. 98
De l'endurcissement du tissu cellulaire. 107
De la maladie aphtheuse des enfans nouveau-nés. 119

Circonstances auxquelles on doit attribuer la frèquence des aphthes, et leur danger plus grand dans les hôpitaux. Page 128
Histoire générale de la maladie. 131
Premier stade. *Signes précurseurs de l'éruption.* ibid.
Deuxième stade. *L'éruption.* 133
Troisième stade. 134
Quatrième stade. *Chute des aphthes.* 135
De la nature des aphthes et de leur siège. ibid.
Classification nosologique des aphthes. 138
Diagnostic des aphthes divisés en trois degrés.
Des aphthes simples et discrets. 139
Prognostic des aphthes. 140
Traitement. *Traitement prophylactique.* 142
Traitement curatif. 144
De la foiblesse des enfans nouveau-nés. 147
Des efflorescences cutanées. 149
De l'ophtalmie des enfans. 150
Des rougeurs des enfans nouveau-nés. 152
Des gerçures ou crevasses qui se forment aux aines et au cou des enfans. 153
De l'amaigrissement apparent des enfans nouveau-nés. 154
Du boursouflement des mamelles des enfans nouveau-nés. 155
Du boursouflement des bourses. ibid.
De la descente tardive des testicules, de la hernie des enfans, connue sous le nom de bubonocèle, et de l'hydrocèle de naissance. ibid.
De la disposition des enfans à la pierre de la vessie et des reins. 159
De l'hydrocéphale. ibid.
De l'hydrocephale interne aiguë, ou de l'hydropisie aiguë du cerveau, maladie décrite par quelques modernes, sous le nom de fièvre cérébrale des enfans. 167

Symptômes

Symptômes de la maladie. Page 174
Traitement. 177
De l'hydrorachitis, ou spina-bifida. 180
Symptômes de la maladie vénérienne chez les enfans nouveau-nés. 184
Traitement. 199
Des ventosités ou flatuosités des enfans. 204
De l'insomnie des enfans. ibid.
De la constipation. 205
De la tendance des enfans à l'acidité. 206
Des tranchées ou coliques. 207
De la diarrhée ; de la chute du rectum. 213
Du vomissement. 220
Du hoquet. 225
Seconde époque. *De la dentition, et des maladies qu'elle occasionne.* 226
Des maladies excitées par le travail de la dentition. 247
Des éruptions qui se font à la face pendant le travail de la dentition. ibid.
De la suppuration des oreilles. 255
Des oreillons. 256
De la croûte sèche du cuir chevelu. ibid.
Du dévoiement de la dentition. 257
De l'assoupissement. 260
Des convulsions, du trismus ou mal de mâchoire, du tétanos des nouveau-nés, de l'épilepsie et de la danse de Saint-Guy. 261
De l'épilepsie considérée chez les enfans jusqu'à l'époque de la puberté, et de l'éclampsie. 283
Première espèce. *Epilepsie idiopathique.* 286
Deuxième espèce. *Epilepsie sympathique.* 287
De la danse de Saint-Guy. 293
Des maladies qui se manifestent dans toutes les époques de l'enfance indistinctement. 297

Des vers intestinaux des enfans. Page 297
Causes qui produisent ou favorisent le développement des vers intestinaux. 300
Espèces des vers. 302
Symptômes qui indiquent la présence des vers. 304
Traitement. 309
De la toux des enfans à la mamelle, et des diverses espèces de catarrhe. 316
Des diverses espèces de catarrhes. 321
Du catarrhe pulmonaire, et du catarrhe suffocant consécutif. 326
Du catarrhe suffocant secondaire. 333
Complications du catarrhe pulmonaire. 343
Traitement. 344
Du croup. *Examen des caractères par lesquels le croup diffère de l'asthme aigu des enfans, par Millar; de l'asthme spasmodique des enfans, par Rush; du cochemar des enfans; de cette suffocation subite dépendante d'un état de spasme qui resserre la poitrine et le larynx, à laquelle quelques auteurs ont donné le nom de catarrhe suffocant nerveux.* 348
Du croup. 353
Caractères de l'affection spasmodique du thorax et de la glotte, à laquelle les enfans sont sujets. 361
Symptômes de l'asthme aigu de Millar, ou de l'affection spasmodique du thorax et du larynx. 362
Traitement du croup. 363
Traitement du spasme du thorax et de la glotte. 366
De la coqueluche. 367
Nature de la coqueluche. 376
Traitement. 379
De la petite vérole. 385
De la variole simple. 390
Traitement. 399

Tableau comparatif des différences qui existent entre la petite vérole et la variolette. Page 405
De l'inoculation et de la vaccine. 407
Tableau comparatif des effets de la petite vérole inoculée et de la vaccine. 419
Développement de la vaccine. 424
Tableau comparatif de la marche de la vraie et de la fausse vaccine. 426
De la rougeole. 430
De la rougeole anomale et compliquée. 436
De la scarlatine ou fièvre rouge. 442
Maladies de la troisième époque de la première enfance, et de la seconde enfance. 453
Des scrofules. ibid.
Traitement. 472
Du carreau. 482
Du rachitis, et de la noueure. 486
De la fièvre lente et de la cachexie. 494
De la teigne. 495
Traitement. 516
Incontinence d'urine nocturne. 522
De la disposition aux engelures. 524

Fin de la Table du quatrième Volume.